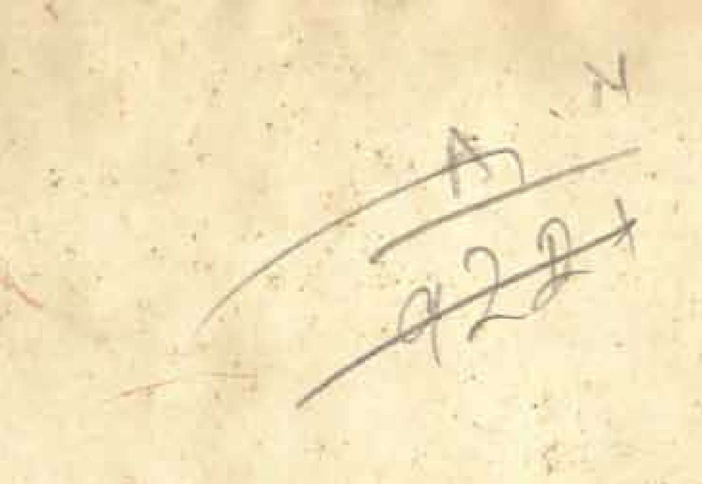
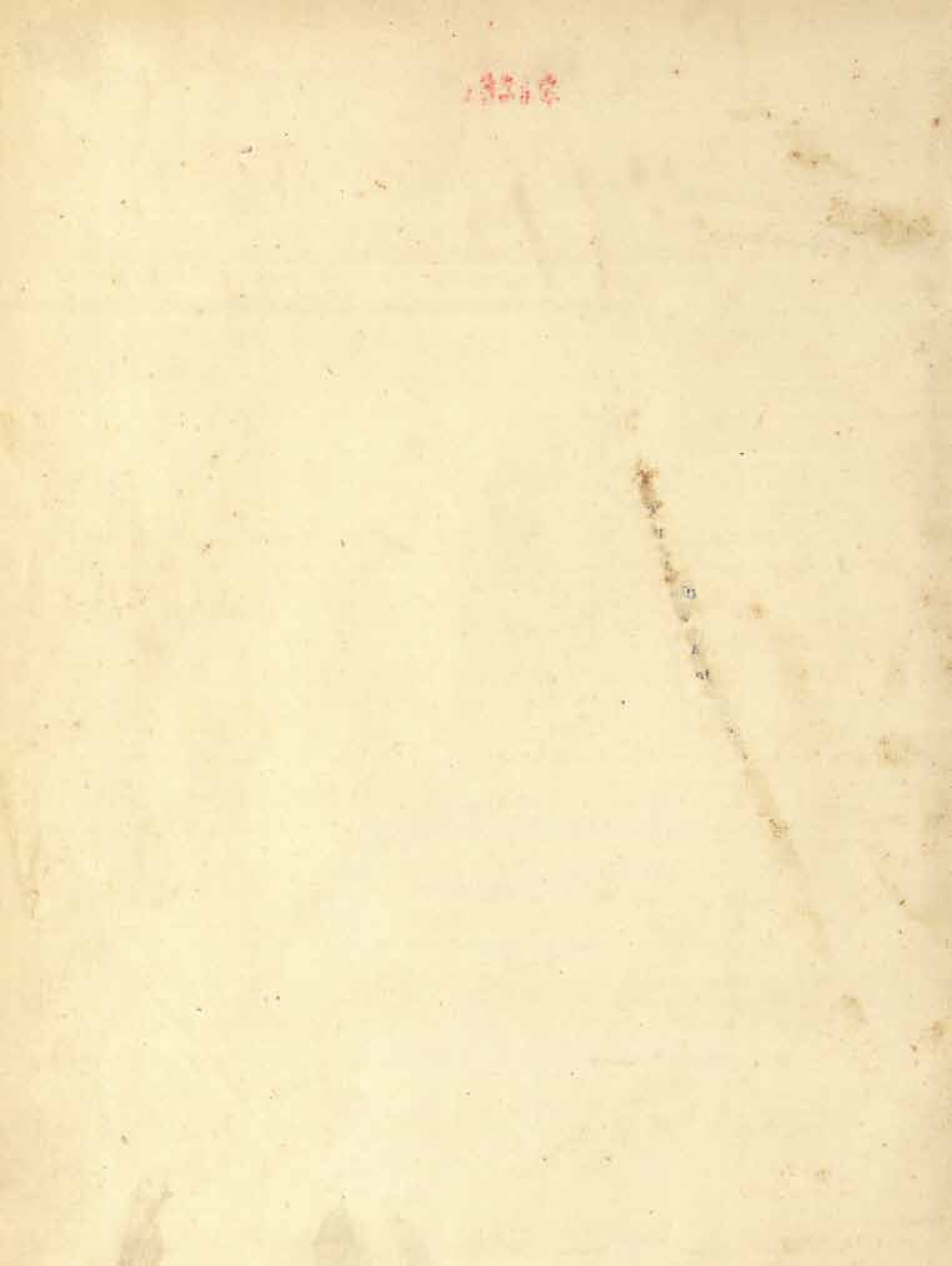






RAPPORT PRÉLIMINAIRE

SUR LES

FOUILLES DE TÉPÉ-GIYAN, PRÈS NÉHAVEND (PERSE)

PREMIÈRE CAMPAGNE (1931)

PAR

G. CONTENAU et R. GHIRSHMAN

AVANT-PROPOS

Les fouilles de Néhavend ont été déterminées par la venue sur le marché, il y a quelques années, d'une céramique peinte et d'objets en bronze auxquels on attribuait cette provenance.

La France ré[illegible] d'entreprendre des recherches sur le site[1]. Lorsque M. A. God[illegible]ossession de son poste de Directeur du Service des Antiquités [illegible] 4 ans, son premier soin fut de mettre fin aux agissements des fo[illegible]stins, dont l'activité, si l'on en juge par les spécimens qui venai[illegible] déprédations, avait été considérable. Il recueillit de M. E. [illegible] qui avait visité la région[2] et avait réuni un certain nombre d'objets auxquels on assignait cette origine, les renseignements qui concernaient ce champ de fouilles. Le Conseil des Musées nationaux assuma avec le Ministère de l'Instruction publique les frais de la mission, dont ils voulurent bien me confier la direction. Je remercierai ici, outre MM. R. Dussaud, H. Verne, Cavalier, ses promoteurs, S. E. Garagozlou, Ministre de l'Instruction Publique en Perse qui nous a fait le plus aimable accueil, S. E. Hossein Alâ, Ministre de Perse à Paris et président de la Société des Études iraniennes qui

(1) Ce rapport est un court résumé de la campagne. Les résultats détaillés des fouilles de Tépé-Giyan (M. Ghirshman y a poursuivi de nouvelles recherches en 1932) feront l'objet d'une publication détaillée dans les *Mémoires de la Mission archéologique de Perse.*

(2) *Bericht über archäologische Beobachtungen im südlichen Kurdistan und in Luristan: Archaeologische Mitteilungen aus Iran*, I, 1929-30, p. 65-75.

nous recommanda chaleureusement aux autorités persanes, et M. A. Godard qui eut bien souvent à aplanir les obstacles que de nouveaux règlements en vigueur en Perse opposent à l'activité des étrangers. Je ne veux pas omettre d'exprimer ma gratitude à M. Zaffar-i-Soltan, parent de S. E. Garagozlou, propriétaire de plusieurs villages autour de Néhavend, qui nous aida, nous logea dans un de ses domaines avec la plus parfaite libéralité, et facilita notre travail. Nous gardons le meilleur souvenir de la courtoisie de M. Sépahbodi, qui avait été désigné pour représenter le gouvernement persan à nos fouilles et dont le concours nous fut précieux. Je veux enfin remercier mes collaborateurs, M. R. Ghirshman qui avait, l'année précédente, travaillé à la mission de Tello en Iraq, et dont l'activité a grandement contribué au succès de la campagne, et M. J. Unvala qui avait participé aux fouilles de Suse ; il nous aida de sa connaissance de la langue et s'occupa spécialement de la partie photographique.

G. C.

Le site. — La fouille.

Néhavend est une petite ville située dans la dernière dépression qui borde la face Nord des monts du Louristan, à 1.800 m. d'altitude. Le champ de fouilles n'est pas à Néhavend même, mais au petit village de Giyan, au Sud-Ouest de la ville, et séparé d'elle par une chaîne de collines.

Au Nord du village, touchant aux dernières maisons, se dresse le « tépé », tertre allongé d'environ 20 m. de hauteur, orienté Nord-Sud dans sa longueur qui fut considérable (300 m. environ), mais qui est maintenant réduite à 100 m. à peu près, par suite de l'habitude des indigènes d'y prendre, depuis un temps immémorial, de la terre dont ils se servent comme engrais. Les fouilles clandestines qui ont été conduites sur le tépé depuis que la vente de la céramique s'est révélée d'un bon rapport, l'ont percé de galeries, bouleversant les couches et produisant de nombreux affaissements. Nous avons ouvert sur la face Ouest, qui paraissait la moins abîmée, une tranchée A partant du sommet du tépé et coupant perpendiculairement la pente (pl. I, 1). Longue de 19 m. 50, elle a été abandonnée à 21 m. de profondeur, la terre étant stérile depuis la profondeur de 19 m. 50. Au Sud du tépé, dans la partie ruinée par les indigènes, en contre-bas de 5 m. 80 du sommet du tépé, une tranchée



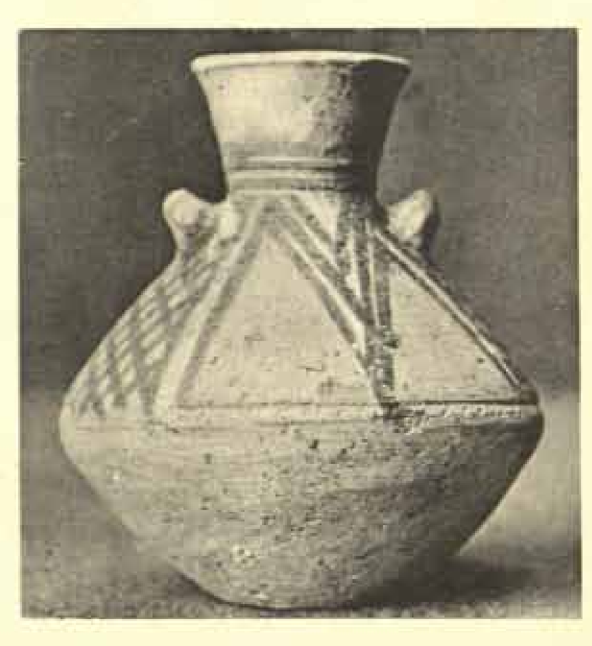
1. - Face ouest du tépé ; chantier A.



2. - Poignard de bronze ; fin du XII^e siècle avant J.-C.

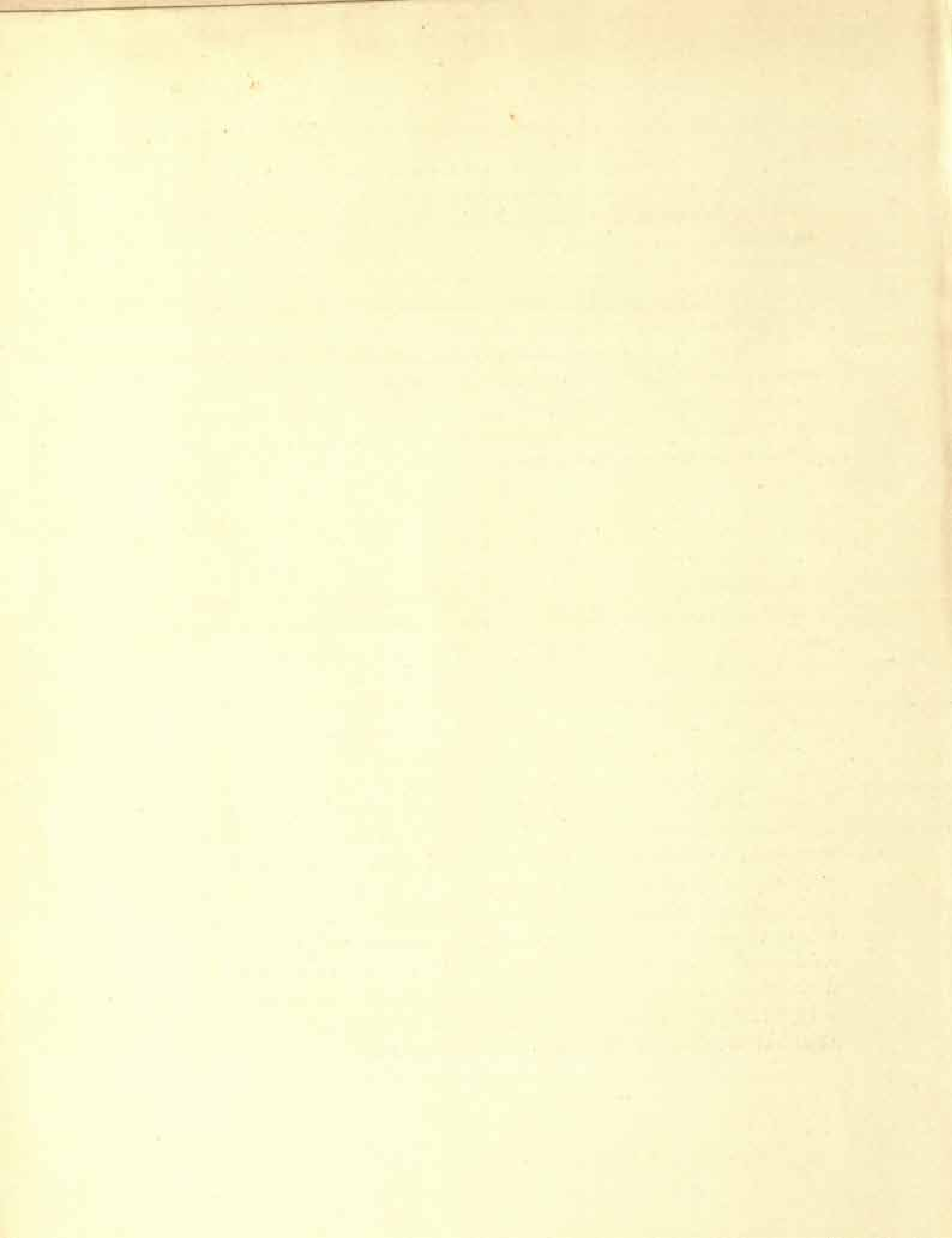


3. - Vase en terre rouge lustrée.



4. - Vase à décor rouge.

TÉPÉ-GIYAN.



accessoire A *bis* a été conduite par M. Unvala sur une profondeur de 4 m. 20, au total 10 m. depuis le haut de l'esplanade.

Sur le côté Est du monticule, nous avons ouvert une tranchée B de contrôle, longue de 20 m. ; elle a pu être poussée jusqu'à 6 m. de profondeur ; fermée à l'issue de la campagne, elle a été reprise cette année. Ses résultats ont corroboré ceux qui ont été obtenus dans les couches correspondantes de la tranchée A.

On distingue dans la partie A du tépé deux périodes : à la partie la plus profonde, de 11 à 19 m., il semble que le tépé fut un établissement et non une nécropole ; nous n'avons rencontré aucune trace d'inhumation sur toute cette profondeur ; le reste du tépé (tranchées A et B) est occupé par des tombes, particulièrement abondantes sur le côté Est.

Les tombes.

La tombe du Tépé-Giyan est de la forme la plus simple : une fosse ovalaire, creusée à même le sol, que ne délimite même pas un cercle de pierres comme dans le Louristan. Le mort est déposé dans la tombe presque toujours sur le côté, tantôt droit, tantôt gauche, le corps replié non dans la flexion forcée (position embryonnaire) mais dans la flexion relâchée (position dite « en chien de fusil »), et sans aucun souci de l'orientation. Une seule fois, le mort avait été enterré dans la position assise. Le mort était inhumé vêtu, puisque la tête est souvent parée de bandeaux de métal, la poitrine couverte de colliers, et qu'au niveau de la ceinture, se trouvent souvent des poignards dont le ceinturon ou la gaine étaient garnis de pièces de métal qui ont été retrouvées en place. La parure consiste en boucles d'oreille, bracelets, bagues, épingles à maintenir les vêtements. La seule différence entre les tombes d'hommes et celles de femmes consiste dans l'absence d'armes (poignards, têtes de flèches, de lances ou de javelines, hache, masse d'armes) pour les tombes de femmes ; autrement la parure semble à peu près la même pour les uns que pour les autres. Nous n'avons recueilli aucun miroir, ni, comme il se voit fréquemment au Louristan, aucune pièce de harnachement du cheval, en 1931. Nous n'avons relevé dans aucune tombe la moindre trace d'incinération.

A côté du mort, en même temps que ses armes, est disposée une abondante vaisselle funéraire : quelques vases de bronze (forme cylindrique à profil légèrement concave), et surtout de la céramique, disposée en majeure partie autour de la tête du mort ; les bras de celui-ci, ou au moins un de ses bras, sont repliés et ramenés vers la tête pour soutenir un vase dont l'orifice est tourné du côté de la bouche. Tantôt ces vases sont entièrement vides (offrande liquide), tantôt il y reste des os ou même des dents (offrande solide d'un petit animal ou de la tête d'un animal de plus grande taille : tête de chèvre ou même de veau). Le reste de la vaisselle semble avoir été réparti sans ordre autour du corps. Souvent une grande écuelle renversée couvrait la tête du mort pour la protéger contre le poids des terres. La tombe était, en effet, comblée sans qu'on interposât quoi que ce fût au-dessus du corps. Dans le Louristan, de grandes dalles recouvraient la tombe, ce qui explique l'état de conservation de certaines pièces de bronze très fragiles. Au Tépé-Giyan, par suite du poids des terres accumulées et de l'humidité du sol, les bronzes sont très abîmés, la vaisselle détruite, sauf lorsqu'il s'agit de récipients de petite taille, et les corps écrasés et résorbés au point que nous n'avons pu recueillir un seul crâne ; on reconnait simplement sur le sol les linéaments du squelette, qui s'effrite à mesure qu'on essaie de le dégager.

Le métal.

BRONZE

Les objets de bronze étaient très abondants, au moins dans les couches supérieures du Tépé-Giyan. Ce sont :

1° Des poignards, soit d'une seule pièce, à nervure centrale, à poignée évidée pour l'incrustation d'une garniture de bois ou d'ivoire (pl. I, 2) ; soit des lames à soie aplatie portant la trace d'un ou plusieurs rivets.

2° Des têtes de lance à douille, à lame en feuille de laurier et renforcée par une nervure centrale ; des têtes de javeline de même profil triangulaire.

3° Une hache. Celle-ci est d'une forme très différente de celles que le commerce attribue à Néhavend. C'est une lourde masse de bronze, rappelant le merlin, dont la lame, légèrement convexe depuis le sommet de la douille,

offre une plus grande concavité depuis la partie inférieure de la douille. Celle-ci, épaisse, est agrémentée de deux nervures en fort relief, qui vont mourir insensiblement sur la lame.

4° Des épingles. Elles sont de rencontre fréquente ; les unes ont une tête conique ; des stries circulaires ornent la tige au-dessous de la tête ; souvent un anneau traverse la tige au niveau du tiers supérieur. Un type plus ancien a l'extrémité supérieure, non plus en cône, mais terminée par un ou plusieurs renflements. Ces épingles, de dimensions très diverses, ont été rencontrées au niveau de la poitrine ou du bras ; elles maintenaient le vêtement.

5° Éléments de colliers, perles rondes, perles en gland de passementier, petits disques dans l'épaisseur desquels est ménagé un pertuis destiné au passage du fil.

6° Éléments de diadèmes en disques et bagues.

7° Nombreux bracelets ouverts ou fermés ; nombreuses boucles d'oreille ; spirales sans doute destinées à la chevelure.

ARGENT ET OR

L'argent n'est pas rare dans les tombes de Giyan ; il est représenté par des bagues, des bracelets, des boucles d'oreille ; l'or constitue des perles de collier, des formes que reproduit d'ordinaire le bronze et même la céramique.

Céramique.

CARACTÈRES GÉNÉRAUX

On peut distinguer deux séries parallèles de céramique du Tépé-Giyan ; l'une, *a*, composée de céramique commune, l'autre, *b*, composée de céramique plus soignée, avec ou sans peinture.

A la série *a* appartiennent des écuelles, pots, marmites, tasses de terre rouge épaisse, gobelets tronconiques grossiers.

Dans la série *b*, les formes sont plus élégantes, mais certains vases sont de pâte au moins aussi grossière que dans la série *a* ; ils rachètent cette imperfection par un décor peint qui nous les fait ranger dans cette catégorie.

Dans toute la série *b*, le potier emploie indifféremment une terre à oxyde de fer ou sans oxyde, de sorte que les mêmes formes, dans la même tombe, peuvent apparaître en rouge ou en jaune.

Le décor, pour la céramique monochrome, est noir (allant du noir brillant, épais, vitrifié, au noir gris, lie de vin) ou rougeâtre.

Le décor de la céramique polychrome est rouge, noir et blanc si l'on compte l'engobe sur lequel il est appliqué.

Tantôt l'artiste trace ses décors de chaque couleur l'un après l'autre, tantôt il les superpose ; par exemple, sur l'engobe blanc, il tracera une zone rouge et sur cette zone un décor noir.

Lorsqu'il s'agit de figures à surface peinte, l'artiste commence par dessiner les linéaments du motif, puis il remplit l'intérieur de couleur.

L'engobe est toujours extrêmement mince ; tantôt de la même terre que le corps du vase, tantôt d'une couleur différente ; certains exemplaires paraissent avoir été simplement lissés avant de recevoir le décor.

DESCRIPTION

1. — Si l'on compare le contenu des tombes de la tranchée A avec celui de la tranchée B, et les résultats des fouilles en dehors des tombes, on voit qu'il est possible de distinguer dans cette céramique *a* et *b* trois couches assez distinctes.

La 1re couche, qui va du sommet du tépé jusqu'à la profondeur d'environ 5 m. 50, comprend plusieurs sortes de céramique bien différentes. Ce sont, en allant de haut en bas :

1° Des vases de terre luisante noire ou rouge foncé, bien lissée, qui sont souvent ornés de légers godrons longitudinaux et un peu obliques ; la pâte de cette céramique est fine (pl. I, 3).

2° Des vases soit jaunâtres sans peinture, jaunâtres mais ornés d'un décor géométrique sur l'épaule, ou bien grisâtres sans peinture ; leur forme est celle de deux troncs de cône aplatis, réunis par leur base, et leur col a le profil d'un tronc de cône renversé. Le tour de la panse est orné de petites stries en creux formant arête de poisson (pl. I, 4).

En même temps que ces vases, on rencontre des récipients de forme ornementale (aryballe, calice à anse, sorte de chope à anse tourmentée, vase en



1. - Vase en terre noire lustrée.



2. - Vase en terre blanche.

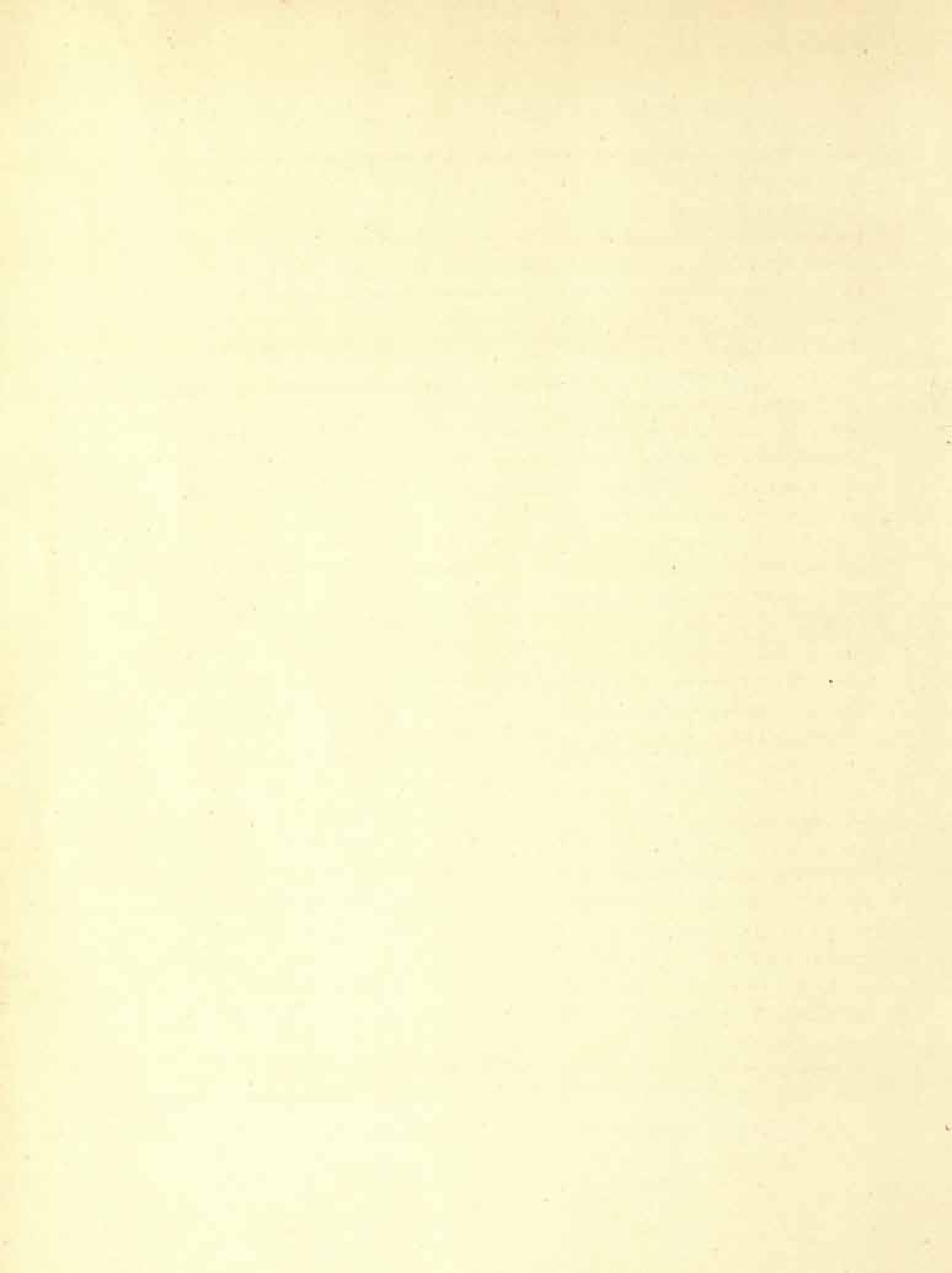


3. - Vase caliciforme à décor.



4. - Vase trépied à godets.

TÉPÉ-GIYAN.



forme d'œuf orné de picots en relief), dont la terre, d'un noir-gris métallique, est soigneusement lissée (pl. II, 1); quelques-uns de ces vases sont de terre jaune ocre et du même poli. Il semble bien que ces vases, par leur forme et par leur couleur, soient l'imitation de récipients en métal.

3° Vases caliciformes avec ou sans anse, d'une terre jaune-rosé, fine mais pas aussi polie que dans les spécimens précédents ; les uns sont sans peinture, les autres sont ornés de motifs géométriques, lignes verticales le long du col, triangles remplis de hachures, motif tiré d'une fleur stylisée ; un de ces vases portait une représentation d'oiseau (pl. II, 3).

4° Vases de formes variées, cruches, bols hauts ou évasés, dont le décor se compose uniquement de raies horizontales plus ou moins espacées; la terre de ces vases est, en général, blanche, plus pâle que celle des caliciformes; parfois la ligne qui forme le sommet du décor est garnie de place en place de petites saillies imitant une frise de créneaux minuscules (pl. II, 2).

Vases de même terre, en forme de cratères avec ou sans anse, de « bocal à poisson rouge », de calice peu caréné ; le décor se compose de triangles ou de rectangles ornés d'un treillis serré ; dans les réserves se voient des oiseaux à silhouettes de petits coqs, la queue en éventail, et des rosaces en soleil. Une variété de ces vases, de terre plus chamois, est décorée uniquement de ces soleils et non plus d'oiseaux, dans les réserves laissées par le géométrique.

La 2e couche, qui va d'environ 5 m. 50 à 7 m. 50, est constituée par des vases dont la pâte est plus foncée que celle des vases précédents ; plus de récipients blancs, mais d'un rouge brique soutenu. Les formes principales sont : 1° le vase légèrement en sablier, supporté par trois pieds et orné de raies circulaires séparées par des lignes ondulées ; parfois de petits godets sont soudés sur le bord du vase (pl. II, 4) ; 2° vases en forme de pot à fleur, de même décor, avec cercles concentriques au niveau du bord et coupés par ce bord (pl. III, 1) ; 3° enfin des vases ornés comme les vases-trépieds, ou portant entre les lignes circulaires de petits triangles ; ce sont des cratères aplatis, des cruches peu hautes.

La 3e couche, qui va de 7 m. 50 à environ 10 m., se compose, comme la première, d'exemplaires bien différents : 1° récipients de terre parfois rouge, mais surtout blanc-jaunâtre, en forme de marmites ou de tasses à anse, à fond en large poche. Au décor en lignes horizontales se joignent de fines hachures

entrecroisées qui donnent à cette céramique son aspect caractéristique (pl. III, 2) ; parfois (sur les grands spécimens), le décor par incisions en arête de poisson s'ajoute au décor peint. Certains de ces vases (de grande taille) portent au col de petits boutons en relief, par groupe de deux ou de trois ; parfois ces boutons sont simplement peints ;

2° Des vases dont la forme rappelle les spécimens que nous venons de décrire, mais dont le décor plus discret, placé au niveau du col, est composé de petits groupes de hachures, rappelant des touffes d'herbe (pl. III, 3).

Des vases de très grande taille, épais, d'une terre allant du jaune mastic au rosâtre, en forme de marmite à rebord en bourrelet, et dont le décor, placé sur l'épaule du vase, se compose, soit d'un oiseau (l'aigle), dont les ailes sont éployées, tellement stylisé qu'à première vue on le prendrait pour un motif végétal ; de petits oiseaux vus seuls ou l'un au-dessus de l'autre, en file, rappelant l'oiseau d'eau voguant sur un étang ; de longues barres incurvées terminées à chaque extrémité par une tête d'oiseau et dont la partie convexe se hérisse d'une multitude d'appendices (pl. III, 4) ; cet ornement, que nous appellerons « l'oiseau-peigne », est parfois isolé, souvent présenté par deux ou par trois, et même associé à des petits oiseaux du type précédent. Le reste du décor se compose de lignes d'eau, de raies circulaires, de zones de treillis, de décor en arête de poisson, et de sortes de soleils contenus dans un grand cercle. Une variété de ces vases, de même pâte, est décorée d'un motif imité sans doute de l'aigle aux ailes éployées, mais tout à fait déformé ; il semble composé de deux palmes onduleuses ; à leur réunion deux points et une ligne courbe rappellent une tête d'animal, vue de face.

D'autres exemplaires sont décorés de rosaces en soleil et de damiers.

II. — Nous touchons maintenant (profondeur 11 m. jusqu'à 19) à un niveau où nous n'avons plus rencontré de tombes, mais : une multitude de fragments de céramique, toujours trop peu nombreux, sauf une fois, pour que le vase pût être reconstitué. Par la forme des fragments, il semble que ces vases étaient le plus souvent de grands gobelets à profil un peu galbé et des cratères. Les parois sont parfois très minces, quelquefois assez épaisses ; la terre est jaune-verdâtre, compacte, plutôt fine et d'ordinaire bien lissée. Le décor est d'une infinie variété. C'est avant tout du géométrique, mais l'animal (surtout le bouquetin à cette époque) y est aussi représenté. La couleur est du noir



1. - Décor à hachures en touffes d'herbes.



2. - Décor à hachures en quadrillé.

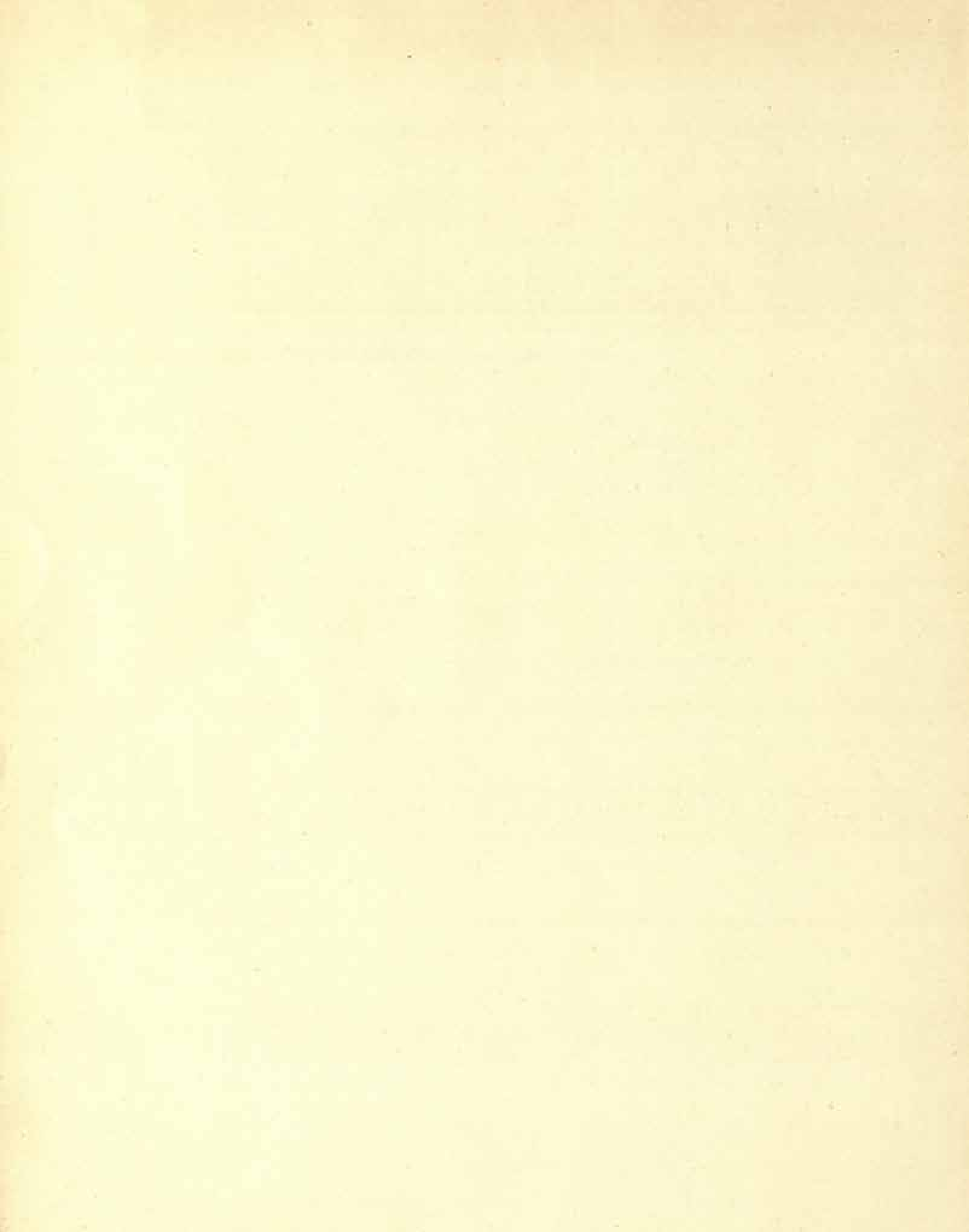
3. - Vase en terre rouge à décor noir.





4. - Marmite à décor en « oiseaux-peignes ».

TÉPÉ-GIYAN.



mat ou brillant de la suie, parfois déposée en taches épaisses qui se sont à demi vitrifiées à la cuisson (fig. 1).

Notons, au cours de la fouille, la présence de fragments de terre fine,

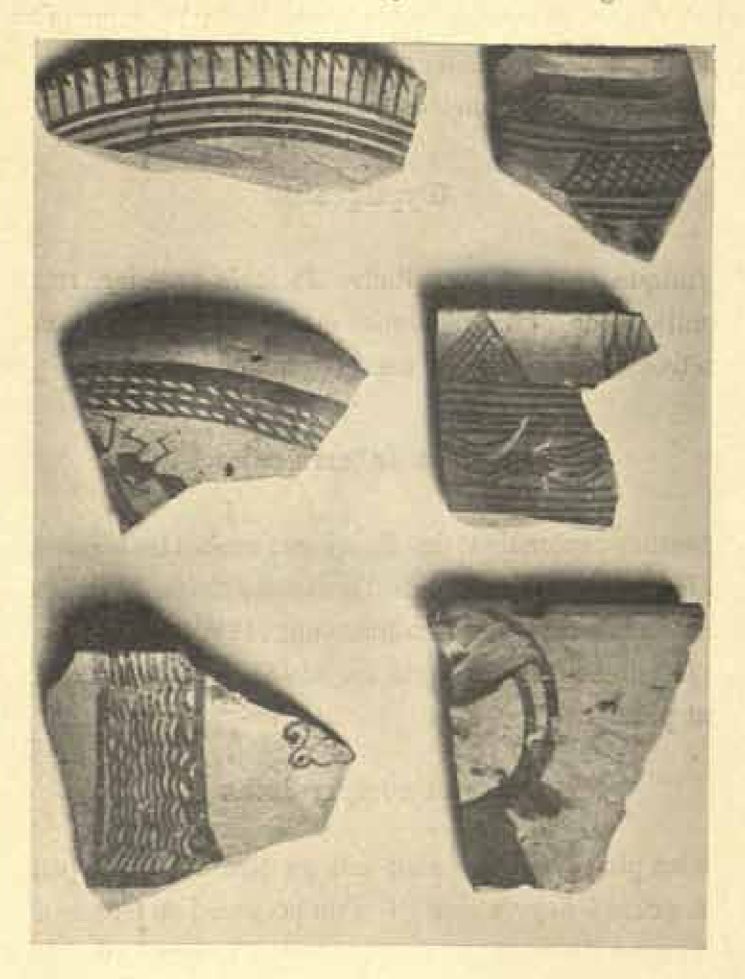


Fig. 1. — Tessons recueillis sous la nécropole.

minces et plus jaunes, dont le décor en noir ou en brun-rouge est une frise de traits crochus ou de petits oiseaux très schématisés (fig. 1, en haut à gauche).

Nous remarquerons que, malgré l'incroyable diversité des genres et des types, aucune variété de ces vases ne reste isolée ; chacune tient par quelque point à l'une des autres séries. Nous voyons tout d'abord la tradition du décor peint persister de bas en haut du tépé ; les soleils qui accompagnent les oiseaux-

peignes, par exemple, trouvent un écho dans les petits soleils qui ornent les cratères aux coqs de la 1re couche ; de même, les lignes crénelées des vases de cette couche se voient dans la bordure des triangles des vases aux coqs du même niveau et des vases rouges du 2e niveau. Il n'est pas jusqu'au répertoire géométrique de la première couche qui ne se retrouve dans la couche la plus profonde, aux combinaisons pourtant beaucoup plus riches.

Glyptique.

Peu de glyptique ; à part un cylindre de style grossier, représentant un homme et un animal, la fouille n'a donné que quelques cachets en bouton, en pierre blanche très tendre, ornés de dessins géométriques.

Figurines de terre cuite.

Plusieurs tombes contenaient des figurines ; ce sont les formes habituelles : capridés, bovidés très grossiers, mais d'ordinaire striés de lignes de couleur. Quelques spécimens de figurines féminines ont été recueillis ; c'est toujours le même type de la femme nue qui porte ses mains à sa poitrine ; la chevelure, les yeux étaient peints.

Dates et comparaisons.

Les tombes les plus proches du sol ont pu être datées de peu avant 1000 avant notre ère, grâce à la présence : 1° d'un poignard de fer ; 2° d'un poignard de bronze de la forme de ceux que l'on connaissait pour être de cette époque (pl. I, 2), et dont un spécimen, au nom du roi Mardouk-nâdin-ahê (1116-1101), appartient depuis peu au Louvre ; 3° d'un fragment de pendentif en argent analogue à ceux que renfermait le trésor de fondation du temple de Shoushinak à Suse ; 4° de vases caliciformes dont le profil est très voisin de vases trouvés à Assur dans la couche de même époque.

Dans la couche la plus profonde, où l'outillage était d'obsidienne, puis de silex, la céramique s'apparente à la céramique de Suse et de Moussian. Le style I de Suse est représenté par des frises d'oiseaux ou de stylisations déri-

vées de l'oiseau, et notamment par les ornements en forme de « peigne », terminés à chaque extrémité par une tête d'oiseau ; le style I *bis* peut être rapproché du style des innombrables tessons de Giyan, au point que certains spécimens pourraient être indifféremment attribués à l'une ou à l'autre source.

Le style II de Suse, avec ses oiseaux d'eau à silhouette de cygnes, a son équivalent à Giyan.

Les cachets enfin sont de tous points semblables à ceux qu'a donnés le tell de Suse.

Voici donc une preuve de plus de la dispersion, sur tout le territoire de l'Iran, de la civilisation qui apparaît à Suse, à la plus haute époque.

Mais, pour la première fois, les trois styles I, I *bis* et II se trouvent réunis dans la même fouille, et voici d'une façon très nette leur ordre d'apparition : touchant au sol vierge, et sur une épaisseur d'environ 8 mètres, se voit la céramique I *bis* ; vers la fin de la couche, quelques spécimens du style I s'y trouvent mêlés ; directement au-dessus de cette couche, apparaissent, sur une épaisseur de 3 mètres, les céramiques des deux styles I et II, dont les spécimens sont mélangés dans le bas de la couche et dont les motifs sont souvent combinés sur un même vase. Nous reviendrons sur ces résultats ; nous pensons que cette brève énumération suffit à en indiquer l'importance.

La céramique plus récente de Giyan n'en a pas moins sa personnalité.

Si les diverses séries de vases rencontrées dans les couches supérieures du tépé se relient par quelques points à la céramique des couches inférieures, ce n'en est pas moins une céramique nouvelle, très originale (vases aux hachures, trépieds, vases à décor en lignes horizontales, à coqs, à pâte noire brillante, etc.), extrêmement variée et parfois d'une très habile technique. Voisine de la céramique du Louristan, elle ne se confond pas avec elle ; malgré les influences qu'elle paraît avoir subies (vases noirs lustrés, décor en lignes horizontales), c'est une des plus belles variétés de la céramique du plateau de l'Iran.

G. Contenau et R. Ghirshman.

KHIRBET EL-SANÉ

PAR

GEORGES PLOIX DE ROTROU et HENRI SEYRIG

Au début de 1932, un antiquaire de Hama présenta au Service des Antiquités deux bas-reliefs qui parurent mériter une enquête plus approfondie. Celle-ci révéla qu'ils avaient été découverts par des Bédouins au lieu dit Khirbet el-Sané, à 56 km. environ au Sud-Est de Salamiyé, dans le Djebel Bil'as. Une mission fut alors confiée à M. Ploix de Rotrou, aidé de M. Soubhi Saouaf, en vue d'explorer le site. Les fouilles commencèrent le 1er septembre et durèrent une semaine, parmi de grandes difficultés, qu'occasionnaient notamment l'absence d'eau potable sur les lieux et l'éloignement de tout lieu habité [1].

Khirbet el-Sané se trouve sur la piste de Palmyre à Oqeiriba, village identifié par M. Musil avec la station d'Occaraba [2], que les itinéraires placent sur la route de Palmyre à Apamée sur l'Oronte [3]. Peut-être Khirbet el-Sané est-elle la station de Centumputea, qui n'est pas encore reconnue, et que les itinéraires placent à 26 ou 27 milles romains au Sud-Est d'Occaraba : la distance de Khirbet el-Sané à Oqeiriba n'est guère que d'une vingtaine de kilomètres, mais les distances données par les itinéraires ne méritent pas une confiance aveugle. Il faut attendre, pour en décider, les résultats d'une étude méthodique de cette route, dont la photographie aérienne préciserait sans doute plus d'un détail.

Les ruines, que décelaient deux monticules de terre rougeâtre au flanc d'un léger mouvement de terrain, avaient été déjà mises à contribution par les fouilleurs clandestins. La hauteur actuelle des murs, tels qu'ils apparaissent après déblaiement, va parfois jusqu'à 1 m. 10, mais ailleurs, il n'en subsiste

[1] Le village le plus proche est situé à une vingtaine de kilomètres. C'est celui d'Oqeiriba.

[2] MUSIL, *Palmyrena*, p. 48 s. ; 244 ; DUSSAUD, *Syria*, 10, 1929, p. 53. La localité est orthographiée Uzeribat sur la carte au 200.000e.

[3] Sur cette route, voir DUSSAUD, *Topographie historique de la Syrie*, carte no XIV et p. 255 ; HONIGMANN, *Syria* (Pauly-Wissowa), p. 1672.

que quelques traces au ras du sol. Notre figure 1 donne le plan de l'ensemble ; on y verra que les édifices sont orientés sensiblement à l'Est.

Le local le plus ancien est celui qui porte sur le plan le nº 1, et l'on voit que les murs du local adjacent viennent s'appliquer contre les siens. C'est une petite cella, large de 4 m. 50 et profonde de 6 m. 80, avec porte à l'Est. La paroi du fond a été percée d'une baie de 1 m. 30, qui s'ouvre sur une petite niche, profonde de 2 m. 50, dont la construction est postérieure. Les murs

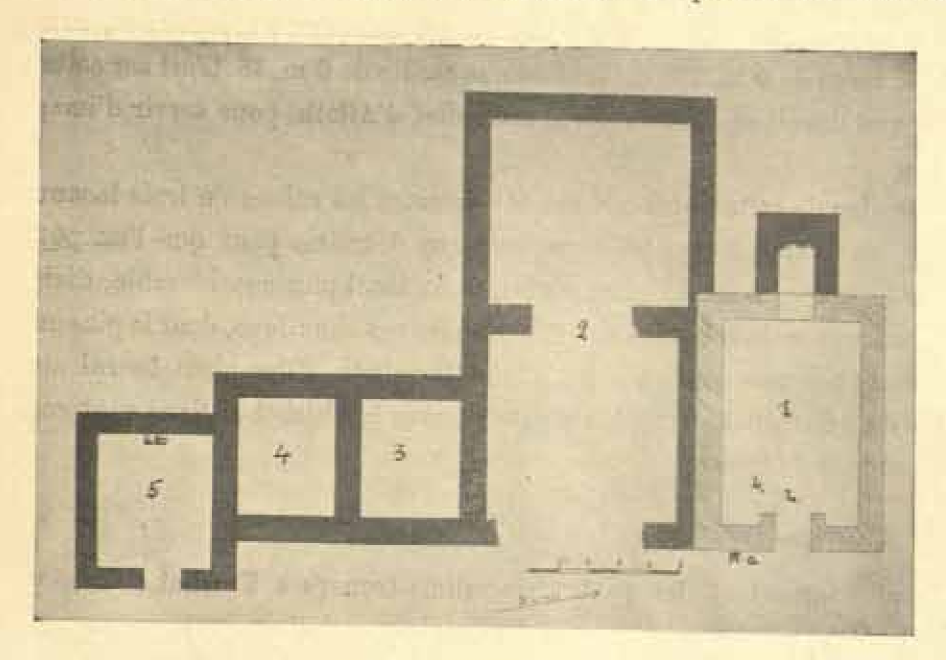


Fig. 1. — Khirbet el-Sané.

de l'édifice, construits en moellons liés avec de la terre, sont fondés sur le roc, si bien que l'on n'a trouvé aucune trace d'une installation plus ancienne. Dans le voisinage de la niche ont été découverts deux petits autels à encens, très grossièrement taillés, mais dont la forme rappelle exactement celle des autels à cupule que les Palmyréniens dédiaient à Baalshamin (fig. 4) [1]. Près de la porte de la cella, à l'intérieur de celle-ci, se trouvaient deux lampes de terre, et devant la porte fut exhumé un fragment de relief représentant un dieu cavalier. La céramique recueillie dans la fouille est si fragmentaire qu'elle

[1] Voir les divers types de ces autels, réunis par M. Chabot : *C. I. S.*, II, *ad n.* 3972.

ne peut être décrite en détail. Elle remonte à l'époque romaine, comme tous les vestiges provenant du site.

Un second temple occupait l'aile Sud de l'ensemble (nº 5 du plan). Il se compose d'une simple cella, large de 3 m. 75 et profonde de 4 m. 40. C'est là que s'est exercée, avant l'exploration, l'activité des fouilleurs clandestins, qui y ont mis au jour un grand relief dédié à Allâth et à Rahm, ainsi qu'un petit relief d'Allâth, abandonné par eux dans les déblais. Contre la paroi Ouest de la salle est appliquée une base en pierres grossièrement assemblées, haute de 0 m. 73, large de 0 m. 75, et formant une saillie de 0 m. 35. C'est sur cette banquette que devait se dresser le grand relief d'Allâth, pour servir d'image de culte.

Entre les deux temples ont été découvertes les ruines de trois locaux distincts : deux salles à peu près carrées, trop détruites pour que l'on pût distinguer l'emplacement de leurs portes, et un local plus considérable, divisé en deux par un mur de refend. La destination de ces chambres, dont la plus grande était peut-être une cour, n'a pu être déterminée. Elles n'ont fourni aucune espèce de trouvailles. Tous les objets trouvés à Khirbet el-Sané sont conservés au musée de Damas.

⁂

Le plus important des quatre bas-reliefs trouvés à Khirbet el-Sané [1] représente Allâth, vêtue à la grecque d'une tunique et d'un manteau, et porteuse de l'égide (planche IV, 1). La déesse trône entre deux lions, sa main droite tient une lance, sa main gauche est brisée. Sa tête est protégée par un casque à cimier. A gauche, le donateur, tête nue, brûle l'encens sur un pyrée de métal. La dédicace, que M. Cantineau publiera d'autre part avec quelques menus fragments recueillis dans la fouille, associe Allâth à Rahm, comme le faisait déjà une inscription de Palmyre, par laquelle six colonnes de la rue de Damas étaient dédiées à Shamash, à Allâth, et à Rahm [2].

Un second bas-relief [3], malheureusement très mutilé, représente également

[1] Hauteur 0.57 ; largeur 0.50.

[2] Cantineau, *Inventaire des inscriptions de Palmyre*, 5, 8. La dédicace de notre bas-relief se traduit : *A Allâth et à Rahm, Rabbêl fils de Aoneida fils de Yado. Que l'on se souvienne de Shalmê fils de Cassianus.*

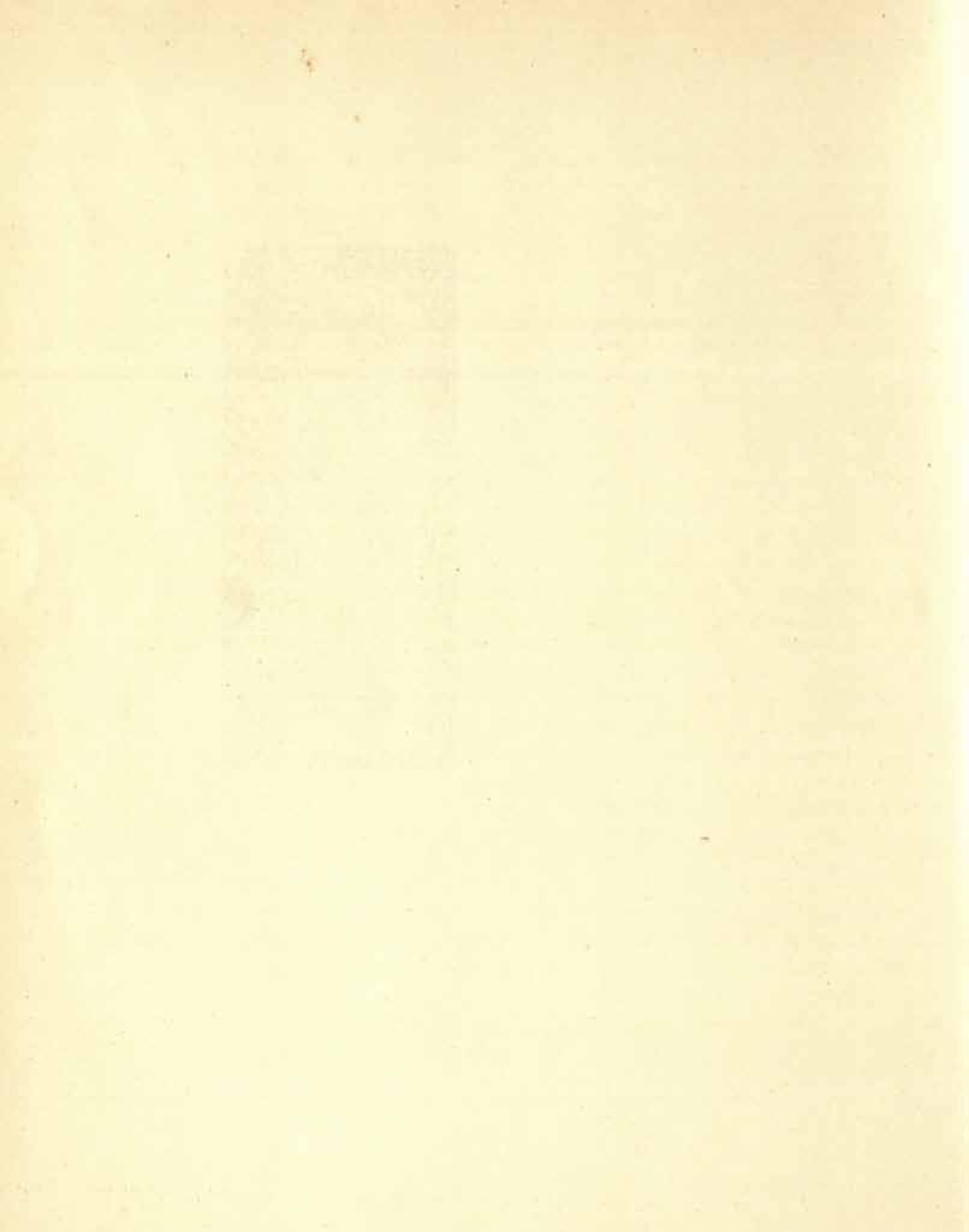
[3] Hauteur 0.32 ; largeur 0.30 ; épaisseur 0.14.



1. - Bas-relief d'Allath.

2. - Bas-relief de Némésis (face).

KHIRBET EL-SANÉ.



une déesse assise entre deux lions, et l'on ne peut guère hésiter à reconnaître en elle la même Allâth (planche V, 2). A droite, on distingue le pied d'un pyrée, sur lequel un sacrificateur devait offrir l'encens. A gauche, au contraire, se tient une figure vêtue d'une longue tunique flottante, qu'une ceinture large et lâche retient autour des reins ; un manteau est posé sur ses épaules ; sa main droite s'appuie sur une lance ou sur un sceptre long, sa main gauche tient le petit bouclier rond des archers de Palmyre. La tête fait malheureusement défaut. Nous ne croyons pas que le répertoire de la sculpture palmyrénienne contienne encore aucune figure de cette espèce. La longueur du vêtement ne paraît convenir qu'à une déesse, et le bouclier trahit une déesse guerrière, dont la compagnie est sans doute très naturelle pour Allâth, mais que nous ne croyons pouvoir identifier à aucune divinité qui nous soit connue. Peut-être aussi la déesse assise est-elle simplement Atargatis, auquel cas on pourrait reconnaître Allâth à ses côtés.



Fig. 2. — Némésis, trouvée à Khirbet el-Sané.

Les deux pièces que nous venons de décrire proviennent du petit temple. Un troisième bas-relief [1] a probablement la même origine, ayant été vendu à Hama par les fouilleurs clandestins avec le bas-relief dédié à Allâth et à Rahm, mais il n'est pas absolument impossible qu'il vienne de quelque autre salle de Khirbet el-Sané. Il représente Némésis (planche IV, 2, et fig. 2), vêtue d'une tunique et d'un manteau. Sa tête est couverte d'un simple voile qu'elle écarte de la main gauche : curieuse transposition du geste accoutumé d'Adrastée, qui écarte sa tunique pour se cracher sur le sein. La déesse porte un gros collier de perles et des boucles d'oreille ; elle s'appuie de la main gauche sur une roue.

[1] Hauteur 0.35 ; largeur 0.17.

Un quatrième bas-relief provient du grand temple (planche V, 1). Ce qui en subsiste [1] montre un cheval marchant à droite et portant un cavalier. Un carquois et l'étui d'un arc, tous deux ornés d'un décor en spirale, sont attachés à la selle. Le cavalier porte l'habit ordinaire des soldats de Palmyre : tunique courte (que la mutilation du bas-relief empêche de voir ici) et manteau enveloppant les reins et les cuisses, roulé autour de la taille et laissant pendre sur le devant sa lisière frangée. Ce costume paraît avoir été donné à plusieurs dieux, tels Keraunos sur le bas-relief du musée de Bruxelles [2], et Azizou sur un bas-relief du musée de Damas [3]. Aussi ne permet-il aucune identification. Une inscription, gravée sur le relief nous aurait peut-être renseignés, mais il n'en subsiste que quatre chiffres de la date.



Fig. 3. — Petit autel provenant de Khirbet el-Sané.

Outre ces quatre bas-reliefs, la fouille de Khirbet el-Sané a fourni une tête casquée d'Allâth (planche V, 3) et quelques menus fragments qui ne méritent pas de mention spéciale. Il n'est pas absolument exclu que la tête d'Allâth appartienne au bas-relief mutilé. Mentionnons enfin un petit autel orné d'un buste en bas-relief, que les fouilleurs clandestins ont apporté à Hama avec le reste de leur butin, sans que l'on sache dans quelle salle ils l'ont découvert (fig. 3).

⁂

La guerrière Allâth, identifiée à Minerve, est une déesse arabe dont le culte est bien attesté en Émésène [4]. Mais il ne l'est pas moins bien à Palmyre,

[1] Largeur 0.29 ; hauteur 0.31 ; épaisseur 0.10.

[2] *Syria*, 13, 1932, pl. XVIII.

[3] Ingholt, *Studier over Palmyrensk Skulptur*, pl. VII, n° 2.

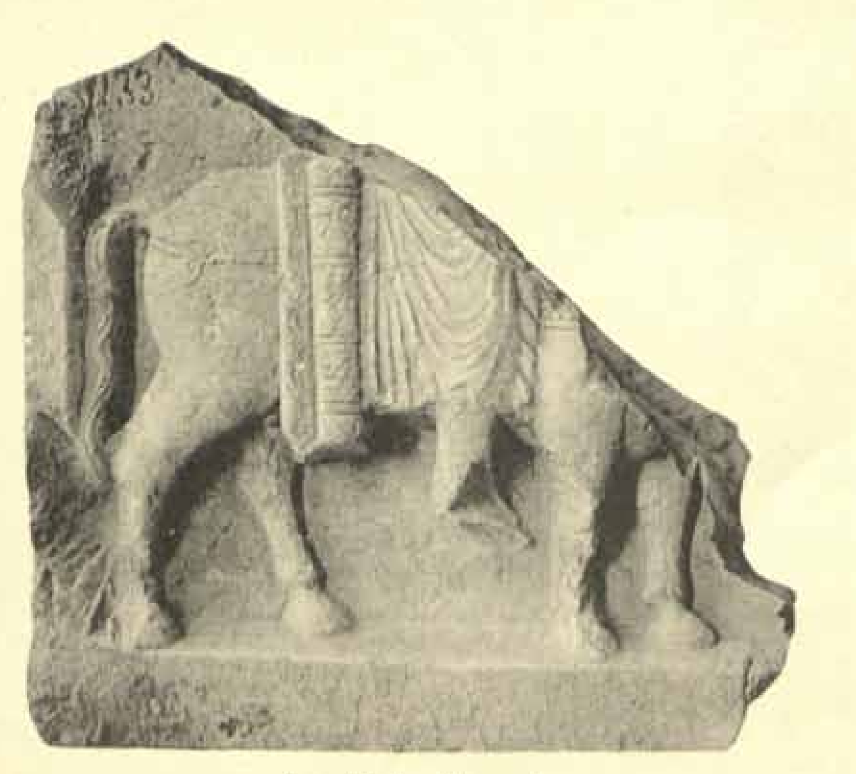
[4] Voir les références données dans *Syria*, 13, 1932, p. 53, note 1.



3. - Tête d'Allath.



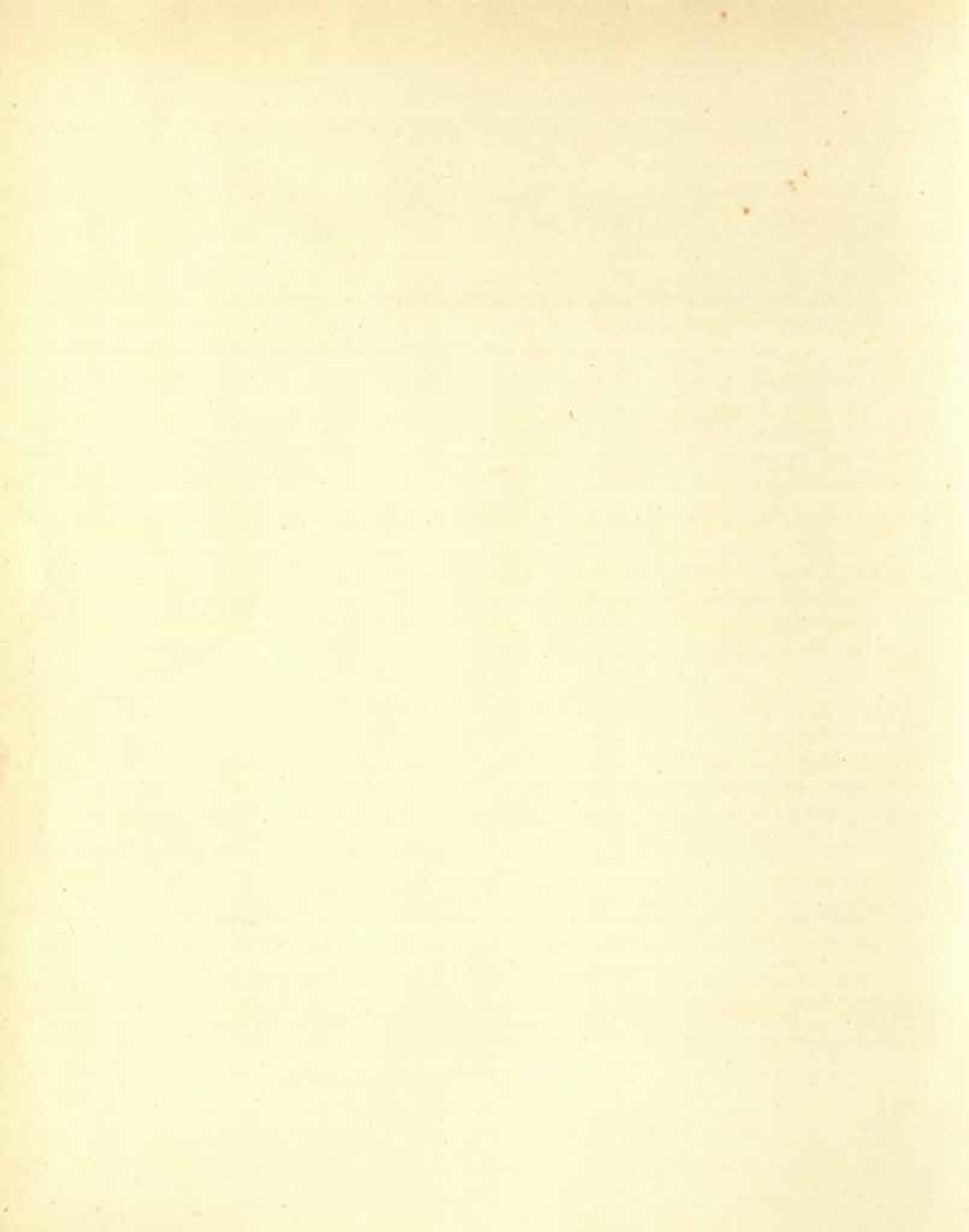
4. - Bas-relief d'Atargatis, provenant de Salamiyeh.



1. - Bas-relief d'un dieu cavalier



2. - Bas-relief mutilé d'Allath.



et l'on a vu que Khirbet el-Sané se trouvait probablement sur une des routes qui reliait cette ville à la vallée de l'Oronte, de sorte que ses dieux peuvent avoir été ceux des caravaniers palmyréniens, dans le dialecte desquels est justement rédigée notre dédicace à Allâth et à Rahm. Ce dernier dieu est arabe lui aussi, et paraît avoir été fort considéré à Palmyre ; il n'est encore connu en dehors de cette ville que par des inscriptions sabéennes et safaïtiques [1]. La nouveauté de nos bas-reliefs est donc plutôt d'ordre iconographique. Allâth, en effet, y trône entre deux lions, et comme la Syrie n'a encore fourni, croyons-nous, aucune image analogue [2], il est probable que ce type est né sous l'influence de celui d'Atargatis, dont c'est l'aspect ordinaire. Le culte de celle-ci, bien établi à Palmyre, l'était aussi dans les environs de Salamiyeh (Salaminiade), comme le prouve un petit bas-relief inédit (planche V, 4) dont la publication ne semble pas inopportune ici [3], bien que sa provenance exacte ne soit pas connue. Faut-il conclure de cette analogie formelle à une identification des deux déesses ? Il ne paraît pas invraisemblable que beaucoup de gens ne fussent sensibles aux traits qu'elles avaient en commun, mais elles semblent bien avoir toujours joui, à Palmyre, de deux cultes distincts [3], et il n'est pas certain que le lion ait semblé aux Syriens un attribut tellement exclusif d'Atargatis, qu'ils n'aient pu le donner aussi à la plus belliqueuse des déesses syriennes. Il faut donc se garder d'une conclusion trop précise.

Le bas-relief de Némésis, nous l'avons dit, provient sans doute du même temple que ceux d'Allâth. A elle seule, cette circonstance ne saurait inciter à croire que les deux déesses fussent assimilées, mais on peut dire qu'une telle hypothèse, récemment émise avec beaucoup de doute par l'un de nous sur la foi d'un autre bas-relief, en reçoit peut-être un commencement de confirmation. Le nom d'Athéna — c'est-à-dire, à Palmyre, celui d'Allâth — est inscrit

[1] Sur Rahm, outre le texte cité plus haut, note 5, voir NIELSEN, *Altarabische Kultur*, p. 248, note 4 ; *CIS*, IV, 40 ; FÉVRIER, *Religion des Palmyréniens*, p. 13.

[2] M. DUNAND (*Syria*, 7, 1926, p. 331, pl. LXIII) a attribué à Allâth, sur un linteau de Soueida, un lion qui paraît s'élancer sur la déesse, mais cet animal appartient plutôt au dieu placé à côté d'Allâth.

[3] Bas-relief du Musée de Damas. Provient de Salamiyeh. Hauteur 0.32 ; largeur 0.32.

[4] Les images d'Atargatis sur les tessères (encore inédites, croyons-nous, car l'identité de la déesse n'est pas certaine sur la tessère publiée par M. ROSTOVTZEFF, *Caravan Cities*, pl. 21) ne sont pas armées, et celles d'Allâth (par exemple *Syria*, 13, 1932, pl. LV, et un autre bas-relief inédit) n'ont aucun attribut d'Atargatis.

au-dessus de l'image de Némésis sur le bas-relief palmyrénien du Musée de Bruxelles : la trouvaille de Khirbet el-Sané paraît indiquer que cette rencontre n'est pas due au hasard. Il suffira de renvoyer le lecteur aux pages où sont exposées les raisons possibles de cette confusion [1].

Il est impossible de déterminer à qui était voué le plus grand des deux temples de Khirbet el-Sané.

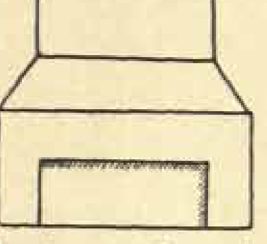


Fig. 4. — Autel à cupule trouvé à Khirbet el-Sané. Haut. 32 cm.; larg. 14 cm.

*
* *

Pour ce qui est de la date des monuments, les seuls indices dont nous puissions faire état sont fournis par le style des sculptures. M. Ingholt, avec sa complaisance et sa compétence habituelles, a bien voulu examiner les photographies de ces objets, et nous faire connaître ses conclusions, que nous reproduisons ici.

Le fragment qui représente un dieu cavalier porte une date, que la mutilation de la pierre a réduite au chiffre des dizaines et à celui des unités : 42. En prenant pour base l'ère des Séleucides, on peut hésiter entre 30, 130 et 230 après J.-C. Seules les deux dernières dates peuvent entrer en ligne de compte, et M. Ingholt inclinerait plutôt à la plus récente des deux, bien que la petitesse des parties drapées ne permette pas de constatations assez précises pour écarter absolument la première.

Le bas-relief dédié à Allâth et à Rahm est attribué par M. Ingholt au milieu du IIIe siècle. Les paupières très accusées des personnages sont d'un type qui n'apparaît à Palmyre que dans la seconde moitié du IIe siècle [2], et l'habitude de mettre un pan de vêtement dans la main des personnages est caractéristique de ce que M. Ingholt nomme le *groupe n° 3*, dont les spécimens datés sont postérieurs à l'an 200 [3]. De plus, la barbe du donateur est indiquée par un piquetage qui rappelle celui de plusieurs bustes palmyréniens datés de cette

[1] *Syria*, 13, 1932, p. 53, 56.

[2] Ingholt, *Studier over Palmyrensk Skulptur*, nos 416 ; 446 ; 447 ; 452. Également 70 ; 73 ; 74 ; 290 ; 468 ; 471 ; 501 ; 502.

[3] *Ibid.*, p. 121.

époque [1]. A quoi l'on doit ajouter que ce donateur, Shalmê fils de Cassianus, n'est probablement autre que Julius Aurelius Shalmè, fils de Cassianus fils de Manai, chevalier romain qui érigea, en avril 267, une statue de Vorod dans la grande colonnade de Palmyre [2].

Le deuxième fragment d'un bas-relief d'Allâth semble appartenir aussi au IIIe siècle. Il en est de même pour la Némésis, dont le vêtement présente des plis traités avec un naturalisme dont les œuvres plus anciennes sont exemptes [3].

Selon toute vraisemblance, c'est donc au IIIe siècle que remontent les antiquités de Khirbet el-Sané.

Janvier 1933.

GEORGES PLOIX DE ROTROU.
HENRI SEYRIG.

(1) *Ibid.*, n° 25 (daté de 240); 70; 297 s.

(2) C. I. S., II, 3943. CANTINEAU, *Inventaire des inscriptions de Palmyre*, 3, n° 6.

(3) On comparera ces plis, par exemple, avec ceux de la pièce reproduite par M. INGHOLT, *Studier over Palmyrensk Skulptur*, n° 3, qui est datée de 130.

NOTE COMPLÉMENTAIRE
SUR LES *NUMERI* SYRIENS DE LA NUMIDIE ROMAINE

PAR

JÉRÔME CARCOPINO

Longtemps les érudits se sont entendus pour ramener à de très humbles proportions l'histoire du corps d'occupation syrien implanté par Rome au sud de la Numidie impériale.

1° On le cantonnait, à partir du règne de Caracalla et jusqu'au règne d'Alexandre Sévère, sur l'emplacement et le voisinage immédiat de *Calceus Herculis* (El Kantara), où avaient été découverts les premiers textes épigraphiques qui nous informèrent de son existence [1].

2° On le réduisait à une seule formation : le *numerus Palmyrenorum*, du nom sous lequel il est désigné sur plusieurs inscriptions d'évidente lecture [2]. Deux d'entre elles mentionnaient bien à la place un *numerus* inscrit, ici par les sigles *N. H.* et là, croyait-on, en toutes lettres sous l'appellation, que ces sigles devaient abréger, de *numerus Herculis* [3]. Mais comme on ne doutait pas de cette leçon, apparemment garantie par le déchiffrement dû à Léon Renier d'une pierre que personne n'avait plus rencontrée après lui, on supposait que, sous le règne de Caracalla, auquel appartenaient les deux inscriptions précitées, cette dénomination avait été empruntée comme un surnom provisoire par le *numerus Palmyrenorum*, dans les débuts de son installation à *Calceus Herculis*, au héros éponyme de cette localité [4].

[1] Cagnat, *Armée romaine d'Afrique* [2], p. 206 : « Les documents datés découverts à El Kantara sont du temps de Caracalla et de Sévère Alexandre. » Cf. Gsell, *Atlas Archéologique de l'Algérie*, fe 37, n° 52: « Là (à El Kantara) tenait garnison... le *numerus Palmyrenorum*. »

[2] *C. I. L.*, VIII, 8795, 18007, 18008, 18026.

[3] *C. I. L.*, VIII, 2494 et 2496.

[4] Cagnat, *Ibid.* : « Il est à noter qu'elle (cette troupe) est appelée dans quelques textes *numerus Herculis*, dénomination que l'on emprunta au lieu où elle était campée, le *Calceus Herculis*. Mais ce n'était là qu'un surnom qui disparaît d'ailleurs avec Caracalla, sous lequel il était apparu. » Cf. Gsell, *Atlas Arch. de l'Algérie*, fe 37, n° 51 : « le *numerus Palmyrenorum* appelé aussi *numerus Herculis*. »

3° On tombait généralement d'accord, dans ces conditions, pour faire remonter plus haut la formation de cette unité ; et sur la foi d'une épitaphe de Lambèse, rédigée en palmyrénien et datée de 461 de l'ère séleucide, soit de 149-150 après J.-C., on en attribuait la création au règne d'Antonin le Pieux (138-161) [1].

En fin de compte, on ne s'étonnait pas plus du silence de l'épigraphie sur le *numerus Palmyrenorum* dans la période antérieure à sa présence à El Kantara que de celui où il retomba après Alexandre Sévère. Un *numerus* ne rassemblant jamais que quelques centaines d'hommes, un millier tout au plus, la disparition comme l'apparition de cette unité isolée n'était, à tout prendre, dans l'ensemble de l'occupation militaire de la Numidie, qu'un épisode sans grande portée ni conséquence ; et cette opinion semblait, j'en conviens, se dégager tout naturellement de la confrontation de la dizaine de textes qui, jusqu'il y a quinze ans, ont constitué à cet égard tout notre dossier.

Seulement, les circonstances ont voulu qu'à ce moment un Français, M. de Vulpillières, vînt vivre en ermite à El Kantara, au milieu des indigènes, et que, passionné pour le passé de sa patrie d'élection, il se dévouât entièrement à une tâche que lui ont progressivement facilitée les sympathies des Arabes, ses voisins, et qui a consisté à rechercher infatigablement dans les gourbis des villages d'El Kantara, sous les palmiers de l'oasis, et jusque dans les solitudes dont elle est entourée, les pierres romaines du pays, et à les faire transporter à ses frais, avec les plus grandes précautions, sur la terrasse attenant à sa maison de pisé. A mesure que M. de Vulpillières a ainsi multiplié ses sauvetages et ses acquisitions, notre documentation s'est enrichie ; les problèmes que posaient nos documents ont changé d'aspect, et avec eux les solutions dont ils étaient susceptibles. En 1924, au cours d'une mission de trois semaines qui m'avait été confiée par le Gouvernement général de l'Algérie et dont MM. Edmond Pottier et René Dussaud m'ont fait l'honneur d'accueillir les résultats dans deux numéros consécutifs de *Syria* [2], j'ai eu la chance de

[1] CAGNAT, *Ibid.* : « L'une d'elles (de ces inscriptions) datée... de 150 après J.-C. nous apprend que le *numerus* était déjà établi en Afrique à cette époque. » GSELL, *ibid.*, était toutefois moins affirmatif : « Là tenait garnison à l'époque de Caracalla, et sans doute à une époque antérieure, le *numerus Palmyrenorum*. »

[2] JÉRÔME CARCOPINO, *Le limes de Numidie et sa garde syrienne*, 1925, p. 30-57 et 118-149 (Cité : *Syria*).

mettre au jour, tant grâce à la libéralité avec laquelle M. de Vulpillières m'ouvrit ses collections qu'à mes recherches personnelles sur le terrain, à Sadouri (Ausum) et à El Ghara (110 km. ouest d'El Kantara), une quinzaine de textes nouveaux. En 1932, concentrant surtout son effort sur l'inventaire du Musée de Vulpillières, considérablement accru dans l'intervalle, M. Albertini en a rapporté une riche moisson : 70 inscriptions, dont les deux tiers totalement inédits [1]. Pour adopter une expression à la mode, le moment est donc venu de faire le point, d'autant plus que si j'avais dû souvent tirer des documents que je publiais des conclusions différentes de celles de mes devanciers, elles se trouvent aujourd'hui subir l'épreuve de faits que, en les formulant, j'avais ignorés. Pour la clarté de cet exposé, je commencerai par considérer les points sur lesquels M. Albertini m'apporte une confirmation précieuse, réservant pour la fin l'examen de celui sur lequel, en revanche, il pense que les témoignages récemment produits me contraindront à abandonner les vues que j'avais cru devoir développer quand ils étaient inconnus.

I. — Importance des contingents syriens.

Dès 1924, il m'était apparu que la part prise par les contingents syriens à la garde du *limes* de Numidie avait été plus importante qu'on ne l'avait soupçonné auparavant. J'avais relevé leurs traces, non seulement à El Kantara, où résidait ce que nous appellerions leur portion centrale, mais dans les postes de *Gemellae* au sud-est (El Kasbat) [2], d'Ausum (Sadouri) [3], El Ghara [4] et Messad [5], vers l'ouest, tout le long d'une véritable ligne frontière qu'ils gardaient sous leur protection. D'autre part, j'avais admis que cette occupation s'était prolongée beaucoup plus tard que le règne de Sévère Alexandre : un détachement syrien figurait encore à El Ghara sous Gordien III [6] : alors, ai-je

[1] E. Albertini, *Inscriptions d'El Kantara et de la région*, dans la *Revue Africaine*, 1931 (1932), p. 193-261. Cet article a suivi plusieurs mémoires et notes dont il rassemble les données (*C. R. Ac. Inscr.*, 1931, p. 363-370 et *P. V. de la Commission de l'Afrique du Nord*, novembre et décembre 1931, p. XXXVI-XLIV et V-XVI).

[2] *Syria*, p. 135.

[3] *Ibid.*, p. 139.

[4] *Ibid.*, p. 135-136.

[5] *Ibid.*, p. 136.

[6] *C. I. L.*, VIII, 18026 ; cf. *Syria*, p. 136.

écrit, le poste de Msad fut évacué militairement[1], mais le *limes* d'El Kantara à El Ghara n'en continua pas moins d'être tenu, après la dissolution de la légion III° auguste, par les soldats syriens, puis, sans doute à partir de Gallien, par les vétérans syriens devenus colons : divers indices qui ne trompent point, et notamment l'abondance des trouvailles monétaires qui s'échelonnaient dans la vallée de l'Oued Chaïr depuis Valérien jusqu'à Galère, Constantin et Julien, m'avaient permis de conjecturer que, pendant un siècle encore, à partir de Gordien III, toute la région ainsi limitée avait joui d'une prospérité économique qui eût été inconcevable sans la sécurité.

Interrogeons maintenant les découvertes de M. Albertini : il est clair qu'elles vérifient ces inductions en corroborant les constatations qui leur avaient servi de base.

Preuve que le *limes* des Syriens n'a pas fléchi avant le IVe siècle, la route qui le constitue sur la rive droite de l'Oued el Haï à partir d'El Kantara n'a pas cessé d'être entretenue, non seulement sous Maximin[2], mais sous Dioclétien[3], ainsi que l'attestent les milliaires numérotés sur son tracé à partir de El Kantara : *a Calceo*.

Preuve que Messad a été abandonnée après la dissolution de la *legio III Augusta*, la dizaine de textes encore inédits qui proviennent de Messad et dont M. Albertini a tenu en mains les estampages. Ils mentionnent, soit Sévère Alexandre et sa mère, Julia Mamée, soit la *legio III augusta*. Or, tandis que les noms impériaux ont été martelés en exécution des ordres de Maximin, celui de la légion est partout intact, en violation de l'ordre de martelage donné par Gordien III. Comme M. Albertini l'a souligné dans l'article du *Mémorial Henri Basset*, où il a restitué à Messad son nom antique de *Castellum Dim-(midense)*, j'avais donc été fondé à admettre que l'occupation de Messad s'est prolongée sous le règne de Maximin, mais n'a pas duré au delà[4].

Preuves enfin que, dans les *castella* du *limes*, dont le *Castellum Dimmidense* nous a, depuis, offert le premier exemple toponymique, les vétérans syriens se sont fixés après leur libération, et y ont fait souche durable : d'abord la certitude où nous sommes maintenant de la formation, aux portes de leur ancienne

[1] *Syria*, p. 138.

[2] ALBERTINI, *Rev. Afric.*, n° 62, p. 251.

[3] *Ibid.*, n° 63, p. 252.

[4] E. ALBERTINI, *Un nouveau nom libyque de localité*, dans le *Mémorial Henri Basset*, Paris, 1928, I, p. 2.

garnison, à *Calceus Herculis*, d'un centre de population civile, probablement un *vicus*, dont l'un des deux *magistri* au moins s'avère, par son nom, Malcus, forme latinisée de Malikou, d'origine palmyrénienne, et dont les deux ensemble ont accompli un vœu au dieu de Palmyre Malagbel [1] ; puis la mention de vétérans dont les fils se sont enrôlés dans le corps ethnique syrien où leur père les avait précédés [2] ; ensuite et surtout, la proportion considérable de vocables orientaux dans l'onomastique des épitaphes tant civiles que militaires des tombeaux d'El Kantara [3].

Ainsi, après le notable renfort documentaire que nous devons à M. Albertini, il n'est plus possible de douter qu'en bordure du Sahara le *limes* de Numidie, après avoir été surveillé par les soldats syriens, n'ait été peuplé et colonisé par leur descendance.

Aussi bien est-il désormais établi que, sans préjudice des éléments légionnaires qui, dans El Kantara, coexistaient alors avec eux, les éléments syriens avaient atteint, sous les Sévères, un effectif double de celui qu'on leur accordait il y a dix ans. Une dédicace que j'avais copiée, en 1924, chez M. de Vulpillières, et qui avait été gravée : *Pro salute et vict[or]ia et reditu* de Caracalla et de Julia Domna par les soins de *M. Ulpius Optatu[s praepositus] n(umeri) Hemesenorum* m'avait démontré qu'aux mêmes lieux et dans le même temps que stationnait le *numerus Palmyrenorum* stationnait aussi un *n(umerus) H(emese-*

[1] ALBERTINI, *Rev. Afr.*, p. 206-207, n° 9 : *Deo sanc(to) Malagb(elo) Mucianus Malcus et Lisin(i)us Mucianus mag(istri) v(otum) s(olverunt)*. Comme l'observe M. Albertini, le second nom serait aussi oriental, si l'on devait renoncer à lire *Lisin(i)us* pour *Licinius*. M. Albertini a prudemment indiqué, outre l'interprétation à laquelle on pense tout de suite, du mot *magistri*, entendu comme le nom des quasi-magistrats de l'agglomération civile, celle qui y verrait les chefs d'un collège de devôts de Malagbel. Mais celle-ci est moins simple et probable, et, même en ce cas, le texte prouverait encore l'influence de la civilisation de Palmyre sur les « civils » de *Calceus Herculis*, bien vite orientalisés au contact des soldats de la garnison.

[2] Cf. *Ibid.*, n° 17. On ne saurait affirmer que le vétéran du n° 20 ait appartenu à un corps syrien. En revanche, et malgré l'avis contraire exprimé par M. Albertini, j'ai du mal à croire que l'inscription n° 20, consacrée aux dieux mânes d'un Haïran, mort à 55 ans, ne soit pas l'épitaphe d'un vétéran. L'activité économique de la région à la fin du IVe siècle, nous est démontrée d'une manière imprévue par l'épitaphe chrétienne découverte à Tipasa d'un *negotians Mezarfellensis*, c'est-à-dire d'un marchand de *Mezarfelta* (El Outaya), à 30 km. au sud d'El Kantara (ALBERTINI et LESCHI, *C. R. Ac. Inscr.*, 1932, p. 87).

[3] Cf. *Rev. Afr.*, nos 17, 22, 24, 25, 29 (cette dernière inscription est bilingue) ; autres inscriptions palmyréniennes : *C. I. S.*, III, 3908 et 3908 *bis*.

norum); et puisque le séjour de celui-ci à El Kantara paraissait coïncider exactement avec celui du *n*(*umerus*) *H*(*erculis*), non seulement j'avais affirmé qu'on avait eu tort d'identifier le *numerus Herculis* avec celui des Palmyréniens, mais que, loin de l'y fondre, il fallait le lui ajouter, et admettre qu'il était composé pour sa part d'Héméséniens. Sans doute, je n'avais pas osé suspecter formellement le déchiffrement de l'inscription *C. I. L.*, VIII, 2496 où Léon Renier s'était persuadé d'avoir perçu, en toutes lettres, *n*(*umerus*) *Herculis*; mais j'avais pressenti que ce prétendu *n*(*umerus*) *Herculis* avait dû ne faire qu'un avec le *numerus Hemesenorum*; et, amené à exprimer mon sentiment sur la dédicace *C. I. L.*, VIII, 2494, gravée à 8 km. au sud d'El Kantara sous le règne de Caracalla par C. Iulius Aelurio, un centurion de la III[e] légion auguste qui remplit par surcroît l'office de *prae*(*positus*) *n. h.*, j'avais poussé l'audace jusqu'à écrire que, si nous n'avions pas été tenus de développer cette abréviation avec les lettres autrefois visibles dans l'inscription *C. I. L.*, VIII, 2496, nous aurions pu aussi bien transcrire les signes *n. h.*, sous lesquels on était accoutumé de reconnaître un *n*(*umerus*) *H*(*erculis*), en la forme sûrement attestée par la dédicace de M. Ulpius Optatus : *n*(*umerus*) *H*(*emesenorum*) [1]. Conjecture téméraire en 1924. Peut-être. En tout cas vérité en 1932.

En effet, dans le lot des textes édités pour la première fois par M. Albertini, il en est cinq qui mentionnent le *numerus Hemesenorum* : trois ne sont pas datés avec certitude [2] ; un quatrième est daté explicitement des années 209-211 après J.-C. [3] ; le cinquième est indirectement rapporté à la même date que *C. I. L.*, VIII, 2494, puisqu'il émane, sous le règne de Caracalla, du même *C. Iulius Aelurio* (*centurio*) *leg*(*ionis*) [*iii*] *au*(*gustae*) *pr*[*a*]*ep*(*ositus*) *n*(*umeri*) *Hemesen*(*orum*) [4]. Cependant que tous les cinq établissent définitivement la persistance à El Kantara, à côté du *numerus Palmyrenorum*, du *numerus Hemesenorum* et lui confèrent provisoirement une place aussi large et un rôle aussi actif dans la défense du *limes* de Numidie, le dernier des cinq me justifie d'avoir assimilé celui-ci au *n*(*umerus*) *H*(*erculis*); et si M. Albertini a eu la chance de remettre la main sur la dédicace *C. I. L.*, VIII, 2496, que nul n'avait plus revue depuis Léon

(1) *Syria*, p. 135, n. 1.
(2) *Rev. Afr.*, n° 4, p. 200 ; n° 5, p. 202, n° 6, p. 203.
(3) *Ibid.*, n° 3, p. 199.
(4) *Ibid.*, n° 2, p. 197.

Renier, il a eu le mérite d'en prendre une copie pleinement intelligible. Celle-ci porte à l'appellation de *numerus Herculis* le coup de grâce que j'avais prévu. Là où Renier avait épelé :

PRAESNHERCVL
SENCOLAE

M. Albertini a discerné avec certitude :

PRAEPNHEME
SENORVM

praep(ositus) n(umeri) Hemesenorum [1].

Le *numerus Herculis* n'est plus que le fantôme surgi d'une mélecture, et il se trouve ainsi, comme M. Albertini a bien voulu le souligner dans une note de son exposé, que mon « intuition » sur ce point est « maintenant confirmée » [2]. Décidément, sous les Sévères, les Héméséniens ont doublé les Palmyréniens dans leur garnison de *Calceus Herculis* (El Kantara), alors la plus forte place d'armes, après Lambèse, de la Numidie romaine.

II. — Chronologie de la colonie et du « numerus » d'Hémèse.

Seulement, est-il bien sûr encore, comme, en 1924, je m'étais laissé aller à le suggérer sous bénéfice d'inventaire, que ces troupes syriennes, dont on n'est plus autorisé à négliger le rôle prépondérant à El Kantara sous les Sévères, n'ont été effectivement constituées qu'à cette époque, en liaison avec le statut romain qu'auraient, dans la même période et des mains des mêmes empereurs, reçu les cités de Palmyre et d'Hémèse, qui les ont recrutées ? Aujourd'hui cette opinion se heurte, au moins en apparence, à trois témoignages épigraphiques, dont l'un, exhumé à Doura-Europos, en 1930, a été exploité à fond par son heureux inventeur, M. Rowell, un élève de M. Rostovtseff, qui a bien voulu apporter à une séance de l'Académie des Inscriptions, à laquelle je n'ai pas eu l'avantage d'assister, la primeur de sa découverte et des arguments qu'il en a tirés [3], dont les autres, acquis depuis 1924, par M. de Vulpillières,

[1] *Rev. Afr.*, n° 1, p. 196.

[2] E. Albertini, *Rev. Afr.*, p. 197, n. 3.

[3] Rowell, *Inscriptions grecques de Doura Europos* (1929-1930). *Note préliminaire*, dans

viennent d'être produits contre elle, avec plus de mesure, mais aussi plus de pertinence, par M. Albertini. Aussi ai-je le devoir d'en préciser les termes, avant de montrer que, jusqu'à plus ample informé, et sauf à lui apporter une correction de détail, mon hypothèse, que les progrès de notre information archéologique finiront bien, un jour, par exclure ou imposer sans réplique, non seulement n'est pas ébranlée, mais est affermie par les documents que les découvertes nouvelles nous amènent à confronter avec elle.

Contrairement à ce que M. Rowell semble avoir compris, je n'ai pas déduit les dates que j'ai proposées d'une théorie préétablie, suivant laquelle « la constitution d'un *numerus* indigène [serait] un privilège octroyé à une ville qui avait déjà obtenu le titre et le droit de colonie romaine » (Rowell, *C. R.*, p. 268). Bien au contraire, ayant cru saisir une relation chronologique entre les colonisations d'Hémèse et de Palmyre avec les créations respectives du *numerus Hemesenorum* et du *numerus Palmyrenorum*, je me suis demandé si, au lieu d'être fortuit, ce rapport n'était pas logique et prémédité, et si, d'une manière générale, l'institution de ces corps ethniques autonomes ne devait pas s'expliquer par le même libéralisme qui avait valu aux peuples dont ils étaient issus le privilège de la patrie romaine. La théorie doit émaner des faits au lieu de les préjuger, et c'est indépendamment d'elle qu'il me faut examiner à nouveau, dans chacun des deux cas à envisager, la valeur des corrélations sur lesquelles elle pourrait ultérieurement s'établir.

Considérons, pour commencer, l'histoire de la colonie et du *numerus* d'Hémèse.

Nous ne disposons que de deux témoignages nous assurant de la promotion d'Hémèse au rang de colonie : celui des monnaies et celui d'Ulpien. Des monnaies, émises par la cité, en 216 et 217, les unes au nom de Iulia Domna, les autres à celui de Caracalla, lui donnent, en effet, le titre de κολωνία. M. Rowell en a conclu que c'est effectivement à cette date que le statut municipal d'Hémèse a été majoré par la volonté de Caracalla, soucieux, au cours de sa campagne de 215-217 contre les Parthes, de stimuler l'empressement des Héméséniens à satisfaire aux multiples besoins de son expédition. Mais la série des émissions monétaires d'Hémèse est trop incomplète pour autoriser une con-

les *C. R. Ac. Inscr.*, 1930, p. 265-269 ; cf., du même, *Excavations at Dura*, New-Haven, 1932, p. 52.

clusion aussi nette. A s'en tenir au catalogue du British Museum, elle comporte un trou béant entre Antonin le Pieux, et 216, et un autre trou, non moins énorme, de 217 à 253. Comme il n'est pas vraisemblable que, de 161, année de la mort d'Antonin, à 216, la cité ait suspendu sa frappe, force nous est de tenir la date de 216, non comme celle de l'érection d'Hémèse à la dignité coloniale, mais comme le moment en deçà duquel ce bénéfice lui a été conféré : peut-être sous Caracalla, entre 212 et 216, peut-être auparavant, sous Septime-Sévère, ou même sous les règnes antérieurs, en tout cas après 161. Les monnaies d'Hémèse colonie ne nous fournissent en tout état de cause qu'un *terminus ante quem*. Le texte d'Ulpien est plus précis, tout en laissant encore quelque marge à nos essais de datation. Au livre I^er^ de son traité *De censibus*, composé, on le sait en toute certitude, sous le règne de Caracalla [1], Ulpien, alignant des exemples de cités qui, romanisées, obtiennent l'immunité foncière attachée au *ius italicum*, comprend Hémèse dans sa récapitulation, et déclare à son sujet : *Emesenae, civitati Phoenices, imperator noster ius coloniae dedit iurisque italici eam fecit* (*Dig.*, L, 15, 4) [2]. A prendre cette phrase à la lettre, Hémèse aurait donc reçu de l'empereur, pendant le règne de qui Ulpien l'a rédigée, c'est-à-dire de Caracalla, le titre de colonie et le *ius italicum*. Mais convient-il de l'interpréter aussi rigoureusement que M. Rowell et que j'avais été moi-même tenté de le faire en 1924 ?

L'octroi du *ius italicum* semble, en effet, s'être opéré de deux manières : ou bien il était concédé à une cité déjà élevée précédemment à la condition de colonie ; ou bien il était accordé à une cité que cette concession rangeait automatiquement et *ipso facto* au nombre des colonies. Dans le chapitre d'Ulpien, les deux modalités sont indiquées tour à tour. Ainsi, dans la province de Dacie, Potaissa, simple *vicus* auparavant, a été du même coup proclamée colonie et dotée du *ius italicum* : *item* (*iuris italici*)... *Potavissensium vicus qui a divo Severo ius coloniae impetravit* [3]. Dans la province de Syrie, comme le dit Ulpien et le répète Paul, la glorieuse cité de Tyr, *eiusdem iuris et Tyriorum civitas a divis Severo et Antonino facta est* [4]. Par contre, Berytus, Héliopolis, Césarée, ont reçu

[1] Cf. *P. W.*, V, c. 1452.

[2] Cf. le texte contemporain et parallèle de Paul, *ibid.*, 8, 6.

[3] *Dig.*, L, 15, 9.

[4] Paul, *Dig.*, L, 15, 8, 4 ; cf. Ulpien, *ibid.*, 1, 1. C'est la *colonia Septimia Tyros* (*P. W.*, IV, c. 552).

d'abord le titre de colonie, puis le *ius italicum*; Berytus, Heliopolis, colonies d'Auguste, ont été assimilées au sol italique sous Septime Sévère [1]. Césarée, colonie de Vespasien, n'a reçu le *ius italicum* que sous Titus [2]. La phrase d'Ulpien relative à Hémèse est construite comme si le statut de cette ville s'était formé en deux temps : *ius coloniae dedit iurisque italici fecit*, et le dédoublement de l'opération est plus apparent encore dans la phrase correspondante de Paul : *imperator noster Antoninus civitatem Emesenorum coloniam et iuris italici fecit* [3]. Si pour Hémèse la colonie avait été accompagnée d'emblée du *ius italicum*, Paul n'aurait pas eu besoin de la conjonction *et* ; Ulpien n'aurait pas employé deux verbes : *dedit fecitque*... Leur rédaction est telle qu'ils la devaient adopter en parlant d'une cité qui, au lieu d'acquérir la constitution romaine par l'intermédiaire et en conséquence du *ius italicum*, n'a acquis le *ius italicum* qu'en addition à son droit de colonie romaine. Mais, dira-t-on, la manière importe peu, puisque tant Paul qu'Ulpien n'attribuent jamais qu'au même empereur, Caracalla, l'initiative des deux concessions. Elle importe, au contraire, puisque, en répartissant sur deux moments, plus ou moins éloignés l'un de l'autre, ces deux octrois différents et successifs, elle nous laisse le choix, pour les disposer l'un après l'autre, non seulement entre les années 212-217 pendant lesquelles Caracalla a régné seul, mais entre les années 196-198-211, pendant lesquelles Caracalla a régné avec son père Septime Sévère, et s'est associé à lui, en particulier, pour conférer le *ius italicum* des colonies romaines à la cité de Tyr ; et la conclusion qu'impliquent les textes combinés des citations du *Digeste* et des légendes monétaires locales, c'est sûrement qu'Hémèse a été faite colonie romaine après 198 (ou 196), colonie de droit italique avant 217 ; et probablement qu'Hémèse a été nantie du premier bienfait par Caracalla associé à Septime Sévère en qualité d'Auguste (198-211) ou même de César (196-198), et du second bienfait par Caracalla seul empereur, après la mort de Sévère et le meurtre de Géta (212-217). Dès l'instant que le passage d'Hémèse à la condition suprême de colonie *iuris italici* s'est effectué en deux étapes, il serait déjà préférable, *a priori*, de supposer plusieurs années plutôt que quelques mois seulement entre les deux phases de sa transformation ;

[1] ULPIEN, *ibid.*, I, 1 et 2.

[2] PAUL, *ibid.*, 8, 7.

[3] PAUL, *Dig.*, L, 15, 8, 6. La comparaison des deux textes condamne, à mon sens, l'interprétation contraire de J.-G. FÉVRIER, *Essai sur... Palmyre*, Paris, 1931, p. 27, n. 3.

mais cette conclusion est aujourd'hui corroborée par les faits. Parmi les inscriptions attestant la présence à Intercisa (Dunapentele), en Pannonie, depuis le règne d'Antonin le Pieux jusqu'au milieu du IIIe siècle de notre ère, d'une cohorte d'Héméséniens [1], celles où les militaires de cette unité ont voulu se prévaloir de leur qualité de citoyens romains — *cohors milliaria Hemesenorum c(ivium) r(omanorum) s(agittariorum)* [2] — se bloquent à une exception près, où la formule revit brusquement en 240 [3], dans la période comprise entre 199 et 212 [4]; et sur la plus ancienne, dédicace d'un temple d'Élagabal, alors que Caracalla n'est que le second des Princes régnants, la cohorte des Héméséniens citoyens romains est surnommée, non *Septimia*, d'après le gentilice du premier, Septime Sévère, mais *Antoniniana*, du *cognomen* de Caracalla [5]. Qu'est-ce à dire, sinon que les Héméséniens, particulièrement fiers de leur titre de *cives romani* jusqu'en 212, année où il a été étendu à toutes les communautés de l'empire, l'ont assumé, au plus tard, en 198, lorsque Caracalla, leur compatriote par sa mère Iulia Domna, Caesar depuis 196, et *imperator destinatus*, a été finalement associé à l'Empire ? Tout se passe, aussi bien dans les inscriptions de Dunapentele que dans les textes de Paul et d'Ulpien, comme si Hémèse, pourvue du *ius italicum* par Caracalla entre 212 et 207, avait été érigée en colonie romaine par Septime Sévère en l'honneur de Caracalla associé à l'Empire, au moins dès 198.

Revenons maintenant à El Kantara. J'y avais en 1924 décelé le stationnement d'un *n(umerus) Hemesenoru[m]*, d'après une dédicace consacrée pour le salut et la victoire de Caracalla et de Iulia Domna par le chef qui commandait alors cette unité, Marcus Ulpius Optatus, centurion de la légion IIIe Auguste ; et j'avais rapproché la date où apparaissait ce corps ethnique de celle où, avec la tradition courante et par une erreur que M. Rowell a partagée, je plaçais

[1] Il est établi que cette cohorte, à toutes les époques, a toujours été recrutée soit de Syriens (cf. le mémoire de G. Cantacuzène, *Le recrutement de quelques cohortes syriennes*, dans le *Musée Belge*, XXX, 1927, p. 164-169, soit d'une majorité de Syriens (cf. Lambrino, *Revista istorica romana*, 1932, p. 265). Cf. Baur et Rostovtzeff, *The excavations at Dura*, New-Haven-Oxford, 1931, p. 85-86.

[2] *C. I. L.*, III, 3328.

[3] *C. I. L.*, III, 3331.

[4] Dès 214, la mention *c. r.* disparaît (*Année épigraphique*, 1910, nos 133, 147, 148).

[5] L'inscription (*Ibid.*, no 141 = Dessau, 9155) est datée de 199 par le gouvernement de Baebius Caecilianus (*C.I.L.*, III, 3733; cf. Von Rohden, *P. W.*, II, c. 2730). On lit : c]*oh.* ∞ *anto (niniana) hemes(enorum) c(ivium). r(omanorum) s(agittariorum)*.

entre 212 et 217, vers 213, la promotion d'Hémèse au rang de colonie [1]. Mais en 1931, M. Albertini a relevé un témoignage plus ancien : une inscription commémorant la restauration, pour le salut des trois augustes, et par les soins de Iulius Draco, centurion de la légion IIIe Auguste et *praepositus* du *numerus Hemesenorum*, d'un *tempulum* et d'un *sigillum* du dieu Soleil :

Pro] salute d(ominorum trium) n(ostrorum) A(ugustorum) | tempulum dei So-[lis invicti]. | *Iulius Draco, (centurio) l [eg (ionis] iii aug (ustae)].* | *pr[a]epositus n(umeri) Hem[esenorum].* | *delapsu[m] restitu[it ampliavitq(ue)]* | *[et] sigillum renov[avit* [2].

Commentant ce texte rédigé entre 209 et 211, M. Albertini en a tiré légitimement les conséquences suivantes, qui s'imposent : « Les trois empereurs sous le règne desquels Iulius Draco a commandé le *numerus Hemesenorum* ne peuvent être que Septime Sévère et ses fils. Le *numerus* était donc en garnison dès avant la mort de Sévère (février 211) et devait même s'y trouver alors depuis quelques années, puisque le temple au Soleil, culte vraisemblablement importé à El Kantara par les Héméséniens, avait déjà besoin d'être reconstruit [3]. » Si l'on observe que les réfections auxquelles le texte fait allusion portent, non sur un temple et une statue, mais sur un petit temple et une petite statue — *tempulum, sigillum,* — une dizaine d'années aura plus que suffi à leur dégradation, et l'on ne s'aventurera guère en plaçant leur dédicace initiale vers 199, c'est-à-dire vers le temps où les Héméséniens de Dunapentele, qualifiés de citoyens romains, ont précisément inauguré le temple qu'ils ont dressé à Élagabal. Les dates que, mal informé, j'avais retenues, d'une part, pour la constitution du *numerus Hemesenorum* et, d'autre part, pour celle de la colonie d'Hémèse étaient fausses : mais une fois corrigées, elles s'accordent toujours, et le lien que j'avais imaginé entre les deux créations : colonie à Hémèse, *numerus Hemesenorum* en Numidie, se noue vers 198, et non vers 213 ; mais il est encore plus solidement établi [4].

[1] *Syria*, p. 124-130.

[2] *Rev. Afr.*, p. 199, no 3, L. 5, M. Albertini a restitué *dedicavitq(ue)* après *restituit*.

[3] *Ibid.*, p. 199-200.

[4] Il est fâcheux que les lacunes du texte ne nous permettent de discerner ni l'époque, ni la personnalité de l'Héménésien dont l'épitaphe métrique, retrouvée à Cherchell en 1914, a été habilement restituée par M. Paul Monceaux : *hic] mihi sopitus morte quiesc[o | militiae (?), ti]tulis inclytus egregiis.* | *Hemesa patria me diva crea[vit. Africa | nunc] busti sarcofagum reti[net. Occubui oc]toginta annorum...* (*Bull. Arch. Com.*, 1915, p. CXXVI). M. Rowell

III. — Chronologie de la colonie de Palmyre.

Jusqu'à nouvel ordre, il subsiste, intact, entre la colonisation de Palmyre et le rassemblement, en Numidie, du *numerus Palmyrenorum*.

Conformément à la doctrine régnante, j'avais assigné au règne de Septime Sévère le changement de Palmyre en colonie romaine. A l'appui de cette opinion, on alléguait la fréquence du nom Septimius dans l'onomastique palmyrénienne, et l'assertion d'Ulpien dans le même chapitre du *De censibus* auquel nous avons recouru pour Émèse : *Est et Palmyrena civitas* (s.-e. *italici iuris*) *in provincia Phoenice prope barbaras gentes et nationes collocata* [1] ; et cette vue était généralement acceptée sans discussion depuis que Waddington et Marquardt, il y a plus d'un demi-siècle, l'avaient défendue pour leur compte [2].

Mais le consentement universel est aujourd'hui rompu, et pour le rétablir, il faut réfuter les arguments qui ont été dernièrement dressés contre lui. M. Rowell s'est, en effet, persuadé que Palmyre n'est devenue colonie romaine que par la grâce de Caracalla. D'abord, il prend en un sens inédit le témoignage d'Ulpien. Dans l'extrait de ce jurisconsulte composé entre 212 et 217, « Palmyre », écrit-il, « est désignée comme une *civitas* qui jouissait du droit romain, et il me paraît vraisemblable que si la ville avait été colonie depuis le temps de Septime Sévère, Ulpien lui aurait donné son titre exact [3]. » Puis il raisonne par analogie : Palmyre et Doura-Europos ont constamment uni leurs destins au cours de l'histoire. Doura a été colonisée par Caracalla [4]. Il doit donc en avoir été pareillement pour Palmyre. D'ailleurs, Palmyre et Doura ont été traitées comme leurs voisines de Syrie, Hémèse, Édesse, Antioche, Carrhae, toutes villes élevées par le même Caracalla au rang de colonies ou de métro-

est allé plus loin et a supposé qu'après Septime Sévère, « les *numeri* disparurent » et que dès lors nous ne trouvons à Doura que des cohortes auxiliaires palmyréniennes » (*op. cit.*, p. 269). Cette hypothèse est contredite par le fait que la XX^e cohorte palmyrénienne est attestée en 230 (CUMONT, *Doura*, p. 113) et que les *numeri* existent encore sous Gordien III (*supra*, p. 22). A mon avis, il n'y a pas eu substitution des *cohortes* aux *numeri* mais création simultanée des *numeri* et des *cohortes*, les *cohortes* n'étant que des *numeri* employés sur place et organisés, sous un nom romain, « à la palmyrénienne ».

[1] ULPIEN, *Dig.*, L, 15, 1-5.

[2] WADDINGTON-LE BAS, III, 1, p. 596 ; MARQUARDT, *Organisation de l'Empire romain*, II, p. 362-363.

[3] ROWELL, *C. R. Ac. Inscr.*, 1930, p. 268.

[4] *Ibid.*, p. 265.

poles, et pour les mêmes motifs intéressés, au cours de sa funeste expédition parthique [1]. Le malheur est que M. Rowell s'est fondé sur de fausses analogies, comme il s'est mépris sur la signification du texte d'Ulpien.

Il est assurément possible que Doura soit devenue colonie romaine, et qu'elle ait acquis ce statut sous Caracalla. Mais le fait n'est nullement démontré par le matériel épigraphique exhumé de ses ruines jusqu'à présent. Des deux traductions possibles du mot κόλωνες dans une inscription publiée par M. Cumont, tenanciers à parts de fruits, citoyens d'une colonie romaine, la première serait encore la plus conforme au contexte, même si Doura avait dès lors constitué une colonie romaine [2]. Quant à l'inscription récemment découverte qu'a éditée M. Rowell, elle ne contient pas la donnée qu'il voudrait en extraire. De ce que le Sénat de Doura-Europos s'y appelle ἡ βουλὴ Αὐρηλ(ιανῶν) Ἀντωνινιανῶν Εὐρωπαίων, il ne s'ensuit pas que ce soit le sénat d'une colonie romaine. Les peuples orientaux ont assumé dans leur nomenclature des surnoms empruntés aux empereurs qu'ils entendaient honorer, sans que cet hommage impliquât pour eux un statut colonial — tels les Palmyréniens qui, dès la première moitié du second siècle, se sont appelés Ἀδριανοί [3], — sans même que cet hommage supposât leur annexion à l'empire romain, tels les Arméniens d'Artaxata qui se sont appelés « néroniens » au premier siècle de notre ère [4]. Par conséquent, même si Doura-Europos avait obtenu la qualité de colonie romaine sous Caracalla, cette chance aurait pu lui échoir quelques années après avoir été dévolue aux Palmyréniens. Et nous n'avons toujours aucune preuve directe et certaine qu'elle l'ait effectivement reçue, ni avant, ni pendant, ni après le règne de Caracalla. Nous ne saurions même pas retenir les indices analogiques sur lesquels M. Rowell, en dehors d'Antioche [5], s'est imprudemment fondé. Ne parlons plus d'Hémèse, dont la colonie doit, bien plutôt, être vieillie de quinze ans [6]. Enregistrons au contraire qu'Édesse n'est parvenue à ce degré d'avancement que sous Élagabal [7], Damas sous Alexandre Sévère

[1] *Ibid.*, p. 266.

[2] CUMONT, *Les fouilles de Doura-Europos*, 50, p. 404-408. A cause de la place du mot κόλωνες à la ligne 2, et du mot étrange συμμακόλ(ωνες) à la ligne 1.

[3] CLERMONT-GANNEAU, *R. A. O.*, II, 42.

[4] CASS. DIO, LXIII, 7. Se rappeler, en outre, Césarée et Tibériade, en Palestine. Néanmoins M. Alfred Merlin a suivi M. Rowell (*Journal des Savants*, 1932, p. 375).

[5] PAUL, *Dig.*, L, 15, 8, 5.

[6] Cf. *supra*, p. 101-103.

[7] *Cat. Br. Mus.*, *Arabia*, p. 29-30.

ou Philippe I^er^[1]; et remarquons, en dernier lieu, que Carrhae, si Caracalla en a modifié la condition en la parant du nom de métropole, était une colonie de Septime Sévère[2].

Ce dernier rapprochement, au lieu d'être seulement inopérant, se retourne contre la thèse de M. Rowell et milite en faveur de l'explication qu'il a cherché à éliminer. Ce n'est d'ailleurs pas le seul. Au travers de l'énumération des jurisconsultes transparaît l'activité que Septime Sévère a déployée dans cette province de Syrie, qu'il a dédoublée en 198[3], pour encourager ou récompenser les cités qui le soutinrent dans sa lutte contre Niger : colonies dont il a parachevé la situation par l'immunité du *ius italicum;* cités qu'il a promues colonies :

A. — *Colonies dotées du ius italicum.*

Entre 193 et 198 : 1. Héliopolis : *per belli civilis occasionem*, sous Septime Sévère seul (Ulpien, *Dig.*, L, 15, 1, 2).

Entre 198 et 209 : 2. Tyr, sous Septime Sévère et Caracalla.

(Ulpien, *ibid.*, L, 15, 1 ; Paul, *ibid.*, L, 15, 8, 4).

A une date indéterminée : 3. Berytus (Ulpien, *ibid.*, L, 15, 1, 1 ; Paul, L, 15, 8, 3).

B. — *Cités promues colonies.*

Entre 193 et 198 : 4. Laodicée : *ob belli civilis merita* (Ulpien, *Dig.*, L, 15, 1, 3 ; Paul, *ibid.*, 8, 3).

Entre 198 et 209 : 5. Hémèse (v. *supra*, p. 30).

A une date indéterminée : 6. Sébasté (Samarie) (Ulpien, *Dig.*, L, 15, 1, 7).

7. Carrhae (cf. *supra*, p. et n. 2).

Ainsi Caracalla, qui se borna à faire Antioche colonie et à augmenter les avantages des colonies d'Hémèse et de Carrhae, a moitié moins mérité que son père des villes syriennes, et si l'assertion d'Ulpien sur Palmyre laissait planer des doutes entre Septime Sévère et Caracalla, c'est encore pour le premier que la recension des analogies invoquées par M. Rowell nous forcerait à opter.

Mais tout au contraire elle achève de les dissiper. En se référant aux termes

[1] *Ibid.*, *Syria*, p. LXXV.

[2] *Ibid.*, *Arabia*, p. 83 et 85.

[3] En Syria Coele et Syria Phoenice : cf. TERTULLIEN, *Adv. Marcionem*, III, 13.

d'Ulpien : *Est et Palmyra civitas in provincia Phoenice*, M. Rowell a introduit une distinction, que rien n'autorise, entre les cités de droit romain et les colonies proprement dites. La preuve qu'elles se confondaient, comme toujours, en ce cas particulier réside, non seulement dans la place qu'Ulpien assigne à cette *civitas Palmyra* entre la colonie d'Hémèse qui, détient le *ius italicum*, et les colonies palestiniennes de Caesarea et d'Aelia Capitolina, auxquelles il a manqué [1], mais encore dans le fait que Tyr, colonie d'Auguste, est inscrite par Paul sous le simple nom de *civitas* parmi les bénéficiaires du *ius italicum* [2]. Ce qui ressort de la notice précitée d'Ulpien sur Palmyre, c'est donc tout simplement, d'abord, que dans les années où il l'a composée, sous Caracalla, les Palmyréniens étaient en pleine possession de leurs droits colonial et italique, ensuite que le silence d'Ulpien sur le César qui le leur conféra, interdit d'en attribuer l'octroi à Caracalla : dans l'éventualité contraire, ainsi que l'a bien vu M. Février, l'intervention du prince régnant eût été trop récente pour n'être pas soulignée à propos par Ulpien, comme dans la phrase sur Émèse qui précède immédiatement la phrase sur Palmyre [3]. En d'autres termes, la colonisation de Palmyre n'a été décrétée que par Septime Sévère au plus tard : et puisqu'il n'en existe pas trace auparavant, c'est toujours à Septime Sévère, qui éprouva dans ses années de lutte contre Niger la sûreté du loyalisme palmyrénien [4], et dont le gentilice a passé aux plus illustres familles palmyréniennes [5], qu'il faut continuer de rapporter l'élévation de Palmyre à l'état de colonie romaine de *ius italicum* [6].

Or, parallèlement, comme nous l'allons voir, c'est aussi du début du règne de Septime Sévère que le *numerus Palmyrenorum* a fait, comme tel, son apparition dans l'armée romaine de Numidie. Tel était déjà le résultat auquel j'étais parvenu en 1924 : tel est celui auquel je me tiens fermement attaché aujourd'hui.

[1] Ulpien, *Dig.*, L, 15, 1, 4-6.

[2] Cf. Ulpien, *Dig.*, L, 15, 1, et Paul, *ibid.*, L, 15, 8, 4 : *Tyriorum civitas*.

[3] Février, *op. cit.*, p. 27, n. 3.

[4] La preuve en est, quelle que soit la date qu'on assigne à sa création, dans la présence du *n. Palmyrenorum*, entre 194 et 196, à El Kantara ; cf. *infra*, p. 39.

[5] Cf. Février, *op. cit.*, p. 69 et 75-76. On rapprochera des *Septimii* Palmyréniens le Σεπτίμιος Εἰρήναιος de Laodicée (Dittenberger, *O. G. I. S.*, 603).

[6] Cf. Kornemann, *P. W.*, IV, c. 553 ; et Rostovtzeff, *Economic and social History of the Roman Empire*, Oxford, 1926, p. 532.

IV. — Chronologie du « numerus Palmyrenorum ».

En 1924, j'ai découvert à El Kantara une dédicace à Septime Sévère et Clodius Albinus, gravée par les soins du *n(umerus) Pal(myrenorum)* et datée par là même des années 194-195 de notre ère ; et j'ai essayé de montrer que jusqu'à présent nous ne possédions pas de ce *numerus* une mention qui fût plus ancienne.

Des trois inscriptions africaines qui, antérieurement à elle, nomment des Palmyréniens, aucune ne connaît, ne cite le *numerus*.

a) A Lambèse, l'épitaphe palmyrénienne d'un certain Mokimu est bien datée de 149-150 de notre ère ; mais elle est libellée de telle sorte que nous ignorons où Mokimu a servi ou même s'il fut militaire : *Monumentum hoc (est) Mokimu filii Simon, Heu ! Anno CCCCLXI* [1].

b) A El Kantara, une autre épitaphe palmyrénienne peut avoir été gravée au IIe siècle ; mais elle n'est pas datée, et l'archer auquel elle est consacrée, tout en faisant partie d'une centurie, celle du centurion Maximus, n'est cependant inscrit à aucun corps : *monumentum istud est Soraiku, filii Rubat Palmyreni sagittarii, centuria Maximi, nati annos XXXX [V] Heu !* [2].

c) Enfin, c'est aussi à El Kantara qu'a été retrouvée l'épitaphe bien connue du Palmyrénien Agrippa, fils de Taymé, un ancien centurion de la *cohors III Thracum*, versé ensuite avec son grade — *translatus* — dans la *cohors I Chalcidenorum*, où il prit la charge des archers palmyréniens et la garda pendant dix ans — *curam [e]git Palmyr(enorum) [s]agitt(ariorum) an(nos) X* — avant de mourir après 23 années de service, à l'âge de 55 ans [3]. Commentant ce texte dans *Syria*, j'en ai déduit que, du vivant d'Agrippa, le *numerus Palmyrenorum* n'existait pas encore. J'ai estimé que les Palmyréniens employés comme soldats de Rome en Afrique ont commencé par être détachés, en un petit groupe de tireurs

[1] *C. I. S.*, 3909. La date est tirée par calcul de l'année 461 de l'ère séleucide indiquée sur la pierre.

[2] *C. I. S.*, 3907. Interprétée strictement, elle se ramène à la période où les archers de Palmyre ne formaient pas un corps autonome, tout en se répartissant en quelques centuries. Mais elle pourrait aussi à la rigueur se rapporter à la période où le *numerus* définitivement installé n'avait plus besoin d'être nommé pour être reconnu.

[3] DESSAU, *Inscr. sel.*, 9173. Pour la bibliographie, cf. *Syria*, p. 119, n. 8.

spécialistes — *sagittariorum* —, à une cohorte auxiliaire montée sans aucun rap port avec leur cité. Ils ont été mis en subsistance à la première cohorte *Chalcidenorum* campée en Afrique depuis les Flaviens, exactement comme nous voyons en 156, en Égypte, un peloton de méharistes palmyréniens adjoint à la *cohors I Augusta Lusitanorum* [1].

Je ne reviendrai pas sur cette interprétation, puisque tout le monde l'a acceptée, mais j'insisterai sur les conséquences qui en découlent. Il est clair que l'histoire des Palmyréniens mobilisés en Numidie se décompose en deux périodes : celle où ils ont constitué une unité propre, et celle, antérieure, où ils étaient fondus dans une unité hétérogène. Les deux épitaphes d'El Kantara (*b* et *c*), et, si l'on veut, celle de Lambèse (*a*) [2] se rapportent à la première. La seconde période n'a pu commencer que postérieurement à la plus récente des trois épitaphes. Nous n'avons aucun moyen de dater l'inscription *b* relative à l'archer Soraiku, fils de Rubat [3]. L'inscription *a* est de 150, et, à la condition que le défunt Mokimu, fils de Simon, qu'elle commémore, sans lui imposer de qualité, fût un soldat non isolé, elle nous donnerait un *terminus a quo* qui permettrait d'uniformiser en Afrique et en Égypte, les méthodes d'organisation militaire sous Antonin le Pieux. Reste l'inscription *c*, l'épitaphe du centurion Agrippa.

M. Albertini rejette l'époque que j'avais proposée pour la rédaction de ce texte, et, tout en se gardant de précisions imprudentes, a estimé qu'il faut la placer, non plus en 183, comme je l'avais fait, mais plus haut, et il conjecture que c'est sous Antonin qu'Agrippa a dû être transféré dans la cohorte des Chalcideni [4]. Mais j'avoue qu'il ne m'a point convaincu.

Reportons-nous au libellé : celui-ci nous apprend, avec une parfaite netteté, qu'Agrippa était déjà centurion de la cohorte III^{e} des Thraces, alors en Syrie, quand il fut transféré, avec son grade, dans la cohorte des Chalcideni, stationnée en Afrique depuis la fin du I^{er} siècle. M. Albertini, pour les besoins de la cause, imagine que ce transfert a précédé « de quelques années [5] » la désignation

[1] *Syria*, p. 120-121.

[2] Si tant est que Mokimu ait été militaire, et en rejetant l'idée, en soi très plausible, que c'était un militaire isolé enrôlé dans une cohorte auxiliaire que nous ne connaissons pas. Cf. *supra*, p. 36, et *infra*, p. 42.

[3] Et nous ne savons même pas si elle se rapporte à cette période : cf. *supra*, p. 36, n. 2.

[4] *Rev. Afr.*, p. 206, n. 1.

[5] *Ibid.*

d'Agrippa à la *cura* des Palmyréniens mis en subsistance à la cohorte des Chalcideni. Mais il faut avouer que ce délai n'est guère vraisemblable : d'abord, on ne voit pas l'intérêt que l'empereur aurait eu à muter un centurion palmyrénien de Syrie en Afrique, si ce n'était précisément pour lui conférer la charge des Palmyréniens, ses compatriotes, dans le corps auxiliaire auquel ils étaient agrégés. Ensuite, et surtout, puisque Agrippa n'a servi que 28 années en tout — *militavit ann(os)* [*x*]*viii* —, on ne distingue pas le moyen d'intercaler en sa carrière, entre son centurionat en Syrie qu'il n'a dû, ni revêtir d'emblée, ni abandonner aussitôt, et sa mort, non seulement les dix années de sa *cura* africaine — *curam agens Palmyrenorum sagittariorum in cohorte Chalcidenorum*, — mais les années d'un stage supplémentaire. Or, cette hypothèse écartée, il me semble impossible de s'en tenir à la chronologie qu'elle étaye. Il n'est, en effet, question que d'un seul empereur dans le *cursus* africain d'Agrippa, fils de Taymé. Celui-ci a reçu son changement et sa *cura Palmyrenorum* par l'ordre d'un seul empereur : *iusso imp(eratoris)*, et il a gardé sa fonction par la volonté du même empereur, sans quoi les mots *iusso imp.* auraient dû correctement être remplacés par une formule où l'empereur, disparu dans l'intervalle, aurait été désigné par son nom et son titre de *Divus*. Or, de 150, date de l'épitaphe *a*, à 194, date où le *numerus Palmyrenorum* est déjà attesté comme tel à El Kantara, nous ne connaissons que deux empereurs qui aient régné seuls pendant dix ans : Antonin le Pieux (138-161) et Commode (180-192). Mais sous Antonin, rien n'indique que la cohorte des Chalcideni, à laquelle les Palmyréniens ont commencé par être incorporés, ait séjourné à El Kantara, à côté des éléments légionnaires qui y étaient alors installés : au contraire, l'épitaphe *a* nous forcerait alors à la cantonner alors à Lambèse si elle y avait déjà absorbé son contingent palmyrénien ; et les inscriptions de 163-164, dans la première partie du règne de Marc-Aurèle, la situent à Bir oum Ali [1]. Le séjour d'Agrippa à El Kantara, où il est mort en charge, est donc postérieur; et, par conséquent, tous les indices concordent pour attribuer sa *translatio*, sa *cura*, et, dix ans plus tard, son décès, à l'unique règne du seul Commode (180-192). La date de 183, qu'en raison du programme de réorganisation du *limes* de Numidie, exécuté cette année-là en divers points de son tracé, je m'étais risqué à proposer comme la

[1] Cf. GSELL, *Inscr. Lat. Alg.*, 3841, et *Syria*, p. 120-122.

plus probable, n'est naturellement pas certaine. Mais on ne saurait hésiter qu'entre celle-là et les trois précédentes, puisque, dès 194, ce n'est plus une poignée de Palmyréniens attachée à une cohorte auxiliaire sous l'un de ses centurions, mais un *numerus* autonome, aux ordres d'un centurion légionnaire, dont une dédicace, retrouvée en 1923, nous prouve la présence à El Kantara.

Cette dédicace, publiée dans *Syria*, p. 122-124, on me permettra de la reproduire ici pour la clarté de la discussion, en laissant en blanc la place des suppléments sur lesquels on peut hésiter tant soit peu [1].

*Imp. Caes. L. Septimio Seve*RO PERTINACI AVG *pont. max.*
*tr. pot... cos... imp... pro*COS · PP *et Clodio Albino Caes.*
. . . . *ter*TVLLO ſEG · AVG · PRO *pr. c. v.*
. . . . *p*ER · N · PAL · CVRA · A*gente*
. . . . INO · > · LEG · III · AV*g. p. v.*

Quelle que soit la teneur de la ligne 4, que je n'avais d'ailleurs restituée qu'*exempli gratia*, quel que soit le nom du centurion de la légion III[e] auguste porté à la ligne 5, quelle que soit la forme qu'ait prise à la ligne 3 la dénomination, trop longue dans la majorité des exemples parvenus jusqu'à nous, pour y figurer *in extenso*, du légat polyonymique Caius Iulius Lepidus Tertullus, il est hors de discussion que le texte a été gravé sous le règne de Septime Sévère, clairement désigné à la ligne 1, et du César D. Clodius Albinus, dont l'identité nous est garantie par le martelage auquel, à la fin de la ligne 2, son nom a été condamné par la suite. Dès lors, même si l'on niait qu'on dût compléter la fin d'ablatif... *tullo* de la ligne 3, soit par les prénom, nom et surnoms, soit par le nom et les surnoms, soit par les surnoms, soit par le nom et l'un des surnoms inscrits isolément et, comme dans la dédicace d'Henchir el Hammam, introduits par le participe présent *dedicante*, du légat C. Iulius Lepidus Tertullus, dont le gouvernement africain a justement coïncidé avec les années où l'Auguste Septime Sévère a feint de partager inégalement l'Empire avec le César Clodius

[1] A la ligne 2, j'avais restitué *dedicante Lepido Ter*]*tullo*, mais on pourrait aussi légitimement compléter les lettres subsistantes par *dedicante Iulio Ter*]*tullo* ou *dedicante C*(*aio*) *Iulio Ter*]*tullo*. A la ligne 5, j'avais, *exempli gratia*, proposé de compléter en *Saturn*]*ino* le surnom à l'ablatif, du centurion. Si l'inscription qui sera rééditée ci-après, p. 40, est, à quelques mois près, contemporaine de celle-ci, on pourrait effectivement penser à *T*(*itus*) *Cl*(*audius*) [*Satur*]*n*[*in*]*us*. La restitution de la ligne 4 reste désespérée.

Albinus, il faudrait néanmoins convenir que le *n(umerus) Pal(myrenorum)* a été sûrement présent à El Kantara, lorsque l'union de l'Auguste et de son César était officiellement proclamée, soit en 194-195.

Aussi bien personne ne s'est-il avisé de contredire à cette évidence. M. Albertini, en particulier, la considère comme acquise. Seulement, il s'est cru en mesure de verser au dossier du *numerus Palmyrenorum* d'El Kantara une pièce qui ferait déchoir celle de 194-195 de ses prétentions à une ancienneté voisine, sinon concomitante, de la création même du corps ethnique palmyrénien. C'est, comme elle, une dédicace pour le salut impérial, souscrite sous le gouvernement d'un légat désigné par tout ou partie de sa dénomination. Complète en haut, à gauche et en bas, l'inscription, encadrée d'une moulure, est mutilée à droite, où la dernière ligne seule est entière. Grâce à la bonne volonté des éditeurs de la *Revue Africaine*, M. Albertini a pu nous en donner un véritable fac-similé. Nous ne saurions mieux faire que de le reproduire aussi fidèlement que possible, toutefois sans mêler le moindre complément aux lettres ou fragments de lettres encore visibles sur la pierre :

DEOMALAGBEI
PROSALVTEDNIMP
AIVI I EGNCCPRI
T·CL I V [illegible]

Ligne 1, M. Albertini a restitué *deo Malagbel[o]*, comme si le nom du dieu, primitivement, avait été intégralement énoncé ; et, à mon sens, il a eu raison. D'ordinaire, en Afrique [1], le nom de la divinité suprême de Palmyre s'abrège en Malag(bel) [2] ou Malagb(el) [3], ou bien, quand il se développe, suit la déclinaison latine, comme dans une dédicace, autrefois trouvée à El Kantara [4], dont le texte s'apparente à celui-ci : *Malagbelo | Aug(usto) | sancto sacr(um) | T(itus) Fl(avius) Mansue|tus (centurio) leg(ionis) iii Aug(ustae | v(otum) s(olvit) m(erito)* [5]. Or, une fois acquis, ce point est d'importance. Il délimite le champ des restitutions à opérer sur les lignes 2 et 3, pour lesquelles nous manque l'encadrement, partout ailleurs nettement discernable, du champ épi-

[1] A Rome, il se décline (Dessau, 4338). En Dacie, par contre, il est demeuré invariable sur un ex-voto où lui sont associés Bebellahamon, Benefal et Manavat, tous indéclinables aussi (Dessau, 4341).

[2] *C. I. L.*, VIII, 8795 = 18020.

[3] *Rev. Afr.*, n° 9, p. 206.

[4] Cf. l'exemple, il est vrai, douteux, de *Syria*, p. 140.

[5] *C. I. L.*, VIII, 2497.

graphique. A la ligne 3, M. Albertini a non seulement achevé la lettre P, qui la termine en l'état actuel, mais installé l'R requis par la formule stéréotypée *pr(o) pr(aetore)*, et, sans doute, ces compléments sont-ils suffisants, si, dans sa reproduction, la place de la moulure est exactement marquée à droite [1]. En revanche, la lacune de la ligne 2 est plus forte qu'il ne semble en convenir. Si, à la fin de la ligne 1 qui, par une recherche d'élégance assez commune, se dispose en retrait des suivantes, nous sommes astreints à placer un O à la suite de la lettre L, dont, au reste, nous ne possédons plus que l'amorce, il s'ensuit aussitôt que trois lettres au moins, ou quatre lettres au plus, avaient été primitivement gravées à la droite du caractère mutilé par lequel la ligne 2 se termine aujourd'hui.

En revanche, il nous est interdit, puisque la moulure est visible à la hauteur et à droite de la ligne 4, d'insérer quoi que ce soit à la droite du G martelé où s'arrête le nom de la *leg(io) iii aug(usta)*, et cette double constatation me paraît contrarier déjà l'interprétation de M. Albertini, qui date le texte de la fin du règne de Marc-Aurèle et de Commode, et y voit la preuve que le *numerus Palmyrenorum* était déjà constitué.

Le centurion *T(itus) Cl(audius)* ou *Cl[audius]...i...us* qui s'avère, à la ligne 4, avoir supporté la charge de cet ex-voto à Malagbel, appartenait à la légion III^e auguste, dont des détachements ont été effectivement campés à El Kantara depuis 158, sous Antonin, jusqu'en 225 et peut-être même jusqu'en 238 [2]. Mais a-t-il commandé le *numerus Palmyrenorum* régulièrement subordonné, à partir de sa création, à des centurions légionnaires ? C'est possible, mais non démontré, puisqu'il ne nous en a rien dit, et qu'il aurait dû se prévaloir de ce titre qui l'eût rehaussé à ses propres yeux [3]. Tout ce que sa dédicace nous apporte, comme celle, d'ailleurs, de T. Flavius Mansuetus,

[1] D'après cette reproduction, l'R final devrait être trop rapproché de la moulure pour qu'aucun signe puisse s'intercaler entre lui et elle. S'il y avait eu place pour deux lettres encore, on songerait tout de suite à rétablir les signes *v. c.* qui, exceptionnellement, sous Marc-Aurèle et Commode (*C. I. L.*, VIII, 20144 ; 4600), avec une fréquence qui confine à la normale à partir de Septime Sévère (*ibid.*, 17726, 19495, 6048, 2527 = 18039, 2550, 2611, 2732 = 18124, 2734, 18125, 2733, 2589, 6357 = 19337, 18268, 2657 = 18105, 2748, 2494, 2753, 2737, 10990, 7049, 2392, 2742) représentent en Numidie, à la suite de leurs fonctions, la dignité sénatoriale des *c(larissimi) v(iri)* que sont les légats impériaux.

[2] Cf. *Syria*, p. 37, 52, 118, 128 (spécialement n. 3 et 4), etc.

[3] Cf. *Rev. Afr.*, n^os 1, p. 195 ; 2, p. 197 ; 3, p. 199 ; *Syria*, p. 123, etc.

à laquelle elle est étroitement apparentée, c'est la conviction que des légionnaires voisinaient alors à El Kantara avec des Palmyréniens, et que la religion palmyrénienne avait exercé son prosélytisme. Mais l'on ne saurait, sans excéder ces prémisses, en tirer la conclusion que les Palmyréniens étaient déjà constitués en détachement autonome. Les dieux de Palmyre n'avaient pas besoin d'une escorte régimentaire pour cheminer en Occident jusqu'à Rome et en Afrique. De ce que, naguère, j'ai dépisté la trace d'un culte organisé de Iarhibol au beau milieu de Lambèse, je n'ai pas déduit, et nul ne m'en fera grief, qu'il y avait alors pour cela à Lambèse un *numerus Palmyrenorum* [1]. Il suffit que des Palmyréniens, ou leurs prosélytes, y aient séjourné. En Numidie, des Palmyréniens ont pu s'engager isolément dans diverses cohortes auxiliaires avant d'être bloqués en un peloton de spécialistes du tir à l'arc dans l'une d'entre elles. Provenant d'El Kantara, le texte édité par M. Albertini conviendrait, certes, fort bien à la période où ce peloton, dûment étoffé, avait obtenu son indépendance sous forme de *numerus*. Mais, à défaut d'autres indices qu'au surplus je décèlerai tout à l'heure, il ne serait pas déplacé non plus dans la période précédente, soit qu'on en fixe le point de départ, comme j'y ai incliné moi-même et y persiste énergiquement, au début du règne de Commode, soit que, prêtant à Agrippa, fils de Taymé, des prédécesseurs, on recule dans le temps l'avènement de cette formation, non pas jusqu'en 150 puisque le Mokimu décédé, cette année-là, a été enterré à Lambèse, qu'au surplus, nous ignorons s'il fut militaire, et, même dans le cas où il l'aurait été, s'il appartenait, avec tout un groupe de ses compatriotes à la cohorte des Chalcideni, ou s'il ne s'était pas enrôlé isolément dans toute autre formation auxiliaire à sa convenance [2], mais à la période comprise entre 164, date où la cohorte des Chalcideni stationnait à Bir oum Ali, et les premières années du règne de Commode, où elle avait rejoint El Kantara, avec le peloton palmyrénien dont Agrippa, fils de Taymé, sous un unique empereur, conserva dix ans la charge [3]. Seulement, je n'aperçois pas ce que ma théorie de la formation, sous Septime Sévère, des *numeri* syriens perdrait à cette alternative.

[1] *Bull. Arch. Com.*, 1920, p. LXXXVIII : à gauche : ... *Inius Saturninus* | *[cul]tor dei Iorhobolis* | *[sac]erdotum meritus* | *iter(um)* (?) *a deo* ... ; à droite : *M(arcus) Aemilius Iulianus* | *sacer(dos)*.

[2] Cf. *supra*, p. 36.

[3] Cf. *supra*, p. 38.

Si la date, proposée par M. Albertini, de 177-178, était vraie, j'en serais quitte pour supposer que des centurions légionnaires ont été convertis à la religion de Malagbel par les propagandistes qu'ils fréquentaient déjà, sans les commander encore, dans la cohorte des Chalcideni, où les militaires palmyréniens étaient rassemblés : mes raisonnements garderaient leur force et ma conclusion demeurerait toujours inattaquable.

A plus forte raison, si cette date, comme j'en suis persuadé, est trop haute d'une quinzaine d'années au moins. Malgré lui, M. Albertini s'est laissé influencer par la ligne 3, où nous sommes sûrs, en effet, que se cachent les noms du légat d'Auguste, dont la fonction est indiquée immédiatement après, et où, ayant cru d'emblée reconnaître le seul A(ulus) Iulius que mentionnent jusqu'à présent les Fastes du gouvernement militaire de Numidie [1], c'est-à-dire A(ulus) Iulius Pompilius Piso T. Vibius ... tus Laevillus Berenicianus, il ne s'est plus affranchi de cette identification, lui a subordonné tous les autres éléments de l'inscription et, finalement, a assigné à la dédicace une date comprise entre les limites depuis longtemps fixées de cette *legatio* (176-178 ap. J.-C.) [2]. J'avoue qu'à sa place, c'est aussi la première idée qui me serait venue à l'esprit, d'autant plus que ce gouverneur a manifesté son activité dans la région du *limes*, et qu'il y présida à la réfection de l'amphithéâtre de *Mezarfelta*, à El Outaya [3]. Mais, à la réflexion, je l'aurais abandonnée : 1° parce que, les Fastes de Numidie étant loin d'être complets, rien ne s'opposerait *a priori* à ce qu'ils eussent compris un *Iulius* prénommé *Aulus*, dont nous n'aurions pas plus entendu parler que du Titus Iulius Antiochus qui gouverna la Numidie sous Gordien III, et dont nul ne soupçonnait l'existence avant ma découverte de ses dédicaces de Doucen [4] ; 2° parce que ni les noms restitués d'Aulus Iulius Piso, ni les autres compléments imaginés par M. Albertini ne remplissent exactement les lacunes à combler ; 3° parce l'époque de ce gouvernement ne cadre point avec les autres données de l'inscription.

Sans doute, M. Albertini avait le droit de choisir dans la kyrielle des déno-

[1] Cf. Pallu de Lessert, *Fastes*, I, 2, p. 554.

[2] Cf. Pallu de Lessert, *Fastes*, I, 2, p. 388-391. A ces textes, ajouter peut-être celui que j'ai moi-même copié à Lambèse et publié (*Bull. Arch. Com.*, 1920, LXXXIX : [*I*]*ul*(*i*) *Pis*[*o*]*nis*...).

[3] *C. I. L.*, VIII, 2488. Sur l'identité de *Mezarfelta* et des ruines d'El Outaya, cf. Gsell, *Atlas*, fe. 37, n^os^ 64-70, et Albertini et Leschi dans les *C. R. Ac. Inscr.*, 1932, p. 87.

[4] Cf. en dernier lieu, *Syria*, p. 33.

minations de ce légat, car si certaines épigraphes africaines ne nous font grâce d'aucune d'elles [1], d'autres la raccourcissent : à El Outaya, en A. Iulius Pompilius Piso Laevillus, et plus encore à Lambèse, en A. Iulius Piso[2]. Mais, pour réintégrer *Pisone*, M. Albertini transforme en E le milieu de haste que porte la pierre [3], et qu'il serait plus facile de convertir en T ou en L ou surtout en I. D'autre part, il est tenu à la fois de considérer comme présente la lettre L qui suit le groupe AIV, et dont la barre horizontale inférieure n'est point conservée [4], et d'écrire le gentilice *Iul(io)*, en abrégé [5], alors qu'il y inscrit intégralement les six lettres du cognomen *Pisone*. Assurément, aucune de ces libertés, prise en soi, n'était interdite. Leur rapprochement toutefois a quelque chose d'un peu forcé. Indépendamment du contexte, la restitution *A(ulo) Iul(io) Pisone* est possible. Elle n'est ni évidente ni certaine.

Pour l'obtenir, M. Albertini est parti de la supposition que la ligne 4, renfermant les noms du centurion dédicant au nominatif, la ligne 3 contenait le nom du légat propréteur, à l'ablatif (un tel étant légat) ; et de fait, entre le P incomplet qui, selon lui, terminerait la ligne 2 et qu'il se contente de redoubler, et l'A par lequel commence la ligne 3, il n'éprouve pas le besoin de rien intégrer. A l'en croire, la mention du légat se suffirait à elle-même, et n'interviendrait ici que comme indication chronologique. Mais d'abord cette opinon n'est pas conforme à l'usage. Dans les dédicaces de Numidie, l'habitude est de n'insérer à l'ablatif absolu la mention du légat d'Auguste que si elle est précédée ou ne se trouve pas suivie du ou des dédicants au nominatif. C'est le cas, entre autres exemples, des dédicaces consacrées à El Kantara même et à Bir oum Ali, où stationnait alors la *cohors I Chalcidenorum*, à Antonin le Pieux et à Marc-Aurèle, respectivement : *Imp(eratori) Caes(ari) T. Aelio Hadriano Antonino Aug(usto) Pio, pont(ifici) max(imo), trib(uniciae) pot(estatis) xxi, imp(eratori) ii, co(n)s(uli) iiii, p(atri) p(atriae), L(ucio) Matuccio Fuscino leg(ato) Aug(usti) pr(o) pr(aetore) leg(ionis) iii aug(ustae)* [6].

[1] *C. I. L.*, VIII, 2582-18090 ; Cagnat, *Bull. Arch. Com.*, 1893, p. 153.

[2] *C. I. L.*, VIII, 2488 et 2547.

[3] *Rev. Afr.*, p. 205, n° 1. « L'*e* est conservé en partie. » Dommage qu'à la partie conservée ne se rattache aucun indice spécifique.

[4] Se reporter au fac-similé de *Rev. Arch.*, p. 205.

[5] *Ibid.*, p. 1 : « la pierre portait sans doute A. Iul. Pisone. »

[6] *C. I. L.*, VIII, 2501. Cf. Pallu de Lessert, *Fastes*, I, 2, p. 367. J'adopte ses compléments. Rien n'empêche d'ailleurs qu'il faille dévelop-

Imp(eratori) Caesari M(arco) Aurelio Anton[i]no Aug(usto)... coh(ors) I Chalcidenorum) equitata C(aio) Maesio Picatiano leg(ato) Augus(torum) pr(o) pr(aetore) [1].

C'est le cas aussi, sous Aulus Iulius Piso lui-même, de la dédicace de l'amphithéâtre de Meserfelta restauré :

Imp(eratores) Caesares M(arcus) Aurelius Antoninus et L(ucius) Aurelius Commodus Aug(usti)... amphitheatrum vetustate corruptum a solo restituerunt per coh(ortem) VI Commag(enorum), A(ulo) Iulio Pompilio Pisone Laevillo leg(ato) Aug(ustorum) pr(o) pr(aetore), curante Aelio Sereno praef(ecto) [2].

Si le nom des dédicants au nominatif ne vient qu'après celui des légats à l'ablatif, celui-ci est annoncé par le participe présent *dedicante*, quelquefois abrégé en *dedic.* [3], presque toujours en toutes lettres. La règle a été appliquée sous A. Iulius Piso comme sous ses devanciers et ses successeurs :

[Imp(eratori) Caesari M(arco) Aurelio Antonino Augusto...] p(atri) p(atriae) fortissimo [libe]ralissimoq[ue prin]cipi, dedicante A(ulo) Iulio Pisone [le]g(ato) Aug(usti) pro pr(aetore), veterani legionis iii aug(ustae) [4]...

Que les dédicaces auxquelles elles s'appliquent ne visent que le salut des empereurs, ou qu'elles invoquent expressément pour lui la bienveillance d'une autre divinité, la règle ne souffre, pour ainsi dire, pas d'exception [5] ; la lecture de M. Albertini y déroge pour commencer, et comme nous ne disposons pas à la ligne précédente de l'espace suffisant pour insérer le participe *dedicante*, même écourté en *dedic.*, qu'elle exige, force nous est de chercher une autre construction, où le nom du légat ne sera pas à l'ablatif, mais au génitif. Nous n'aurons, comme nous verrons en finissant, que l'embarras du choix. Mais à

per: *leg(io) iii aug(usta)*. Dans ce cas, il conviendrait de développer à l'ablatif le nom de l'empereur, et nous nous trouverions, non en présence d'une dédicace, mais d'une commémoration datée par le double ablatif de l'empereur et du légat analogue à celles de Bondjem (*C. I. L.*, VIII, 6, 10992) et de Lambèse (VIII, 2535-18044).

[1] GSELL, *Inscr. lat. Algérie*, 3841 ; cf. 3842 ; cf. PALLU DE LESSERT, *Fastes*, I, 2, p. 375.

[2] *C. I. L.*, VIII, 2488 ; cf. PALLU DE LESSERT, *Fastes*, I, 2, p. 389. Cf. de même, *C. I. L.*, VIII, 4589, la dédicace à Marc-Aurèle datée de la *legatio* de D. Fonteius Frontinianus ; et *C. I. L.*, VIII, 19495, celle de la *respublica Cirtensium* à Caracalla, sous le gouvernement de Q. Anicius Faustus.

[3] *C. I. L.*, VIII, 2558.

[4] *C. I. L.*, VIII, 2547.

[5] Par ordre chronologique : dédicaces à Jupiter et aux Vents (*C. I. L.*, VIII, 2609-2610 ; à Hadrien (*Ibid.*, 2533-18043, 2534) ; à Antonin (2235 et 4203) ; à Marc-Aurèle (4594 ; 4209-18497 ; 18104), etc. Sous les Sévères, la formule revient avec une monotonie accablante (*C. I. L.*, 17726 ; 6048 ; 2438-17941 ; 18526 ; 2550 ; 17874 ; 18528 ; etc.).

quelque construction qu'on le rattache, ce génitif suffirait à exclure A. Iulius Piso, puisque la forme *Pisonis*, obligée dans cette rédaction, finit par un S impossible à retrouver dans le bout de haste qui a survécu sur la ligne 3 aux dégradations de l'écriture [1].

Mais la meilleure raison pour laquelle A. Iulius Piso est impossible ici, c'est que l'inscription est nécessairement postérieure au temps où ce légat de Marc-Aurèle a gouverné l'Afrique. A la ligne 2, les lettres *imp.* qui abrègent le nom de l'*imperator* sont précédées des deux sigles *d. n.* = *d(ominus) n(oster)*, par lesquels s'est noté, à partir des Sévères, le caractère nouveau, le *dominat*, du régime militaire qu'ils ont instauré. M. Albertini n'a d'abord point été gêné par le vieillissement soudain que, de ce chef, il imposait à ce grand changement du système impérial. Dans sa première édition du texte, celle qu'il a communiquée à la commission de l'Afrique du Nord [2], il ne s'est nulle part arrêté à la locution *d(ominus) n(oster)* qu'il a enregistrée purement et simplement comme allant de soi, et sans la défendre. Un peu plus tard, dans la *Revue Africaine*, il a été pris de scrupules et il a dû convenir qu'à l'époque de Marc-Aurèle, vers 177-178, « la formule *d(ominus) n(oster)* n'est pas encore d'usage courant [3] ». La vérité est qu'à notre connaissance, elle n'est alors jamais employée, même en toutes lettres, à plus forte raison sous la forme abrégée de ses deux initiales, qui suppose déjà une certaine accoutumance. Dans l'Empire, l'épigraphie ne nous en offre, avant Marc-Aurèle, que des exemples non valables : sous Hadrien, soit, sur les marbres de Chemtou, des marques de propriété où le vocable *dominus* garde son acception de droit privé [4], soit le testament d'un affranchi de l'empereur qui, bien entendu, le considère comme son maître [5], soit un ex-voto bilingue d'Égypte où le titre grec de κύριος est normalement attribué à César en un pays qui était moins une province de l'Empire qu'une possession personnelle de l'empereur ; sous Antonin le Pieux, la copie d'une lettre où le terme *dominus* se comporte moins

[1] En se reportant à la reproduction de la *Revue Africaine*, on se convaincra que l'état de la lacune ne s'accommode ni de *A. Iul. [Pisoni]s*, ni de *A. Iul[i Pison]* un peu long, ni de *A. Iul. Pison*, trop capricieux et bizarre, et terminés l'un et l'autre par un N que la haste à laquelle s'arrête le *cognomen* du personnage n'autorise guère.

[2] *P. V. de la Commission de l'Afrique du Nord*, décembre 1931, p. VI-VII.

[3] *Revue Africaine*, p. 206.

[4] *C. I. L.*, VIII, 14554, 14565, etc.

[5] *C. I. L.*, III, 6993.

[6] *I. G. R. R. P.*, 1207 = Dessau, 8908.

comme un titre officiel que comme une fiction de politesse[1] : *Velius Fidus Iubentio Celso collegae suo salutem. Desideri frater, Arrii Alfii Arriae Fadillae domini n(ostri) imp(eratoris) Antonini Aug(usti) matris liberti libellum misi*[2]... Au temps de Marc-Aurèle et de Verus (161-169) ou de Marc-Aurèle et de Commode (177-180), on trouve bien dans quelques inscriptions grecques d'Orient l'expression οἱ κύριοι ἡμῶν appliquée aux deux augustes ensemble, mais elle ne s'abrège ni ne se traduit encore[3]. L'équivalent latin n'apparaît en Orient que sous le règne de Commode, et encore à titre exceptionnel et aux confins de l'Empire. Si l'on fait abstraction de la lettre des procurateurs domaniaux qui fut insérée à la suite de la pétition des cultivateurs du Saltus Burunitanus (Souk el Khmis) entre 180 et 183, et dont le texte est inopérant, non seulement parce qu'il est épistolaire[4], mais parce qu'il émane de serviteurs du prince qui doivent naturellement appeler Commode leur maître, sans qu'il faille pour autant étendre leur humilité à tous les sujets de l'empereur, l'on doit s'éloigner jusqu'à Doura, une cité riveraine de l'Euphrate, fondée jadis par les Séleucides, et assouplie pendant des siècles à l'orgueilleux protocole des rois parthes, parmi les possessions desquels elle a compté, au moins théoriquement, jusqu'à la guerre parthique de Lucius Verus, pour lire, sur une dédicace à Commode, un appel au salut de l'Auguste pieux et heureux, notre maître : *pro salute Com(modi) Aug(usti) Pii Felicis... d(omini) n(ostri) imp(eratoris)*[5]. En Afrique, cette expression était encore inusitée à la même date. Il faut descendre jusqu'à Septime Sévère, puis à Septime Sévère et Caracalla réunis au pouvoir, pour la trouver en un nombre d'inscriptions tout de suite considérable[6] : d'abord en toutes lettres, puis bientôt résumée, comme à Doura, par les initiales *d(ominus) n(oster)*. Le plus ancien exemple de la formule en toutes lettres est peut-être la dédicace de Henchir el Hammam, émise entre juin 193 et 195, *pro salute et victoria domini n. imp. Septimi Perti-*

[1] Cf. Sénèque, *Ep.*, 3, 1 (cité par K. J. Neumann, *P. W.*, V, c. 1308) : *Obvios, si nomen non succurrit, dominos salutamus.*

[2] *C. I. L.*, VI, 2120.

[3] Cf. K. J. Neumann, *Op. cit.*, *loc. cit.*

[4] Cf. *supra*, *supra*, n. 1 et 2. Se reporter, pour le surplus, à l'excellent article de G. Lugli, dans le *Dizionario pigraphico De Ruggiero*, II, p. 1952 et suiv.

[5] Rostovtzeff, dans les *C. R. Ac. Inscr.*, 1928, p. 232.

[6] Cf. les *Indices du C. I. L.*, VIII, p. 1092-1093 ; Gsell, *Inscr. lat. de l'Algérie*, p. 434 ; Dessau, *Indices*, p. 286 ; Lugli, *op. cit.*, p. 1954.

nacis Aug(usti) [1]; et les exemples de la formule abrégée abondent dès les années suivantes, sous le règne conjoint des deux Augustes Sévère et Caracalla [2]. Régulièrement, donc, la nouvelle inscription d'El Kantara peut avoir été gravée dès les premières années du principat de Septime Sévère : à moins de bouleverser toutes les coutumes reçues, elle ne saurait leur être antérieure.

La formule *d(ominus) n(oster)* n'a fait d'ailleurs que se répandre de plus en plus au cours du IIIe siècle. Elle nous fournit donc un point de départ, mais rien de plus; et il nous appartient de chercher ailleurs les présomptions qui pourraient nous conduire à fixer à partir de 193-194, le moment approximatif auquel se rapporte cette dédicace à Malagbel. Si nous prêtons crédit à l'indice paléographique, elle ne s'éloignerait pas beaucoup du *terminus a quo* que nous venons de fixer : « les caractères, estime M. Albertini, conviennent au IIe siècle mieux qu'au IIIe [3] ». N'ayant pas vu l'original, je ne demande pas mieux que de lui faire confiance, non, toutefois, sans me rappeler que le principat de Septime Sévère s'est étendu sur huit années du second siècle, ni sans m'étonner aussi qu'il soit aussi facile de déterminer d'après la paléographie l'âge d'un ex-voto militaire gravé à El Kantara de Numidie. Heureusement le document présente un critérium à la fois plus précis et plus sûr, qui nous amènera à la même conclusion : c'est l'opposition du singulier *d(omini) n(ostri)* à la ligne 2, et du pluriel, ou plutôt du « duel » *Augg.* pour *Augustorum* à la ligne 3.

M. Albertini n'a pas manqué d'être frappé de la différence. Il l'a, *in petto*, taxée de contradiction, et pour effacer ce prétendu désaccord, il a corrigé la ligne 2. « Le légat étant à la ligne 3 légat des deux empereurs, on devrait, affirme-t-il, avoir à la ligne 2 non *d. n.*, mais *dd. nn.* On s'est contenté probablement de géminer le P de *imp.* [4] ». A cette retouche, il gagne d'allonger le texte trop bref de la ligne 2, et surtout de fortifier son identification du légat, puisque le gouvernement de Piso, inauguré sous un empereur unique, Marc-Aurèle, en 176, a fini sous deux empereurs à la fois, Marc-Aurèle et Commode, en 177 et, probablement, 178[5]. Mais d'abord la lacune de la fin

[1] *C. I. L.*, VIII, 17726.

[2] Dès 198 à Si Aoun, cf. CAGNAT, MERLIN, CHATELAIN, *Inscr. lat. d'Afrique*, 9.

[3] *Rev. Afr.*, p. 205, n. 1.

[4] *Rev. Afr.*, p. 205.

[5] Sous Marc-Aurèle, *C. I. L.*, VIII, 2547;

de la ligne 2 n'est pas comblée pour autant, puisqu'elle appelle, non une, mais trois ou quatre lettres de plus que celles que nous continuons d'y voir [1]. Puis rien ne saurait vraiment affermir une identité que, pour d'autres raisons, on est contraint de juger en principe inacceptable. Enfin, la correction au prix de laquelle on achète cette confirmation peu vraisemblable en soi, puisque le lapicide qui a su géminer les G du *leg. augg. pr. pr.* à la ligne 3 aurait été tout aussi capable, s'il l'avait voulu, de géminer le D et le N des deux *Augusti*, est tout à fait inutile. C'est en effet un usage, souvent constaté, des lapicides africains, de confondre, pour plus de simplicité, ou par esprit de courtisanerie, Augustes et Césars, sous la dénomination unique d'*Augusti*. Je me bornerai à deux exemples significatifs :

1° Nous possédons deux dédicaces à Caracalla *imperator destinatus*, de 197, antérieures l'une et l'autre de quelques mois à l'élévation de ce prince au rang d'Auguste. Toutes les deux lui ont été consacrées par le légat Q. Anicius Faustus qui commanda les forces romaines en Numidie de 196 à 201, l'une à Timgad, l'autre à Lambèse. Sur celle de Lambèse, Q. Anicius Faustus est dit *leg. Aug. pr. pr.*, par un seul *g* à *Aug.* (*C. I. L.*, VIII, 18256) ; sur celle de Timgad, contemporaine, pourtant, de celle de Lambèse, il est dit *leg. Augg. pr. pr.*, par deux *g* à *Augg* (*C. I. L.*, VIII, 17870).

2° Nous possédons une dédicace de Lambèse aux trois noms de Septime Sévère, Caracalla et Géta qui a été gravée sous le même légat Q. Anicius Faustus, mais en 198 [2]. Comme de raison, Septime Sévère et Caracalla y portent seuls le titre d'Auguste. Géta vient seulement de recueillir celui de César devenu vacant par la promotion de son frère aîné. Nonobstant, Q. Anicius Faustus y revêt le nom de *leg. auggg. pr. pr.*, par trois *g* à *Augg*.

Dans l'un et l'autre cas, le légat, pour aller plus vite ou exalter ses maîtres, a enveloppé Augustes et César dans le même hommage [3].

Nous n'avons donc pas à corriger l'ex-voto à Malagbel d'El Kantara. Nous devons seulement l'interpréter par analogie. Il a été gravé, non pas sous le

sous Marc-Aurèle et Commode, *C. I. L.*, VIII, 2488. Cf. PALLU DE LESSERT, *Fastes*, I, 2, p. 388-389.

[1] Cf. *supra*, p. 41.

[2] *C. I. L.*, VIII, 2551 ; cf. sur la date, PALLU DE LESSERT, *Fastes*, I, 2, p. 412.

[3] On trouvera d'autres exemples en parcourant les *Fastes* de M. PALLU DE LESSERT ; cf., notamment, *C. I. L.*, VIII, 6 = 10998, 2527 = 18039 et 2528.

règne indivis de deux Augustes, mais sous le règne conjoint d'un Auguste et d'un César qui a bénéficié incidemment du titre auquel il était destiné sans le détenir encore. Pratiquement, cette conclusion inévitable, non seulement élimine de la ligne 3 A. Iulius Piso une fois de plus, mais nous ramène aux périodes de la fin du IIe siècle et de la première moitié du IIIe où, d'une part, les militaires palmyréniens ont déployé leur activité en Numidie, et, de l'autre, le régime impérial se consolida par des associations inégales de l'empereur en fonctions et du César futur empereur. La nouvelle dédicace d'El Kantara offerte à un seul empereur au temps d'un légat de deux Augustes se rapporte forcément à l'une des périodes où s'est maintenue cette forme particulière d'équilibre constitutionnel : soit de 193 à 196, où l'Auguste Septime Sévère est flanqué du César D. Clodius Albinus ; soit de 196 à 198, où le même Auguste a pris son fils Caracalla pour César ; soit de 221 à 222, où l'Auguste Elagabal a dû se laisser imposer comme César son cousin Alexandre Sévère.

Devons-nous pousser notre enquête plus avant et chercher à opter entre ces périodes? De 221 à 222, les *Fastes* de Numidie sont vides. Rien n'empêcherait d'y loger un A. Iulius... encore inconnu, ou, même, car nous avons moins des lettres formées que des amorces de lettres, un clarissime comme Atul(enus) Rufinus, qui nous est cité comme quindécemvir et sénateur dans le procès-verbal des jeux séculaires de 203 [1] : le génitif ATVL *enu Rufin*I remplirait exactement la lacune. Mais de ce qu'une restitution est possible, sa réalité ne saurait nullement s'ensuivre; et le recours à un inconnu, pour la seule année où les *Fastes* nous laissent démunis dans les périodes à retenir, n'est qu'un expédient.

De 193 à 196, les *Fastes* de Numidie nous sont parvenus au complet. Au début de 193, sous le bref règne de Pertinax, le légat en charge s'appelait L. Naevius Quadratarius [2]. De 193 à 195, la place est occupée par C. Iulius Lepidus Tertullus [3]; de 196 à 198, par Q. Anicius Faustus [4]. On ne peut même pas dire qu'il y ait solution de continuité entre Tertullus et Anicius

[1] Cf. *P. W.*, II, c. 2259.

[2] Aux trois textes visés par PALLU, *Fastes*, I, 2, p. 104, ajouter ALBERTINI, *Rev. Afr.*, 1931, p. 233, n° 44.

[3] Aux textes visés par PALLU, *ibid.*, p. 404 406, ajouter CARCOPINO, *Syria*, p. 124, et *Bull. Arch. Com.*, 1920, p. LXXXVII.

[4] Cf. PALLU, *Fastes*, I, 2, p. 407-417.

Faustus. L'argument qui a détourné M. Pallu de Lessert, dans son admirable répertoire, de prolonger au delà de 195 le gouvernement de Tertullus, c'est l'absence, sur les inscriptions où ce personnage a honoré Septime Sévère, du *cognomen Pius* que Sévère a assumé en même temps que sa cinquième salutation impériale, dans le premier semestre de 195 [1]. Mais, comme nous avons des inscriptions authentiquement datées de 196 où le *cognomen Pius* ne figure point davantage [2], ces scrupules sont excessifs et nous avons le droit de penser qu'Anicius Faustus, consul désigné en 197, a succédé sans interruption, en 196, dans le gouvernement de Numidie, à Tertullus, consul désigné, lui aussi, cette année-là ou la précédente [3]. D'où cette conséquence inattendue que le légat nommé sur cette dédicace à Malagbel pourrait bien être soit l'un, soit l'autre de ces clarissimes.

Dès l'instant que nous avons écarté l'idée que le nom du légat pût y être à l'ablatif absolu, et que nous n'avons pas la place pour le faire précéder du participe *dedicante* ou *dedic(ante)*, force nous a été de supposer que ce nom était au génitif. Dans une dédicace vouée à Malagbel par des militaires pour le salut de l'empereur, le légat peut intervenir, soit comme l'autorité digne d'être associée aux vœux formés pour l'empereur, soit comme celle de qui émane l'autorisation ou l'ordre de les accomplir. Dans le premier cas, dont il y a en Numidie d'autres exemples [4], on aura :

pro salute d(omini) n(ostri) imp(eratoris) [*et*]
.... *leg(ati) Aug(ustorum) pr(o)* [*pr(aetore)*].

Dans le second, on aura quelque chose comme :

pro salute d(omini) n(ostri) imp(eratoris) iussu ou *iusso* ou *cura* ou *mandatu* ..... *leg(ati)*.....

Cette deuxième formule exclurait Anicius Faustus qui, partout ailleurs, porte ses deux noms, au bénéfice de son prédécesseur, C. Iulius Lepi-

[1] *Ibid.*, p. 405.
[2] *Ibid.*, p. 408.
[3] Cf. Carcopino, *Bull. Arch. Com.*, 1920, p. LXXXVII.
[4] Cf. entre autres dédicaces *pro salute im(peratoris)... et... leg(ati)..., C. I. L.*, VIII, 2637. Comparer *C. I. L.*, VIII, 2466 : *pro salute imp(eratoris)... et victoria leg(ati)*.

dus Tertullus, dont l'onomastique flottante peut indifféremment s'abréger

PRO SALVTE D̄ N̄ IMP *mand*
ATV [*tertull*]I LeG AVGG PR P*r*

Pro salute d(omini) n(ostri) imp(eratoris) [*mand*]|*a*[*t*]*u* [*Tertull*]*i* (ou [*Lepid*]*i*) *l*[*e*]*g*(*ati*) *Aug*(*ustorum*) *pr*(*o*) [*pr*(*aetore*)] ;

et nous serions ramenés ainsi à attribuer à la seconde dédicace d'El Kantara, une date voisine de celle de la première, vers 195, ou au début de 196, en tout cas, quelques mois après elle, sous l'Auguste Septime Sévère, seul empereur, et le César Decimus Clodius Albinus, lorsque celui-ci, avant même d'avoir consommé sa rupture avec le maître et sans partager effectivement sa souveraineté, avait élevé des prétentions à se faire appeler Auguste [1], et ne méritait déjà plus de lui être associé dans les prières des soldats. Elle a toutefois l'inconvénient de recourir à une expression — *mandatu* [2] — qui n'intervient que rarement et qui contraste avec la fruste concision du texte.

Un peu plus courte, la première formule a le mérite de la simplicité et ne soulève aucune difficulté par elle-même. Elle nous laisse le choix entre les deux développement suivants :

PRO SALVTE D̄ N̄ IMP *et q.*
ANI*ci faust*I LeG AVGG PR P*r*

Pro salute d(omini) n(ostri) imp(eratoris) [*et q(uinti)*] | *A*[*ni*]*i*[*ci Faust*]*i* *l*[*e*]*g*(*ati*) *Aug*(*ustorum*) *pr*(*o*) [*pr*(*aetore*)]

[1] Cf. Hérodien, III, 5, 2 : ἔτι τε καὶ ἤκουεν (Septime Sévère) αὐτὸν (Albinus) βασιλικώτερον ἐντρυφῶντα τῷ τοῦ Καίσαρος ὀνόματι (avant le milieu de 196). Il y a des chances pour que l'inscription soit postérieure à la dédicace d'Henchir el Hammam, puisqu'en celle-ci le mot *dominus* est transcrit intégralement, au lieu qu'en celle-là il est représenté par le seul sigle *D*. D'ailleurs, le gouvernement de Lepidus Tertullus s'est prolongé en 196 jusqu'à l'arrivée de son successeur, Q. Anicius Faustus (Cf. *supra*, p. 51).

[2] A *mand*]*atu* l'ablatif *duc*]*atu* se trouverait aisément substitué (*cf. Rec. Constantine*, XXX, p. 230). On pourrait aussi songer à *imp.* [*s. cur*]*a Iul(ii)* [*Lepid*]*i*, ou à *imp.* [*sec(undo)*] ou [*tert(io)*] *a(nno) Iul(ii)* [*Lepid*]*i*, etc. Pour la première restitution, cf. *Rev. Afr.*, n° 12, p. 209. Pour la seconde, cf. *C. I. L.*, VIII, 1170, 1488 ; Cagnat, Merlin, Chatelain, 543. Je ne crois pas qu'on puisse songer à *pro salute d. n. imp. et stata*... (cf. cependant *C. I. L.*, XII, 1751-1754 ; XIII, 511-520). Sur le chiffre en second, cf. *C. I. L.*, XIV, 4752 et VI, 1421, etc.

ou

PRO SALVTE D̄ N̄ IMP*er et*
AIVL*i lepid*I L*e*G A*V*GG PR P*r*

Pro salute d(omini) n(ostri) imp[er(atoris)] [et] | *A(uli) Iu[l(i) [Lepid]i l[e]g(ati) Aug(ustorum) pr(o) [pr(aetore)]*.

A cette seconde restitution, on peut objecter outre l'argument tiré de la graphie *imper*, le fait que, s'il est parfaitement légitime de choisir entre les *cognomina* de Iulius Lepidus Tertullus [1], il nous est interdit, par une inscription de Djemila, aujourd'hui au musée du Louvre, et d'une lecture certaine, de lui donner un autre *praenomen* que celui qu'il y porte en une lettre de 7 cm. de hauteur : C = Caius [2]. Mais, pour rare qu'elle soit, la graphie *imper.* au lieu de *imp.* n'est pas sans exemples et Caius Iulius Lepidus Tertullus ne serait ni le premier grand personnage à surnoms multiples qui aurait eu deux prénoms [3], ni le premier Aulus qui, désigné tantôt par le sigle A(ulus) et tantôt par le sigle O(lus), aurait fini, par confusion du C et de l'O en capitales, par être inscrit par un lapicide sous le prénom de C(aius) [4]. Ces objections gardent néanmoins leur force contre une lecture que je ne me sens pas le droit de retenir. Reste le premier développement. On lui reprochera peut-être la difficulté qu'oppose l'écartement des caractères à la fusion en une seule lettre N de la haste et du V du groupe AIV. Mais M. Marrou, qui était en mission archéologique à El Kantara en septembre dernier, m'assure que l'état de la pierre autorise, sans d'ailleurs l'imposer, cette leçon. C'est à elle que vont mes préférences, puisque, tout en s'adaptant sans effort aux vestiges subsistants, elle aboutit, avec le gouvernement de Q. Anicius Faustus, à la période 196-201, où la formule *dominus n(oster)*,

[1] C. Iulius Lepidus Tertullus à Djemila C. I. L., VIII, 8309 = 20135) ; Iulius Lepidus Tertullus à Markouna (VIII, 4193) ; ... te]rtullus à Lambèse (*Bull. Arch. Com.*, 1920, p. LXXXVII) ; et ...ter]tullus à El Kantara (*Syria*, p. 123).

[2] *C. I. L.*, VIII, 8309 = 20135.

[3] Voir le cas, dans Cass. Dio, de Caius Appius Silanus (LX, 14, et cf. *C. I. L.* VI, 27454, 2028 (aussi X, 1196). Cf. *C. I. L.*, VI, 10299 et XIV, 2014 : Antonius Hiberus prénommé ici M(arius) et là C(aius).

En Afrique même, se rappeler le cas du jurisconsulte Salvius Iulianus prénommé Lucius à Souk el Abiod (DESSAU, 8973) et Publius ailleurs (BORGHESI, *Œuvres*, IX, p. 303).

[4] Cf. *C. I. L.*, VI, 32526, I, II, 11 (210 ap. J.-C.).

déjà employée précédemment, a pu s'exprimer déjà par les sigles *d. n.*

De toute façon, et quoi qu'on pense de ces essais de lecture, l'inscription que j'ai copiée, en 1924, à El Kantara, et publiée dans *Syria* l'année d'après, demeure toujours le plus ancien témoignage qui nous soit parvenu de l'existence en ce lieu du *numerus Palmyrenorum*. Je n'ai, jusqu'à présent, ni à déplacer la date de sa fondation, sous Septime Sévère, ni, provisoirement, à défendre la corrélation qu'il m'avait semblé entrevoir entre elle et la romanisation de Palmyre. J'oserai même dire que c'est M. Albertini qui, par la magnifique récolte épigraphique dont tout le monde le félicitera avec moi, a apporté le plus fort argument à l'appui de mon opinion : sur les 70 textes qu'il a publiés ou réédités, il n'en est que 3 qui soient sûrement antérieurs à Septime Sévère [1], et dans l'étude si remarquablement précise qu'il a entreprise du réseau routier dans la région d'El Kantara, il a établi, avec une force convaincante, que c'est postérieurement à Pertinax, sous Caracalla, dont le nom se lit sur les plus anciennes bornes que nous ayons conservées, ou peut-être déjà sous Septime Sévère, que les milles de la route menant à Sadouri et El Gahra ont commencé d'être comptés, non plus comme auparavant, à partir de Lambèse, mais *a Cal(ceo)* [2], c'est-à-dire de cette place d'El Kantara,

[1] *Rev. Afr*, n° 11, p. 208 (Antonin); n° 44, p. 233, et n° 58, p. 243 (Pertinax). On ajoutera aux inscriptions latines publiées par M. Albertini la bilingue qu'a éditée M. l'abbé Chabot (*C. R. Ac. Inscr.*, 1932, p. 265 et suiv.), en la rapportant aux environs de 215 ap. J.-C. (p. 24) et on datera avec lui le n° 29 de 241 ap. J.-C. (p. 269).

[2] *Rev. Afr.*, p. 257 (*C. R. Ac. Inscr.*, 1931, p. 370). Je ne crois pas, par exemple, que M. Albertini ait raison d'en reporter la création jusqu'au règne de Commode dans le secteur compris entre El Kantara et El Gahra. Les milliaires antérieurs à Septime Sévère sont sur le tronçon Seba Mgata-Tobna ; le 1er milliaire *a Calceo* est du règne de Caracalla, et le *burgus speculatorius*, construit sous Commode sur le Selloum, pouvait aussi bien être dit *inter duas vias* (*C. I. L.*, VIII, 2995), s'il avait vue sur la Lambèse-Biskra (sur la rive gauche de l'Oued el Haï) et sur la route Tobna-Lambèse-Biskra, par la bifurcation de Ksar Sidi el Hadj (hypothèse de M. Cagnat, cf. Gsell, *Atlas Arch. de l'Algérie*, fe. 37, n° 54). La route Seba Mgata-Aïn Naïmia-El Gahra, rejoignant El Kantara par la rive droite de l'Oued el Haï, apparaît toujours, jusqu'à nouvel ordre, comme l'œuvre propre des premiers Sévères. J'y rattacherais le milliaire n° 42 de la *Revue Africaine*, page 231, dont M. Albertini n'a point transcrit les deux dernières lignes, et que je lirais ainsi qu'il suit : *Domino | Caio Iulio | Vero Maxim | <m>o C[aes]ari a | Cal(ceo) ii*. Ce milliaire a été utilisé comme tambour de colonne dans une mosquée du village blanc d'El Kantara; et le lieu de sa trouvaille me justifie d'avoir écrit du milliaire *a Cal(ceo) m. p. iiii*, dont j'avais publié le bas et restitué le haut dans *Syria*, p. 47, qu'il avait été employé comme pierre d'angle dans une

dont la constitution des unités syriennes qui y furent cantonnées venait justement d'accroître la puissance.

Jérôme Carcopino.

maison du village blanc. M. Albertini, qui a eu la bonne fortune d'en retrouver le haut à l'extrémité méridionale de l'oasis d'El Kantara, a donc eu tort d'écrire « l'indication de provenance donnée par M. Carcopino (village blanc) est à corriger » (p. 249). L'indication d'origine, que je ne pouvais donner, est seule en cause. Quant à l'indication de provenance de ce milliaire, elle paraît confirmée par la trouvaille du n° 42, comme les compléments et la date que j'avais indiqués pour lui sont aujourd'hui vérifiés par le n° 61.

LE ROLE DE L'ART DE LA SYRIE ET DE LA MÉSOPOTAMIE A L'ÉPOQUE BYZANTINE

PAR

S. GUYER

Quiconque a suivi avec attention durant les dernières décades les publications sur les monuments byzantins de l'Orient, c'est-à-dire de la Syrie, de la Mésopotamie, de l'intérieur de l'Asie Mineure, etc., a dû se rendre compte que les hypothèses établies sur l'origine et le caractère de cet art — et non seulement celles de l'école de Strzygowski — ont eu parfois quelque chose de trop hardi et de trop audacieux. Il n'est donc point étonnant que les controverses peu fructueuses qui ont été menées sur ces problèmes, aient bien souvent éveillé chez tous ceux qui n'y étaient pas directement intéressés l'impression d'un manque de sûreté ; la discussion semblait s'être engagée dans une voie sans issue.

Si nous nous demandons d'où vient cette incertitude, je crois que sa raison profonde tient à ce qu'on s'est borné à rechercher les *influences* qui, de tous les côtés, pouvaient avoir contribué à créer cet art. Tout l'intérêt a été absorbé par de telles discussions et, par le fait que la poursuite de ces prototypes déviait toujours plus vers l'Orient, on s'est vu forcé de construire des hypothèses souvent bien hardies pour expliquer les prétendus rapports avec ces milieux artistiques orientaux, parfois très éloignés. Ces efforts ont fait négliger la tâche bien plus importante d'étudier le caractère même des monuments et d'expliquer leurs formes architecturales par elles-mêmes [1]. Qu'on veuille bien comprendre ce que je veux dire par là : préoccupé de savoir d'où ont été reçus les types de plans et les formes de détail, on a négligé

[1] Dans un travail paru récemment, j'ai déjà essayé d'une manière plus détaillée de donner une analyse des formes des différents milieux artistiques de l'époque byzantine : S. Guyer, *Vom Wesen der byzantinischen Kunst* dans le *Münchner Jahrbuch der bildenden Kunst*, Neue Folge, vol. VIII, 1931, 2, p. 99-132.

de se poser la question suivante, beaucoup plus importante : de quelle façon et dans quel esprit ont été modifiés ou développés ces plans et ces formes de détail, d'où qu'ils viennent ?

Je voudrais donc, dans les pages qui suivent, insister de ce point de vue sur l'importance et le caractère de l'art chrétien oriental, particulièrement celui de la Syrie et de la Mésopotamie. Pour y parvenir, il est indispensable au préalable de caractériser aussi les autres milieux artistiques contemporains, c'est-à-dire l'art de l'Ouest et du Centre (Byzance) des régions de la Méditerranée ; car ce n'est que par une telle comparaison que les particularités de l'art syrien prendront un relief suffisant.

I. — L'art occidental.

Pour éviter tout malentendu, nous dirons d'emblée que, sous le terme « Occident », nous entendons les pays et contrées groupés autour du bassin occidental de la Méditerranée, à savoir Rome et l'Italie (à l'exception des territoires adriatiques qui montrent beaucoup d'influences orientales), ensuite la Gaule, la presqu'île ibérique et le nord de l'Afrique, c'est-à-dire l'Algérie et la Tunisie d'aujourd'hui.

En effet, dans la période qui nous occupe, c'est-à-dire du IVe au VIIe siècle, ces pays possèdent déjà au point de vue historique certains traits communs qui les distinguent nettement de l'Orient : abstraction faite du règne de Constantin le Grand, nous ne trouvons presque nulle part dans ces pays un état de choses tranquille, consolidé ; il s'agit plutôt d'une époque troublée, caractérisée par la migration des peuples, qui s'étend jusqu'au nord de l'Afrique. Même si nous rencontrons çà et là de nouvelles formations politiques, elles ne sont presque jamais de longue durée et, par conséquent, les germes de la civilisation antique qu'elles ont pu trouver n'avaient pas le temps de jeter des racines bien profondes. De tout cela il résulte avec évidence que les conditions étaient très défavorables pour le développement des arts et que surtout il leur manquait la base nécessaire pour produire une tradition stable, créatrice d'un style nouveau.

Dans les œuvres d'architecture produites dans ces contrées durant cette

période, l'incapacité d'atteindre un art supérieur se montre d'une façon caractéristique dans les divers types de plans : sous Constantin le Grand la basilique avait reçu sa formation monumentale, avec ou sans transept ; mais après cela, pendant les v^e^ et vi^e^ siècles, on semble s'être contenté en général d'une reproduction uniforme des types créés alors. Avec cela, il n'est pas dit qu'on ait soigneusement écarté toute influence étrangère ; car nous pouvons observer çà et là (par exemple, dans l'Afrique du Nord) d'autres influences, comme celle de l'architecture chrétienne orientale ou de Byzance (mosaïques, etc.). Quelquefois même nous trouvons des tentatives de varier spontanément le type de la basilique, par exemple, en l'enrichissant (en Afrique du Nord, basiliques avec plusieurs nefs) ; mais dans ces essais, comme dans les modifications dues à des influences étrangères, il s'agit généralement de transformations plutôt extérieures, laissant plus ou moins intacte la structure organique. On ne peut donc guère parler pendant cette période d'un développement intérieur vers un type nouveau plus développé de la basilique.

Les choses ne sont guère différentes quand il s'agit des édifices à plan central de l'Occident. Ou bien ces plans sont simplement hérités de l'art antique, tels que ces constructions circulaires à huit niches qui, en Gaule et en Italie, ont souvent servi de baptistères, ou bien il s'agit de formes architecturales (plans trilobés, églises cruciformes) empruntées à l'art chrétien bien supérieur de l'Orient. Mais ici aussi il s'agit, pendant les v^e^ et vi^e^ siècles, de types complètement élaborés qu'on a conservés intacts dans leur structure intérieure, tout au plus les enrichissant de quelques embellissements ajoutés extérieurement ; nous ne voyons donc guère de développements architecturaux justifiés par une nécessité intérieure.

Particulièrement caractéristiques pour l'art occidental, à côté des types de plans, sont les formes des détails. Et ici le fait significatif est que, dans beaucoup des constructions italiennes et africaines, les artistes ont renoncé dès le commencement à créer librement et à produire des formes nouvelles ; pour l'ornementation de leurs églises, ils se sont souvent contentés d'emprunter les frises et les chapiteaux des édifices de l'antiquité. Ce n'est pas une exagération de dire que l'art occidental du iv^e^ au vii^e^ siècle après J.-C. est, en grande partie, une architecture de remploi. Et si parfois on a inventé pour des édifices nouveaux des formes de détails contemporaines, ce n'est pas, dans la plupart des

cas, dans l'intention de créer un style nouveau, mais pour parer à l'absence de matériel antique. Car ces formes nouvelles répondent rarement à un désir de création artistique ; ce sont toujours des imitations plus ou moins lourdes de frises et de chapiteaux antiques ou byzantins. On aurait évidemment préféré se servir directement de ceux-ci si l'occasion s'en était trouvée, et il est naturel qu'on n'ait jamais atteint la beauté et la netteté technique des originaux.

Ainsi l'Occident nous offre, dans la période postérieure à Constantin le Grand, et d'une façon générale, un tableau de décadence ; il se trouve encore sous l'impression de l'art d'un très grand passé, mais il manque de forces créatrices ; il n'est plus en possession des prémisses nécessaires pour développer cet art en produisant des idées et des formes nouvelles.

II. — L'art du Centre (Byzance).

Un tableau d'un tout autre genre se présente à nous à Byzance, la ville élevée au rang de capitale de l'empire par Constantin le Grand. Ici les éléments les plus divers contribuaient à faire revivre les arts. En première ligne, c'était le pouvoir politique, qui se renforçait par le sentiment toujours très vivace de l'unité de l'ancien empire romain. Sous les empereurs Zénon, Anastase, Justin et Justinien, vers la fin du v^e^ et au vi^e^ siècle, l'empire byzantin avait atteint une grandeur incontestée et universellement respectée. Son administration était généralement régulière ; son trésor était bien fourni et une armée forte appuyait son autorité jusqu'aux confins de son territoire, c'est-à-dire jusqu'en Mésopotamie et au nord de l'Afrique.

Il est compréhensible que, dans ces conditions, les arts se soient développés plus naturellement qu'en Occident. Ils se sont frayé des voies nouvelles non seulement grâce aux grandes constructions entreprises dans la nouvelle capitale, mais aussi parce que, aux rives du Bosphore, ils pouvaient jeter des racines dans un sol plus ou moins vierge et libéré de toute tradition.

Cet esprit indépendant se manifeste déjà dans les nouveaux types de plans. Si, au début, le type de la basilique s'est imposé, avec le temps apparaît une prédilection pour une disposition centralisante des intérieurs qui, tout en trahissant encore dans le détail son origine antique, était néanmoins animée d'un

esprit nouveau. Nous voyons s'éteindre la prédilection pour l'extérieur de l'édifice, pour la délinéation nette de ses contours, qui a dominé l'architecture antique à travers toutes ses phases depuis la création du temple dorien. On a cessé aussi d'entourer les édifices de cette enveloppe idéale de colonnes couronnées de riches frises ; l'extérieur de l'édifice va être traité comme une quantité absolument négligeable. Une conséquence de cette dépréciation de l'extérieur se montre aussi dans le fait que l'on ne dresse plus les églises, comme jadis les temples antiques, dans un péribole, où leurs formes extérieures, visibles de toutes parts, pouvaient ressortir librement; on préfère, au contraire, ériger devant l'édifice un atrium, non seulement pour cacher au spectateur l'extérieur du bâtiment, mais aussi pour développer les perspectives de l'intérieur. Car c'est l'intérieur qui est désormais devenu la seule chose importante de l'édifice — même quand il s'agit d'édifices funéraires comme le mausolée de Galla Placidia à Ravenne — et c'est par là que se manifeste à nous, de la manière la plus frappante, le style entièrement nouveau de l'époque byzantine. Le sentiment pour la structure architecturale de l'antiquité s'est donc complètement transformé : la règle des styles antiques, consistant à disposer et à diviser clairement l'organisme architectural avec ses parois et ses plafonds par des caissons, des pilastres et des colonnes, par des architraves, des frises et des profils fortement accentués, n'est plus en vigueur. Au lieu de tout ce qui est bien limité et défini, divisé et groupé en membres portants et portés, nous avons ici quelque chose d'entièrement nouveau : la beauté de l'infini et de l'inconcevable. Notre regard plonge dans des intérieurs à plan central qui s'élargissent majestueusement et que la lumière traverse à flots, tandis que leurs parois s'entrouvrent sur des bas-côtés que les ombres du crépuscule font peu à peu perdre de vue. De toutes parts des voûtes et des arcs s'élancent l'un vers l'autre et se déplacent dans un changement continu, offrant à chaque moment à l'œil une nouvelle perspective pittoresque. Surtout la décoration architecturale a été transformée d'après le même principe : les architraves, les frises et les profils établissant des divisions claires et organiques ne jouent plus le même rôle qu'à l'époque classique ; à leur place l'espace tout entier brille et étincelle mystérieusement, il semble vibrer et onduler sous de multiples couleurs. Semblable aux tapis d'Orient, les mosaïques multicolores illuminent de leurs feux et de leur éclat les coupoles et les

parois avoisinantes, tandis que plus bas, tout autour, les murs rayonnent et brillent d'incrustations de marbre de toutes nuances. Même les détails de la sculpture plastique doivent se soumettre à ce nouvel ordre de style : l'acanthe des chapiteaux et des frises est dépouillée de son caractère réaliste et plastique ; elle est complètement disjointe ; le style la change en une composition purement ornementale dont les filaments couvrent toute la surface comme d'une riche et brillante dentelle, dans laquelle les effets d'ombre et de lumière sont multipliés.

Ainsi nous nous trouvons à Byzance en face d'un changement complet des principes et des sentiments fondamentaux de l'art, d'une orientation toute nouvelle dans la façon de voir les choses ; les éléments de style antique, avec leur caractère essentiellement architectural et plastique, sont transformés et développés en un style essentiellement pittoresque et visuel.

III. — L'art de l'Orient (Syrie et Mésopotamie).

C'est avec intention que nous avons donné une caractéristique détaillée de l'art de Byzance, parce que, par comparaison, l'art de l'Orient proprement dit (Syrie et Mésopotamie), qui poursuit un but complètement différent, ressort d'une manière plus nette. L'art de la Syrie est particulièrement bien connu ; déjà, dans les années 1860 et suivantes, le marquis Melchior de Vogüé a publié d'une façon remarquable les monuments principaux [1] et plus récemment une expédition américaine de l'Université de Princeton, sous la direction de H. C. Butler, a augmenté et étendu ce matériel par la publication de la grande masse des autres édifices chrétiens subsistant dans ces contrées [2].

Or, ce qui frappe tout d'abord notre regard dans les monuments chrétiens de l'Orient, c'est que partout, selon l'exemple classique, l'accent est mis sur l'extérieur de l'édifice. L'atrium dirigeant le regard du spectateur directement vers l'intérieur, y est, pour ainsi dire, inconnu ; les édifices se trouvent soit

[1] Melchior de Vogüé, *Syrie centrale, Architecture civile et religieuse du Ier au VIIe siècle*, Paris 1865-1877.

[2] H. C. Butler, *Architecture and other arts* (Publications of an American archaeological expedition to Syria in 1899-1900, Part II). — H. C. Butler, *Ancient architecture in Syria* (Syria. Publications of the Princeton University archaeological expeditions to Syria in 1904-1905 and 1909, Division II).

complètement isolés, soit au milieu d'un péribole, de sorte que, à l'instar de l'art grec, c'est le bâtiment dans son ensemble qui parle à nos sens par sa structure technique, par l'effet même de son organisation plastique.

La structure et l'ornementation des façades peut varier beaucoup. Parfois elle se rattache étroitement aux types de l'antiquité classique, comme c'est le cas pour l'église de l''Adhrā, à Ḥāḥ, au Ṭûr 'Abdîn (fig. 1), où l'architecte a



Fig. 1. — Église de l''Adhrā, à Ḥāḥ (Extérieur).

évidemment eu comme modèle un mausolée classique. D'autres fois on a essayé de nouvelles formules d'architecture, comme dans les nombreux cas où une ou deux tours ont été jointes à l'église [1]. Mais toujours les architectes syriens se laissent guider — en opposition avec Byzance et en se rapprochant de l'art antique — par la conception que l'extérieur de l'édifice doit former un corps plastique. Les solutions données aux édifices funéraires syriens sont très significatives. Comme point de comparaison, prenons un exemple tiré du

[1] Par exemple, à Ruwêḥā, Ḳalb Lauzeh, Dêr Termānîn (H. W. Beyer, *Der syrische Kirchenbau* [Studien zur spätantiken Kunstgeschichte im Auftrag des deutschen archaeologischen Instituts herausgegeben von R. Delbrück und H. Lietzmann], p. 60 et suiv.).

domaine de l'art proprement byzantin, le mausolée de Galla Placidia à Ravenne, dont toute la beauté consiste dans la richesse de son décor intérieur en mosaïques ; au contraire, les mausolées syriens exercent leur effet esthétique par les colonnes et pilastres, avec leurs architraves et frises qui entourent et limitent leurs façades extérieures (fig. 2).

Le même genre architectural d'après l'antique se manifeste de nouveau dans la façon dont on a organisé et disposé en Syrie les murs et les parois de l'intérieur. Déjà, le seul fait que partout on nous laisse voir l'appareil des pierres de taille à nu témoigne clairement qu'ici les parois sont bien des murs construits et érigés du dehors — en opposition à l'art byzantin qui travaille depuis l'intérieur, dressant des halles grandioses et solennelles, qui font disparaître l'appareil maçonné, derrière l'effet éblouissant et magique des mosaïques et des lambris en marbre. Ce n'est pas le hasard qui a voulu qu'en Syrie — à part de rares exceptions, — on ne trouve presque pas de mosaïques dans les absides et sur les parois des églises ; dans les mosaïques découvertes dans la grande mosquée de Damas, nous ne voyons aucune trace de ce style transcendental et visionnaire des régions proprement byzantines et, par contre, s'affirment des rapports étroits avec les peintures murales de l'antiquité classique. Les anciens édifices de ce pays tirent toute leur beauté architecturale des colonnes et des pilastres qui les revêtent et les limitent, ainsi que des architraves et des frises qui les couronnent. On peut donc dire vraiment qu'en Syrie la dominante de l'architecture est partout formée par le profil bien saillant, tra-



Fig. 2. — Ḫass. Tombeau de Diogène.

hissant par la perfection de ses formes la recherche du modèle antique.

Le même esprit imbu du classicisme antique se manifeste dans tous les autres détails de la décoration architecturale. Notons avant tout que nous sommes encore bien loin ici de la décomposition de l'acanthe que nous avons constatée à Byzance ; les tiges et les feuilles gardent leur caractère plastique et réaliste, quoiqu'on y remarque déjà une tendance à s'étendre sur la surface. De même la composition des chapiteaux corinthiens se rapproche d'assez près de la forme classique ; avec leurs riches demi-ombres et leur exécution encore très naturaliste, ils nous rappellent souvent les modèles classiques.

Mais c'est avant tout les types de plan de construction qui nous font voir la différence profonde entre l'art byzantin et syrien. En Syrie, nous ne voyons rien de cette tendance si caractéristique pour l'art byzantin d'élargir les églises en de vastes halles centrales couronnées de coupoles d'un effet solennel. Même dans les constructions de dimensions réduites et dans les églises à plan central, la coupole n'est guère en usage en Orient ; nous voyons généralement le plafond plat, caractéristique de l'architecture hellénistique. Quand nous trouvons une coupole dans l'art chrétien de la Syrie, il s'agit presque toujours d'une influence étrangère (par exemple, Qaṣr ibn Wardān [1], Madrasah al-Ḥalâwiyyah à Alep [2]) ; dans le Hauran seulement, où le bois était très rare, on emploie parfois des coupoles [3]. Quand il s'agit de baptistères, on se contente généralement d'un simple cube carré à plafond plat, même dans le cas où la décoration est la plus riche possible (baptistère de Nisibis) [4]. Pour les grandes églises, on applique généralement, du moins en Syrie, le plan de la basilique, cherchant avant tout la clarté et l'espace grâce à la hauteur et à la largeur.

Il va de soi que, dans ces vastes provinces qui s'étendent de l'intérieur de

(1) *Publications of the Princeton University archaeological expedition to Syria*, Division II, Section B, Part 1, p. 26 et suiv.

(2) S. Guyer, *la madrasa al-Halâwiyya à Alep* (*Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale*, t. XII, p. 217 et suiv.).

(3) Jean Lassus, *Deux églises cruciformes du Hauran* (*Bulletin d'études orientales de l'Institut français de Damas*, t. I, p. 13 et suiv.). Lassus est d'avis qu'aussi la coupole de Saint-Georges d'Ezra est ancienne, tandis que Herzfeld est d'une autre opinion : Ernst Herzfeld, *Mshatta, Hîra und Bâdiya*, dans le *Jahrbuch der preussischen Kunstsammlungen*, vol. 42, II-III, p. 119 et suiv.

(4) Sarre-Herzfeld, *Archaeologische Reise im Euphrat- und Tigrisgebiet*, chap. viii : Sindjar, par E. Herzfeld, p. 336 et suiv.

EN SOUSCRIPTION : Prix 75 francs

Pour paraître le 27 Juin 1933

M. SABRY

Docteur ès lettres de l'Université de Paris
Professeur à l'Ecole Normale Supérieure du Caire

ÉPISODE DE LA QUESTION D'AFRIQUE

L'EMPIRE ÉGYPTIEN SOUS ISMAÏL

et

L'Ingérence Anglo-Française

(1863-1879)

ÉGYPTE - SOUDAN - SOMALIE
HARRAR - ÉQUATORIA - OUNYORO
OUGANDA

Histoire diplomatique d'après des sources privées et des documents inédits recueillis aux archives du Caire, de Paris et de Londres.

Un gros volume de 608 pages environ in-8° raisin.

L'édition originale sera tirée sur papier vélin Alfax des Papeteries Navarre. Tous les exemplaires seront numérotés. de 1 à 700.

PARIS
LIBRAIRIE ORIENTALISTE PAUL GEUTHNER
13, rue Jacob (VI^e)

L'EMPIRE ÉGYPTIEN SOUS ISMAÏL

TABLE DES MATIÈRES

M. SABRY

Docteur ès lettres de l'Université de Paris
Professeur à l'Ecole Normale Supérieure du Caire

L'EMPIRE ÉGYPTIEN SOUS MOHAMED-ALI et La QUESTION d'ORIENT

(1811-1849)

(Egypte, Soudan, Arabie, Crète, Syrie, Palestine)

Histoire diplomatique d'après des sources privées et des documents inédits recueillis aux archives du Caire, de Paris, de Londres et de Vienne.

Un volume de 608 pages in-8° raisin. Cette édition originale a été tirée sur papier vélin Alfax des Papeteries Navarre.

Prix : **75 francs**

PARIS
LIBRAIRIE ORIENTALISTE PAUL GEUTHNER
13, rue Jacob (VI^e)
1930

R. C. Seine 67.717

OPINION DE LA CRITIQUE EUROPÉENNE

Nous donnons ci-dessous quelques extraits des comptes rendus parus dans les principaux journaux et revues de langue européenne, classés par ordre chronologique. On remarque que certains critiques, tels que l'ambassadeur François Charles-Roux, le professeur Hasenclever, le colonel Elgood, le commandant Georges Douin, MM. Pierre Crabitès, Henry Dodwell, Angelico Sammarco sont auteurs de travaux appréciés sur l'Egypte moderne, que parmi les autres critiques cités il y a des historiens et des spécialistes de la question orientale :

L'Illustration, 21 juin 1930, par R. de B. :

> ...Ce livre, d'une rigoureuse documentation, élucide bien des points demeurés très obscurs et apporte la clarté dans un domaine de l'histoire jusqu'ici très confus.

Revue de France, 1er juillet 1930 :

> Cet ouvrage considérable retrace la phase la plus importante de la question d'Orient, celle où le vice-roi Mohamed-Ali, aidé de son fils Ibrahim, parvint à régénérer l'Egypte. En prenant pour fil conducteur la psychologie de Mohamed-Ali, M. Sabry a su renouveler entièrement cette histoire si étudiée et jusqu'à présent si confuse. Son livre, d'une rare érudition, est aussi d'un haut intérêt.

La Bourse Egyptienne, 1er juillet 1930, par M. G. Guémard :

> On lira avec un vif intérêt, le parallèle, tracé de main de maître, entre Mohamed-Ali et Ibrahim, parallèle où, contrairement à la légende, le Dr Sabry a osé donner parfois, sur certains points, la préférence au fils audacieux sur le père trop prudent.
> Il faudrait une très longue étude pour faire de l'ouvrage du Dr Sabry une analyse complète. L'espace, comme le temps, m'est limité. Car il s'agit d'un travail considérable, presque monumental, qui a exigé la consultation d'une masse de pièces d'archives comme de documents imprimés, et, ce qui vaut mieux, d'une œuvre réellement neuve, car elle apporte sur des questions, que d'aucuns jugeaient épuisées, des aperçus aussi originaux que lumineux.

Bulletin of the School of Oriental Studies, de l'Institut de Londres, 1930, vol. VI, part. I, par Henry Dodwell :

> L'auteur a dû faire un effort considérable pour composer ce grand ouvrage. Il s'est servi d'un nombre incalculable de matériaux documentaires puisés à des sources très variées qu'il cite souvent très longuement mais avec art. Les plus intéressants sont sans aucun doute, les lettres échangées entre le grand Pacha et son fils Ibrahim et les extraits tirés de la correspondance du Ministère des Affaires Etrangères d'Autriche qui seront nouveaux pour tous. C'est pourquoi l'ouvrage jette une grande et nouvelle lumière sur la carrière politique de Mohamed-Ali.

Messager d'Athènes, Athènes (Grèce), le 14 novembre 1930 :

> Tous les documents présentés par Sabry prouvent à l'évidence que ce n'est pas la prospérité du peuple égyptien, mais l'agrandissement territorial d'un royaume égyptien qui doit être empêché de toute manière par l'Angleterre.

La situation actuelle de l'Egypte n'est que la réalisation de ce plan : l'installation des Anglais au Soudan et en Palestine, et des Italiens en Cyrénaïque ont encerclé l'Egypte de façon à lui couper toute issue d'expansion. Et, malheureusement sa population augmente très vite, tandis que, d'autre part, les Egyptiens n'ont jamais eu l'instinct de l'émigration. Mohamed Ali avait résolu ce problème en occupant le Soudan et en guerroyant en Asie. Mais il s'est vu toujours arrêté par Londres. Le génie politique de ce négociant en tabacs de Cavalla avait compris l'incompatibilité des intérêts anglo-égyptiens lorsqu'il refusa de creuser le canal de Suez : « Je ne veux pas créer à l'Egypte un Bosphore! », disait-il.

Un chapitre curieux du livre de Sabry est celui où il démontre que le traité d'Unkiar-Skelessi, au lieu d'enchaîner la Turquie vis-à-vis de la Russie, comme on le dit généralement, a été au contraire un triomphe de la diplomatie ottomane. Car le Sultan Mahmoud assurait sa vengeance contre son vassal égyptien et mettait la Russie en face des puissances maritimes.

L'administration égyptienne en Syrie (1832-1840) occupe un chapitre spécial et original. Nous savions vaguement que la Syrie et la Palestine ont vu pendant cette courte occupation une sécurité et une justice qu'elles n'avaient jamais connues. Mais grâce à Sabry nous avons une connaissance bien appuyée par des documents. Il juge qu'Ibrahim s'est montré souvent plus capable que son père mais dans ce chapitre nous ne pouvons pas le suivre.

L'ouvrage de l'historien égyptien est considérable; il échappe à une analyse succincte. Assurément il est devenu d'emblée une source classique pour l'époque dont il s'occupe et il constitue un témoignage éloquent du relèvement intellectuel de sa nation.

Revue de l'Histoire des Colonies Françaises, janvier-février 1931, par François-Charles ROUX, ambassadeur de France :

Le premier mérite de M. Sabry consiste dans la manière dont il en a conçu le sujet, fort exactement défini dans le titre. La longue crise de la question d'Orient, qui atteignit son point culminant en 1840, emprunte en effet son haut intérêt politique aux péripéties moins de la fortune personnelle de Mohamed-Ali que de l'empire qu'il avait constitué et dont l'Egypte était le noyau. C'est la formation de cet empire principalement arabe qui a posé, dans toute son acuité, la question d'Orient en y apportant une solution, sinon complète, au moins largement partielle, dont l'Europe du temps (moins la France) n'a pas voulu. Ce sont les réactions des puissances européennes à ce fait de grande portée internationale, c'est finalement le démembrement de l'empire égyptien, pour ne pas dire sa destruction, qui font l'aspect pathétique de la crise dont le dénouement intervint en 1841. Tel est le jour sous lequel les événements apparaissent dans le livre de M. Sabry, qui montre le conflit, moins de l'ambition d'un vassal et des droits acquis d'un suzerain, que d'une conception politique nouvelle et d'un *statu quo* vermoulu.

Un autre mérite de son livre réside dans la richesse et la variété de sa documentation. Comme il n'y a relativement pas très longtemps que les fonds d'archives officielles ont été ouverts au public pour la période de 1832-1841, l'ouvrage de M. Sabry est l'un des premiers pour lequel l'auteur ait pu comparer les documents dépositaires de la pensée politique de plusieurs gouvernements. Cette documentation en grande partie inédite lui a permis d'apporter du nouveau sur un sujet pourtant souvent traité avant lui; c'et là le meilleur titre de son ouvrage à l'attention des esprits curieux d'histoire orientale.

Nous devrions excéder les dimensions d'un compte rendu pour le suivre dans son analyse des diverses politiques qui se sont heurtées au cours de ces quarante années. Mais il est certain que cette analyse remet au point maintes notions : Mohamed-Ali lui-même, l'Angleterre et la France, sont, entre

autres personnages de cette longue action historique ceux à qui M. Sabry nous parait avoir le mieux restitué la complexité de leur attitude, souvent différente de celle dans laquelle des traditions simplistes les ont en quelque sorte stylisés. Mohamed-Ali a fait des avances et des ouvertures à l'Angleterre et fondé des espérances sur le concours anglais pour obtenir son indépendance; l'Angleterre lui a donné lieu de nourrir cette illusion et de la croire disposée à le laisser s'émanciper en Egypte et s'étendre en Syrie; la France lui a fait sentir le frein, l'a retenu, morigéné, modéré, tout en le soutenant énergiquement à l'instant décisif. M. Sabry indique très justement les évolutions et fluctuations des facteurs du dramatique conflit qui mit en jeu, non seulement la destinée de l'Orient mais la paix de l'Europe et les intérêts vitaux des membres de la communauté européenne. Au cours d'une crise aussi longue et de conséquences aussi multiples, la politique d'aucun homme, et à plus forte raison d'aucun gouvernement, n'a pu présenter l'unité dans laquelle la figent arbitrairement les tableaux conventionnels de l'histoire superficielle. La permanence même du but de chacun exclut la continuité absolue de moyens que s'imaginent à tort les observateurs insuffisamment renseignés.

La figure de Mohamed Ali ressort du livre de M. Sabry avec des traits qui démentent la légende d'impétuosité aventureuse et d'intraitable obstination qui lui fut faite de son vivant même. Les documents utilisés par son historien lui composent la physionomie d'un politique qui, n'hésitant pas à risquer gros, — ce qui était la condition nécessaire des entreprises par lesquelles il marchait à son but, — mesure cependant sa mise et évite de jouer son va-tout. Lorsqu'il combat pour le sultan, comme lorsqu'il combat contre lui, il regarde attentivement du côté de l'Europe, Il ne la perd jamais de vue dans ses calculs d'ambition sans doute très exigeante, mais plus réfléchie et plus prudente qu'il ne paraît au premier abord.

Larousse Mensuel, janvier 1931, par Norbert DUFOURCQ :

C'est un très bel ouvrage que M. Sabry vient de consacrer au fondateur de l'Empire égyptien : histoire d'un règne, certes, d'abord, mais aussi histoire diplomatique d'une des périodes les plus intéressantes du dix-neuvième siècle l'une des questions capitales de l'histoire, dont l'influence s'est fait sentir jusqu'à nos jours.

Informateur, Bruxelles, 4 février 1931 :

Cette magistrale étude, à laquelle s'ajoute l'attrait d'une belle et sobre édition, contribuera à jeter, selon le désir de l'auteur, une clarté nouvelle sur la question d'Orient.

Polybiblion, mai 1931, par H. GUÉRIN :

Depuis bien des siècles l'Egypte n'avait pas joué dans l'histoire un rôle aussi important que sous le gouvernement de Mohamed-Ali (Méhémet-Ali), surtout de 1830 à 1840, période la plus aiguë de la question d'Orient...

Cet épisode important de l'histoire moderne avait des parties mal connues ou même ignorées que l'auteur nous dévoile : par exemple, les pourparlers assez longs engagés entre le Gouvernement de Charles X et le Pacha d'Egypte pour une action commune contre le dey d'Alger, avant l'expédition de 1830, — la véritable portée du traité d'Unkiar-Skelessi conclu entre la Russie et la Turquie, en 1833. — On ne saurait trop louer, d'autre part, l'exactitude du jugement porté sur la politique européenne à l'égard des deux gouvernements l'un suzerain, l'autre vassal, en lutte pour l'hégémonie orientale. Les très nombreux documents recueillis dans les grandes archives, traduits ou transcrits dans le corps même de l'ouvrage (et non pas en notes, comme on

le fait trop souvent) nous montrent bien la décrépitude de la Sublime Porte, l'intelligente énergie de Mohamed Ali, l'hostilité constante de l'Angleterre manifestée par Palmerston et Ponsonby et plus ou moins servie par les autres puissances, à l'exception de la France qui, du reste, avec la doctrine du *juste milieu* chère à Louis-Philippe, n'a guère abouti qu'à assurer au vice-roi d'Egypte un pouvoir héréditaire sur la vallée du Nil.

Parmi les treize chapitres de cet important ouvrage, plusieurs comme les deux premiers (Formation de l'Empire égyptien et Guerre de Morée), la huitième (la Syrie de 1832 à 1840) et les trois derniers consacrés à la dernière période de la crise d'Orient, forment à eux seuls de véritables recueils diplomatiques.

Dans ce long et minutieux exposé, peut-être y a-t-il parfois un peu trop de sévérité à l'égard de la France plus favorable, en somme, à l'Egypte, que son propre gouvernement.

Deutsche Allgemeine Zeitung, 25 mars 1931, par N. VILENSKY :

Ce livre qui fait honneur à la science égyptienne moderne par son objectivité et la richesse de ses documents, intéressera non seulement les cercles allemands qui s'occupent des affaires d'Orient mais aussi le grand public des lecteurs. Car pour le journaliste l'histoire de Mohamed Ali est, du point de vue humain, encore plus extraordinaire et surprenante que l'histoire de Napoléon, contemporain du vice-roi égyptien. Napoléon avait l'avantage d'une bonne instruction cependant que Mohamed Ali n'a commencé qu'à l'âge de 47 ans à apprendre l'alphabet et l'Empereur des Français s'appuyait sur une nation homogène dont la fièvre révolutionnaire favorisait tous ses plans de conquête cependant que Mohamed Ali régnait sur un peuple devenu apathique par suite de plusieurs siècles de domination étrangère.

Orientalistische Literaturzeitung, 1931, n° 7, par le professeur A. HASENCLEVER, de l'Université de Göttingen :

Vaste et belle étude basée sur des matériaux d'archives très étendues... On pourrait naturellement formuler des critiques sur des détails, mais comme il s'agit là de détails je m'en garderai bien en présence d'une œuvre si bien construite.

Revue Bleue, 1er août 1931, par Paul FEYEL :

Encadrée dans la biographie de Mohamed-Ali, c'est toute l'histoire de la question d'Orient entre 1820 et 1848, et notamment de la crise européenne de 1839-1841, que M. Sabry a racontée dans son important ouvrage. Avec quelle abondance d'informations puisées aux sources d'archives, quelle probité dans l'interprétation et quelle fermeté de forme, c'est ce que le lecteur appréciera en prenant connaissance de ce gros volume, qui est tout excepté rébartatif et ennuyeux. En faisant vivre d'une vie intense ses deux protagonistes, le Pacha et son fils Ibrahim, le créateur d'un Empire syrien éphémère et celui d'une Egypte assurée de durer, M. Sabry, grand lettré égyptien, a élevé à leur mémoire le monument qui leur aurait le plus agréé. »

Weltwirtschaftliches Archiv, *Bulletin de l'Institut d'économie politique mondiale de l'Université de Kiel*, n° 34 du 5 octobre 1931 :

Avec une certaine inspiration nationale Sabry décrit l'œuvre de Mohamed-Ali, fondateur de l'Egypte moderne. Une étude approfondie des sources lui permet non seulemnt de pénétrer les motifs les plus secrets du personnage traité, mais aussi de tirer au clair l'action compliquée que les destinées de l'Egypte exercèrent sur la politique européenne. »

Journal of the Royal Asiatic Society (Londres), janvier 1932, par le Colonel P. G. ELGOOD :

... Telle est, en résumé, l'histoire que le Dr Sabry s'est efforcé d'exposer, et, en général, il s'est acquitté de sa tâche d'une façon digne d'éloge. L'ouvrage est peut-être un peu trop long pour le lecteur moyen, mais les savants sauront gré à l'auteur de ses patientes recherches dans les Archives du Caire, de Paris, de Londres et de Vienne. Rien d'important n'a pu échapper à l'œil pénétrant du Dr Sabry.

Le livre dans son ensemble, est écrit consciencieusement et impartialement et on peut dire que Sabry a fait une importante contribution à l'Histoire de son Pays.

Revue des questions historiques, par A. VINCENT :

Reconnaissons que l'auteur a réussi a nous présenter la Question d'Orient sous une forme nouvelle dégagée de toutes les obscurités qui en avaient rendu jusqu'ici l'étude fort confuse et qu'il nous a tracé de Mohamed-Ali, de son génie militaire, de son activité civilisatrice, un portrait qui nous le rend très sympathique.

Oriente Moderno (Rome), avril 1932, par Angelico SAMMARCO :

Le mérite principal de l'ouvrage de Sabry est d'avoir réussi à saisir et à préciser l'évolution et les fluctuations de la politique des principaux Etats en face de l'expansion égyptienne pendant la période orageuse. Une conception simpliste se plaît à fixer dans une formule rigide la question orientale et l'attitude adoptée par les diverses puissances européennes... ne voyant pas la déviation et les courbes qui se manifestèrent à la longue, soit dans les principes directeurs des Etats, soit dans leurs moyens d'action. Sabry définit avec exactitude de telles variations dans les idées et les intérêts des puissances.

Un autre point que Sabry a renouvelé est la figure de Mohamed-Ali, représenté par la tradition historique comme animé d'une audace impétueuse et toujours prêt à tout risquer...

L'auteur a réussi à apporter tant de nouveaux éléments sur un sujet pourtant souvent traité avant lui, parce que, grâce à de vastes recherches dans les archives il a pu recueillir une documentation aussi riche que variée.

La Géographie, *Bulletin de la Société de Géographie*, Tome LV, Nos 3-4, par Paul DURANDIN :

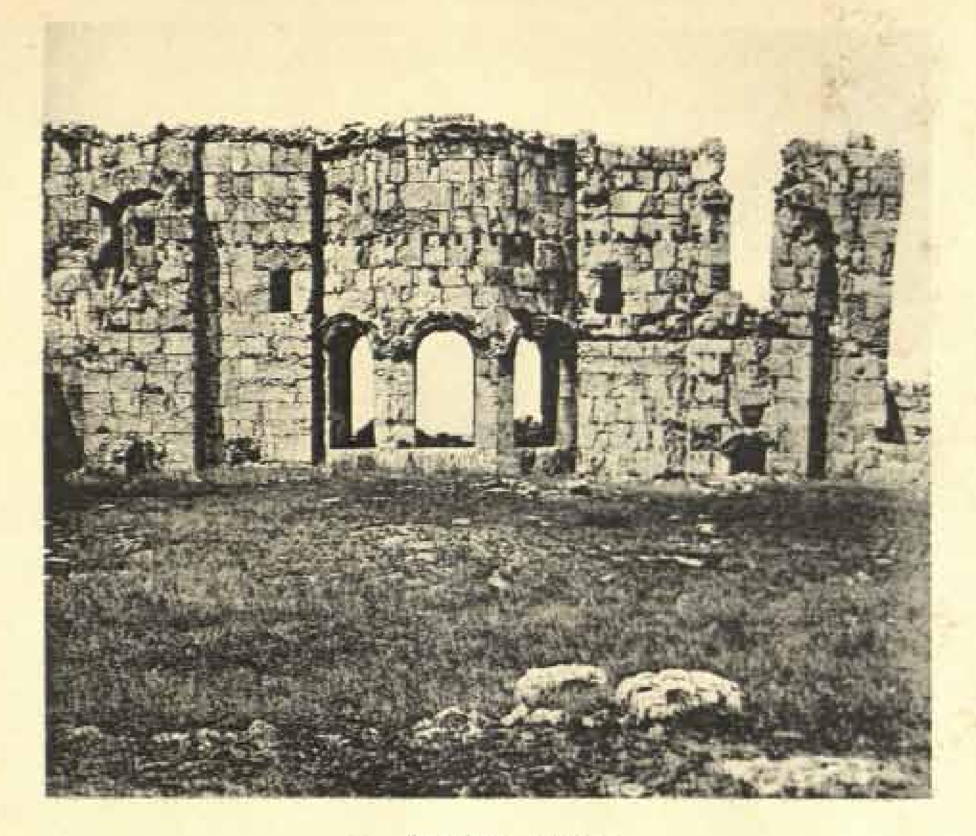
Cette thèse très travaillée éclaire d'un jour nouveau la Question d'Orient.

⁂

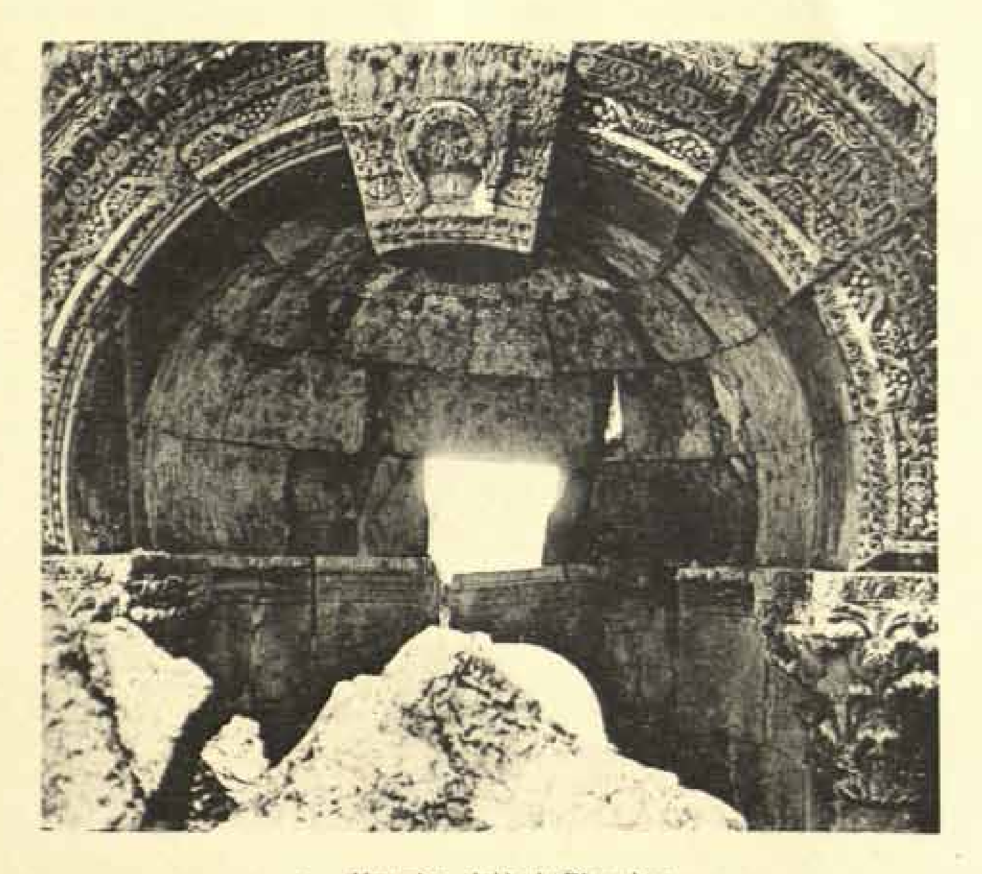
Appréciations parues dans des publications récentes.

D'ailleurs l'histoire générale de cette époque a été écrite par M. Sabry : *L'Empire Egyptien sous Mohamed-Ali et la Question d'Orient*, avec un talent auquel nous nous plaisons à rendre hommage. (Commandant Georges Douin. *La Première Guerre de Syrie*, Le Caire 1931.)

Ouvrage qui fait autorité (Pierre Crabitès, *Gordon the Sudan and Slavery*, Londres, 1933.)

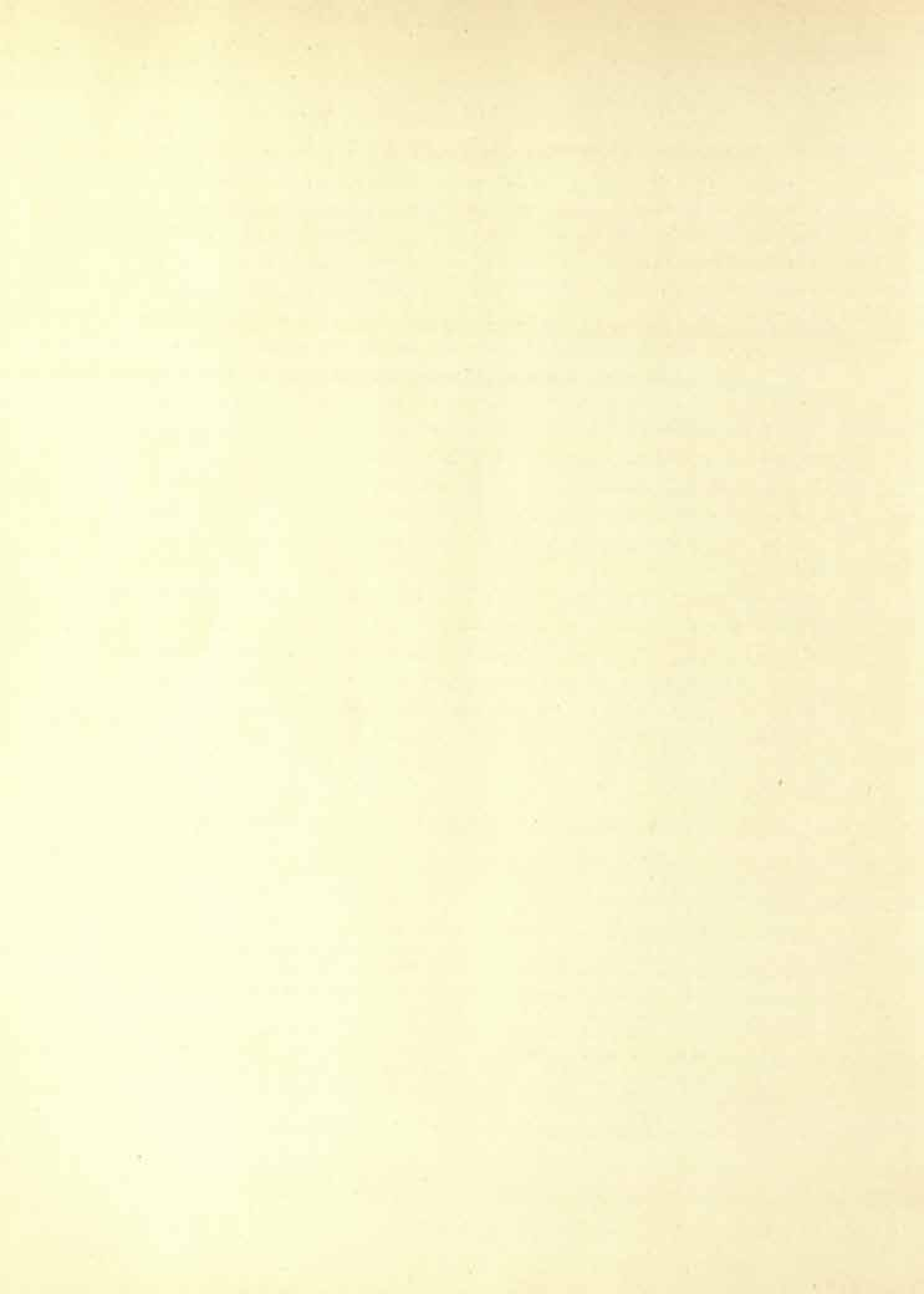


1. - Martyrion vu de l'est.



2. - Martyrion, abside du Diaconicon.

RUSAFA.



l'Asie Mineure jusqu'aux territoires du Tigre et du Nil, les œuvres d'art n'affectent pas partout le même caractère. Malgré les traits fondamentaux que nous venons de fixer et qu'elles ont en commun, il y a bien des contrées qui, au point de vue de la civilisation et de l'art, se distinguent fortement l'une de l'autre. Ainsi la région de collines derrière Antioche forme un groupe à part avec ses édifices bien conservés en pierre calcaire. C'est particulièrement à Ḳal' at Sim'ân, à la basilique de Ḳalb Lauzah, etc., que nous pouvons apprendre à connaître le riche caractère ornemental de ces édifices. Ce sont ensuite les régions des montagnes volcaniques à l'est de la Palestine qui ont un caractère tout à fait à part. Ici c'est le manque de bois et la nature extrêmement dure de la pierre volcanique qui ont imposé un nu austère et conduit à inventer des toits en poutres de pierre portées sur de puissants arcs transversaux.

Le degré artistique le plus élevé est atteint cependant par l'architecture chrétienne de la Mésopotamie septentrionale [1]. Sur bien des points elle trahit une proche parenté avec l'architecture syrienne contemporaine. Le plan de la basilique avec l'abside et les chapelles latérales fermées en lignes droites, rondes ou polygonales, le riche détail à la manière antique et les plafonds plats accentuant la construction rappellent beaucoup l'art des environs d'Antioche. En d'autres points, par contre, la Mésopotamie suit sa propre voie, développant avec le temps une grandeur monumentale qui n'est guère inférieure à celle de sa voisine syrienne. C'est ce dont témoignent avant tout quelques plans monumentaux d'églises où la rotonde ou la feuille de trèfle ont été fondus harmonieusement avec le motif de la basilique en une grandiose construction centrale.

A cette catégorie appartiennent le martyrion de Rusâfa [2] (pl. VI) et l'église de

[1] M. Van Berchem-J. Strzygowski, *Amida, matériaux pour l'épigraphie et l'histoire musulmanes du Diyâ-Bekr ; Beiträge zur Kunstgeschichte des Mittelalters in Nordmesopotamien, Hellas und Abendland.* — C. Preusser, Nordmesopotamische Baudenkmäler altchristlicher und islamischer Zeit (17. *Wissenschaftliche Veröffentlichung der deutschen Orient-Gesellschaft*). — G. L. Bell, Churches and monasteries of the Tûr 'Abdin and neighbouring districts (*Zeitschrift für Geschichte der Architektur, herausgegeben von Fritz Hirsch*, Beiheft 9). — H. Spanner und S. Guyer, Rusâfa (*Forschungen zur islamischen Kunst, herausgegeben von Friedrich Sarre*, vol. IV). — Outre les ouvrages mentionnés, j'espère pouvoir publier prochainement une étude détaillée sur les monuments chrétiens de la Mésopotamie.

[2] S. Guyer, Rusâfa (Sarre-Herzfeld, *Archaeologische Reise im Euphrat und Tigrisgebiet*, chap. iv), p. 28 et suiv. du tirage à

Sainte-Marie à Diyārbekr [1], où le plan à feuille de trèfle a été joint à une église longitudinale, puis la rotonde de Werānshar [2], où l'union a été faite avec un octogone (fig. 3). L'église 'Adhrā de Ḥāḥ [3] (fig. 4) est également une création tout à fait originale : une combinaison du type indigène à nef transversale avec un trichoros, qui se présente au dehors comme un mausolée au caractère antique très accusé. Mais toutes ces constructions n'ont rien à faire avec les églises à coupoles byzantines ; nous n'apercevons pas ici ces arcs s'élançant l'un vers l'autre d'une manière si pittoresque, ni des coupoles planant dans les hauteurs, ni les mosaïques reluisant dans la pénombre. Leur place est prise partout par le profil architectural fortement accentué des corniches et des frises classiques qui, avec les colonnes et les pilastres qui les supportent, divisent et constituent organiquement la construction entière. Mais c'est avant tout l'extérieur du bâtiment qui exprime bien le caractère classique de cet art oriental ; il est conçu comme un corps plastique richement ordonné qui fait ressortir clairement et distinctement la structure de l'intérieur. Les détails aussi nous prouvent que le caractère antique qui marque chaque pierre a su parler dans les régions des deux fleuves un langage beaucoup plus pur que même en Syrie. Ainsi nous voyons la manière classique de traiter les feuilles du chapiteau corinthien se conserver jusqu'à l'époque musulmane (ruines de la mosquée de Harran) ; de même les architraves, frises, etc., montrent infiniment plus de réminiscences antiques que celles de la Syrie ; nous ne voyons ici rien de ces corniches repliées et recourbées en spirale des églises de la Syrie centrale.

Par conséquent on relève partout, dans ces territoires à l'est de la Syrie, la tendance à faire revivre l'esprit de l'antiquité classique. Pour mesurer jusqu'où cet art inspiré du classique a réussi à rendre une vie nouvelle à la puissante architecture antique, il suffit de considérer les colonnades grandioses de

part. — H. Spanner et S. Guyer, Rusâfa (*Forschungen zur islamischen Kunst herausgegeben von Friedrich Sarre*, vol. IV), p. 35 et suiv. et p. 56 et suiv. — S. Guyer, Vom Wesen der byzantinischen Kunst (*Münchner Jahrbuch der bildenden Kunst*, N. F., vol. VIII, 1931, p. 102).

[1] Cette église sera publiée dans mon travail sur les monuments chrétiens de la Mésopotamie.

[2] J. Strzygowski, *Kleinasien, ein Neuland der Kunstgeschichte*, p. 96 et suiv.

[3] G. L. Bell, Churches and monasteries of the Tûr 'Abdîn, o. c., p. 82 et suiv. — S. Guyer, Vom Wesen der byzantinischen Kunst, o. c., p. 105.

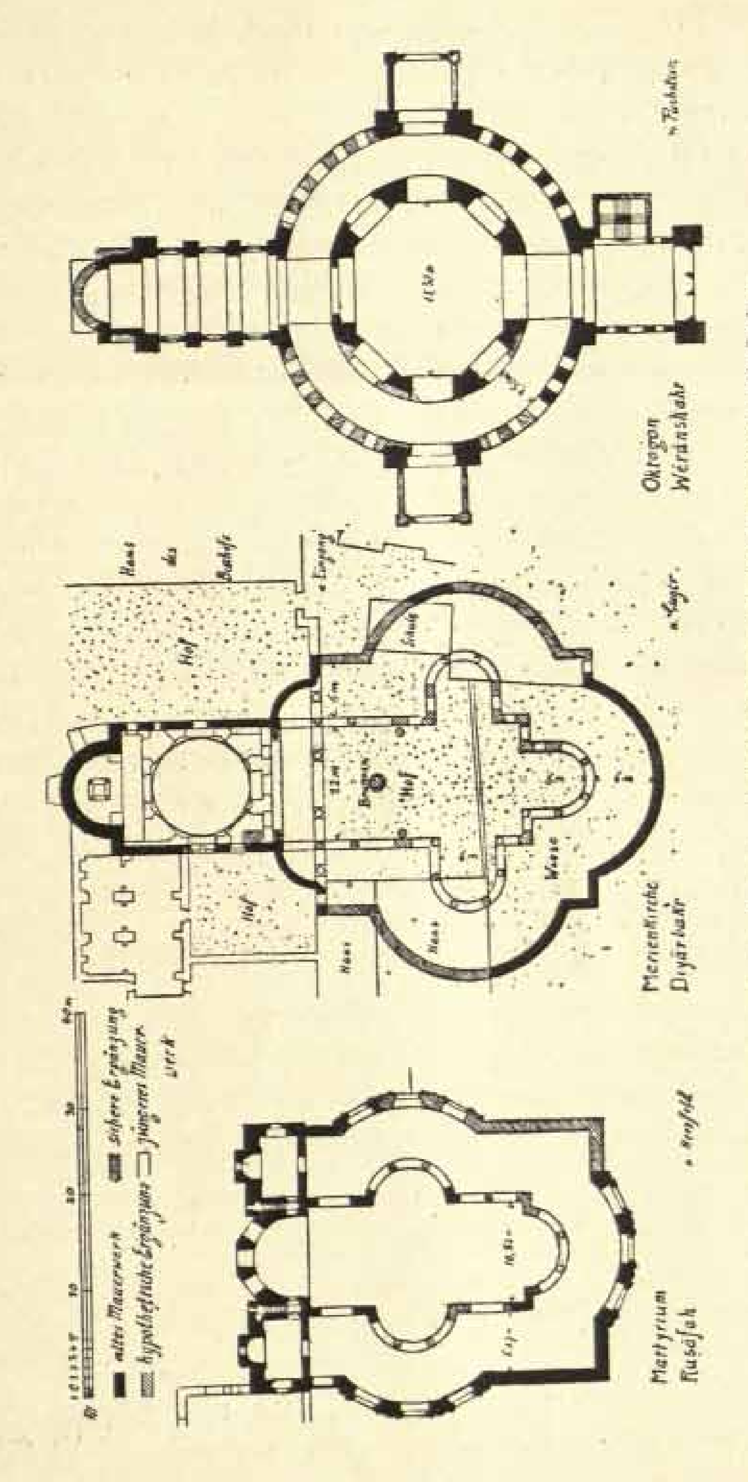


FIG. 3. — Martyrion de Ruṣâfa, église de Sainte-Marie de Diyârbekr, octogone de Verânshar.

la porte du nord de Rusâfa [1] (pl. VII, 1) et la façade imposante de la cour de la mosquée de Diyārbekr [2] (pl. VII, 2) qui contient probablement les restes de l'ancienne cathédrale d'Héraclius.

Ainsi l'architecture chrétienne de la Mésopotamie se présente à nous comme un édifice haut et fier, comme le représentant le plus noble des écoles d'architecture chrétienne de l'Orient, dont aujourd'hui encore tant d'églises en ruines en Asie Mineure, en Syrie et dans les pays adjacents nous conservent un témoignage si vivant.

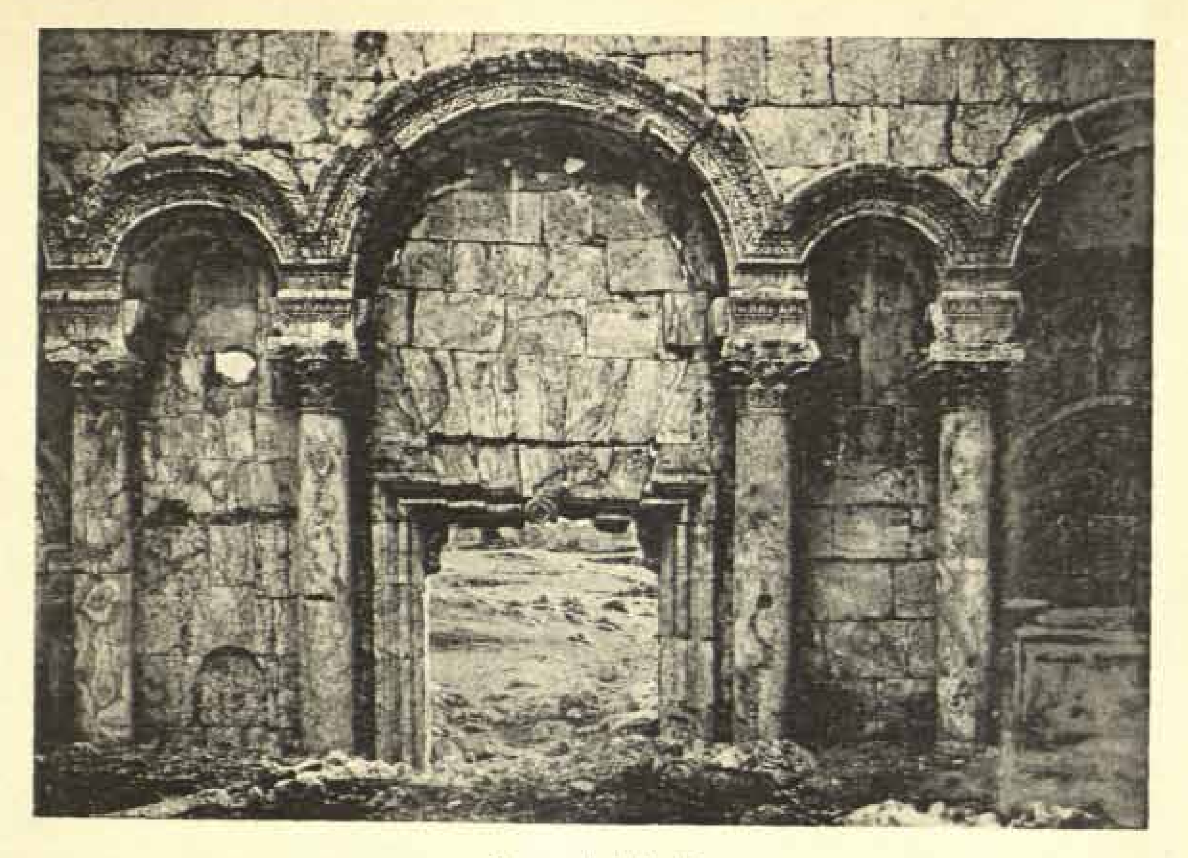
Il n'y a aucun doute que les champs de ruines chrétiennes de la Syrie et surtout de la Mésopotamie vaudraient bien la peine qu'on s'en occupe d'une façon plus attentive. Nous sommes déjà informés, il est vrai, de ce qu'ils contiennent de plus important par les travaux du marquis de Vogüé et de M. H. C. Butler, mais bien des questions et des problèmes restent encore à résoudre. Il serait absolument nécessaire de compléter ces relevés par des fouilles permettant d'explorer les parties disparues des monuments les plus importants, comme des cathédrales de villes, des grands sanctuaires de pèlerinage, etc. Peut-être m'est-il permis de faire une proposition dans ce sens : ne pourrait-on pas commencer par des sondages à Rusâfa, la ville de pèlerinage de saint Serge, située en plein désert de Syrie ? Avant tout faudrait-il pouvoir fouiller le martyrion avec la tombe de ce saint tant vénéré par toute la chrétienté primitive, ainsi que la grandiose basilique B [3] ; en outre, une recherche plus approfondie du plan de la ville avec ses rues à colonnades nous fournirait des aperçus pleins de surprises sur un des plus grands lieux de pèlerinage et des plus fréquentés de la première ère chrétienne.

Dans un temps où très peu de savants avaient encore reconnu la grande importance des monuments de la première époque chrétienne pour le développement de l'art chrétien, la France nous a déjà largement révélé l'époque

[1] S. Guyer, Rusâfa (Sarre-Herzfeld, *Archaeologische Reise im Euphrat und Tigrisgebiet*, chap. iv), p. 16 et suiv., du tirage à part. — H. Spanner et S. Guyer, Rusâfa (*Forschungen zur islamischen Kunst herausgegeben von Friedrich Sarre*, vol. IV), p. 20 et suiv. et p. 72-74.

[2] S. Guyer, Amida (*Repertorium für Kunstwissenschaft*, XXXVIII), p. 193 et suiv. — R. Berliner, Die grosse Moschee von Diyārbekr (*Monatshefte für Kunstwissenschaft*, 1922, Heft 7/9, p. 161-172).

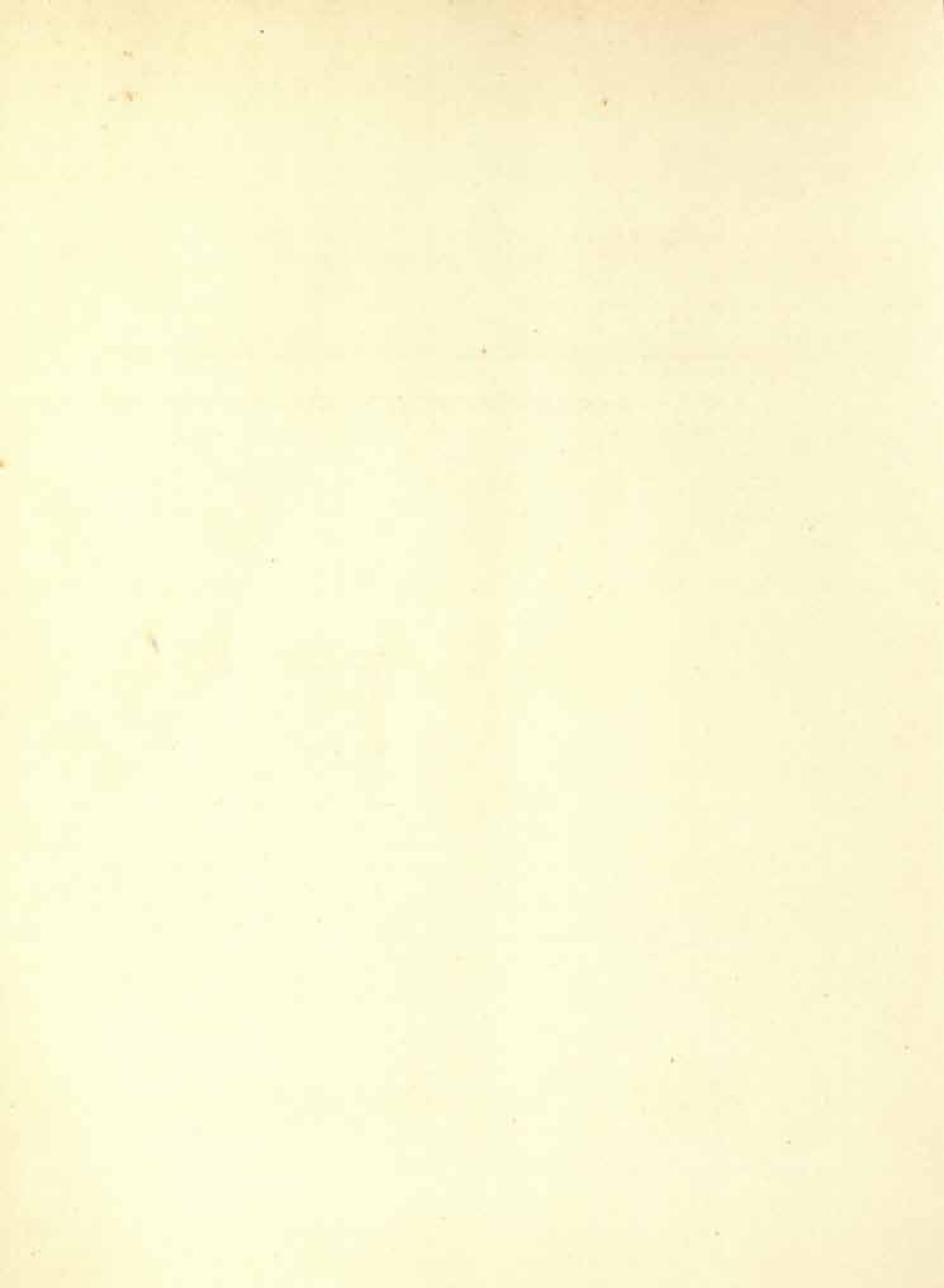
[3] H. Spanner et S. Guyer, Rusâfa (*Forschungen zur islamischen Kunst, herausgegeben von Friedrich Sarre*, vol. IV), p. 38 et suiv. et p. 62 et suiv.



1. Porte nord de Rusâfa.



2. - Mosquée de Diyarbekr.



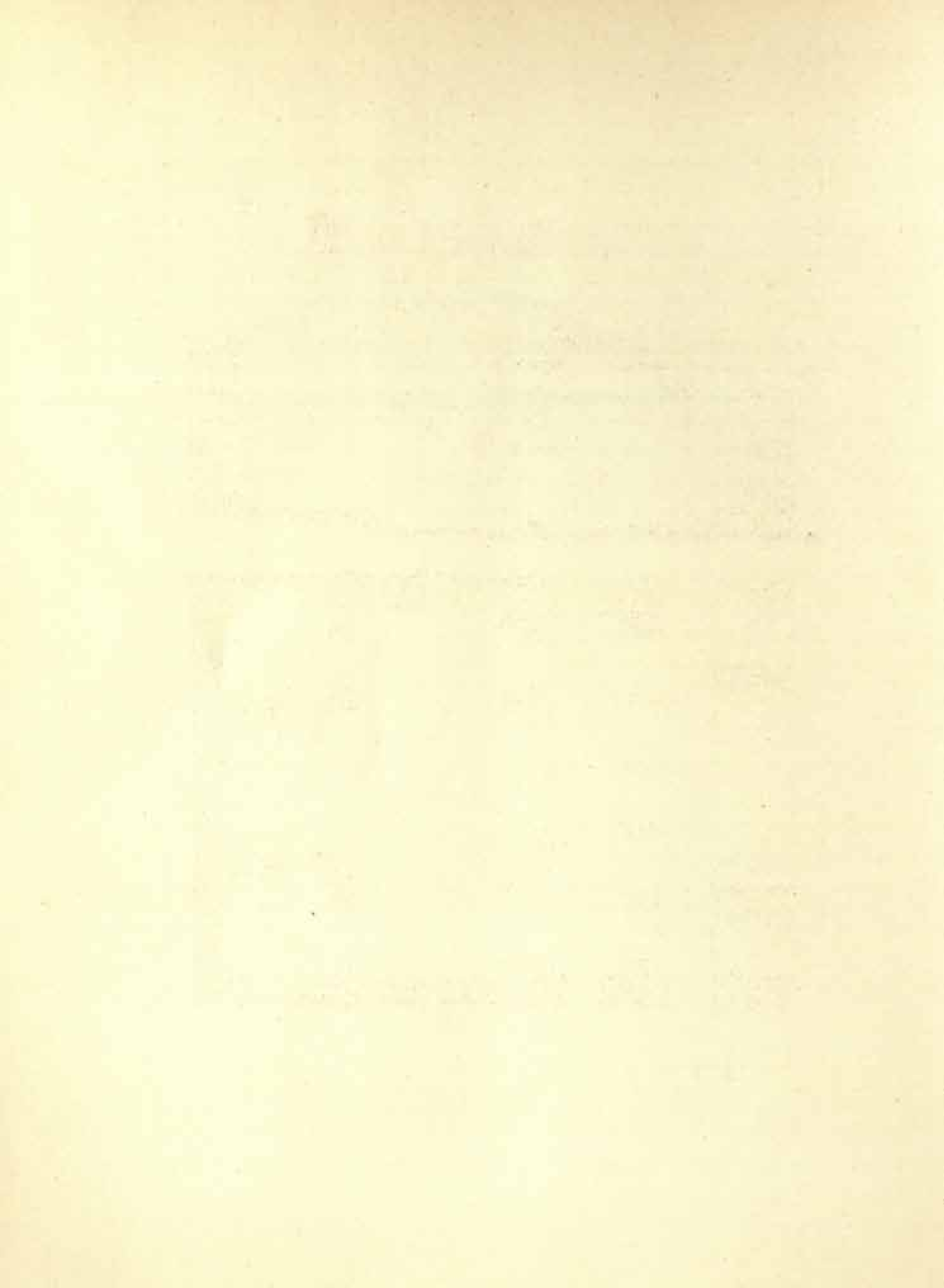


1. - Cathédrale, vue de l'est.



2. - Cathédrale, intérieur.

RUSAFA.



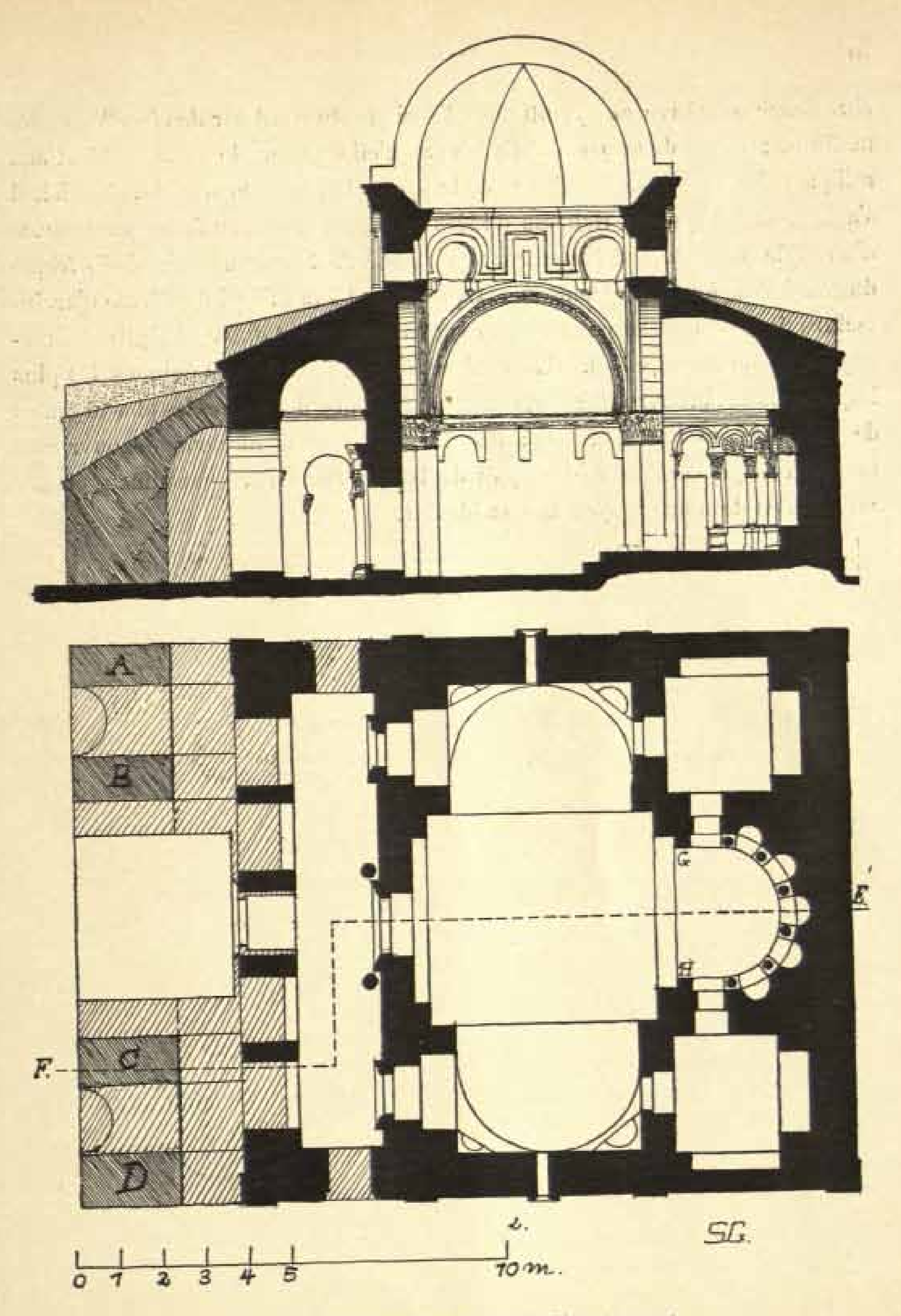


Fig. 4. — Église de l'Adhra, à Ḥāḥ. (Plan et coupe.)

chrétienne primitive et byzantine de l'Afrique du Nord par des fouilles systématiques ; il est donc permis d'espérer qu'elle portera le même intérêt aux reliques d'architecture chrétienne de la Syrie et de la Mésopotamie. Car, ici, il s'agit d'un art qui, en richesse d'idées constructives et en force productrice d'un style nouveau, est infiniment supérieur à l'art contemporain de l'Afrique du Nord et de tout l'Occident, un art qui est tout à fait l'égal de l'école d'architecture de Byzance et a poursuivi un but complètement différent (église Sainte-Sophie à Constantinople). Une exploration plus exacte des édifices les plus importants de l'art syro-mésopotamien est donc une des tâches les plus urgentes de l'histoire de l'art chrétien ; car par elle seulement nous découvrirons le chemin qui conduit des temples de l'antiquité à l'art musulman et aux cathédrales de notre moyen âge occidental.

S. Guyer.

BIBLIOGRAPHIE

Alexandre Moret. — **L'Égypte pharaonique** (*Histoire de la Nation Égyptienne*, de Gabriel Hanotaux, t. II). In-4° de 634 pages avec 13 hors-texte en couleurs et nombreuses illustrations en noir. Paris, Plon, 1932.

Le savant professeur au Collège de France possède le don rare de renouveler complètement ses exposés historiques pour les adapter exactement à l'objet du moment. Cette histoire de l'Égypte pharaonique est un chef-d'œuvre de précision et de clarté, à la portée du grand public.

La précision s'affirme, notamment, par l'indication des termes égyptiens, par le soin avec lequel sont dressées les listes royales, par le souci de donner les dates sans lesquelles il n'y a pas d'histoire, aussi par le choix de l'illustration qui non seulement éclaire le texte, mais permet de l'abréger. Les récentes découvertes, comme l'admirable ensemble de la pyramide de Zeser, édifiée par l'architecte Imhetep, qui mérita ainsi d'être divinisé, sont mises en bonne place par un savant qui les a étudiées *de visu*. Le développement religieux et social est exposé par un maître qui n'a souvent besoin que de résumer ses propres travaux.

Une large place est faite aux rapports entre l'Égypte et l'Asie proche. L'expansion des Égyptiens vers Canaan est attestée dès l'époque thinite (découverte à Byblos d'un vase au nom du roi Khasekemoui); elle s'affirme sous les V^e^ et VI^e^ dynasties (p. 167). L'infiltration syrienne en Égypte prend une importance particulière après la VI^e^ dynastie. On reproduit (p. 190) un curieux cylindre au nom de Khendy, roi de la VIII^e^ dynastie : les influences asiatiques qu'on y décèle autorisent à se demander si Khendy n'est pas un Syrien mué en pharaon.

La XII^e^ dynastie développe les relations politiques et commerciales de l'Égypte avec l'Asie antérieure. Tout en confirmant les renseignements transmis par les textes égyptiens, même les récits fanfarons de Senouhet, tout en mettant en évidence l'hégémonie de l'Égypte, les découvertes récentes de Byblos et de Ras Shamra permettent de reconnaître l'originalité des Asiatiques de Syrie (1); elles les montrent, sous les diverses influences subies, en possession au II^e^ millénaire avant notre ère d'une civilisation remarquable, surtout dans les domaines littéraire et

(1) Pour prendre un exemple, la *harpé* trouvée dans le tombeau de Yipshemouabi, roi de Byblos (p. 263), n'est pas de travail égyptien, mais asiatique, comme l'a démontré M. Pottier.

religieux. Aussi, sur ce dernier point, ne furent-ils pas entamés par les doctrines égyptiennes. On notera l'attitude de M. Moret au sujet du récit que fait Manéthon de la conquête du delta par les Hyksos : il n'hésite pas à en trouver confirmation dans les sources hiéroglyphiques.

L'Egypte reprit conscience d'elle-même avec la XVIII^{e} dynastie, mais d'Amosis à Thoutmès I^{er} les brillants raids ne donnent que des résultats éphémères. Thoutmès III, au prix de vingt campagnes, établit en Syrie la domination égyptienne. Dans les relations extérieures entretenues par la suite, la première place est justement accordée au Mitanni. Aménophis III épouse la fille d'Artatama, roi du Mitanni, qui donnera naissance à Aménophis IV (Akhenaton). De là « l'union étroite du Mitanni et de l'Égypte pendant un siècle, la politique internationale des Aménophis III et IV, mais surtout l'esprit nouveau qui animera la pensée religieuse, l'inspiration artistique (1), et bouleversera les traditions ». En ce qui concerne la Syrie, l'organisation du protectorat égyptien est soigneusement exposée. A propos du culte unique et international d'Aton, M. Moret admet que ce vocable dérive du sémitique Adon, seigneur.

Les campagnes de Séti I^{er} et de Ramsès II nous reportent encore en Syrie. Les stèles découvertes à Beisan et à Qadesh sur l'Oronte, confirment les récits de campagne des Pharaons. On notera que M. Moret abandonne, en ce qui concerne l'Exode, l'opinion de Maspero, Petrie et Naville, pour rattacher cet épisode à l'expulsion des Hyksos.

Par ces indications on peut juger que la nouvelle histoire du savant professeur au Collège de France n'est pas un simple résumé de travaux antérieurs, mais qu'elle exprime sur nombre de questions des points de vue nouveaux.

R. D.

(1) Cette inspiration vient du bassin oriental de la Méditerranée, car jusqu'ici rien ne permet d'affirmer que les Mitanniens aient possédé « le goût de la spéculation artistique » (p. 305). De même, il semble que les Mitanniens ont précédé dans le nord de la Syrie les Hittites et ne les y ont pas supplantés (p. 281 et 305).

WILLIAM FOXWELL ALBRIGHT. — **The Archaeology of Palestine and the Bible** (Richards Lectures). Un volume in-8° de 233 pages. New-York, Fleming H. Rewell Company, 1932.

Le savant professeur de langues sémitiques à la Johns Hopkins University a aussi occupé, de 1920 à 1929, le poste de directeur de l' « École Américaine de Recherches orientales » à Jérusalem, et il y a laissé son empreinte dans la méthode et la direction des études.

Le premier chapitre présente un clair et bref historique des découvertes archéologiques en Palestine, inaugurées en 1838 par Edward Robinson dont l'œuvre fut reprise par Clermont-Ganneau et le Palestine Exploration Fund. Une ère nouvelle s'ouvre en 1890 pour se terminer en 1914 ; elle débute par les fouilles de W. M. Flinders Petrie à Tell el-Hesi dans le sud-ouest de Juda. La chronologie fondée sur la céramique commence à faire son apparition, non sans susciter les railleries de Conder et le septicisme de Nowack. Les fouilles de Macalister à Gézer (1902-1909), menées avec une grande maîtrise, appor-

tent une documentation abondante et décisive. Cette période est encore illustrée par les fouilles de Tell Ta'annek, de Tell el-Moutesellim (Megiddo), de Jéricho et de Samarie.

Depuis la guerre, une direction des antiquités a été instituée en Palestine, confiée au professeur J. Garstang, puis à M. Richmond, actuellement en fonctions. Une impulsion remarquable a été donnée aux recherches par le fait qu'en pratique, sinon en théorie, la moitié des objets découverts revient au fouilleur.

Les belles découvertes de Beisan, la reprise sur un plan méthodique des fouilles de Megiddo, les recherches à Jérusalem, *a discouraging site*, la reprise des fouilles de Jéricho, de Sichem et d'autres sites de moindre importance, sans compter le dégagement des ruines de Djérash et les explorations des préhistoriens, qui ont pris une grande importance, forment un lot remarquable de travaux menés avec autant de compétence que de zèle et de persévérance.

Comme exemple, M. Albright expose les recherches méthodiques qu'il a conduites à Beit Mirsim, site qu'il identifie à la biblique Debir ou Kiriath-sépher. Pour ce chapitre, tout au moins, quelques illustrations auraient utilement complété le texte.

Dans une troisième partie, l'auteur montre les éclaircissements que l'archéologie apporte à l'étude de l'Ancien Testament. La place lui a manqué pour embrasser ce sujet dans toute son ampleur ; mais il a choisi quelques exemples et il les traite avec cette connaissance intime du sujet et cette perspicacité qui donnent tant d'intérêt à ses hypothèses. La grande lacune de cette recherche — dont personne n'est responsable — tient au peu de textes découverts jusqu'ici sur les chantiers palestiniens.

R. D.

Amelia Hertz. — **Die Kultur um den persischen Golf und ihre Ausbreitung.** In-8°, 152 pages, 8 planches. Leipzig, 1930.

Mlle A. Hertz a repris, en les développant, les études publiées précédemment par elle dans différentes revues : Die protoelamitischen Kulturen und ihre Beziehungen zu Mesopotamien, dans *Die Saalburg*, 3, 1928 ; Les Sources de la Civilisation sumérienne, dans *Revue Archéologique*, 1928, p. 90-104 ; Les débuts de la géométrie, dans *Revue de Synthèse Historique*, 1929, p. 29-54 ; Le décor des vases de Suse et les Écritures de l'Asie antérieure, dans *Revue Archéologique*, 1929, p. 217-234. Développement, mais aussi effort de synthèse infiniment louable. D'autant plus qu'en 1929 (p. 140), l'auteur ne disposait pas encore des résultats précieux des fouilles systématiques qui explorèrent les couches profondes des sites comme Warka ou Tello. C'est pourquoi, dans l'excellente revue qu'elle donne des sites mésopotamiens, Mlle A. Hertz, qui connaît bien les chantiers de Kish, Ur, El-Obeid, Eridu, Shuruppak, Nippur, Adab, Lagash, Surghul, El-Hibba, ne pouvait pas encore consacrer un paragraphe à Warka, où les travaux du docteur Jordan ont abouti à une classification stratigraphique qui est un modèle du genre [1].

De même pour Tello, puisque l'auteur

[1] Voir *Syria*, XII, p. 296.

en est resté à la documentation fournie par les quinze premières campagnes (de Sarzec, Cros) et déclare qu'on ne peut voir une séparation entre les constructions de la dynastie d'Ur-Nina et les bâtiments de « la plus ancienne culture ». Et pour cause, puisque cette « culture » archaïque n'avait pas encore été retrouvée! Il a fallu les sondages de l'abbé de Genouillac au Tell de l'Est (1929), puis de nouveaux travaux au cœur de la ville (1930-1931), pour s'apercevoir que Tello ne faisait pas exception et que toutes les cités sumériennes recouvraient un habitat caractérisé par cette « céramique de pâte jaune-verdâtre fine, décorée en noir sans engobe » (Contenau, *R. Ass.*, 1932, p. 34). Quand Mlle Hertz écrivait, on pouvait penser que le fameux vase de style Suse II, trouvé par Cros à Tello, avait été importé d'Elam (p. 54). Maintenant, cela paraît inutile, car nous sommes mieux documentés.

Les difficultés ne sont d'ailleurs pas dissipées, dès l'instant où l'on s'essaye à mettre en parallèle Elam et Mésopotamie. L'auteur admet, ce qui n'est plus contesté, l'extension en Elam et en Mésopotamie, d'une civilisation sensiblement homogène, protoélamite I (Suse I). Arrivent ensuite « les gens de Moussian », puis les Proto-Elamites II (Suse II), enfin « les Barbares ». On a reconnu les Sumériens, sous cette appellation un peu trop énergique, à notre sens, car l'absence de peinture sur une céramique ne suffit pas, sans doute, pour classer dans une sphère de brutalité et d'incohérence une civilisation qui rayonna de l'éclat que l'on sait.

Cette réserve faite, il est évident que les Pré-Sumériens (peut-être sont-ils des Soubaréens?) ont recouvert, aussi loin que nous remontons vers les origines, tout le pays du Taurus à l'Elam. La céramique peinte mésopotamienne, de l'âge dit d'El-Obeid, se rapproche assez bien de celle de Moussian, postérieure à Suse I, mais il n'est pas encore définitivement établi, croyons-nous, qu'elle ne soit pas, dans les couches les plus basses, synchrone avec la céramique de Suse I, elle-même. Le décor des bouquetins que nous avons trouvé à Tello, dans la campagne 1931-32, est, à notre sens, beaucoup plus proche de Suse I que de Tépé Moussian. Il y a plus : on a trouvé, cette année, à Suse et à Tello, des figurines semblables, celles qu'en Mésopotamie on rattache aussi à l'âge d'El-Obeid, figurines d'hommes, avec épaules en « ailes d'oiseaux ». Il convient d'enregistrer toutes les concordances, car, même après les trouvailles de ces dernières années, le matériel est encore trop sommaire pour ne pas inciter à la prudence. A Warka, le docteur Jordan, dans la couche *la plus profonde* du site, trouve la poterie peinte d'El-Obeid. A Tello, *sous* la couche d'El-Obeid, nous croyons avoir repéré une céramique non peinte, plus archaïque que la précédente. Qui sait si, à Suse, on ne trouvera pas aussi une civilisation plus archaïque que celle connue par les vases du premier style?

En tout cas, on ne peut plus désormais séparer Elam de Mésopotamie et Mlle A. Hertz est dans la bonne voie quand elle étudie parallèlement la civilisation de ces deux pays. Elle semble avoir regardé en même temps du côté de la Crète. Cela est peut-être un peu moins convaincant.

André Parrot.

H. H. Nelson, K. C. Seele, J. A. Wilson, etc. — **Medinet Habu**, t. II, pl. 55-130. *Later historical records of Ramsès III* (The Univ. of Chicago Oriental Institute Publications, IX). In-f° de x pages et 76 planches. Chicago, Univ. of Chicago Press, 1932.

L'animateur qu'est le professeur James Henry Breasted, assisté pour les publications de l'Oriental Institute par M. Th. G. Allen, peut se féliciter des incomparables résultats qu'il a obtenus en associant étroitement archéologues, photographes expérimentés et dessinateurs de talent dans les relevés de Medinet Habu. Ce volume l'emporte peut-être encore sur le premier (*Syria*, XII, p. 173).

Telles reproductions photographiques, comme celle de la planche 58 ou celle de la planche 60 (intérieurs de colonnade), avec leurs ombres transparentes qui ne dérobent aucun détail, sont le fruit d'une habileté consommée.

Pour l'étude, les relevés au trait apportent leur indispensable contribution. Les détails, reproduits en couleur, révèlent la richesse du décor ou, comme les têtes de Shardane (pl. 65, c), de guerriers nubiens (pl. 65, E), d'asiatiques et de Libyens (pl. 100), aussi la planche 129 en noir, constituent de précieux documents ethnographiques.

Nous appelons l'attention des dessinateurs sur l'intérêt qu'il y a à bien déterminer, quand cela est possible, le harnachement des chevaux attelés en char, car c'est une question controversée.

La planche 89 nous donne, pour la première fois, une vue exacte des enceintes de Tunip assaillie par l'armée égyptienne. Déjà la première enceinte, entourée d'un fossé rendu avec un curieux essai de perspective, a été envahie par l'ennemi, à l'aide d'échelles. Dans l'enceinte intérieure les indigènes prodiguent les invocations aux dieux et brûlent de l'encens. Les anciennes reproductions rendaient ce brûle-parfum — qui ressemble au vase, en terre cuite, dit coupe à champagne — sous la forme d'un trident qu'on a été entraîné à rapprocher des tridents trouvés dans les tombes de la XII[e] dynastie à Byblos. Voir aussi planche 90 à gauche et en haut, et planche 95. Par ces quelques indications on jugera combien ce volume offre de l'intérêt pour documenter les guerres égyptiennes en Syrie.

R. D.

J. Cantineau. — **Le Nabatéen**, II. Choix de textes. Lexique. Un vol. in-8° de 225 pages. Paris, Ernest Leroux, 1932.

L'auteur n'aura pas été long à nous donner le second volume de son étude (1) très fouillée. Il comporte un choix de textes avec fac-similé et un lexique. Ce dernier est complet et c'est là un travail qui demandait non seulement beaucoup d'application, mais aussi une connaissance peu commune des langues sémitiques, car M. Cantineau ne s'est pas contenté de renvoyer aux textes nabatéens, comme l'a fait Lidzbarski, il fournit sur chaque terme des indications lexicographiques précises. Ce travail rendra de grands services.

Le lexique apporte quelques correctifs aux traductions ou transcriptions des textes reproduits. Ainsi la transcription *Budar*, à la page 16, ne paraît pas être maintenue dans le lexique.

(1) Pour le tome I, voir *Syria*, XII, p. 182.

Ce très utile inventaire est suivi de remarques sur le vocabulaire où, notamment, M. Cantineau reprend la question de la terminaison en *waw* de maint nom propre nabatéen. Partie de ces noms propres seraient des abréviations de noms théophores. La comparaison avec l'hébreu *Shelomoh* est mal choisie, car ce dernier n'est probablement pas un nom théophore, mais une réduction de *Shelomôn*, comme *Shîlô* de *Shîlôn*. Et cette chute du *noun* final appuie singulièrement la théorie de Noeldeke, que M. Cantineau tente de réfuter, d'après laquelle le *waw* final nabatéen correspond à — *oun* arabe, probablement parce que l'*n* final n'était plus perceptible. Certains *diptotes* ont pu être contaminés par cette coutume ; quant aux exceptions, elles ne prouvent rien, car les scribes nabatéens n'en sont pas à une fantaisie près. Le fait n'est pas arabe et c'est par hasard que l'arabe conserve la graphie nabatéenne *'Amrou*(*n*) et aussi *Imrou n*), car, régulièrement, ce dernier s'écrit avec un *waw* final.

Pour les conclusions qu'on peut tirer de cette étude sur la position du nabatéen par rapport à l'arabe, on notera que MM. Cantineau (p. 177 et suiv.) et Marcel Cohen (p. 219-220) ne sont pas d'accord.

Les textes repris dans cet ouvrage n'appellent que peu d'observations.

P. 6 (*CIS*, II, 354). Comme l'a proposé Clermont-Ganneau, il faut lire à la ligne 3 « ses enfants », non « ses fils », puisque des filles sont mentionnées. Notamment Hagiro paraît être celle qui devint reine de Nabatène, d'après le texte de la page 10 (*Répert. Épigr. sém.*, 1434).

P. 13. L'emploi de *birta*, forteresse, pour désigner un temple, semble une conséquence de cette pratique syrienne qui consistait non seulement à entourer le terrain sacré d'une haute et forte muraille, mais aussi à flanquer l'entrée de deux tours.

P. 20. M. Cantineau a pensé résoudre les difficultés d'interprétation des épigraphes du cippe de Dmer (*CIS*, II, 161) en lisant, au-dessous du buste placé à droite de celui d'Haniou : *X, fils de Y*. C'est doublement impossible, d'abord parce que le buste est celui d'une femme, ensuite parce que la pierre porte manifestement, à la suite d'un nom propre mutilé : *antth* (non *atth* comme note le *Corpus*), donc « sa femme ». Le nom propre tel qu'il subsiste n'est certainement pas celui de Gadlo, qui a affranchi Haniou et lui a donné ces deux fils qui sont son orgueil, Adramou et Neqidou. Il s'agit plutôt de la femme d''Abd-Malikou. En effet, la seule solution acceptable est celle du *Corpus* où le buste le plus dégradé, peut-être dès l'antiquité, en réaction contre l'autorité du stratège, doit être celui d'Abd-Malikou, le stratège, qui avait adopté les deux fils de Haniou et avait associé l'aîné à sa charge. A gauche est le buste de la femme d''Abd-Malikou. Puis Haniou et ses deux fils. Le sixième et dernier buste est celui d'une femme : au-dessous, deux caractères subsistent qui n'ont pas été signalés, soit *nt* qu'on peut compléter [*a*]*nt*[*th*] « sa femme », c'est-à-dire, probablement, « Gadlo, sa femme », la femme de Haniou.

Signalons, enfin, ce qui n'a été relevé par aucun des nombreux épigraphistes qui ont traité de ce texte : un des angles du cippe de Dmer est entaillé en forme de cadran solaire. Ce cadran étant orienté, le buste de Haniou se présentait en plein

soleil et celui qui regardait le cadran portait naturellement les yeux sur les bustes d'Hanìou et d'Adramou, son fils devenu stratège.

P. 34-35. Est-il utile de distinguer Qaisâ et Qaisah? Nous devons avoir deux graphies différentes du nom divin (à ajouter à la liste de p. 170) qu'Euting a reconnu dans 'Abd al-Qais et Imrou' l-Qais.

R. D.

Corpus Inscriptionum Semiticarum. Pars secunda, inscriptiones aramaicas continens. Tomus III, fasc. primus. Un vol. in-4° de 336 pages (les planches correspondant à ce fascicule seront jointes au fascicule suivant). Paris, Imprimerie nationale, 1926. Dépôt chez C. Klincksieck.

Ce fascicule, paru en 1932, groupe 336 textes palmyréniens soigneusement colligés, traduits et commentés avec la maîtrise que M. l'abbé J.-B. Chabot a acquise par un long commerce avec ces documents. En présentant son ouvrage à l'Académie des Inscriptions, qui édite le Corpus des inscriptions sémitiques, le savant auteur a signalé que ce fascicule était en pages depuis 1926. L'atlas des planches, retardé par l'insuffisance des crédits, paraîtra avec le second fascicule qui contiendra 380 numéros. Les inscriptions découvertes à Palmyre dans ces dernières années, notamment celles publiées par MM. Ingholt et Cantineau, justifieront l'établissement d'un troisième fascicule.

En tête de ce recueil on trouvera la bibliographie, antérieure à 1924, concernant la découverte et l'étude des textes palmyréniens. Puis viennent les inscriptions découvertes en Grande-Bretagne, Italie, Europe orientale, Numidie, Égypte, aux environs de Palmyre et, enfin, à Palmyre même.

Le premier texte présenté, parmi ceux sortis du sol de la métropole du désert, est la fameuse loi fiscale bilingue, grecque et palmyrénienne. L'abbé Chabot en avait déjà donné la traduction et le commentaire dans *Choix d'Inscriptions de Palmyre* (1922). M. J.-G. Février en a naturellement traité dans son *Essai sur l'histoire politique et économique de Palmyre* (1931).

Puis viennent les textes honorifiques, les dédicaces votives avec (p. 154) la reproduction des diverses formes de cippes, enfin les nombreux textes funéraires.

Dans 3927, l'estampage — l'absence des planches est fort gênante — montre, paraît-il, des traces très nettes de la copule : « et (à) Gad Taimai », comme d'ailleurs dans le grec. La conjecture de Clermont-Ganneau identifiant Malakbel au Gad Taimai ne peut donc être maintenue.

Dans 3955, il ne semble pas qu'on puisse supprimer la mention du dieu Raḥim et corriger en *dḥl*.

3946 et 3971 : la lecture *mdnḥa* au lieu de *mdnta*, qui était couramment admise, est due à un nouvel examen de la pierre par M. Cantineau, que confirme d'ailleurs la copie de Waddington ; voir *Comptes rendus Acad.*, 1930, p. 317. Le titre de Odeinath, roi de Palmyre, était donc : « Roi des rois et corrector totius Orientis ». Il réunissait ainsi un titre oriental à un titre occidental.

3973 : il est peu probable que les Palmyréniens aient mis des troupes à el-Hira. Par suite, *ḥirta* semble indiquer ici

la citadelle de 'Ana. Cette dernière est dans une île de l'Euphrate ; c'est pourquoi, sans doute, il y avait lieu de distinguer la citadelle, dans l'île, et le camp dans la plaine arrosée par l'Euphrate.

3974 donne la dédicace à Arṣou et à Azizos qu'on avait rapprochée à tort d'un bas-relief funéraire. Les dieux paraissent montés l'un à chameau, l'autre à cheval.

3992 : entre l'opinion qui identifie le dieu anonyme des dédicaces palmyréniennes avec Be'elsamin et celle qui y reconnaît Bel, M. l'abbé Chabot penche pour la première. C'est aussi la conclusion de M. Février, *La religion des Palmyréniens* (1931), p. 120-127, qui s'appuie notamment sur un texte nouveau publié par M. J. Cantineau, *Inscript. palmyr.*, dans *Revue d'Assyr.*, 1930, n° 10. L'inspiration juive de la formule : « A celui dont le nom est béni à jamais » n'est pas douteuse. M. Chabot note (*Choix de textes*, p. 77 et s.) que la vogue de ces dédicaces à Palmyre date de l'érection des trois grands autels, à l'ouest de la ville, élevés en mars 114 aux frais du fisc palmyrénien.

R. D.

René Mouterde. — **Le Nahr el-Kelb** (Fleuve du Chien). Guide archéologique. Une plaquette in-12 de 34 pages et 8 planches hors texte. Beyrouth, Imprimerie catholique, 1932.

Ce guide ne sera pas seulement un agréable souvenir d'une excursion classique pour les touristes qui visitent Beyrouth, il sera utile aux historiens et aux archéologues auxquels il apporte des éclaircissements sur un des sites archéologiques les plus curieux qui subsistent en Orient.

Les dix-sept stèles rupestres qui ont été gravées à l'embouchure de l'ancien Lycos, depuis l'époque de Ramsès II jusqu'à nos jours, sont localisées et présentées avec clarté (1). La difficulté de ce passage est marquée par les traces de quatre voies : celle qu'ont suivie les armées égyptiennes et assyriennes, la voie romaine due à Caracalla, *montibus imminentibus Lyco flumini caesis, viam delatavit per leg(ionem) III Gallicam*, la route moderne et, plus bas encore, la voie du chemin de fer. On s'accorde à reconnaître, dans le promontoire si difficile à franchir, le *Baalirasi* de Salmanasar III où ce monarque nous dit avoir dressé sa statue (2). L'appellation du lieu signifie « le Ba'al du Cap ».

Le P. Mouterde a utilisé pour cet exposé la grande expérience du P. Ronzevalle. Dans le texte grec (n° XI), il a reconnu la mention de Proclus, gouverneur de Phénicie, en 382, personnage peu recommandable qui périt avec son père, Tatien, en 393, de la main du bourreau.

Ni le P. Ronzevalle, ni le P. Mouterde n'acceptent que le bloc de rocher taillé en forme de socle, reproduit planche IV, et où récemment encore K. Galling a voulu reconnaître la base d'une statue assyrienne (3), ait supporté autre chose

(1) Ces monuments ont été l'objet de nombreuses publications ; la plus récente et la plus complète est celle de F. H. Weissbach, *Die Denkmaeler und Inschriften an der Mündung des Nahr el-Kelb*, Berlin, 1922.

(2) Le P. Mouterde, *op. cit.*, p. 21, semble écarter le nom d'Atalur proposé par Unger. Honigmann, dans Pauly-Wissowa, s. *Syria*, 1591, place la montagne Atalur à l'embouchure de l'Oronte.

(3) Kurt Galling, *Archiv für Orientfors-*

qu'une borne milliaire analogue à celle du recueil de Waddington, n° 1847 (*C.I.L.*, III, 209). En tout cas, la jolie légende rapportée par le chevalier d'Arvieux n'explique pas le nom de Lycos qui est plutôt une entité mythologique (1).

Les phototypies sont réussies. Il faut rapprocher la vue de l'aqueduc de Beyrouth, donnée planche VII, du dessin de Montfort reproduit dans *Syria*, II, p. 71, figure 18.

R. D.

Rostovtzeff. — **Seleucid Babylonia, Bullae and seals of clay with Greek inscriptions** (Yale Classical Studies, t. III). New Haven, 1932, 113 pages et 11 planches.

Au début de sa carrière, M. Rostovtzeff s'est fait connaître en France par son catalogue des plombs antiques de la Bibliothèque Nationale, empreintes dont il a montré l'intérêt pour l'histoire économique de l'Empire romain. Il a toujours excellé à tirer d'humbles trouvailles archéologiques des conclusions d'une vaste portée. Il nous donne une preuve nouvelle de cette perspicacité évocatrice, dans l'intéressant travail qu'il a consacré aux bulles et sceaux de terre cuite découverts dans les ruines de Warka, l'ancienne Orchoï ou Erek, et dispersés dans de nombreuses collections d'Europe et d'Amérique. Dans la foule de ces empreintes, il s'est attaché surtout à celles qui n'étaient pas de simples cachets privés, mais avaient un caractère officiel. Les actes roulés étaient passés dans le trou des bulles, comme une serviette dans un anneau, et la marque, qui était apposée sur la glaise, servait à les authentiquer. Ces minuscules monuments figurés se répartissent sur les règnes des souverains qui ont régné depuis Antiochus III jusqu'à Démétrius II, plus précisément des années 223 à 140, époque où la Mésopotamie tomba au pouvoir des Parthes. Ils portent tantôt une effigie royale, tantôt une image divine, tantôt des symboles divers, et sur la plupart se lit une brève légende, dont la plus fréquente est χρεοφυλακικὸς Ὀρχων. Cette légende fournit à M. Rostovtzeff l'occasion de préciser ce qu'était le χρεοφυλάκιον, le bureau d'enregistrement des actes, dans les monarchies asiatiques, où les « chréophylakes » sont, non pas des magistrats ou employés municipaux, mais des fonctionnaires royaux. D'autres inscriptions de ces petites terres cuites sont relatives au payement des impôts : elles indiquent des reçus donnés par le receveur des contributions, et elles nous instruisent du système de taxation, encore si mal connu, des Séleucides. Quatre impôts sont mentionnés : la gabelle (ἁλική) (1), la taxe sur l'importation ou l'achat des esclaves (ἀνδραποδικόν), le droit de mutation perçu sur les ventes (ἐπώνιον) et la contribution établie sur les barques des

chung, VII (1931), p. 30, suppose qu'un lion aurait servi de base à la statue d'un dieu ou d'un monarque.

(1) *Revue de l'Hist. des Religions*, 1931, II, p. 383 et 405.

(1) P. 82, n° 9, aux passages cités sur l'ἁλική, la gabelle, plusieurs fois mentionnée en même temps que le φόρος στεφανίτης, l'or coronaire, ajouter Josèphe, XII, 3, 3, où il faut lire ἁλῶν au lieu de ἄλλων des éditions (Cf. *Memorie Acad. Pont. Rom. Archeol.*, t. III, 1932, p. 92, n° 65).

passages de l'Euphrate (πλοίων Εὐφράτου).

Des bulles et sceaux de terre cuite ont été en usage dans plusieurs colonies grecques d'Orient. On en a recueilli un grand nombre à Séleucie du Tigre et M. Mac Dowell en a dressé dans un *Excursus*, une liste provisoire, déjà copieuse. On en trouvera certainement ailleurs encore quand on fouillera d'autres cités macédoniennes. M. Rostovtzeff a insisté avec raison sur la lumière que jettent ces modestes cachets sur la politique des rois d'Antioche et leurs efforts pour helléniser la Babylonie. « Les documents cunéiformes règnent encore en maîtres à Orchoï du temps des premiers Séleucides ; ils battent graduellement en retraite sous Antiochus III et ses successeurs devant les actes grecs sur parchemin ou sur papyrus. »

On sait de quel secours ont été les monnaies pour reconstituer l'histoire des diadoques asiatiques, sur lesquels les écrivains anciens sont presque muets. A côté de la numismatique, une nouvelle science vient de naître, la sigillographie des Séleucides. Elle ne nous fournira pas de données moins précieuses sur le grand empire oriental, dont l'administration, comme la civilisation, est encore pour nous remplie d'obscurité.

Franz Cumont.

Louis Hautecœur et Gaston Wiet. — **Les Mosquées du Caire** Un vol. in-4° de texte de 379 pages et un vol. in-4° de 247 planches. Paris, Ernest Leroux, 1932.

Une heureuse fortune a offert aux deux savants auteurs l'occasion d'une collaboration féconde qui a abouti à une œuvre remarquable. Certes, les travaux préliminaires ne manquaient pas ; mais il restait à tirer parti d'une confrontation générale des monuments pour les intégrer dans l'histoire générale de l'art. M. Wiet a fourni le solide appui d'une connaissance approfondie des textes [1] ; M. Hautecœur a étudié sur place chaque monument religieux. Les deux parties dont se composent ainsi l'ouvrage, les faits et les œuvres, s'harmonisent parfaitement. Décidément, l' « histoire de l'art », si décriée par certains, n'est pas près de céder la place.

L'étude des monuments dans leur cadre historique a même ici une importance particulière en ce qu'elle réagit fortement sur les conclusions historiques elles-mêmes. Elle apporte la démonstration de l'influence dominante de l'étranger en Égypte. Si, au moyen âge, « le Caire fut le centre d'une civilisation littéraire, artistique et religieuse, dont le rayonnement dépassa les frontières de l'Égypte », on ne peut « en attribuer tout le mérite aux Égyptiens eux-mêmes ».

Il est reconnu aujourd'hui — et la magnifique exposition persane de Londres, sur laquelle nos lecteurs ont eu les précisions de M. G. Wiet, en a apporté une démonstration publique, — que la Perse « fut la grande éducatrice des musulmans, et non seulement dans le domaine de la littérature, mais dans ceux de l'art et de l'administration ».

[1] Très justement, M. Wiet n'a pas imposé au lecteur l'inutile fatigue d'une transcription savante des noms propres. Dans quelques cas il eût pu conserver la graphie usuelle. Pourquoi dire le « calife Oumar » alors qu'on écrit « Bonaparte » et « omeyyade »? « Balbek » surprendra le lecteur habitué à « Baalbek ».

A côté de cette influence intellectuelle persane, il faut noter la puissance militaire des Turcs qui aura pour effet d'assurer l'indépendance des divers États musulmans. Le Turc possède un sens et une tradition de gouvernement qui manquent totalement à l'Arabe.

Ahmad ibn Touloun était un Turc, qui passa sa jeunesse à Samarra, alors (depuis 836) siège de la cour abbasside. On s'explique que la mosquée d'Ibn Touloun, au Caire, soit, dans son plan général et dans sa décoration, une réplique de la mosquée de Samarra.

L'intermède des Fatimides chiites, venus de Tunisie, se signale par la fondation du Caire actuel (969), et par celle de la mosquée El-Azhar, achevée en 972, aussi par un développement artistique des plus remarquables, où les Coptes jouent, d'ailleurs, un rôle important notamment dans les tissus et les bois sculptés. Grâce à la tolérance dont ils bénéficient, les Coptes connaissent une ère de prospérité, ce dont témoigne le magnifique entretien de leurs églises et de leurs couvents à cette époque.

Les Ayyoubides, installés par Saladin, d'origine kurde, constituent une puissance militaire qui supprime le chiisme et institue la *madrasa*. Ils introduisent des formes architecturales et une décoration nouvelles ; ils suppriment l'écriture coufique dans l'épigraphie monumentale.

Avec les Mamlouks, à partir du milieu du XIIIe siècle, la situation devient paradoxale. C'est le règne de l'intrigue et de l'assassinat ; une piété de façade voile à peine les habitudes d'ivrognerie et de débauche. Et cependant, cet aggloméral de Turcs, de Circassiens, de Grecs, d'Albanais, de Kurdes et de Turcomans réussit à fonder un grand empire, tout au moins au XIVe siècle où l'Égypte connaît une ère brillante. Le Caire devient vraiment le centre de l'Islamisme quand un rejeton de la famille abbasside s'y réfugie pour faire figure de pontife suprême.

Nous avons insisté sur cet exposé historique que complètent une étude du commerce et des produits de luxe fabriqués en Égypte, une chronologie des édifices, une liste des maîtres d'œuvre et des matériaux, l'institution des *wakfs*, une discussion sur l'interdiction des images et un curieux tableau des fêtes, parce que, très au courant des textes et les utilisant constamment, M. Wiet n'en est cependant pas l'esclave ; il fait vraiment œuvre d'historien.

M. Hautecœur s'est assimilé avec une rapidité étonnante, lors de son séjour en Égypte, les travaux antérieurs et les particularités des lieux de culte musulmans du Caire.

La mosquée d'Amr, qui perpétue le nom du conquérant musulman de l'Égypte, fournit l'occasion de discuter le plan primitif des mosquées, l'installation du minbar, des minarets et du mihrab. La mosquée d'Ibn Touloun illustre l'influence de Samarra jusque, bien que reconstruit en pierre, dans le minaret en forme de tour à spirale. Toutefois, il n'y a là aucun souvenir de la ziggourat, qui est construite sur un autre plan et où l'on accédait d'une tout autre manière.

Les constructions des Fatimides sont soigneusement étudiées, la primitive mosquée el-Azhar, celle d'el-Hakim, les mausolés des Sab' Banat, la mosquée de Gouyouchi, etc., aussi les portes de l'enceinte fatimide (1087-1091) où s'affirme l'influence syrienne, ce qui ne doit pas

surprendre, puisque son créateur Badr Gamali avait longtemps guerroyé dans le nord de la Syrie où dominaient les influences byzantines. De là, remarquait déjà Van Berchem, « cette apparente anomalie d'une enceinte presque entièrement byzantine en plein Caire fatimide, où l'architecture religieuse trahit tant d'influences persanes ».

Après avoir pesé avec soin les influences subies par les constructions fatimides, M. Hautecœur note que tous les éléments empruntés tendent à se fondre, pas complètement, cependant : « Cet art composite qu'est l'art musulman affecte des caractères qui permettent de distinguer les édifices du Caire des monuments du Maroc, de l'Égypte, de l'Asie Mineure, de l'Iran. »

Sous les Ayyoubides (1171-1250), les procédés de construction de l'époque précédente se continuent. La brique reste en usage, surtout dans les parties hautes des édifices. « Ils demeurent fidèles aux deux formes d'arc habituels à l'époque fatimide, l'arc brisé mésopotamien et l'arc persan. » Les trompes se multiplient ainsi que le décor incisé sur plâtre. Saladin apporte de Syrie le type de fortification qui constituera la citadelle du Caire et ce compromis entre la maison particulière et la mosquée dont témoigne la *madrasa* qui ne trouvera, d'ailleurs, son style définitif qu'avec les premiers Mamlouks.

Les Mamlouks construisent de superbes tombeaux, des mosquées, des madrasas qui tendent à supplanter les mosquées. Le problème de l'origine du plan cruciforme adopté pour la madrasa ne paraît pas encore résolu. M. Hautecœur admet des origines complexes : « la madrasa emprunte à la maison son ordonnance autour d'une cour, à la Perse ses iwans voûtés, à la maison syro-égyptienne ses portiques observés en Syrie, mais généralement absents au Caire. » Parmi les madrasa cruciformes du XIV^e^ siècle, celle de Sultan Hasan se signale par sa grande et belle ordonnance.

M. Hautecœur n'a pas manqué d'être frappé du synchronisme des arts occidentaux et orientaux au moyen âge. Et voici ce qu'il observe dans la décadence de l'époque mamlouke : « Comme l'architecture flamboyante à la même époque et pour les mêmes causes, l'architecture musulmane, après avoir tiré toutes les conséquences de ses prémisses, après avoir étalé sans retenue toutes ces richesses, dégénérait. Elle dégénérait parce qu'elle cessait d'être une architecture pour n'être qu'un art décoratif. En Occident, la Renaissance allait renouveler les sources d'inspiration ; au Caire, la conquête ottomane va apporter des modèles nouveaux. » Toutefois, la décoration fut incapable de se relever.

Un volume de planches ajoute à cette œuvre solide et captivante la valeur d'une documentation de choix.

R. D.

PÉRIODIQUES

GEORGES PLOIX DE ROTROU. — **Le Musée national d'Alep.** Catalogue sommaire (ext. de *Revue archéol. syrienne*, 1932). Édit. française (in-8° de 48 pages et nombreuses fig.) et édit. arabe. Alep, Société archéologique, 1932.

Le Musée d'Alep, dont nous avons signalé la récente installation, a trouvé

en M. Ploix de Rotrou un conservateur actif et avisé, dont la première préoccupation a été de présenter aux visiteurs un catalogue sommaire et cela en deux éditions, l'une française, l'autre arabe. C'est qu'en effet, le Musée d'Alep, qui réunit les trouvailles faites en Syrie et antérieures à l'époque grecque, offre des pièces qui, par leur nouveauté, nécessitent quelques explications.

Nous souhaitons à cette très utile publication un vif succès qui permettra d'en donner une nouvelle édition, peut-être plus complète et où serait indiquée, pour chaque objet, la principale référence bibliographique.

R. D.

René Mouterde. — **Inscriptions grecques de Souweida et de Ahiré. Mission épigraphique et relevés archéologiques en Syrie (1931).** Extr. de *Mélanges de l'Université Saint-Joseph*, XVI, 3. Gr. in-8° de 45 p. et 2 pl. Beyrouth, Imprimerie Catholique, 1932.

On trouvera là, avec des précisions nouvelles, les deux textes dont nous avons signalé la première publication (*Syria*, XIII, p. 226).

Parmi l'ample moisson épigraphique dans la moyenne vallée de l'Oronte, notons un nouvel examen de la borne de El-Bara (notre *Topogr. hist. de la Syrie*, p. 181) qui modifie la lecture de Prentice. Malheureusement, le nom de la komè n'est pas très net. Le P. Mouterde penche pour *Kapr[op]èrôn* plutôt que *Kapr[ot]èrôn*. Dans ce cas, le vocable s'accorderait avec le nom syriaque de la localité *Kafra d'bartâ*.

R. D.

G. A. Harrer. — **Inscriptions of legati in Syria,** dans *American Journal of Archaeology*, 1932, p. 287-289.

L'auteur aboutit à la même conclusion que M. H. Ingholt, *Syria*, 1932, p. 286, à savoir que sur le milliaire découvert à Karak-Nouḥ par le P. Ronzevalle, il faut lire le nom du légat : Manilius Fuscus.

Paul Perdrizet. — **De la véronique et de sainte Véronique**. Extr. du *Seminarium Kondakovianum*, V. Prague, Institut Kondakov, 1932.

Cette étude, très fouillée, abonde en renseignements précis sur l'existence imaginaire de sainte Véronique et sur le développement de son culte jusqu'à Paris et en Aquitaine. Mais il importe de noter ici que les reliques qui marquent le point de départ des légendes de la sainte, sont des reliques syriennes originaires de Hiérapolis et d'Edesse.

En effet, avant d'être apportée à Constantinople, la Sainte Face ou *mandylion* fut conservée à Edesse pendant près d'un millénaire. Cette relique avait guéri de la lèpre le roi d'Edesse, Abgar.

On racontait que les gens qui portèrent de Jérusalem à Edesse « le *mandylion* envoyé par Notre-Seigneur au roi Abgar, s'étaient arrêtés à Hiérapolis, dans une briqueterie, pour y dormir ; craignant d'être dérobés, ils avaient caché cette nuit-là la précieuse étoffe sous une brique plate ; et voici que, en se réveillant, ils trouvèrent que le *mandylion* avait, comme dirait un photographe, « impressionné » la brique et que celle-ci portait la reproduction de la Sainte Face. »

R. D.

M. Blanckenhorn. — **Geologie Palaestinas nach heutiger Auffassung** (ext. de *Zeitschr. d. deutschen Palaestina-Vereins*, t. LIV, 1931). Leipzig, Hinrichs, 1931.

Le savant géologue a consacré de nombreuses études à la Syrie, à la Palestine et à l'Égypte, comme fruit de ses explorations en 1894, 1904, 1905 et 1908. A l'occasion d'un nouveau voyage, en 1930, il a rédigé le magistral exposé géologique que nous annonçons.

L'auteur envisage cinq phases principales dans la formation du relief actuel : 1° la première, à l'entrée de l'éocène, a déterminé les anticlinaux S.S.O.-N.N.E. ; 2° à la limite du miocène et du pliocène, ruptures et effondrements S-N ; 3° au pliocène moyen, formation de la vallée de Yezréel, accompagnée d'éruptions volcaniques dans toute la Syrie et l'Arabie suivant des lignes de rupture S.E.-N.O. ; c'est ce que M. Blanckenhorn désigne sous le nom d'époque volcanique érythréenne ; 4° au début du diluvium, importants mouvements de terrain, accompagnés d'éruptions volcaniques ; 5° vers la fin du diluvium, au début de l'époque néolithique, se manifeste la dernière activité volcanique avec de grands épanchements de lave. M. Blanckenhorn, qui admet que les récits sur Sodome et Gomorre nous conservent le souvenir d'un événement historique, place à la fin de cette période la destruction de la pentapole.

R. D.

Orientalistische Literatur-Zeitung, juillet 1932. — D. H. Baneth, *Zu dem altkanaanäischen Epos von Ras Shamra*, présente quelques observations sur la publication de Virolleaud (*Syria*, XII, 1931, p. 193-224) : *wohl einer der bedeutsamsten Funde unserer Zeit*. Baneth reconnaît comme nous (*Revue de l'Histoire des Religions*, 1932, I, p. 276) la valeur affirmative de *bl* dans I AB, I, 19 et suiv. — Comptes rendus de Beyer et Lietzmann, *Die jüdische Katakombe der Villa Torlonia in Rom* (Kittel) ; R. Dussaud, *La Lydie et ses voisins aux hautes époques* (A. Götze) ; H. Dehérain, *La Vie de Pierre Ruffin* (F. Babinger) ; A. Musil, *The Middle Euphrates* et *Palmyrena* (E. Littmann).

Idem, août-septembre 1932. — Comptes rendus de J. Orendi, *Das Gesamtwissen über antike und neue Teppiche des Orients* (M. Meyerhof) ; R. C. Thompson, *The Epic of Gilgamish* (P. Jensen) ; J. J. Gelb, *Hittite Hieroglyphs* (P. Meriggi) ; [Sukri al-Huri], *Histoire de Finianos*, récit en arabe dialectal du Liban (E. Littmann) ; G. Furlani, *Testi Religiosi dei Yezidi* (H. A. Winkler) : Taous n'a rien à voir avec Tammouz, c'est purement et simplement le paon qui joue un rôle dans une vieille légende islamique de la chute de l'homme, qu'on retrouve chez les Druzes et les Mandéens : *Dies die am meisten fördernde Erkenntnis Furlanis* ; A. Kammerer, *Pétra et la Nabatène* (G. Dalman) ; A. Musil, *Northern Negd* (E. Littmann).

Idem, octobre 1932. M. O. Strauss, sous le titre de *Frühgeschichtliche Induscultur*, analyse les résultats des fouilles de Mohenjo-Daro exposés par sir John Marshall, avec divers collaborateurs, dans l'ouvrage *Mohenjo-daro and the Indus Civilization* being an official account of Archaeological Excavations at Mohenjo-

daro carried out by the Government of India between the years 1922 and 1927, Londres, Probsthain, 1931. Le recenseur insiste sur la grande importance des découvertes, malgré l'incertitude des problèmes qu'elles soulèvent. Il existe notamment un grand flottement dans le rapprochement de cette écriture de l'Indus avec les systèmes occidentaux. MM. Sidney Smith et Gadd, qui ont tout d'abord penché pour un rapprochement avec les signes sumériens archaïques, y sont moins enclins en présence d'un matériel plus abondant. Au contraire, M. Langdon, qui écartait le rapprochement, s'y rallie maintenant; il tend même à dériver de cette écriture de l'Indus, et non plus de l'alphabet phénicien, l'écriture brahmi, ce que n'accepte pas M. O. Strauss. — Comptes rendus : Aaron Ember, *Egypto-Semitic-Studies* (H. Ranke dit les mérites de cette œuvre posthume dont la conclusion est que le vocabulaire de l'ancien égyptien est sémitique dans la proportion de 85 p. 100, le reste se rapportant aux langues africaines). — H. Bossert, *Santas und Kupapa* (P. Meriggi) expose ses essais de déchiffrement des écritures hiéroglyphiques crétoise et hittite. Pour cette dernière, le recenseur estime qu'un grand progrès est ainsi acquis. On n'en est encore qu'à s'essayer aux noms propres ; mais la lecture, que M. Meriggi accepte, de certains noms de dynastes connus, permet de fixer la date des textes hiéroglyphiques hittites. — Carl Watzinger, *Tell el-Mutesellim*, t. II : *Die Funde* (J. Hempel). — Ernst Herzfeld, *Archäologische Mitteilungen aus Iran*, I, 2-3 ; II, 1-4 ; III, 1-3 ; IV, 1-2, 1929-1932 (Fr. Sarre). — René Grousset, *Les civilisations de l'Orient*, t. III : *la Chine*, 1930 (W. Schüler). — J. Baeteman, *Dictionnaire Amarigna-Français* (E. Littmann).

The British Museum Quarterly, t. VII, 2, Londres (Oxford University Press), 1932.

Ce fascicule signale l'exposition des découvertes faites à Our par M. Woolley, en 1931-1932 (pour 1930-1931, voir le *Quarterly*, t. VI, p. 81). La planche XVII reproduit un vase sumérien en stéatite avec des taureaux en relief, la tête de face, un épi dans le champ au-dessus du dos, vers 2.400 avant J.-C. Aussi une plaquette de jeu qu'on incline à reconnaître comme d'origine égyptienne et qu'Asarhaddon, après la conquête de 671, aurait introduite en Assyrie. Dans l'exposition figurait un cylindre en stéatite du type d'Harappa et de Mohenjo-Daro (voir *Quarterly*, VII, p. 5-6) trouvé à Our dans la couche sumérienne antérieure à 2.500 avant J.-C. A signaler quatre cylindres en cuivre découverts dans deux réceptacles en briques.

La planche XVIII représente deux poignards de la région de Kirmanshah avec inscription cunéiforme (voir Contenau, *Revue d'Assyriologie*, XXVIII, 1931, p. 105, et XXIX, 1932, p. 29) et un bol en bronze de la même provenance : arbre sacré entre deux taureaux, qui paraît d'époque assyrienne. On trouvera planche XX, *c*, un relief en argent provenant de Perse : sanglier attaqué par deux chiens. M. Gadd, qui le commente, l'attribue à l'époque parthe ou aux premiers temps de la période sassanide. Signalons enfin une cruche chypriote de la fin de l'Ancien Bronze (pl. XXIII, *a*) et un plat en céramique de Raqqa (pl. XXI, *b*).

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

Syriens à Délos. — Un catalogue éphébique complet, de l'année 118 avant J.-C., trouvé à Délos par M. Picard et publié par P. M. Roussel [1] fournit une preuve nouvelle de l'importance de la colonie syrienne établie dans ce port. Elle confirme et permet de préciser les conclusions qu'on pouvait tirer d'autres documents [2]. « Dans la seconde moitié du IIe siècle, la clérouchie athénienne avait été en quelque sorte submergée par un flot sans cesse grandissant d'étrangers » et parmi ceux-ci, les Syriens étaient de beaucoup les plus nombreux. Sur 91 noms énumérés dans la liste nouvelle, il n'y a pas moins de *trente-neuf* Syriens et Phéniciens qui se répartissent comme suit :

Antioche 16 ; Tyr 6 ; Ptolémaïs, Arados, Hiérapolis, Bérytos, chacune 3 ; Sidon 2 ; Apamée, Laodicée, Anthédon, chacune 1.

S'il était permis, sur la foi d'une seule inscription, de tenter une statistique générale et d'admettre la même proportion pour le nombre total des Syriens résidant à Délos, dont la population a dû osciller, suivant les calculs de M. Roussel, entre vingt et trente mille âmes, il s'ensuivrait qu'il n'y aurait pas eu moins d'une dizaine de milliers de ces colons orientaux habitant une petite île qui était alors un grand entrepôt commercial.

F. CUMONT.

[1] *Bulletin de Corr. hell.*, LV, 1931, p. 438-449.

[2] P. ROUSSEL, *Délos, colonie athénienne*, p. 87 ss.

Note sur une mission en Haute-Mésopotamie. — M. Albert Gabriel, directeur de l'Institut français de Stamboul, nous envoie les renseignements suivants :

« En compagnie de M. Jean Sauvaget, je viens d'achever l'exploration de la région comprise entre Malatya et le lac de Van, région dont nous avions commencé l'étude, en avril-mai derniers, entre Urfa, Diyarbékir et Mardin [1]. Nous avons fait, cette fois, un séjour prolongé à Diyarbékir et je rapporte le plan complet de cette ville avec le détail des différentes portes, tours et ouvrages. La conclusion qui, dès maintenant, semble s'imposer, c'est que l'enceinte est de fondation byzantine et que les nombreuses inscriptions arabes ne sont que le témoignage de transformations ou de restaurations plus ou moins étendues. Tout ce qui a été dit des ouvrages de défense, en particulier par Van Berchem et Strzygowski, est à reviser entièrement. M. Sauvaget a pu, de son côté, copier un grand nombre d'inscriptions nouvelles et corriger ou compléter les lectures de Van Berchem qui, faites d'après des photographies, ne sont pas toujours exactes.

A Malatya et à Kharpout, j'ai relevé des mosquées fort anciennes. La mosquée d'Eski Malatya, notamment, possède encore, en partie, un revêtement de faïences comparable aux plus beaux exemples de Konya. Sur le même site j'ai étudié également un khan ottoman, très vaste, de l'époque de Murad II.

Vers l'est, nous sommes allés par Garzan (Arzen) jusqu'à Bitlis, puis nous avons atteint le lac de Van à Akhlat ; nous y avons relevé des turbés et mon compagnon a copié de très nombreuses

[1] Voir *Syria*, XIII, p. 315.

inscriptions inédites. Nous sommes rentrés à Diyarbékir, après un arrêt à Mayafarkin où nous avons constaté que les anciennes églises publiées par Miss Bell étaient entièrement détruites aujourd'hui. Nous avons pu toutefois étudier, outre la grande Mosquée, le mur d'enceinte, encore bien conservé, qui a fourni à M. Sauvaget plusieurs inscriptions inédites.

A notre retour, nous avons, de Mardin, gagné Hisn-Kaifa avec l'intention de compléter les recherches que nous avions ébauchées en avril. Cette fois, nous avons pu demeurer deux jours sur place et relever, de manière complète, les monuments, notamment le pont sur le Tigre, et les inscriptions. L'ensemble fournira une importante contribution à l'histoire des Ortokides.

Un tel voyage, bien qu'il ne présente pas de difficultés insurmontables, ne laisse pas d'être parfois d'une exécution malaisée. Nous avons eu la chance d'accomplir exactement notre programme sans le moindre incident, grâce à l'appui constant du Gouvernement turc et aux autorisations spéciales qui nous furent accordées. En résumé, nous avons parcouru 2.500 km. en automobile et 3.800 km. en chemin de fer. Nous rapportons, je crois, tous les documents essentiels qu'on puisse recueillir dans cette région sur les monuments byzantins et islamiques. M. Sauvaget a rassemblé, de son côté, une centaine d'inscriptions historiques, qui, pour la grande majorité, sont inédites. Elles donnent de nombreuses signatures d'architectes.

J'ajouterai que j'ai pu avoir, sur une partie du trajet, entre Malatya, Diyarbékir et Mardin, la collaboration de mon collègue, M. E. Chaput, professeur aux Universités de Dijon et de Stamboul, et de Ismail Haki Bey, professeur à l'Université de Stamboul. Ces deux géologues ont réuni, au cours de leur voyage, les données d'une étude géologique et géographique des contrées parcourues. De cette manière, nous possédons les éléments d'une publication d'ensemble sur cette région d'Anatolie encore imparfaitement connue. »

A. Gabriel.

Stamboul, le 17 novembre 1932.

Les fouilles en Syrie dans l'année 1932. — Comme nous le faisons au début de chaque tome, nous noterons l'activité des champs de fouilles de la dernière année.

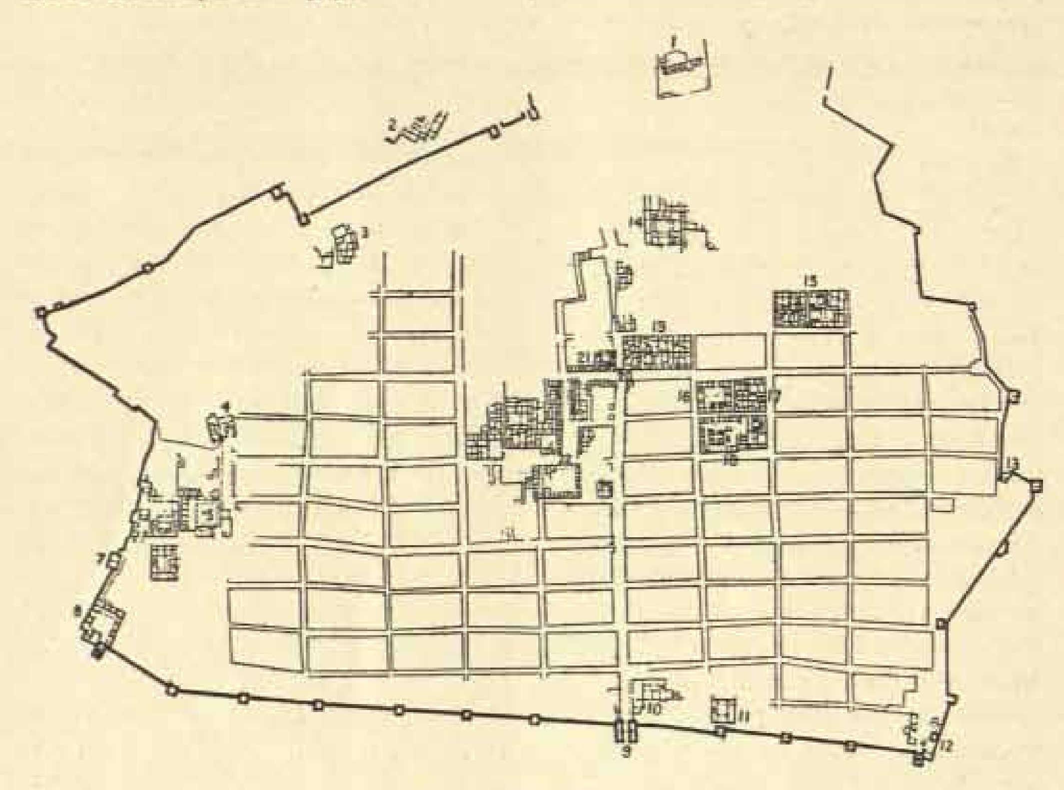
La campagne de 1931-1932 à **Doura-Europos** a été dirigée par le professeur Hopkins et a été fertile en découvertes. Nous avons déjà signalé la trouvaille de textes grecs et latins, ainsi que la mise au jour d'une chapelle chrétienne de la première moitié du IIIe siècle, décorée de fresques figurant le cycle évangélique. Le plan que nous donnons ici fournit l'état des dégagements à la fin de la campagne 1931-1932. On voit que si le travail effectué est déjà considérable, il reste encore beaucoup à déblayer.

On trouvera dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions* (1932, p. 314), une importante notice de MM. Rostovtzeff et Hopkins sur le dégagement du marché principal de la ville et le quartier des affaires et sur la découverte du temple consacré à Aphlad qu'on a proposé de comprendre « le fils de Hadad » et qui est caractérisé comme dieu de 'Anat sur l'Euphrate.

Une stèle le représentant est datée de

54 de notre ère. Auprès du mur nord-est, on a mis au jour un grand temple consacré en 12-13 de notre ère à Artémis Azzanathkona. Cette déesse est représentée assise entre deux lions, tout comme Atargatis. Dans ce temple on a découvert d'importants papyri.

dépassées encore par les premières trouvailles de la campagne de 1932-1933 qui est dirigée, comme la précédente, par le professeur Hopkins, assisté de M. du Mesnil du Buisson et de plusieurs jeunes savants américains. Une synagogue de la première moitié du IIIe siècle de notre ère a



PLAN DE DOURA-EUROPOS.

1, Maison moderne. 2, Palais-citadelle. 3, Petit temple romain. 4, Bain romain. 5, Prétoire. 6, Temple d'Artémis Azzanathkona. 7, Tour des archers. 8, Temple des dieux Palmyréniens. 9, Porte de Palmyre. 10, Bain romain. 11, Église chrétienne. 12, Temple d'Aphald. 13, Petite porte. 14, Palais-redoute. 15, Massif de maisons privées. 16, Temple d'Atargatis. 17, Massif de maisons privées. 18, Temple. 19, Massif de maisons privées. 20, Arc. 21, Magasins. 22, Place du marché.

La note de MM. Rostovtzeff et Hopkins apporte les premiers renseignements précis sur la chapelle chrétienne dont les murs sont ornés de scènes peintes à la fin du premier quart du IIIe siècle.

Ces importantes découvertes semblent

été dégagée à droite de la porte de Palmyre quand on regarde celle-ci de l'intérieur de la ville. La salle principale est entièrement décorée de scènes peintes se rapportant à l'Ancien Testament. On y a relevé des épigraphes en langue grecque,

notamment la mention d'un *Samuel, presbyteros tôn Ioudeôn*, d'autres en hébreu carré des premiers siècles, mais en langue araméenne. C'est tout autre chose que les peintures chrétiennes de la chapelle voisine : on y saisit l'adaptation, aux récits juifs, de l'art hellénistique syrien dont la personnalité s'affirme ici avec éclat.

— Une mission de l'Université de Princeton en collaboration avec les Musées Nationaux a entrepris, en 1932, les fouilles d'**Antioche**. Les travaux ont été conduits par M. Cl. Fischer, dont la haute compétence s'est déjà exercée sur de nombreux champs de fouilles en Palestine et en Iraq. M. J. Lassus, de l'Institut français de Damas, représentait les Musées Nationaux.

Les recherches ont porté dans la région de l'hippodrome, hors de la ville actuelle. Plusieurs belles mosaïques ont été mises au jour. On a dégagé de grands thermes du IIIe siècle, remaniés au Ve [1].

En novembre dernier une découverte fortuite, à 'Ain-Djamous, a révélé une mosaïque dont la bordure est décorée des principaux monuments d'Antioche accompagnés de leur nom. M. Prost, conservateur du Musée d'Antioche, a pris toutes mesures pour en sauver les débris.

— Le chantier de **Palmyre**, installé par le Service des Antiquités, a fonctionné activement. L'arc triomphal a été consolidé et la clé remise en place par M. Amy. A l'intérieur du temple de Bel, le déblaiement a été presque achevé. Des inscriptions, notamment celle qui fixe en 32 de notre ère la consécration du temple [2], ont été découvertes, ainsi que de très curieux reliefs religieux que M. Seyrig se propose d'interpréter. L'an dernier, on avait déblayé un passage souterrain amenant de l'extérieur les animaux à sacrifier jusque devant l'autel. Cette année, non loin de l'autel, on a reconnu le bassin aux ablutions avec sa canalisation.

[1] On trouvera plus de détails dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, séance du 9 septembre 1932.

[2] *Syria*, XIII, p. 313.

— Les travaux confiés à M. l'architecte Anus, assisté de M. Coupel, dans le grand temple de **Ba'albeck** ont consisté essentiellement dans la consolidation des colonnes restées debout [1]. Les soubassements de ces colonnes ont été injectés de ciment, les bases refaites, les fûts remis en état, les chapiteaux nettoyés et consolidés, les décors goujonnés. M. Anus travaille actuellement aux linteaux et pense rendre bientôt visibles au public les six colonnes. Le bureau d'études de Ba'albeck s'occupera ensuite du temple rond et des propylées du grand temple.

— MM. Mayence et Lacoste ont mené leur seconde campagne à **Apamée** (Qal'at el-Moudiq, près de l'Oronte). Ils ont pu préciser le plan et la date des constructions. Une inscription en l'honneur de Lucius Verus (161-169) a été relevée sur une colonne du grand portique qui existait donc dès le milieu du deuxième siècle. La mission a pris des moulages des éléments architecturaux qui permettront de reconstituer, au Musée royal du Cinquantenaire à Bruxelles, une importante façade avec colonnes torses.

La troisième campagne (automne 1932) a été conduite par M. Mayence seul. En dehors du développement normal des recherches, il faut signaler la découverte

[1] Voir l'article de M. Anus, *Syria*, XIII, p. 293.

d'une mosaïque couvrant 200 mq. représentant sinon un jardin, du moins un parc, un paradeisos sur l'Oronte, avec une noria, telle qu'on les établit encore à Hama.

— Les recherches du P. Poidebard se sont continuées et ont abouti au relevé complet du *limes* syrien et des routes qui traversent le désert. Ce travail de longue haleine et qui a nécessité une grande dépense d'énergie fera prochainement l'objet d'une publication qui groupera la documentation recueillie par l'actif explorateur en liaison avec l'Aviation de l'Armée et le Service géographique de l'Armée du Levant.

— Les fouilles conduites à **Hama** par une mission danoise dirigée par M. Harald Ingholt, professeur d'archéologie à l'Université américaine de Beyrouth, ont progressé méthodiquement au cours de la seconde campagne (printemps 1932). On a atteint le niveau byzantin.

— Une mission de l'Institut Oriental de Chicago se propose de fouiller dans la plaine du lac d'Antioche, dite **el-'Amq**, notamment à Tell Djedeidé et à Tshatal-Heuyuk. Cette année a été consacrée aux travaux préparatoires de reconnaissance et d'installation conduits par M. Prost, nommé Field-director.

— Au printemps 1932, MM. Schaeffer et Chenet ont mené leur quatrième campagne à **Ras Shamra** et à Minet el-Beida, avec un succès égal à celui des années précédentes. Nous publierons dans le prochain fascicule le rapport de fouilles par M. Schaeffer.

— Enfin, il faut signaler l'extraordinaire trouvaille qui a récompensé, au printemps 1932, la persévérance et le zèle méthodique que M. Maurice Dunand déploie depuis nombre d'années à **Byblos**. Un nouveau sanctuaire d'un intérêt tout particulier a été mis en partie au jour et a livré plusieurs petits obélisques et deux importants dépôts de fondation. L'un de ces derniers était constitué par une jarre bourrée d'objets en or, argent ou bronze. Il y a là une haute statuette de bronze recouverte d'or vraiment impressionnante, des haches en or d'un bel effet, semi-circulaires à deux évidements, qui rappellent les armes égyptiennes, mais qui sont munies de la douille mésopotamienne. La pièce peut-être la plus surprenante, en tout cas la plus importante pour la connaissance de l'art phénicien à haute époque, consiste en un superbe poignard dont le manche est recouvert d'une feuille d'or estampée. La lame en or est d'un travail très sûr avec ses rainures franches. Le fourreau est décoré de chaque côté par une feuille d'or travaillée au repoussé avec un sujet figuré fort curieux et identique sur les deux faces : des personnages, dont l'un monté sur un mulet, et des animaux.

R. D.

Le Congrès des Archéologues chrétiens à Ravenne. — Pendant les derniers jours de septembre et les premiers jours d'octobre a siégé à Ravenne le III^e Congrès international d'archéologie chrétienne. Ce Congrès fut préparé et organisé par l'Institut archéologique du Vatican, dont le directeur est Mgr J. P. Kirsch, universellement connu par ses efforts inlassables en faveur de l'exploration des monuments chrétiens. Il faut bien dire que le siège du Congrès était admirablement choisi, car mieux que toute autre ville Ravenne pouvait nous représenter cette période

historique de la décadence de l'antiquité classique et de la naissance d'un art nouveau. Ici, l'empire romain a pris fin et deux nouvelles forces spirituelles sont entrées dans l'histoire : sous Théodoric les peuples du Nord, et peu de temps après les Byzantins. Il est donc bien naturel que les membres du congrès aient hautement apprécié l'excellente occasion de pouvoir, sous une direction compétente, visiter les églises et les mosaïques de Ravenne, et de compléter ensuite cette étude par une belle excursion aux rives opposées de la mer Adriatique, afin d'étudier de la même façon les églises de Pola, de Parenzo, de Trieste, d'Aquilée et de Grado. Ayant ainsi vu et étudié de près tous ces monuments, on a pu se faire une idée claire du rôle important que Ravenne et toute la région adriatique ont joué à partir du v[e] siècle : car c'est ici que se sont rencontrés les courants artistiques de l'Ouest, de Byzance et de l'Orient, et c'est d'ici que sont parties bien des idées nouvelles qui ont pris une haute importance pour la formation de notre moyen âge occidental.

Les orateurs du Congrès étaient presque tous des hommes qui avaient eux-mêmes pris part aux explorations des monuments chrétiens ; leurs conférences, par conséquent, étaient autant de témoignages de l'extension immense qu'avait prise ce champ de travail pendant les dernières décades. Tout ce qu'on entendit fit comprendre que l'archéologie chrétienne n'est plus une discipline qui s'occupe uniquement des basiliques et des catacombes de Rome ou des églises de Byzance. Au contraire, par suite des découvertes inattendues de tant de ruines d'églises orientales, non seulement toutes les côtes de la Méditerranée, mais aussi l'Asie Mineure, la Syrie, la Mésopotamie et même l'Arménie et la Haute-Égypte sont devenues des domaines très importants pour l'étude des monuments chrétiens. Les conférences sur les découvertes récentes en Italie (où c'est surtout l'Institut du Vatican qui prend soin des travaux dans les catacombes et dans les basiliques romaines), en Espagne, en France, en Allemagne et dans les Balkans (fouilles de Salona et découvertes de nombreuses basiliques byzantines en Grèce) remplissaient le programme des premières journées ; mais on a pu ensuite se convaincre que le travail est poussé avec autant d'ardeur sur les côtes asiatiques et africaines de la Méditerranée. En Tripolitaine, par exemple, les Italiens ont entrepris des fouilles considérables et en Asie Mineure les Autrichiens ont remis au jour la grandiose église de Saint-Jean à Éphèse.

Cependant, les pays les plus importants sont confiés à la France : l'Algérie, la Tunisie et surtout la Syrie et les régions adjacentes aux bords de l'Euphrate. Le compte rendu de l'Afrique du Nord fut fait par MM. Lantier et Albertini, qui parlèrent de diverses fouilles entreprises à Carthage et en Algérie ces dernières années, tandis que M. de Pierrefeu (parlant pour M. Mouterde) nous donna un exposé des travaux archéologiques exécutés en Syrie. Avec beaucoup d'attention et d'intérêt le Congrès accueillit aussi la conférence de M. Lassus sur quelques églises cruciformes du Hauran et celle de M. Hopkins sur les peintures découvertes dans une église du III[e] siècle.

Ce résumé ne peut naturellement donner qu'une idée très vague de la richesse des comptes rendus présentés au Congrès. Et

pourtant, malgré cette abondance de questions intéressantes ainsi traitées, j'ai regretté que la plupart des orateurs se soient bornés à présenter de simples rapports sur les travaux exécutés dans le passé, sans même mentionner les questions de principe que tant de faits nouveaux soulevaient. On n'a pu entendre aucun débat sur les problèmes systématiques, comme, par exemple, le caractère et les rapports réciproques des arts des diverses contrées. Cependant une discussion sur ces questions fondamentales aurait certainement été très utile, car elle aurait pu nous fournir des directives pour les travaux archéologiques à venir. Espérons que cette lacune sera comblée au prochain congrès international d'archéologie chrétienne qui aura lieu dans cinq ans soit à Arles, soit à Trèves.

S. GUYER.

ERRATUM

Dans l'article du Baron Max von OPPENHEIM, *Syria*, XIII, p. 244, à la ligne 9, lire : « XII^e siècle » au lieu de « XI^e ».

Le Gérant : PAUL GEUTHNER.

7406-33. — Tours, Imprimerie ARRAULT et C^ie.

LES FOUILLES DE MINET-EL-BEIDA ET DE RAS-SHAMRA

QUATRIÈME CAMPAGNE (PRINTEMPS 1932)

RAPPORT SOMMAIRE [1]

PAR

CLAUDE F. A. SCHAEFFER

La quatrième campagne de fouilles à Minet-el-Beida et à Ras-Shamra a duré du début d'avril au début de juillet 1932. Mon ami, M. Georges Chenet, du Claon, m'a prêté cette année encore son très dévoué concours. Je tiens à l'en remercier ici. Pour la surveillance sur les chantiers, j'étais secondé en outre par M. Pierre Villforth, du Caire. Je remercie également les autorités qui, sur place, ont facilité l'accomplissement de ma mission : à Beyrouth notamment le directeur du Service des Antiquités, M. Seyrig, ainsi que le général de Bigault du Granrut, commandant supérieur des Troupes du Levant, puis à Lattaquié le gouverneur, M. Schœffler, M. Badih el Khazen, directeur des Travaux publics, le commandant Delattre, directeur des Affaires intérieures, et le commandant de Cadoudal, commandant d'Armes.

Grâce aux subventions accordées par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le Conseil des Musées Nationaux et le Gouvernement de Lattaquié, j'ai pu maintenir une main-d'œuvre de plus de 200 hommes pendant toute la durée de la mission. La température clémente a beaucoup favorisé nos travaux ; aucun accident n'est venu les contrarier.

Nos chantiers s'étant considérablement agrandis, les niveaux multipliés et compliqués, je divise ce rapport en plusieurs chapitres.

[1] Ce rapport a été lu *in extenso*, le 7 octobre 1932, devant l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Il fait suite aux rapports sur les trois précédentes campagnes : *Syria*, X, 1929, p. 285-297 ; XII, 1931, p. 1-14 ; XIII, 1932, p. 1-27. Sa publication ne veut être qu'une prise de date. La reproduction des illustrations n'est pas autorisée. La description détaillée des fouilles et l'étude des trouvailles sont réservées pour un travail ultérieur que je prépare en collaboration avec M. G. Chenet.

A. — LES FOUILLES A MINET-EL-BEIDA

Recherches et sondages dans l'ancien port de Ras-Shamra. — Au deuxième millénaire avant J.-C., la baie de Minet-el-Beida, qui constituait alors le port de Ras-Shamra, était bien plus vaste et mieux abritée que maintenant. A l'aide d'une petite embarcation nous avons pu examiner, cette année, les falaises en craie d'une blancheur éblouissante qui flanquent l'entrée de la baie et qui lui ont fait donner le nom de Minet-el-Beida, c'est-à-dire « Port Blanc [1] ». Ces falaises s'avançaient jadis bien plus loin dans la mer, mais, par suite de leur peu de résistance, elles se sont effritées aux extrémités, où l'action des flots est la plus violente. Elles forment maintenant des brisants que les pêcheurs contournent prudemment en entrant dans la baie. L'ancienne passe se trouve à peu près au milieu de l'entrée actuelle.

D'autre part, des sondages étendus nous ont permis de constater que la rive ancienne, reconnaissable aux nombreux tessons de poterie du 2e millénaire à bords émoussés par l'action des vagues, se trouvait à 120 m. environ en recul par rapport à la rive actuelle. Elle était constituée, comme celle d'aujourd'hui, par une plage de sable et de graviers fins, formant une pente douce sur laquelle on tirait les bateaux lorsque le temps était mauvais, ou lorsqu'ils devaient séjourner longtemps sans prendre le large. L'action de la mer qui, pendant les tempêtes d'hiver, jette de grandes masses de graviers sur la rive, ainsi que celle du Nahr-el-Fidd apportant des alluvions des montagnes, comblent de plus en plus la baie et en diminuent l'étendue.

A l'ouest de la grande baie, et séparée d'elle par les falaises formant un petit promontoire, se trouve une crique. Mieux protégée contre les vagues du large et un peu plus profonde que la baie, elle permet à des navires de faible tonnage d'y mouiller en toute sécurité. Du reste, de nos jours encore, les barques de pêcheurs et de caboteurs syriens viennent souvent s'y réfugier devant un grain toujours à redouter au large de cette côte rocheuse et inhospitalière. Les environs de cette crique sont encore inexplorés [2], mais il paraît

[1] D'après M. René Dussaud, à identifier avec le *Leukos Limen* du Stadiasme ; voir sa *Topographie historique de la Syrie antique et médiévale*, Paris, 1927, p. 417.

[2] D'anciennes carrières longent la côte ici sur plusieurs kilomètres ; quelques-unes ont

hors de doute que celle-ci fut utilisée à l'époque de Ras-Shamra concurremment avec la baie. Ras-Shamra disposait ainsi d'un port double où les marins pouvaient mouiller soit dans l'un, soit dans l'autre bassin, suivant leur préférence, ou selon la direction du vent [1].

Fouilles dans la nécropole sur la falaise nord de Minet-el-Beida. — Déjà, en 1930 et 1931, nous avions remarqué des traces d'anciennes tombes sur la falaise qui domine l'anse située à l'extrémité nord de la baie de Minet-el-Beida [2]. Nous avons profité du dimanche 1er mai, pendant qu'une partie de nos ouvriers étaient en congé, pour faire des sondages étendus sur cette falaise.



Fig. 1. — Dégagement d'une sépulture à céramique mycénienne et chypriote sur la falaise nord de Minet-el-Beida.

Près du bord, nous avons déblayé cinq sépultures, taillées dans la roche calcaire, en forme de cuves quadrangulaires allongées, et que nous sommes tentés d'attribuer à l'époque romaine. Quelques os longs et une minuscule ampoule de verre écrasée sont tout ce qui restait de leur contenu. Deux de ces tombes n'étaient plus qu'à moitié conservées; l'autre partie s'était écroulée

été exploitées jusqu'à ces dernières années. En plusieurs points nous avons ramassé en surface des tessons de poteries romaines.

[1] Nous avons reconnu le même dispositif en 1931, lors de nos reconnaissances de la côte à 8 km. environ au nord de Minet-el-Beida, dans le port double de Mina-el-Fasri, l'antique *Paseiria*. Cf. R. Dussaud, *Top. hist. Syrie ant.*, p. 417. Voir aussi les constatations analogues pour le port de Sidon, dans G. Contenau, *La Civilisation Phénicienne*, Paris, 1926, p. 32.

[2] Cote 9 de la carte d'État-Major, au 50.000e, 1929. Feuille Lattaquié : N 1-36.

dans la mer avec le bord de la falaise. A quelques mètres plus au nord, nous remarquions dans la falaise une poche remplie de terre d'infiltration. Une fois vidée, nous trouvions au fond de la cavité quelques côtes humaines, ainsi que des fragments de vases chypriotes et mycéniens du type de ceux de la grande nécropole de Minet-el-Beida des XIV^e et XIII^e siècles avant J.-C. Il s'agit, à n'en pas douter, des restes d'une sépulture taillée dans la falaise et détruite par éboulement (fig. 1). Il est à supposer que, du temps de Ras-Shamra, une nécropole avait été installée ici avec des sépultures creusées dans la roche ; mais elle semble avoir disparu presque complètement avec la falaise minée par la mer.

Un tumulus, à relief peu accusé, se trouve dans le champ situé en bordure de la falaise. Deux tranchées, longues de 30 m., larges de 4 et de 6 m., ouvertes l'une au nord et l'autre au sud du tumulus, de façon que chacune en enlève un segment, ont donné dans leur partie supérieure de nombreux fragments de poterie romaine, de verre et des débris de mosaïque à cubes blancs et noirs. De trois monnaies romaines recueillies, l'une est un grand bronze complètement fruste, les autres sont des petits bronzes du IV^e siècle. Un grand mur dégagé dans la partie est de la tranchée nord paraît indiquer le voisinage d'une assez importante construction, peut-être d'époque romaine (*villa rustica ?*) en raison de la profusion des vestiges de ladite époque.

Dans la partie ouest des tranchées nous mettions au jour, à une faible profondeur, une dizaine de blocs oblongs en pierre de taille, marquant l'emplacement de tombes d'époque récente, en raison des fragments de poterie couverte d'émail vert pâle qu'elles contenaient. La fouille a été arrêtée et les tranchées comblées.

Fouilles dans la nécropole située près de la rive sud de Minet-el-Beida. — Dans cette grande nécropole nous avons exploré cette année un terrain de plus de 3.000 m², situé immédiatement à l'ouest de notre chantier de l'année dernière. En outre, nous avons fouillé deux grandes bandes de terrain, réservées à l'évacuation des terres entre nos chantiers de 1930 et de 1931. Nos excavations ont été poussées partout jusqu'au sol naturel que nous rencontrions, suivant les endroits, entre 1 m. 50 et 5 m. de profondeur. Dans la partie est de la nécropole, il est constitué par les alluvions du Nahr et stratifié suivant les crues successives. A l'ouest, il est formé par une ancienne falaise de

craie sénonienne, décomposée à la surface et recouverte d'abord par une mince couche d'ancien humus, puis par 2 à 4 m. de couches archéologiques.

La nécropole a primitivement été installée sur cette falaise dominant la baie et couverte d'une végétation pauvre, sorte de lande impropre à l'agriculture.



Fig. 2. — La sépulture 2 de Minet-el-Beida, taillée dans la craie du sous-sol.

Les sépultures les plus anciennes de la nécropole, dont nous avons trouvé cette année les deux premiers exemples dénommés sépultures 1 et 2, consistent en de simples fosses de forme à peu près rectangulaire, taillées dans la craie, juste assez grandes pour contenir un cadavre allongé et son mobilier funéraire. La même fosse servit parfois à 8 inhumations successives. Pour gagner de la place, les ossements et le mobilier des premiers occupants étaient repoussés contre les parois de la fosse (fig. 2).

Le mobilier se compose exclusivement de vases posés en grand nombre autour des squelettes : les bouteilles allongées en terre rouge y dominent ainsi que les bilbils et le bol à fond aplati, légèrement ombiliqué et à anse ogivale; voir figure 3, d'après un dessin de M. Chenet. Il est digne de remarque que la céramique mycénienne peinte fait encore complètement défaut dans ces sépultures. Elles sont par conséquent antérieures aux grandes tombes avec chambre voûtée à encorbellement des XIV^{e} et XIII^{e} siècles, caractérisées précisément par l'abondance de la céramique mycénienne. Du reste, des murs aboutissant à la tombe V, découverte cette année et que je décrirai ci-après, sont superposés

aux sépultures 1 et 2, taillées dans la craie sous-jacente, ce qui confirme leur rapport chronologique. Pour fixer les idées, nous attribuerons ces sépultures provisoirement au xv^e^, ou au début du xiv^e^ siècle. Cette date s'accorde à peu près avec celle qu'on a donnée aux vases du même type, trouvés à Chypre [1] et en Égypte.

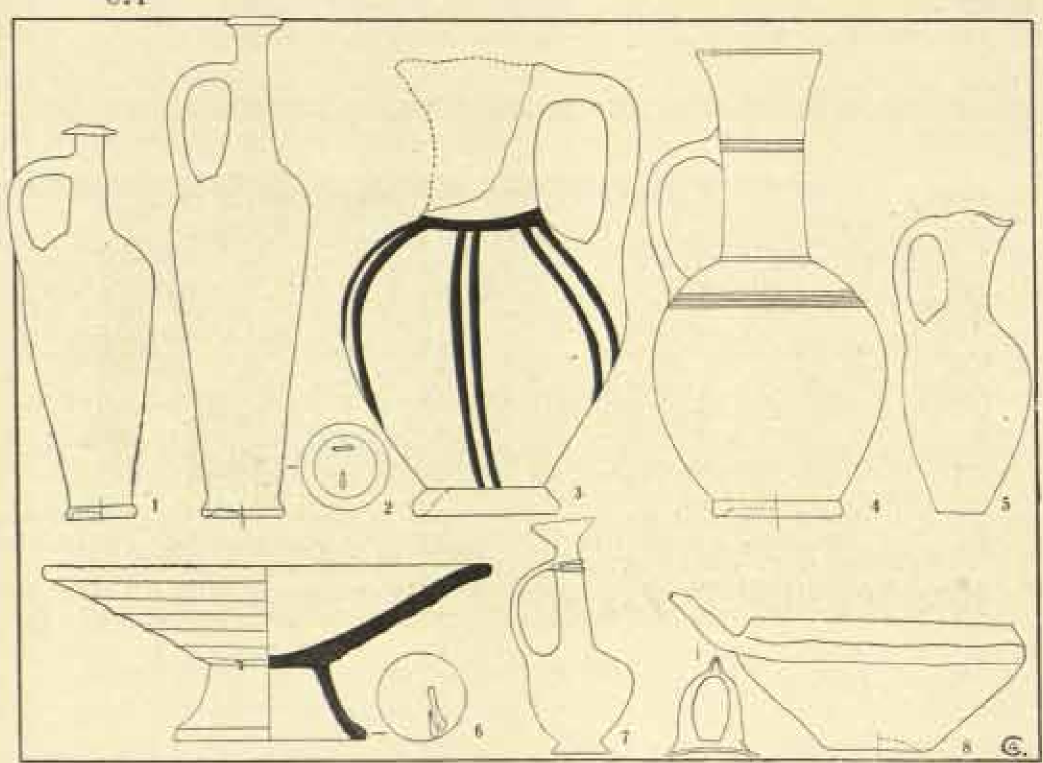


Fig. 3. — Types du mobilier céramique de la sépulture 2 de Minet-el-Beida. (Dessin de G. Chenet.)

Dans ce dernier pays les *bilbils* et les bouteilles en terre rouge lustrée ont été découverts, en effet, dans les tombes contemporaines de la XVIII^e^ dynastie [2], caractérisées par l'absence de la céramique mycénienne [3]. A part

[1] Cf. R. Dussaud, *Les Civilisations préhelléniques*, 2^e^ éd. L'auteur y dit, p. 240 : « Cette céramique, le bilbil et les vases de matière analogue, dénommée par M. Myres *Base Ring Ware*, commence un peu avant l'époque mycénienne. » Nos fouilles de Ras-Shamra confirment une fois de plus cette observation.

[2] Sir Flinders Petrie auquel on doit la plupart de ces trouvailles (voir la bibliographie dans E. Gjerstad, *Studies on Prehistoric Cyprus*, p. 318 et suivantes) les attribue au règne de Thoutmès II et III (1501-1447) et d'Aménophis II (1447-1420), dates que les constatations plus récentes de MM. Firth et Engelbach confirment (voir Gjerstad, *l. c.*, p. 319).

[3] J'ai pu m'en convaincre récemment, en

quelques vases dont le type et la pâte indiquent une origine locale (voir fig. 3, n° 3), la céramique des sépultures 1 et 2 de Minet-el-Beida semble être d'origine étrangère : les bilbils et les bols (fig. 3, n°s 7, 8) sont généralement attribués aux ateliers de Chypre. Quant aux bouteilles allongées en terre rouge lustrée (fig. 3, n° 2), l'aire de distribution : Chypre, Syrie, Palestine, Égypte, est la même que celle des bilbils et des bols auxquels elles sont fréquem-



Fig. 4. — Commencement des fouilles dans la partie ouest de la nécropole de Minet-el-Beida.

ment associées, mais leur origine est encore indéterminée. Les égyptologues les croient importées dans la vallée du Nil. Les spécialistes de la céramique chypriote les désignent également comme étrangères [1] : l'un d'eux suggère la Syrie comme pays d'origine [2]. Une chose me paraît certaine, c'est que les bouteilles rouges des sépultures 1 et 2 de Minet-el-Beida, ainsi que celles

octobre 1932, lors d'une visite au Musée Ashmolean à Oxford, où de nombreuses tombes de Kahun et d'Abydos sont exposées. Je remercie ici M. le professeur John L. Myres et le conservateur M. E. T. Leeds de m'avoir très obligeamment facilité l'étude des riches matériaux de ce beau musée. J'ajoute qu'en Palestine aussi M. le professeur Garstang a constaté l'absence de la céramique mycénienne dans les tombes du xv^e siècle du cimetière de Jéricho (voir *Palestine Exploration Fund, Qart. St.*, 1932).

[1] John L. Myres, *Handbook of the Cesnola collection of Antiquities from Cyprus*, p. 41. E. Gjerstad, *l. c.*, p. 200 et autres.

[2] Frankfort, *Mesopotamia, Syria and Egypt and their earliest interrelations*, dans *Royal Anthrop. Inst. Occas. Pap.* 6, London, 1924.

trouvées à Chypre, notamment à Enkomi [1], près de Salamis, en face de Minet-el-Beida, proviennent des mêmes ateliers. Outre leur identité de forme et de matière, elles portent sur leur base les mêmes marques incisées par le potier dans la pâte encore molle.

Du reste, l'identité du mobilier et des rites funéraires de ces sépultures avec ceux des tombes de la même époque de Chypre est frappante. Elle incite à croire qu'il s'agit dans ces sépultures de colons chypriotes, que le commerce avait amenés à Ras-Shamra. Cela expliquerait aussi la situation de cette nécropole immédiatement au bord de la baie, assez loin de la ville proprement dite : elle aurait été primitivement installée et utilisée par des Chypriotes et Égéens, étrangers au pays, que leurs occupations attachaient au port, tandis que l'élément autochtone, d'origine sémitique, se réservait les cimetières près de ses demeures sur le tell.

Découverte de la tombe V. — Nous avons déjà fait remarquer que l'une des sépultures, taillées dans la craie, se trouvait engagée sous un mur édifié postérieurement. En le suivant, nous trouvions une nouvelle grande tombe, la cinquième jusqu'ici découverte à Minet-el-Beida. Sa chambre funéraire mesure 2 m. 50 sur 3 m., sa porte est précédée d'un court *dromos* avec escalier ; voir le plan, figure 5.

Comme dans le cas de la tombe IV de 1929 [2] les murs, inclinés vers le haut, sont construits en petit appareil et couverts de grandes dalles plates, à l'imitation des tombes avec voûte à encorbellement. Le mur sud est percé, au milieu, d'une fenêtre (pl. IX,1). Une grande jarre, contenant plusieurs gobelets et coupes pour puiser, se trouvait posée à l'extérieur contre ce mur, le col à hauteur de la fenêtre et inclinée vers elle (pl. IX,2). Par ce dispositif, rencontré exactement semblable dans les tombes II et III en 1929 [3], on avait assuré aux morts enterrés ici l'accès à leur provision d'eau.

L'intérieur du caveau présentait un grand désordre, par suite d'un ancien pillage. A cette occasion les squelettes, appartenant à cinq individus au moins, avaient été bouleversés et fortement endommagés. Il en était de même du

[1] *Catalogue British Museum*, vol. I, part. II. *Chypriote, Italian and Etruscan Vases*, p. 33.

[2] Voir le rapport sommaire de la 1re campagne, *Syria*, 1928, pl. LVIII,3-4.

[3] Voir *Syria*, 1929, pl. LVIII,2.



1. – Vue de l'intérieur
de la chambre funéraire de la tombe V.



2. – La jarre posée à l'extérieur
de la « fenêtre » de la tombe V.

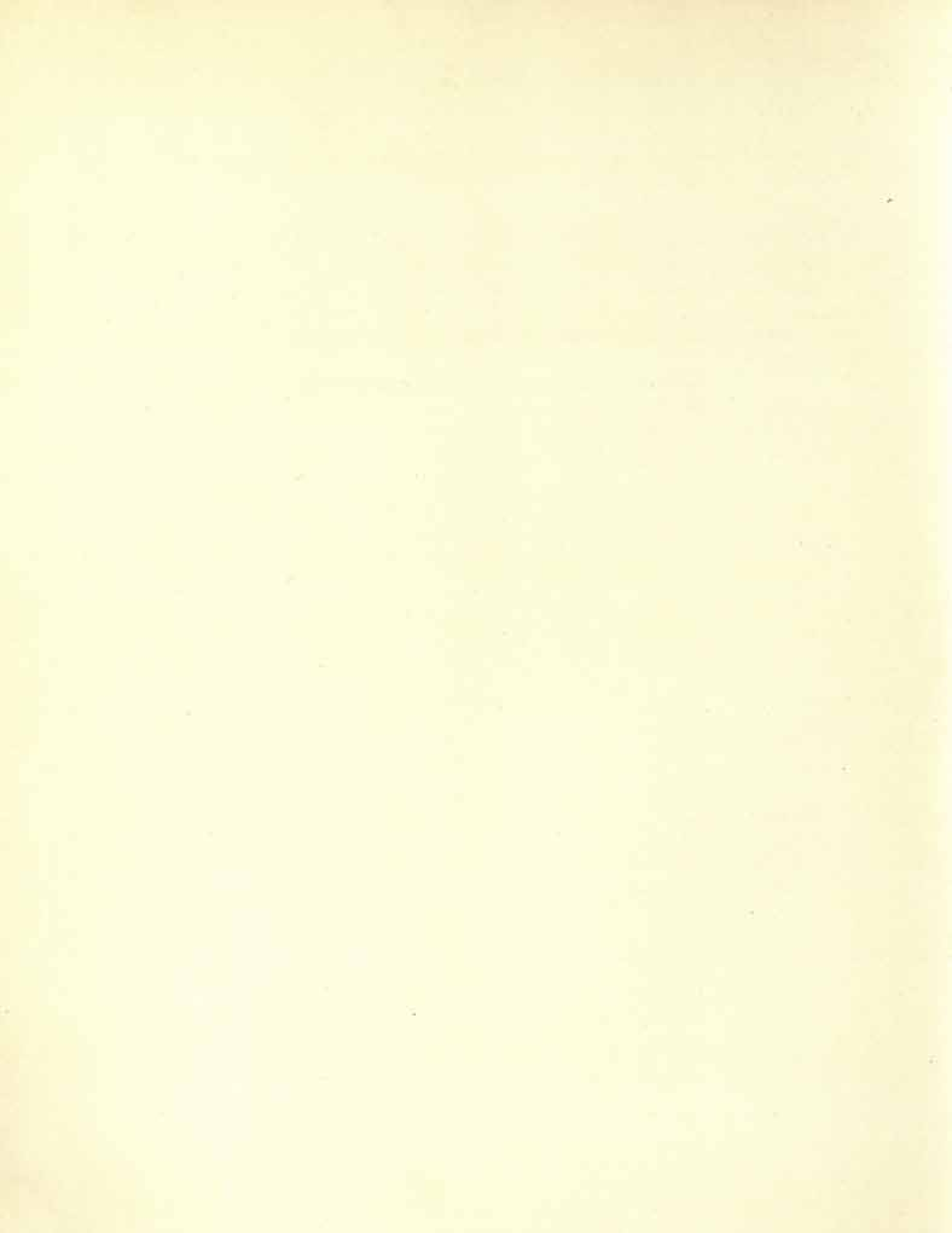


3. – L'angle sud-est
de la construction aux enclos.



4. – Conduite de libation percée d'ouvertures
et dépôt céramique.

MINET-EL-BEIDA.



mobilier funéraire : à part une belle tête de massue en pierre verte (insigne de pouvoir ?) il n'en reste que la céramique. Elle se compose principalement de vases mycéniens, parmi lesquels des coupes à pied surélevé, de nombreux vases à étrier, des plats, des rhytons, des hydries et des cratères peints. L'identité de cette céramique (pl. X) avec celle trouvée à Chypre et à Rhodes dans le cimetière de Ialysos est frappante et fait penser que l'une et l'autre proviennent des mêmes ateliers. Cela me paraît presque certain maintenant que mon ami Chenet et moi avons relevé sur le fond des vases de la tombe V des marques en peinture rouge, appliquées par le potier avant la cuisson, marques qui se trouvent également sur les vases de Ialysos, conservés au British Museum [1] et au Musée de Rhodes, ainsi que sur les vases du même type, provenant des environs de Larnaka et de Salamis, en face de Ras-Shamra sur la côte ouest de Chypre [2].

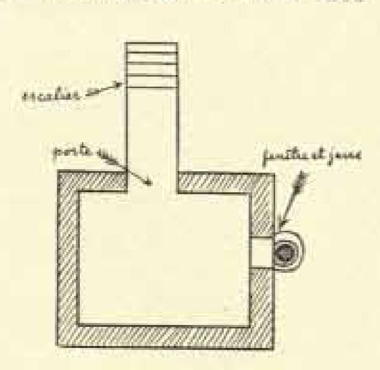


Fig. 5. — Plan de la tombe V de Minet-el-Beida.

Ces puissants ateliers qui, suivant l'opinion de MM. Dussaud et Charbonneaux, sont à chercher à Rhodes même [3], exportaient leurs produits non seulement à Chypre et à Ras-Shamra, sur la côte syrienne, mais jusque dans la vallée de l'Oronte et en Égypte, où on les a retrouvés en assez grand nombre à Gourob [4], à Sedment [5] et notamment

[1] M. Chenet a bien voulu, en octobre dernier, me rejoindre pour quelques jours à Londres et me seconder pour l'identification des marques sur les vases de Rhodes et de Chypre. Ce m'est un agréable devoir de remercier également les conservateurs : MM. Gadd, Sidney Smith, Forsdyke et Pryce pour toutes les facilités qu'ils m'ont accordées pour l'étude des riches collections du British Museum. Dans la collection des vases rhodiens du Louvre un examen, que je dois à l'obligeante autorisation de M. Merlin, m'a permis de trouver une cruche minuscule, provenant de Ialysos, marquée sur le fond d'une croix peinte en brun.

[2] L'une de ces marques figure un signe en forme de trident qui se trouve sur les lingots de cuivre d'Hagia Triada, voir Dussaud, *Civilisations préhelléniques*, 2e éd. fig. 178. Cf. aussi Sir Arthur Evans, *The prehistoric tombs of Knossos*, *Archaelogia*, LIX, 1906, fig. 146, le même signe incisé sur les pierres de la tombe d'Isopatas. Le même signe revient fréquemment aussi sur les tablettes crétoises à écriture linéaire trouvées par sir Arthur Evans (Dussaud, *l. c.*, fig. 317), ainsi que sur certains cylindres chypriotes (Dussaud, *l. c.*, p. 429). Il s'agit donc certainement d'un signe d'écriture.

[3] R. Dussaud, *Observations sur la Céramique du IIe millénaire avant notre ère*, *Syria*, 1928, p. 133-134.

[4] Sir Flinders Petrie, *Kahun, Gurob and Hawara*, p. 42, 44, etc. D. Fimmen, *Die Kretisch-Mykenische Kultur*, p. 163.

[5] Sir Flinders Petrie, *Sedment* I, *Egyptian Research Account*, 1921, pl. V, 91, etc.

dans le palais et la ville fondés par Amenophis IV à Tell-el-Amarna. Un récent examen des vases mycéniens, trouvés dans ces sites et conservés au British Museum et l'Ashmolean Museum à Oxford, me fait croire qu'ils proviennent des mêmes ateliers qui ont fourni les vases du type analogue de notre tombe V de Minet-el-Beida, de Chypre et de Ialysos à Rhodes. Il y a, en effet, entre ces vases identité absolue de peinture et de pâte. En outre, j'ai relevé sur un vase à étrier, trouvé avec un scarabée de Ramsès II à Gourob, maintenant au Musée Ashmolean, une marque de potier analogue aux marques observées sur les vases mycéniens de la tombe V de Minet-el-Beida, de Chypre et de Rhodes.

Ces rapprochements autorisent, je crois, à fixer la date de notre tombe V à la fin de la XVIII^e^ ou au début de la XIX^e^ dynastie égyptienne, c'est-à-dire au XIV^e^ ou au XIII^e^ siècle avant J.-C.

En attendant qu'un examen ultérieur nous permette de préciser cette date, nous faisons remarquer que certains vases de cette tombe, notamment le *skyphos* (pl. X,1), appartiennent à l'extrême fin de la production mycénienne, au « panneau-style » (panelled style) des céramistes anglais [4] qui donna naissance, en Palestine notamment, à des imitations locales appelées à tort, semble-t-il [5], céramique philistine, et datées de la fin du XIII^e^ ou du début du XII^e^ s.

N'oublions pas que ces grandes tombes collectives, ou de familles, à Minet-el-Beida ont dû être utilisées pendant un temps assez long comme le prouvent les inhumations successives qui ont eu lieu. Elles doivent contenir parmi leur mobilier funéraire des objets qui ne sont pas tous contemporains. Nous verrons en étudiant l'autre grande tombe découverte cette année à Minet-el-Beida que l'on avait pris, dès sa construction, des précautions spéciales en prévision de sa longue utilisation.

Découverte de la tombe VI. — Nous l'avons trouvée à 40 m. au sud-ouest de la précédente. Elle est de dimensions exceptionnelles : sa chambre funé-

[3] Sir FLINDERS PETRIE, *Tell-el-Amarna*, 1894, pl. XXVI-XXX.

[4] H. R. HALL, *The Civilization of Greece in the Bronze Age*, p. 236.

[5] R. DUSSAUD, *Civilisations préhelléniques*, 2^e^ édit., p. 302 et *Observations sur la Céramique du II^e^ millénaire*, *Syria*, 1928, p. 145.



Skyphos, vases à étrier et plats mycéniens de la tombe V.

MINET-EL-BEIDA.

raire mesure intérieurement 3 m. 50 sur 6 m. 50, donc presque le double des autres caveaux jusqu'ici découverts à Minet-el-Beida (voir le plan, fig. 6).

Le sol naturel de craie se trouve ici à 1 m. 40 environ sous la surface du sol ancien. On était donc obligé, pour obtenir la profondeur nécessaire à l'élévation du caveau, de construire celui-ci dans une énorme excavation, taillée préalablement dans la craie vive. Le sol soigneusement dallé de la tombe se trouve à 3 m. sous le niveau actuel (fig. 7).

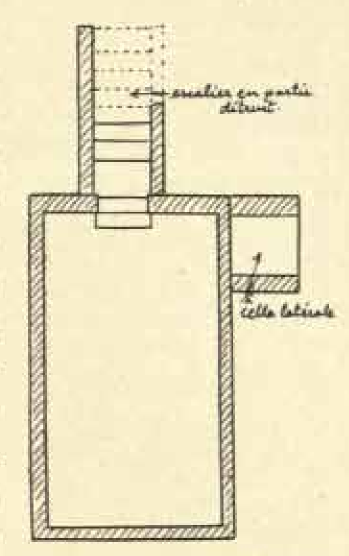


Fig. 6. — Plan de la tombe VI de Minet-el-Beida.

Les murs et la voûte ont été enlevés jusqu'à l'avant-dernière assise par des chercheurs de pierre après que la tombe eût été pillée. Cependant des morceaux de la grande clef de voûte à coupe en forme de T, restés sur place, prouvent que le caveau était construit suivant le système en encorbellement. Heureusement, entre le pillage et la démolition de la tombe, s'était écoulé un certain laps de temps pendant lequel les pluies d'hiver avaient recouvert le fond du caveau d'une forte couche de boue et de terre d'infiltration. Cette couche, dans laquelle s'étaient réfugiés, pour hiverner, des milliers d'escargots, avait protégé ce qui restait du mobilier funéraire et des ossements lorsque les chercheurs de pierre sont venus enlever la voûte.

Les squelettes, fortement endommagés lors du sac de la tombe, appartiennent au moins à 28 individus, parmi lesquels il y avait des hommes d'âge moyen et des vieillards, des femmes et des enfants [1]. Il s'agit donc d'un caveau collectif, ou d'un caveau de famille. En prévision de sa longue utilisation, on avait muni la tombe d'une petite *cella* [2], accessible seulement de l'intérieur du caveau. On y logeait, comme dans un ossuaire, les ossements et le mobilier funéraire des premières inhumations, afin de gagner de la place pour les suivantes (fig. 6 et 7).

Le mobilier funéraire était jadis d'une richesse inouïe. Les bagues et les

[1] Les crânes et les parties des squelettes que nous avons pu sauver dans un état suffisamment complet seront étudiés par M. H.-V. Vallois, professeur à la Faculté de médecine de Toulouse.

[2] Ses dimensions intérieures : haut. 1 m. 55, prof. 1 m. 43, larg. 1 m. 40.

perles en or, échappées lors du pillage, prouvent que les objets en métal précieux étaient nombreux, de même que ceux en albâtre et en ivoire. Nous avons extrait de cette tombe des centaines de vases écrasés, parmi lesquels domine la poterie mycénienne à côté d'un grand nombre de vases chypriotes. L'inventaire établi par M. Chenet, d'après les fragments et les pièces complètes, énumère : 25 petites bouteilles coniques, 86 bols chypriotes à anses ogivales, 15 idoles féminines mycéniennes, 20 idoles en forme de bovidé, 152 vases à étrier mycéniens, 31 hydries mycéniennes, et un assez grand nombre de vases divers. Sur la figure 8, je représente un choix d'après un dessin de M. Chenet.

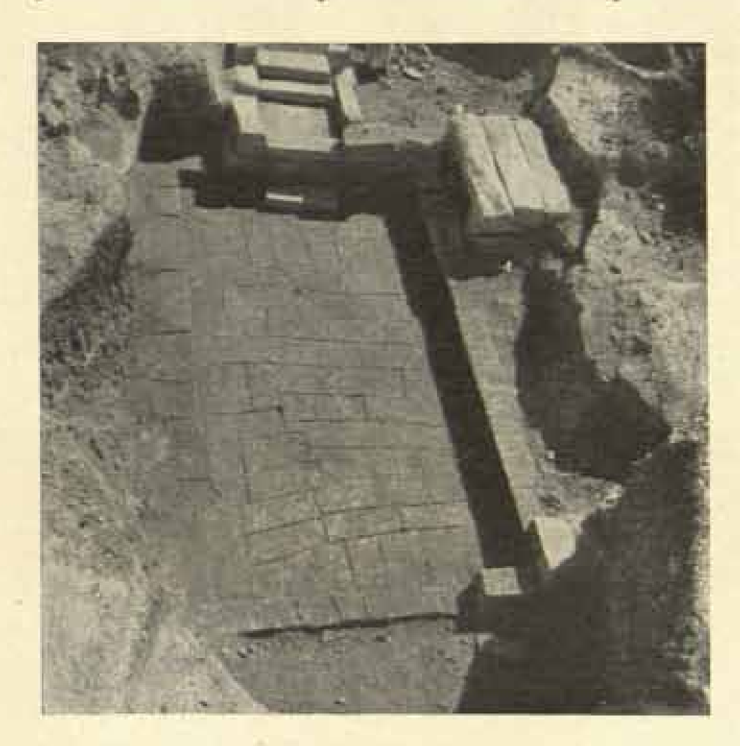


Fig. 7. — Le fond dallé de la tombe VI de Minet-el-Beida.

Beaucoup de ces vases sont identiques à ceux du type de Ialysos, trouvés dans la tombe V. Du reste, les marques prouvent que les uns et les autres sortent des mêmes ateliers[1]. En outre, la tombe VI contenait une série de vases mycéniens de facture fort négligée, nettement décadente, notamment des hydries à représentation de char d'un dessin devenu très schématique (fig. 8).

[1] Ces marques peintes en rouge avant cuisson sur le fond des vases ne sont pas à confondre avec les nombreux graffites appliqués après la cuisson sur les anses, des hydries notamment. Les unes sont des marques d'atelier ou de potier, la signification des autres est plus difficile à préciser : marques de marchand intermédiaire, marques de propriétaire, marques relatives au contenu, au prix, etc. Nous allons, dans notre publication définitive, en donner la liste avec les comparaisons qui s'imposent.

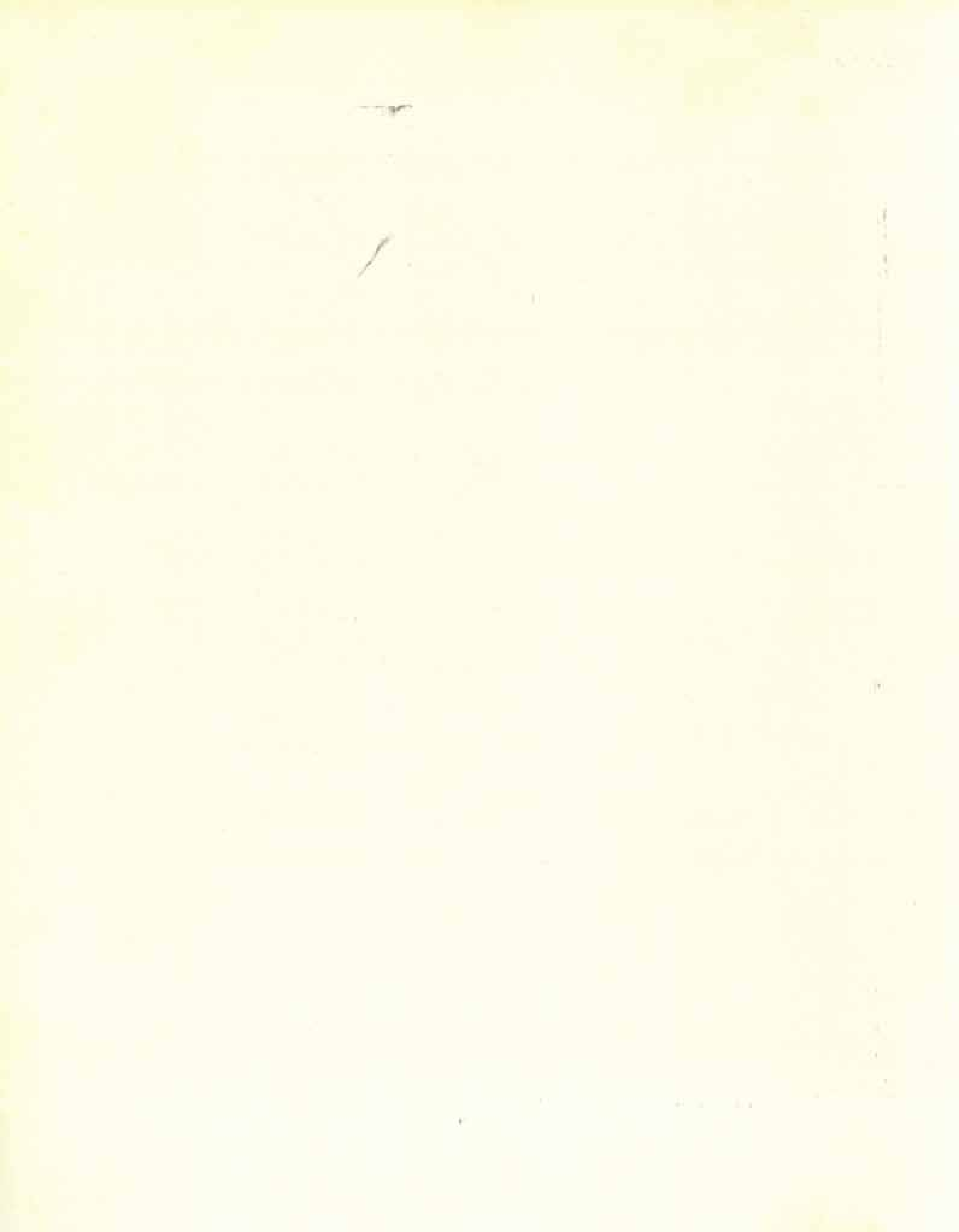


1. Gobelet en porcelaine tendre polychrome avec masque féminin en relief. Tombe VI. Haut. : 0 m. 16.



2. Masque féminin en porcelaine tendre en forme d'applique. Tombe VI. Haut. : 0 m. 08.

MINET-EL-BEIDA



ainsi que des copies de vases à étrier qui, sans doute, ne sont pas antérieures au XIII[e] siècle.

Mais ce qui caractérise surtout le mobilier de la tombe VI, c'est l'extraordinaire abondance des vases, gobelets, assiettes et bouteilles en faïence, en porcelaine tendre ou fritte et en verre multicolore.

La plupart de ces fragiles objets, fort rares ou inexistants dans les autres

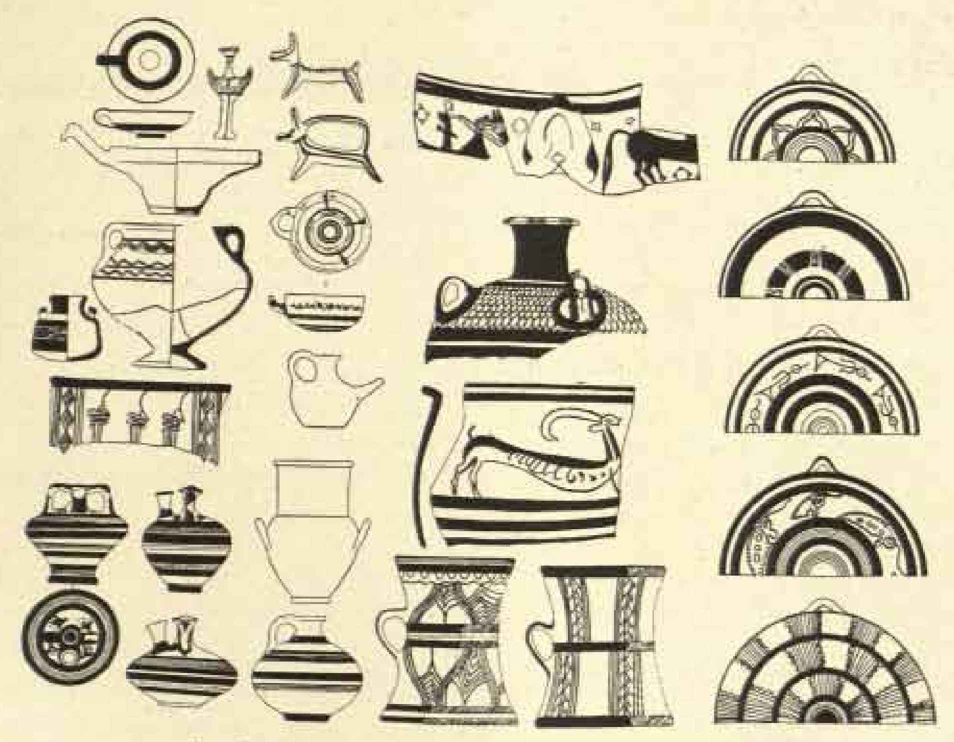


Fig. 8. — Types de vases de la tombe VI de Minet-el-Beida.
(Dessin de G. Chenet.)

tombes de Minet-el-Beida, avaient été brisés lors du pillage. Pourtant dans le petit ossuaire attenant au caveau et que les violateurs, vu l'exiguïté de ses dimensions, ont dû se contenter de fouiller de l'extérieur, nous avons trouvé plusieurs faïences et porcelaines intactes. Les plus remarquables sont de hauts gobelets ornés de masques féminins en deux ou trois couleurs. L'expression fixe des yeux, la petite bouche souriante et les mèches de cheveux aplaties, portées en « accroche-cœurs » sur le front et les joues, rappellent les figures féminines de l'art mycénien (pl. XI et XII, 3 et 4).

On ne connaissait ces porcelaines que par de rares échantillons provenant de la nécropole d'Enkomi à Chypre, d'où elles étaient parvenues au British Museum [1]. Malgré des différences de détails, je crois qu'elles peuvent être attribuées aux mêmes ateliers que celles de la tombe VI. Jusqu'ici ces ateliers ont évidemment été cherchés à Chypre. Cependant le nombre et la qualité des pièces maintenant connues de Ras-Shamra pourront faire songer aussi à une fabrication syrienne. Du reste, les porcelaines et les faïences trouvées dans la tombe VI ne sont pas toutes de style mycénien. Il y en a autant qui sont copiées sur des modèles égyptiens, comme par exemple la coupe magique (pl. XII, 2) figurant, entre une paire d'yeux d'Horus, deux fois le signe hiéroglyphique *nfr* « bon ».

Quant aux beaux masques-appliques d'un aspect si sévère (pl. XI, 2), on n'en a pas trouvé jusqu'ici à Chypre. La Mésopotamie : Ur, Warka, Suse et Kish, en a, par contre, fourni plusieurs exemplaires, mais de taille plus réduite et, en partie, d'un type un peu plus récent, il me semble [2].

La question de la provenance de ces porcelaines est donc à reprendre à la lumière de nos nouvelles découvertes.

Quant aux petits flacons en verre multicolore qui ont assez mal résisté au temps, la matière en est opaque, colorée dans la masse et travaillée de façon à reproduire des zigzags ou des ornements divers « en plume d'oiseau », comme les verres égyptiens du temps d'Amarna.

Pour la date de la tombe VI, à part quelques vases qui peuvent remonter au XIVe siècle, la plupart des objets de son riche mobilier me semblent indiquer le XIIIe.

Enclos rituels entre les tombes V et VI. — Tout l'espace compris entre les tombes V et VI est occupé par une vaste construction en petits moellons (pl. XIII, 3) où se juxtaposent de nombreux enclos à ciel ouvert de plan rectangulaire ou carré [3]. Leur surface varie entre 6 et 20 mètres

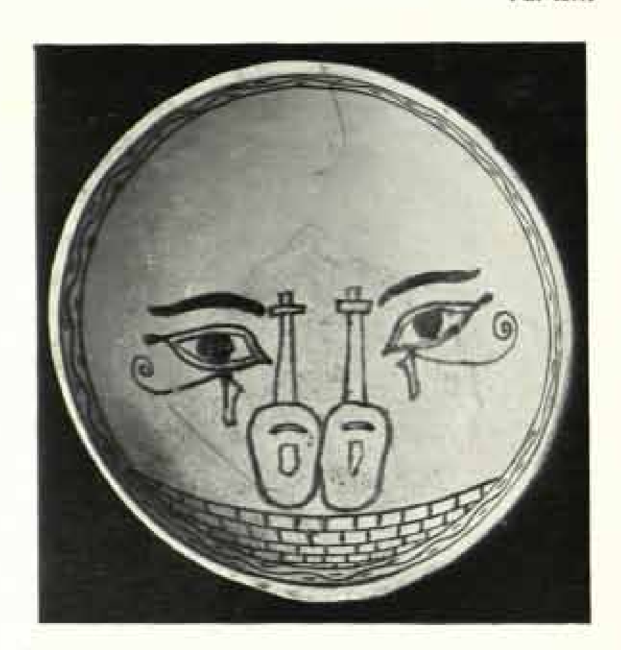
[1] MURRAY, A. H. SMITH et WALTERS, *Excavations in Cyprus* ; R. DUSSAUD, *Civilisations préhelléniques*, 2e édit., fig. 177, et H. R. HALL, *The Civilisation of Greece in the Bronze Age*, fig. 296-298.

[2] Voir les exemplaires du Louvre, du British Museum et du Musée Ashmolean d'Oxford.

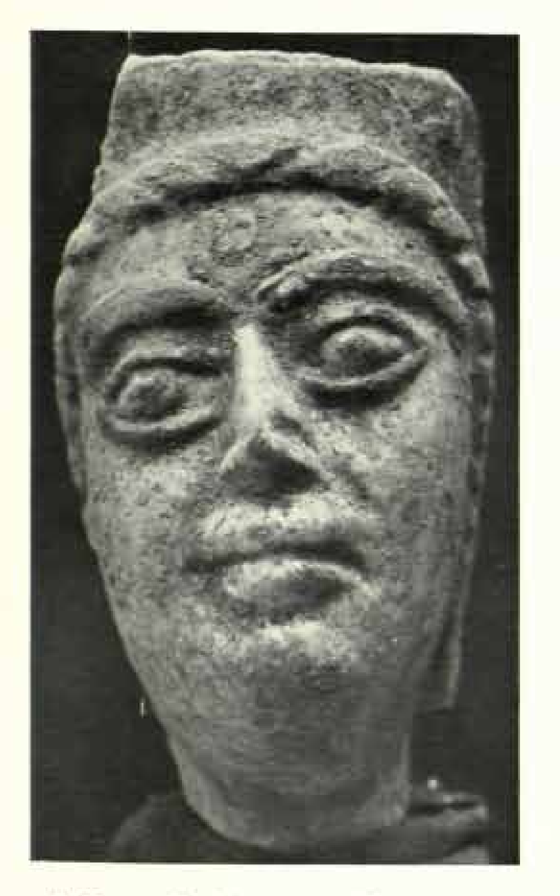
[3] Comparables aux constructions dégagées à l'ouest des tombes III et IV, en 1930-1931 ; voir *Syria*, XII, p. 2 et XIII, p. 4.



1. Coupe en faïence vert clair
avec décor géométrique brun foncé. Diam. : 0 m. 12.



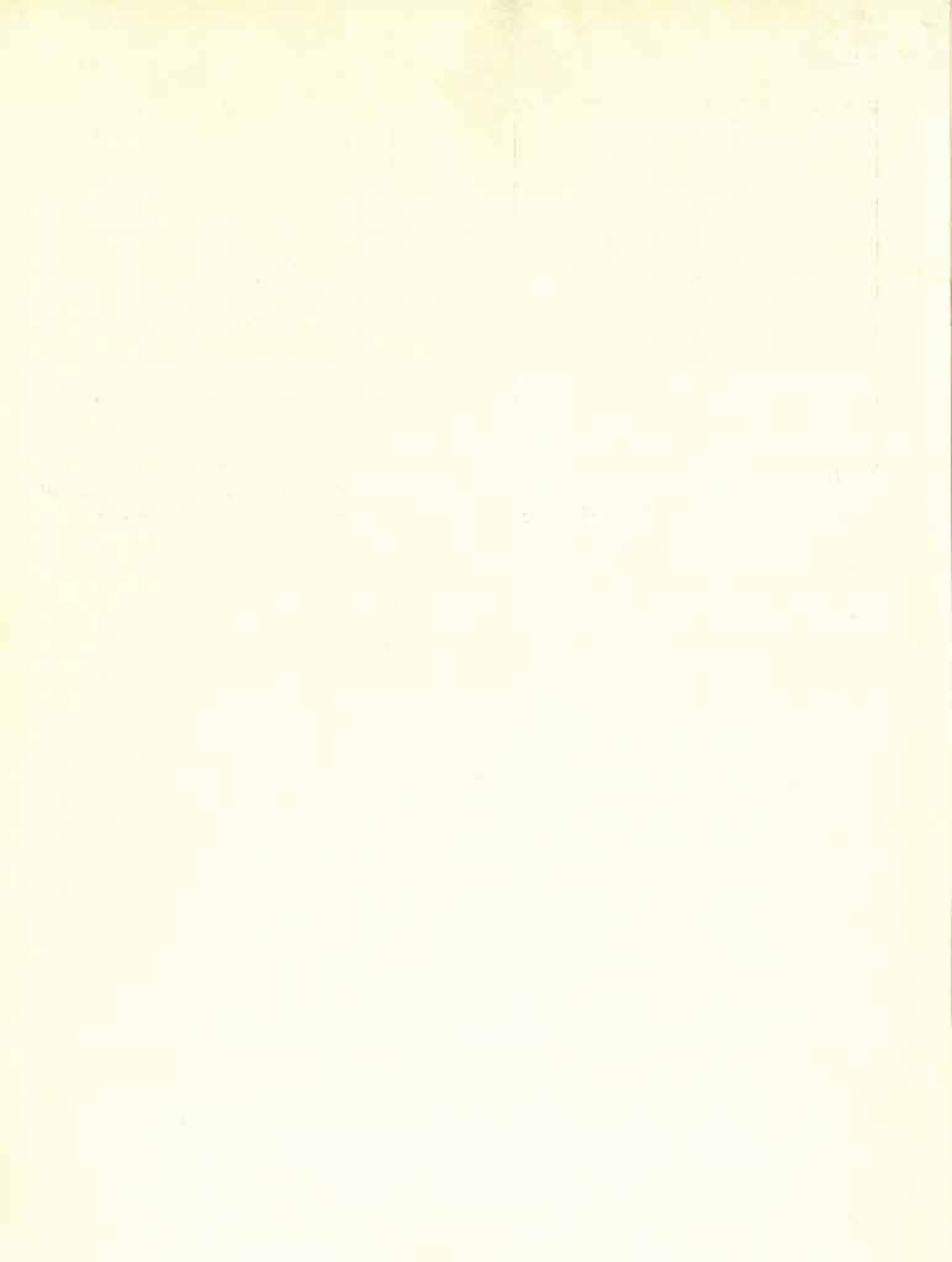
2. Coupe en faïence vert clair avec décor brun foncé
figurant des signes hiéroglyphiques.



3. Masque féminin en porcelaine tendre.
Tombe VI. Haut. : 0 m. 08.



4. Le même masque de la tombe VI
vu de profil.



carrés. Chaque enclos est accessible par une petite porte aux jambages en pierre de taille. Un sol surélevé fait d'une couche de béton lissée à la surface divisait chaque enclos en deux étages (pl. XIII, 2). Dans l'étage supérieur se trouvaient de grandes vasques en pierre ou d'autres dispositifs destinés à recevoir des libations (pl. XIII, 1). A l'aide d'un trop-plein et d'une canalisation faite de tuyaux en terre cuite ou de rigoles en pierre (pl. IX, XIII), les libations s'écoulaient dans l'étage inférieur de l'enclos où avaient été enfouis des vases accompagnés souvent d'objets de parure, d'idoles mycéniennes peintes ou d'armes et d'outils en bronze. Parfois on y avait ajouté des curiosités comme des fossiles, des molaires d'éléphants ou des défenses d'hippopotames.

La bonne conservation et la variété des dispositifs découverts cette année nous permettent maintenant d'affirmer leur destination purement rituelle [1].

Les dépôts calcaires qui revêtent l'intérieur des canalisations prouvent que les libations ont été souvent renouvelées pendant une assez longue durée de temps. Chaque enclos de ce vaste ensemble constituait sans doute une concession réservée aux cérémonies de son propriétaire. Lors du pillage de cette nécropole, la plupart des enclos ont été démolis et dévalisés. Quelques perles et pendentifs en or, échappés aux chercheurs de trésors, prouvent que leur contenu était jadis assez riche. Parmi la céramique, il y a beaucoup de vases d'origine chypriote et mycénienne d'une très bonne facture encore, permettant de fixer l'âge de ces constructions aux XIV^{e} et XIII^{e} siècles avant J.-C. Quelques-unes remontent peut-être au XV^{e} siècle.

Après leur saccage plusieurs enclos ont été restaurés. Dans ces constructions postérieures la poterie chypriote et mycénienne fait défaut, la céramique locale est d'une facture grossière. Le culte avait donc continué sous une forme appauvrie après l'anéantissement des premiers dispositifs.

Quant au culte pratiqué dans ces enclos, il me semble qu'il est nettement différent de celui qui se manifeste dans les grands caveaux et leurs annexes. Ici, il s'agit du culte funéraire avec ses offrandes et ses dispositifs pour l'alimentation des morts, tandis que dans les enclos on se livrait à des pratiques magiques, destinées à rendre féconde la terre et peut-être aussi les hommes et

[1] Voir à ce sujet nos observations des années précédentes, *Syria* X, 1929, p. 286 et suivantes ; XIII, 1932, p. 12 et suivantes.

les bêtes. En effet, dans plusieurs de ces constructions, de gros phallus naturalistes en pierre, à côté d'idoles féminines non moins explicites, parlent en faveur de cette explication. Le mécanisme de ces singulières pratiques nous est du reste révélé dans une des tablettes de Ras-Shamra dont j'ai donné le texte dans mon rapport de l'an dernier [1].

L'hypothèse exprimée à ce moment que la nécropole de Minet-el-Beida était doublée d'un lieu de culte a été confirmée par nos découvertes et observations de cette année. Cependant, il ne nous est pas encore possible de distinguer si les deux destinations ont été originairement en relation. Nous pouvons seulement dire que les sépultures I et II, les plus anciennes de la nécropole jusqu'ici trouvées, semblent être antérieures de très peu seulement aux plus anciens enclos et dispositifs rituels. D'autre part, les plus anciens enclos rituels ont été établis près d'un siècle avant les plus récentes des grandes tombes à chambre voûtée à encorbellement. Mais les futures fouilles peuvent en changer la proportion, car nous n'avons nulle part encore atteint les limites de cette riche et singulière nécropole.

B. — LES FOUILLES SUR LE TELL DE RAS-SHAMRA

Après six semaines de fouilles j'ai dû suspendre les travaux à Minet-el-Beida pour porter nos efforts sur le tell de Ras-Shamra, où nos recherches, favorisées par une température exceptionnellement clémente, progressèrent fort bien jusqu'à la fin de la campagne.

Découverte d'une nécropole au pied de l'acropole du tell. — L'un de nos chantiers fut installé au pied du versant nord de l'acropole, où le terrain est destiné à être recouvert par nos déblais (voir fig. 9). Nous trouvions ici une nécropole contenant dans sa partie supérieure des dépôts céramiques absolument identiques, en ce qui concerne la disposition, la composition, et sans doute aussi l'âge, à ceux de Minet-el-Beida. Ils semblent avoir été établis

[1] *Syria*, XIII, 1932, p. 12 et suivantes.



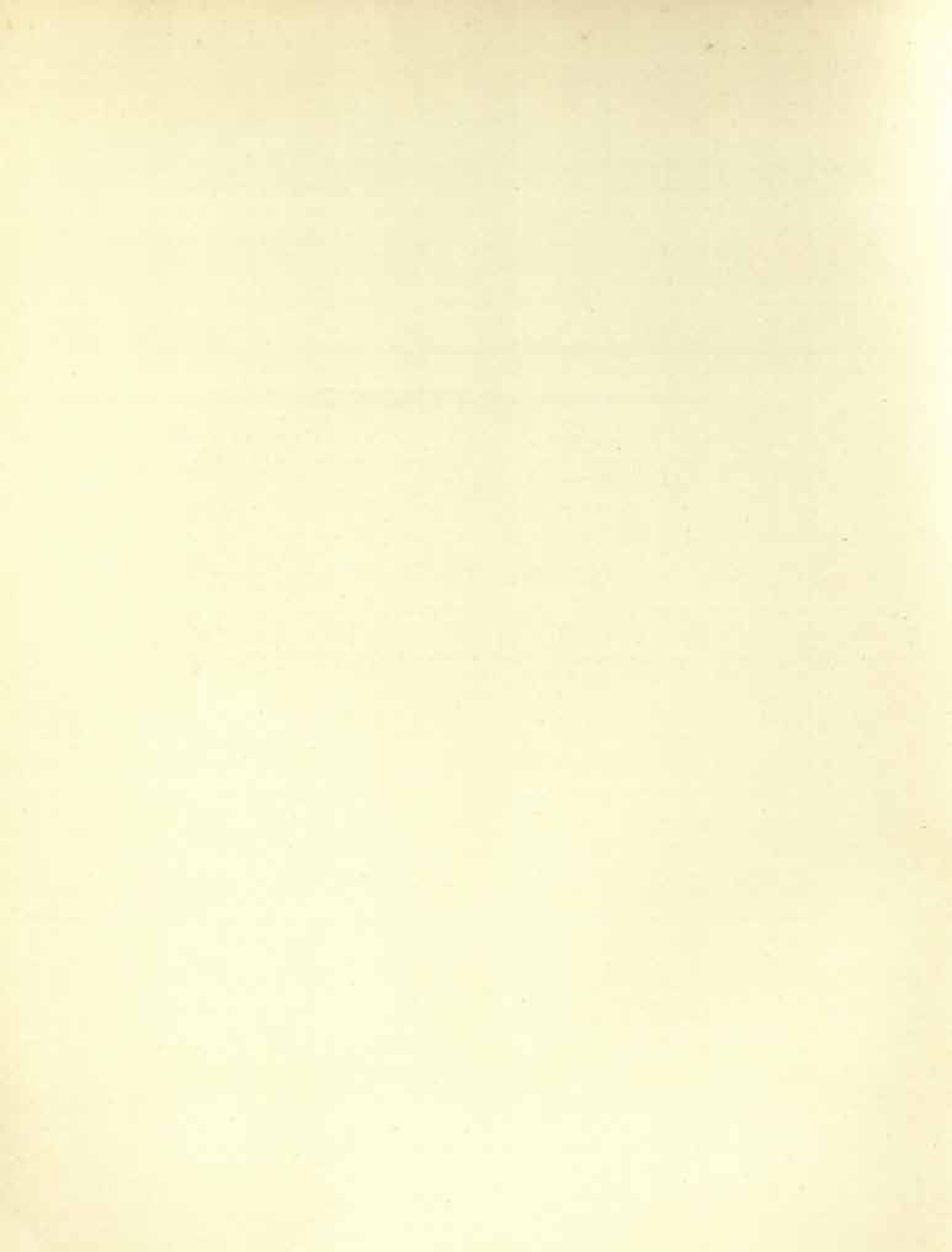
1. – Un des enclos en cours de dégagement. Au premier plan, au centre, conduite pour les libations; à droite, stèle percée de trois trous.



2. – Sol surélevé d'un des enclos avec, au centre, l'ouverture pour les libations.

3. – Ensemble des enclos après le dégagement, avec, à droite, deux tables à libations en place; à gauche, séparé des enclos par un mur, le *dromos* de la tombe VI.

MINET-EL-BEIDA.



ici après la violation des tombes avec chambre rectangulaire et petit *dromos* que nous dégagions un peu plus bas. Ces tombes reproduisent en dimensions réduites et avec des matériaux plus simples les grandes tombes n[os] IV et V de Minet-el-Beida. Les murs sont inclinés vers le haut et couverts de grossières dalles plates. Le très court *dromos* est fermé par une dalle posée debout contre l'entrée, haute seulement de 1 m. 20, large de 0 m. 60. La paroi opposée au *dromos* est percée d'une petite fenêtre, exactement comme dans les tombes de Minet-el-Beida. Par contre, la céramique chypriote et mycénienne, de très bonne facture, est sans doute antérieure à celle des tombes précitées. Il y a même des bouteilles en terre rouge lustrée comme dans les sépultures 1 et 2 de Minet-el-Beida, ce qui permet de fixer l'époque de ces tombes au XIV[e] siècle, sinon à la fin du XV[e]. Notons aussi à ce propos la complète absence dans ces tombes des faïences, porcelaines et verres.



FIG. 9. — Cône de déblais des fouilles de Ras-Shamra.
A son pied,
l'emplacement de la nécropole découverte pendant la 4[e] campagne.

Continuant les fouilles, nous mîmes au jour au-dessous de ces tombes, vers 4 mètres de profondeur, des sépultures collectives, véritables charniers enfouis à même le sol, sans aucune protection visible pour les squelettes. Plusieurs de ces sépultures avaient été partiellement remaniées, ou complètement bouleversées lors de la construction des murs pour les tombes superposées. Leur disposition et leur mobilier funéraire, où la céramique mycénienne fait encore complètement défaut, sont analogues, du moins en partie, à ceux des sépultures de la nécropole du 2[e] niveau du tell. Comme dans l'une de ces

dernières sépultures (cf. *Syria*, 1932, pl. XI, fig. 3) [1], nous y trouvions des vases en faïences (fig. 10, n° 1), très différents des faïences et porcelaines

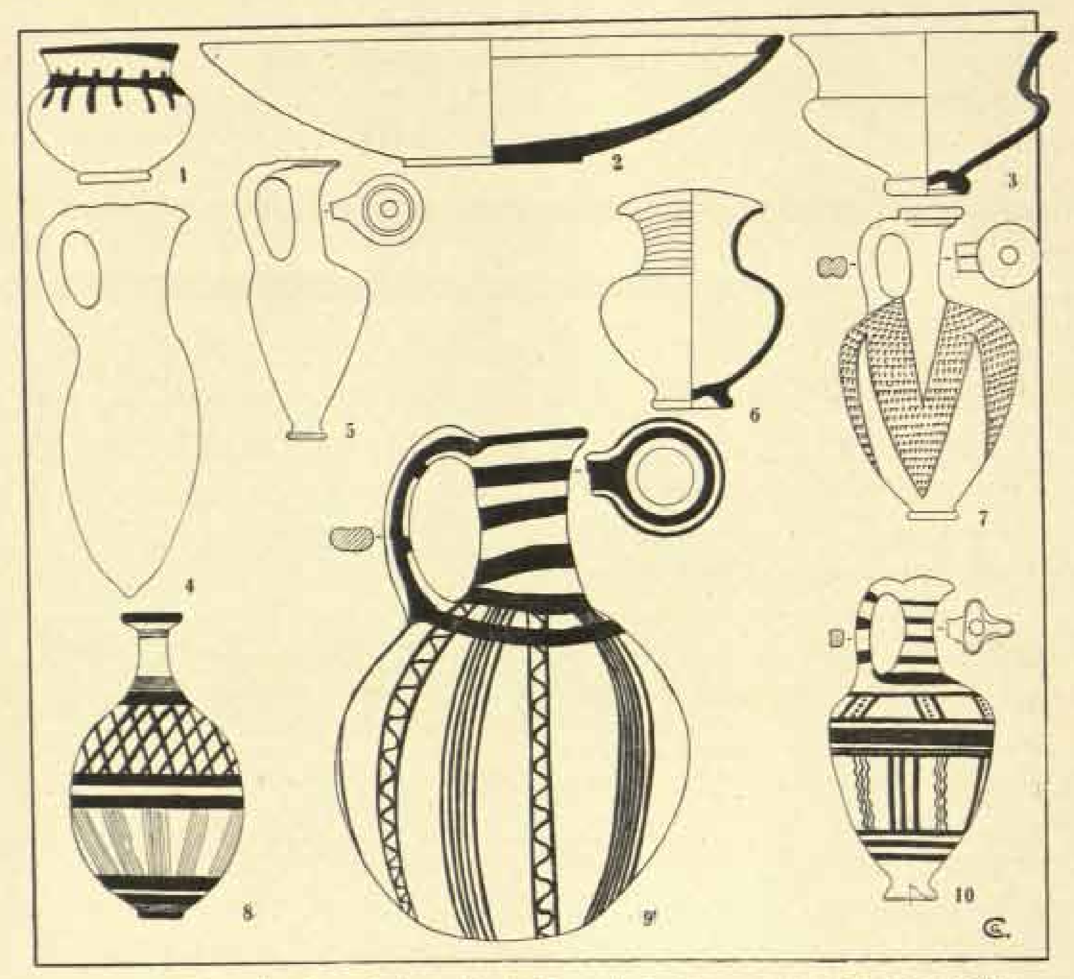


Fig. 10. — Types céramiques de la couche inférieure du cimetière au pied de l'acropole du Tell. (Dessin G. Chenet).

plus récentes des tombes de Minet-el-Beida. Leur provenance est encore problématique.

Les types céramiques les plus caractéristiques sont réunis sur la figure 10. Quelques-uns d'entre eux sont identiques aux vases trouvés par M. Myres dans le cimetière de Kalopsida, à Chypre [2]. Comme j'ai pu m'en convaincre récem-

[1] Voir *Syria*, XIII, 1932, p. 16-20.

[2] A 11 km. au sud-ouest d'Enkomi ; voir

ment au Musée Ashmolean à Oxford — musée qui conserve une partie des trouvailles de Kalopsida — l'identité est telle que je suis disposé à croire que ces vases proviennent des mêmes ateliers [1]. Quant à la date de cette céramique, l'association de vases analogues trouvés en Syrie, en Palestine et en Égypte avec des objets des XII^e et XIII^e dynasties indique les xx^e-xvii^e siècles [2].

Cependant, nous placerions les tombes jusqu'ici fouillées dans cette nécropole plutôt à la fin qu'au début de cette longue période, sans vouloir exclure la possibilité que quelques-unes descendent même jusqu'à l'époque des Hyksos et au début de la XVIII^e dynastie [3].

Nos fouilles dans cette nécropole, au pied de l'éminence (acropole) portant le temple et la bibliothèque, quoique poussées par endroits jusqu'à 8 mètres de profondeur, n'ont atteint nulle part le sol naturel. Il semble, par conséquent, que l'acropole dans toute sa hauteur soit due à un rehaussement artificiel du tell, ce qui permet d'espérer qu'au cours de nos futures fouilles nous y atteindrons des couches de très haute antiquité.

Fouilles dans les 2^e et 3^e niveaux sur l'acropole du tell. — En abaissant le niveau de la grande excavation au nord et à l'ouest de la bibliothèque, nous avons trouvé plusieurs sépultures de la nécropole du 2^e niveau, explorée déjà en 1930 et l'an dernier. A en juger par les types des armes : grandes haches à tranchant semi-circulaire percé de deux évidements ovales, poignards à lames triangulaires avec gouttières et grosses épingles à tête renflée et col percé [4],

J. L. Myres, *Excavations in Cyprus*, *Journal of Hellenic Studies*, vol. XVII, 1897, p. 138. A comparer notre figure 10 avec figure n^os 21, 22 dans l'étude de M. Myres.

[1] La localisation de ces ateliers n'est pas encore faite. Les uns les cherchent en Chypre, les autres en Syrie. Nous discuterons le problème dans la publication définitive.

[2] Pour la cruche (fig. 10 n° 8), voir Sir Fl. Petrie, *Illahun, Kahun and Gurob*, pl. 1, 18. Pour le vase du type dit de Tell-el-Jahoudiyé (fig. 10 n° 7); voir J.-L. Myres, *l. c.*, p. 145 et R. Dussaud, *Observations sur la Céramique du II^e millénaire*, *Syria*, IX, 1928, p. 147.

[3] Au Musée Ashmolean j'ai vu un vase pareil à celui de la figure 10 n° 8 qui semble avoir été trouvé avec des objets du début de la XVIII^e dynastie à Qan-el-Kebir (Égypte). Sur la durée très longue du type de vase dit de Tell-el-Jahoudiyé (dont l'un au même musée, provenant d'Abydos, est associé à un *bilbil* et à une bouteille allongée en terre rouge des XVII^e-XVIII^e dyn.); voir R. Dussaud, *ibid.*, p. 150 et J.-L. Myres, *Cesnola Collection*, p. 42.

[4] Du type des épingles trouvées par

ces sépultures semblent remonter au XIXe ou au XVIIIe siècle avant J.-C., au temps de la XIIe dynastie. Elles appartiennent donc à la partie la plus ancienne du cimetière, non encore atteinte jusqu'ici, contemporaine de la statuette de la princesse Chnoumit Nofr Hedj trouvée l'an dernier [1].

Poussant nos fouilles jusqu'au-dessous des couches du 2e niveau, nous mîmes au jour, dans 7 à 9 mètres de profondeur, des murs faits en briques jaunes légèrement cintrées (format 23 × 6 × 11 cm.) appartenant à de très vastes constructions antérieures au IIe millénaire. Elles témoignent de l'importance de ce 3e niveau de Ras-Shamra. L'exploration de ces couches profondes du tell et de celles qui gisent en dessous doit être suspendue jusqu'au dégagement sinon complet, du moins suffisamment étendu, des deux niveaux superposés. Cette mesure me paraît nécessaire, non seulement pour des raisons de technique de fouilles, mais aussi pour la sécurité de mes collaborateurs et de mes ouvriers.

Fouilles à la périphérie de la bibliothèque de Ras-Shamra. — L'évacuation des terres pendant les fouilles dans les 2e et 3e niveaux fut assurée par deux rampes installées, l'une au nord (fig. 11), l'autre au sud de la grande excavation. Cette dernière longe la périphérie ouest de la bibliothèque (fig. 13). En enlevant ici deux extrémités de murs, nous trouvions deux nouvelles tablettes à inscriptions cunéiformes alphabétiques, ainsi que divers fragments complétant le lot découvert au même endroit, à quelques centimètres plus haut, en 1929, et qui nous mit alors sur la piste de la bibliothèque [2]. Pour la date de ces nouvelles tablettes et peut-être de tout ce lot, il me paraît important de signaler la présence d'une paire de *bilbils* jumelés incomplets qui reposait parmi elles dans la même couche. Or, ce type de vase chypriote n'a jamais

M. Montet dans une cachette ou dans un dépôt de fondation à Byblos, voir *Byblos et l'Égypte*, pl. LXIX, 588.

[1] *Syria*, XIII, 1932, p. 20, figure 13, et pl. XIV, 1.

[2] M. Ch. Virolleaud, étant absorbé par le déchiffrement et la publication des grandes épopées (cf. ses études préliminaires dans *Syria*, 1931, p. 15, *Le Déchiffrement des tablettes alphabétiques de Ras-Shamra*; p. 193, *Un poème phénicien de Ras-Shamra*; p. 350, *Note complémentaire sur le poème de Ras-Shamra*; p. 389, *Vocabulaire de Ras-Shamra en langue inconnue*; 1932, p. 113, *Un nouveau chant du poème d'Aleïn-Baal*), j'ai prié M. E. Dhorme d'étudier ces 2 nouvelles tablettes avec celles de 1929 dont M. Virolleaud avait donné dans *Syria*, X, p. 304 des transcriptions et les premiers essais de déchiffrement.

été trouvé à Ras-Shamra dans la partie supérieur du 1er niveau attribué aux XIIIe et XIIe siècles avant J.-C. Il convient de le reporter au XIVe siècle au moins. Cette conclusion me paraît confirmée par nos observations dans la nécropole de Minet-el-Beida. Là aussi le *bilbil* fait défaut dans les grandes tombes si abondamment pourvues de céramique mycénienne du XIVe et surtout du XIIIe siècle. Par contre, le *bilbil* est fréquent dans les dépôts antérieurs à ces tombes,



Fig. 11. — La rampe nord pour l'évacuation des terres pendant les fouilles dans les 2e et 3e niveaux de Ras-Shamra.

ainsi que dans les deux sépultures 1 et 2, découvertes cette année, et attribuées au XVe ou au début du XIVe siècle. En ce qui concerne le type du *bilbil* jumelé proprement dit, nous l'avions trouvé en 1931 dans le très riche dépôt 213 de Minet-el-Beida, ayant fourni près d'un millier de vases, dont plus de 200 *bilbils* [1]. Ce dépôt, comme l'indiquent la grande jarre ornée de la spirale crétoise, les ivoires et les grandes bouteilles allongées en terre rouge lustrée [2], appartient certainement à l'époque de la XVIIIe dynastie égyptienne, au XIVe, sinon au XVe siècle. Enfin, n'oublions pas qu'en de très nombreuses trouvailles égyptiennes le *bilbil* chypriote [3] ainsi que la grande bouteille allongée en

[1] *Syria*, XIII, 1932, p. 4-10 et pl. V-X.
[2] *Ibid.*, pl. VII, 1; VIII, 1-2; X, 2.

[3] A distinguer des imitations palestiniennes et peut-être syriennes en terre plus

terre rouge lustrée, sont toujours associés à des objets de la XVIII[e] dynastie, particulièrement du temps de Thoutmès II et III et d'Amenophis II et III, c'est-à-dire du XV[e] et de la première moitié du XIV[e] siècle [1].

L'association du *bilbil* jumelé aux tablettes trouvées cette année, à moins d'admettre un remaniement, toujours possible dans ces couches et ayant produit le mélange d'objets de dates différentes, permettrait donc de reculer la date de ces textes au delà du milieu du XIV[e] siècle. Cela s'accorderait avec l'opinion de M. Virolleaud qui, à plusieurs reprises, dans des communications verbales et écrites, attira mon attention sur la grande ressemblance des deux lettres du lot de 1929 avec les textes d'El-Amarna [2].

Au sud de la bibliothèque, nous avons commencé à dégager une construction étendue, à en juger d'après la longueur et l'épaisseur des murs dirigés est-ouest. Les objets isolés trouvés parmi ces ruines étaient peu nombreux ; je signale trois scarabées dont l'un en améthyste [3] et un autre serti d'or, ainsi que le buste d'une petite statuette féminine du style du Moyen-Empire, certainement importée d'Égypte (voir pl. XV, 2). Ces objets tendent à faire admettre que la construction est contemporaine du 2[e] niveau [4]. Cependant son dégagement n'est que commencé et il convient d'attendre le résultat des futures fouilles.

Au sud-ouest de la bibliothèque, nous avons trouvé une grande tombe mycénienne avec chambre rectangulaire, dont la voûte, construite suivant le système à encorbellement, forme une élégante ogive lancéolée [5]. Comme on peut s'en rendre compte sur les photographies (pl. XIV, 1-3), l'architec-

ordinaire, moins parfaitement cuite et de forme moins élégante. Ces imitations peuvent être plus récentes.

[1] Cf. l'utile liste de toutes ces trouvailles dressée par E. Gjerstad dans *Studies on Prehistoric Cyprus*.

[2] Voir du reste *Syria*, X, 1929, p. 304, Ch. Virolleaud, *Les Inscriptions cunéiformes de Ras-Shamra*.

[3] Les scarabées et perles en améthyste sont caractéristiques à Ras-Shamra pour le 2[e] niveau. En Égypte, ils appartiennent généralement aux XII[e] et XIII[e] dynasties. Voir à ce sujet la très utile présentation dynastique et chronologique au Musée Ashmolean à Oxford (*Summary Guide*, 4[e] éd., p. 48).

[4] A ce propos je rappelle que la statuette de la princesse Chnoumit Nofr Hedj de l'an dernier a été trouvée dans cette même région.

[5] Hauteur de la chambre 3 m., longueur 3 m. 75, largeur 3 m. 10. Il se peut que la forme surbaissée des tombes analogues n[os] II et III de Minet-el-Beida s'explique par l'impossibilité de les construire plus profondément dans la terre d'alluvion, en raison de la proximité de la nappe souterraine.



1. Le dromos de la tombe mycénienne de Ras Shamra en cours de dégagement.



3. Le dromos et l'escalier de la tombe mycénienne.

2. Angle nord-ouest de la chambre funéraire de la tombe mycénienne après la fouille.

ture de cette tombe est particulièrement belle. Le *dromos*, long de 3 m. 20, large de 1 m. 40, contient un bel escalier d'accès de 8 marches (pl. XIV, 3). La porte, dépourvue de linteau, se termine en triangle, ce qui rappelle la construction des portes des grandes tombes à coupole de Mycènes [1].

La tombe a été dévalisée déjà dans l'antiquité, et cela à deux reprises, semble-t-il. On y avait pénétré, d'une part, par un trou pratiqué dans le centre de la voûte par l'arrachement d'une des dalles de couverture et, de l'autre, par le *dromos* en faisant basculer deux des longues dalles qui le couvraient. Après son abandon, la terre d'infiltration a complètement rempli le caveau. Le fond est couvert de dalles très irrégulières et dont l'assemblage est fort négligé, ce qui contraste avec le grand soin qui a présidé à l'édification de cette tombe. Au centre du caveau, caché sous le dallage, se trouve un puits circulaire muré. Il a été mis à découvert par des chercheurs de trésor qui avaient arraché une partie des dalles. Ce puits (diamètre 0 m. 50) est en communication, par une conduite passant sous les dalles restées en place, avec une rigole taillée dans la surface même des dalles, le long de la paroi est du caveau. Cette rigole communiquait avec 3 cupules taillées également dans ces dalles (voir fig. 12). Un liquide versé dans ces cupules s'écoule par la rigole, puis par la conduite sous les dalles dans le puits central. Il me paraît hors de doute qu'il s'agit ici d'un dispositif pour libation. Cela rappelle évidemment les puits et les jarres trouvés à l'extérieur des grandes tombes à Minet-el-Beida, destinés à « désaltérer » les personnages enterrés dans ces caveaux. Cependant, les libations qui, à Minet-el-Beida, pouvaient être intro-

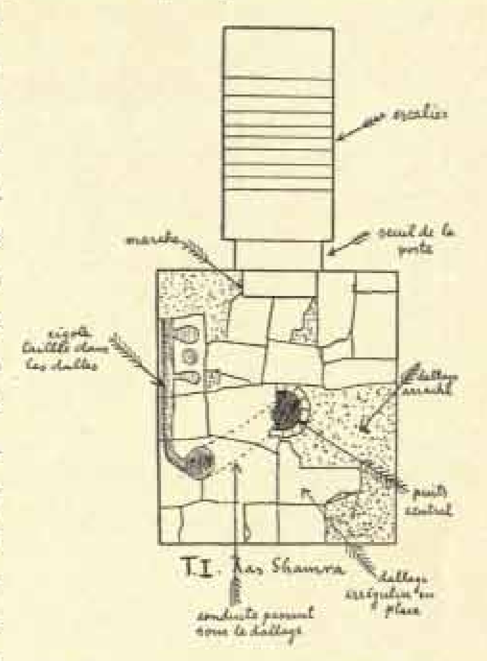


FIG. 12. — Plan de la grande tombe mycénienne découverte au sud-ouest de la bibliothèque de Ras-Shamra.

[1] Cf. R. DUSSAUD, *Les Civilisations préhelléniques*, 2e éd., fig. 155, et A. J. B. WACE, dans *Annual of the British School of Athens*, XXV, 1924-1923, p. 590 et suivantes.

duites par un ingénieux dispositif de l'extérieur de la tombe dans le puits votif, ont dû être versées, en ce qui concerne la tombe I de Ras-Shamra (citée sous T. I) dans l'intérieur même du caveau.

Je rappelle à ce sujet les observations faites, en 1927, par A. W. Persson, dans les grandes tombes mycéniennes, également à chambre rectangulaire et *dromos*, découvertes à Dendra, près de Midea, au sud de Mycènes [1]. A en juger d'après la céramique [2], elles sont de l'époque des tombes V et VI de Minet-el-Beida, ainsi que de la tombe I de Ras-Shamra. Parmi elles, il en est une qui, à part un important ensemble de vases en bronze cachés dans un puits, sous l'entrée du caveau, ne contenait que peu d'objets dans la chambre funéraire proprement dite [3]. Sur le fond de cette chambre reposaient plusieurs dalles pourvues de cupules et de rigoles que le découvreur interprète comme autel ou foyer et comme table de sacrifice. Sous le sol de la chambre, on trouva deux puits étroits dont l'un complètement vide [4], l'autre rempli d'ossements de bœuf et de mouton, ainsi que de divers objets précieux [5]. L'analogie de ces dalles à cupules et de ces puits avec les dispositifs observés dans la tombe I de Ras-Shamra est remarquable et témoigne des rapports étroits de cette tombe avec celles de la Grèce mycénienne.

En ce qui concerne le ou les personnages enterrés dans ce caveau, il n'en reste que quelques fragments d'os longs et de maxillaires appartenant à 1 ou 2 individus au plus.

Du mobilier nous n'avons retrouvé que quelques débris de vases en albâtre, de vases peints chypriotes et mycéniens (ces derniers du type de Ialysos), ainsi que des fragments de vases et de coupes en faïence et en porcelaine tendre. Leur identité avec ceux retirés de la tombe VI de Minet-el-Beida nous permet d'admettre que les deux caveaux sont contemporains ou à peu près, c'est-à-dire de la fin du XIV^e ou plutôt du XIII^e siècle. En tout cas, le fait que la

[1] Axel W. Persson, *The Royal tombs at Dendra near Midea*, 1931, p. 77-80 et fig. 53-54.

[2] A. W. Persson, *l. c.*, fig. 59, 61, 64. L'auteur, p. 24 et 75, les attribue aux XIV^e et XIII^e siècles.

[3] Cependant ils sont trop nombreux pour permettre de considérer cette tombe comme un cénotaphe, suivant une proposition du découvreur (*l. c.*, p. 40).

[4] Peut-être la conséquence d'un ancien pillage.

[5] Une coupe en argent sertie d'or, une belle intaille en cornaline, une fleur sculptée en ivoire et le fragment d'un couteau en bronze.

voûte de la tombe I de Ras-Shamra est située plus haut que le sol de la bibliothèque voisine (fig. 13), joint à d'autres observations, indique que ce caveau est postérieur à l'existence de la bibliothèque. Il est compris dans une enceinte

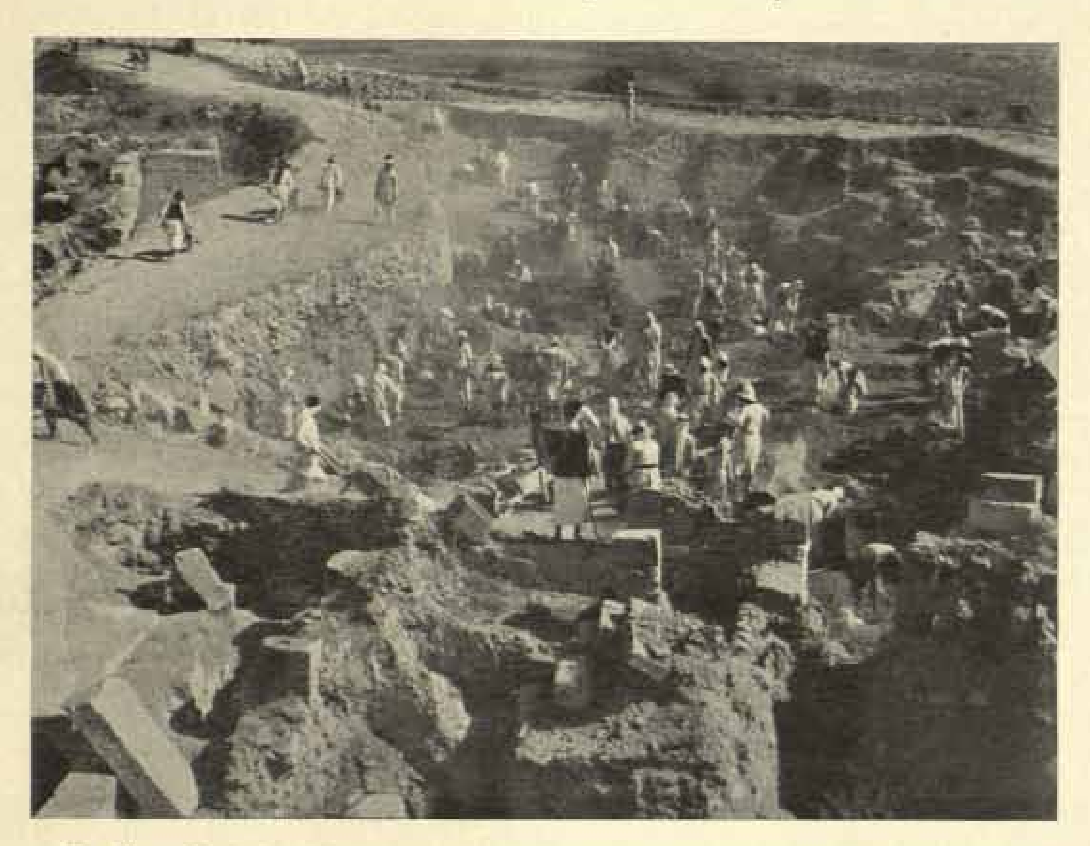


Fig. 13. — Chantier installé au nord de la bibliothèque. Au fond, les ouvriers ont atteint la base du 2e niveau. Dans l'angle inférieur gauche, entrée de la tombe mycénienne I avec une des dalles de couverture du *dromos* glissée sur le côté.

munie d'une belle entrée. Plusieurs piliers et pans de murs non encore complètement dégagés permettent de supposer que l'ensemble fait partie d'une vaste construction dont nous espérons pouvoir poursuivre le dégagement ultérieurement.

Cette belle tombe mycénienne, d'aspect royal, installée fièrement au milieu des ruines du temple et de la bibliothèque de Ras-Shamra, me paraît être comme un témoin de la prise de possession du pays par les Achéens aux dépens de l'élément phénicien. Cette conquête avait été préparée par l'importation de

la marchandise mycénienne dans la région de Ras-Shamra, soutenue vraisemblablement par une immigration de marchands chypriotes et égéens. Les grandes tombes mycéniennes de Minet-el-Beida sont une preuve, me semble-t-il, de l'importance que cette colonisation avait acquise dès le xiv^e siècle [1].

Au nord de la bibliothèque, nous avons mis à découvert des murs faisant partie d'une construction importante. Un étroit passage, dans lequel se déversaient les conduites pour l'évacuation des eaux de pluie, la sépare du bâtiment occupant la région de la bibliothèque. A sa périphérie ouest sont adossées des chambrettes ou *cellae* dont la construction est postérieure au 2^e niveau (xvi^e siècle), puisque les fondations passent à travers plusieurs charniers de ce niveau dont la date est fixée par la céramique caractéristique. L'une de ces chambrettes contient, cachés sous une dalle circulaire de 2 m. 30 de diamètre, des ossements humains mélangés à des poteries chypriotes et mycéniennes du 1^{er} niveau. Le dégagement complet de ce puits funéraire a dû être remis à plus tard, en raison du danger d'écroulement des murs voisins.

En achevant le déblaiement des murs de fondation ayant soutenu la façade nord de la grande construction occupant la région de la bibliothèque, nous avons trouvé, caché sous le seuil intérieur d'une porte de sortie, à 1 m. 10 de profondeur, un dépôt se composant de 4 haches plates en bronze au talon orné de losanges remplis de traits parallèles, gravés après la fonte, et de deux lances d'une taille et d'un poids inusités, également en bronze. La lame, effilée avec gouttières et nervures, de l'une de ces lances, est particulièrement élégante et marque une technique remarquable du bronze. L'anneau de ser-

[1] Voir R. Dussaud, *Note additionnelle* au rapport de la 1^{re} campagne, *Syria*, X, p. 301. C'est contre cette colonisation et contre les autres étrangers qui pullulaient dans ce port de Ras-Shamra, d'où ils évinçaient de plus en plus les indigènes, que semble avoir réagi la révolution décrite dans l'une des tablettes de Ras-Shamra (cf. Ch. Virolleaud, *Les Inscriptions cunéiformes de Ras-Shamra*, *Syria*, X, 1929, pl. LXII, n° 2) et où l'on chasse de la ville tous les « étrangers-hôtes » parmi lesquels semblent être cités, à côté des Hurrites, Hittites et Assyriens, précisément les Ioniens et les Chypriotes. (Cf. les traductions de E. Dhorme, *Première traduction des textes phéniciens de Ras-Shamra*, *Revue Biblique*, 1931, p. 37-39 et B. Hrozny, *Les Ioniens à Ras-Shamra*, *Archiv Orientalny*, 1932, p. 169). Des doutes contre l'interprétation de ce texte ont été élevés par M. Dussaud, *Brèves remarques sur les tablettes de Ras-Shamra*, *Syria*, 1931, p. 75, et M. Virolleaud a refusé de reconnaître la mention des Ioniens.

rage à l'extrémité de la douille est orné de deux têtes de sanglier en ronde bosse, se tournant dans la direction de la pointe de la lame et formant arrêt. Il s'agit sans doute d'un épieu pour la chasse au sanglier, pratiquée encore de nos jours, non loin de Ras-Shamra, dans les montagnes boisées des Ansariehs.

La disposition de ce dépôt a la plus grande analogie avec celle du dépôt des 74 armes et outils en bronze découverts, en 1929, au pied d'une porte intérieure du même bâtiment [1] et qu'une inscription en cunéiformes alphabétiques, gravée sur les bronzes, révèle comme ayant été offerts au grand-prêtre du temple.

En terminant le dégagement d'un mur dont le tracé exact était resté incertain sur le plan, nous avons trouvé à la périphérie est du même bâtiment un morceau de vocabulaire sumérien qui complète ceux provenant de la même région, en 1930 et 1931, et qui furent étudiés par M. Thureau-Dangin dans *Syria*, XII, 1931, p. 225-266 et XIII, 1932, p. 233.

Fouilles dans la région sud du grand Temple. — La cour sud de ce temple, maintenant complètement dégagée, est accessible par une grande porte, large de 5 m. 60, précédée d'un escalier monumental dont nous avons trouvé une partie des marches encore en place (voir le plan, fig. 14). A 2 mètres de distance en avant de l'escalier, nous trouvâmes les soubassements d'un monument carré de 2 m. 20 sur 2 m., situé dans l'axe médian nord-sud du temple et paraissant, de ce fait, faire partie de ce dernier. Il s'agit probablement d'un grand autel posé devant l'entrée du temple. Deux marches placées du côté sud, au pied de l'autel, le rendaient accessible aux prêtres. L'appareil des soubassements de cet autel est plus régulier, plus soigné que celui de l'ensemble du temple et s'apparente plutôt à la belle construction de la grande tombe mycénienne trouvée au sud-est, non loin de là. Il n'est pas impossible que cet autel ait été installé devant l'entrée du temple, lors d'un remaniement de celui-ci en vue de son adaptation à un nouveau culte. Cela expliquerait aussi la situation de l'autel en dehors et juste en face de l'entrée du temple. Le terrain ici montre des traces d'un remaniement profond et il restitua, lors de nos fouilles, de nombreux morceaux de sculptures très

[1] *Syria*, X, 1929, p. 295 et pl. IX.

diverses et manifestement mises en pièces. Je les énumère ci-après : 1° Un éclat de sculpture en pierre polie, verte, portant quelques signes d'une inscription en écriture cunéiforme accadienne, mais dont le sens reste indéterminé [1]. 2° De nombreux fragments d'un beau sphinx en pierre verte, certainement importé d'Égypte, portant le cartouche du pharaon Amenemhat III de la XII° dynastie, ayant régné de 1849 à 1801, d'après la chronologie courte (pl. XV, 4). Les fragments étaient très dispersés et se trouvaient en partie assez loin les uns des autres. Le sphinx paraît avoir été anthropoïde [2] — sa crinière est stylisée à la manière des sphinx, au nom du même pharaon, trouvés à Tanis et conservés au Musée du Caire. L'inscription gravée entre les pattes antérieures et dont une partie seulement est conservée, ne nous apprend rien de précis sur les raisons qui ont motivé l'envoi de ce sphinx à Ras-Shamra. 3° Plusieurs fragments d'autres sculptures égyptiennes, dont un petit personnage du style du Moyen-Empire. 4° L'arrière-train d'un félin (lion ou sphinx ? grandeur naturelle) en pierre calcaire, œuvre d'un artiste local peut-être, à en juger par le travail moins habile de la sculpture (pl. XV, 5). 5° Statue en calcaire, également de style grossier, représentant un personnage dont la tête a été brisée, debout, drapé dans un long manteau qui semble avoir été bordé de fourrure [3] (pl. XV, 1 et 3).

En résumé, il s'agit donc ici d'une part, de sculptures égyptiennes bien datées par le cartouche d'Amenemhat III au temps de la XII° dynastie et com-

[1] Je l'ai soumis à M. F. Thureau-Dangin qui, dans sa lettre du 6 décembre 1932, a bien voulu me donner son opinion : « Les deux lignes se lisent comme il suit.

...ša i — ...

... mâr zi — im...

zi-im..., bien que non précédé du clou vertical, déterminatif des noms de personne, a quelque chance d'être le début d'un nom de personne dont le premier élément serait *zi — im — [ri...* Il faudrait donc traduire : «... fils de zim (ri...) » C'est, je crois, tout ce qu'il est possible de tirer de ce fragment. Il est à noter que trois lignes ne sont pas inscrites. Il semble donc que l'inscription soit inachevée. Cette inscription remonte certainement au deuxième millénaire. Mais il me paraît bien difficile de lui assigner une date précise. »

[2] Il présentait peut-être les traits d'Amenemhat lui-même, comme le font les sphinx de Tanis.

[3] Voir la statuette dite hittite en bronze, au Louvre (G. Contenau, *Manuel d'Archéologie Orientale* II, fig. 737) et les personnages sur les cylindres du style syro-hittite (du même auteur, *La Glyptique Syro-Hittite*, n° 19, 88, 162, 167) portant le même manteau. L'idée qu'au lieu de la fourrure, les bourrelets devaient représenter un serpent enlaçant le personnage (ce qui rappellerait la déesse aux serpents dont nous avons retrouvé des représentations à Minet-el-Beida, cf. *Syria*, 1932, pl. IX), est, je crois, à écarter.



1. Statue mutilée d'un personnage debout drapé dans un manteau. Haut. : 1 m. 19.



2. Buste féminin égyptien du Moyen Empire et deux têtes de statuettes.



3. La statue mutilée vue de dos.

4. Fragments de la partie antérieure du sphinx d'Amenemhat III.



5. Arrière-train d'un félin en calcaire. Largeur du socle : 0 m. 53.



RAS SHAMRA



plétant la série des documents [1] attestant les étroites relations qui ont existé entre Ras-Shamra et l'Égypte du Moyen-Empire. Le fragment d'inscription cunéiforme et les deux sculptures en calcaire (4e et 5e), d'autre part, sont plus difficiles à dater, car, étant donné le remaniement du terrain, leur association aux sculptures égyptiennes du Moyen-Empire n'implique nullement la contemporanéité. Elle n'est pas exclue cependant, notamment en ce qui concerne le morceau à inscription accadienne, tandis que les sculptures sur calcaire peuvent fort bien être plus récentes sans que nous voulions dire par cela qu'elles le soient forcément. La suite des fouilles dans cette région l'an prochain nous permettra peut-être de préciser les dates.

Au delà des abords immédiats du temple, au sud et au sud-ouest, le terrain montre une succession plus régulière des couches. La terre fine jaunâtre, passant par endroits au noir, caractéristique du 2e niveau, commence ici déjà vers 1 m. 20 de profondeur. Aussi les objets du type du 2e niveau, notamment une série de haches fenestrées et de houes minuscules, certainement votives, font leur apparition déjà à partir de 0 m. 50 de profondeur, d'autres, du même type, descendent jusqu'à 1 m. 80. A 2 m. de profondeur, nous rencontrâmes des restes de constructions très abîmés, à murs en briques simplement séchées au soleil. Il apparaît que l'épaisse couche de terre fine sableuse du 2e niveau est un résultat de la désagrégation complète de murs en briques.

Il convient de signaler dans cette région aussi la découverte d'une lettre en cunéiformes accadiens. Elle reposait à 1 m. de profondeur dans une couche qui, 5 m. plus au nord, donna un fragment du sphinx d'Amenemhat III. Il n'est donc pas exclu que cette lettre, trouvée en dehors de la région de la bibliothèque proprement dite, remonte à l'époque du 2e niveau, au temps des XIIe et XIIIe dynasties. En effet, M. Ch. Virolleaud, que j'ai prié d'étudier ce document, est arrivé, de son côté, à le supposer plutôt du début du IIe millénaire que du temps de la XVIIIe dynastie. Il exposa ses raisons dans une communication à l'Académie des Inscriptions, le 2 décembre 1932, où il donna également une traduction du document qui se révèle être une sorte de mandat d'arrêt lancé par un roi du nom de Nikme(az) contre son trésorier prévaricateur qui s'était réfugié dans la région de Ras-Shamra [2].

[1] *Syria*, X, 1929, pl. LIX, 4 et XIII, 1932, pl. XIV, 1.

[2] L'étude complète de ce document par M. Virolleaud paraîtra dans *Syria*, 1934.

Fouilles dans la région à l'ouest du grand Temple. — A l'extrémité ouest de l'acropole du tell nous avons continué l'exploration du sanctuaire qui semble avoir été installé ici après la destruction du grand temple. C'est dans ce sanc-

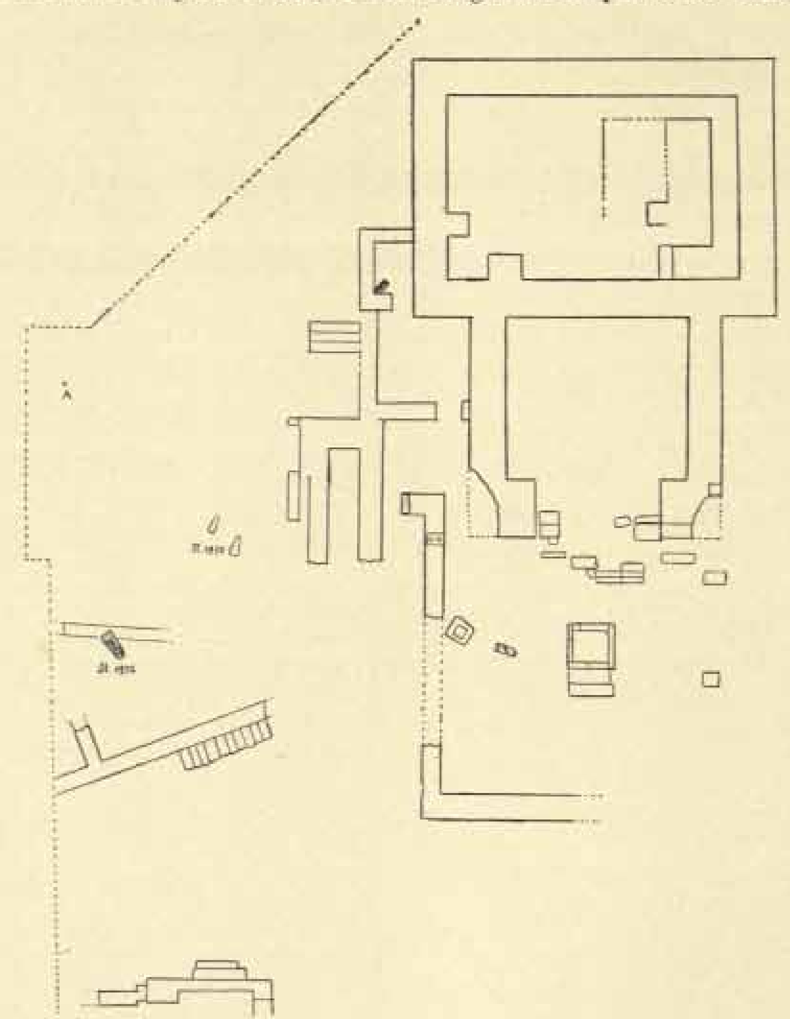


Fig. 14. — Plan indiquant l'emplacement des stèles de 1930 (St. 1930) et de la grande stèle du Baal au foudre (St. 1932) par rapport au grand temple de Ras-Shamra. A fixe l'emplacement du vase contenant les deux statuettes en argent.

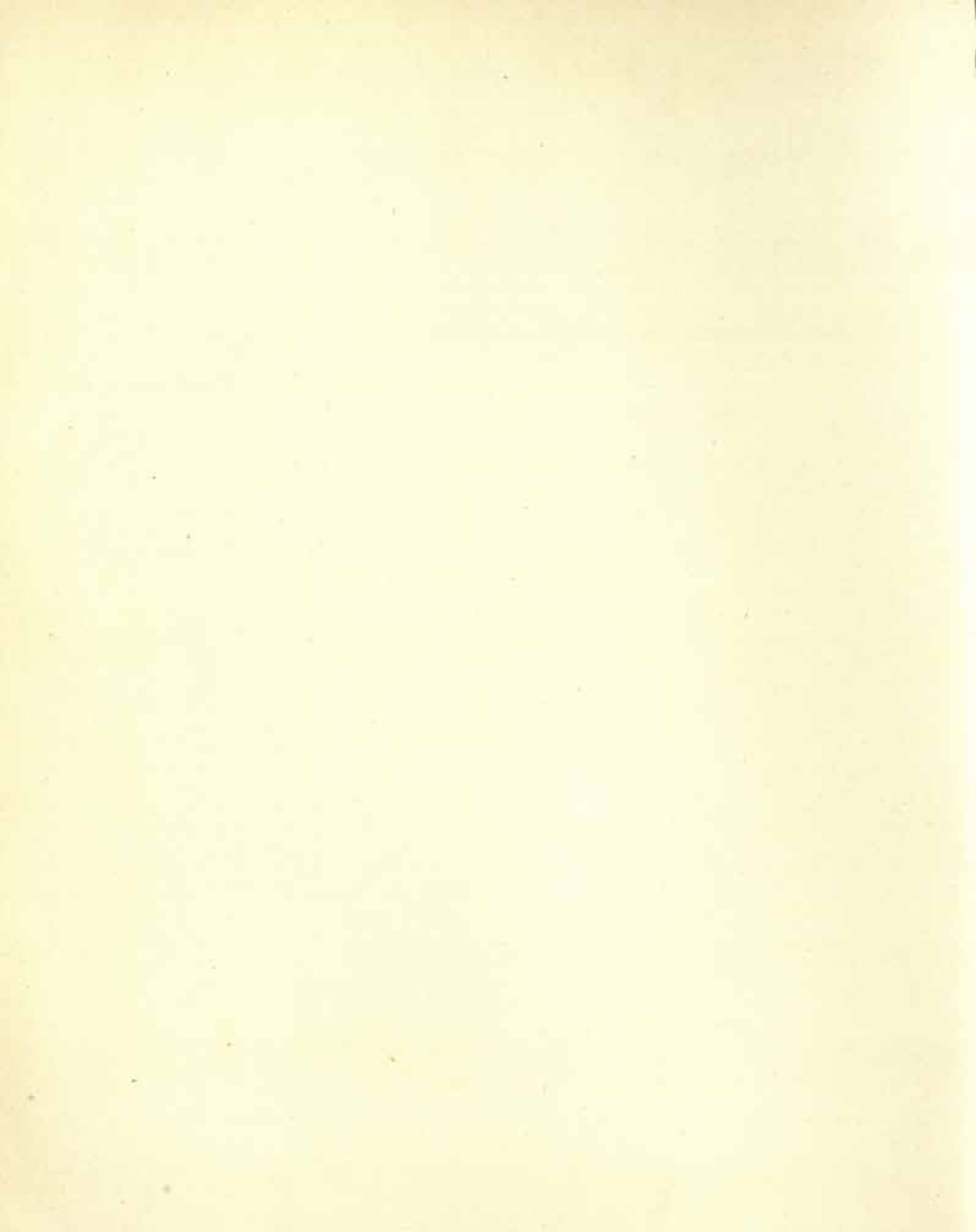
tuaire qu'en 1930 nous découvrîmes deux stèles en calcaire dont l'une figure le dieu à la haute couronne [1]. Notre espoir d'y trouver d'autres stèles ne fut pas trompé. A 7 m. au sud-ouest (fig. 14), au milieu d'un amas de grandes

[1] Voir notre rapport dans *Syria*, XII, 1931, pl. VIII.



Grande stèle (haut. : 1m42) du Ba'al au foudre.

RAS SHAMRA.



pierres de taille [1] provenant d'un important édifice de très belle construction qui, à en juger d'après son niveau, doit être postérieur au grand temple, nous découvrîmes plusieurs fragments d'autres stèles d'un style analogue à celui des stèles de 1930, ainsi qu'une stèle complète plus grande et d'une valeur artistique supérieure (pl. XVI). Elle figure, en un bas-relief qui est plutôt un champlevé, une divinité debout, brandissant de la droite une masse et tenant dans la gauche une lance, la pointe posée par terre. L'extrémité arborescente du manche est probablement une stylisation de la foudre. La divinité est coiffée d'un curieux casque à longue pointe et du frontal duquel émergent deux cornes. Ses cheveux forment de longues tresses enroulées aux extrémités, qui tombent sur le dos et par-dessus l'épaule droite. Une large ceinture, dont le sculpteur a indiqué soigneusement les détails, retient le pagne qui est le seul vêtement porté par la divinité. Un long poignard, à gaine recourbée à l'extrémité, est fixé obliquement à la ceinture. Devant la divinité est figuré, en petit, un personnage habillé de la longue robe syrienne et posé sur un socle ce qui, malgré sa taille réduite à côté de la divinité, lui confère une certaine importance. Elle s'exprime également dans son maintien et le geste de sa main droite levée avec le pouce à l'extérieur. Du reste, le fait que le personnage tourne le dos à la divinité, exclut bien, je crois, l'idée qu'il s'agit d'un simple adorateur. J'y vois plutôt un personnage ayant placé son pouvoir sous l'autorité de cette majestueuse divinité et qui pourrait être un des dieux locaux, un prêtre ou un roi de Ras-Shamra. Le costume du personnage nous inclinerait à accepter la dernière solution.

L'extrémité inférieure de la stèle est ornée de deux registres superposés de lignes ondulées et s'amincit légèrement pour être encastrée dans un socle.

Aucune inscription sur la stèle ne nous révèle le nom de la divinité représentée sur elle avec tant de soin. Mais en raison de ses attributs, la masse d'armes et le foudre, ainsi que de son attitude combative, il est vraisemblable que c'est un Hadad ou Baal de la montagne, commandant aux orages et aux vents, mais aussi aux pluies bienfaisantes dont tout dépend dans ces pays d'Orient.

[1] Voici les mesures de quelques-uns de ces blocs : 1 m. × 0 m. 40 × 0 m. 65; 1 m. 10 × 0 m. 25 × 0 m. 60; 1 m. 90 × 0 m. 30 × 0 m. 40.

Les tablettes de Ras-Shamra montrent la place prépondérante dont ce Baal a bénéficié dans la vénération des habitants de cette région [1]. L'identification me paraît confirmée, en outre, par le décor de lignes ondulées, sur le socle au pied de la divinité, que l'on peut rapprocher de l'idéogramme ou déterminatif égyptien signifiant montagne.

Quant à la date de cette belle stèle, le milieu archéologique duquel nous l'avons tirée indiquerait le XIIIe ou le XIIe siècle av. J.-C.. Mais ces données sont à vérifier par l'étude du style très curieux de la sculpture où à l'art égyptien est mêlée une influence franchement syrienne [2].

A 13 m. au nord de la stèle, en dehors du sanctuaire proprement dit et à la périphérie de l'acropole, vers la crête au-dessus de la terrasse inférieure du tell (fig. 14, A), nous trouvâmes un vase contenant deux statuettes en argent de style très curieux (fig. 15). Le vase, déjà anciennement privé de sa partie supérieure, était placé debout sur une pierre plate, à 1 m. 30 de profondeur, et protégé par des pierres posées de chant. Il s'agit donc d'un enfouissement intentionnel. Le vase était rempli de terre fine. En le vidant soigneusement, nous dégageâmes à l'intérieur la statuette en argent massif d'une divinité haute de 0 m. 28, posée debout sur le fond du vase (pl. XVII). A côté d'elle reposait une statuette plus petite du même style, haute de 0 m. 16. Quand nous les mîmes au jour, les statuettes étaient couvertes d'une patine blanche, qui disparaissait rapidement au contact de l'air, devenait bleuâtre, puis violet clair, ensuite violet foncé, couleur qu'elle a conservée depuis. Au fond du vase, entre les deux statuettes gisaient une grande perle massive en or, deux petites perles côtelées, également en or massif, une petite pendeloque en or blanc, quelques débris de feuille d'or, un grand morceau et divers débris d'argent brut. En dépit des seins pastillés marqués sur sa poitrine, entre lesquels est gravée une sorte de croix, la grande statuette figure sans doute une divinité masculine caractérisée par la carrure des épaules et les longues jambes minces et nues. En outre, il semble que le dieu porte une barbe. Son cou est orné d'un torques

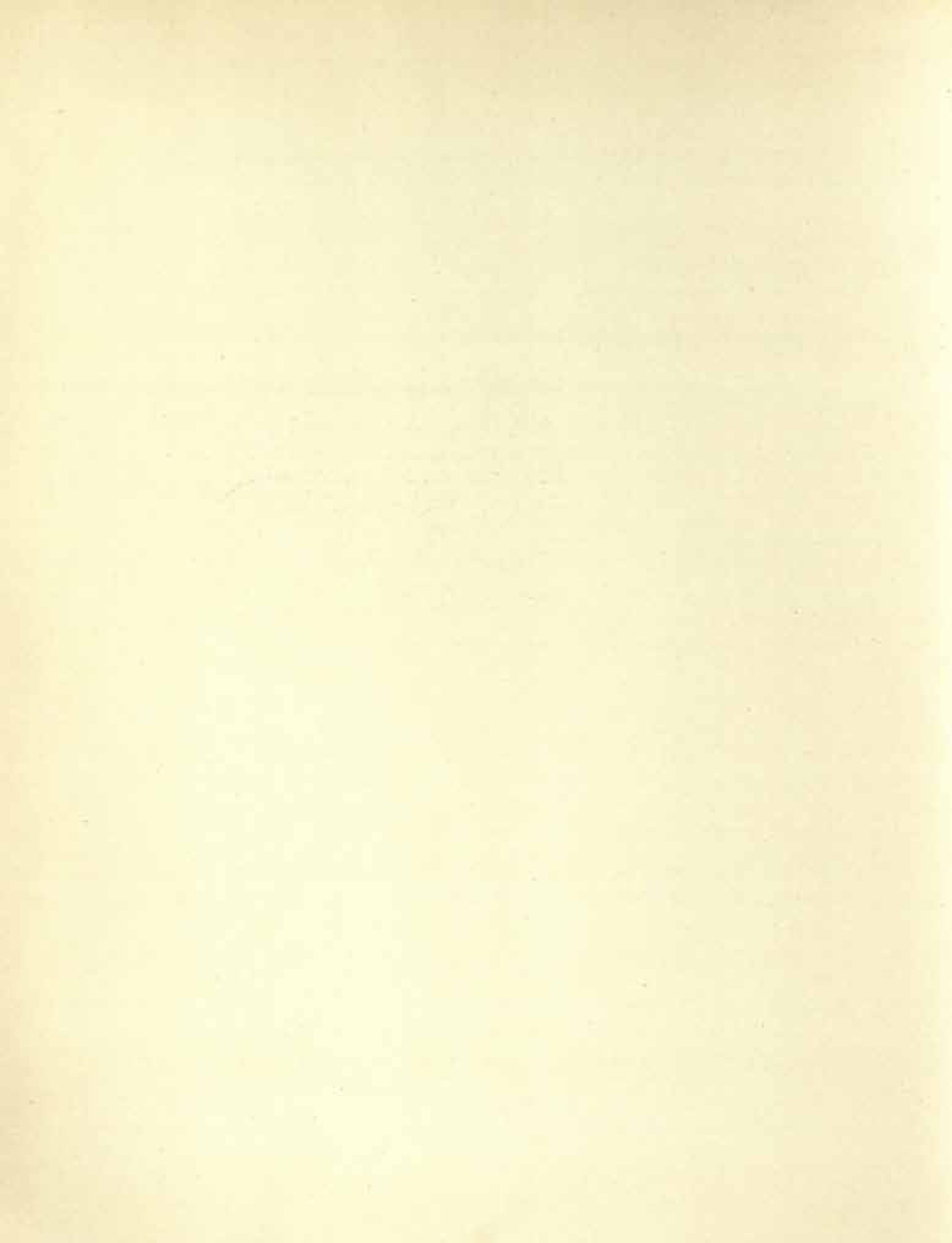
[1] R. Dussaud, *La Mythologie phénicienne d'après les tablettes de Ras-Shamra*, *Revue de l'Histoire des Religions*, 1931, p. 362 et 372 ; du même, *Le Sanctuaire et les Dieux Phéniciens de Ras-Shamra*, *Rev. Hist. Relig.*, CV, 1932, p. 257 ; du même, *R. H. R.*, 1933, juillet-août.

[2] Nous reviendrons sur ces questions avec plus de détails dans une étude sur la stèle, à paraître dans les *Monuments Piot* de 1933.



Dieu (haut. : 0m28) et déesse en argent
avec collier et ceinture en or.

RAS SHAMRA.



fait d'un fil lisse en or à extrémités simplement recourbées, formant crochet. Le pagne fait d'une feuille d'or jaune est retenu autour des hanches par une ceinture en or blanc, ornée d'un décor repoussé formant chevrons, et se terminant par une frange qui retombe en avant. Dans la ceinture est engagée une lamelle également en or blanc en forme de poignard. Les jambes maigres aux genoux naïvement marqués se terminent par des pieds vaguement indiqués, se confondant avec le socle sous lequel est conservé le champignon de coulée très volumineux. Les mains tendues en avant sont à poing fermé grossièrement modelé. Celle de droite, à en juger par sa cavité, semble avoir supporté un attribut qui n'était plus à sa place lors de la découverte. Peut-être le dieu tenait-il une petite massue à manche en bois et dont la tête était formée par la grosse perle massive en or, trouvée à son pied.



Fig. 15. — Les deux statuettes en argent encore en place au fond du vase dans lequel elles avaient été déposées, la partie supérieure du vase étant enlevée.

La tête du dieu est caractérisée par l'excessif développement du nez, les sourcils en sillon et les yeux en creux destinés à être incrustés. Les cheveux, coupés droit à la hauteur du cou, sont divisés au milieu par une raie verticale de laquelle partent des lignes plus ou moins horizontales. Vue de profil, la statuette est toute mince, la chevelure, les épaules, les hanches et les jambes sont rigoureusement dans le même plan, comme si la statuette avait été découpée dans une feuille de métal, au lieu d'avoir été coulée à cire perdue.

Quant à la petite statuette, plus sommairement modelée que la grande, elle représente probablement une divinité féminine, parèdre du dieu, reconnaissable au « chignon » sur la tête, aux épaules plus arrondies et à la robe qui semble envelopper les jambes jusqu'aux pieds. Au lieu d'un pagne, elle porte une large ceinture en feuille d'or. Sous les pieds est conservé également le champignon de coulée. Ce détail ainsi que la présence des morceaux de métal

brut, posés à côté des statuettes dans le vase[1], semblent indiquer qu'il s'agit des œuvres d'un orfèvre local.

Quant à la date de ces statuettes, le fait qu'elles ont été profondément enfouies dans une cachette, sans doute pour les mettre en sûreté, ne permet pas de fixer leur âge d'après leur position stratigraphique. Quoique trouvées à la limite supérieure du 2e niveau, elles appartiennent sans doute au 1er niveau de Ras-Shamra, c'est-à-dire à la période comprise entre le xve et le xiie siècles. Le style grossier[2], qui rappelle cependant encore quelques souvenirs de l'art égyptien : la coiffure et le pagne, semble indiquer que ces statuettes appartiennent à la dernière époque de Ras-Shamra, au xiiie ou au xiie siècle.

Fouilles sur un tell découvert au bord du Nahr-el-Arab sur le territoire de Bordj-Islam. — Nous avons profité de deux journées de fête de nos ouvriers alaouïtes pour faire des sondages étendus sur le tell découvert l'an dernier au bord du Nahr-el-Arab, à 7 km. au nord de Ras-Shamra, sur le territoire du village de Bordj-Islam. La partie la plus élevée du tell vers son extrémité ouest forme un plateau de forme ovale avec un diamètre est-ouest de 190 m., nord-sud de 140 m. Dans une tranchée longue de 15 m., large de 4 m., ouverte vers l'extrémité ouest, au point le plus élevé du tell, nous mîmes au jour deux murs dirigés nord-sud, ainsi qu'un très bel escalier, large de 1 m. 50, adossé d'un côté à un mur dirigé est-ouest. Il appartient certainement à une construction importante. Non loin de l'escalier ont été recueillis plusieurs clous en fer, un scarabée égyptien en pâte bleue et un fragment de vase grec avec peinture noire sur rouge.

Dans les trois autres sondages faits vers l'extrémité est de la partie supérieure du tell, nous dégageâmes quelques rares fragments de vases chypriotes et mycéniens des xive et xiiie siècles, ainsi que plusieurs tessons paraissant

[1] C'était sans doute pour parfaire le poids de l'offrande que le donateur, suivant la coutume de l'époque, a dû indiquer dans son vœu.

[2] Nous réservons pour la publication définitive les rapprochements qui s'imposent entre les statuettes de Ras-Shamra et celles de style analogue ou apparenté, conservées dans divers musées, notamment le Louvre, le British Museum et le Musée de Berlin.

être de l'âge du fer. Mais le plus grand nombre des fragments céramiques appartient à des vases correspondants à ceux du 2e niveau de Ras-Shamra.

En résumé, les sondages sur ce tell invitent à des fouilles plus étendues qui pourraient amener d'intéressantes découvertes.

Strasbourg, le 28 décembre 1932.

CLAUDE F. A. SCHAEFFER.

LA NAISSANCE DES DIEUX GRACIEUX ET BEAUX

POÈME PHÉNICIEN DE RAS-SHAMRA

PAR

CH. VIROLLEAUD

Le poème qui est publié ci-après (pl. XVIII et XIX), et qui provient des fouilles de 1930, est l'un des mieux conservés de tous ceux que MM. Schaeffer et Chenet ont recueillis à Ras-Shamra. C'est aussi le plus court de tous les textes mythologiques de la même provenance et le seul qui soit écrit « à pleine page ».

La tablette, dont il manque l'angle supérieur, à droite, mesure 195 mm. sur 130.

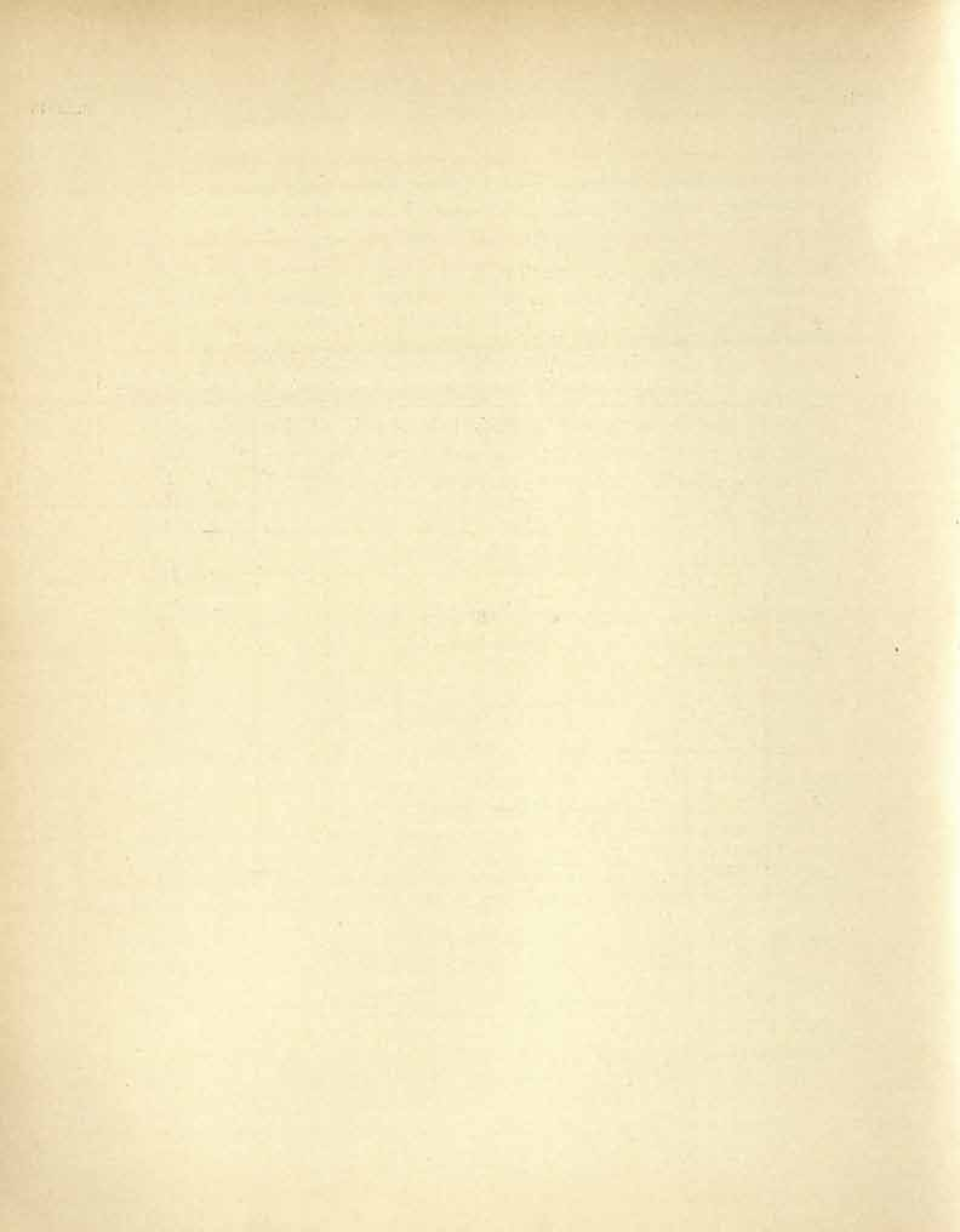
Dans la première partie (ll. 1-29), le texte est gravé largement, et les différentes phrases sont séparées les unes des autres par un trait horizontal. Par contre, à partir de la ligne 30 et jusqu'à la fin, l'écriture est assez serrée et les épisodes se suivent sans aucune interruption.

Le titre que nous avons adopté ne s'applique, en réalité, qu'à l'une des scènes de ce drame, celle qui concerne la naissance des « dieux gracieux » (*elm n'mm*), ceux-là mêmes qui sont invoqués dès le début (ll. 1-2ᵃ) et qualifiés de « dieux gracieux et beaux » (*elm n'mm w ysmm*).

Les difficultés considérables que présente ce document, et dont on se rendra compte au premier coup d'œil, n'ont pas permis de substituer à ce titre restreint quelque autre désignation, plus compréhensive.

L'ensemble donne l'impression d'idées mal liées, exprimées par une langue d'une grande pauvreté. On peut croire, sans doute, que cette impression ira s'atténuant à mesure que la langue même et les idées qu'elle exprime nous seront mieux connues. Mais, pour aboutir à ce résultat, il ne faudra rien moins que la collaboration de tous les spécialistes, et surtout la mise au jour d'un grand nombre de tablettes phéniciennes, mythologiques ou autres.

Il paraît superflu d'ajouter que la « traduction » reproduite pp. 132-136, bien qu'elle soit le fruit de méditations prolongées, ne représente cependant qu'un



essai, et qu'on ne devra l'utiliser qu'après avoir consulté le commentaire — chacun, bien entendu, demeurant libre d'apporter, tant au commentaire qu'à la traduction, toutes les retouches qui lui paraîtront convenables.

Pour la transcription, on se référera au tableau ci-joint, remplaçant celui qui a été publié dans *Syria*, tome XII, page 194. Si je n'ai rien changé à la notation des trois א, ce n'est pas que j'ignore les inconvénients que cette notation présente, surtout en ce qui concerne le 3e א; mais ces inconvénients m'ont paru moindres que ceux des transcriptions qu'on pourrait substituer à celles-là.

	a	א		ḫ	ל
	e			m	מ
	é			n	נ
	b	ב	ou	s	ס
	g	ג		ʿ	ע
	d	ד ou ז = ذ		ǵ	
	h	ה		p	פ
	w	ו		ṣ	צ
	z	ז = ز		s̱	
	ḥ	ח		q	ק
	ḫ			r	ר
	ṭ	ט	ou	ś	ש
	y	י		š	
	k	כ		t	ת

TRANSCRIPTION

(1) *eqra . Elm . n*[*'mm*] (2) *w ysmm.*
bn . s[*rm*(?)] (3) *ytnm . qrt . l 'ly*(?)[ ] (4) *b mdbr . špm . yd*[ ]*k*(?)
(5)*l rešhm . w yš*[ ]*m*
(6) *lḥm . b lḥm* [ ]*y w šty . b ḫmr ynay*

(7) *Ślm t(?)mlk(?) . Ślm . mlkt . 'rbm . w Śnnm*

---

(8) *Mt . w Śr . yšb.*

bdh . ḫṯ . škl

bdh (9) *ḫṯ . élmn.*

yzbrnn . zbrm gpn

(10) *y[ṣ]mdnn . ṣmdm . gpn.*

yšql . šdmth (11) *km gpn*

---

(12) *šb'd . yrḫm . 'l . 'd . w 'rbm . t'nyn*

---

(13) *w šd . šd Elm . šd Ašrt . w Rḫm*

(14) *'l . ešt . šb'd . ġzrm.*

ṯb[ḫ . g]d . b ḫlb. a(?)nnḫ b ḫmat

(15) *w 'l . agn . šb'dm . dġ[ ]t*

---

(16) *tlkm . Rḫmy . w tṣd [ ]*

(17) *tḫgrn . Ġzr n'[m . Elm]* (18) *w nšm.*

'rbm . yr[ ]

---

(19) *m[š]bt . Elm . šmn.*

š[bt(?)] (20) *Pamt . šb'*

---

(21) *eqnė . šmt [Elm . n'mm(?)]*

(22) *[b]n . šrm . [ ]*

---

(23) *eqran . Elm . n'mm [.]*

[agzr . ym . bn .]ym (24) *ynqm . b ap zd . Ašrt.*

[ ] (25) *Špš . my prt . dlthm [ ]* (26) *w ġnbm. slm . 'rbm .*

Šn[nm] (27) *hlkm . b dbḥ n'mt*

---

(28) *šd [. E]lm . šd . Ašrt . w Rḫmy* (29) *[ ] . y[š]b*

(Tr. 30) *[ ] bh(?) . gp ym.*

w yṣġd . gp . thm

(31) *[ ] lp(?) mšt'ltm . mšt'ltm . l reš . agn*

(32) *hlh(?) l šhl hlh . trm .*

hlh . tṣḥ . ad ad

(33) *w hlh . tṣḥ . ém . ém .*

terkm . yd . El . k ym (34) *w yd El . k mdb .*

ark . yd . El . k ym (Rev., 35) *w . yd . El . k mdb*

yqḥ . El . mšt'ltm (36) *mšt'ltm . l reš . agn .*

Tr. 30

Rev. 35

40

45

50

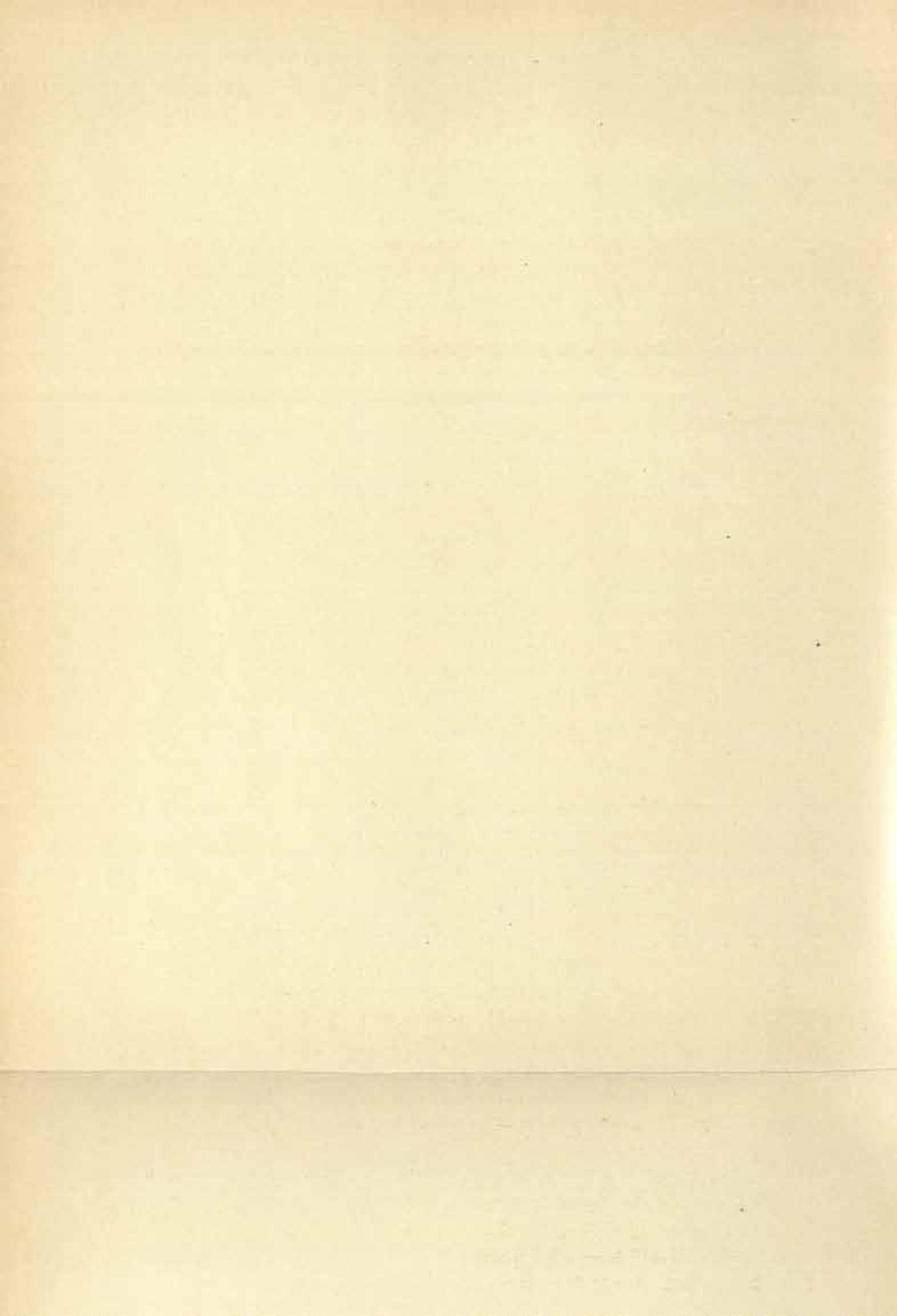
55

60

65

70

75



yqḥ . yš(t) . bbth

(37) *El . ḫṯh . nḥt* [.]
El . ymnn . mṭ . ydh.

yšė (38) *yr . šmmh . yr . bšmm.*
'ṣr . yḫrṭ yšt (39) *l pḥm.*

El [.] *aštm . k ypt . hm . aštm . tṣḥn*

(40) *y Mt . Mt . nḥtm . ḫṭk . mmnnm . mṭ ydk*
(41) *h*[*l* .] *'ṣr . tḫrr . l ešt . ṣḥrrt . l pḥmm*
(42) *a*[*š*]*tm . ašt. El . ašt . El . w 'lmh.*

whm (43) *a*[*š*]*tm . tṣḥn.*

y . Ad Ad . nḥtm . ḫṭk (44) *mmnnm . mṭ ydk.*
hl . 'ṣr . tḫrr . l ešt (45) *w ṣḥrrt . l pḥmm.*
btm . bt . El . bt . El (46) *w 'lmh.*

whn . aštm . tṣḥn.

y . Mt Mt (47) *nḥtm . ḫṭk . mmnnm . mṭ ydk.*
hl . 'ṣr (48) *tḫrr . l ešt . w ṣḥr*(*r*)*t . l pḥmm.*
aštm . a[*št . El*] (49) *a*[*š*]*t . El . w 'lmh.*

yhbr . špthm . yš[*ė*]
(50) *hn . špthm . mtqtm . mtqtm . k lrmn*(?)

(51) [*b*]*m . nšq . w hr . b ḥbq . ḥmḥmt.*
tqt[*nṣn . w*(?)] (52) *tldn . Šḥr . w Šlm.*

rgm . l El . ybl.
aš[*ty*] (53) *El . y*[*l*]*t.*
mh . ylt.
yldy . Šḥr . w Šl[*m*]

(54) *šė . 'db . l Špš . rbt . wl kbkbm . kn*[ ]

(55) *yhbr . špthm . yšė.*
hn . špthm . mtqt[*m*]

(56) *bm . nšq . w hr* [*. b*]*ḥbq . w ḥ*[*m*]*ḥmt.*
yšbn [*. w*(?)] (57) *yspr . l ḫmš . lṣb*(?) [ ] *šr . pḥr . klat*

(58) *tqtnṣn . w tldn . tld*(?) [. *Elm* .] *n'mm*.

agzr ym (59) *bn . ym . ynqm . b ap* [. *šd* . *Št*.]

[*r*]*gm . l El . ybl*
(60) *ašty . El . ylt*.
mh . ylt [ ]
Elmy(?) *n'mm* [1]

(61) *agzr ym . bn ym . ynqm . b ap . šd . Št*.

špt (62) *l arṣ . špt l šmm*.
wl 'rb . b phm . 'ṣr . šmm (63) *w dg b ym*.
w ndd [ ] *z* [ ] *lz* (?)
w (?) . *y'db . éymn* (64) *éšmal . b phm*.
w l[*d*] *Šb'ny . ašt . Etrḫ*
(65) *ybn . Ašd*(?)*d* [.]
šé . 'd [*b*]*tk . Mdbr qdš*
(66) *šm . tgrgr . l abnm . wl 'ṣm . šb' . šnt*
(67) *tmt . šmn . nqpt . 'd . Elm . n'mm*
ttlkn (68) *šd . tṣdn . pat . mdbr . w ngš . hm . Nġr* (69) *mdr'*.

w ṣ(?)*ḫhm . 'm . Nġr . mdr'*.
y . Nġr (70) *Nġr . pt*(?)[ ] . *w ptḥh w . prṣ . b 'dhm*
(71) *w 'rb . hl*(?)*g . hm* [*l*]*ḥm . wtn* (72) *w nlḥm*.
hm . eš[. *yn* . . . . *w*]*tn . w nšt*
(73) *w 'nhm . Nġr mdr'*
[ ] (74) *eš . yn . d 'rb . b šk*[ ] (75) *mġe*(?)*pt. lhn'. lg*
ynh [ ] (76) *w ḥbrh . mla yn* [ ]

TRADUCTION

(1) J'invoque les dieux gr[acieux] (2) et beaux.
Les fils de p[rince(?)] (3) leur donneront une ville pour ... ;
(4) dans le désert, ils [ ] (5) sur leur tête, et ils [... leu]r [ ]
(en disant :)

[1] Il y a ici, dans l'original, les restes de trois ou quatre lettres qui paraissent avoir été effacées intentionnellement. Il semble qu'il y ait eu *agzr*, c'est-à-dire le mot même qui figure au début de la l. 61. Il s'agirait donc d'une simple dittographie, corrigée par le scribe.

(6) « Mangez du pain [ ]*y*, et buvez du vin *ynay*.
(7) « (O) Šalem ! tu exerceras, (ô) Šalem ! la royauté (sur) les Arabes et les Shenénites.

---

(8) Môt-et-Šar s'assied,
(tenant) à la main le sceptre de l'infécondité,
(tenant) à la main (9) le sceptre de la stérilité.
Les émondeurs émondent le cep,
(10) les lieurs lient le cep ;
ils épierrent(?) son vignoble (11) comme le cep.

---

(12) Place les *yrḫm* sur le *'d*; et tu répondras aux Arabes.

---

(13) Et laboure le champ des dieux, le champ d'Ashérat et du Miséricordieux.
(14) Sur le feu, place les *ygzrm*.
Fais [cuire un che]vreau dans le lait, un *a(?)nnḫ* dans le beurre,
(15) et sur le bassin place-les ; [ ]

---

(16) Tu iras (vers) eux, (ô) mon (dieu) Miséricordieux. Et tu rencontreras [ ]
(17) Tu ceindras Ġazir, le (plus) graci[eux des dieux] (18) et des hommes.
(Alors) les Arabes [ ]ont.

---

(19) Siège des huit dieux,
Ré[sidence(?)] (20) des sept *Pamt*.

---

(21) Je jalouse les noms [des dieux gracieux(?)] ;
(22) les fils de prince [ ]

---

(23) J'invoque les dieux gracieux.
[Je tends la mer ; le Fils] de la mer (24) se vengera sur le champ d'Ashérat.
[ ] (25) (ô) Soleil ! Qui est-ce qui [ ] les vaches maigres [ ]
(26) et les raisins, (offrande) pacifique des Arabes (et) des Shenénites,
(27) marchant dans (la voie du) sacrifice (d'actions) de grâces.

---

(28) (O) champ des dieux, champ d'Ashérat et de mon (dieu) miséricordieux! (29) [ ] il s'assiéra.

---

(30) [ ] (au) bord de la mer,
et il s'avance (au) bord de l'Océan.
(31) Il [ ] les deux *mšt'lt*, les deux *mšt'lt* (qui sont) en haut du bassin.
(32) Son *hl*, sur le *'hl*, son *hl* s'élève ;
Son *hl* crie : Ad ! Ad !
(33) et son *hl* crie : Mère ! Mère !
. . . . la main de El comme la mer
(34) et la main de El comme le *mdb* ;
. . . . la main de El comme la mer
(35) et la main de El comme le *mdb*.

El prend les deux *mšt'lt*, (36) les deux *mšt'lt* (qui sont) en haut du bassin.

Il (les) prend (et les) met dans sa maison.

(37) El qui incline son sceptre ;
El . . . . le tremblement de sa main.

Il élève (38) le *yr* vers les cieux ; le *yr* (il le met) dans les cieux ;
l'oiseau, il (le) ... (et) il (le) met (39) sur le charbon.

Quand El eut séduit les femmes, voici que les femmes crient :
(40) « O Môt, Môt ! (C'est nous qui) faisons s'incliner ton sceptre ; (nous qui) faisons ... le tremblement de ta main.
(41) « Est-ce que (vraiment) l'oiseau, tu (le) brûleras sur le feu, et les *ṣḥrrt*, sur les charbons?
(42) « (O) femmes ! Femme de El ! Femme de El et son serviteur ! »

Et voici que (43) les femmes crient :
« O Ad, Ad ! (C'est nous qui) faisons s'incliner ton sceptre ; (44) (nous qui) faisons ... le tremblement de ta main.
« Est-ce que (vraiment) l'oiseau, tu (le) brûleras sur le feu, (45) et

les *ṣḥrrt*, sur les charbons?
« (O) Maisons ! Maison de El ! Maison de El (46) et son serviteur ! »

Et voici que les femmes crient :
« O Môt ! Môt ! (47) (C'est nous qui) faisons s'incliner ton sceptre ;
(nous qui) faisons .... le tremblement de ta main.
« Est-ce que (vraiment) l'oiseau, (48) tu (le) brûleras sur le feu, et
les *ṣḥrrt*, sur les charbons?
« (O) Femmes ! Femme de El ! (49) Femme de El et son serviteur ! »

Il se penche (sur) leurs lèvres ; (puis) il élève (la voix en disant) :
(50) « Voici que leurs lèvres sont douces, douces comme une grappe de
raisin (?) »
(51) Dans le baiser et la conception, dans l'embrassement et le *ḥmḥmt*,
elle ... (52) et elle enfante Śaḥar et Śalem.

(Alors) il envoie à El (ce) message :
« Ma femme, (53) (ô) El, a enfanté.
« Qu'a-t-elle enfanté ?
« Śaḥar et Śalem me sont nés.
(54) « Lève (donc) l'offrande jusqu'à Śapaś, la grande (déesse) et jusqu'aux
étoiles ... »

(55) Il se penche (sur) leurs lèvres, puis il élève (la voix, en disant) :

« Voici que leurs lèvres sont douces ! »
(56) Dans le baiser et la conception, dans l'embrassement et le *ḥmḥmt*,
il recommence [et?] (57) il compte cinq ....
(58) Elle ... et elle enfante [les dieux] gracieux (en disant :)
« Je fendrai la mer ; (59) le Fils de la mer se vengera sur le champ
de Śet ! »

(Alors) il envoie à El (ce) message :
(60) « Ma femme, (ô) El, a enfanté.
« Qu'a-t-elle enfanté ?
(Elle a enfanté) mes (?) dieux gracieux (en disant :)

(61) « Je fendrai la mer ! Le Fils de la mer se vengera sur le champ de Šet ».

La terre (62) a des lèvres ! les cieux ont des lèvres !
et à qui entre dans leur bouche (appartient) l'oiseau des cieux (63) et le poisson (qui est) dans la mer.
et le fugitif .....
et il dispose la droite (64) et la gauche dans leur bouche.
« Et enfante Saba'ni. (ô) Femme d'Etraḫ !

(65) « Il construira Asdod (?).
« Dresse le *'d* au milieu du désert de Qadès.

(66) « Là, tu ... aux pierres et aux arbres (pendant) sept ans.

(67) « Tu tueras les huit *ngpt* du *'d* des dieux gracieux !
« Tu iras (68) dans la plaine ! Tu battras les confins du désert, et leur chef (est) Nġr (69)-mdr'.
« Et [app]elle (?)-les avec Nġr-mdr' (en disant) :
« O Nġr (70)-mdr' ! Ou[vre (?)...] ; et ouvre-le, et pénètre dans leur *'d*

(71) « et entre (dans) le *hly* (?)
« Voici [qu'il y a... du]pain, et donne(-nous le) (72) et nous mangerons !
« Voici qu'il y a [du vin (?)... et donne(-nous le], et nous boirons ! »

(73) Et réponds-leur, (ô) Nġr-mdr' :
« [ ] (74) il y a du vin. Celui qui entre dans ... (75) ... pour elles. Un *log* de son vin ... (76) et remplis de vin son *ḥbr*,...

COMMENTAIRE

Toute la 1re partie (ll. 1-29) est une sorte de discours, prononcé probablement par El (lequel interviendra et agira dès la l. 30). Tour à tour, le dieu qui parle, — quel qu'il soit au juste —, annonce ce qu'il va faire (*eqra*, l. 1, *eqné*, l. 21, *eqran*, l. 23α et *agzr*, l. 23β) et donne ses ordres à Šalem (l. 7) et à Raḥim (l. 16).

1-7.

1-2α. — Ces premiers mots se retrouveront vers la fin du discours (l. 23α) sous une forme un peu différente.

Le verbe *qra* s'est rencontré déjà : II AB [1], VII, 47. — *n'mm* est restitué d'après l. 23ª et l. 60γ ; le second qualificatif, *ysmm*, est assez souvent associé, comme ici, à *n'mm*. On comparera *ysm* à ar. وسم, acd. *asâmu* (on dit d'ailleurs en acd. *ilu usâmu*) ; à cette même racine appartiennent les subst. *ysmt* de I AB, II, 20 et (forme redoublée) *ysmsmt* de II AB, IV-V, 15 [2].

Il résulte du rapprochement des ll. 51β-52ª et 58ª que « les dieux gracieux et beaux » sont au nombre de deux, et qu'ils appartiennent à la même famille que les gémeaux : Śḥr (sans doute Śaḥar), « l'aurore » ou « le matin », et Śalem « le pacifique ». C'est à Śalem, à l'exclusion de Śaḥar, que s'adresse l'exhortation de la l. 7, mais habituellement les deux dieux sont associés étroitement. Sur les binômes de ce genre, cf. *Syria*, XIII, 135, et ci-dessous, l. 8 : Môt-et-Šar ; sur Śalem, voir R. Dussaud, *Rev. Hist. Rel.*, CIV, 363.

2β-5. — L'expression *bn š[rm]* (lu ainsi d'après l. 22) pourrait, à la rigueur, s'appliquer aux « dieux gracieux et beaux » ; mais il est plus vraisemblable que c'est le sujet de *ytnm* (-*m*, pour *hm*, désignant « les dieux gracieux et beaux eux-mêmes). *Bn šrm* peut d'ailleurs ne représenter qu'un seul personnage : « le fils des princes », comme on dit Bn-Elm, « le fils des dieux », en parlant de Môt ; s'il s'agit de plusieurs personnes, on comparera les locutions figurées *bn rgmm*, « les fils du message », *bn qrtm* « les fils de la ville », *bn šlḥnm* « les fils de la table ».

« la ville » (*qrt*) à laquelle il est fait allusion ici est peut-être celle d'Aśdod qui sera nommée vers la fin, l. 65ª, de même que *mdbr* (« désert »), l. 4, se retrouvera, l. 65β (*mdbr qdš*). Cependant, *qrt* peut correspondre à קוֹרָה (sg. ou plur.) aussi bien qu'à קָרֹת ; on traduirait alors « il(s) leur donne(nt) des poutres pour (construire) une chambre haute », *'ly[t?]* = עֲלִיָּה.

špm, cf. héb. שְׁפָיִים ou שְׁפָיִם, mot qui est associé à *midbar* dans *Jérémie* 4, 11 et 12, 12. Par analogie avec différents passages, où *rėš* et *qdqd* se trouvent en parallélisme, on peut proposer de lire à la fin de la l. 5 : [*l qdqdh*]*m* « sur leur crâne ».

6. — Comme il n'y a, dans l'écriture du moins, aucune différence entre le

[1] II AB = *Syria*, XIII, 113-163, comme I AB = *Syria*, XII, 193-224.

[2] Et aussi *tsm*, dans *bkrk dk n'm 'nt n'mh km tsm 'ttrt tsmh* : « ton premier-né, dont la grâce est pareille à la grâce d''Anat (et) dont la beauté est pareille à la beauté d'Astarté ».

sg. et le pl. de la 2^{e} pers.[1]. on ne saurait dire si le dieu (El ?) s'adresse ici aux deux « dieux gracieux et beaux » ou seulement à l'un d'eux, et par exemple, à Śalem, comme l. 7. Cependant, comme on lit à la fin (l. 72) *nlḥm* et *nšt* « nous mangerons » et « nous boirons », on peut admettre que *lḥm* et *šty* s'adressent à deux personnes au moins.

Même emploi de la préposit. *b* que dans *Proverbes*, 9, 5. — *ḥmr* (héb. חֶמֶר) ne se rencontre que très rarement. Les deux subst. (*lḥm* et *ḥmr*) sont accompagnés de deux qualificatifs qui sont, à en juger par la désin. *-y*, des adjectifs ethniques.

7. — Śalem (voir ci-dessus 1-2$^{\alpha}$) est désigné, dès avant sa naissance, (cf. 52$^{\alpha}$ et 53$^{\gamma}$), pour exercer la royauté sur deux peuples qu'on ne trouve mentionnés que dans ce poème, ici et l. 26 ; pour *'rbm* seul, voir aussi l. 12 et 18$^{\beta}$. Il s'agit donc de divinités étrangères au panthéon phénicien ; on notera d'ailleurs que dans la liste RŠ 1929, n° 17, 12, Śalem est nommé après Milkom, qui est le dieu des Ammonites.

mlkt = héb. מַלְכוּת. « Royauté » s'exprime habituellement au moyen du mot *mlk*, synonyme de *drkt* (I AB, V, 5-6).

8-11.

Épisode concernant la culture de la vigne (voir aussi II AB, IV-V début) faisant, en quelque sorte, pendant aux instructions de ll. 13-suiv., concernant le labourage des champs, le tout se rattachant, plus ou moins directement, à l'ordre contenu dans la l. 6 : « Mangez ... et buvez... »

Le binôme Môt-et-Śar ne se rencontre qu'ici. Môt, qui est bien connu déjà par I AB et II AB, est interpellé plus loin (40 et 46$^{\gamma}$), concurremment avec Ad (43$^{\beta}$). — Sur *šr*, voir ci-dessus, l. 2$^{\beta}$. — Que l'on traduise *yšb* par « il s'assied » (יֵשֵׁב) ou par « il s'en retourne » (יָשֹׁב), toute cette 1re partie (8-9$^{\alpha}$) paraît indiquer que Mot-et-Śar est découragé ou dans une période de déclin. Il s'agit donc de reprendre la culture, abandonnée par ses mains défaillantes, et c'est alors (9$^{\beta}$-11) qu'interviennent les émondeurs et les « lieurs ».

[1] Même observation pour la 3^{e} personne ; voir, par exemple, ci-dessous, l. 9$^{\beta}$ et 10$^{\alpha}$: *yzbrnn zbrm gpn, yṣmdnn ṣmdm gpn.*

Šur *bdh*, pour *b yd h*, cf. *Syria*, XIII, 118. Sur le sceptre (*ḫṭ*) de Môt, voir déjà I AB, VI, 29. — *škl* et * elmn*, comme dans *Isaïe*, 47, 9 שכול ואלמן.

La rac. *zbr* de *izbrnn zbrm*, identique à ar. زبر, correspond à héb. זמר I.

yšql, impft. qal (ou nifal !) d'un verbe *šql*, de même sens probablement que héb. סקל dans *Isaïe*, 5, 2.

šdmt = héb. שְׁדֵמָה, sg. ou plur. ; se rencontre aussi dans la locution *Zbl B'l šdmt*, qualificatif d'Aleyn-Baal, comme *Zbl . B'l . arṣ* .

12

Début d'une série d'instructions concernant la culture des champs et qui s'étendra jusqu'à la fin de l. 18 ou de l. 20.

12α. — *šb'd*, impér. saf. de *b'd* ; aussi 14α et 15, avec la même préposit. *'l*. — *yrḫm*, plur. de *yrḫ*, qui désigne probablement un objet en forme de lune (croissant ; le disque étant désigné par *špš*, voir RŠ 1929, n° 5 et *Rev. Hist. Rel.*, CIV, 375). — *'d*, subst., représente quelque édifice ou édicule sacré ; on dit par exemple, *yšb Krt l'dh* : « Keret s'assit sur (ou dans) son *'d* », à comparer à II AB, VII, 42β *yšb B'l l bht*[1] *h* ; voir aussi ci-dessous, l. 67α.

Rite magique ou astrologique devant précéder la réponse à faire aux *'rbm* (12β).

12β. — Réponse à on ne sait quelle question. — *'rbm* seul, comme 18β, au lieu de *'rbm(w) šnnm*, l. 7 et l. 26. Peut-être simplement « ceux qui entrent » ou qui sont entrés (dans le *'d*) pour consulter le sort.

13-15.

13. — Ordre concernant le labour.

Les champs qu'il s'agit de labourer sont au nombre de deux :

1° Le « champ des dieux » (aussi l. 28), qu'on rapprochera du « champ de El » (*šd El*) ou des « champs de El » (*šdm El*), I AB, I, 6-7 ;

2° Le « champ d'Ashérat-et-Rḥm ». Ce nouveau binôme ne se ren-

[1] *bht* est sans doute le même mot que *bt* « maison ». On écrit de même *bhš* ou *bš* pour exprimer l'idée de honte : héb. בוש, aram. בהת.

contre qא'ici et l. 28. *Rḥm* qualifie sans doute quelque dieu de premier plan, comme רַחוּם qualifie Yahvé et رَحِيم Allah. Sur *rḥm* seul, accompagné du pron. suffixe *-y*, voir ci-dessous, 16 et 28. — Voir, d'autre part, les observations d'Albright, *Journ. of the Pal. Or. Society*, XII, 9, sur l'expression *Rḥm 'nt* de I AB, II, 27. — Sur *šd* (écrit *zd*) *Aṡrt*, cf. l. 24α ; voir aussi *šd Št*, 61α et 59α.

Dans *w šd*, *šd* paraît être l'imp. d'une racine telle que **šdy* ou **šdd* ; en héb. poét., שׂדד au piel = « labourer ».

14-15. — Holocaustes à offrir ou rites à accomplir pour achever la fécondation du champ qui vient d'être labouré.

14α. — Sur *šb'd*, cf. ci-dessus, l. 12. *ġzrm* plur. de *ġzr* [1], qui correspond bien, phonétiquement, à ar. غزير « (troupeau) qui produit beaucoup de lait ». — Sur le dieu *Ġzr*, voir ci-dessous, l. 17. Il existe aussi un « dieu des *ġzr* » (*el ġzrm*), comme il y a des dieux protecteurs des bœufs et des agneaux (*alpm* et *krm*) : II AB, VI, 47, 49.

14-β. — La restitution *ṭb*[*ḫ* . *g*]*d* est simplement conjecturale. *ṭbḫ*, s'il faut lire ainsi, venant après « mettre sur le feu » (14α), doit signifier « faire cuire » (comme en arabe et héb. mod.) plutôt que « sacrifier ». Ce serait l'équivalent d'héb. בִּשֵּׁל. — *gd* (héb. גְּדִי), pl. *gdm*, se rencontre ailleurs, mais non pas cependant dans une scène du genre de celle-ci. La première lettre de *annḫ* est incertaine ; le mot désigne sans doute un animal, de la taille du chevreau. Aucune difficulté pour *ḥlb* et *ḥmat* qui correspondent exactement à héb. חָלָב et חֶמְאָה, acd. *ḫimêtu*.

[1] L'argument le plus fort, et qui paraîtra sans doute décisif, en faveur de l'identification du signe [signe cunéiforme] avec ע = غ = *ġ* est fourni par le passage suivant :

ašt tqḥ btk
ġlmt tš'rb ḥẓrk

« tu prendras une femme (dans) ta maison ;
« tu feras entrer une *ġlmt* (dans) ton parvis. »

Il semble évident, en effet, que *ġlmt* = héb. עַלְמָה « jeune femme ». Le vocable *ġlm* (lu précédemment *ḫlm*), qui est si fréquent, correspond donc bien à غُلَام, comme on l'avait proposé déjà : *Syria*, XIII, 125, n. 1. Il convient cependant de noter que עֶלֶם s'écrit aussi *'lm*, voir ci-dessous : l. 42α, 46α et 49α. C'est aussi qu'il n'y a pas entre ' et *ġ* de différenciation aussi tranchée qu'entre *ḥ* et *ḫ* ; il en est de même d'ailleurs pour *ṣ* et *ẓ*, comme on l'a noté déjà : *Syria*, XIII, 115 n. 1.

15. On doit poser les animaux qui viennent d'être ainsi sacrifiés sur un *agn* (héb. אַגָּן, acd. *agan(n)u* ; voir aussi plus loin, l. 31 et 36). Dans *Exode*, 24, 6, Moïse met dans des bassins (אַגָּנֹת) la moitié du sang des animaux offerts en holocauste.

16-18.

Deux nouveaux ordres adressés à une divinité appelée *Rḥm*, sur laquelle cf. ci-dessus, l. 13.

16. — *-m*, dans *tlkm*, peut désigner les *'rbm* dont il a été question l. 12 et qui seront mentionnés l. 18β. Les verbes *hlk* et *ṣd* sont fréquemment associés, voir déjà I AB, II, 15, et ci-dessous, ll. 67β-68.

17-18α. — Le lieu *Ġzr* est appelé d'ordinaire *El Ġzr*. Il est, semble-t-il, le père de Ydd, cf. II AB, VII, 46-47. — Sur le sens possible de *ġzr*, voir ci-dessus, l. 14α. L'épithète qui accompagne ici son nom : « grâc[e des dieux] et des hommes » ne se rencontre pas ailleurs ; pour *elm w nšm*, cf. II AB, VII, 51. C'est sans doute par ses chants que *Ġzr* charmait les dieux et les hommes ; on dit, en effet : *yšr Ġzr ṭb ql*, « Ġazir à la belle (litt. bonne) voix chante [1] ».

18β. — Peut-être *yr[d]* : « les *'rbm* descendront ! »

19-20.

Sans doute, invocation ou appel adressé aux demeures des huit dieux et à la résidence(?) des sept Pamt. Voir plus loin, ll. 45β-46α : *btm, bt El, bt El*, au vocatif également.

19α. — *mšbt* est le plur. de *mšb* qui s'est rencontré II AB, I, 13 ss. ; voir aussi RS 1929, n° 33, 5 *m]šbt Elm* et n° 3, 51 *arb' mšbt* « les quatre demeures ». — Sur les huit dieux, cf. R. Dussaud, *Rev. Hist. Rel.*, CV, 267 ss.

19β-20. — *š[bt]*, restitution vraisemblable ; il s'agit en tout cas d'un mot de sens analogue à *mšbt*, voir d'ailleurs I AB, VI, 28. Les « sept *Pamt* » paraissent être des divinités féminines, associées aux « huit dieux » ; le sens général de

[1] *yšr* de rac. שִׁיר, qui signifie aussi « jouer d'un instrument » ; ainsi *qm Ydd w yšr mṣltm bd n'm* : « Yadid se leva et il joua des cymbales (h. מְצִלְתַּיִם) d'une main (*bd* pour *byd* comme ci-dessus 8β et 8γ) gracieuse ».

la rac. באם est « être fort ». Ces mêmes divinités sont mentionnées également dans RŠ 1929, n° 3, 52 (et 43?) : *Pamt šbʿ* et *ib.* n° 5, 7 et 26 *šbʿ Pamt*.

21-22.

eqnè de *qnè*, qui s'écrit aussi *qne* (II AB, IV-V 81 et 97) : héb. קנא. La locution *eqnè šmt* est à comparer à *Ezéchiel*, 39, 25 : וְקִנֵּאתִי לְשֵׁם קָדְשִׁי. La fin de 21 est restituée d'après l. 1^{γ}, comme *bn srm*, l. 2^{β}, était restitué d'après 22.

23-27.

23^{α}. — Même invocation ou appel que l. 1, sauf qu'il y a ici l'én. I, au lieu de l'imparfait, et que *elm* est suivi d'un seul qualificatif.

Les préoccupations qui se manifestent dans ce passage ne sont pas seulement d'ordre agraire ; s'il est question, dans la seconde partie, des vaches (*prt*, l. 25) et des raisins (*ǵnbm*, l. 26), la déclaration commence par une allusion, malheureusement très brève, aux choses de la mer.

23^{β}-24^{α}. — La phrase se retrouvera ll. 58^{β}-59 et 64, où elle paraît être prononcée par la mère des « dieux gracieux », en leur nom et au moment de leur naissance. C'est comme une réminiscence de quelque conflit avec tel ou tel pays d'outremer.

La locution « fendre la mer » se rencontre aussi dans *Psaumes*, 136, 13.

L'expression *bn ym* « fils de la mer » figurait déjà dans II AB, VII, 15-16, comme qualificatif du dieu Kšr, d'où l'on pourrait déduire que Kšr n'est pas un dieu phénicien ; on l'a vu d'ailleurs précédemment (II AB, IV-V 111 ss.) en conflit avec Baal (ou Aleyn-Baal), et, dans un autre poème de RŠ, on voit Kšr soulever les éléments (la mer et les fleuves) contre le trône de Baal.

Ici, l'expression « fils de la mer » peut désigner le dieu Kšr lui-même, ou bien les populations qui reconnaissaient Kšr comme leur maître[1], autrement

[1] Il y avait, du reste, un peuple des Koshérites : *Kšrm* (voir aussi les déesses *Kšrt*, *Syria*, XIII, 143 n. 1), et ce nom se trouve associé, dans l'une des tablettes de la légende de Keret, à celui de *Zblnm*, « les gens de Zabulon ». Le nom même de Zabulon (Zbln) est d'ailleurs mentionné, à plusieurs reprises, dans la légende de Keret.

On notera, d'autre part, que les noms de deux princes syriens : *Kwšr* et *Zblnw* figurent, à côté l'un de l'autre, dans une épigraphe égyptienne de la XIe dynastie, publiée par Kurt Sethe ; voir R. Dussaud, *Syria*, VIII, 231.

dit, l'un ou l'autre de ces *'mm ym* ou « peuples de la mer », dont il est question II AB, VII, 55.

En « fendant la mer », le (dieu) phénicien, quel qu'il soit, va léser, d'une façon ou de l'autre, le « Fils de la mer », et l'on prévoit que celui-ci se vengera (nifal de נקם) sur (*b ap* prép. composée ; on dit aussi *b ap šġr* « devant la porte ») le champ « d'Ashérat », ce champ (ou l'un de ces champs) dont il a été question déjà (l. 13).

On notera que le mot « champ », écrit partout ailleurs *šd*, se présente ici sous la forme *zd* !

24β-25α. — Peut-être faut-il restituer, 24β, [*Nrt-Elm*] « Flambeau des dieux », épithète qui précède assez souvent le nom de la déesse du soleil, par exemple, I AB, II, 24. Il semble qu'on demande à Ṡapaš de désigner quelqu'un qui interviendra en faveur des vaches maigres, autrement dit, quelqu'un qui engraissera les vaches devenues maigres à la suite de la vengeance exercée par le Fils de la Mer sur le champ d'Ashérat. Le soleil serait donc ici, comme dans mainte autre mythologie, le protecteur des troupeaux. On lui rendra grâces, d'ailleurs, plus loin, ainsi qu'aux astres (*kbkbm*), l. 54.

25β-27. — La protection du soleil s'étend également aux [ ] et aux raisins (*ġnbm*), qui sont, dit-on, le *šlm* des *'rbm* et des *šnnm*. D'après le passage cité *Syria*, XII, 353, le mot *šlm* désignait, en effet, une offrande liquide. Cependant, on peut comprendre aussi : « [les ...] et les raisins (qui appartiennent à) Ṡalem (le roi) des *'rbm* (et) des *Šnnm* », d'après l. 7.

On comparera *dbḥ n'mt* aux locutions *dbḥ bšt*, *dbḥ dnt*, *dbḥ tdmm* de II AB, III, 18β-20. Le sens peut être : sacrifice pour demander une grâce, aussi bien que pour remercier d'une faveur.

28-29.

A comparer à l. 13. Vocatif, comme 19-20, ou bien : «[*x*] s'assiéra (dans) le champ, etc... »

30-35α. — Intervention de El.

30α et **30β**, deux phrases parallèles. Au début de 30α, il y avait certaine-

ment un verbe, de sens analogue à *iṣġd*, et ensuite le nom du dieu suprême El, nom qui se rencontrera fréquemment à partir de 33$^{\beta}$.

iṣġd de rac. צעד (ar. صعد) « s'avancer solennellement » (en parlant de Yahvé). — *gp* s'est rencontré déjà au plur. *gpt*, en parlant d'un vase : II AB, VII, 36-37. — *thm* correspond exactement à héb. *tehôm*, mais le mot se présentait aussi sous la forme **thmt* (acd. *tiâmat*), qui s'est conservée dans le duel *thmtm*, sur lequel voir ci-dessous, n. 1.

31. — Le sujet de cette nouvelle phrase est El également, d'après 35$^{\beta}$-36$^{\alpha}$. — *mšt'ltm* est le partic. ifteal d'une rac. *š'l*, au duel fém. ; cf. ci-dessus, p. 141, n. 1, *mṣltm* et ci-dessous, ll. 50 et 55$^{\beta}$, *mtqtm* [1]. Il s'agit de deux objets, faisant la paire, que El place au sommet (*l rėš*) d'un bassin ou du bassin dont il a été question ci-dessus, l. 15. Ces objets seraient de forme concave, si le terme qui les désigne doit être rattaché à rac. שעל 1.

32-33$^{\alpha}$. — Le début de 32$^{\alpha}$ est très incertain. En tout cas, le sujet est *hl h* « son *hl* », c'est-à-dire le *hl* de El, ou plus exactement la *hl* de El, à en juger par les verbes : *trm* et *tṣḥ* (deux fois) — *hl* désigne évidemment un être animé qui se meut, littéralement « s'élève » *trm* (de rac. רום) et qui crie ou appelle.

Des deux cris que la *hl* de El pousse, le premier (*ad* répété) se retrouvera plus loin (43$^{\beta}$), placé dans la bouche des femmes que El a séduites, et qui s'adressent tour à tour à Ad et à Môt. Ad paraît ainsi être une forme abrégée, ou la forme primitive de Adn = Adonis ; il y aurait donc entre Ad et Adn la même différence qu'entre Yṭp et Yṭpn, *Syria*, XII, 351. — Sur *hl*, voir aussi ci-dessous, l. 41, 44$^{\beta}$ et 47$^{\beta}$.

33$^{\beta}$-35$^{\alpha}$. — Deux phrases parallèles et d'ailleurs identiques, mis à part les premiers mots : *terkm* et *ark*, qui paraissent se rattacher l'un et l'autre à la racine ארך « être long ». — *mdb*, qui ne peut guère être qu'un synonyme de *ym* (comp. *ym* et *thm*, 30$^{\alpha}$ et 30$^{\beta}$), ne se rencontre pas ailleurs.

[1] Les formes de ce genre sont assez fréquentes. On a vu déjà, I AB, I, 6 et II AB, IV-V, 22, *thmtm* « les deux océans » ; II AB, VIII, 6, *rḥtm* les deux paumes », ar. راحت ; II AB III, 30$^{\beta}$-31, *mgntm* et *ġẓtm*. On pourrait citer encore *mezrtm*, *pḷtm*, *šnmtm*, etc.

35β-39α. — Série de démarches de El, groupées deux par deux.

1. **35β-36.** — Sur les *mšt'ltm*, cf. ci-dessus, l. 31. — Il paraît indispensable de lire *yšt* au lieu de *yš*; voir, d'ailleurs, l. 38β, *yḫrṭ yšt*. On dit aussi : *Krt š'*'(?)[*ṣ*]*r b bth yšt* : « Keret le héros met l'oiseau(?) dans sa maison ». — Il sera question, plus loin, 45β, du *bt El* « la maison de El ».

2. **37α** et **37β**. — Ce que El fait ici, les femmes qui prendront bientôt la parole le feront — ou le lui feront — à leur tour, ou du moins elles s'en flattent, bien qu'à vrai dire elles s'adressent, non pas à El lui-même, mais à Môt, puis à Ad, puis à Môt encore : ll. 39β-49α.

Dans les deux cas, le parallélisme des locutions *nḥt ḫṭ* et *mnn mṭ yd* est très net; mais, par contre, le sens de chacune de ces locutions est obscur. En héb., נחת se dit de la main de Dieu qui s'appesantit : *Psaumes*, 38, 3, et, au piel, d'un arc qui plie. D'autre part, מוט יד exprime le tremblement de la main : *Lévit.*, 25, 35. Pour *ymnn*, il s'agit bien, par comparaison avec *mmnnm*, de 40, 44α et 47α, d'une rac. *mnn*, en ar. مَنّ, d'où مَنين faible. — Par comparaison avec les mêmes passages (*nḥtm ḫṭk*), *nḥt* paraît être le partic. qal (plutôt que le parfait piel) de נחת.

3. **37γ-39α**. — *yr* paraît représenter un phénomène atmosphérique. C'est ainsi qu'on dit *yr 'rpt tmṭr* : « Tu feras (ou elle fera) pleuvoir le *yr* des nuages » ; cf. héb. יוֹרֶה « premières pluies ». — *šmmh* est l'équivalent exact d'héb. הַשָּׁמַיְמָה. On dit aussi *nša ydh šmmh* : « il a élevé sa main vers les cieux. »

yḫrṭ. En dehors du sens général, bien connu, de *ḫrṭ*, le mot signifie, en arabe, « effeuiller ou écorcer un arbre ». Peut-être s'agit-il ici de plumer l'oiseau avant de le mettre sur le charbon : *pḥm*. Pour le plur. de *pḥm*, *pḥmm*, voir déjà II AB, II, 9 [1], et ci-dessous ll. 41, 45α, 48α.

39β-49α. — Imprécations lancées par les femmes contre Môt et Ad.

La scène qui commence ici peut être rapprochée du récit de Philon de Byblos, concernant la séduction par El des trois filles du ciel : Astarté, Rhéa

[1] Dans la préposition composée *l ẓr*, *ẓr* correspond sans doute à héb. צהר. Dans les lettres d'El-Amarna, le mot cananéen équivalent s'écrit *ṣuru*, aussi bien que *ṣuḫru*. — Autre exemple de *ẓ* = ظ : *ẓl* « ombre » et *mẓll*, II AB, I, 13β et 18, « lieu ombragé », ou, d'après l'arabe, « dais, baldaquin ».

et Baalti. Cependant le complément de *ypt* (imparfait piel apoc. de פתה, cf. *Exode*, 22, 15) n'est pas telle ou telle femme, en particulier, mais bien « les femmes », *aštm*, en général.

Il est, d'autre part, singulier que ces femmes, qui ont des griefs à l'égard de El, s'adressent, non pas à El, mais tour à tour, à Môt, puis à Ad (voir ci-dessus, 32β), et enfin, de nouveau, à Môt. Faut-il en conclure que Môt, Ad (c'est-à-dire Adôn) et El ne faisaient qu'un seul et même personnage, du moins dans les traditions recueillies par l'auteur de cet étrange morceau?

Chacune de ces apostrophes, qu'elles s'adressent à Môt ou à Ad, comprend trois parties, identiques entre elles, sauf cependant que les femmes prennent à témoin (?) « les femmes » (c'est-à-dire les autres femmes) et « la femme de El », quand elles se tournent vers Môt, tandis qu'elles appellent « les maisons » et « la maison de El », quand elles se tournent vers Ad.

Le *y* par lequel commencent les trois appels (40, 43β, 46γ) est évidemment une exclamation. Même particule ci-dessous, l. 69γ, mais nulle part ailleurs.

Sur les locutions *nḫt ḫṭ* et *mnn mṭ yd*, voir ci-dessus 37α-β.

41. — Dans la traduction, j'ai expliqué *hl* par l'arabe هَلْ. Mais, d'une part, cette particule interrogative ne se rencontre pas ailleurs à RŠ [1], et, d'autre part, il existe un subst. fém. *hl*, cf. ci-dessus, 32 et 33α : « sa *hl* », c'est-à-dire « la *hl* de El ». Le sens peut donc être : « la *hl* (= la *hl*) brûlera (ou brûlera-t-elle) l'oiseau, etc... ». Il a été question précédemment (38β-39α) d'un oiseau, que El a posé sur le charbon.

En même temps que l'oiseau (*'ṣr*), qui sera consumé sur le feu, le (ou les) *ṣḥrrt* sera consumé sur les charbons. *ṣḥrrt* s'est rencontré déjà I AB, II, 24-25, et II AB, VIII, 22-23, dans la locution *ṣḥrrt la šmm b yd Bn-Elm Mt* (Var. *Mdd-Elm Mt*). On dit aussi *šdm ṣḥrr[t] šb' šnt El mla* « les champs, El (les) a remplis de *ṣḥrrt* (pendant) sept ans ». Un mot dérivé d'une rac. telle que צחר (« être de couleur blanche ou fauve ») peut évidemment désigner bien des choses différentes. L'indication la plus précise est fournie par le présent passage (l. 41), d'où il paraît résulter que *ṣḥrrt* désigne un volatile caractérisé par la couleur de son plumage; les *ṣḥrrt la šmm* « (ceux qui ne sont) pas des cieux » représentent probablement une autre espèce d'animaux.

[1] Il en est de même, il est vrai, pour la particule exclamative *y* de 40, 43β, 46γ et 69γ.

42. — Outre « les femmes », en général, et « la femme de El[1] », qui est interpellée deux fois, on demande aussi l'assistance de « son serviteur », c'est-à-dire du serviteur (עֶלֶם) de El ! — « Serviteur » est écrit ici (et 46α, 49α) *'lm* et non pas *ġlm*, comme d'ordinaire, voir ci-dessus, p. 140, n. 1.

42β-46α. — Scène identique à la précédente (39γ-42α), sous les réserves exprimées ci-dessus.

46β-49α. — Scène identique à 39β-42α, sauf qu'il y a, au début, *whn* au lieu de *whm*; cf. *Syria*, XII, 214.

49β-54. — La naissance de Šaḥar et Šalem.

1. **49β-50**. — Début d'une scène toute différente de celle qui précède, et début si abrupt et si laconique qu'il est impossible de reconnaître quelle est la personne qui agit et qui parle.

Le verbe *hbr* s'est rencontré déjà dans des locutions telles que *l p'n*[2] *El thbr w tql* (I AB, I, 8-9 ; II, AB, IV-V, 25) « au pied de El, tu te prosterneras et t'humilieras » ; mais ici la construction est différente, *hbr* étant suivi de l'acc. *špt hm*. On ne saurait dire, d'autre part, quelles personnes désigne ce pron. suff., m. pl., *-hm*.

yš[é], lu ainsi d'après l. 55. Le verbe *nšé* s'emploie parfois à RŠ, et c'est certainement le cas ici, avec le sens de *nšé gh* « élever la voix » ; on dit, de même, en héb. נשׂא pour נשׂא קול.

mtqtm paraît être le duel fém. de מָתוֹק ; le sens littéral serait donc « leurs lèvres (sont) deux douceurs ». — Pour le dernier mot, on peut hésiter entre *lrmn* et *lrmt ;* à rapprocher peut-être d'acd. *luremtu*.

2. **51-52α**. — **La naissance de Šaḥar et Šalem.** — *nšq* = héb. נשׁק ; *hr* inf. apoc. de הרה ; *ḥbq* = héb. חבק (cf. II AB, IV-V, 13) ; *ḥmḥmt*, subst. fém. (sing. ou plur.), à rapprocher, au moins pour la forme, d'ar. حمحم « frémir en hennissant » ; c'est évidemment un synonyme de *ḥbq*. Dans le passage parallèle, l. 56α, il y a *[b] ḥbq w ḥ[m]ḥmt*. — La prépos. *bm*, beaucoup plus rare

[1] L'expression *ašt El* ne se rencontre nulle part ailleurs dans les tablettes de RŠ. Comparer, ci-dessous, l. 64β, « la Femme d'Etraḥ », (ailleurs : Téraḥ) et dans *Juges*, XIV, 15 ss. : « la Femme de Samson ».

[2] L'explication proposée par Albright, *Journ. of the Pal. Or. Soc.*, XII, p. 13, note 38, est pleinement satisfaisante ; on lira, en conséquence, *p'n* partout où il y a *fn* dans I et II AB.

que *b*, correspond à héb. בְּמוֹ ; comp. *km* (héb. כְּמוֹ) à côté de *k* « comme », et parfois *lm* (héb. לְמוֹ) pour *l* « à ».

La rac. *qnṣ*, de *tqtnṣn* (lu ainsi d'après 58ᵃ), a pour ainsi dire nécessairement le sens de « concevoir », bien que la même idée ait été exprimée déjà (l. 51) sous la forme *hm ... hr*.

On remarquera que le nom de la mère n'est pas mentionné, non plus d'ailleurs que le nom du père.

Sur le binôme Śaḥar-et-Śalem, voir ce qui est dit ci-dessus, p. 137.

3. **52β-53. — On annonce à El la naissance de Śaḥar et Śalem.** — C'est évidemment le père des deux jumeaux qui envoie (littéralement « fait porter », hif. de יבל) à El le message annonçant leur naissance.

52γ-53ᵃ est restitué d'après 60ᵃ. — *ylt* est une forme contractée de *yldt*. — Dans *yldy*, *yld* correspond à héb. יֶלֶד (autre exemple : *Syria*, XII, 199[2]).

4. **54. — On rend grâces au Soleil et aux Étoiles.** — A l'occasion de cette naissance, le père des jumeaux invite le dieu El (ou mieux, sans doute, les personnes qui l'entourent) à offrir (litt. « élever ») un *'db* vers la déesse du Soleil, qualifiée de « grande » *rbt* et vers les étoiles *kn*[ ], à lire peut-être *kn*[*m*] « fixes ». — Pour *'db*, employé dans un sens liturgique, voir déjà I AB, II, 22.

55-61ᵃ. — La naissance des dieux gracieux.

Scène symétrique à celle qui précède (49β-54).

1. **55.** — Début pareil à 49β-50, sauf qu'il manque ici *mtqtm k lrmn*(?).

2. **56-58ᵃ**. — A comparer à 51-52ᵃ ; mais entre les deux phrases s'insère la déclaration suivante : « il recommence [et ?] il compte ... ». Le sujet ne peut être que le père, dont on ne prononce pas, et dont on évite, semble-t-il, de prononcer le nom, comme on fait, du reste, pour la mère. *yšb*, de שׁוּב sans doute, plutôt que de ישׁב ; voir toutefois II AB, IV-V, 104.

Ainsi, une première fois, il était né deux jumeaux, qui probablement ne comptent que pour un seul : Śaḥar-et-Śalem. Maintenant, il s'agit de la naissance, ou de la procréation de cinq enfants, ceux-là mêmes sans doute qu'on appellera les « dieux gracieux ». Enfin, ultérieurement, 65β, se produira la naissance de Šb'ny, dont le nom paraît dérivé de *šb'* « sept », et qui est, en effet, si le calcul qui précède est juste, le septième fils. D'autre part, comme

Śb'ni est le fils de « la Femme d'Etraḫ » (64β), on peut penser que le père de toute cette famille se nommait Etraḫ. Or, ce nom se trouve ailleurs, sous la forme Trḫ, en particulier dans l'expression *ašt Trḫ* « femme de Térah », nom qui est identique à celui de תֶּרַח, le père d'Abraham [1].

La fin de l. 57 est inintelligible. On notera seulement que *tṣb*, s'il faut bien lire ainsi, s'est rencontré dans I AB, III-IV, 16 : *w yprq lṣb*. De même pour *pḫr* : II AB, III, 13-14. — *klat* apparait parfois avec le sens accadien de *kilâte* (rac. כלא) « les deux (mains) » ; c'est ainsi qu'on dit *ytn krpn b klat ydh* : « il mit un *krpn* (voir ci-dessous, p. 151) dans ses deux mains ».

58α. — Le mot qui suit *tldn* est incertain. Il semble que le verbe soit répété, soit sous sa forme simple, soit à l'én. I. L'état du passage parallèle, 51β-52α, ne permet pas de trancher la question. — [*Elm*] est restitué d'après l. 1, et surtout l. 60β.

3. **58β-59α**. — Le père, ou la mère, des cinq dieux gracieux prononce la phrase qui s'est rencontrée déjà ci-dessus, 23β-24α, où il y avait *b ap zd Ašrt*. — Ici, d'après 61α, il faut lire *b ap šd Śt*. —*Śt*, autre nom d'Ashérat, pouvant s'expliquer par ar. *sitt* « dame ».

4. **59β-60**. — On annonce à El la naissance des dieux gracieux. Scène semblable à 52β-53, sauf qu'il manque *yldy*.

5. **61α**. — Fin du message envoyé à El, ou simple répétition de la déclaration 58β-59α, qui avait précédé l'envoi de ce message.

61β-64α.

La terre et les cieux paraissent ici personnifiés, ou assimilés à des êtres vivants qui ont des lèvres (*špt*) et une bouche (*p*).

ndd, sans doute part. qal. de נדד, s'oppose peut-être à *'rb* « celui qui entre ».

La phrase *wy'db*, etc..., a été citée déjà dans *Syria*, XII, 354. Il est évident

[1] Le nom de la Femme de Téraḫ était *Šn*, à lire sans doute *Šin* = *Sin*. On lit, en effet, dans un texte inédit : *w yṣe Trḫ ḥdš yb'r l Šn ašth wl Nkr mddth k erby tškn šd km ḥsn pat mdbr* : « Et Teraḫ fit se lever (litt. sortir) la nouvelle lune. Il ... à Šin, sa femme et à Nkr (= Nikar, qu'on comparera à Nikal, du sumérien Nin-gal) son amie : comme les sauterelles, vous couvrirez la plaine (et) comme le *ḥsn*, les confins du désert. »

Ainsi dans la tradition phénicienne, Sin était une déesse et non pas un dieu comme en Mésopotamie. Il en est de même d'ailleurs pour Šapaš, « le soleil » ; cf. I AB, II, 24. Quant au nom de Téraḫ, dieu de la nouvelle lune, il n'est sans doute pas sans rapport avec celui de ירח, ainsi qu'on l'a supposé jadis.

qu'il faut comprendre *bp hm* « dans leur bouche », comme l. 62β [1]. — ALBRIGHT (*Journ. of the Pal. Or. Soc.*, XII, p. 9) a proposé, avec raison peut-être, de considérer les formes *éymn* et *éśmal* comme des élatifs, non comme des pluriels.

64β-69α. — Naissance de Śb'ny, constructeur d'Aśdod (?). Sa mère va au désert de Qadèś et y séjourne pendant sept ans.

Sur la naissance de Śb'ny, voir ci-dessus, p. 148 ss. Le nom d'Aśdod, bien que la lecture n'en soit pas tout à fait sûre, et, en tout cas, le nom du désert de Qadès indique assez clairement que la scène — cette scène finale du moins — se déroule en Palestine, non en Phénicie. Il avait été question déjà du désert, tout au début, l. 4.

Sur le *'d*, voir ci-dessus, l. 12. Le *'d* dont il est question l. 65 [2] est sans doute le même que celui « des dieux gracieux », l. 67.

A cet *'d* étaient, semble-t-il, attachées huit *nqpt*, que la « Femme d'Etraḫ », mère de Śb'ny, reçoit l'ordre de tuer. — Dans un autre poème, on lit : *w śmn nqpnt 'd* [ ]; le mot, qui se présente ainsi, sous les deux formes *nqpt* et *nqpnt*, se rattache peut-être à la rac. נקף II « entourer ».

Cependant, avant de mettre à mort les huit *nqpt*, la Femme d'Etraḫ devra séjourner (rac. גור) pendant sept ans parmi (?) les arbres et les pierres. Puis elle revient par degrés à la vie civilisée, jusqu'à ce qu'elle rencontre le chef (*ngś*, héb. נֹגֵשׂ) des confins du désert ou de la plaine, qui s'appelle « le jeune homme (*nġr* = נער) du champ ensemencé », *mdr'* = מִזְרָע, voir déjà I AB, II 35, et V, 19 *dr'*). — Pour *hlk* et *ṣd* ou *ṣdd*, voir ci-dessus, l. 16.

69β-72. — La Femme d'Etraḫ, ayant quitté le désert, est envoyée auprès de Nġr-mdr' et elle lui demande à manger et à boire.

69β. — Le pron. suff. *-hm* (et plus loin, l. 70, *b'dhm*) désigne sans doute les *elm n'mm*.

[1] On comparera cet autre passage, extrait d'un fragment inédit du Poème d'Aleyn :

[špt . l a]rṣ špt] . l šmm
[ ] . šn . l kbkbm
y'rb [Aleyn . B']l . b kbdh
b ph . yrd .

[2] Peut-être cependant vaut-il mieux comprendre ainsi : *šé 'db tk* .. « lève l'offrande dans... », par comparaison avec l. 54. Pour *tk*, abrégé de *b tk*, cf. II, AB VIII, 14.

69γ-70. — Sur la particule *y*, voir ci-dessus, l. 40. Le nom de Nǵr-mdr' est abrégé ici en Nǵr, et répété comme, ci-dessus, les noms de Môt et de Ad (40, 43β, 46γ).

w ptḥ h. — On ne saurait dire ce que représente cet *h*. En hébr., פתח se dit parfois (*Ezéchiel*, 25, 9) d'un pays. Le sens est peut-être : « ouvre (c'est-à-dire explore ou occupe) les confins du désert (ou la plaine) ».

w prṣ. En héb. פרץ : « faire une brèche » avec acc. ou prépos. *b*, et aussi « se jeter sur » (*Exode*, 19, 22, etc...) en parlant de Dieu.

71. Le verbe '*rb* est souvent suivi de l'accusatif, comme ici : voir ci-dessus, p. 140, n° 1.

73-79. — Réponse de Nǵr-mdr'.

Nǵr-mdr' est invité à leur répondre, c'est-à-dire à répondre à la Femme d'Etraḫ et à ceux ou à celles (cf. l. 75 *l hn*) qui l'accompagnent : la Femme d'Etraḫ avait dit d'ailleurs (72) : « nous mangerons (*nlḥm*) et nous boirons (*nšt*) ».

Le texte de la réponse est fort mutilé. On voit cependant qu'il y est question des choses mêmes qui préoccupent les personnes qui sont venues consulter Nǵr-mdr', et surtout du vin.

75. *lg* = héb. לֹג, mesure de capacité, pour l'huile, dans *Lévitique*, 14, 10 ss.

76. *ḫbr* est peut-être à rapprocher d'acd. *ḫubûru*, sorte de vase (d'argile).

Le récipient le plus habituel pour le vin est le *krpn*, pl. *krpnm* : II AB, III, 43 β; IV-V, 37; VI, 58. Mais on emploie aussi le *kd* (héb. כַּד) pl. *kdm* : RŠ 1929, n° 3, 23, et la *rḥbt*. On dit, par exemple, *tptḥ rḥbt yn* : « tu ouvriras [1] une (ou des) *rḥbt* de vin », et dans II AB, VI, 53, *spq Elm rḥbt yn*, le sens est probablement : « verse aux dieux une (ou des) *rḥbt* de vin [2] ». En hébreu, רְחָבָה « large », se dit d'une coupe (*Ezéchiel*, 23, 32), et en accadien l'adj. *rabû* « grand », employé substantivement, désigne un vase de grandes dimensions.

Ch. Virolleaud.

[1] Cf. *Nombres*, 19, 15 כְּלִי פָּתוּחַ.

[2] Dans I AB, I, 38-39, il faut sans doute comprendre : « puise (*šabn*, imp. én. 1 de שאב) ... au moyen d'une *rḥbt*; puise ... au moyen d'une *kknt* ». A côté de *kknt*, on rencontre *knkn*, qu'on rapprochera d'acd. *kankanu* « cruche ».

ANTIQUITÉS SYRIENNES

PAR

HENRI SEYRIG

12. — Textes relatifs à la garnison romaine de Palmyre.

La plupart des textes que l'on va lire provient du nouveau village de Palmyre, que les habitants du sanctuaire de Bêl, évacués en vue des fouilles, ont construit aux portes mêmes de la ville antique, au Nord-Ouest de celle-ci, sur un emplacement offert par l'État de Syrie. Outre un certain nombre d'épitaphes telles que l'on en peut recueillir sur tout le périmètre de la cité, cette région a fourni un petit ensemble d'inscriptions militaires qui jette un certain jour sur l'occupation de la Palmyrène par les Romains. L'espèce de ces textes est variée, puisqu'ils comprennent la dédicace d'un champ de Mars, un ex-voto à Apollon et à Latone, un autel voué à une impératrice et plusieurs épitaphes. Et cette variété même montre qu'il y avait en ce lieu tout ce que l'on peut s'attendre à trouver à l'entour d'un camp : champ d'exercice, sanctuaire (1), nécropole. Jusqu'ici, la nécessité de concentrer les efforts de la mission sur le sanctuaire de Bêl nous a malheureusement empêchés d'entreprendre aucune recherche méthodique dans cette région militaire, et notre documentation se borne donc à ce que les habitants ont recueilli en dressant l'emplacement de leurs maisons. Cette petite série suffit du moins à prouver qu'il y avait à Palmyre une véritable garnison romaine.

* * *

L'organisation militaire de la Palmyrène par les Romains est restée presque inconnue jusqu'en ces dernières années, où les fouilles de Doura ont

(1) A Doura aussi, un temple était construit sur le champ de Mars : Hopkins *apud* Baur and Rostovtzeff, *Excavations at Dura-Europos, Second Season*, p. 84.

permis à M. Cumont d'en tracer une première esquisse [1], puis à M. Rostovtzeff d'en préciser certains points [2].

On distingue assez clairement aujourd'hui dans les inscriptions de Doura que la Palmyrène est restée occupée par les troupes impériales après la guerre parthique de Lucius Verus, et les textes que nous publions ici confirment définitivement cette apparence. Une base ou un autel, daté de 183 [3], commémore l'établissement d'un champ de Mars (et probablement d'un tribunal) pour une unité montée, le *numerus Vocontiorum*. Un second texte [4], gravé dans le portique Ouest du sanctuaire de Bêl, et qui ne semble ni antérieur à la campagne de Lucius Verus, ni postérieur au règne de Septime-Sévère, nomme un officier romain comme étant *préfet de l'aile qui est* (*stationnée*) *ici*. La ville avait donc, vers le temps de Commode, une garnison permanente, constituée par des cavaliers. Une troisième inscription [5], connue depuis longtemps (sinon avec une exactitude parfaite), atteste qu'un personnage syrien érigea dans le sanctuaire de Bêl, à la fin de 167, la statue d'un autre chevalier romain, préfet de l'*ala Thracum Herculiana*, et l'on est bien tenté de croire que cette aile était justement *l'aile qui est stationnée à Palmyre*, car un buste palmyrénien du Louvre, qui remonte à la même époque, porte l'épitaphe d'un cavalier qui appartenait à la même unité [6]. Enfin M. Ingholt me dit qu'il faut assigner à la deuxième moitié du IIe siècle la statue de Jupiter Héliopolitain qu'a dédiée dans le poste de Soukhné le préfet de la *cohors II Thracum Syriaca* [7], et ce monument vient donc s'ajouter aux témoignages, maintenant nombreux et cohérents, qui attestent l'occupation régulière de la Palmyrène à la veille de l'avènement des Sévères.

Nous n'avons malheureusement trouvé à Palmyre aucune inscription qui nous renseigne sur la destinée de la garnison à l'époque sévérienne. Mais la région du camp nous a fourni un document un peu plus tardif. C'est la face d'un autel assez considérable, sur laquelle se lit une dédicace de la *cohors I*

[1] Cumont, *Fouilles de Doura*, pl. XLVII s.

[2] On trouvera les textes dans les rapports préliminaires de Baur and Rostovtzeff, *Excavations at Dura-Europos*. Voir, en dernier lieu, Rostovtzeff, *Caravan Cities*, p. 114.

[3] Appendice, n° 8.

[4] Appendice, n° 1.

[5] Appendice, n° 2.

[6] Appendice, n° 3.

[7] Mendel, *Catalogue des sculptures des musées ottomans*, III, n° 1404 ; l'inscription complète lue par Winnefeld dans *Baalbek*, II, p. 112 : *Sex. Rasius Proculus, praef. coh. II Thracum Syr.*

Flavia Chalcidenorum à l'impératrice Otacilie, épouse de Philippe l'Arabe et mère de Philippe le Jeune, encore césar [1]. Le fait que ce monument se dressait dans les bâtiments de la garnison prouve que ceux-ci étaient encore occupés sous le règne de Philippe, et il est peu probable qu'un autel de cette taille ait été voué par une cohorte de passage. Voilà donc, selon toute vraisemblance, une troupe romaine d'archers montés stationnée à Palmyre entre 244 et 247. Aussi paraît-il plausible de croire que les Romains ont occupé la Palmyrène jusque vers le milieu du IIIe siècle.

En 167, au lendemain de la guerre de Lucius Verus, c'est l'*ala Thracum Herculiana* qui se trouve en garnison à Palmyre. Elle est relevée de ce poste avant 185, date à laquelle sa présence est attestée à Coptos en Thébaïde [2]. En 183, nous trouvons au camp de Palmyre le *numerus Vocontiorum*. Ce corps, qui était un corps de cavalerie, puisque son maître d'armes était décurion, avait-il remplacé l'aile *Herculiana ?* Il est permis d'en douter. Les *numerus*, formations à demi barbares dont le rang était inférieur à celui des ailes et des cohortes, semblent avoir été généralement subordonnés au préfet de l'aile ou de la cohorte la plus proche [3], et vu la situation isolée de Palmyre, vu également son importance stratégique, il n'est pas sûr qu'un simple centurion légionnaire comme celui qui était préposé à nos Voconces ait reçu mission d'y commander seul ; et le rôle politique que jouait, on va le voir, le commandant d'armes de Palmyre, n'a pas dû être dévolu à un officier aussi subalterne. Le *numerus Vocontiorum* a donc peut-être seulement renforcé momentanément la garnison de Palmyre, qui aurait alors été composée d'une aile et d'un *numerus* [4].

Pendant cette même période, les postes de la route de Palmyre à Sura sont probablement tenus par des troupes auxiliaires romaines, eux aussi, notamment par la *cohors II Thracum Syriaca*, et cette courtine du *limes* est prolongée par une chaîne de garnisons sur l'Euphrate, où Doura est occupée par un détachement légionnaire de la *IVa Scythica* et par la *cohors II Ulpia equitata civium Romanorum*.

[1] Appendice, n° 10.

[2] Lesquier, *Armée romaine d'Égypte*, p. 78 s.

[3] Stein, *Die kaiserlichen Beamten und Truppenkörper im römischen Deutschland*, p. 240.

[4] D'après l'*Histoire Auguste* (*Divus Aurelian.* 31), Aurélien aurait laissé à Palmyre, pour tenir la ville, six cents archers, ce qui ferait à peu près l'effectif d'une aile ou d'une cohorte ordinaires. Sans doute ce chiffre répond-il à l'importance de la garnison en temps habituel.

⁂

Un des textes que nous avons invoqués prouve que la garnison de Palmyre n'avait pas seulement pour objet de défendre la ville contre les incursions des nomades ou de l'ennemi, mais que son préfet jouait encore dans l'administration de la cité un rôle important. Cette inscription [1] est gravée sur une console qui se trouvait jadis fixée à une colonne du sanctuaire de Bêl, et qui est libellée de la façon suivante : « *Le conseil et le peuple* (*ont érigé cette statue de*) *C. Vibius Celer, préfet de l'aile* (*stationnée*) *ici, leur concitoyen et synèdre, en son honneur et pour ses bonnes dispositions.* » C. Vibius Celer est très probablement le même qui fut procurateur dans la province d'Arabie sous Commode ou Septime-Sévère, poste auquel il a dû être promu après avoir accompli dans la province de Syrie, toute voisine, une partie au moins de ses milices équestres. Si les Palmyréniens donnent ce chevalier romain pour leur concitoyen, c'est qu'il avait dû recevoir d'eux le droit de cité à titre honorifique. Il est vrai que certains habitants de Palmyre étaient déjà parvenus, à cette époque, aux carrières de l'ordre équestre [2], mais il est peu probable qu'un officier ait été nommé gouverneur de sa ville natale : peu d'années auparavant, un édit de Marc-Aurèle avait défendu par principe qu'aucun provincial pût être nommé gouverneur de sa province [3], et bien que les inconvénients fussent d'une nature différente, on s'exposait à des déboires en suivant un autre usage pour les grades subalternes. En outre, Vibius Celer porte le titre de *synèdre*. Cette fonction n'est pas encore connue dans la hiérarchie palmyrénienne, sur laquelle nous sommes d'ailleurs mal renseignés [4], mais son nom implique un siège dans une assemblée ou dans un collège. On connaît à Palmyre un sénat dont les membres sont dits bouleutes ; un conseil des Dix, ou décaprotes [5], qui rappelle les *decemprimi* des villes anatoliennes, et qui était peut-être une commission émanée du sénat et chargée de certains pouvoirs gouvernementaux ; enfin un

[1] Appendice, n° 1.

[2] C'est le cas de M. Ulpius Malchus, mentionné dans un texte encore inédit (du sanctuaire de Bêl), et de deux autres préfets de cohorte, originaires de Palmyre (*CIL*, III, *dipl.* 34 ; un autre cité par Février, *Essai sur l'histoire de Palmyre*, p. 66, d'après un ouvrage qui ne m'est pas accessible).

[3] Cass. Dio, 72, 31, 1.

[4] La plupart des données a été réunie par Février, *Essai sur l'histoire de Palmyre*, p. 43 s. ; cf. Cumont, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscriptions*, 1932, p. 256.

[5] Février, *loc. cit.*

collège de deux archontes ou stratèges, dont la magistrature était la plus haute de la cité. Peut-être l'un de ces conseils portait-il aussi le nom de *synedrion* [1], et ses membres celui de synèdres, mais peut-être aussi ce dernier titre était-il simplement dévolu au représentant de Rome en même temps que le droit de *siéger avec* les magistrats locaux pour que le poids de ses avis intervînt dans toute décision officielle. Quoi qu'il en soit, Vibius Celer joignait à ses fonctions militaires un pouvoir civil qui ne pouvait être, vu son rang, qu'un des premiers de la cité. On ne peut s'empêcher de remarquer que cette double prérogative est presque exactement celle dont sera orné, quand Palmyre aura son indépendance, le fameux Vorôd, procurateur impérial et argapète [2].

Ce cas n'est pas isolé. MM. Gsell et Carcopino ont récemment montré, par le commentaire d'un décret des décurions de Sala en Maurétanie [3], que des pouvoirs civils étendus avaient été confiés dans ce municipe au préfet d'une aile qui s'y trouvait en garnison. Cet officier avait le titre de citoyen de la ville, exactement comme Vibius Celer à Palmyre, et si le décret ne nous dit pas quelle magistrature lui avait été conférée, il montre explicitement les pouvoirs qu'il exerçait, et dont les uns étaient d'ordre financier, puisqu'on le loue *de s'être montré dans les questions de finance un arbitre bienveillant sans faiblesse et juste sans dureté*, les autres d'ordre judiciaire, puisqu'il *élucidait avec sagacité, en les tranchant selon la pure justice... les procès obscurcis par la nuit des temps*. Il est possible que Vibius Celer ait eu des pouvoirs aussi étendus, et voisins, comme ceux de son collègue de Sala, de ceux d'un curateur. On distingue maintenant de quelle manière les Romains s'insinuaient dans le gouvernement des Palmyréniens en y plaçant un officier supérieur, apte à recevoir du légat des instructions directes, et appuyé par la force armée du corps même auquel il commandait. Dessau a proposé jadis [4] de reconnaître le chef de la garnison

[1] Les mots συνέδριον et σύνεδροι peuvent désigner, en soi, toute espèce de réunion de magistrats ou de représentants. A Athènes, ils désignent le collège formé par l'archonte-roi et ses parèdres (BUSOLT, *Griechisches Staatsrecht*, 3e édit., p. 1060); en Grèce, ils désignent souvent la βουλή (*ibid.*, p. 1454; LIEBENAM, *Städteverwaltung*, p. 2275). Mais on ne connaît en Orient, jusqu'ici, que le sanhédrin de Jérusalem (SCHÜRER, *Geschichte des jüdischen Volkes*, 2, p. 149; POLAND, *Synedrion* [Pauly-Wissowa], p. 1346 s.).

[2] *CIS*, II, 3940 : cf. ROSTOVTZEFF, *Mélanges Glotz*, p. 805.

[3] GSELL et CARCOPINO, *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, 48, 1931, p. 1 s.

[4] DESSAU, *Hermes*, 19, 1884, p. 491. Cette opinion a été reprise par M. ROSTOVTZEFF,

romaine de Palmyre dans un personnage que le tarif douanier de cette ville nomme simplement [1] *celui qui est affecté à Palmyre*. Le paragraphe en question est le suivant : *Si le publicain réclame quelque chose de quelqu'un, ou si quelqu'un réclame quelque chose du publicain, que la cause soit jugée devant celui qui est affecté à Palmyre*. Il s'agit évidemment là d'un magistrat romain, et je crois que l'inscription de Vibius Celer plaide beaucoup en faveur de l'hypothèse de Dessau.

Cette hypothèse, à vrai dire, implique que Palmyre avait une garnison romaine dès le règne d'Hadrien, sous lequel fut rédigé l'article en question. On ne possède malheureusement aucun renseignement sur ce point. Mais les découvertes récentes permettent de regarder la chose comme plausible. On sait aujourd'hui que Palmyre était annexée à Rome, de fait sinon de droit, sous Vespasien, lorsque le légat Traianus établissait la route de Sura à Palmyre et à Damas, dont l'objet ne pouvait être que stratégique [2]. On sait également qu'un publicain romain était installé dans la ville dès les premières années du règne de Néron [3], et l'on se représente mal que cet agent soit resté sans aucune protection militaire. L'existence à Palmyre d'une tribu *Claudias* [4], l'érection de statues de Tibère, Germanicus et Drusus dans le temple de Bêl par le légat de la 10e légion [5], la mission diplomatique confiée par Germanicus au Palmyrénien Alexandros [6], prouvent combien les liens qui unissaient

Social and Economic History of the Roman Empire, p. 532.

(1) Dittenberger, *Orientis graeci inscriptiones selectae*, 629, l. 105 : περὶ τούτου δικαιοδο-[τεῖσ]θαι παρὰ τῷ ἐν Παλμύροις τεταγμένῳ (= *CIS*. II, 3913, l. 127 s.).

(2) *Syria*, XIII, 1932, p. 270 s. — Il est possible que les Romains aient employé sur le *limes* une milice locale. La bilingue de Tayibé (Dittenberger, *Orientis graeci inscriptiones selectae*, 631 ; *CIS*., II, 3912), où un Abilénien de la Décapole dédie un lit à Baalshamin, en 134, pour la santé d'Hadrien, est bien probablement l'œuvre d'un militaire, mais celui-ci ne mentionne pas l'unité à laquelle il appartient, ce qui ferait plutôt voir en lui un homme d'une troupe irrégulière. On comparera notamment la rédaction de la célèbre dédicace à Chaî el-Qaum, faite par *Obaidou, ... Nabatéen, qui était cavalier à Hirta et dans le camp de Ana* (*CIS*., II, 3973) ; et celle d'un bas-relief qui a pour donateur un certain *stratège préposé à Ana et à Gamala* : *Syria*, 13, 1932, p. 259 s. ; le texte est publié par M. Cantineau, *Syria*, 14, p. 179. Ces trois inscriptions sont libellées avec la même imprécision, qui semble prouver que leurs rédacteurs n'appartiennent pas à un corps officiellement classé de l'armée romaine, mais bien à une force locale.

(3) *CIS*., II, 4235 : *aedificavit L. Spedius Chrysanthus publicanus sepulcrum hoc sibi et filiis suis et domesticis suis* (58 *p. Chr. nat.*).

(4) Cantineau, *Inventaire des inscriptions de Palmyre*, 7, n° 6 ; cf. Février, *Essai sur l'histoire de Palmyre*, p. 17 ; *Syria*, 13, 1932, p. 271.

(5) *Syria*, 13, 1932, p. 267 s.

(6) *Ibid*., p. 256 s.

la ville à la province romaine de Syrie étaient forts. Aussi est-il permis de douter jusqu'à de nouvelles découvertes, si les Romains se sont reposés sur les Palmyréniens, jusqu'à la campagne de Lucius Verus, du soin de défendre leur frontière, et s'ils se sont bornés à leur fournir un secours technique, comme celui dont le besoin pouvait se faire sentir pour la construction des routes. Cette question se résoudra peut-être en partie lorsque l'on pourra déterminer l'époque à laquelle ont été établis les postes du *limes* de Syrie. Elle peut aussi recevoir d'un jour à l'autre une solution inattendue, par exemple par la découverte d'une nouvelle nécropole : car jusqu'à la rencontre des textes que nous publions aujourd'hui, le silence que gardaient sur la garnison de Palmyre les innombrables inscriptions de cette ville inclinait à croire qu'un telle garnison n'avait pas existé du tout.

*
* *

Nous avons joint à nos documents romains un joli buste d'un méhariste (p. 167 et pl. XX, n° 1) que possède le dépôt des antiquités de Palmyre [1], et qui provient lui aussi de la région militaire du nouveau village. Cette circonstance paraît indiquer que le chamelier en question faisait partie d'un de ces détachements de *dromedarii*, qui étaient adjoints aux unités montées de l'armée dans les pays où le chameau trouvait son emploi [2]. De tels détachements n'ont pas dû faire défaut à Palmyre.

APPENDICE

1.

Console très ornée (pl. XXI, 3), attenante à un fragment de tambour de colonne qui se trouvait muré dans une maçonnerie arabe, à l'intérieur du sanctuaire de Bêl, immédiatement devant le grand propylée. La console, d'après ses moulures, appartenait à une colonne du portique occidental de la

[1] M. Cantineau publiera prochainement le texte gravé sur ce monument : il ne donne que le nom du défunt.

[2] Sur ces pelotons attachés aux cohortes, voir Lesquier, *Armée romaine d'Égypte*, p. 113 ; Carcopino, *Syria*, 6, 1925, p. 120 s.

cour. La ligne 1 du texte est gravée sur le bandeau supérieur de la console, les quatre autres à l'intérieur du cadre orné.

> [ἡ] βουλὴ [καὶ ὁ δῆμος]
> Γ. Οὐείβιον Κέλερα, ἔπαρχον
> τῆς ἐνθάδε εἴλης, τὸν πο-
> λείτην καὶ σύνεδρον,
> τειμῆς καὶ εὐνοίας ἕνεκεν.

Une inscription de Gérasa (*CIL* 3, 118 = 14156[3]) nomme un procurateur Vibius Celer; elle est gravée sous la légation de C. Allius Fuscianus, qui fut porté au consulat sous Septime-Sévère, à une date indéterminée (Liebenam, *Fasti consulares*, p. 59). Il est extrêmement probable que le même personnage a commandé une aile à Palmyre, puis reçu une procuratèle en Arabie. Quant à la date exacte de notre texte, elle est postérieure à celle de l'érection du portique Ouest du sanctuaire de Bèl. Ce portique semble avoir été construit, à en juger par ses inscriptions et par le style de ses chapiteaux, sous Antonin le Pieux au plus tard (Schlumberger, *Syria*, XIV, 1933, fascicule 3).

2.

Sur une console du portique Ouest du sanctuaire de Bèl, inscription grecque déjà publiée (Dessau, *Inscriptiones latinæ selectæ*, 8869), mais incomplètement.

> Ἰούλιος Ἰουλιανὸς εὐσεβὴς καὶ φιλόπατρις
> καὶ τετειμημένος ὑπὸ τῶν θειοτάτων α-
> ὐτοκρατόρων τετάρτης στρατείας, ἔπαρχ-
> ον εἴλης Ἡρακλιαν[ῆς]· Αὐρήλ[ιο]ς Μαρεας, τειμῆς
> ἕνεκεν, ἔτους θου', μη[ν]ὸ[ς Ὑπερβερετ]αίο[υ].

A la ligne 4, la lecture traditionnelle est Ἡρακλιαν[ῆς μειλι]αρίας, bien que Puchstein ait lu ΗΡΑΚΛΙΑΝ▒▒ΗΛ▒ΜΑΡΕΑC. Ma lecture est assurée par des vestiges assez nets. A la ligne 5, le mois d'Hyperberetaios est le seul dont le nom convienne à la lacune; le chiffre du jour manque. Le nom de Mareas est un nom sémitique connu (Wuthnow, *Semitische Menschennamen*, p. 72). Son porteur, puisque notre texte date de 167, a dû recevoir le droit de cité de

Lucius Verus, dont les créatures ont dû être les premières en Syrie à porter ce gentilice.

La rédaction du texte, où le donateur et le bénéficiaire sont toùs deux nommés au nominatif, est rare. Il arrive parfois que le nom du bénéficiaire soit au nominatif (GERLACH, *Griechische Ehreninschriften*, p. 30), mais il constitue alors une simple légende de la statue. Notre texte semble résulter de la confusion d'une formule de ce genre avec une formule dédicatoire.

Puchstein identifie Julius Julianus, non sans apparence, avec L. Julius Vehilius Gratus Julianus, qui fut préfet du prétoire sous Commode : DESSAU, *Inscriptiones latinæ selectæ*, 1327. Notre texte donne probablement une des plus anciennes mentions que l'on ait de la quatrième milice équestre, qui passe ordinairement pour n'avoir été instituée que par Septime-Sévère.

L'*ala Thracum Herculiana* semble avoir été stationnée en Orient dès le Ier siècle ; elle l'a quitté pour Coptos en Thébaïde avant 185. Voir CICHORIUS, *Ala* (PAULY-WISSOWA), p. 1263 ; LESQUIER, *Armée romaine d'Égypte*, p. 78 s. et une inscription récemment publiée : *Supplementum epigraph. graecum*, 6, 628. M. Perdrizet et moi avons copié à Séleucie de Piérie une dédicace encore inédite, et non datée, d'un préfet de cette aile à Zeus Keraunios ; mais le nom de l'officier y fait défaut.

3.

Buste palmyrénien du musée du Louvre (planche XX, 2). Dessous, dans un cartouche à queues d'aronde, l'inscription suivante :

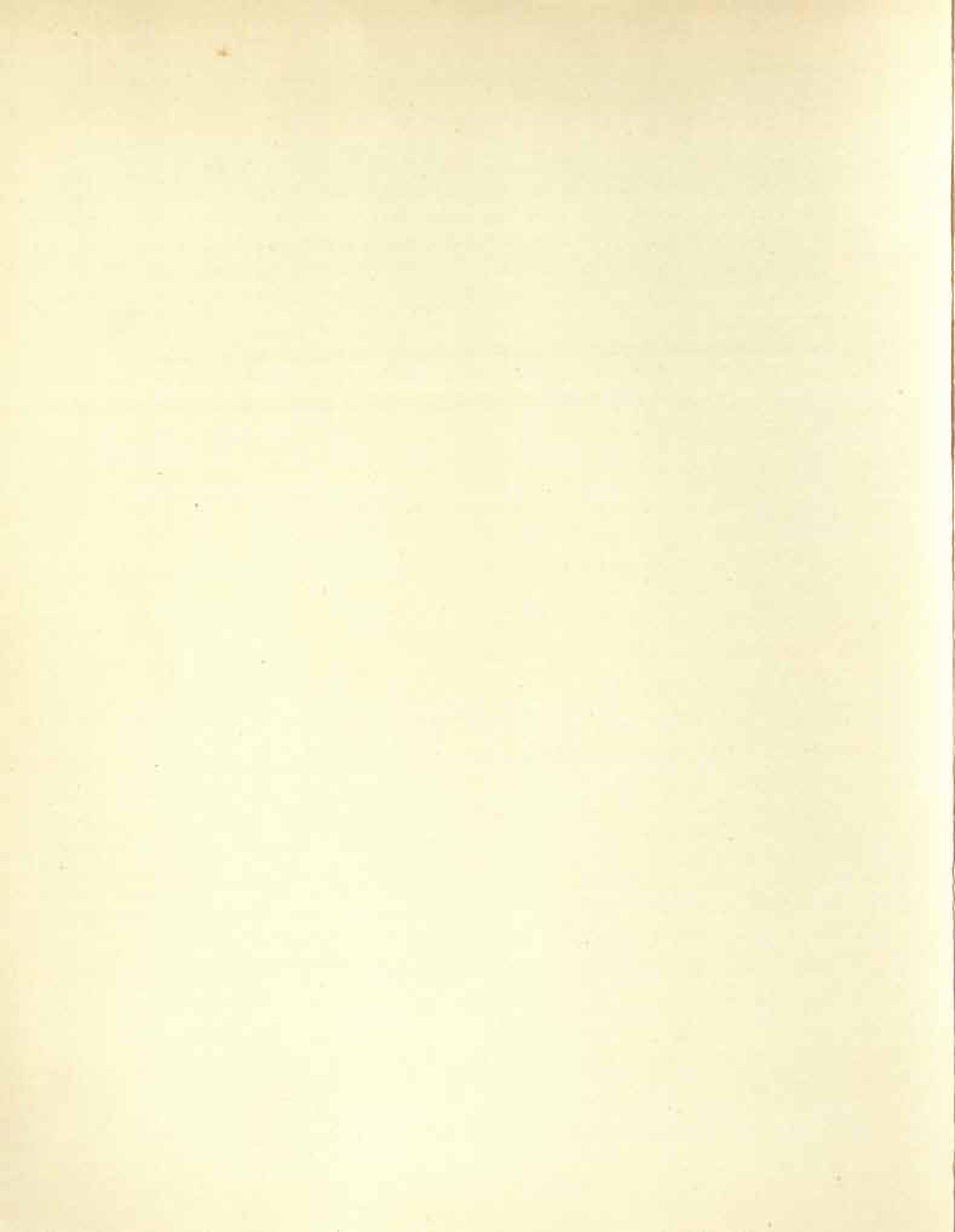
Vibio Apollinari eq(uiti)
alae Hercul(ianae) Aelius M-
ontanus heres eius.

Le défunt est figuré avec son cheval, dont la tête est cassée, mais dont l'encolure apparaît au-dessus de l'épaule gauche de Vibius. Celui-ci tient dans sa main droite un fouet à mèche tressée, dans sa main gauche un objet que je ne reconnais pas, mais qui sert d'attribut à plusieurs autres militaires sur des bustes palmyréniens, tant de cavaliers que de chameliers (pl. XX, 1 ; cf. plus loin, n° 5). Je n'en connais pas d'exemples dans les portraits de personnages civils, sans quoi l'on aurait pu y voir un volume. Mais cet attribut est déplacé chez des soldats, auxquels il serait présomptueux de supposer des lettres.



1. - Buste funéraire d'un méhariste.

2. - Buste funéraire d'un cavalier.



M. Ingholt, qui a bien voulu examiner le buste de Vibius, m'a dit que le style de ce portrait appartenait à la période qui va de 150 à 180, ce qui répond justement au témoignage de l'inscription de Julianus (ci-dessus, n° 2).

Le nom d'Apollinaris traduit celui de Barnebo (Humann und Puchstein, *Reisen in Kleinasien*, p. 398 : Βαρνεβοῦν τὸν καὶ Ἀπολλινάριον. Cf. Clermont-Ganneau, *Recueil d'archéologie orientale*, 3, p. 214). Vibius était donc un Syrien et peut-être même un Palmyrénien (sur le recrutement local des corps auxiliaires, dont le nom ne désigne que le pays où ils furent levés à l'origine, voir Mommsen, *Hermes*, 19, 1884, p. 210 s.). Il est très possible que le cavalier Apollinaris doive son gentilice au préfet Vibius Celer (ci-dessus, n° 1).

4.

Fragment très mutilé, trouvé au nouveau village.

. CLV - - - -
. O . TE - -
[*s*]*ecut*(*or*) *ala*[*e*]
[*I*] *Ulpia*[*e*]
[*s*]*ing*[*u*]*lar*[*ium*].

L'*ala I Ulpia singularium* paraît avoir toujours été stationnée en Orient. Elle prend part à la guerre parthique de Trajan (Dessau, *Inscriptiones latinæ selectæ*, 9471) ; elle est en Syrie en 157 (*ibid.*, 9057) ; elle aide à former la vexillation de Lollianus pour la campagne de Lucius Verus (*ibid.*, 2724 ; sur la date de ce texte, voir en dernier lieu Rostovtzeff, *apud* Baur and Rostovtzeff, *Excavations at Dura-Europos, First Season*, p. 44) ; elle est encore en Syrie sous les Sévères (Dessau, 8853).

5.

Buste masculin très mutilé, conservé au dépôt des antiquités à Palmyre. Provient du nouveau village. Au-dessous du buste, l'inscription suivante :

Juli(*u*)*s Bassu*[*s eq*(*ues*) ?] *alae*
Ulp(*iae*) *singul*(*arium*) *v*[*ixi*]*t*
annes (sic) *XX* - - -

Le buste ressemble sensiblement, dans la mesure où l'on en peut encore juger, à celui de Vibius Apollinaris. On voit distinctement le cheval au-dessus de l'épaule de Bassus, et les mêmes attributs dans ses mains. Aussi Bassus a-t-il dû être enterré à Palmyre vers l'époque de Commode. Son corps de troupe y a-t-il tenu garnison? C'est ce que l'on ne peut dire aujourd'hui.

6.

Plaque de calcaire, trouvée au nouveau village. La partie inférieure est mutilée. Longueur 39 cm.; hauteur 29 cm.; lettres, 4 cm. 5.

Valerius
Gaianus
dupl(icarius) alae
Fla(viae) Agr(ippianae)
TVI – – – – –

L'*ala Flavia Agrippiana* a contribué à former le corps de Lollianus dans la guerre parthique de Lucius Verus (Dessau, *Inscriptiones latinæ selectæ*, 2724, cf. 9057, et ci-dessus, nº 4), et se trouvait encore en Syrie sous les Sévères (*ibid.*, 8853). Voir l'importante inscription qu'elle a laissée en Batanée (Le Bas et Waddington, *Inscriptions grecques*, 2121), et qui paraît remonter au IIᵉ siècle.

7.

Bas-relief mutilé à droite (pl. XXI, 1). Hauteur 58 cm.; longueur actuelle 65 cm. Provient du nouveau village. A gauche, Latone est assise dans un grand fauteuil, dont l'espèce est connue par d'autres reliefs palmyréniens (Chabot, *Choix d'inscriptions de Palmyre*, pl. 27, nº 10; 13; Ingholt, *Studier over Palmyrensk Skulptur*, pl. 12, nº 1). Ces sièges paraissent être faits d'une fibre tressée, qui était peut-être celle du palmier, et l'on s'expliquerait alors leur rencontre à Palmyre, où les meubles de bois devaient être importés, et relativement coûteux. La déesse tient de la main gauche un grand rameau de feuillage, dans lequel je crois qu'il faut voir un attribut de sainteté : on le trouve assez souvent aux mains des divinités syriennes, lesquelles ont dû l'emprunter au rituel de leurs fidèles. Aux exemples que j'en ai déjà donnés (*Syria*, XIII, 1932,



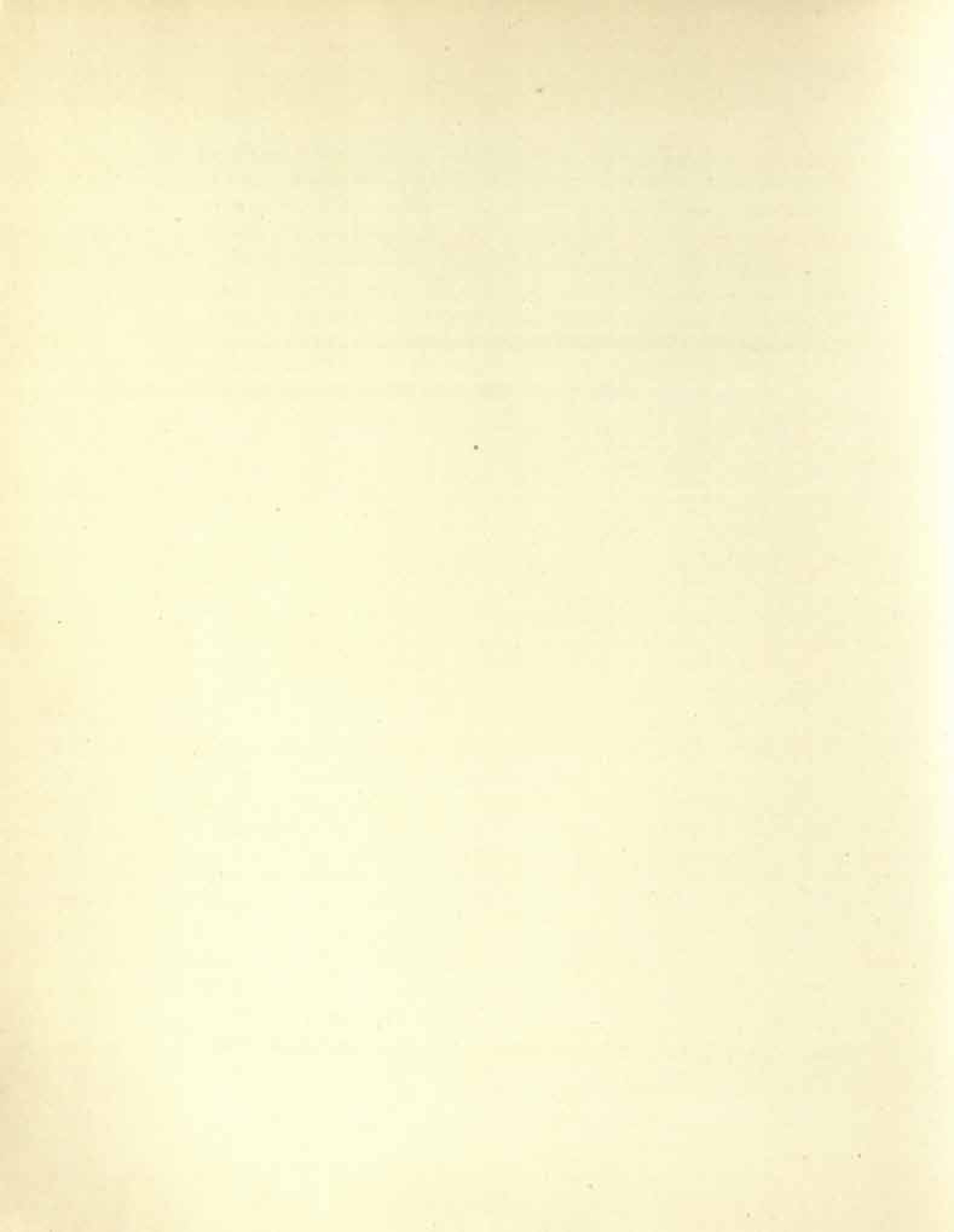
1. - Bas-relief de Latone et d'Apollon.



2. - Stèle de Laberius Fronto.



3. - Inscription de Vibius Celer.



p. 265 s.), j'ajouterai quelques tessères : LIDZBARSKI, *Ephemeris für semitische Epigraphik*, 3, p. 35 et pl. 5, n° 5 (divinité mâle, non identifiée) ; CHABOT, *Choix d'inscriptions de Palmyre*, p. 132, n° 4 (un prêtre de Bêl). Aux pieds de Latone est posée une corbeille à laine, qui symbolise sur d'autres bas-reliefs (par exemple, CHABOT, *ibid.*, pl. 28, n° 16) le pouvoir domestique des dames palmyréniennes, dont la déesse a aussi emprunté le costume. A droite, Apollon se tient debout, vêtu seulement d'une chlamyde qui lui pend dans le dos. Il fait libation sur un petit autel carré, au pied duquel est sculpté son compagnon, le corbeau mantique. Sur la plinthe du bas-relief est gravé le texte suivant :

Latonam et Apollinem (D ?) IB ❧ *AV* – – – –
praefec., Brizanus Tarsae eq(ues) alae – – – –
fecerunt.

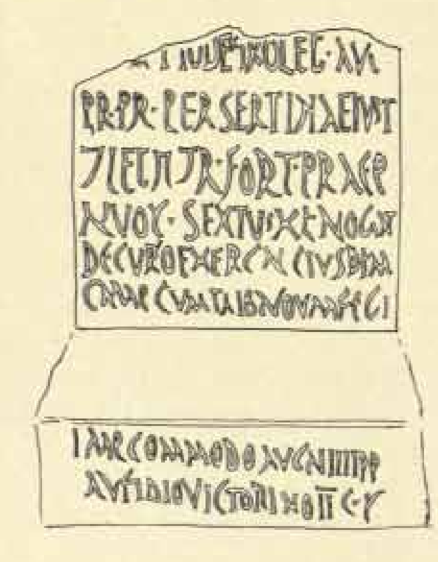
Les deux auteurs de cette dédicace sont des militaires, appartenant à une aile de cavalerie dont le nom est perdu. Le second d'entre eux, Brizanus, fils de Tarsas, est un Thrace, simple cavalier. Je n'ai pas su trouver d'exemple du nom de Brizanus, qui ressemble pourtant à Brizenis (MATEESCU, *Ephemeris Dacoromana*, 1, 1923 ; cf. les noms illyriens du même type, Brizinus, Brizidia : VULPE, *ibid.* 3, 1925, p. 207), et qui se rattache sans doute à la même racine que le mot thrace βρίζα, lequel désigne le seigle (GALEN, 6.514 ; encore aujourd'hui βρίζα). Mais le nom de Tarsas est bien attesté (MATEESCU, *loc. cit.*, p. 119 ; cf. 202 ; ajouter KAZAROW, *Bulletin de l'Institut archéologique bulgare*, 5, 1930/1931, p. 126). — L'autre donateur, nommé en premier, semble à première vue être le préfet de l'aile; mais il est peu probable que cet officier supérieur se soit associé pour une dédicace à l'un de ses cavaliers, de sorte que j'inclinerais à restituer plutôt le titre, par exemple, d'un *beneficiarius præfecti*. Le nom de ce militaire a disparu presque en entier, et ce qui en reste est difficile à interpréter. La lecture *(T)ib(erius) Au[relius]* n'est pas probable, car le graveur, quelle que fût sa maladresse, savait faire un T. Faut-il lire *(D)ib(us)*? Ou bien le fleuron bizarre qui suit ces lettres n'est-il pas lui-même une lettre estropiée ? Je n'en puis décider. Quant aux lettres AV, j'y verrais volontiers le début d'un nom thrace : Auza, Auzatralis, Auzacenthus (MATEESCU, *Ephemeris Dacoromana*, I, 1923, p. 175, 187), ou bien Auluzenus, Aulutralis, Aulizelmis,

Aulutra, Aulenis, etc. (*ibid.*, p. 165 ; 222 ; II, 1924, p. 227). La restitution *Au-*[*relius*] n'est pas recommandable : M. Ingholt attribue le bas-relief au troisième quart du IIe siècle, sans exclure l'hypothèse qu'il puisse être un peu plus ancien. Il pourrait être alors un témoin, encore isolé, d'une garnison romaine antérieure à Lucius Verus.

Le culte d'Apollon et celui de Latone apparaissent à Palmyre pour la première fois. L'on pourrait songer à reconnaître en Apollon le dieu Nebo (voir plus haut, no 3), et en Latone sa mère Sarpanit, épouse de Marduk. Je crois prudent, dans l'état présent de nos connaissances, d'éviter ces hypothèses : l'exvoto a pour auteurs des soldats étrangers à Palmyre, et se dressait dans un sanctuaire militaire dont le culte a pu n'avoir que peu de rapport avec celui des sanctuaires locaux.

8.

Cippe en calcaire, dont la partie supérieure manque. Provient du nouveau village. Hauteur 37 centimètres. La lecture du texte est difficile, tant les ligatures sont arbitraires, et tant le latin semble avoir été étranger à l'expérience du graveur.



[........ *dedicante*]
[*C. Do*]*m*[*i*]*tio Dextro leg*(*ato*) *Aug*(*usti*)
pr(*o*) *pr*(*aetore*) *per* SERTINAEIVST
(*centurionem*) *leg*(*ionis*) *II Tr*(*aianae*) *fort*(*is*), *praep*(*ositum*)
n(*umero*) *Voc*(*ontiorum*), *Sextus Xenocrat*(*es*)
decurio exerc(*itator*) *n*(*umeri*) *eiusdem*
camp(*um*) *cum trib*(*unali*) *nov*(*u*)*m feci*(*t?*),
imp. Commodo Aug(*usto*) *n*(*ostro*) *IIII*, *p*(*atre*) *p*(*atriae*),
Aufidio Victorino II co(*n*)*s*(*ulibus*).

Le texte commémore l'établissement d'un champ de manœuvres. Les premières lignes contenaient sans doute le nom de l'empereur, soit au datif, soit

précédé de l'expression *pro salute*. Puis venait la mention du gouverneur de Syrie, probablement comme ayant accompli la dédidace. On croit cependant reconnaître, malgré la corruption de la ligne 3, que ce haut fonctionnaire n'avait pas officié lui-même, mais avait délégué pour ce rite le commandant de l'unité à laquelle le champ de Mars devait servir (voir un cas analogue : CARCOPINO, *Syria*, VI, 1925, p. 124), et qui était le *numerus Vocontiorum*. Enfin, vient le nom du décurion-maître-d'armes, qui a exécuté les travaux et rédigé le texte. Les deux dernières lignes contiennent la date consulaire. La lecture de la ligne 7 n'est pas certaine, tant elle est mal gravée. L'hypothèse d'un tribunal annexé au champ de Mars paraît très admissible : à Doura, c'est un temple que l'on construit sur le champ de manœuvres (HOPKINS *apud* BAUR and ROSTOVTZEFF, *Excavations at Dura-Europos, Second Report*, p. 83 s.).

En 183, sous le 4e consulat de Commode et sous la légation de C. Domitius Dexter (sur ce personnage, voir HARRER, *Studies in the History of the Roman Province of Syria*, p. 39 s.), le *numerus Vocontiorum* était donc stationné à Palmyre, et son établissement y était assez permanent pour justifier l'installation d'un champ de Mars. Son commandement, comme il arrive en général pour les unités de cette espèce (CAGNAT, *Armée romaine d'Afrique* 2e édit, p. 210 ; HOPKINS *apud* BAUR and ROSTOVTZEFF, *Excavations at Dura-Europos, Second Report*, p. 84), était aux mains d'un centurion légionnaire, détaché à cet effet de la 2e Trajane, qui était alors stationnée à Alexandrie (LESQUIER, *Armée romaine d'Égypte*, p. 64 s.). Le *numerus Vocontiorum* n'était connu jusqu'ici que par un seul document, dont je dois la référence exacte, et celle des discussions auxquelles il a donné lieu, à la bonté de M. Carcopino. C'est une tuile découverte à Londres, dans Cannon Street en 1876 (HUEBNER, *Ephemeris epigraphica*, 4, n° 698 : D.N.VOC). MOMMSEN a regardé ce monument comme un faux (*Hermes*, 1887, p. 45, note 4 ; cf. *Ephemeris epigraphica*, 4, n° 1189*a*), mais notre texte indique au contraire qu'il devait être authentique. On sait que les Voconces étaient les gens du Diois, pays de la Drôme. Ils ont fourni deux ailes de cavalerie, dont l'une a servi en Germanie et en Bretagne (STEIN, *Kaiserliche Beamten*, p. 156 s.), l'autre en Égypte (LESQUIER, *Armée romaine d'Égypte*, p. 80 s.).

Il est peu probable que le *numerus Vocontiorum* nommé dans notre texte soit le même que celui dont le sigle est imprimé sur la tuile de Londres.

9.

Petite stèle à fronton, grossièrement taillée (pl. XXI, 2), trouvée près de Bazouriyé, au Sud de Palmyre (sur les ruines de Bazouriyé, qui appartiennent à des villas fortifiées, voir Wiegand, *Palmyra*, p. 10 s.). Hauteur 53 cm.; largeur 31 cm.

C. Laberius Fro-
nto mil(es) coh(ortis)
II Hisp(anorum), (centuriae) Nymph-
idi Heli filio
suo h(oc) c(ondidit) s(epulcrum).

Le nom *Heli* (ligne 4), qui paraît être celui du défunt, transcrit probablement un nom sémitique, et rappelle celui que le Nouveau Testament (Luc, 3,23) donne au père de Joseph : Ἠλεί. Il y a eu plusieurs *cohortes II Hispanorum*, dont aucune, je crois, n'est encore attestée en Syrie. Comme nous ne disposons d'aucun indice pour dater notre texte, il parait vain de conjecturer duquel de ces corps il s'agit. Si le nom de Heli est bien sémitique (je ne pense pas qu'il puisse s'agir d'un centurion Nymphidius Helius, et que le défunt soit alors un enfant mort en bas âge, et resté sans nom), il paraît indiquer que la cohorte était stationnée dans un pays sémitique, et s'y recrutait. Il faut, d'ailleurs, que Laberius se soit trouvé a Bazouriyé avec sa famille. Cette épitaphe donne la seule mention que l'on ait jusqu'ici d'un fantassin à Palmyre.

10

Plaque de calcaire, moulurée en haut et en bas, qui a dû être appliquée contre un mur en guise d'autel. Provient du nouveau village. Hauteur actuelle, 75 cm : largeur sans la moulure, 41 cm.

M(arciae) Otaciliae
Severae Aug(ustae)
matri Philippi
Caes(aris) et
castrorum.

coh(ors) I Fl(avia) Chalc(idenorum)
d(evota) n(umini) m(aiestati)q(ue) eius.

La *cohors I Flavia Chalcidenorum*, qui porte le nom d'une des deux Chalcis syriennes (Carcopino, *Syria*, VI, 1925, p. 119, note 5), est un corps d'archers montés (*CIL*, III, 6658), dont la présence est bien attestée en Syrie dès avant la guerre de Lucius Verus, en 157 (Dessau, *Inscriptiones latinæ selectæ*, 9057), puis dans le corps de Lollianus (*ibid.*, 2724 ; cf. *addenda* et ci-dessus, n° 4), et vers la même époque, en 162, dans le poste de Dmer, à l'Est de Damas (*CIL*, III, 6658). Son séjour en Syrie est maintenant attesté jusque sous le règne de Philippe (244-249). Philippe le Jeune ne porte pas encore, dans notre texte, le titre d'Auguste, qu'il semble avoir porté à partir du mois d'août 247.

11.

Petite stèle très grossièrement façonnée, apportée à Palmyre par un bédouin qui disait l'avoir recueillie dans le désert à trois jours de marche à l'Est de la ville. Hauteur 50 cm.; largeur 31 cm.

Χαλκ-
ίδιος β-
αλλ[ι]στ-
άριος.

Chalcidius était balistier, ou servant d'une baliste, sans doute dans quelque poste du *limes*. Les balistiers apparaissent dans les légions au IIe siècle (*CIL*, 5, 6632), mais ils formèrent plus tard des légions spéciales, dont l'existence est attestée au IVe siècle : Seeck, *Ballistarii* (Pauly-Wissowa), p. 2031. L'épitaphe de Chalcidius, vu sa rédaction laconique, doit être fort tardive.

12.

Le premier buste figuré sur notre planche XX représente un méhariste, Shokhai, fils de Wahbai fils de Male. Ce militaire, qui tient les mêmes attributs que le cavalier Vibius Apollinaris (ci-dessus, n° 3), est vêtu d'une tunique à

manches et drapé dans un ample manteau, qui le protégera dans sa course à travers le désert. Derrière lui apparait son chameau, dont on distingue la tête harnachée, la fine encolure ornée du collier de perles prophylactiques qui orne encore ses semblables aujourd'hui, et le dos chargé d'un épais paquetage. Derrière la selle, probablement, étaient attachées les armes que l'on voit à gauche de la tête de Shokhai : un carquois et l'étui d'un arc, tous deux ouvragés.

*
* *

Il y a lieu d'ajouter aux textes que nous venons de citer quelques inscriptions qui nomment des militaires sans que l'on puisse affirmer qu'il s'agisse de soldats cantonnés à Palmyre : *CIS.*, II, 3962 (inscription honorifique du centurion Celesticus); inscription funéraire inédite, que me communique M. Ingholt, et qui commémore (en 251) Iarhibôla, fils de Sabînâ le vétéran; *Répertoire d'épigraphie sémitique*, 1046 (inscription funéraire du *beneficiarius* Hairân).

Henri Seyrig.

Beyrouth, avril 1933.

TADMOREA

PAR

J. CANTINEAU

Des faits importants pour l'épigraphie palmyrénienne ont marqué l'année 1931 et la première moitié de 1932.

D'une part, le déblaiement et la fouille du Temple de Bêl, activement conduits pendant cette période, et qui sont maintenant achevés, ont fourni des inscriptions, dont quelques-unes de toute première importance ; d'autres ont été découvertes en diverses régions ou achetées aux habitants. On trouvera ci-dessous une première édition des textes palmyréniens.

D'autre part, M. l'abbé J.-B. Chabot, à la séance du 4 mars 1932 [1] de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, a présenté le premier fascicule du tome du *Corpus Inscriptionum Semiticarum*, consacré aux inscriptions palmyréniennes. On y trouvera tous les textes honorifiques, toutes les inscriptions religieuses connues jusqu'en 1914, et le début des textes funéraires. Un second fascicule, que l'auteur nous fait espérer pour 1933, donnera la fin des textes

INDEX DES ABRÉVIATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

Un simple chiffre, sans aucune lettre le précédant (par exemple : 3997) renvoie à la partie palmyrénienne du *Corpus Inscriptionum Semiticarum*.

BsS : Th. Nöldeke, *Beiträge zur semitischen Sprachwissenschaft*, Strasbourg, 1904.

CaA : J. Cantineau, *Inscriptions palmyréniennes*, Damas, 1930.

CaC : J. Cantineau, *Textes palmyréniens provenant de la fouille du Temple de Bêl*, Syria, XII, p. 116.

Choix : J.-B. Chabot, *Choix d'inscriptions de Palmyre*, Paris, 1922.

CRAI : *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*.

Inventaire : J. Cantineau, *Inventaire des Inscriptions de Palmyre*. Beyrouth, 1930 et suiv.

MDOG : *Mitteilungen der Deutschen Orient-gesellschaft*.

R : *Répertoire d'Épigraphie sémitique*.

ZDMG : *Zeitschrift der Deutschen Morgenländischen Gesellschaft*.

T : *Tarif douanier de Palmyre* = 3913.

[1] L'ouvrage est antidaté : la couverture porte la date de 1926. Les premiers feuillets portent même la date de janvier 1924, bien qu'ils aient subi des remaniements récents, dont quelques-uns me sont dus, sans que mon nom soit cité : par exemple, p. 119 ; comparer *CRAI*, 1930, p. 318.

funéraires et complétera l'ouvrage. Ce livre, impatiemment attendu depuis de longues années, rendra d'immenses services. Il pose beaucoup de questions et suggère de nombreuses remarques, les unes de détail, les autres générales : le présent article en formulera quelques-unes.

Soulignons dès maintenant l'importance des richesses épigraphiques que renferme encore le sol de Palmyre. M. J.-B. Chabot, *CRAI*, 1932, p. 101, s'exprime ainsi : « ... il semble qu'après ces récentes explorations il n'y ait plus guère d'espoir de rencontrer à Palmyre de longues inscriptions, et celles qu'on a déjà trouvées et qu'on pourra encore trouver dans les environs seront vraisemblablement peu nombreuses. » Je ne partage pas cette façon de voir, et j'estime que les textes inédits sont aussi nombreux et aussi importants que les textes déjà publiés (le Tarif mis à part). Au Dépôt des antiquités de Palmyre sont entassées deux cents inscriptions ou fragments d'inscriptions inédites. Les textes découverts par M. Ingholt et non encore publiés doivent approcher de la cinquantaine et quelques-uns sont très longs. Enfin il y a tout ce qui est encore caché dans le sol. Jusqu'en 1925, on s'est contenté de glaner les textes gisant à la surface. Depuis 1925, il n'y a eu comme grand déblaiement que celui du temple de Bêl, c'est-à-dire une toute petite partie des ruines. La grande colonnade est enterrée à 1 m. 50 en moyenne de hauteur. Dans le monument dit Agora, l'ensablement atteint 2 m. 50. Le théâtre est totalement ensablé. Dans le reste des ruines, l'ensablement varie de 50 cm. à 2 m. Restent d'autre part les nécropoles : la nécropole Sud-Ouest, largement exploitée par M. Ingholt, est cependant loin d'être épuisée ; la nécropole Sud-Est, où j'ai fait quelques sondages en 1930, est presque vierge et renferme de splendides hypogées. Les nécropoles Ouest et Nord-Ouest, plus connues, ne sont certainement pas épuisées. En 1922, M. l'abbé J.-B. Chabot, *Choix*, p. 11, estimait à environ 700 les textes connus à cette époque : je pense qu'il existe un nombre à peu près égal de textes inédits, découverts ou à découvrir. On voit que les épigraphistes ont encore un long travail devant eux.

1° La dédicace du temple de Bêl.

En janvier 1932, M. R. Amy découvrait, pendant la fouille de la cella du temple de Bêl une base de statue remployée dans un mur d'époque tardive.

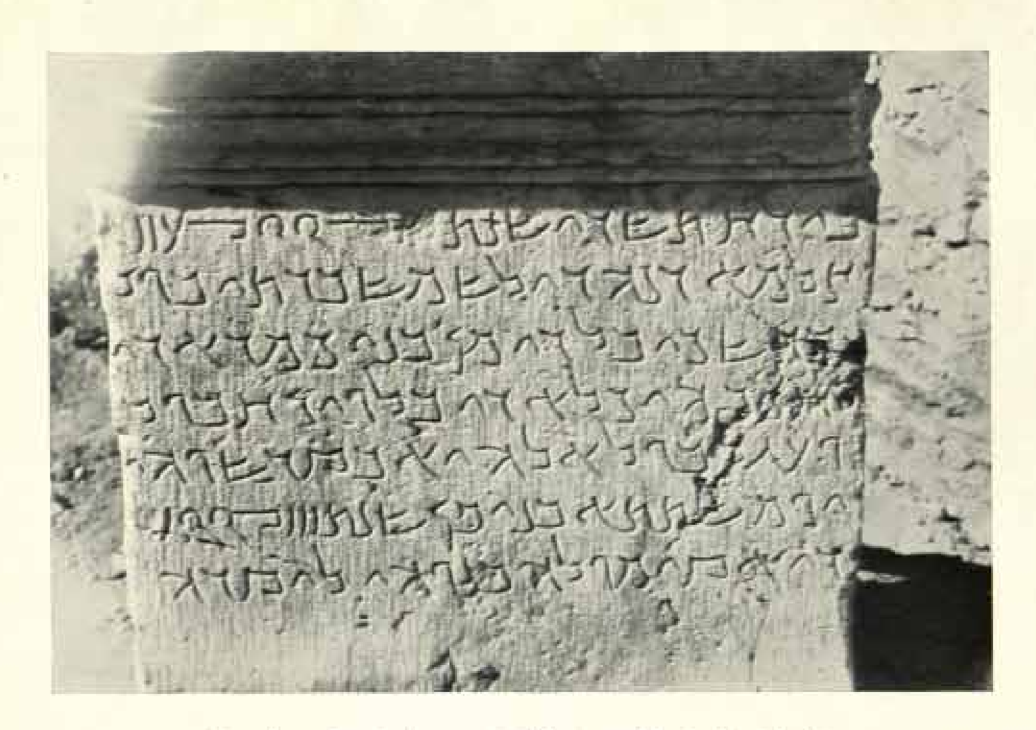
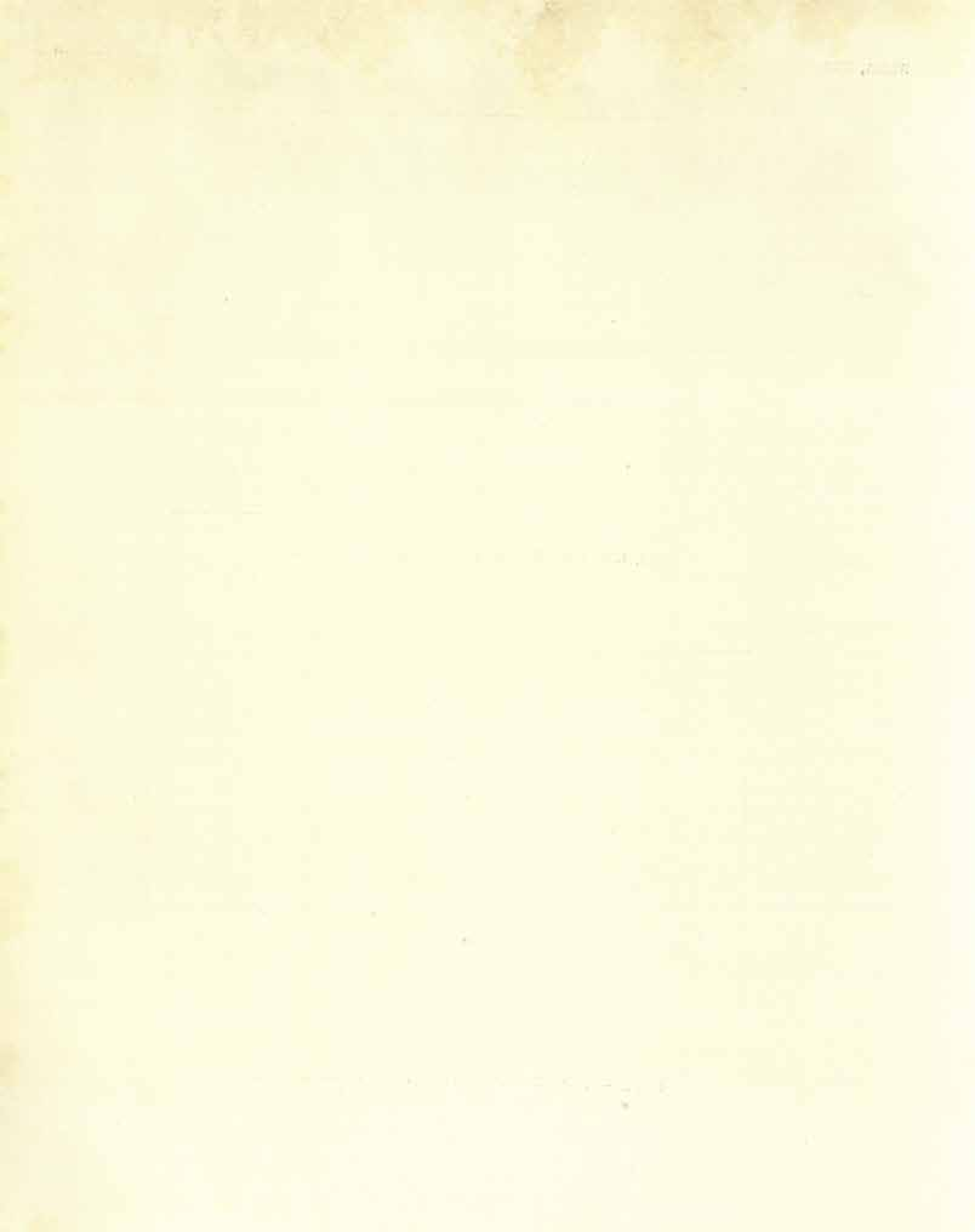


FIG. 1. — Inscription n° 1. (Photographie de l'original.)



FIG. 2. — Inscription n° 13. (Photographie de l'estampage.)



Elle se trouve maintenant au Dépôt des antiquités à Palmyre. La hauteur de cette base est de 88 cm., sa plus grande largeur : 53 cm., et sa largeur minima : 46 cm. Elle porte un texte palmyrénien de sept lignes (hauteur moyenne des lettres : 18 mm.), que j'ai communiqué à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, grâce à l'intermédiaire de M. Dussaud, à la séance du 4 mars 1932 (voir *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1932, p. 98). Voici ce texte (se reporter à la photographie de l'original, pl. XXII, fig. 1) :

1. בירח תשרי שנת CCCLVII
2. צלמא דנה די לשמש בר תיבול
3. בר שכיבל די מן בני כמרא די
4. חנך היכלא די בל וירחבול
5. ועגלבול אלהיא בקדשיהי
6. יום שתתא בניסן שנת CCCXXXXIII
7. די אקימו לה בנ.הי ליקרה

Traduction : *Au mois de Tišrî, l'an 357* (octobre 45) ; *cette statue est celle de Lišamš, fils de Taibbôl, fils de Šokhaibêl, de* [la tribu] *des Benê Komarâ, qui a dédié le temple des dieux Bêl, Yarḥibôl et 'Aglibôl, avec ses sanctuaires* (ou : *par ses offrandes sacrées*), *le sixième jour, en Nisân, l'an 343* (= 6 avril 32) ; *ses fils* [la] *lui ont élevée pour l'honorer*.

L. 1. La date d'érection de la statue est bien 357, comme je l'ai vérifié sur la pierre.

L. 2. צלמא, le *Corpus*, n° 3915, p. 76, commente ainsi ce mot : *cf. hebr.* צלם, *eodem sensu et primitus « umbra »*, rééditant l'étymologie déjà proposée par Fr. Delitzsch, *Prolegomena eines neuen hebr. aram. Wörterbuchs zum Alte Testamente*, p. 141. Est-il besoin de dire que cette étymologie n'a aucune vraisemblance? la racine qui signifie « être obscur, être sombre » a un *ṯ* initial : ar. ظلم ; le *ṣ* initial de aram. צלמא et de sudarabique *ṣlm* s'oppose au rapprochement. Il est vrai que le mot a pu être emprunté par ces langues à l'accadien (Schwally et Zimmern, *die Keilinschriften und das Alte Testament*, p. 475 ; Zimmern, *Akkadische Fremdwörter als Beweis für babylonischen Kultureinfluss*, p. 8), donc sous la forme accadienne. Mais il reste que, même en accadien, *ṣalm* n'a jamais, je crois, signifié « ombre » : le sens de la racine * *ṯlm* est, comme je l'ai déjà dit : « être obscur, être sombre » ; c'est au contraire la racine * *ṭll* qui fournit des noms de l' « ombre portée ».

Ll. 2-3. Les noms propres sont tous connus : voir Lidzbarski, *Handbuch*, p. 375 et 385.

Je suis très disposé à admettre l'hypothèse indiquée par M. H. Ingholt, *Syria*,

XIII, p. 289, n° 1, à savoir que la tribu des בני כמרא serait la caste sacerdotale de Palmyre.

Le personnage qui a fait la dédicace du temple de Bêl : *Lisams, fils de Taibbôl*, fils de *Sokhaibêl* devait être un personnage très important, peut-être le grand-prêtre de Bêl, peut-être même le premier magistrat de la cité.

L. 4-5. Le verbe חנך : « dédier » est celui-là même qu'on trouve employé dans la Bible hébraïque et dans les Targums à propos de la dédicace du temple de Yahweh à Jérusalem par Salomon (1 Rois, VIII, 63).

On avait remarqué depuis longtemps que l'édifice dont nous nous occupons était appelé par les Palmyréniens tantôt « temple de Bêl » : היכלא די בל, בת בל, tantôt « maison de (leurs) dieux » : בת אלהיהון, notamment dans les inscriptions 3923 et CaC5, ce qui semblait indiquer que plusieurs dieux étaient adorés dans le temple, mais on ignorait jusqu'à présent quels étaient ces dieux qui étaient associés à Bêl dans son sanctuaire. Notre inscription nous apprend que c'étaient Yarḥibôl et 'Aglibôl : le dieu-soleil et le dieu-lune.

A vrai dire, l'existence à Palmyre d'une triade astrale : Bêl-Yarḥibôl-'Aglibôl = Dieu universel (1) - Soleil-Lune ressortait déjà de l'étude de divers monuments figurés : J. Février, *La Religion des Palmyréniens*, p. 57-61, et l'on pouvait à juste titre la considérer comme un élément essentiel de la religion palmyrénienne. Toutefois, il n'est pas sans intérêt d'apprendre, d'une façon indubitable, que le plus grand temple de Palmyre lui était consacré.

La fin de la ligne est assez ambiguë. J'avais traduit ב-קדשוהי par : « avec ses sanctuaires », le pronom suffixe והי- se rapportant à היכלא : « le temple » ; on sait, en effet, que la cella du temple de Bêl renferme deux sanctuaires, l'un à son extrémité nord (qui semble avoir été le principal), l'autre à son extrémité sud : il est tout naturel de les voir mentionnés dans la dédicace. Par contre M. Dussaud comprend : « par ses offrandes sacrées » ; cette traduction n'est pas impossible, mais elle est moins probable que la première, car en araméen קֻדְשָׁא, קוּדְשָׁא signifie seulement : « 1° sainteté ; 2° lieu sacré, sanctuaire » : Dalman, *Aramäisch-Neuhebräisches Handwörterbuch* ², p. 372 ; Jastrow, *A Dictionnary of the Targumim*, p. 1324 ; Brockelmann, *Lexicon Syriacum*², p. 649.

L. 6. Elle nous donne un renseignement d'importance capitale : la date précise de la dédicace du temple de Bêl : 6 Nisân 343 des Séleucides, 32 de notre ère. J'ai soigneusement vérifié sur la pierre l'existence de trois barres d'unité après les chiffres des vingtaines, et cette date doit être maintenant considérée mme assurée.

On peut donc penser qu'en 32 la cella du temple était presque achevée. Mais il est presque certain que le péribole et son portique, de même que les propylées, ne furent achevés que plus tard.

(1) Et non pas seulement « planète Jupiter », comme je l'ai dit, *CRAI*, 1932, p. 99.

Cette date du 6 Nîsân appelle à la réflexion. Étant donné le grand nombre des inscriptions palmyréniennes datées du mois de Nîsân, on s'était déjà demandé plusieurs fois si la grande fête ou l'une des grandes fêtes palmyréniennes ne tombait pas pendant ce mois. M. J. Février, *la Religion des Palmyréniens*, p. 178-180, a réuni la bibliographie de la question, et l'a discutée à nouveau, en s'appuyant sur des statistiques précises ; il s'abstient de se prononcer, mais remarque néanmoins que les dédicaces au dieu anonyme semblent groupées en deux périodes principales : mars-avril, août-octobre.

Les dates des inscriptions trouvées en place dans le temple de Bêl confirment en quelque mesure ces remarques. Ces inscriptions sont au nombre de dix. Une seule est datée du mois de Siwân (juin) : CaC 5 ; une seule est datée du mois de 'Âb (août) : CaC 3 ; mais trois sont datées du mois de Kânûn (novembre) : 3915, 3917, CaC 4 ; trois du mois de 'Adâr (mars) : 3914, 3923, CaA 31, et deux du mois de Nîsân : 3916, 3919. Sur dix dates, nous avons donc trois de novembre et cinq de la période mars-avril. C'est un fait assez remarquable.

Il est possible d'expliquer qu'une proportion notable des dédicaces soient datées de novembre : au mois syrien Kânûn correspondait à Babylone le mois de Marḥešwân, et nous savons que ce mois était consacré à Bel-Marduk en tant que « très sage parmi les dieux » : Kugler, *Sternkunde und Sterndienst in Babel*, I, p. 224, cité par Dhorme, *La Religion Assyro-Babylonienne*, p. 97. Il est donc assez naturel qu'on ait choisi pour dédier des statues ce mois consacré à Bêl.

En ce qui concerne la période 'Adâr-Nîsân, les faits sont plus clairs encore. Notre inscription nous apprend que le temple de Bêl a été dédié le 6 Nîsân, et il est impossible qu'on ait choisi pour cette cérémonie une date quelconque : le 6 Nîsân devait correspondre à l'une des grandes fêtes religieuses de Palmyre, de même que la fête des Tabernacles avait été choisie pour faire la dédicace du temple de Jérusalem (I *Rois*, VIII, 2). Or, à Babylone (comme le fait remarquer R. Dussaud, *CRAI*, 1932, p. 99), la principale fête de Bêl *(akîtu)*, ou fête de la nouvelle année, tombait du 1er au 11 Nîsân. Notre texte nous autorise à penser qu'il en était de même à Palmyre. Cela explique en même temps l'abondance des dédicaces de statues en mars-avril : les unes sont mises en place au cours de la fête, en avril ; les autres sont installées en mars, de façon à être en place pour la fête.

Reste à expliquer pourquoi c'est le sixième jour et non un autre jour de la fête qui a été choisi pour faire la dédicace du temple. Il faut évidemment en chercher la raison dans des détails du rituel. Pour Babylone, ce rituel est assez bien connu, mais par malheur, notre texte principal : THUREAU-DANGIN, *Rituels Accadiens*, p. 127-154, s'arrête le soir du 5 Nisân, et pour la suite de la fête nous en sommes réduits aux allusions qu'y font les textes historiques ; des cérémonies du 6 nous ne savons qu'une chose : le dieu Nabû venait chercher son père Marduk, et l'introduisait dans son propre temple Ezida (EBELING, *Real-Encyclopädie*, art. *Marduk*, col. 1669). Profitait-on de l'absence de la statue de Bêl-Marduk pour accomplir les premières cérémonies de la dédicace de sa nouvelle demeure ?

2° ARCHITECTES ET ARTISTES PALMYRÉNIENS.

Jusqu'à présent nous n'avions à Palmyre aucun nom d'architecte ou d'artiste, et les monuments si nombreux qui parsèment la ville antique étaient restés anonymes. Deux textes, dont l'un est important, viennent de combler en partie cette lacune.

A. Le premier est une base carrée trouvée dans une maison, à l'intérieur du temple de Bêl. Sa hauteur est de 54 centimètres, sa plus grande largeur 56 centimètres et sa plus petit largeur 37 centimètres. Elle porte deux lignes de grec (hauteur des caractères : 3 centimètres et demi) :

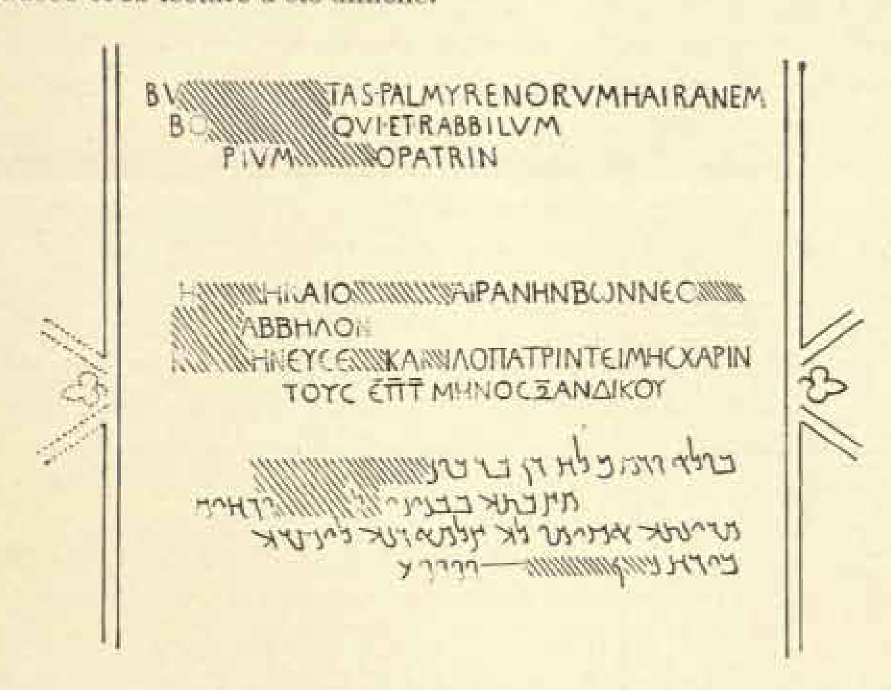
Ἀλέξανδρος ἀρχιτέκτ-
ων θεοῦ Βήλου ἐποίει.

Alexandre, architecte du dieu Bêl, a fait.

L'immense édifice qu'est le temple de Bêl devait réclamer constamment soit des aménagements, soit des réparations. Un architecte y était donc attaché en permanence.

B. L'autre inscription est un texte honorifique trilingue (latin-grec-palmyrénien), gravé sur une colonne enfouie dans le sable, au point 82 du plan

Gabriel (*Recherches archéologiques à Palmyre*, Syria, 1926). Il figure à l'intérieur d'un cartouche à double trait, à queue d'aronde. Le latin est sur trois lignes (haut. des caractères 3 cm.), le grec sur 4 lignes (même hauteur de caractères), le palmyrénien sur 4 lignes (haut. des caractères 2 cm. 5). L'inscription est fort effacée et sa lecture a été difficile.



1. *Bu*[le et civi]*tas Palmyrenorum Hairanem*
2. *Bo*[nnae f.] *qui et Rabbilum,*
3. *pium* [et phi]*lopatrin.*

1. Ἡ [βουλ]ὴ καὶ ὁ [δῆμος] Αἱράνην Βωννέο[υς]
2. [τὸν καὶ Ρ]ἀββηλο[ν],
3. κ[οσμητ]ὴν εὐσε[βῆ] καὶ [φιλ]όπατριν, τειμῆς χάριν
4. [ἔ]τους επτ' μηνὸς Ξανδικοῦ.

1. בולא ודמס לח[י]רן בר בונ[א די מתקרא רבאל]
2. מצבתה בבניבי [א]ל[היא] ורחים
3. מדינתה אקימו לה צלמא דנה ליקרה
4. בירח נ[יס]ן [שנת] [CCC]LXXXV

Le texte latin est le moins explicite des trois ; il dit seulement : *Le Sénat et la Cité des Palmyréniens à Ḥairân, fils de Bônnê*, [appelé] *aussi Rabb'el*, [homme]

pieux et qui aime sa patrie. A en juger par l'emploi de l'accusatif, Rabb'el est le surnom de Ḥairân, et non celui de son père Bônnê. Noter les mots grecs : *bule, philopatrin*, passés dans le texte latin.

Le texte grec est déjà plus précis : *Le Sénat et le Peuple à Ḥairân, fils de Bônnê* [appelé] *aussi Rabb'el, décorateur pieux et qui aime sa patrie, pour l'honorer ; l'an 385, au mois de Xandikos* (avril 74). Au début de la ligne 2, j'ai restitué [τὸν καὶ], mais la lacune est un peu étroite pour cette restitution. Au début de la ligne 3, j'ai restitué κ[οσμητ]ὴν, d'après le texte palmyrénien.

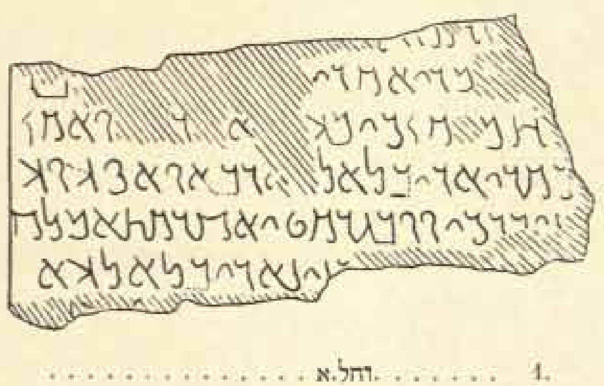
Celui-ci est de beaucoup le plus complet : *Le Sénat et le Peuple à Ḥaîrân, fils de Bônnê, surnommé Rabb'el, décorateur dans les édifices des dieux et qui aime sa patrie ; ils lui ont élevé cette statue pour l'honorer au mois de Nisân, l'an 385* (avril 74). Il n'est pas sans présenter quelques difficultés ; on attendrait d'abord מצבתא à l'état emphatique : מצבתה paraît vouloir dire « son décorateur » celui de la cité de Palmyre — à moins qu'on ne pense à une construction analogue à מצבתה די בניני אלהיא, mais une semblable construction avec la préposition -ב ne semble pas attestée par ailleurs. Le sens du mot מצבת lui-même n'est pas douteux : des textes divers, par exemple, *Inventaire* IV, 13, montrent que צבת signifie : « faire les sculptures et les peintures d'un édifice ». — La restitution [א]ל[היא] est évidemment conjecturale, puisqu'il ne reste plus que quelques traces du ל ; on pourrait aussi restituer [א]ל[היהן]. On ne peut pas, en tout cas, penser à un autre mot, étant donné les termes des deux autres textes : *pium*, εὐσεβῆ ; il ne peut guère s'agir d'édifices profanes.

On voit par ce texte que la décoration des édifices était confiée à un personnage distinct de l'architecte. Il est intéressant de connaître le nom d'un de ces artistes. On notera aussi que cette inscription est la plus ancienne qui porte la mention : *le Sénat et le peuple*... (H. Seyrig, *Syria*, XII, p. 269).

3° Prêtres et édifice de Bêl.

En 1931, en démolissant des maisons à l'intérieur du péribole du temple de Bêl, un ouvrier trouva un petit fragment de console (25 centimètres de long sur 11 de haut) portant sept lignes de palmyrénien, très mutilées, et en tout

petits caractères : 1 centimètre 4 de hauteur. C'était l'extrémité gauche d'une console de colonne, portant un texte honorifique.



1. .... וחל.א ....
2. ..... ם די אמרי .... בר
3. ..... חסי מן כוסה ..... א . ו . . ואמן
4. .... כמריא די בל אלהא רבא ואפהוה
5. ..... [ב]ני ברכיו ובגרמטיא קדמתא סלק
6. .... בנינא די בל אלהא
7. .... ט ...

Je n'ai rien pu tirer des lignes 1 et 2.

L. 3 : ... *il a consacré à ses frais.......* On trouve ordinairement, dans les textes palmyréniens où il est question d'une consécration ou d'une offrande d'objet, le verbe קרב. C'est la première fois, à ma connaissance, qu'apparaît, dans ce sens, le verbe חסי : « sanctifier, consacrer aux Dieux un objet ». Ce terme est caractéristique de l'araméen oriental : comp. syr. *ḥassī*. Il semble inconnu en araméen occidental. — On désirerait vivement savoir quel est l'objet consacré, mais la suite de la ligne est très effacée et je n'ai rien pu en tirer.

L. 4 ... *les prêtres de Bêl, le grand Dieu, et aussi il........*

Les premiers mots sont clairs, mais la fin de la ligne ואפהוה l'est beaucoup moins. Je crois qu'il faut y voir la conjonction אף + un mot הוה à expliquer ; il ne peut pas s'agir du verbe « être » : il s'écrit à Palmyre הוא.

L. 5 ... *les fils de Barkayô et pendant le premier secrétariat, il est monté.* Le nom propre ברכיו n'est pas attesté par ailleurs, mais on connaît ברכי : Lidzbarski, *Handbuch*, p. 245 a. Le « secrétariat » est une importante fonction officielle : comp. γραμματεὺς βουλῆς καὶ δήμου, T. I, 3 et Ca A6.

L. 6 : ... *l'édifice du dieu Bêl.*

Ce texte devait présenter un vif intérêt à en juger par ces lambeaux. Mais il est si mutilé qu'on ne peut même pas en deviner le sens général.

4° L'inscription de 'Umm eṣ-Ṣalâbîḫ.

Au printemps de 1930, M. Seyrig me signala qu'il avait trouvé chez un antiquaire, à Alep, un bas-relief palmyrénien représentant cinq divinités, et portant sur son socle une inscription de 2 lignes. Peu de temps après, M. Ploix de Rotrou, inspecteur du Service des Antiquités à Alep, m'envoyait une photographie de l'objet et plusieurs estampages de l'inscription. Je reconnus que ce texte intéressant, mais énigmatique, était gravement mutilé et que toute la partie droite de l'inscription et, par conséquent, du bas-relief faisait défaut. Dès lors, j'eus le désir de trouver la moitié manquante de cet objet. En novembre 1930, je me rendis à Alep et je questionnai l'antiquaire : il m'apprit que cet objet avait été apporté par un Bédouin qui déclarait l'avoir trouvé dans le Wâdî l-Miyâh, mais ne me donna aucune précision. En 1931, je me rendis moi-même dans le Wâdî l-Miyâh et je le descendis depuis Ṣagri jusqu'à Bîr Ḫumayme, en explorant non seulement le Wâdî lui-même, mais ses environs et en questionnant soigneusement tous les Bédouins rencontrés : je me figurais, peut-être à tort, qu'un objet aussi beau devait provenir d'une ruine importante. Cette recherche n'aboutit à rien. Je ne vis que peu de ruines, toutes en appareil très pauvre et rasées jusqu'au sol : je rentrai découragé.

En février 1932, l'émir Ġa'far 'Abd el-Qâder se rendit à Alep afin d'acheter l'objet pour le musée de Damas [1]. Il questionna les antiquaires et nous obtînmes enfin des précisions : l'homme qui avait apporté le bas-relief à Alep était un habitant de Suḫne : Abû Ḫsên 'Alî l-Gennâs. Un mois après, en avril 1932, nous nous rendîmes à Suḫne, trouvâmes l'homme en question qui accepta de nous conduire au lieu de la trouvaille. Il nous mena droit au Wâdî l-Miyâh, au lieu dit 'Umm eṣ-Ṣalâbîḫ (A. Musil, *Map of Northern Arabia*, d-11) et nous affirma avoir trouvé le bas-relief dans un groupe de tombes d'époque arabe qu'il nous montra. Près de là, on voyait au ras du sol des fondations d'édifices en appareil très pauvre, que j'avais déjà notées à mon premier passage, en mars 1931. Aucun édifice ne nous parut de date palmyrénienne et nous abandonnâmes le site.

[1] L'objet se trouve maintenant dans ce musée, sous le n° P 510.

Quelques semaines plus tard, j'eus connaissance des recherches du R. P. Poidebard, qui venaient curieusement recouper les miennes en ce qui concernait 'Umm eṣ-Ṣalâbîḫ. Le R. P. Poidebard s'occupait du relevé de la voie romaine de Palmyre à Hît, et de ses différents postes de relais. *Or, son tracé de la voie coupait le Wâdî l-Miyâh à 'Umm eṣ-Ṣalâbîḫ*, et à ce dernier point *les photos d'avion révélaient*, dans les ruines misérables que nous avions vues, *le plan d'un poste de relais*. Nous tombâmes d'accord pour penser que ce poste avait dû posséder un petit sanctuaire et que le bas-relief en provenait. Il serait donc à souhaiter qu'une fouille, à cet endroit, mette à jour ce sanctuaire et nous apprenne si l'espoir de retrouver l'autre moitié du bas-relief est chimérique.

En attendant cela, voici ce que nous possédons du texte[1] (dimensions : 68 cm. sur 5 cm. ; hauteur des caractères : 2 cm.).

1. . . . . . די הו אסטרטג על ענא וגמלא וחלפתה כפתות בר שלום

2. . . . . . ועדרין ואשד ואשלם בירח סיון שנת DLXXXVI דכיר מקתלו

La première ligne est susceptible d'une traduction certaine :

« [... X, fils de X.] *qui est stratège* [préposé] *à 'Anâ et à Gamlâ, et son remplaçant* (?) *Kaphathûth, fils de Salôm.* »

La lacune initiale devait donner le nom du personnage et sa filiation.

La ville de ענא, actuellement *'Âna*, sur la rive droite de l'Euphrate, à une centaine de kilomètres en aval d'Abû Kemâl, possédait un camp palmyrénien déjà connu par l'inscription 3973 = Littmann, *JA*, 1901, p. 381-394, datée de septembre 132. Nous voyons par notre inscription que ce camp avait pour

[1] Le bas-relief a été publié et savamment commenté par H. Seyrig, *Syria*, XIII, p. 259-260 et pl. LVI. M. Seyrig fait remarquer que « son extrémité gauche n'est pas brisée, mais présente une surface d'attente ». Le bas-relief et l'inscription devaient donc « s'étendre sur deux blocs ».

commandant un officier palmyrénien ayant le titre de stratège. La ville de *Gamlâ* גמלא, est sans doute l'actuelle *Ǧmeyla*, à 4 km. en aval de ʿÂna : Voir Musil, *the Middle Euphrates*, p. 20, *Map of Northern Arabia*, d 15-16.

Le sens du mot-חלפת n'est pas clair. Je traduis « remplaçant, lieutenant », en pensant à l'arabe خليفة, mais je ne me dissimule pas que l'araméen ignore une pareille acception.

Le nom propre גמתית est déjà connu par l'inscription 4173 = Kokowzoff 3.

Le nom propre שלום est d'ordinaire féminin : R 408, R 745. S'agirait-il d'un bâtard ?

La seconde ligne est d'interprétation beaucoup plus difficile. On y distingue trois parties :

a) Les trois premiers mots du début ועלדין ואשך ואשלם ont résisté à toutes nos tentatives d'explication. Tant que la moitié droite du texte n'aura pas été retrouvée, il sera prudent de surseoir à la traduction de ce membre de phrase.

b) Puis vient la date : « *au mois de Siwân de l'année 536* (juin 225) ».

c) Les deux derniers mots de la ligne דכיר מקתלו font aussi difficulté. דכיר signifie évidemment ici, comme partout : « *qu'on se souvienne de...* ». Le mot suivant est de lecture incertaine : la seconde lettre est un מ ou un ק, mais plutôt un ק. On peut l'interpréter de deux façons :

Ce peut d'abord être un nom propre, comme d'habitude après דכיר, nom de sculpteur, par exemple. Mais aucun nom ממתלו ou מקתלו n'est attesté jusqu'ici. De plus, l'absence de filiation est étonnante ; il est vrai que le nom du père de ce personnage pouvait figurer dans une troisième ligne, sur le fragment de droite.

On peut aussi voir dans ממתלו (la lecture מקתלו est impossible dans cette seconde hypothèse) un infinitif, de causatif, par exemple. Je proposerais dans ce cas de traduire : *qu'on se souvienne de représenter allégoriquement*, dans le sens de syr. *ʾamtel* : Brockelmann, *Lexicon Syriacum* [2], p. 409 b. Cette seconde hypothèse est encore moins satisfaisante que la première.

5e Dédicace a Allâth et a Rḥm.

En mai 1932, un antiquaire de Ḥama, Maḥmûd Sulṭân, montrait à l'émir Ǵa'far 'Abd-el-Qâder, conservateur du Musée de Damas, la photographie d'un bas-relief trouvé à *Ḫirbet eṣ-Ṣâne'*, à quelques kilomètres à l'Est-Sud-Est de *'Uzêribât* (= 'Agerbât = 'Agâreb) : Musil, *Map of northern Arabia*, c-6. Il y a là quelques ruines et M. Ploix de Rotrou, conservateur du Musée d'Alep, va y entreprendre une fouille.

Ce bas-relief représente Athéna-Allâth casquée, l'égide sur la poitrine, une lance à la main, assise entre deux lions. A sa droite, un personnage debout jette de l'encens sur la flamme d'un brûle-parfum [1].

Sur le socle de ce bas-relief est gravée une inscription palmyrénienne de 2 lignes.

1. לאלת ורחם עבד ומודא רבאל בר אוידא בר ידעו
2. ודכיר שלמא בר קסינא

« *Pour Allâth et pour Rḥm* (ceci a été) *fait en actions de grâces par Rabb'el fils de 'Awîdâ, fils de Yad'ô. Qu'on se souvienne de Šalmê fils de Cassianus.* »

Il est intéressant de voir réunis encore une fois ici *Allâth* et le dieu arabe *Rḥm*. Le fait s'était déjà présenté sur l'inscription 3955 = *Inventaire* V, 8, où sont mentionnés : « *Šams, Allâth et Rḥm, les dieux bons* ».

Les noms propres sont tous connus. *Šalmê* fils de *Cassianus* pourrait être le sculpteur qui a exécuté le bas-relief.

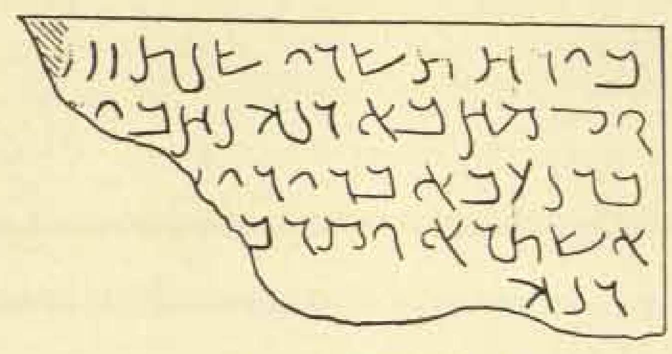
D'après l'aspect de l'écriture, je place ce texte au IIIe siècle de notre ère.

6e Dédicace a Ištar (?)

Socle de bas-relief, brisé à gauche, et au-dessus duquel on distingue les deux pieds et le bas de la robe d'un personnage féminin. Au Dépôt des Anti-

[1] Ce bas-relief vient d'être publié par MM. Ploix de Rotrou et Seyrig dans *Syria*, XIV, p. 12-19 et pl. IV.

quités, à Palmyre. Dimensions : 21 cm. de long, 9 cm. de haut, 5 lignes de palmyrénien ; hauteur moyenne des caractères : 1 cm. 2.



1. בירח תשרי שנת CCC
2. XXX מצבא דנה נצב י[דיעבל]
3. בר נעבא בר ידיעבל [ליקר ?]
4. אשתרא וקרב ....
5. דנה

Au mois de Tišri, l'an 330(?), cette stèle a été dressée par Y'[dî'bêl] fils de Na'bâ, fils de Y'dî'[bêl, en l'honneur d'] Ištar (?), et il a consacré ce... »

La date n'est pas sûre : il est possible qu'il y ait un ou deux signes 20 à la fin de la ligne 1.

Le nom propre נעבא signifie « corbeau » : syr. *na'bâ*, ar. *na'âb-* : comp. Nöldeke, *Tiernamen als Personennamen*, *Vögel*, BsS, p. 85.

La restitution ליקר à la fin de la ligne 3 est très hypothétique.

Le R. P. Ronzevalle me fait remarquer, à propos du nom divin אשתרא, que, dans les textes araméens d'Aššur et de Ḥatra, ce nom divin est employé comme nom commun, dans le sens de « déesse » : Jensen, MDOG nº 60 (1920), p. 27 : de même en syriaque *'estᵉrâ* a le sens d'« idole féminine » : *Thesaurus syriacus*, col. 326. Cette observation est intéressante, mais je crois qu'elle s'applique seulement au cas où אשתרא est précédé d'un autre nom : on traduira donc עשתר[תא] אשתרא טבתא, CaC 13, par : *'Aštart la bonne déesse*. Mais je crois au contraire que la traduction *Ištar* est à maintenir quand אשתרא est isolé : par exemple CaC 12. Dans l'inscription ci-dessus, il est difficile de se prononcer, car il se peut qu'un nom de déesse ait disparu à la fin de la ligne 3.

7° La maison des archives.

Je réunis sous ce titre deux textes qui attestent l'existence à Palmyre d'une « maison des archives » : בת ארכא. C'était un bureau d'enregistrement, conservant et sanctionnant les contrats privés et peut-être aussi les documents publics. C'est évidemment la même chose que le χρεοφυλάκιον attesté dans nombre de cités hellénistiques : voir M. Rostovtzeff, *Seleucid Babylonia*, p. 57, avec une bibliographie du sujet.

A. Le premier texte est peu explicite. C'est un fragment de 25 cm. de long sur 18 de large, portant 4 lignes de palmyrénien mutilées aux deux extrémités.



1. . . . . בנא בר רבא . . . .
2. . . . . דנה די מן בני מית[א . . .
3. . . . . ת כתב בת ארכא אך . . .
4. . . . . שנת . . CCCLXXX . . . .

Traduction : « ... *Bônnê, fils de Rabb'e[l]* (ou : *fils aîné*)... *ce... des Benê Mithâ... la maison des archives a écrit.... l'année... 380* (?) ».

Le texte est si malheureusement brisé qu'il n'y a pas moyen de deviner ce qu'a *écrit la maison des archives*. La date est douteuse : entre le mot *année* et les chiffres des centaines, il y a une longue barre dont je ne m'explique pas la présence (voir le fac-similé).

B. L'autre inscription est gravée sur un linteau de porte de tombeau, trouvé dans les jardins en juillet 1930. Il est brisé aux deux extrémités. Ses dimen-

sions sont 1 m. 30 de long sur 7 cm. de large. Deux lignes de palmyrénien y sont gravées; la hauteur des caractères de la première ligne est 2 cm. 2; la seconde ligne est en caractères plus petits (1 cm. 7) et peut avoir été gravée postérieurement.

1\. . . . . [קברא דנה בנא x] בר ירחבולא בר זבידא בר תימי לה ולבנוהי
ולבני בנוהי ליקרהון די עלמא בירח טבת שנת cccc

« [Ce tombeau a été bâti par X], *fils de Yarḫibôlê, fils de Zebîdâ, fils de Taimai, pour lui, ses fils et les fils de ses fils, en leur honneur à jamais; au mois de Ṭebeth* (janvier) *de l'année 4...* »

Texte banal. Je ne le cite ici que pour ne pas publier incomplètement l'inscription. La seconde ligne est d'un tout autre intérêt :

2\. . . . . באמלגיא ורמא בת ארכא מן די יעל לתנן סום נכרי
די לוא מן בנוהי דכריא יחוב לפסקים זוזין א]לפ . . . . . .

« *...par accord* [ou *en acquit*] *et la maison des archives a décidé que celui qui ferait entrer ici un corps étranger, qui ne serait pas* [un] *de ses enfants mâles, devrait au fisc* [*x*] *milliers de drachmes...* »

באמלגיא. Les deux premières lettres sont d'une lecture un peu difficile. Il s'agit du mot grec ὁμολογία, syr. *'amōlōgʰiyā*, jp. *'ōmōlōgʰyā*. Le sens est assez difficile à préciser. Dalman, *Aramäisches-Neuhebräisches Handwörterbuch*, p. 23, a traduit par *Quittung*.

בת ארכא : *maison des archives* : comp. syr. *bētʰ 'arkē* : Brockelmann, *Lexicon Syriacum*[2], p. 49 *b*.

דמא ou רמא. La première lettre n'est pas surmontée d'un point. Ce devrait donc être un ד et l'on pourrait comparer syr. *dāmyā* : « paraître, sembler », jp. *dᵉmā* : « penser ». Mais la lecture רמא donne un aussi bon sens : « imposer, décider ».

יעל est un imparfait d'intensif : *faire entrer*.

סום : *corps* < gr. σῶμα.

די לוא מן : *qui ne fait pas partie de*, לוא est évidemment une forme de לו : *ne... pas*.

פסקים : *fisc* < gr. φίσκος, lat. *fiscus*.

Le chiffre de l'amende est malheureusement détruit : on ne distingue que les premières lettres du chiffre des milliers.

On voit que la « maison des archives » avait des attributions étendues. Non seulement elle enregistrait la propriété des sépultures, mais encore elle fixait des amendes à payer à l'État par ceux qui violeraient cette propriété.

8° Le tombeau, lieu sacré.

Plaque de pierre, primitivement encastrée dans un mur, maintenant au Musée de Damas sous le n° P. 439. Inscription palmyrénienne de 7 lignes, à l'intérieur d'un cadre en relief. Dimensions de l'inscription : longueur 25 cm., hauteur 22 cm. ; hauteur des caractères : 1 cm. 5.

1. דכתא דה שחימתא די
2. לגו מן מערתא רחקת
3. שלמת ברת שהימו בר
4. שהימו לעזיזו בר אדא בר
5. רבאל לה ולבנוהי ובנא
6. בנוה לעלמא בירח תשרי
7. שנת CCCCLXXXX

« Ce lieu profane qui est à l'intérieur de l'hypogée a été cédé par Šalmat, fille de Šoḥaimô, fils de Šoḥaimô, à 'Azizô, fils de 'Addê, fils de Rabb'el, pour lui, ses fils et es fils de ses fils, à jamais. Au mois de Tišri de l'année 490 (octobre 178). »

Ce texte est intéressant en ce qu'il contient des expressions et des noms propres nouveaux, mais malheureusement le ר et le ד y sont absolument confondus l'un avec l'autre, et cela gène notablement la lecture.

L. 1 : דכתא דה שחימתא. Le mot דכתא signifie « lieu » : à comp. aram. jp. דּכְתָּא, syr. *dukk^{e}t^{h}â* ; m. s. Quant à שחימתא, je crois qu'il faut le traduire par « profane » : comp. syr. *š^{e}ḥîmâ* : « simple, pur, sincère ; vulgaire, commun, profane, laïque ». Le lieu en question est « profane » parce qu'on n'y a encore enseveli aucun corps ; si au contraire plusieurs loculi de ce lieu avaient déjà été utilisés, le lieu serait חרם : « sacré ». Je crois que nous avons là un aperçu intéressant sur la sainteté des sépultures chez les Palmyréniens.

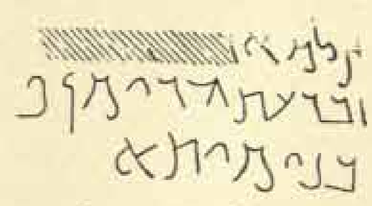
L. 3. שהימו (à lire ainsi, je pense, et non שהרמי) : nom propre non encore attesté. Je crois qu'il faut en rapprocher gr. Σοαεμος, Σοαιμος : Wuthnow, *Semitische Menschennamen*, p. 109-110, et lat. *Sohaemus*, nom d'un des dynastes d'Emèse. On avait jusqu'ici restitué un nom sémitique שחם ou שעם. Notre inscription nous donne la vraie forme du nom.

L. 4. On peut lire עזיזו ou עזירו. Le n. pr. עזיזו étant abondamment attesté, Lidzbarski, *Handbuch*, p. 338, il vaut mieux adopter la première lecture.

Le nom propre אדא n'est pas attesté jusqu'ici : il faut en rapprocher gr. Αδδα, Αδδη, Αδδηα, peut-être Αδδος, Wuthnow, *Semitische Menschennamen*, p. 13 ; on ne peut pas en séparer le nom syriaque *'Adday* et les noms grecs 'Αδδαι et 'Αδδαιος (Wuthnow, *ibid.*).

9° La tribu des Benê Mithâ.

Pendant le dégagement du tunnel et du plan incliné qui permettait aux victimes destinées aux sacrifices d'accéder à l'intérieur du sanctuaire sans passer par les propylées, on a découvert le tambour supérieur (reconnaissable à une amorce d'astragale) d'une petite colonne en pierre tendre. Ce tambour portait une inscription palmyrénienne de 3 lignes en écriture très archaïque. Longueur : 32 cm., largeur : 15 cm., hauteur moyenne des caractères : 3 cm. 1/2.



1. צלמא ד[י X בר]
2. זבדעתה די מן פ[חד]
3. בני מיתא

« *Statue de X, fils de Zabd'athêh, de la tribu des* **Benê Mithâ**. »

A la l. 2 les deux dernières lettres du mot פחד manquent, bien que la pierre soit intacte. Est-ce un oubli du graveur ?

Cette inscription est parfaitement insignifiante par son contenu. L'intérêt réside dans l'aspect archaïque de l'écriture, qu'on peut dater de la fin du Ier siècle avant notre ère ou du début du Ier siècle après — au plus tard. Il réside aussi dans une nouvelle mention de la *tribu des Benê Mîthâ*.

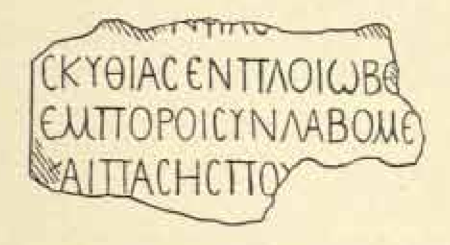
Les mentions de la tribu des *Benê Mîthâ* ne sont pas nombreuses, mais toutes sont anciennes ; 3 sont funéraires : 4109, de 9 av. J.-C., 4116 de 56 apr. J.-C., 4119 de 57 apr. J.-C. ; une est honorifique : celle-ci, de date inconnue ; une est relative à la construction d'un monument : CaC 11 ; une est sur une tessère : R 1696 ; une est de sens général inconnu : ci-dessus n° 7 B, de 69 ap. J.-C. ; en tout 7 mentions, toutes antérieures à 100 apr. J.-C.

Ce nom de tribu est assez singulier. Il n'y a pas lieu de se demander avec Clermont-Ganneau, *Corpus*, 4119, si cette tribu n'était pas formée d'étrangers : les noms propres עגילו, כהילו ne prouvent rien : dans toutes les tribus palmyréniennes, il y a des noms arabes. Mais je me demande si ce nom ne cache pas une *corporation* : en effet בני מיתא signifie « les fils du mort », « les fils du cadavre » : à qui ce nom conviendrait-il mieux qu'à ceux qui font métier de parer les cadavres, de les emmailloter et de les ensevelir ? M. Ingholt, *Syria*, XIII, p. 289, n. 1, a ingénieusement supposé que la tribu des בני כמרא était la corporation des prêtres, la caste sacerdotale de Palmyre. Pourquoi les בני מיתא ne seraient-ils pas la corporation, je ne dis pas des « embaumeurs », mais du moins des « ensevelisseurs » ?

10° La Scythie.

Fragment de console portant sur une de ses faces une inscription grecque (4 lignes visibles ; longueur : 19 cm., hauteur : 10 cm. hauteur des caractères 1 cm. 8), et sur la face adjacente une inscription palmyrénienne (3 lignes visibles ; longueur : 24 cm., hauteur : 8 cm. 5 ; hauteur des caractères : 2 cm.).

Texte grec.



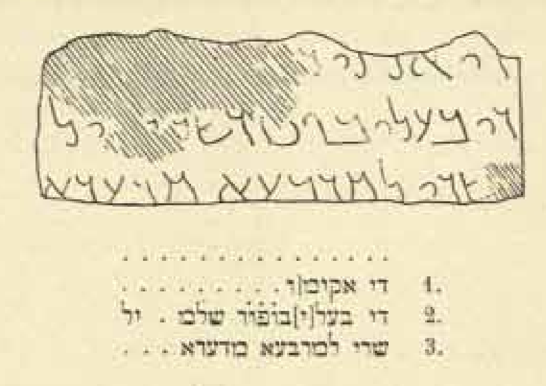
1. . . . . . ν φιλο . . . . .
2. Σκυθίας ἐν πλοίῳ Βο . . .
3. ἔμποροι συνλαβόμε[νοι . . .
4. κ]αὶ πάσῃ σπου[δῇ. . . . .

Ce texte est trop mutilé pour qu'on en puisse donner une traduction cohérente.

L. 2. La mention de la *Scythie* et d'un « navire marchand » est intéressante. Les relations commerciales de Palmyre s'étendaient donc jusque-là. A la fin de la ligne, peut-être un nom propre, commençant par Βο- ou par Βε- (plutôt Βο-). La proximité du nom de la Scythie fait penser au Bosphore Cimmérien : Βόσφορος Κιμμέριος ; mais c'est peut-être là un rapprochement fortuit, et il est possible qu'il faille restituer tout autre chose.

L. 3. La mention de « commerçants » est aussi à souligner.

Texte palmyrénien.



. . . .

1. די אקימו[. . . . .
2. די בעל[י]בופור שלם . ול
3. שרי למרבעא מדעא . . .

L. 1 : *Qu'ont élevée*... Il s'agit donc d'une dédicace honorifique.

L. 2 : *des Seigneurs de BWPWR* (?). Il semble bien que nous ayons ici le nom de ville qui est brisé dans le texte grec, l. 2. Mais les trois lettres médianes sont fort douteuses : les ו peuvent être aussi des ד ou des ר, le פ peut-être un ס. La suite de la ligne est malheureusement très mutilée.

L. 3 : *il commença à*... Comp. syr. *šarri* : « commencer ». On attend ensuite un infinitif, et למרבעא semble en effet en être un, précédé de -ל, mais je n'ose proposer aucune traduction.

11° Autel au dieu anonyme.

Petit autel trouvé à Ğöbb al-Qdeym, dans les montagnes au nord de Palmyre (Musil, *Map of Northern Arabia*, b-8), maintenant au Dépôt des Antiquités de Palmyre. Ses dimensions sont : 0 m. 64 de hauteur, largeur minima : 0 m. 23, largeur maxima : 0 m. 30. Une de ses faces porte une inscription grecque de 8 lignes (hauteur moyenne des caractères : 1 cm. 2) ; la face opposée porte une inscription palmyrénienne de 6 lignes au moins (hauteur moyenne de caractères : 1 cm. 5), toutes deux fort mutilées. Les deux faces non inscrites portent l'image d'une chèvre debout sculptée en bas-relief.

Texte palmyrénien.



1. ב[י]רח איר יום . XXV
2. שנת CCCCLX
3. [ע]לתא דנה די [עבד]
4. [וק]רב ירחב[ולא בר]
5. [מל]כו בר עגא [בר . x]
6. [לבריך] שמ[ה לעלמא]

. . . .

« *Au mois de 'Iyyar, au jour 25 (?), l'an 46... (?) .. cet autel* [a été fait] *et consacré par Yarḥib*[ôlè, fils de Mali]*khô, fils de 'Egê* [fils de X, à Celui dont] *le nom* [est béni à jamais]...

Des unités peuvent manquer au chiffre des jours ; le chiffre de l'année est également très incomplet.

Noter l'absence d'accord et la gaucherie de la formule עלתא דנה די : le rédacteur du texte devait être presque illettré. Les noms propres sont bien connus. Il peut manquer 2 lignes à la fin de l'inscription.

Texte grec.



1. Διὶ ὑψίστῳ καὶ ἐ[π]ηκό[ῳ]
2. τὸν [βωμὸν Ἰ]αρι[βώ]λης
3. Μαλ[ίχ]ου [το]ῦ [Ἐ]γᾶ τ[ο]ῦ
4. . . . . . ου [ὑπ]ὲ[ρ ὑ]γ(ε)ίας
5. [αὐτοῦ κ]αὶ [τ]ῶν [τ]έκνω[ν]
6. [ἐποίησ]ε [καὶ ἀ]νέθηκ[ε]
7. [ἔτ]ους ἑβ[δ]όμου [μηνὸς]
8. [Ὑπ]ερβερεταίο[υ].

« *A Zeus très haut et secourable, Yarḥibôlê, fils de Malikhô, fils de 'Egê, fils de...*

a fait et a consacré cet [autel] *pour* (qu'il le maintienne) *en bonne santé, lui et ses enfants, l'an sept, au mois d'Hyperberetaios* (octobre). »

Je démontre, dans un article sous presse pour le *Journal Asiatique*, que le nom propre palmyrénien עגא était transcrit en grec par Ἔγης. On ne s'étonnera pas de trouver ici un génitif Ἔγᾶ, et ailleurs un génitif Ἔγῆ : les noms propres palmyréniens en א- ont en grec une déclinaison très peu fixée. Au génitif, ils peuvent avoir trois terminaisons différentes : -έους, -ῆ, -ᾶ. J'ai déjà signalé, CaA, p. 39, que Βόννης faisait au génitif tantôt Βοννέους, tantôt Βοννῆ. D'autre part Νέσης a un génitif Νεσᾶ : T I 3 et un génitif Νεσῆ : Wadd., 2589, l. 1. Il n'est donc pas étonnant que Ἔγης ait deux génitifs.

L. 4. Le graveur, confondant sur sa copie le ε et le θ, a écrit ὀγθίας au lieu de ὑγείας. La formule ὑπὲρ ὑγείας αὐτοῦ est la traduction habituelle de palm. על חיוהי sur les autels bilingues.

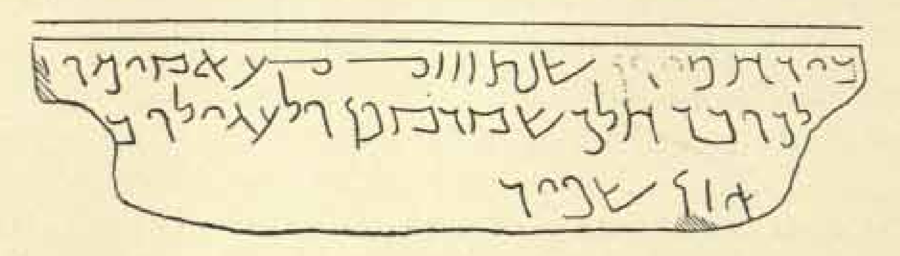
L. 6. La restitution [ἐποίησε] est douteuse : le verbe correspondant du palmyrénien est également restitué.

Ll. 7-8. L'année 7 est en réalité l'année [50]7, avec omission du chiffre des centaines. La date : Ὑπερβερεταίος [50]7 n'est pas la même que celle du texte palmyrénien, qui ne peut pas être supérieure à mai 499. On trouverait à Palmyre quelques exemples d'une différence de date entre la rédaction grecque et la rédaction palmyrénienne d'un même texte, notamment sur l'inscription 3940 = Inv. III, 9.

La graphie de ce petit texte est fort négligée. Des traits inutiles viennent compliquer la lecture. Ils proviennent d'un texte palmyrénien qui a été gratté pour graver le texte grec. On en aperçoit encore quelques lettres au bas de la pierre.

12° Textes archaïques.

A. Fragment portant trois lignes de palmyrénien. Longueur : 45 cm. ; largeur : 16 cm. ; hauteur moyenne des caractères : 2 cm.



1. בירח סיון שנת CCCXV אקימו . . . . . .
2. [מ]לכו בר חלכש קרקפן ועגילו בר . . .
3. . . . אזן שקיר

Traduction : « *Au mois de Siwân de l'an 315 (juin 4), ont élevé... Malkô, fils de ḤLKŠ QRQPN et 'Ogeilô, fils de... d'un bel aspect (?)* »

L. 1. La date de ce texte lui confère un grand intérêt. Parmi les textes archaïques datés, il vient au 3[e] rang, après *Corpus* 4109 (de 9 av. J.-C.) et 4112 (de 4 av. J.-C.). C'est le plus ancien des textes non funéraires.

La pierre est brisée à gauche, mais je ne crois pas qu'il manque grand'chose.

L. 2. Le nom propre חלכש קרקפן est très mystérieux. Faut-il rapprocher jp. קַרְקְפָל : « crâne », ou penser à un nom parthe ?

L. 3. Sens très douteux ; je rapproche, avec beaucoup de doute, syr. *zan* : « aspect, forme », mais cela ne me satisfait nullement.

Le sens général de l'inscription n'apparaît pas. On ne voit pas ce qu'ont élevé Malkô et 'Ogeilô, ni à qui ils l'ont élevé.

B. Bloc de pierre rectangulaire (longueur 45 cm., hauteur 44 cm.), portant 7 lignes de palmyrénien, d'une écriture très archaïque (hauteur moyenne des lettres : 3 cm. 5).

1. . . . .
2. . . . ועזקב . . . .
3. בנהי מקימ[ו] בר זבדב[ול]
4. בר ערימ[א] די [מן] פחד בנ[י]
   ד ד
5. עגרור לה ולבנוהי x o
6. ולאחוהי ועל זבדבול
7. אבוהי ליקרהן

L. 1. Totalement détruite : on aperçoit seulement le bas de la hampe d'une lettre.

L. 2. ...ועזקב. Mot énigmatique, peut-être un nom propre.

A partir d'ici, on peut proposer une traduction cohérente :

« *[Qu'] a bâti Moqîmô, fils de Zabdibôl, fils de 'Arîmâ, de la tribu des Benê* '$G^{D}_{R}W^{D}_{R}$, *pour lui, ses fils et ses frères, et pour Zabdibôl, son père, en leur honneur.* »

L. 3. בנהי est le parfait, 3ᵉ p. sing. masc., du verbe בנא, suivi du suffixe de 3ᵉ pers. sing. masc. Il faut lire *b^enāhi* ; la forme est solidement attestée par 1 exemple en araméen biblique : בְּנָהִי *Ezr.*, V, 11, et par 3 exemples du Targum d'Onkelos : חַפָּהִי *Num.*, XVII, 7; רְמָהִי *Ex.*, IV, 3; מְחָהִי *Num.*, XXXV, 16 : Dalman, *Grammatik des jüdisch-palästinischen Aramäisch*[2], p. 385. Le syriaque a une forme un peu différente : *g^elāyh(y)*.

L. 4. Le nom propre עריבא est déjà connu par Ca A 36, l. 2 et 3.

L. 5. La tribu des *Benê* '$G_R^D W_R^D$ n'était pas attestée jusqu'ici. Je n'ose proposer aucune étymologie. Les signes de remplissage à la fin de la ligne se rencontrent sur d'autres inscriptions archaïques : 4113, 3966, CaC 18.

L'inscription est certainement funéraire.

L'écriture est extrêmement archaïque, dans tous ses détails, sauf le ה. Je date ce texte de la fin du premier siècle av. J.-C., ou au maximum des premières années de notre ère.

13° La « Bonne époque ».

La seule remarque de détail que je ferai dans cet article au sujet du *Corpus* de M. l'Abbé J.-B. Chabot est relative à l'inscription religieuse 3993, p. 177. A la ligne 2, le savant épigraphiste corrige

[לעל]מא ול[רחמו]נא טבא עבד

malgré la liste des épithètes du dieu anonyme qu'il a établie à la page précédente 176. Il suffit en effet de se reporter à cette liste pour voir que jamais les épithètes רחמנא טבא ne sont précédées de -ל. La correction est donc invraisemblable.

En réalité, la copie du Waddington publiée à la p. 177 est exacte, comme on peut s'en convaincre en se reportant à la photographie, pl. XXII et il n'y a rien à y changer (sauf l. 3 חלדה à lire חלדא). On lira donc :

. . . . לבריך שמה
לעל]מא ולעדנא טבא . . . . .

« ... *A Celui dont le nom est béni à jamais, et à la Bonne Époque.* »

עדנא טבא : *'iddânâ ṭâbâ* est en effet le *Bon Temps*, la *Bonne Époque*. Je crois qu'il faut y voir l'équivalent des formules latines : *Felicitas Temporum*, *Felicitas Saeculi*. Mais *Felicitas Temporum* n'est usité sur les monnaies romaines qu'à

partir de 161, sous Marc-Aurèle et Lucius Verus (Mattingly et Sydenham, *Roman Imperial Coinage*, 3, p. 215 et 317), *Temporum Felicitas* et *Felicitas Saeculi* n'apparaissent qu'à partir de 148, sous Antonin (*ibid.*, p. 95 et 133)[1], tandis que notre inscription est d'octobre 111, donc du règne de Trajan. Il n'y a cependant pas lieu, je crois, de nier l'identité des deux formules : עדנא טבא et *Felicitas Temporum ;* cela prouve seulement que la seconde a été en usage avant de figurer sur les monnaies.

14° Remarques sur CaC, *Syria, XII, 2, p. 116 à 141.*

Voici quelques corrections et remarques relatives au précédent article.

P. 118. A propos de la ligne 8 de l'inscription n° 2, il faut rétablir ainsi le texte de E. Littmann : « denn *ṭ*ᵉ*laiyâ* bedeutet « Diener » und so lese ich, während *ṭ*ᵉ*lâyè* « Knaben » bedeutet ».

P. 124. E. Littmann voit dans ἀργυροτομίαι, אגריש une graphie phonétique : passage de *-a-* à *-o-*, fait fréquent dans les inscriptions de la Syrie et du Nord de la Mésopotamie, général en syriaque de l'Ouest. C. Brockelmann pense à une faute, provoquée par עגרשתא qui suit.

P. 126. E. Littmann rapproche de שמער, nom de tribu, le nom *Sim'ir* qu'il a entendu chez les Bédouins de Syrie : *Nachr. Gött. Ges. d. Wiss.* 1921, p. 12. On peut penser aussi, dit-il, au nom *Isma'il*. On trouve *Šam'al :* Ibn Dor. 324_{12} ; *Šam'alat* (masc.) : Wüstenfeld, *Reg.* 415. Il y a peut-être ici passage de *-l* à *-r*.

P. 128. E. Littmann rapproche de אמבי le grec Ομαβι, *Princeton Expedition to Syria*, III, n° 95, Wuthnow, p. 88.

P. 131. La tessère[2], dont on voit ci-dessous le fac-similé nous fournit un analogue du nom divin בולעסתר, à savoir בלעסתר.

Revers : אגן בל ובלעסתר

« *Que protègent Bêl et Bêl 'astar !* »



Face : un lion ou un griffon (la tête est indistincte), la patte levée au-dessus d'un autre animal beaucoup plus petit.

[1] Références aimablement communiquées par M. H. Seyrig.

[2] Musée de Damas, n° C 1067.

E. Littmann donne une interprétation très vraisemblable de שדיא. Il faudrait lire *šēd^eaiyâ ;* ce serait le pluriel du mot qui est en syriaque *šēd^eâ* : « Démon ». C'est un emprunt à l'accadien *šêdu*. En syriaque, le mot désigne de « mauvais démons », mais en accadien, il s'applique aussi à de « bons démons ». Cette explication de שדיא me paraît tout à fait satisfaisante.

P. 137, n° 16, l. 1, il faut lire : ולמלך.

Je vais maintenant examiner deux questions théoriques soulevées par le *Corpus* de M. l'abbé J.-B. Chabot, p. 1 et 2. L'une est relative à l'écriture, l'autre à la langue palmyrénienne.

15° La langue palmyrénienne.

M. l'abbé J.-B. Chabot s'exprime ainsi, *Corpus* p. 1 et 2 : *Fuit igitur fere eadem scriptura Palmyrenorum ac Syrorum ; diversa tamen lingua. Sermo enim palmyrenus ad classem aramaicarum dialectarum occidentalem pertinet. Ejus affinitas cum dialectis palaestinensibus, quam olim notaverat Nöldeke* [1] *novis titulis comprobata est.*

Cette phrase, par le manque de nuances dans l'expression, risque d'induire en erreur le lecteur non averti. Il faut préciser ce qu'on entend par *lingua Palmyrenorum, sermo palmyrenus.* S'il ne s'agit que de *la langue des inscriptions*, on peut dire qu'elle est, en effet, de l'araméen occidental, mais *en gros seulement*, et il ne faut pas oublier de souligner qu'elle présente, sporadiquement, et surtout au troisième siècle, *des traits orientaux bien nets :* les états emphatiques masculins pluriels en *-ê*, la préposition-conjonction *d^e*, les infinitifs de thème *qaṭṭôlê, 'aqṭôlê* (considérés par J.-B. Chabot, *Corpus*, p. 323, comme une preuve du caractère occidental du palmyrénien), la chute de la voyelle *û*, désinence de 3^e pers. pl. du parfait. A cela s'ajoutent des faits de vocabulaire : voir par exemple, ci-dessus p. 177

Cela laisse supposer que la *langue parlée* à Palmyre, le *sermo palmyrenus*, n'était justement pas l'araméen occidental. En Orient, on n'écrit presque jamais la langue qu'on parle ; il y a généralement une distinction très nette entre la

[1] Noeldeke, *Beiträge zur Kenntniss der aramäischen Dialecte, III, Ueber Orthographie und Sprache des Palmyrener, ZDMG*, XXIV (1870), p. 85-109.

langue écrite, archaïque, traditionnelle et plus ou moins factice, d'une part, et la langue parlée chaque jour, d'autre part. Il devait en être ainsi à Palmyre. On comprend que l'araméen ancien, d'aspect *occidental*, soit devenu, sous un aspect légèrement archaïque, la *langue écrite* des Palmyréniens [1]. Mais, comme le prouvent les faits déjà cités, on *parlait* à Palmyre un *dialecte oriental*, proche du syriaque : au fur et à mesure que la connaissance de la langue ancienne écrite diminue, des faits orientaux plus nombreux filtrent de la langue parlée dans les inscriptions.

16° L'écriture palmyrénienne.

Le savant épigraphiste s'exprime ainsi p. 1 :

« *Tres species scripturae* monstrant tabulae nostrae. Elegantior est quae in titulis publicis adhibetur : litterae incurvantur, quandoque aliae aliis ligantur et praesertim omnium amplitudo ita temperatur ut *totius versus aequabilis fiat adspectus*, ad instar graecarum inscriptionum. Id scripturae genus eis qui, exemplo prae oculis statuto, textum lapidi insculpebant non adeo familiare fuisse testantur lapsus nonnulli. Palmyrenae scripturae plane ignarus videtur lapicida qui titulum 4053 exaravit, et ubique litteras ך et ז inverso capite sculpsit. Et cum ita penderent ab exemplari sculptores, *factum est ut per tria saecula incorruptae manserint formae litterarum*. Eae sunt quas bene imitantur typi nostri a Vogüé delineati.

Eodem tempore in usu erat *vulgaris scriptura cursiva, minus elegans*, rudioris adspectus : litterae quaedam antiquiorem formam quadratam fidelius retinent, quaedam magis deformatae ad speciem syriacae scripturae jam vergunt. Hanc scripturam vulgarem unam invenimus in dissitis regionibus (cf. n° 3901-3911) et non raro Palmyrae in privatis titulis (ex. gr. sub n[is] 4046, 4049, 4072).

Demum, a scriptura syriaca vix aut ne vix quidem recedit species litterarum palmyrenarum quas currente calamo vel penicillo depingebant. Hujus scripturae specimina pauca, parietibus monumentarum exarata, ad nos pervenerunt (vide sub n[is] 4176, 4207, 4227). »

J'avoue n'être pas d'accord avec l'auteur sur plusieurs points :

D'abord sur le nombre des types d'écriture palmyrénienne. Pour moi il n'y en a que deux : l'*écriture monumentale* et l'*écriture cursive*. La seconde espèce de M. l'abbé Chabot n'est pas, d'après moi, un type d'écriture défini : c'est simplement le résultat du travail de scribes ignorants qui, ne connaissant vrai-

[1] Comp. Schaeder, *Iranische Beiträge*, I, p. 30 et 32.

ment bien que l'écriture cursive, ont essayé néanmoins de composer une inscription en écriture monumentale : d'où des erreurs et des incohérences : certaines lettres sont du type monumental, d'autres du type cursif.

Ensuite la phrase : *factum est ut per tria saecula incorruptae manserint formae litterarum* prête à confusion. Je ne puis croire que le savant épigraphiste ait voulu nier l'évolution de l'écriture palmyrénienne monumentale : dans le cours de son ouvrage, il lui arrive de préciser la date d'un texte en se basant sur l'écriture : par exemple p. 176, p. 241, etc. Il a sans doute voulu insister seulement sur le fait que les formes des lettres n'ont pas été gravement altérées. Toutefois, quelques lignes auparavant, la phrase : *omnium* (litterarum) *amplitudo ita temperatur ut totius versus aequabilis fiat adspectus, ad instar graecarum inscriptionum* prouve que le détail de l'évolution lui a échappé : une des caractéristiques de l'écriture palmyrénienne archaïque est justement que certaines lettres dépassent en dessous de la ligne tandis que d'autres ne sont pas posées dessus. Ce n'est que très tard qu'a été réalisé le type d'écriture de hauteur uniforme, à l'imitation de l'épigraphie grecque.

Je désire indiquer ici, schématiquement, les grandes lignes de l'évolution de l'écriture palmyrénienne *monumentale*. Je dis les grandes lignes, car je réserve le détail des faits pour l'ouvrage que j'espère écrire un jour sur le palmyrénien. Mon enquête a porté sur une vingtaine de textes, échelonnés tous les 10 ou 15 ans.

Précisons d'abord le sens de l'évolution : l'écriture palmyrénienne archaïque est une écriture large, d'allure libre et dégagée, sans aucun souci de calibrer les lettres dans le sens vertical, ou dans le sens horizontal.

Certaines lettres, comme je l'ai déjà dit, dépassent sous la ligne : le כ, le נ, le מ, le צ ; d'autres ne posent pas sur la ligne : le י, le ל ; le א se cabre d'une façon singulière. Dans le sens de la largeur, il y a encore moins de régularité : tandis que le ז n'a que l'épaisseur d'un trait, d'autres lettres : le ק, le ה, tiennent une place considérable. C'est une écriture claire : les seules lettres confondues sont le ד et le ר (l'usage du point est rare) ; au contraire, le מ et le ק, le ח et le צ sont bien distincts.

Dans le tracé même des lettres, les scribes recherchent les longues courbes harmonieuses, à double courbure : l'échine du כ, du מ, du נ, la hampe du צ, la haste du ל. On semble éviter les lignes droites et les angles. Pour avoir une

idée de ce type d'écriture; on se reportera, par exemple, à l'inscription du tombeau d'Athénathan 4109 (de — 9), *Choix*, pl. XXVI, n° 4, ou aux inscriptions ci-dessus : n° 1, pl. XXII (de + 23), n° 12 (de + 4).

Ce type d'écriture se maintient pendant tout le premier siècle de notre ère, mais plus ce siècle approche de sa fin, plus les particularités du type s'estompent : les lettres reposent maintenant sur la ligne ou ne la dépassent que timidement ; les lettres très larges se rapprochent de la normale. Les courbes deviennent moins hardies et moins rondes. On tend vers une écriture sans charme et sans originalité.

C'est alors que se constitue un nouveau type d'écriture. Deux tendances le caractérisent : 1° la *régularisation :* ce n'est que l'aboutissement d'une tendance qui avait commencé de se préciser au siècle d'avant, mais elle est poussée jusqu'à ses dernières conséquences, même jusqu'à l'absurde, dirai-je. Non seulement aucune lettre ne dépasse plus sous la ligne, mais encore on évite les dépassements au-dessus de la ligne supérieure : la haste du ל sera énergiquement rognée, jusqu'à sa disparition presque complète. Le צ comprimé dans le sens vertical devient difficilement discernable du ה. Dans le sens horizontal, même tendance à restreindre les expansions : celui qui en souffre le plus est le ק qui, à la fin du IIIe siècle, deviendra presque semblable au מ ; 2° l'autre tendance est plus caractéristique encore, et elle donne à ce nouveau type d'écriture son originalité : c'est la *brisure des courbes*. Les longues courbes de l'écriture du siècle précédent sont remplacées par des lignes brisées ou par des complexes : ligne droite, angle, courbe. Cette transformation ne s'est pas effectuée d'un seul coup. Pour chaque lettre, elle s'est faite à une époque différente, qu'on pourra peut-être fixer, grâce au grand nombre d'inscriptions datées qu'on possède. C'est seulement au troisième siècle qu'elle s'applique à toutes les lettres.

Au second siècle, quand elle n'est pas encore complètement achevée, elle embellit beaucoup l'écriture et lui donne un aspect minutieux et soigné qui n'est pas sans agrément. On en verra un bon exemple dans l'inscription 4194, *Choix*, pl. XXVI, n° 7 (de + 181). A la fin du troisième siècle, quand toutes les lettres sont brisées, l'écriture prend un autre aspect, peut-être moins élégant : voir l'inscription CaC2 (de 272).

Je vais reprendre maintenant l'alphabet lettre par lettre en disant ce que

j'ai noté de l'évolution de chacune d'elles. On se reportera au tableau ci-joint pour suivre cette évolution.

א A date ancienne la boucle ne pose pas exactement sur la ligne. Dans le courant du Ier siècle, on a des formes très cabrées (4115 *bis*, 4130) qui persistent jusqu'au début du IIe siècle (3993 de 111). Puis apparait une forme qu'on peut qualifier de normale, et qui dure jusqu'à la fin de l'écriture monumentale.

ב Il est très remarquable qu'à date ancienne, jusque vers 50 environ, la hampe n'est pas rigoureusement droite, mais légèrement voûtée, et qu'en bas, au lieu d'un angle, on a une courbe. Mais cette particularité disparait très vite et à partir du milieu du premier siècle apparait la forme qui persiste jusqu'au bout.

ג Au premier siècle, il est assez large. Par la suite il devient plus étroit, mais sans que sa forme se modifie beaucoup. Au troisième siècle, il existe des formes nouvelles assez caractéristiques.

ד Dans l'écriture monumentale ancienne, la hampe de cette lettre n'est pas exactement droite, mais un peu infléchie : ('Athênathan) ; la courbure peut d'ailleurs être prononcée. Puis la brisure se produit vers le début du IIe siècle (3993, de 111), accentuée ensuite à la fin du second siècle et au troisième siècle. A côté de ces formes, il en existe à hampe droite qui appartiennent à l'écriture cursive : voir ci-dessus, n° 8.

ה Au début de notre ère, cette lettre a une forme ('Athênathan) qui se maintient avec de légères variantes. Puis, au IIe siècle, la lampe se brise (3221, de 120) et cette brisure s'accentue au IIIe siècle.

ו Noter sa tête large et un peu aplatie, sa hampe légèrement infléchie au début de notre ère. L'histoire de la hampe est parallèle à celle de la hampe du ד : brisure au second siècle (3221, de 120), accentuée au troisième. Les formes à hampe droite sont contaminées par la cursive.

ז Il y a peu de choses à dire sur cette lettre : c'est une barre verticale, plus ou moins infléchie, qui se maintient pendant toute l'évolution.

ח L'histoire de cette lettre est intéressante : elle renferme 3 éléments susceptibles de brisure. A date ancienne, la lettre est large et sans brisure.

Les brisures sont tardives[1] (3927, de 140), elles affectent d'abord la barre mé-

א		ל	
ב		מ	
ג		נ et ן	FINAL :
ד		ס	
ה		ע	
ו		פ	
ז		צ	
ח		ק	
ט		ר	
י		ש	
כ		ת	

diane et la hampe de droite. La hampe de gauche se brise au troisième siècle.

(1) Toutefois une brisure de la barre médiane apparait isolément sur le texte archaïque n° 12B ci-dessus.

ט Son histoire présente peu d'intérêt : sa forme se maintient à peu près constamment.

י Au début de notre ère, la lettre est horizontale. Au second siècle, elle se présente légèrement de biais, et elle devient verticale au IIIe siècle.

כ J'ai déjà indiqué, p. 196, qu'au premier siècle, cette lettre dépasse au-dessous de la ligne et que ce dépassement va en s'atténuant jusqu'au début du second siècle où il disparaît. La brisure de la belle courbure de la hampe semble se produire à cette époque : on a dès lors une forme qui persiste jusqu'à la fin de l'évolution.

ל L'histoire de cette lettre est aussi mouvementée que celle du כ. J'ai dit déjà, p. 196, qu'à date ancienne, la haste était très longue, tandis que la boucle inférieure, très petite, ne reposait pas sur la ligne. La boucle s'agrandit : dès le IIIe s. (3993) elle est normale. La haste diminue progressivement (CaC2, de 272).

מ Au début de notre ère, cette lettre dépasse sous la ligne : voir ci-dessus, p. 196. Ses dimensions deviennent normale au IIe siècle. Au IIIe siècle la lettre a tendance à s'élargir un peu, ce qui la rapproche fâcheusement du ק.

נ Comme les précédentes, cette lettre dépassait sous la ligne au début de notre ère : voir p. 196. Au second siècle, elle pose sur la ligne comme les autres lettres. La courbure de la hampe se brise très tardivement, au IIIe siècle (4175, de 241). L'évolution de la forme finale est intéressante : la tête est différente au Ier siècle de ce qu'elle sera au IIe siècle.

ס Dans la forme ancienne, la boucle se greffe *perpendiculairement* à la barre terminale. C'est un indice très certain d'antiquité que de la voir apparaître sur une inscription. Au début du second siècle, la lettre a pris sa forme définitive.

ע L'évolution de cette lettre n'est pas nette et sa forme varie peu. Toutefois les exemples où la ramification s'implante très haut sont du IIIe siècle.

פ A date ancienne, cette lettre affecte une forme sans brisure. Le premier exemple de brisure que m'ait donné mon tableau est de 140 (3927), mais il est possible que le fait se soit produit plus tôt.

צ Comme je l'ai dit, p. 197, la forme du début de notre ère a été comprimée verticalement, jusqu'à aboutir au IIIe siècle à une forme très pareille au ח.

ק J'ai déjà signalé, p. 197, la diminution de largeur de cette lettre qui finit par la rapprocher du ב. Les faits de brisure du jambage de droite sont rares.

ר Cette lettre est exactement semblable au ד et évolue comme lui. L'emploi du point supérieur n'est pas très fréquent, mais on le trouve dès le Ier siècle.

ש L'évolution de cette lettre n'est pas nette. La branche de droite et la branche médiane s'implantent toujours sur la branche de gauche : mais la longueur de la branche de droite est très variable et sans chronologie nette. La forme avec branche gauche quasi verticale est très tardive.

ת Ici non plus, on ne distingue pas nettement le sens de l'évolution. Il existe une forme habituelle qui varie peu. Une brisure sur la hampe intervient dès 175 (3914), mais elle n'est pas constante.

Je ne m'exagère pas la valeur de ces brèves indications. En ce qui concerne les dates, il peut y avoir des erreurs, mon réseau de faits n'étant pas très serré. Puis, ce qui est vrai pour un dessinateur de lettres peut être faux pour un autre. Par exemple, un vieil artiste peut avoir conservé des formes sans brisure bien après que les jeunes auront adopté les formes brisées : de sorte qu'on peut trouver des formes non brisées après des formes brisées. Au début de l'évolution, quand la mode de la brisure n'a pas encore été bien établie, l'artiste n'est pas toujours conséquent, et pourra mélanger les formes brisées et les formes non brisées dans une même inscription : j'ai vu des faits de ce genre.

Enfin, une brisure peut apparaître isolément, dans une seule lettre : par exemple, la brisure de la barre médiane du ת dans le texte nº 12 B, d'aspect très archaïque : c'est une initiative personnelle d'artiste qui n'a pas eu d'imitateurs immédiats.

En somme, il ne faut pas vouloir être trop précis, et il faut faire une large place aux effets de la routine, du désir d'innover, du souci d'archaïsme, voire des défauts de la pierre, etc. Surtout il ne faut pas s'attacher à un seul détail de l'écriture, mais examiner l'*ensemble* du texte : il y a des inscriptions d'« aspect archaïque », d'autres d'« aspect tardif ». Et en définitive, c'est cela qui importe.

Même ainsi limitée, la connaissance de l'évolution de l'écriture permet des conclusions intéressantes : par exemple, les inscriptions de Malikhô Ḥašaš dans le temple de Bêl, datées respectivement de novembre 21, novembre 24, juin 25, ne sont pas authentiques : ce sont des copies faites au second siècle. M. D. Schlumberger était déjà parvenu à la même conclusion en étudiant les chapiteaux des colonnes : avant que le portique du péribole ait été construit, les statues honorifiques étaient posées sur des *bases quadrangulaires* (l'inscription n° 1 ci-dessus est gravée sur une de ces bases) ; puis une fois le portique construit on a mis les statues sur les consoles des colonnes et l'on a *regravé* les inscriptions sur ces consoles.

Même chose pour l'inscription de Nesê (3916), datée d'avril 142. C'est une copie de la fin du IIIe siècle.

Grâce à l'étude de l'évolution de l'écriture, il est donc possible de dater un texte avec une approximation suffisante et de distinguer les textes originaux des textes copiés ou regravés pour une raison quelconque.

Damas, août 1932.

JEAN CANTINEAU.

LES LAMPES D'ARGHŪN

PAR

GASTON WIET

Quelques semaines avant sa brusque disparition, mon ancien maître, Paul Ravaisse, avait bien voulu m'entretenir d'une étude qu'il avait entreprise ; sa conversation le ramenait avec émotion à la ville du Caire qu'il avait connue il y a quarante ans. Nous échangions nos réflexions mélancoliques sur le caractère semi-européen que revêt actuellement la capitale égyptienne, et je ne me lassais pas d'écouter celui qui en avait goûté tout le charme oriental.

Cette évocation du passé, on la retrouve dans ses admirables descriptions du Caire fatimide, où le souci du pittoresque, si heureusement réussi, accompagne l'érudition la mieux avertie et la plus sûre. L'ouvrage que sa famille a fait éditer après son décès témoigne des mêmes qualités [1]. La biographie de l'officier mamlouk Arghūn se lit avec une curiosité toujours croissante : c'est qu'en effet les pages qui lui sont consacrées, empreintes d'une fine psychologie, nous font pénétrer au cœur d'un régime politique extrêmement vivant, un des plus passionnants de l'histoire musulmane. Nous ne saurions les résumer sans sécheresse et nous ne pouvons mieux faire que d'en recommander la lecture, attachante à tant d'égards.

Une lampe en verre émaillé, pourvue d'une inscription, est le prétexte de ce tableau historique si plein de vie et de vérité. Certains aspects du commentaire épigraphique vont ici soulever quelques objections. J'avais réussi, sur ces points de détail, à ébranler les convictions de Ravaisse, et j'ai l'intime conviction qu'il se serait rallié à une lecture meilleure de l'inscription. L'ouvrage posthume offre de grands dangers : tout au moins la critique qu'on en fait n'entache-t-elle point la mémoire de son auteur.

[1] *Une lampe sepulcrale en verre émaillé au nom d'Arghun en-Nasiri (de la collection J. Chappée)*, avec un frontispice en couleurs et 15 planches, 73 pages, Paris, 1931 (éd. Paul Geuthner).

∴

Le nom d'Arghūn se lit sur six lampes en verre émaillé parvenues jusqu'à nous [1].

Deux d'entre elles, affectant la forme d'un globe, sont inscrites au nom d'Arghūn lui-même.

L'une se trouve au Musée des Arts décoratifs, l'autre est présentement dans la collection Morot. On sait que celle du Musée des Arts décoratifs est une réplique d'une lampe de la collection Goupil qui, soumise au feu en vue de certaines réparations, fut réduite en miettes. Celle de la collection de Mme Morot est rigoureusement identique à celle du Musée des Arts décoratifs, et il est donc légitime de lui attribuer la même origine.

Une troisième, cette fois d'une forme classique, appartenait à la collection Gustave de Rothschild : son propriétaire actuel est inconnu. Elle porte aussi le nom d'Arghūn [2].

Les trois autres pièces procurent exactement la même inscription, disposée de la même façon et offrant des erreurs identiques. Pour les passages essentiels, dans lesquels je ne suis pas d'accord avec Ravaisse, les planches XXIII et XXIV sont destinées à justifier ma lecture [3]. Ce sont trois lampes, appartenant à la collection Eumorfopoulos, au Musée Jacquemart-André et à la collection J. Chappée.

Le texte commence autour du col (A) pour se terminer autour de la panse (B).

[A] مما عمل برسم ولد المقر العالى المولوى المحترمى المخدومى الناصرى ناصر الدين
محمد (بن) المقر [B] المرحوم ارغون الدوادار الملكى الناصرى تغمد هم الله تعالى برحمته

Voici qui a été fait pour l'enfant de Sa haute Excellence, notre maître vénéré et bien servi, Nāṣir al-dīn Muḥammad (fils de) Sa défunte Excellence Arghūn, dawādār

[1] Cf. Wiet, *Cat. des lampes*, app., nos 12, 13, 24, 42 ; voir aussi *Lampe en verre émaillé*, *Bull. Inst. d'Égypte*, XIV, p. 124-125, nos 24-27.

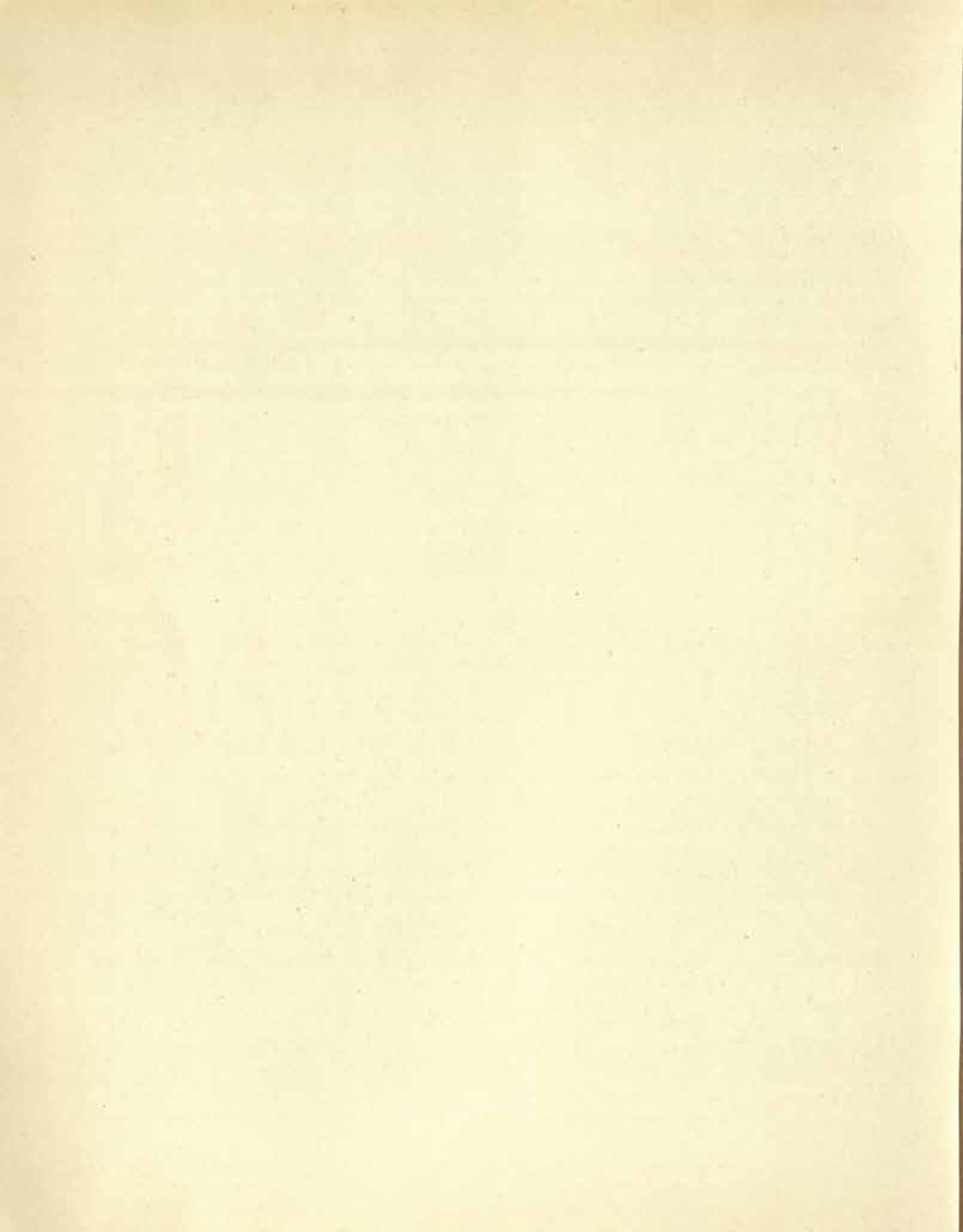
[2] Cf. Wiet, *Cat. des lampes*, no 14 ; Mayer, *Saracenic Heraldry*, p. 77.

[3] Je dois les photographies à la courtoisie de M. Eumorfopoulos et de M. Bouché-Leclerq, le conservateur adjoint du Musée Jacquemart-André.



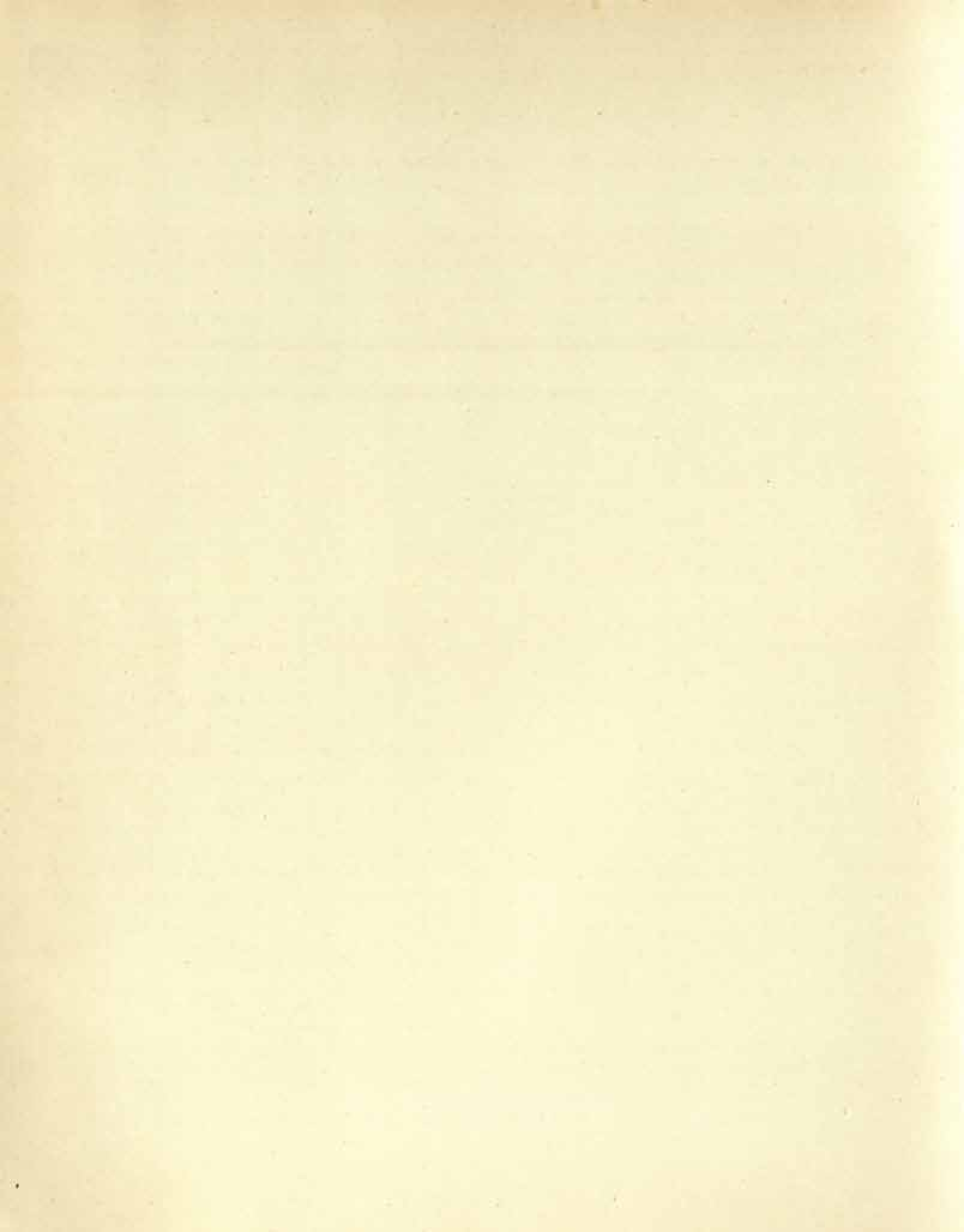


Lampe Eumorfopoulos.





Lampe du Musée Jacquemart-André.



d'al-Malik al-Malik al-Nāṣir (Muḥammad ibn Ḳalāwun) que Dieu les couvre de sa miséricorde !

Je ne veux pas m'attarder à discuter la lecture et la traduction de Ravaisse : des règles essentielles du protocole mamlouk, maintes fois exposées par van Berchem, y ont été négligées.

Au premier abord, il peut paraître extraordinaire que le dessinateur ait omis, à la fin de la première ligne, le mot بن que j'ai mis entre parenthèses. Mais si l'on observe l'agencement des lettres, on constate que le groupe final de الله(بن) doit être lu deux fois : Karabacek a, le premier, exposé ces cas d'*involutio* [1], dont nous signalons en note quelques exemples, concernant précisément le mot بن [2].

Il s'agit donc de trois lampes dédiées à un fils — *walad* — qui n'est pas nommé [3], de Nāṣir al-dīn Muḥammad, fils de feu Arghūn. Les lampes sont donc postérieures à la mort d'Arghūn, qui survint en 731 (1331) ; Muḥammad était décédé quatre ans plus tôt [4].

En ce qui concerne spécialement la lampe de la collection Chappée, un examen attentif de la pièce s'impose. D'après les photographies on ressent déjà quelques inquiétudes : cette lampe semble beaucoup trop parfaite, par sa forme et sa décoration. Les lettres de l'inscription sont à la fois trop régulières et trop gauches, suivant que le dessinateur était à l'aise, dans le sommet des hampes, par exemple, ou qu'il interprétait des lettres dont il comprenait mal le dessin. Le comble, dans cet ordre d'idées, c'est تغمدهم, le mot écrit verticalement (Frontispice et pl. II, VI-VII). Un autre fait plus grave est la présence d'un blason — une coupe — qui manque dans les autres lampes et dont on ne conçoit guère la présence.

[1] *Die Involutio, Sitzungsber. d. Akad d. Wissensch. z. Wien*, vol. CXXXV.

[2] VAN BERCHEM-OPPENHEIM, *Ar. Inschr.*, n° 184 ; WIET, *Cat. des objets en cuivre*, p. 105 ; HERZ, *Cat. du Musée arabe*, 2e éd., p. 272, n° 6 ; KUEHNEL, *Islam. Stoffe*, p. 77 ; WIET, *Lampes*, n° 329.

[3] Nous en connaissons d'autres exemples dans l'épigraphie de l'époque mamelouke : *Comité des mon. de l'art arabe*, II, p. 24 ; XXVII, p. 134 ; WIET, *Cat. des objets en cuivre*, p. 196.

Walad ne saurait, en principe, indiquer l'âge de l'intéressé (voir *CIA, Jérusalem*, II, n° 233).

[4] RAVAISSE, p. 50, 64 ; WIET, *Les biogr. du Manhal Safi, Mém. Inst. d'Égypte*, XIX, n° 362.

Ces réserves faites, je ne saurais assez insister sur l'intérêt qu'offre l'étude de Ravaisse, si pleine d'aperçus originaux et de détails pittoresques.

G. Wiet.

Cet article était composé lorsque j'ai eu connaissance d'une notice de M. Mayer (*Journ. Palestine or. soc.*, vol. XIII) : j'ai plaisir à constater que nos conclusions sont identiques.

BIBLIOGRAPHIE

H. H. von der Osten et Erich F. Schmidt. — **The Alishar Huyuk**, Season of 1927. Part II. (Resarches in Anatolia, III). Un vol. in-4° de vii et 134 pages. Chicago, University of Chicago Press, 1932.

Erich F. Schmidt. — **The Alishar Huyuk**. Season of 1928 and 1929. Part I. (Researches in Anatolia, IV). Un vol. in-4° de xxi et 293 pages avec un frontispice et XLVI planches. Chicago, University of Chicago Press, 1932.

Nous avons à deux reprises (*Syria*, 1930, p. 293-298 et 1932, p. 302-305) appelé l'attention de nos lecteurs sur l'importance des fouilles pratiquées à Alishar, en Cappadoce, par l'Oriental Institute de Chicago. Les deux volumes que nous annonçons apportent une abondante documentation.

Le premier achève de faire connaître les résultats de la campagne de 1927, notamment les petits objets et les monnaies (Edm. T. Newel). On propose de classer le strate III au pré-empire hittite, le strate IV au temps de l'empire hittite et le strate V après la chute de cet empire. Le strate VI réunit les vestiges hellénistiques romains et byzantins, tandis que le strate VII répond à l'époque des Seldjoucides et des Osmanlis.

Le volume concernant les campagnes de 1928 et 1929 reproduit en couleur les principales pièces céramiques, notamment le beau calice qui s'inspire de pièces de métal égéennes (voir *Syria*, 1932, p. 303 et suiv.).

Les figurines archaïques de la période I (fig. 62) sont rapprochées, comme nous l'avions signalé (*Syria*, 1932, p. 303), des idoles de Troie et des Cyclades. Les épingles de cuivre ou bronze, sont à tête plus ou moins sphérique (fig. 67), un certain nombre à tête enroulée. A côté du métal se poursuit l'usage du matériel lithique notamment en obsidienne, ce qui est normal.

Le strate II a fourni un matériel nettement plus évolué. A notre avis, il est postérieur à 2.000 avant notre ère, aussi bien le beau calice mentionné plus haut que la céramique semblable à celle de Kültépé. La peinture géométrique sur vase fait son apparition. Une tablette a fourni la mention du prince Anita que M. Schmidt propose d'identifier avec le roi Anittash de Kushshar. MM. Chiera, Poebel et Julius Lewy déclarent que ce texte n'est pas antérieur à 1800 av. J.-C., ce qui confirme notre datation du strate II.

Les strates II et III peuvent se recouvrir en partie ; mais le III semble répondre au plein développement de l'empire hit-

tite : belles coupes à anse verticale et fond conique décorées d'une éclatante peinture géométrique en deux tons brun noir et brun rouge sur fond clair.

Le strate IV est également plus tardif qu'on ne le suppose. S'il remonte jusqu'en 1300 ou plus avant — la séparation n'est pas absolue — il atteint et remplit les premiers siècles du I[er] millénaire avant notre ère. La preuve en est fournie par l'abondance des fibules et par les armes en fer : têtes de lance, pointes de flèche et lames de poignard. Même en admettant, avec l'appui des tablettes d'El-Amarna, que l'Asie Mineure fut la première à fabriquer des armes en fer, elle ne le fit tout d'abord que très exceptionnellement et l'usage ne se répandit pas avant 1200 av. J.-C. Ras Shamra n'en a encore livré aucun spécimen.

R. D.

Eugène Cavaignac. — **Subbiluliuma et son temps** (Public. de la Fac. des lettres de l'Univ. de Strasbourg, 58). Un vol. in-8° de 109 pages. Paris, Les Belles-Lettres, 1932.

L'idée est heureuse de grouper en une monographie les événements si importants qui ont agité l'Asie antérieure sous le règne du grand roi hittite Subbiluliuma (env. 1390-1350). Les campagnes en Syrie de ce monarque ont complètement modifié le régime politique de la région nord du pays.

En effet, les Mitanniens ou Khurrites dominaient dans la Syrie du Nord : les documents trouvés à Qatna et à Ras-Shamra confirment le témoignage des textes de Boghaz-Keui. Mais cette extension du Mitanni n'est point celle d'un empire solidement constitué et centralisé comme le sera bientôt l'empire assyrien ; les chefs mitanniens installés en Syrie sont quelque peu abandonnés à eux-mêmes. C'est pourquoi le mitannien Akizzi de Qatna se tourne, non vers le Mitanni, pour obtenir du secours contre Subbiluliuma et ses Hittites, mais vers l'Égypte, ce qui ne lui réussit pas davantage.

Le point de vue de M. Cavaignac est quelque peu différent dans le détail. Il place vers 1385 le sac de Qatna par Subbiluliuma et les lettres d'Akizzi au pharaon seraient postérieures à cet événement, ce qui implique une restauration de la ville détruite.

Les résultats obtenus par les fouilles de M. du Mesnil du Buisson ne favorisent pas cette hypothèse. Le sac des sanctuaires marque leur abandon définitif. Les tablettes donnant l'inventaire du trésor de Nin-Egal gisaient sur le sol du temple où les conquérants les avaient jetées après avoir fait l'appel des objets. Personne n'a plus touché aux décombres incendiés et il est difficile d'admettre qu'une installation d'Akizzi n'aurait pas été accompagnée d'une restauration des temples.

D'après le compte de M. Cavaignac, Subbiluliuma reste en Asie Mineure de 1378 à 1358 époque à laquelle il revint en Syrie pour un séjour de six ans. Il installe des princes hittites à Alep et à Karkémish, et signe avec Mattiwaza du Mitanni un traité qui a été conservé.

Signalons que, dans la *Revue hittite et asianique*, II, 8 (juillet 1932), p. 254-258, M. Cavaignac discute *La localisation de Barga et de Iaruva'ta* où, comme nous l'avons déjà proposé, il écarte l'identifi-

cation du second vocable avec Arvad et tout rapport entre le premier et Bargylus.

R. D.

Palmyra. — **Ergebnisse der Expeditionen von 1902 und 1917.** hrsgg. von Theodor Wiegand, Berlin 1932. Grand in-4°. Un vol. de texte de 171 p. par D. Krenker, O. Puchstein, B. Schulz, C. Watzinger, Th. Wiegand et K. Wulzinger (avec contribution par A. Fick, H. Lehner et E. Weigand). Un album de 100 planches et une carte. Berlin. Heinrich Keller, 1932.

Rien n'a été négligé pour donner à cette publication une forme parfaite : le papier, la typographie, les dessins au trait et les planches hors texte en font un livre de luxe.

On y a rassemblé les résultats de deux explorations allemandes accomplies à quinze ans d'intervalle. La première mission dirigée par O. Puchstein, auquel s'étaient joints B. Schultz et D. Krenker séjourna à Palmyre du 4 au 26 mai 1902 ; la seconde, qui comprenait C. Watzinger et K. Wulzinger, fut conduite par M. Th. Wiegand lui-même et demeura sur le champ de ruines du 6 au 24 avril 1917. Malgré la brièveté des séjours sur place, les archéologues allemands ont pu réunir un riche ensemble de documents graphiques et photographiques commentés dans un texte précis.

Une notice cursive est tout d'abord consacrée à Ḳaṣr el-Ḥeir, bâti par Hisham en 109 H. (727) entre Damas et Palmyre. Au croquis de la planche 3 on préférerait une photographie analogue à celles que complètent heureusement les plans de Hazime, Bāzūrīye et Buharra. Ces études préliminaires, qui forment les trois premiers chapitres, sont dues à M. Th. Wiegand.

A Palmyre même, K. Wulzinger a étudié le château arabe de Ḳal'at ibn Ma'n dont la silhouette domine de manière si pittoresque l'ensemble des ruines. Sa construction, de date incertaine, ne paraît pas antérieure à l'époque ottomane. Le chapitre v contient une description du plan de la ville par Puchstein et le chapitre vi des remarques sur ce même plan. Sur ce point, rien de bien nouveau n'est ajouté à ce qui a été publié jusqu'ici. Ce qui a trait aux diverses nécropoles est plus approfondi. Aux plans d'ensemble et aux relevés de détail est jointe une esquisse historique de C. Watzinger : *Zur Geschichte der Grabturm* qui conclut à une influence perse.

Le chapitre xi est un des plus substantiels de l'ouvrage. Il est consacré au « Camp de Dioclétien » et contient notamment un bon plan d'ensemble du monument. La restitution des façades demeure nécessairement conjecturale sur certains détails, mais la mission allemande a interprété de la manière la plus judicieuse l'état actuel des ruines. Des fouilles seraient nécessaires pour obtenir un résultat plus complet : je ne crois pas qu'elles pourraient modifier de manière sensible les conclusions essentielles de *Palmyra* établies sur des bases solides.

En 1917, M. Wiegand a découvert, à l'ouest du théâtre, un temple corinthien dont les éléments architectoniques ont été mesurés avec soin (fig. 152-153) : il y a là d'utiles éléments de comparaison avec les autres monuments de Palmyre. L'attribution du temple à Atargatis n'est qu'une hypothèse.

Quelques pages sont consacrées au

temple de Balsamin, puis commence l'étude abondamment documentée du Grand Temple de Bel. Au regretté Bruno Schulz on doit une importante série de relevés, plans, coupes, façades et détails où s'affirment les plus sérieuses qualités de rigueur et de clarté. Il est certain que tous ces relevés, exécutés parmi l'enchevêtrement des constructions modernes, exigèrent beaucoup de labeur et de sagacité. On ne pouvait prévoir que quinze ans plus tard une mission française dégagerait la totalité de la vaste plate-forme et permettrait une étude qui, maintenant seulement, peut être définitive. Lors d'une visite à Palmyre, en novembre dernier, j'ai pu constater qu'après le déblaiement du temple se posaient des problèmes multiples et souvent complexes, en tout cas entièrement nouveaux.

Le livre se termine sur une dissertation de M. E. Weigand, qui, avec quelque mauvaise humeur, semble accuser d'esprit grégaire ceux qui ne pensent pas comme lui (p. 161). On pourrait lui retourner ses compliments, mais ce ne serait là qu'une vaine querelle. Il est possible qu'on ait sous-estimé le rôle de Rome dans le développement des formes artistiques et surtout des types monumentaux durant les premiers siècles de l'ère chrétienne, mais la critique de certaines théories n'a-t-elle point abouti, depuis quelques années, à un excès contraire ? De toute manière, ces questions fort complexes ne sauraient être liquidées en quelques pages à l'aide de quelques exemples isolés. On notera d'ailleurs que M. Weigand n'a jamais visité Palmyre, ce qui affaiblit singulièrement la valeur de ses affirmations tranchantes et catégoriques.

Palmyra marque une nouvelle étape vers la connaissance complète de la ville du désert. Il est probable que longtemps encore, on attendra la publication d'ensemble des travaux de la mission française dont les archéologues poursuivent l'exploration méthodique du site de Palmyre. D'ici là, le livre de Th. Wiegand et de ses collaborateurs sera utilisé comme un document capital.

Il faut féliciter l'éminent savant d'avoir été l'animateur d'une entreprise de pareille envergure et d'avoir ajouté à son œuvre, si abondante et si variée, une publication qui illustre ses méthodes de manière magistrale.

Albert Gabriel.

A.-C. Creswell. — **Early Muslim Architecture**, Part. I : Umayyads, A. D. 622-750. With a contribution on the Mosaïcs of the Dome of the Rock and of the Great Mosque at Damascus, by Marguerite van Berchem. XXII, 414 p., 491 figures dans le texte, 80 planches hors texte en phototypie. In-folio. Oxford, Clarendon Press (Humphrey Milford), 1931. Prix : £ 10.10 s.

Ce premier volume, dû à la munificence du roi Fuad, est consacré aux monuments omayyades. C'est une publication de grand luxe, admirablement présentée, où la typographie et l'illustration attestent une fois de plus à quelle perfection peut atteindre l'industrie anglaise du livre.

D'une manière générale, il ne s'agit point de monuments inédits : la coupole du Rocher, la grande mosquée de Damas, Ḳuṣeir 'Amra, Mshatta, Ḳaṣr el-Ḥeir, la mosquée de Harran ont été déjà publiés et commentés, mais les conclusions aux-

quelles ont abouti les différents auteurs restent flottantes, sinon contradictoires. M. C. s'est proposé de réunir les documents déjà connus, de les vérifier, de les compléter et de mettre sous les yeux du lecteur tous les éléments relatifs à des questions qui, sur bien des points, attendent une solution définitive. Il n'a omis aucune source d'information et, avec une attention minutieuse, il a lu toutes les chroniques, byzantines ou arabes, tous les récits des voyageurs, tous les articles scientifiques, anciens ou récents : son enquête bibliographique apparaît comme absolument exhaustive. Et c'est déjà un des mérites, et non des moindres, de cette belle publication, de constituer en quelque sorte le *corpus* de nos connaissances sur les monuments des premiers siècles de l'Hégire.

M. C. ne s'est pas borné à des recherches de textes : la visite des édifices et leur étude directe lui ont permis d'enrichir son livre de magnifiques phototypies qui sont et demeureront des documents de premier ordre; divers dessins au trait, d'après les relevés de l'auteur, complètent sur certains points les travaux de ses devanciers.

Dans les deux premiers chapitres (1-20 et 21-41) intitulés l'un et l'autre *Primitive Islam*, M. C. ne pouvait qu'interpréter des textes, nombreux il est vrai, mais fort peu explicites. Ils ne lui ont fourni qu'un assez maigre butin. Que la maison de Muḥammad n'ait point été une mosquée, on s'en doutait déjà, mais que l'architecture n'ait pas existé en Arabie avant le VIIe siècle, c'est déjà moins certain : l'auteur lui-même paraît admettre (p. 7, n. 3) qu'un tel axiome appelle quelques réserves.

La mosquée primitive de Kufa (fig. 6) entourée d'un simple fossé, sans aucun mur d'enceinte, paraît d'un type bien singulier dont on aimerait à connaître l'origine. La toiture, selon Tabari, était disposée *comme celle des églises grecques*. Faut-il entendre par là que le monument était couvert d'une charpente à pignons, comme le croit M. Creswell, ou par une voûte décorée de mosaïques? Cette dernière hypothèse, due à H. Lammens, semble confirmée par les récentes découvertes anglaises de Ktesiphon et de Ḥira. La mosquée primitive de Kufa fut rebâtie en 50 H (670) et le nouvel édifice fut souvent décrit par les chroniqueurs arabes, notamment par Ibn Djubeir. En 1765, Niebuhr put, d'après les ruines qui subsistaient, en tracer le plan sommaire. Dans celui que donne M. C. (fig. 8), seuls quelques détails secondaires sont hypothétiques. On est en présence du plan-type des anciennes mosquées groupant autour d'une vaste cour quatre ailes de portiques aux points d'appui disposés en quinconce. L'aile sud qui correspond à la salle de prière proprement dite, est plus profonde que les trois autres.

La nouveauté d'une telle composition, la netteté avec laquelle est tracé le plan et surtout la fortune à laquelle il sera appelé plus tard dans le monde islamique auraient justifié, dès maintenant, une recherche des conditions auxquelles il doit sa naissance. Sans doute, M. C., lorsqu'il étudiera les mosquées abbassides, reprendra-t-il la question des origines de la mosquée du type de Kufa. Déjà il a tenté (ch. I et II), de fixer les origines de certains éléments de la mosquée, le miḥrab, la maḳṣura, le minbar, le minaret.

Le chapitre III est consacré à un monument qui compte parmi les chefs-d'œuvre de l'architecture, la Coupole du Rocher de Jérusalem. A M. Creswell, nous devons un plan coté, très exact ; la coupe correspondante est suffisante pour faire comprendre la structure générale du monument. Quant au réseau de triangles équilatéraux qui couvrent ce dessin, il est arbitraire, comme tous les schémas du même ordre qui prétendent établir les proportions générales d'un édifice.

En plan, où des recherches du même ordre peuvent conduire à des résultats intéressants, le tracé bien connu proposé par Mauss paraît, au moins dans ses grandes lignes, répondre à la réalité. Les cotes, à 1 millimètre près, mesurées par M. C., me laissent incrédule et n'ajoutent rien à notre connaissance du monument. Je me permettrai d'ailleurs de présenter, à ce sujet, une remarque d'ordre général : il n'est pas douteux qu'une trame géométrique préliminaire ait guidé l'implantation de certains monuments de l'antiquité et du moyen âge, mais il faut tenir compte également de la nécessité où se trouvait le constructeur d'employer les mesures de longueur et leurs sous-multiples en nombres rationnels. Or, tout tracé géométrique conduit à des cotes dont certaines s'expriment en nombres irrationnels, les facteurs $\sqrt{2}$ et $\sqrt{3}$ étant fréquents. On conçoit donc que l'architecte ait été dans l'obligation de modifier légèrement le tracé géométrique pour substituer aux nombres irrationnels, par excès ou par défaut, des multiples entiers ou fractionnaires des unités de mesure. Ainsi, quelque intérêt que présente la découverte du tracé géométrique du plan, ce n'est là que la première partie de la question. Dans la seconde, beaucoup plus ardue, il faudrait rechercher comment furent corrigés les chiffres fournis par l'épure primitive et établir, par conséquent, la valeur exacte des unités linéaires.

Par ailleurs, on admettra volontiers la restitution proposée par E. Herzfeld pour l'église de Boṣra — et la similitude du plan de cet édifice avec celui de la coupole du Rocher. Mais vouloir trouver dans chacun d'eux le même tracé fondamental, c'est aller un peu loin : le diamètre de la coupole de Boṣra restant indéterminé, le champ des hypothèses est vraiment trop vaste.

Touchant la date de construction et les transformations de la coupole du Rocher, M. Creswell a rejeté avec raison l'hypothèse de J. Strzygowski, selon laquelle le mur octogonal externe serait une adjonction postérieure ; mais peut-être est-il exagéré de considérer le très intéressant mémoire de l'éminent savant comme un « tissu d'inepties ». M. C. croit que le monument nous est parvenu, sauf quelques restaurations secondaires, dans son état primitif, y compris le dôme de bois : on pourrait à ce sujet présenter quelques réserves.

La fin du chapitre, assez désordonnée, aboutit à une sorte de décompte qui rappelle les formules de l'analyse chimique quantitative plutôt que les conclusions modestes auxquelles peut prétendre l'histoire de l'art. Selon M. Creswell, voici comment se répartissent les diverses influences qui se manifestent dans la Coupole du Rocher : Romain 22 p. 100, Byzantin 22 p. 100, Syrien 55 p. 100. On observera qu'un centième d'influence est resté au fond de l'éprouvette.

Le chapitre V est une véritable mono-

graphie de la grande mosquée de Damas. A un bon plan, dû à l'auteur (fig. 57), sont jointes des coupes un peu trop schématiques, vu l'importance du monument. M. C. montre aussi clairement que possible que la mosquée ne saurait être considérée comme résultant de la transformation d'une église et qu'il s'agit là d'une création où la façade d'un palais byzantin fut greffée sur un plan à trois vaisseaux parallèles. Les vues de M. Creswell, touchant les origines du type, paraissent un peu courtes et la comparaison avec la *Khalke*, sur laquelle Thiersch avait basé déjà une théorie inacceptable, repose sur une documentation qui demeure incertaine. Mais, dans l'ensemble, les conclusions générales de l'auteur sont parfaitement judicieuses et ses recherches, si consciencieuses, ont ici d'autant plus d'intérêt que la Mosquée de Damas, depuis qu'ont été mis au jour les restes de ses mosaïques, a pris une importance capitale pour l'histoire de l'Art.

Ces mosaïques, ainsi que celles de la Coupole du Rocher, sont étudiées dans le chapitre v par Mlle Marguerite van Berchem. Nous lui devons les pages les plus originales du livre. L'analyse des formes décoratives, qui constitue la partie la plus substantielle de son exposé, témoigne notamment d'un esprit d'observation aussi méthodique que perspicace.

Certes, l'opinion de Mlle van Berchem, touchant l'origine des artisans, qu'elle croit avoir été en majeure partie syriens, paraît difficilement admissible, et les comparaisons avec Constantinople, Rome, Alexandrie, Salonique, ne suffisent point à étayer certaines théories. Au reste, nos connaissances dans ce domaine se sont enrichies singulièrement depuis peu : les fouilles récentes de Djerash, Doura, Ktesiphon, Ḥira, nous ont fourni des éléments nouveaux qui doivent désormais entrer en ligne de compte.

Mais il faut louer sans réserves Mlle Van Berchem d'avoir, de manière si pénétrante, dégagé d'ensembles complexes les formules décoratives fondamentales des mosaïques de Jérusalem (p. 168), d'en avoir analysé si minutieusement les formes et la technique et d'avoir montré avec clarté l'unité de l'œuvre. Un travail analogue, servi par les mêmes qualités, est consacré aux mosaïques de Damas et, pour l'un et l'autre de ces monuments, les photographies inédites de M. Creswell mettent entre les mains des spécialistes une documentation aussi complète que possible.

Avec le chapitre vi, M. Creswell aborde Ḳuṣeir 'Amra : contrairement à l'opinion de Karabacek, il en attribue la construction au calife al-Walid et fixe sa date entre les années 711 et 715. Ḥammam al-Sarekh serait postérieur (725-730). De la présence d'arcs brisés dans les deux édifices M. C. conclut que cette forme est d'origine syrienne et non iranienne. La question, à mon sens, reste entière. Quant aux pages suivantes, où sont examinés différents systèmes de voûtes, elles n'apportent rien de nouveau à nos connaissances.

Il semble bien, d'ailleurs, que M. C. soit assez mal à l'aise devant les problèmes techniques les plus simples. Au chapitre vii, il donne une esquisse de l'évolution du pendentif. Était-il bien nécessaire de remonter à Pantikapaion et à Vetulonia ? L'expression : *Spherical triangle pendentive*, si elle peut traduire *Hängezwickel*, ne saurait correspondre à

Calotte sur pendentifs; Continuous sphere et *non continuous sphere dome* sont, en effet, des expressions peu satisfaisantes. M. C. aurait été bien inspiré en laissant de côté, dans un livre de cette valeur, ces pages de manuel élémentaire qui n'ont même pas le mérite d'exposer clairement des faits extrêmement simples, bien connus de tous.

Possédons-nous, d'autre part, des documents suffisants pour affirmer que le plan triconque est né en Égypte? Et ne semblera-t-il pas quelque peu singulier que le mâchicoulis dérive des latrines préislamiques?

Au chapitre VIII, sont passées en revue les constructions des califes Suleiman et Hisham. La date du minaret de Kairouan est discutée et toutes les constructions de Ḳaṣr el-Ḥeir sont attribuées à Hisham. Récemment, j'ai marqué moi-même mes doutes au sujet des dates que j'avais proposées tout d'abord. Il n'en demeure pas moins qu'au petit château, il n'y a pas qu'un seul arc plein cintre, comme le dit M. C. A côté de l'arc de décharge de la porte, les niches sont également plein cintre et aussi les arcatures du décor de stuc, au sommet des tours de l'entrée. Comment, d'autre part, n'être point frappé de certaines différences de technique entre les deux châteaux? M. Creswell restitue une mosquée dans l'angle du grand Ḳaṣr et j'accepte volontiers sa restitution, encore que fasse défaut la preuve essentielle, le miḥrab. Mais les murs en sont construits suivant une technique beaucoup moins soignée que celle des châteaux, du petit surtout. Quant au minaret, aussi bien sur la médiocre photographie que j'avais publiée que sur celle de M. C., on verra qu'il est d'appareil tout à fait irrégulier avec assises inégales, lits discontinus et remplois. Il me paraît bien difficile d'accepter la date unique proposée par M. C. et, d'ailleurs, je reste convaincu, aujourd'hui comme en 1925, que des fouilles, ou au moins des sondages, seraient indispensables pour établir une publication définitive.

De même, j'ai pu me convaincre récemment (avril 1932) qu'à la mosquée de Harran, des fouilles seules pourraient fournir les éléments d'une restitution complète. Les dessins que donne M. Creswell marquent quelque progrès sur ceux de C. Preusser, mais ils ne sont que provisoires. D'autre part, l'attribution de la mosquée à l'époque omayyade me paraît fort discutable.

De Mshatta, M. Creswell reproduit les plans de Brünow-von Domaszewski et de Stzygowski-Schulz. Les planches qui donnent en plein in-folio les détails du décor sont les meilleurs et les plus complets des documents publiés jusqu'à ce jour sur l'énigmatique palais. M. C. a examiné à fond la question de la date et dressé le tableau de toutes les opinions énoncées jusqu'ici. A ceux qui ont considéré le château comme préislamique il oppose divers arguments (p. 401) et il répond aux objections contre la théorie omeyyade (p. 402) en faveur de laquelle il conclut.

Le plaidoyer de M. C., étayé sur une abondante bibliographie résume une thèse qui rallie chaque jour de nouveaux adeptes. Je reconnais que la balance penche de plus en plus vers l'attribution omeyyade, mais certaines raisons, alléguées autrefois pour appuyer les thèses adverses, gardent leur valeur: en l'absence d'un texte catégorique, il me semble que,

contrairement à ce qui fut affirmé à diverses reprises de manière péremptoire, il existe toujours *un problème de Mshatta*.

Le zodiaque de Ḳuṣeir 'Amra a fourni matière à deux appendices : dans le premier, Fritz Saxl décrit et analyse les peintures; dans le second, Arthur Beer étudie le zodiaque au point de vue astronomique.

Tel est ce livre dont la riche substance et les matériaux abondants auraient pu, sans doute, être plus clairement ordonnés. En laissant de côté bien des pages qui n'ont avec le sujet qu'un rapport lointain, M. C. eût donné à l'ouvrage plus d'unité et de cohésion. Mais l'auteur, désireux avant tout d'être complet, semble s'être soucié assez peu de la composition, au sens où nous l'entendons : il ignore, en tout cas, l'art des sacrifices nécessaires.

Ceci dit, il serait injuste de ne point rendre hommage à une œuvre dont quelques faiblesses ne sauraient diminuer les solides et profondes qualités. Le livre contient *la somme* de nos connaissances non seulement sur l'architecture omayyade, mais sur bien des questions relatives à l'art byzantin. A elles seules, la bibliographie et les planches assurent à l'ouvrage, dans toute bibliothèque archéologique, une place d'honneur. Plus encore que de son labeur, on louera sans réserves M. Creswell de l'entière bonne foi avec laquelle il a tenté de résoudre, par une interprétation scrupuleusement objective de faits complexes, certains des problèmes les plus ardus de l'Histoire de l'Art.

ALBERT GABRIEL.

R. THOUMIN. — **La Maison syrienne dans la plaine hauranaise, le bassin du Barada et sur les plateaux du Qalamun. Documents d'études orientales**, tome II, 39 pages, 35 planches et une carte. Institut français de Damas. Paris, E. Leroux, 1932.

Trois régions voisines font l'objet de cette monographie soignée, qui nous montre en premier lieu la réaction du sol sur l'habitation. « Les pays considérés se présentent sous trois aspects caractérisés par la lave, le calcaire et l'argile. » On trouve dans le Hauran des maisons en lave, tandis que dans le Qalamun, les murs sont en pierre et qu'enfin, dans les régions argileuses, on construit la demeure en terre : à peu près partout le bois est inemployé, parce qu'il est rare, et son utilisation fréquente n'est constatée qu'à Damas et dans sa banlieue immédiate. Telles sont les données générales, avec des zones de transition pour les villages qui bordent la frontière de deux régions.

La maison en terre comprend trois types principaux, sur lesquels M. Thoumin donne des détails techniques : les murs sont montés à l'aide de panneaux de béton, ou bien avec de larges briques, ou encore au moyen de lits de petites briques séparés par des bois. Ces types correspondent à des degrés divers de richesse : nous aurons de pauvres petits cubes de terre, d'aspect sale dès leur naissance, et des demeures moins modestes, plus coquettes, surmontées d'une terrasse.

La demeure en pierre offre plus de complexité et ne saurait comporter des subdivisions aussi précises. Dans certains endroits, on a utilisé les beaux blocs taillés des temples antiques, et de ce

bel appareil on pourrait tirer des conclusions bien trompeuses. Ailleurs nous rencontrons des murs faits de moellons noyés dans du mortier, et enfin des murs en pierres plates, empilées les unes sur les autres, sans mortier, mais parfois avec un réel souci de pittoresque.

La maison en lave est très caractéristique, par son apparence noirâtre et triste, par l'absence de mortier et de bois : plafonds et terrasses sont formés de dalles de lave. Pour obtenir des pièces suffisamment larges, on se sert de soutiens intermédiaires. Ainsi sont constituées des agglomérations monotones, qui ne procurent pas un agrément nouveau à cette région volcanique du Hauran, si désolée et si déserte.

Cette documentation, que nous trahissons presque en la réduisant à un résumé succinct, est accompagnée de nombreuses photographies, qui permettent de suivre aisément les explications données. Un chapitre, illustré de vingt-sept plans, nous permet de connaître la disposition intérieure de ces demeures. Les plus pauvres ne comportent, bien entendu, aucun plan régulier, et certaines pièces ressemblent plus à un trapèze qu'à un rectangle. Les gens riches ont besoin de demeures plus compliquées, mais ils n'éprouvent pas l'envie d'avoir plus de fenêtres que les humbles villageois. Les pièces s'étalent le long d'une cour, ou entourent une cour centrale, et, en général, n'ont aucune communication directe entre elles.

Le dernier chapitre est d'un grand intérêt par l'aperçu qu'il fournit des procédés de décoration rudimentaires et naïfs de ces milieux ruraux. Il est bien évident que cette ornementation par modelage dans les murs pour ménager des placards ou procurer des étagères, sera bientôt remplacée par des meubles : certains richards sont déjà fiers de leur armoire à glace.

D'autre part, les dessins de plantes sommairement stylisées, de petits personnages un peu puérils, de motifs géométriques assez gauches, cèdent peu à peu la place à des photographies. On doit donc être infiniment reconnaissant à M. Thoumin d'avoir montré comment les paysans de ces régions avaient essayé d'embellir leurs intérieurs. Si maladroits que soient certains décors, ils nous paraissent plus intéressants que les articles de bazar que l'on pourra voir là-bas dans une vingtaine d'années.

Cette publication prend dignement sa place à côté de l'étude sur l'habitat rural en Égypte que MM. Lozach et Hug viennent de publier sous les auspices de la Société royale de Géographie d'Égypte. Ces enquêtes sont d'autant plus utiles que les écrivains arabes ont négligé de parler des campagnes, d'autant plus urgentes que les facilités de communication vont profondément et rapidement modifier l'aspect des villages du Proche Orient.

G. Wiet.

L.-H. Vincent et F.-M. Abel. — **Emmaüs, sa basilique et son histoire.** In-4°, xv-442 p., 27 pl., 114 fig. Paris, E. Leroux, 1932.

Ce nouveau volume dû à la collaboration du P. Vincent et du P. Abel est digne de ceux que ces deux savants ont déjà publiés sur Jérusalem et sur les monuments de Palestine.

Les ruines d'ʿAmwâs, près de la route

de Jérusalem à Jaffa, ne sont pas inconnues ; des fouilles y avaient été faites par le capitaine Guillemot, et Clermont-Ganneau qui les avait visitées, en 1875 et 1885, y avait reconnu les restes d'une basilique chrétienne et d'un monument remontant au temps des Croisés.

Ces fouilles furent longtemps suspendues ; elles n'ont été reprises qu'en 1924, par l'École Biblique et Archéologique française de Jérusalem, et terminées en 1930. Ce sont ces fouilles et les résultats que l'on en peut tirer que publie ici le P. Vincent, tandis que le P. Abel étudie l'histoire d'Emmaüs.

Sur l'emplacement d'une villa romaine dont on a retrouvé des mosaïques, fut construite une basilique à nef et bas côtés, séparés sans doute par une colonnade, et terminée à l'Est par une abside empâtée dans un chevet à trois pans, flanquée de deux absidioles creusées, à l'extrémité des bas côtés, dans un mur plat. Abside et absidioles sont construites en grand appareil mesurant 0 m. 75 à 0 m. 80 de haut, assemblé avec soin à joints vifs. On a découvert, au centre de l'abside, une sorte de puits peu profond, large d'environ 1 m. 80, enchâssant une cuvette naturelle creusée dans le roc et percée à sa partie inférieure d'une faille. Malgré la ressemblance de cette disposition avec les cuves à déchets de sacrifice de certains temples païens, le P. Vincent écarte cette origine, et établit que c'était là une cuve établie sous l'autel et destinée à recevoir l'eau des ablutions, comme dans le martyrium eudocien de Saint-Étienne de Jérusalem. Ces conclusions me paraissent d'autant plus certaines, qu'à côté se trouve une annexe dont le sol est creusé d'une cuve quadrilobée et qui paraît bien être un baptistère chrétien.

Ce monument devait donc être une basilique chrétienne, et le P. Vincent en propose une restitution très étudiée, mais dont certains détails restent encore hypothétiques. Quant à la date, le P. Vincent s'efforce de démontrer que cette basilique remonterait à la première moitié du IIIe siècle. Le plan très particulier du chevet rend cette hypothèse quelque peu incertaine : il n'apparaît que bien postérieurement dans les églises d'Orient. Butler n'en compte que quatre ou cinq exemples dans les églises syriennes du Ve siècle, et nous sommes habitués à le considérer comme l'aboutissement du plan du chevet des églises syriennes et palestiniennes du IVe et du Ve siècle, où l'abside est flanquée de deux sacristies, diaconium et prothèse, qui deviendront ensuite des chapelles.

Une peste, en 639-640, ravagea la région, et la petite ville d''Amwâs fut presque anéantie.

Au XIIe siècle, les Croisés remployèrent l'abside ancienne et construisirent en avant une large nef, dont les murs épais aux pierres taillées à la laye, les pilastres sur dosserets renforcés de contreforts, prouvent l'origine occidentale, ainsi que l'avait vu Clermont-Ganneau et que le prouve définitivement le P. Vincent. Cette nef unique, large de près de 12 mètres — on n'a pas retrouvé de fondations de piles divisant ce vaisseau en nef et collatéraux — devait être couverte d'un berceau brisé en moellons noyés dans du mortier, renforcé d'arcs doubleaux à deux rouleaux d'une largeur de 1 m. 35.

Dans les murs étaient percées des fe-

nêtres à double ébrasement, dont la baie ne dépassait pas 0 m. 73 de large. Le P. Vincent a cru pouvoir restituer le couronnement de ces baies en arc en tiers-point, ce qui me paraît hasardé, la plupart des églises de Terre-Sainte au XII^{e} siècle n'étant éclairées que par d'étroites fenêtres en plein cintre ou à peine brisées, ainsi que l'a établi Enlart ; il a supposé, qu'une deuxième rangée de fenêtres était percée dans les reins de la voûte, ce qui est improbable. Cette église était précédée d'un petit porche voûté d'arêtes.

Ce travail archéologique très consciencieux — les moindres détails et les observations faites au cours des fouilles sont notés avec le plus grand soin — nous fait donc revivre deux monuments religieux très importants de Palestine, et enrichit encore l'histoire tous les jours mieux connue de l'art chrétien d'Orient.

Marcel Aubert.

PÉRIODIQUES

W. F. Albright. — **An anthropoid clay coffin from Sahâb in Transjordan**, dans *American Journal of Archaeology*, 1932, p. 295-306.

Saḥâb est une localité de Transjordanie située entre 'Amman et Azraq. En 1929, M. G. Horsfield, directeur des Antiquités de Transjordanie, signala à M. Albright la découverte d'un sarcophage en terre cuite dont le couvercle de 0 m. 45 sur 0 m. 45 est modelé en forme de tête humaine (pl. XII, 1).

Le savant archéologue le classe aux X^{e}-IX^{e} siècles avant notre ère et il en rapproche les sarcophages découverts par MM. Fisher (1922) et Rowe à Beisan et par M. Petrie à Tell-el-Farah qui appartiennent, d'après M. Fisher et M. Albright, aux XII^{e}-XI^{e} siècles. Toutefois, en 1926, M. Rowe a découvert dans la même nécropole de Beisan des vases mycéniens des XIII^{e}-XII^{e} siècles, aussi un couvre-bouche en or. Les scarabées, allant de la XVIII^{e} dynastie jusqu'aux Ramessides, ne sont acceptés que comme un *terminus post quem*. Ils paraissent, cependant, indiquer que certaines tombes remontent au XIII^{e} siècle, ce qui rend difficile l'attribution de ces sarcophages aux Philistins.

Il est beaucoup plus probable que ces sarcophages sont une imitation barbare des sarcophages anthropoïdes égyptiens. La vogue de ces derniers se maintiendra longtemps surtout chez les Phéniciens de l'époque saïte (Tabnit et Eshmounazar) et jusqu'en plein troisième siècle avant notre ère.

M. Albright souscrit à l'opinion de M. Unvala que les sarcophages anthropoïdes de Suse, d'époque parthe (II-I^{er} siècles av. J.-C.), représentent une branche des sarcophages anthropoïdes phéniciens. Quant à la race de ceux qui établirent les premiers de ces sarcophages pseudo-égyptiens, M. Albright ne se prononce pas et déclare le problème insoluble pour l'instant.

R. D.

S. Ronzevalle. — **Notes et études d'archéologie orientale**, deuxième série, III, *Hélioseiros. Le prétendu* « char d'Astarté », 1re partie. Extr. de *Mélanges* de l'Université Saint-Joseph, t. XVI. Gr. in-8° de 63 pages et 11 planches. Beyrouth, Imprimerie catholique, 1932.

Le savant orientaliste de Beyrouth reprend une étude déjà signalée (*Syria*,

1931, p. 189) en y apportant quelques retouches. Il y ajoute une lettre du P. E. Burrows, qui discute l'étymologie du nom Hélioseiros, et un appendice sur l'origine du signe « dit de Tanit ». Ce dernier est dérivé de la « croix ansée » égyptienne, comme l'avait déjà pensé Raoul Rochette. Un grand nombre d'exemples sont diligemment réunis [1].

Une étude attentive des monnaies de Sidon au type du char divin a convaincu le P. Ronzevalle que les numismates ont vu à tort dans ce dernier le char d'Astarté. Le char en question ne porte pas le bétyle d'Astarté, mais le globe solaire. De nombreuses reproductions, notamment des agrandissements de monnaies, illustrent la démonstration.

R. D.

S. Ronzevalle. — **Bronze syrien.** Extr. de *Mélanges de l'Université Saint-Joseph*, t. XVI, 2.

Il s'agit d'un bronze de facture assez bizarre où le P. Ronzevalle a reconnu le couronnement d'une enseigne religieuse (hauteur totale : 0 m. 219) représentant essentiellement une triade céleste qui ne serait autre que la triade d'Héliopolis-Ba'albeck. L'authenticité de cette pièce semble avoir été fortement suspectée en Syrie, à quoi le savant archéologue répond qu'il n'en croit rien et que « même s'il était absolument prouvé un jour que nous avons réellement affaire à un faux, ce faux revêt, en l'espèce, un tel caractère d'originalité, qu'il dépasse en intérêt intrinsèque la tiare de Saitapharnès, de piteuse mémoire ».

On ne peut émettre une opinion sans avoir vu l'original ; mais l'argument que sa facture dépasse la technique d'un faussaire oriental, n'a pas grande valeur, car nombre de faux écoulés en Orient sont fabriqués en Europe.

R. D.

Roland Jaeger. — **Die Bronzetüren von Bethleem.** *Jahrbuch des deutschen archäologischen Instituts*, Band 45, erstes und zweites Heft. Berlin, 1930.

On néglige trop souvent les travaux des archéologues du siècle dernier. M. Jaeger le constate à propos des portes de bronze ajouré de la basilique de la Nativité de Bethléem, placées aux côtés de l'autel et conduisant à la grotte inférieure.

En 1858, Gailhabaud les attribuait à la première époque chrétienne. Nul n'a tenu compte de cette étude ; les deux dernières publications, l'une anglaise, l'autre française, relatives à la basilique, signalent ces portes sans entrer dans le détail et les considèrent comme appartenant à l'époque des croisades.

Or, il existe dans ce même monument des portes de bois avec application de métal qui sont assurément une œuvre du XIIIe siècle (datées de 1227) ; elles n'ont aucun rapport avec les portes de bronze. M. Jaeger signale d'autres portes à Jérusalem dues aux croisés et qui n'ont pas davantage de relation artistique avec celles-ci.

Au contraire, si l'on cherche des analogies, on peut en trouver avec de nombreux monuments du Ve et du VIe siècle

[1] Sur le relief de Hanawé (pl. VI, 108), actuellement au Musée de Beyrouth, le troisième symbole ne serait-il pas un miroir, probablement magique ?

que signale M. Jaeger au Sinaï, à Ravenne, à Rome, etc.

Ainsi il faut revenir à l'opinion de Gailhabaud. Pour préciser l'époque d'exécution de ces fort belles portes, M. Jaeger propose celle de Justinien qui restaura l'église de la Nativité. On peut admettre que ces portes furent conservées et remployées par les Croisés, car ni les Perses, ni les Musulmans ne firent de dommage à cette église chrétienne particulièrement vénérée.

M. Jaeger a bien fait d'appeler l'attention sur ces portes qui sont le témoin le plus important par ses dimensions (2 m. 02 de haut sur 0 m. 67 de large) et le plus intéressant parmi ce groupe de monuments du début du moyen âge.

Paul Deschamps.

Bulletin des Études orientales. Année 1932. Tome II, fasc. 1, publié par l'Institut français de Damas. Paris, E. Leroux.

Ce fascicule comprend les articles suivants :

J. Sauvaget, *Décrets mameluks de Syrie*. Si parmi le grand nombre de textes arabes qu'il a relevés et étudiés sur place, dont nombre sont inédits, l'auteur a choisi de publier les décrets, c'est qu'ils « donnent des indications sur des détails de procédure administrative négligés par les manuels et les formulaires de chancelleries. Ils comblent certaines lacunes de la chronologie en citant des noms de fonctionnaires en exercice. Ils nous éclairent sur des faits d'histoire locale. Mieux : ce sont de précieux documents d'histoire financière et économique ». Enfin, ils permettent de pénétrer dans la vie de la population qui travaille et qui commerce.

Robert Montagne, *Quelques aspects du peuplement de la Haute Djéziré*. — Le directeur de l'Institut français de Damas fixe l'état actuel de cette région où le repeuplement au sud de la frontière turco-syrienne s'accélère depuis cinq ans, soit par le fait de l'immigration de montagnards kurdes, soit par la fixation d'Arabes nomades.

Jean Lassus, *Images de stylites*. — On trouvera là un groupement d'images, la plupart inédites et fort curieuses, figurant soit saint Syméon l'ancien, soit saint Syméon le jeune, de la montagne Admirable. Il y manque le monument du Louvre, mais M. Lassus l'a cependant intégré dans la discussion des autres reliefs. L'auteur est arrivé à expliquer dans le détail un relief aussi énigmatique que celui qu'il a découvert lui-même à Qasr Abou Samra, au nord de Hama. Le stylite, portant la cuculle, est représenté en buste sur sa colonne, tandis qu'une colombe dépose une couronne sur son capuchon. Le sculpteur a figuré l'échelle qui permettait aux fidèles d'accéder jusqu'auprès du stylite pour communiquer avec lui. Ici, c'est un autre moine qui s'est ainsi rapproché de Syméon et qui l'encense. En pendant à l'échelle est figuré un cep de vigne que M. Lassus interprète comme un symbole d'immortalité — de résurrection serait probablement plus exact. Tous ces gestes sont confirmés par les eulogies généralement établies avec plus de soin et aussi par les textes. Un point seulement de cette remarquable monographie demanderait à être précisé. M. Lassus estime évidemment que tous ces monuments ne peuvent être pos-

térieurs au VII^e siècle. Il a peut-être raison; mais la venue de l'Islam, qu'il invoque, n'est pas suffisante, car les sanctuaires des deux saints Syméon prospérèrent encore dans les premiers siècles de l'Islam.

J. Gaulmier, *Note sur un épisode poétique de la rivalité entre Homs et Hama*. — En dehors des luttes d'ordre historique, qui ont opposé les deux cités, l'auteur insiste sur les querelles relatives à l'utilisation des eaux de l'Oronte et en donne un exemple récent.

Ed. Pauty étudie *l'Évolution du dispositif en T dans les mosquées à portiques* en utilisant les éléments importants de structure que de récents travaux ont révélés au sanctuaire de la mosquée d'al-Hakim au Caire. Cette dernière « se situe, dans l'histoire des sanctuaires à portiques, après la mosquée de Qairouan, édifice dont les conquérants fatimides gardaient le souvenir ». Contrairement à l'opinion de Saladin, M. Pauty cherche à démontrer que le dispositif en T, qui constitue l'armature des plans du type de mosquées à portiques, est une création purement musulmane.

J. Cantineau, *Élimination des syllabes brèves en hébreu et en araméen biblique*. Discussion très technique qui aboutit à cette conclusion qu'en gros, tant en hébreu qu'en araméen biblique, la langue ne comporte plus que des syllabes longues et des syllabes ultra-brèves dont la quantité est voisine de zéro.

British Museum Quarterly, VII, 3. Londres, Oxford University Press (Humphrey Milford), 1933.

A signaler une tablette en sumérien correspondant à la XII^e tablette de l'épopée de Gilgamesh. Sur sept vases donnés comme provenant de Nihavand (Perse), M. Sidney Smith soupçonne que deux en terre grise proviennent plutôt de Damghan.

Le British Museum vient d'acquérir un lot important de bronzes chinois anciens, en tout cent dix pièces des dynasties Chou (1122-255 av. J.-C.), Ch'in (255-206 av. J.-C.) et Han (206 av. J.-C.-220 ap. J.-C.).

Un don a fait entrer deux Lokapalas, d'élégante facture, provenant d'un tombeau T'ang (618-906).

Un trésor d'argent ibéro-romain, du premier siècle avant notre ère, provient de Cordoue.

Orientalistische Literaturzeitung, novembre 1932. — D. H. Baneth, *Zu dem altkanaanäischen Epos von Ras Schamra* (Nachtrag), ajoute quelques notes à celles qu'il a données précédemment. Il rejette la valeur *Ẓ* que M. Albright (*Bulletin of the American Schools of Oriental Research*, 1932, p. 17) avait proposée pour une lettre douteuse que, depuis, M. Virolleaud a pu déterminer. Actuellement M. Virolleaud a achevé la détermination de l'alphabet de Ras-Shamra; on en trouvera le tableau dans l'article qu'il publie ci-dessus.

Comptes rendus : A. Evans, *The Palace of Minos*, II, 1 et 2; III (Georg Karo); Carl Meinhof, *Die libyschen Inschriften* (A. Klingenheben signale que l'auteur apporte des corrections à l'alphabet de Joseph Halévy).

Idem, décembre 1932. — H. Grimme, *Zur dedanisch-lihjanischen Schrift*. — Comptes rendus : C. H. Becker, *Das Erbe der Antike im Orient und Okzident*

(W. Schubart). — Franz Böhl, *Das Zeitalter Abrahams* (accepte un fondement historique dans le chap. XIV de la Genèse où Tidal serait le roi hittite Tudalia II contemporain de la XVIIIe dynastie, ce qui écarte tout rapprochement avec le temps d'Hammourabi. Le recenseur Kurt Galling émet des doutes sur l'utilisation de *Gen.* XIV comme *Leitfossil* d'un récit historique). — P. Dionys Schötz, *Schuld- und Sündopfer im Alten Testament* (Max Löhr). — Ernst Herzfeld, *Die vorgeschichtlichen Töpferein von Samarra* (publie une céramique trouvée sous le pavage de l'installation musulmane et la met en parallèle avec la céramique d'el-'Obeid, de Suse I et I *bis*, aussi avec la céramique de Tell Halaf que M. Herzfeld n'hésite pas à dater vers 3000-2750. Le recenseur, M. V. Christian, n'est pas de cet avis et ne pense pas pouvoir faire remonter la céramique de Tell Halaf plus haut que le milieu du IIe millénaire avant notre ère (voir *Syria*, 1931, p. 90-95). Si, donc, il y a une relation étroite entre la céramique, dite préhistorique, de Samarra et celle de Tell Halaf, la conclusion d'une date relativement basse s'impose).

Idem, janvier 1933. — M. E. Dhorme, à propos de *O L Z*, 1932, 705 et suiv., propose de reconnaître un troisième *Sh* dans le signe que M. Virolleaud avait d'abord noté *ẖ* et où il a reconnu ensuite un second *'ain* qui ne correspond pas toujours à *ghain*.

Karl Hadank, *Haben die Jeziden Gotteshäuser?* H. Thiersch, *Zum Heiligtum von Kassuba*, insiste à la suite du Père S. Ronzevalle (*Mél. Univ. St-Joseph*, XV, p. 139 et suiv.) sur l'importance du lieu de culte qui se dressait jadis sur la colline de Qassouba. Pour la monnaie de Macrin, le savant archéologue estime que les nécessités de la gravure ont amené à grouper deux sanctuaires qui, en réalité, étaient distincts et se dressaient en des points différents de la ville.

Comptes rendus de J. Capart, *Documents pour servir à l'étude de l'art égyptien*, II (G. Roeder) ; H. Schäfer, *Armenisches Holz in ägyptischen Wagnereien. Die ägyptische Königsstandarte in Kadesch am Orontes* (T. E. Peet) ; G. Boyer, *Contribution à l'histoire juridique de la Ire dynastie babylonienne* (M. Schorr) ; Sukenik et Mayer, *The third Wall of Jerusalem* (H. Guthe pense qu'il s'agit du mur d'Agrippa I (41-44 après J.-C.) dont la construction fut interrompue par ordre de Rome et non, avec les auteurs, des préparatifs hâtifs de 66-67 destinés à parer à l'attaque des Romains. Les belles pierres de taille qui mesurent de 3 m. à 5 m. de long sur 1 m. 20 à 1 m. 75 de haut n'indiquent pas un travail hâtif); Alan Rowe, *The Topography and History of Beth-Shan* et G. M. Fitzgerald, *The four Canaanite Temples of Beth-Shan* (J. Hempel) ; Max Löhr, *Das Asylwesen im Alten Testament* (Georg Beer : œuvre de valeur, abstraction faite de sa tendance anti-Wellhausen) ; J. Cantineau, *Inscriptions palmyréniennes; Fouilles à Palmyre : Textes funéraires palmyréniens; Inventaire des Inscriptions de Palmyre* (J. Schacht) ; M. S. Dimand, *A. Handbook of Mohammedan decorative Arts* (Fr. Sarre) ; J. Daridan et S. Stelling-Michaud, *La peinture séfévide d'Ispahan : le palais d'Ala Qapy* (E. Kühnel) ; René Groussel, *Les Civilisations de l'Orient*, II (J. von Negelein).

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

Les ossuaires juifs et le Διάταγμα Καίσαρος. — On a beaucoup écrit sur la coutume funéraire qu'avaient les Juifs palestiniens, de recueillir les ossements du cadavre décomposé et de les déposer dans des cassettes de bois ou des coffrets de pierre, et un grand nombre de ces ostothèques nous sont parvenues [1]. Clermont-Ganneau, qui s'occupa à plusieurs reprises de ces modestes monuments, était finalement arrivé à la conclusion qu'ils étaient tous antérieurs à la prise de Jérusalem par Titus et appartenaient à la période hérodienne [2]; Lidzbarski les attribuait aux deux derniers siècles du royaume juif, et les découvertes de Gézer ont, en effet, démontré que les plus anciens de ces coffrets remontaient à l'époque des Macchabées. Et voici que, dans un article récent, le Père Vincent, dont nul ne contestera la compétence, a repris l'examen de la question à propos de l'épitaphe d'un certain « Jésus, fils de Joseph » où des journalistes en quête de nouvelles sensationnelles avaient prétendu reconnaître Jésus-Christ en personne, et il défend l'opinion que ces ostothèques juives s'échelonnent sur quatre siècles environ de 200 avant à 200 après notre ère [3].

[1] Cf. Dussaud, *Les Monuments palestiniens du Musée du Louvre*, 1902, p. 38 ss., où l'on trouvera la bibliographie antérieure.

[2] *Recueil d'archéologie orientale*, V, p. 340.

[3] L. H. Vincent, *Rendiconti della pont. Accad. Rom. di Archeol.*, VII, 1932, p. 215-239. Le Père Vincent s'oppose ici à M. Sukenik, qui admet qu'aucun des ossuaires n'est postérieur au soulèvement de Bar-Kochba et que la grande masse en appartient aux deux siècles qui ont précédé la destruction du temple; cf. *Archäol. Anzeiger*, XLVI, 1931, p. 309 ss.

Sans prendre parti dans cette controverse chronologique, je voudrais attirer l'attention sur un élément nouveau dont il faudra désormais tenir compte : c'est le Διάταγμα Καίσαρος envoyé de Nazareth à Froehner et dont la publication récente [1] a provoqué déjà l'éclosion de toute une littérature [2]. Car cette ordonnance, qui émane probablement d'Auguste ou, tout au moins, d'un de ses premiers successeurs, défend rigoureusement, on s'en souviendra, toute exhumation de cadavre. Si, dans la première partie, cette défense ne paraît s'appliquer qu'à ceux qui déterrent les morts *dolo malo* et en leur faisant injure, la fin ordonne péremptoirement « qu'on honore les défunts ensevelis beaucoup mieux qu'auparavant et qu'il ne soit permis absolument à personne de les déplacer » (πολὺ μᾶλλον δεήσει τοὺς κεκηδευμένους τιμᾶν· καθόλου μηδενὶ ἐξέστω μετακεινῆσαι); elle menace les délinquants de la peine capitale. Cette interdiction générale est d'ailleurs d'accord avec le considérant du préambule : les tombes, qui ont été construites par piété envers les parents, doivent « rester à jamais immuables » (μένειν ἀμητακινήτους τὸν αἰῶνα).

Je n'oserais affirmer que le διάταγμα impérial ait été dirigé expressément contre la coutume juive de transférer les ossements de la tombe dans des coffrets pour faire place à de nouveaux cadavres. Les cas où l'autorité romaine est intervenue pour supprimer certaines pratiques religieuses des peuples soumis à sa domination sont extrêmement rares, même quand ces pratiques étaient condamna-

[1] *Revue historique*, CLXIII, 1930, p. 241 ss.

[2] On la trouvera indiquée et discutée dans un article de F. de Zulueta, *Journal of Roman studies*, 1932, pp. 184 ss.

bles. Si les sacrifices humains des Druides furent proscrits par Tibère et par Claude, il fallut attendre le règne d'Hadrien pour qu'une pareille prohibition fût étendue à tout l'Empire [1], et les prostitutions sacrées furent tolérées en Phénicie jusqu'à celui de Constantin [2]. Souvenons-nous toutefois que pour la piété romaine, l'exhumation des restes humains était une chose aussi abominable ou presque que l'immolation d'un esclave. C'était une atteinte sacrilège portée à la sainteté de la tombe, une profanation dangereuse, propre à provoquer le courroux des Mânes. On n'autorisait le changement de sépulture que dans des cas exceptionnels : elle exigeait une décision solennelle du Collège des Pontifes et des cérémonies expiatoires. On ne peut donc exclure absolument l'hypothèse que les Césars aient cherché à supprimer l'usage impie de serrer les os du squelette dans des ostothèques [3]. Ils le pouvaient d'autant mieux que c'était dans le judaïsme une pratique funéraire récente, introduite à l'époque hellénistique et que désapprouvait sans doute l'orthodoxie des Juifs les plus attachés à leurs vieux rites. Hadrien ne prétendit-il pas abolir une coutume beaucoup plus ancienne et tenue pour obligatoire, celle de la circoncision, au risque de provoquer un soulèvement des communautés juives ? [4].

Mais, même si l'ordonnance d'Auguste fut provoquée par une cause occasionnelle, par un incident comme celui qu'a invoqué M. Carcopino [1], il est certain que cette loi criminelle punissait sévèrement la coutume dont témoignent les nombreuses ostothèques conservées.

Dès lors, nous nous trouvons devant ce dilemme : ou bien le Διάταγμα impérial a produit son plein effet, et alors aucun de ces ossuaires ne peut être postérieur aux premières décades de notre ère sur toute l'étendue du territoire soumis aux autorités romaines ; ou bien on a continué à les employer jusqu'au IIe siècle, et alors l'interdiction de Rome est restée inopérante et les mœurs ont, une fois de plus, été plus fortes que la loi.

Je ne puis trancher ici cette question : elle ne peut l'être que sur place par de minutieuses recherches archéologiques ; mais peut-être ne sera-t-il pas inutile d'en avoir nettement formulé les termes.

F. Cumont.

(1) Porphyre, *De Abstin.* II, 56.

(2) Cf. mes *Relig. Orientales*, p. 257, n. 57.

(3) Cf. Paul, *Sent.*, V, 19 a = *Dig.* XLVII, 12, 11 : « Rei sepulchrorum violatorum, si corpora ipsa extraxerint vel ossa eruerint, ... summo supplicio adficiuntur » ; Cf. *Dig.* XI, 78.

(4) Mommsen, *Strafrecht*, 1899, p. 633. Cf. nos *Fouilles de Doura-Europos*, p. 347.

Reconstitution d'une partie du Portique d'Apamée au Musée du Cinquantenaire, à Bruxelles. — MM. Mayence et Lacoste, dont on sait les heureuses découvertes à Apamée, ont eu l'heureuse idée de rapporter les moulages d'un des côtés de la grande colonnade qui traversait la ville de part en part, sur une longueur de 1.600 mètres. Ainsi, ils ont abouti à une reconstitution absolument exacte ; seul le plafond a été restitué. Le mur de fond, qui a entièrement disparu à Palmyre, a été conservé à Apamée, grâce aux terres qui l'ont en partie recouvert.

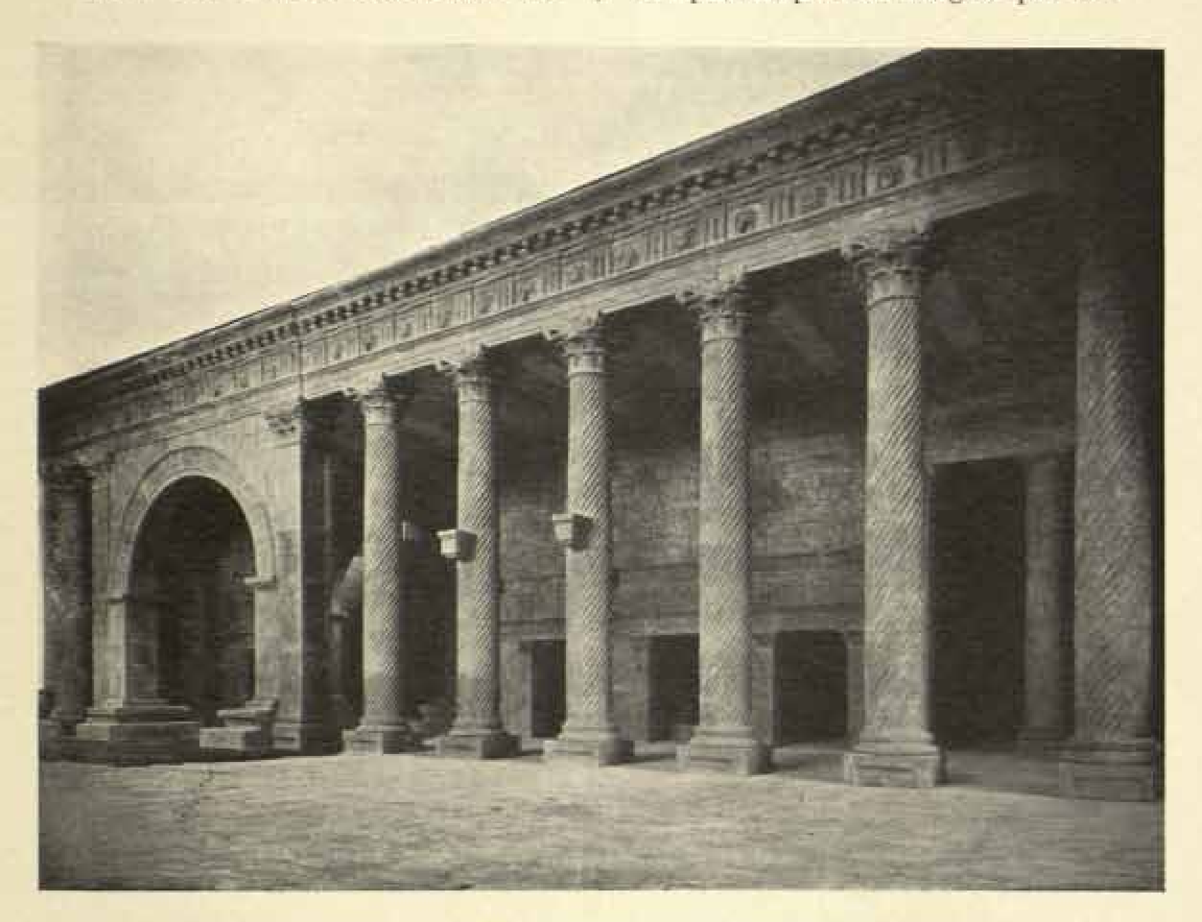
Si l'on imagine une colonnade parallèle

(1) *Revue historique*, CXVI, 1931, p. 88 ss.

à celle reproduite ci-contre, à la distance de 23 m. 50, on retrouve la majestueuse avenue qui traversait la ville. Ici, les colonnes sont à cannelures torses et à arêtes vives ; mais le long de cette avenue, les constructeurs ont adopté différents types de colonnes, toujours avec le chapiteau corinthien.

L'architrave, qui porte les trois fasces des ordres ionique et corinthien, est surmontée d'une frise dorique comportant des triglyphes et des métopes, parfois ornées d'une tête en relief.

Deux des colonnes sont munies, vers le milieu du fût — ce qui est fréquent à Palmyre — d'une console taillée dans le bloc d'un tambour ; elles portaient des bustes d'empereurs qui sont désignés par une inscription : Antonin le Pieux (138-161), et Lucius Verus (161-169). On a donc là un *terminus ante quem* pour l'érection de la colonnade.



Portique d'Apamée, reconstitué au Musée royal du Cinquantenaire à Bruxelles.

Le grand arc qui, sur la gauche, interrompt la colonnade, représente le débouché d'une voie latérale. Un des pilastres corinthiens, qui flanquent l'arc, est orné

de symboles bacchiques, notamment d'une figure de Lycurgue, pris dans les branches de la vigne.

Le mur de fond, retrouvé sur une hauteur de 3 à 6 mètres, est percé de portes donnant accès aux édifices qui ouvraient sur le portique.

L'inauguration de cette imposante reconstitution, qui s'est tenue le 18 mars dernier, au Musée du Cinquantenaire, en présence de LL. MM. le roi et la reine des Belges, a valu à MM. Mayence et Lacoste de légitimes félicitations.

R. D.

Fouilles de M. Montet à Tanis. — Le savant égyptologue a présenté à l'Académie des Inscriptions un rapport (*Comptes rendus*, 1932, p. 227), sur les quatre années de fouilles qu'il a consacrées à Tanis, site délaissé depuis les travaux de Mariette.

M. Montet reprend et appuie d'arguments nouveaux l'ancienne opinion qui plaçait à Tanis, Avaris, la forteresse des Hyksos, et Pa-Ramsès, ou simplement Ramsès, résidence fondée par Ramsès II, dans le Delta oriental. Il nous fait savoir que M. Gardiner s'est rallié à son point de vue.

Avec le concours de M. Fougerousse, l'actif archéologue s'est attaché à relever le plan du grand temple et il signale une inscription où Ramsès II se vante d'avoir occupé la montagne de Sâri, « identique évidemment à la montagne de Seïr, dans le pays d'Edom ».

Dans un groupe de constructions, deux statues de la déesse Anta, l'Anat des Cananéens, justifient le nom de temple d'Anta, proposé pour cet ensemble.

L'Art musulman aux Musées de Berlin. — Un nouvel arrangement de cette importante collection vient d'être présenté au public (décembre 1932). Le nombre des salles (17) a permis une exposition très large, avec aménagement architectural d'autant plus nécessaire que la décoration musulmane fait généralement corps avec les édifices.

La place d'honneur est donnée à la façade de Meshatta (salle 10). La première salle est consacrée à l'épigraphie, puis vient la salle de Ctésiphon, celle de Samarra, meublées avec le produit des fouilles régulières pratiquées sur ces sites. Une salle est consacrée à l'islam primitif ; la salle du Caire réunit des pièces d'époques fatimide et mamelouke. Une salle de céramique syrienne conduit à un cabinet mauresque. Une pièce est consacrée aux étoffes sorties des tombes égyptiennes. On passe ensuite à l'art seldjoucide, à l'art persan du moyen âge et de l'époque safavide, puis à l'époque des Osmanlis, avec l'exposition des tapis. Une salle est consacrée en partie à une décoration d'intérieur provenant d'Alep, une autre aux miniatures de l'Inde. Dans les *Berichte* des Musées de Berlin (1933, 1), M. Kuehnel explique le dispositif adopté, M. Kurt Erdmann décrit la riche collection de tapis (un nettoyage approprié a rendu beaucoup d'éclat à plusieurs pièces), M. J. Heinrich Schmidt traite de la céramique islamique qui a joué un si grand rôle dans les revêtements (la collection compte notamment deux *miḥrab* datés, celui de Kashan, de 1226, et celui de Kum, de 1264), M. R. Ettinghausen étudie les bois sculptés (dont quelques pièces archaïques). La présentation de cet ensemble d'art musulman est remarquable et facilite grandement l'étude.

R. D.

Lion mitannien de Sandiq. — L'activité de M. Ploix de Rotrou ne se limite pas à l'installation du Musée national d'Alep dans le palais de la Naoura, elle s'exerce aussi dans une série de fouilles. Depuis plusieurs années avec des moyens très réduits, il développe l'exploration de l'intérieur de la citadelle d'Alep. Nous avons signalé la belle découverte d'un bas-relief qui se rattache à cet art de la Syrie du Nord où se perçoivent à la fois les influences phénicienne et assyro-mitannienne, plutôt que hittite (voir *Syria*, 1931, p. 95).



Le lion de Sandiq, dégagé par M. Ploix de Rotrou.

Nous reproduisons un gigantesque lion dit hittite, mais plutôt mitannien, dégagé par M. Ploix de Rotrou, à Sandiq, non loin de Bab (est d'Alep). Ce monument, qui mesure 1 m. 74 de hauteur, aurait servi de base à une statue qui n'a pas été retrouvée.

R. D.

Un ivoire de Ras-Shamra. — Dans le lot d'ivoires d'Arslan-Tash conservé au Musée du Louvre, se trouvait un petit fragment représentant la partie antérieure d'un quadrupède couché et retournant la tête. Cet objet ne figurait pas sur nos inventaires, et aucun de nous ne se souvenait de l'avoir vu sortir du sol. Après avoir longtemps hésité, nous l'avons cependant publié avec les ivoires d'Arslan-Tash, mais en faisant d'expresses réserves sur sa provenance (voir pl. XLIII, n° 84 et p. 127).

Or, cette provenance est maintenant élucidée, grâce à un renseignement que M. Dussaud vient d'obtenir du réparateur

M. André, et qu'il me transmet par une lettre datée du 21 mars. Selon M. André, cette pièce se trouvait dans la terre apportée avec les ivoires de Ras-Shamra. On comprend que M. Schaeffer ne l'ait jamais vue sortir de ses fouilles, puisqu'elle n'a été dégagée que chez le réparateur de la terre qui l'enveloppait.

Rendons donc à Ras-Shamra ce qui appartient à Ras-Shamra.

F. Thureau-Dangin.

Claudii Ptolemaei Geographia. — Nous recevons le prospectus de la belle publication par le professeur Joseph Fischer (Stella Matutina, à Feldkirch), de l'œuvre du célèbre géographe, en 4 volumes in-4° et grand in-folio (50 × 72).

Outre une monographie détaillée sur la vie et l'œuvre de Ptolémée, on y trouve entièrement reproduit le *Codex Urbinas Graecus 82* de la Vaticane, avec le texte et les 27 cartes pliées en toute grandeur.

On a reproduit encore les 27 cartes pliées du meilleur manuscrit latin et des épreuves de 54 autres importants manuscrits. Une introduction paléographique et critique du *Codex Urbinas Graecus 82* est présentée par Pio Franchi de Cavalieri.

Le prix est de 450 florins hollandais, chez E. J. Brill, à Leyde, ou Otto Harrassowitz à Leipzig.

Le Gérant : Paul Geuthner.

7431-II. — Tours, Imprimerie Arrault et Cie.

DEUX TABLETTES DE RAS-SHAMRA DE LA CAMPAGNE DE 1932

PAR

ÉDOUARD DHORME

Les deux tablettes que nous publions aujourd'hui proviennent des fouilles de MM. Shaeffer et Chenet à Ras-Shamra, au printemps de 1932. Elles appartiennent à la catégorie des textes exhumés en 1929, publiés par Virolleaud dans *Syria*, 1929, pl. LXIs., transcrits et provisoirement traduits par moi-même dans *Revue Biblique*, 1931, p. 32 s. Je les cite sous la rubrique *RS*, 1929.

Depuis la fixation de l'alphabet cunéiforme de Ras-Shamra [1] des précisions nouvelles ont été apportées.

On a reconnu d'abord l'existence de trois aleph [2]. Pour ne point préjuger de la voyelle qui semble commander l'usage de l'un ou l'autre des trois signes, je transcris le plus commun 𐎀 par ', puis 𐎛 par $'_2$, enfin 𐎜 par $'_3$. On a déjà beaucoup discuté sur les équivalences consonantiques ou vocaliques de ces trois signes. Virolleaud les transcrit respectivement *a*, *e*, *é*, mais il semble que 𐎜 appelle plutôt le son *u*, puisque c'est lui qui ouvre le mot *Ugarit* [3]. Les faits colligés par Hans Bauer [4] et par Johannes Friedrich [5] permettent de reconnaître que 𐎛 appelle plutôt le son *i* (*é*), 𐎀 le son *a*. Mais comme la règle n'est pas absolue, nous préférons transcrire les trois *aleph*, comme on le ferait pour le signe arabe *hemzeh*, qui indique un « choc » de la voix avec accompagnement des voyelles *a*, *i*, *u*, suivant l'occurrence. Des faits nouveaux permettront certainement d'aboutir à un résultat définitif. Les inventeurs de l'alphabet de Ras-Shamra ont éprouvé le besoin de dissocier le signe cunéiforme spécial qui indiquait *'u*, *'a*, *'i*, *'e*, comme aussi *u'*, *a'*, *i'*, *e'*.

Le signe 𐎇 que j'avais omis dans mon premier alphabet a été reconnu par Virolleaud comme représentant la consomne *z*.

[1] Voir l'historique des étapes du déchiffrement dans *Das Alphabet von Ras Schamra* de Hans Bauer (1932).

[2] Le troisième *aleph* a été déterminé par Virolleaud, *Syria*, 1931, p. 19.

[3] Voir Thureau-Dangin, *Syria*, 1932, p. 240.

[4] *Das Alphabet von Ras Schamra*, p. 27 s.

[5] *Zeitschrift für Assyriologie*, N. F., VII (1933), p. 305 s.

Un second ʿ, ayant le plus souvent la valeur du *ghaïn* arabe, a pour signe , comme l'ont suggéré Virolleaud [1] et Baneth [2]. Nous le transcrivons ʿ$_2$.

Il n'y a pas lieu de distinguer deux *p*, dont l'un équivaudrait à *f*. Le signe qu'on avait lu *f* est, en réalité, composé de *p* et ʿ. Lire *p*ʿ*n*, et non *fn* [3].

Un second *ṣ* a été reconnu par Virolleaud dans le signe [4]. Nous le transcrivons *ṣ*$_2$.

Jusqu'à plus ample informé nous continuerons de transcrire par *ś* et (variante) par *š*, tout en reconnaissant que, du point de vue étymologique, le signe transcrit *ś* correspond à l'arabe ث [5]. Mais nous ne pouvons savoir à quelle époque l'original *ṯ* (*th*) a pris le son *š*. L'accadien est un témoin d'une transformation très ancienne. L'hébreu ne connaît pas la valeur phonétique originelle. Le phénicien n'a conservé que le son *š*. Ces faits doivent rendre circonspects ceux qui veulent transcrire par la consonne primitive *t* ou *th* [6]. Cantineau propose diverses hypothèses sur l'articulation de cette consonne à Ras-Shamra [7].

Voici donc la transcription qui, pour le moment du moins, nous paraît la plus objective de l'alphabet de Ras-Shamra :

[1] *Syria*, 1932, p. 125, n. 1.

[2] *OLZ.*, 1932, col. 705. Nous renonçons à notre hypothèse d'un *š*$_3$.

[3] Baneth, *OLZ.*, 1932, col. 705.

[4] *Syria*, 1932, p. 115, n. 1.

[5] Voir les statistiques de Hans Bauer, *op. cit.*, p. 20 s.

[6] Albright, *Bulletin of the American schools of oriental research*, n° 46 (avril 1932), p. 17).

[7] *Syria*, 1932, p. 166.

Nous donnons maintenant la transcription et la traduction, avec les notes justificatives, des deux nouvelles tablettes, dont l'une est un texte religieux, l'autre une lettre. Il va sans dire que notre interprétation est réformable sur plus d'un point. Mais il y avait intérêt à publier le plus tôt possible ces deux documents si intéressants.

RS 1932. 4474

		Transcription.		Traduction.
Face.	1.	$'_{2}l$ *b...* $'_{2}l$	1.	Conjuration par ... El,
	2.	*dr bn* $'_{2}l$	2.	demeure des Ben-El,
	3.	*mpḫrt bn* $'_{2}l$	3.	communauté des Ben-El,
	4.	*śr mlk ś 'm*	4.	Un taureau du roi, une brebis du peuple.
	5.	$'_{2}l$ *w 'śrt*	5.	pour El et Ashirat ;
	6.	*ḥnn* $'_{2}l$	6.	supplication à El,
	7.	*nṣbt* $'_{2}l$	7.	à la statue d'El ;
	8.	*šlm* $'_{2}l$	8.	un pacifique pour El.
	9.	$'_{2}l$ *ḥš* $'_{2}l$ $'d'_{3}$	9.	El, hâte-toi ! El, viens au secours !
	10.	*bgd ṣpn kl*	10.	Ṣaphon a ravagé tout
	11.	$'_{2}grt$	11.	Ugarit.
Revers.	12.	*b mrḥ* $'_{2}l$	12.	Par la fierté d'El !
	13.	*b* $n'_{2}t$ $'_{2}l$	13.	Par la gloire d'El !
	14.	*b ṣmd* $'_{2}l$	14.	Par le joug d'El !
	15.	*b dśn* $'_{2}l$	15.	Par l'onction d'El !
	16.	*b śrp* $'_{2}l$	16.	Par l'holocauste d'El !
	17.	*b knt* $'_{2}l$	17.	Par la vérité d'El !
	18.	*b* $'_{2}dyn$ $'_{2}l$	18.	Par notre serment à El !
	19.	. . . .	19.	. . . .

Commentaire.

1. Le premier $'_{2}l$ ne nous semble pas représenter le nom divin El. C'est l'introduction au texte. Nous préférons y reconnaître le mot *'él*, dérivé de la racine *'lw*, d'où l'arabe *alweh, ilweh, ulweh* « serment », l'hébreu *'âlâh* « maudire » et *'âlâh* « malédiction », l'araméen *'lh* « conjuration » (*Panamu*, l. 2). L'accadien *e'eltu, u'eltu, éltu* « obligation, dette, reconnaissance écrite » appartient à une racine apparentée. Le sens le plus convenable est ici « conjuration » dans le sens de l'allemand *Beschwörung*.

On pourrait songer aussi à *ỉl* « bélier », d'après *Syria*, 1932, pl. XXVII, col. VI, 42 (Virolleaud, *ibid.*, p. 151) et comparer avec la l. 4. On aurait alors : « un bélier pour... El, de la maison des Ben-El, etc. »

2. Sur *dr bn ỉl* « demeure des Ben-El » voir ma note de *Revue Biblique*, 1931, p. 39, n. 17, à propos de *RS*, 1929, n° 2, 17, 25-26, 34 ; Dussaud, *Syria*, 1931, p. 75 ; *RHR*, 1931, II, p. 360. Le père des Ben-El est mentionné dans *RS*, 1929, n° 2, 25-26, 33. Noter que le dieu *Mt* de la grande épopée de Ras-Shamra est appelé *bn ỉlm* « fils des dieux », mais aussi *bn ỉl* « fils d'El » (*Syria*, 1931, pl. XLIII, 30).

3. Le sens de « communauté » nous paraît le mieux convenir à *mpḫrt*, qui correspond à l'accadien *napḫaru*. Cette signification s'adapte aussi à *mpḫrt* du texte de *Yehimilk*, à Byblos (Dussaud, *Revue Biblique*, 1930, p. 321). Dans *RS*, 1929, nous avions *mpḫrt bn ỉl*, parallèle, comme ici, à *dr bn ỉl* (n° 2, 17, 34 ; *Revue Biblique*, 1931, p. 39, n. 17). Dussaud traduit par « totalité » (*Syria*, 1931, p. 75). On a *pḫr ỉlm* (accadien *puḫur ilâni*) « assemblée des dieux » dans *RS* 1929, n° 17, 7 (*Revue Biblique*, 1931, p. 50 ; H. Bauer, *Das Alphabet von Ras Schamra*, 1932, p. 20) et *pḫr bn ỉlm* « assemblée des Ben-El » dans l'épopée de Ras-Shamra (Virolleaud, *Syria*, 1932, p. 128).

4. Le mot *ṯr* est certainement l'équivalent de l'arabe *thwr*, accadien *šûru*, hébreu *šôr* « taureau, bœuf ». Rectifier mon interprétation de *RS*, 1929, n° 2, 18, où il s'agit d'un « taureau » et non d'un « prince » (*Revue Biblique*, 1931, p. 37). Nous retrouvons *ṯr* dans *RS*, 1929, n° 5, 8 : *šb[r]k ṯr* « fais agenouiller un taureau ». Le *ṯr ỉl* « Taureau-dieu » joue un rôle important dans les textes mythologiques de Ras-Shamra, traduits et commentés par Virolleaud (*Syria*, 1931, pl. XLI, 34 ; XLIII, 26-27 ; 1932, pl. XXV, col. I, 4, col. II, 10 ; pl. XXVI, col. IV, 47) : cf. Dussaud, *RHR*, 1932, I, p. 252.

Sur *š* « brebis, agneau » du sacrifice, voir ma note de *Revue Biblique*, 1931, p. 35, à propos de *RS*, 1929, n° 1, 6 ss., etc.

On distingue l'offrande du roi et celle du peuple, comme dans *II Rois*, XVI, 15 (*Ezéchiel*, XLV, 22).

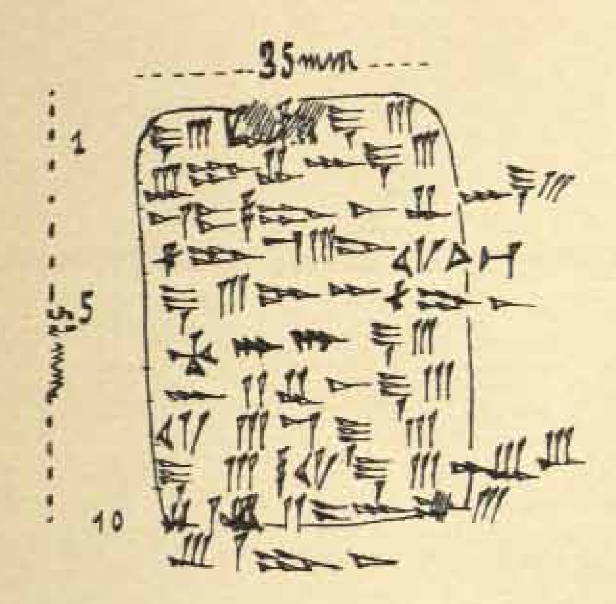
5. Le couple El et Ashirat remplace Baal et Ashirat de RS 1929, n° 9, 8 (*Revue Biblique*, 1931, p. 46 ; Dussaud, *RHR*, 1932, I, p. 256 et p. 276). On pouvait identifier les deux têtes du panthéon phénicien, El et Baal, dont les noms « dieu » et « seigneur » étaient d'abord des désignations génériques.

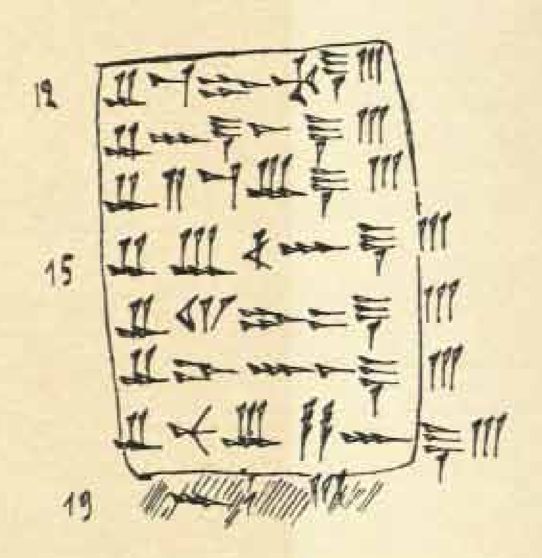
6. Le mot de la racine *ḥnn* peut être verbe ou substantif. D'après *šlm* de la l. 8, nous y voyons un acte religieux et, par conséquent, un substantif équivalent à l'accadien *unnên* (de la racine *ḥnn*) « supplication ». Le sens est le même que celui de l'hébreu *teḥinnâh* « supplication » et *taḥanûnîm* « supplications » : actions faites en vue d'obtenir la grâce (*ḥên*) du dieu.

7. Considérer *nṣbt* comme un verbe personnel ne donnerait pas de sens dans notre interprétation générale. Nous préférons y reconnaître le féminin de *nṣb* « stèle, statue » et un synonyme de l'hébreu *maṣṣébéth* « stèle », qui dans la stèle araméenne de Zakir a pour équivalent *nṣbt*. La l. 7 ne fait que déterminer la l. 6. On s'adresse à un dieu concret, représenté par sa statue.

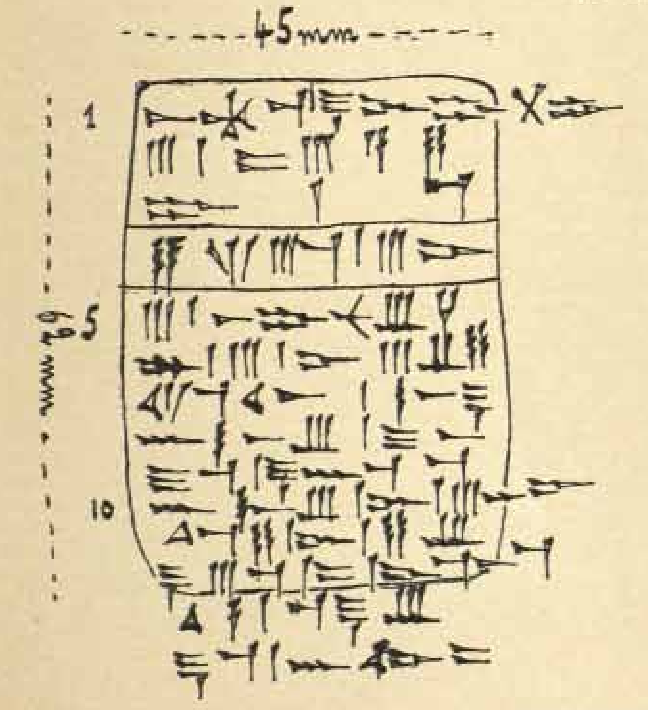
8. Sur *šlm* « (sacrifice) pacifique », voir *Revue Biblique*, 1931, p. 41, à propos de *RS*,

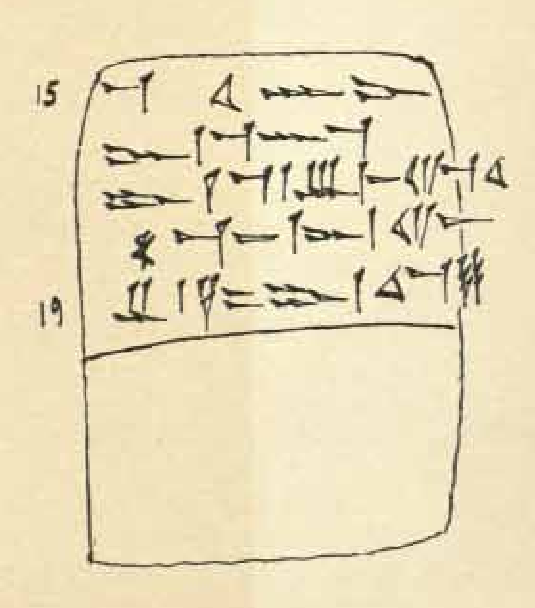
R.S. 1932.4474



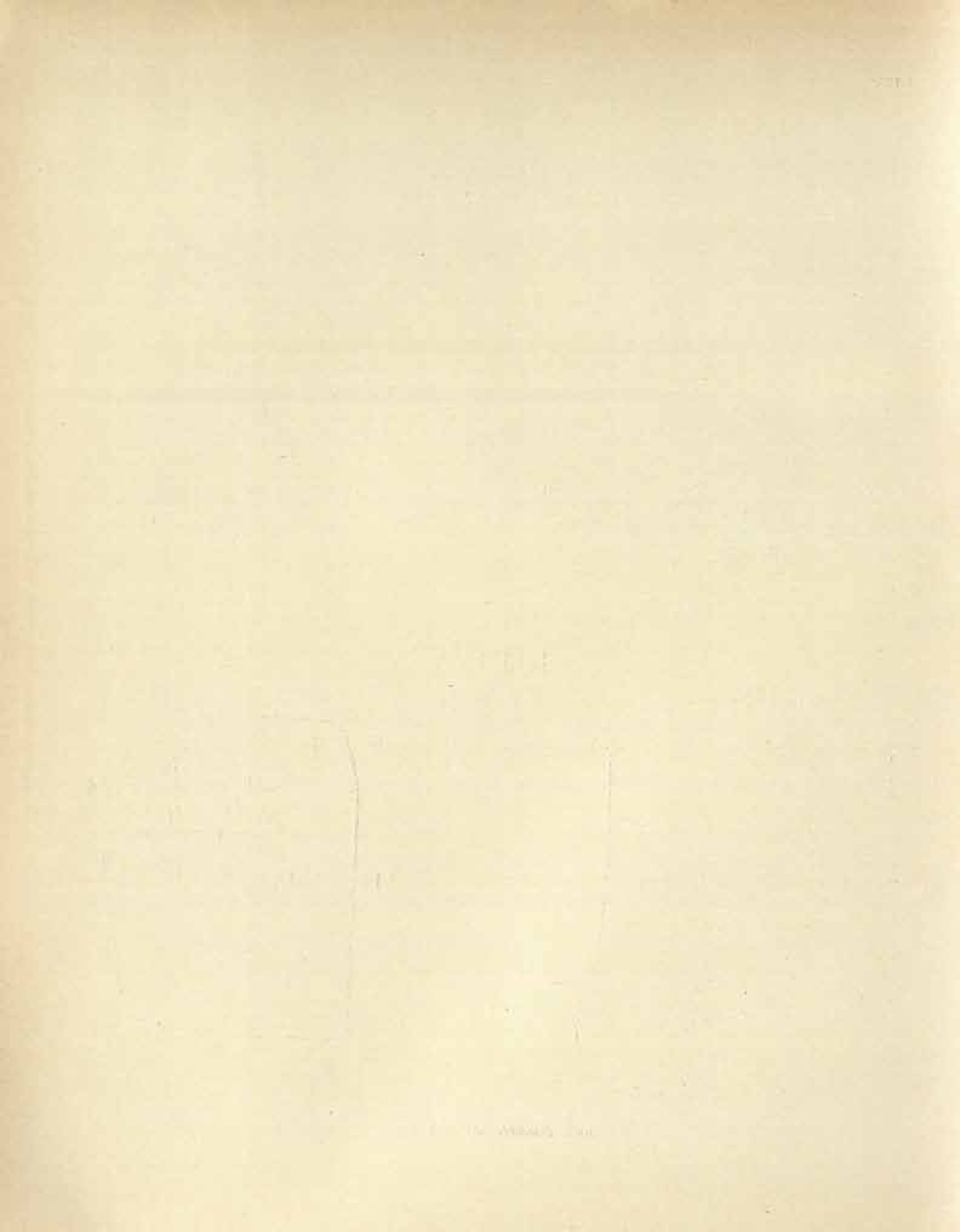


R.S. 1932.4475





DEUX TABLETTES DE RAS-SHAMRA



1929, n° 3, 52 ; n° 5, 7 ; n° 9, 15. Dans n° 9, 7, nous avons *srp w šlmm* « holocauste et pacifiques ». Le mot *šrp* apparaîtra à la l. 16 de notre texte. Dans *RS*, 1929, n° 1, l. 4, lire *šrp w šlmm* (entre *dqt* et *dqtm*), comme l'a reconnu Dussaud, *Syria*, 1931, p. 70, n. 6.

9. Nous considérons *ḥš* et *'d* comme deux impératifs, sans exclure la possibilité du parfait 3° p. m. s.

Le verbe *ḥš* se rencontre dans *lm tḥš lm tḥš* de *Syria*, 1932, pl. XXVIII, col. VII, 38-39. Nous y reconnaissons la racine *ḥwš* (hébreu) ou *ḥyš* (accadien *ḥâšu*) « se hâter ».

Le verbe *'d* peut se rattacher à l'arabe *'dy* et *'dw* (parfait *ada*), avec le sens de « secourir, aider » quelqu'un contre quelqu'un, ce qui s'adapte bien au contexte. Comparer le cri du psalmiste : « Hâte-toi (*ḥûshâh*) à mon secours » (*Psaume* XXII, 20 ; XXXVIII, 23 ; XL, 14, etc.)

10-11. Nous avons longtemps hésité entre la lecture *bgb* (qui équivaudrait à l'accadien *ina gabbi* « dans la totalité ») et *bgd*. Un examen répété de la tablette nous a fait opter pour *bgd*, qui signifie, en hébreu, « trahir », mais aussi « piller, ravager ».

Le sujet est *spn*. Ce mot a déjà toute une histoire. On était porté, dès les débuts du déchiffrement, à en faire le nom de la ville qui occupait jadis l'emplacement de Ras-Shamra. Mais il est à peu près certain que le nom de cette ville était Ugarit (Albright, *Archiv für Orientforschung*, VII, p. 165 ; Virolleaud, *Syria*, 1931, p. 351 s. ; Schaeffer, *ibid.*, 1932, p. 27 ; Thureau-Dangin, *ibid.*, p. 240 s.). C'est précisément Ugarit, écrit *'ugrt* (*RS*, 1929, n° 2, 5, 18, 27, 28 ; n° 4, 11 ; n° 31, 3 = n° 8, 12 ; n° 42, 6 ; *Syria*, 1932, pl. XXVIII, colophon en marge), qui apparaît à la l. 11.

Comme me le suggère M. Dussaud, le mot *Spn* figurerait ici comme Ṣaphon, dieu des orages. On aurait donc affaire au *Ba'al-Ṣâphôn* « Baal Ṣaphon », dont le souvenir est conservé par le toponyme *Ba'al-Ṣâphôn* de l'itinéraire des Hébreux vers la Mer Rouge (*Exode*, xiv, 2, 9 ; *Nombres*, xxxiii, 7). Le Baal Ṣaphon de la Phénicie septentrionale figure dans les transcriptions *Ba'li-ṣapuna*, *Ba'il-ṣapuna*, *Baal-ṣapunu* des textes assyriens (notre ouvrage *Les pays bibliques et l'Assyrie*, p. 34, 55, 90).

Dans les tablettes alphabétiques de Ras-Shamra, le *b'l ṣpn* apparaît dans *RS*, 1929, n° 9, 14. Mais on rencontre aussi *'il ṣpn* « le dieu Ṣaphon » (*RS*, 1929, n° 17, 13) et simplement *ṣpn* comme nom divin (*RS*, 1929, n° 3, 34, 42 ; n° 9, 4, 7). Ces faits ont amené Thureau-Dangin à reconnaître que « en ce qui concerne *ṣpn*, il est très douteux que ce nom soit sur les tablettes de Ras-Shamra un toponyme » (*Syria*, 1932, p. 241).

Le plus sûr est de reconnaître dans *ṣpn* le mot *ṣâphôn* « nord », dans *b'l ṣpn* « le « Baal du nord », qu'on pouvait appeler simplement *ṣpn*, Ṣaphon. Ce dieu Ṣaphon a pour domaine *ṣrrt ṣpn* (textes publiés par Virolleaud, *Syria*, 1931, pl. XXXVIII, 29, 34 ; XLIII, 12-13 ; 1932, pl. XXVII, col. V, 117). Virolleaud interprète *ṣrrt* par « enceinte » ou « territoire » (d'une racine *ṣrr* « rassembler », *Syria*, 1931, p. 351). Dussaud précise par « enceinte sacrée » (*RHR*, 1932, I, p. 302). Albright rattache à l'accadien *ṣurru* « cœur, intérieur », et traduit *interior* (?), dans *Journal of the Palestine Oriental Society*, 1932, p. 8. Selon nous, *ṣrrt* représente l'accadien *ṣirritu* « corde » dans le sens de « district », exactement comme l'hébreu *ḥébél* signifie d'abord « corde », puis « district ». Quant à

mrym ṣpn (*Syria*, 1932, pl. XXVI, col. IV, 19 ; pl. XXVII, col. V, 85), nous y verrions volontiers un équivalent de l'hébreu *merôm ṣâphôn* « hauteur du nord », en remarquant la graphie *sdyn* pour *ṣidôn* du texte cité par Virolleaud dans *Syria*, 1931, p. 350.

Le dieu Ṣaphôn ou Baal-Ṣaphon est bien le précurseur du Zeus Casios ou Jupiter Casius, dont le sanctuaire, sur le Casius (*djebel el-aqra'* « Mont Pelé », qui surplombe la région d'Antioche et de Séleucie), a joui d'une vogue ininterrompue dans l'antiquité (voir O. Eissfeldt, *Ba'al Zaphon, Zeus Kasios und der Durchzug der Israeliten durchs Meer*, 1932). Eissfeldt accumule les traits qui localisent sur cette montagne le mythe gréco-oriental de Typhon, dans sa forme primitive (*op. cit.*, p. 23 ss.). Il n'ose se prononcer sur l'origine du mot grec τυφῶν. Une comparaison avec l'équivalence *ṣôr* = τύρος « Tyr » nous inciterait à reconnaître dans τυφῶν un succédané de *ṣâphôn* « nord ». Le dieu de l'ouragan serait, comme chez La Fontaine :

> Le plus terrible des enfants
> Que le *Nord* eût portés jusque-là dans ses flancs !

Le Baal Ṣaphon est représenté, sous son nom égyptien de *Seth-Ṣapuna*, sur la stèle découverte en 1930 à Ras Shamra (*Syria*, 1931, pl. VI). L'assimilation à *Seth-Sutekh* de la mythologie égyptienne (voir sur ce dieu H. Vincent, *Revue Biblique*, 1928, p. 532 s.) permet de voir dans Ṣaphon ou Baal-Ṣaphon « une des appellations sous laquelle Hadad était vénéré » (Dussaud, *RHR*, 1932, I, p. 302). Notre texte ferait donc allusion à un orage, à un ouragan, bref à un typhon qui aurait dévasté la région d'Ugarit [1].

12. Nous considérons la préposition *b*, au début de cette ligne et des suivantes comme signifiant « par » (formules de bénédictions, malédictions, serments). On pourrait y voir aussi le sens de « dans, en, pendant ».

Mais il faudrait alors donner aux mots qui précèdent '$_2$*l* la signification d'actes rituels ce qui nous paraît difficile.

Le mot *mrḥ* figure dans *Syria*, 1931, pl. XXXVIII, 23, où Virolleaud propose le sens dubitatif d' « huile d'onction » (*ibid.*, p. 202). Albright compare *mrḥ* a l'égyptien *mrḥt* qu'il traduit par *ointment* (*Journal of the Palest. Orient. Society*, 1932, p. 14, n. 53). Mais la ligne où figure le mot est d'une interprétation douteuse. Avec Baneth (*OLZ*, 1932, col. 451), nous traduisons *dq 'nm* de la l. 22 par « faible en forces ». Lire ensuite *l yrp'*, ce qui nous permet de traduire : « le faible en forces se lèvera-t-il (arabe *rf'*) ? » Poursuivant dans la même ligne et tenant compte des sens divers de *'db* (Virolleaud, *Syria*, 1931, p. 202), nous interprétons *'m b'l ly'db mrḥ* par « avec Baal fera-t-il le fier ? » Ainsi nous rattacherions *mrḥ* à l'arabe *mariḥa* « être fier », ce qui nous permet de traduire ici *mrḥ* par « fierté », qui cadre bien avec le contexte.

Cette interprétation n'est pas exclusive. La racine *rwḥ* et ses nombreux dérivés, en hébreu comme en arabe, fourniront peut-être une autre explication de *mrḥ*, qui serait alors un nom à préformante *m*.

13. Le féminin *n't* peut équivaloir à l'accadien *na'ittu* (de *na'idu* « exalté, loué, glo-

[1] Il faut soigneusement distinguer le typhon grec du typhon des navigateurs qui n'est que la transcription de deux mots chinois signifiant « grand vent, ouragan ».

rifié »). Sens abstrait comme pour *knt* de la l. 17. L'hébreu *nâʾwâh*, féminin de *nâʾwêh* « beau, agréable, aimable », donnerait la signification « beauté », qui nous semble moins dans le ton du morceau.

14. Le verbe *ṣmd* « atteler » apparaît dans *Syria*, 1932, pl. XXVI, col. IV, 5, 9, et le substantif *ṣmd* « attelage » dans *Syria*, 1931, pl. XLII, 3. On trouve un *bʿl ṣmd* « maître du joug » dans l'inscription de Kalamu, B, l. 15.

15. Le mot *dšn* appartient au même thème que l'hébreu *dèšèn* « graisse », qui a fourni le verbe *diššên* avec le sens d' « oindre » dans *Psaume* XXIII, 5.

16. Sur *šrp* « holocauste », voir *Revue Biblique*, 1931, p. 46 et ci-dessus, note de la l. 8.

17. Le mot *knt* peut signifier « vérité », d'après l'accadien *kettu* (pour *kentu*). On pourrait songer aussi à l'araméen *kenât* « compagnie, service ».

18. Pour la valeur du signe qui suit *b*, voir Baneth, *OLZ*, 1932, col. 705, et Virolleaud, *Syria*, p. 125. n. 1. Nous renonçons à la valeur $š_3$ que nous avions proposée dans *OLZ*, 1933, col. 8.

La terminaison *n* de *ʾ$_2$dyn* représente le suff. 1^re^ pers. plur. Dans le mot *ʾ$_2$dy* nous reconnaissons *ʿdy* « engagement, traité » de l'inscription araméenne de *Sudjin* (Dussaud, *Comptes rendus*..., 1931, p. 314 ; Hans Bauer, *Archiv für Orientforschung*, VIII, 1932, p. 3).

RS 1932. 4475.

		Transcription.		Traduction.
Face.	1.	*ṯḥm* | *ʾ$_2$wr šr*	1.	Message d'Our-shar :
	2.	*l* | *plsy*	2.	à *Plsy*
	3.	*rgm*	3.	dis :
	4.	*yšlm* | *lk*	4.	salut à toi !
	5.	*l* | *trʾ$_2$ds*	5.	Concernant *Trʾds*
	6.	*w* | *l* | *klby*	6.	et concernant Kalbi,
	7.	*šmʿt* | *ḫtʾ$_3$*	7.	j'ai entendu que vraiment
	8.	*nḫtʾ$_3$* | *ḫt*	8.	ils ont été emmenés. En
	9.	*hm* | *ʾ$_2$n mm*	9.	eux, il n'y a pas de culpabilité,
	10.	*nḫtʾ$_3$* | *w* | *lʾk*	10.	(pourtant) ils ont été emmenés. Donc, renvoie-les
	11.	*ʿmy* | *w* | *yd*	11.	près de moi. C'est que la main
	12.	*ʾ$_2$lm* | *p* | *kmtm*	12.	des dieux, dans leur famille,
	13.	*ʿz* | *mʾd*	13.	est très forte.
	14.	*ʾ$_2$m* | *nškp*	14.	Est-ce que nous allons être ruinés

Transcription.			Traduction.	
Revers.	15.	*m'nk*	15.	à cause de toi ?
	16.	*w* | *mnm*	16.	Et à leur sujet
	17.	*rgm* | *d* | *tšm'*	17.	dis ce que tu entendras
	18.	*šmt* | *w* | *št*	18.	là-bas et mets-(le)
	19.	*b* | *spr* | *'my*	19.	dans une lettre à moi.

Commentaire.

1. Le mot *ṯḥm*, au début, comme dans la lettre *RS*, 1929, n° 18, 3. On le retrouve fréquemment dans les textes mythologiques (Virolleaud, *Syria*, 1931, p. 356). Il s'agit d'un substantif, parallèle à *hwt* (accadien *awât* « parole » : cf. Baneth, *OLZ*, 1932, col. 452), et nous y voyons un « message ».

Le personnage s'appelle *'wr-šr* « lumière du prince ». On trouve le mot *'wr* dans *RS.*, 1929, n° 15,5 et *'wr n*, n° 28, rev. 9.

2. Le nom propre *Plsy* peut s'expliquer par la racine *pls* « aplanir, niveler, etc. » ou par l'accadien *palâsu* « considérer, contempler, etc. ».

3. Il n'est pas douteux que le verbe *rgm* tient ici la place de *qibi* « dis ! », dans les formules épistolaires babyloniennes, ce qui confirme l'excellente interprétation de Baneth, dans *OLZ*, 1932, col. 452, n° 2.

4. Troisième personne de l'optatif du verbe *šlm* employé comme signifiant « être en bon état » : *sit tibi salus !*

5-6. Pour le signe ⁏, voir ci-dessus, à propos de *RS*, 1932, 4474, l. 18. Le premier nom a une saveur exotique, le second est bien sémitique (cf. l'hébreu *kaleb*).

7-8. Le verbe *ḫt'* apparaît d'abord à l'infinitif absolu, écrit *ḫt⁏*, puis au *nif'al*, 3ᵉ pers. plur., écrit *nḫt⁏*. On a *ḫt'ḫ* (avec suffixe) dans *Syria*, 1931, pl. XXXIX, 23 et *tḫt'n* dans *Syria*, 1932, pl. XXVIII, col. VIII, 20 (voir Virolleaud, *Syria*, 1931, p. 354 et Dussaud, *RHR*, 1932, I, p. 286). Le sens d' « emmener », qui dérive de celui de « saisir » (hébreu *ḥâthâh* : cf. Dussaud, *loc. cit.*, n. 5), convient à tous les contextes. Nous retrouvons *nḫt⁏* à la l. 10. L'emploi du signe ⁏ comporte généralement une voyelle *u*. Ce serait ici la terminaison du pluriel verbal.

Le mot *ḫt* équivaut à l'accadien *itti*, à l'hébreu *'êth*. Ce sens convient bien à cette particule dans *Syria*, 1931, pl. XXXVIII,11 : « Tu te réjouiras, avec Ashirat et son fils, car... ».

9. Le mot ⁏*n* correspond à l'hébreu *'yn* (*Syria*, 1932, pl. XXVI, col. IV, 44, 50). Nous avions d'abord songé à rendre ⁏*n mm* par « pas d'eau » ; mais M. Dussaud nous suggère plutôt l'hébreu *mûm* « tache, culpabilité », qui fournit un sens excellent. Comparer *Cantique des Cantiques*, IV,7.

10. Sur *l'k* « envoyer, renvoyer », voir Virolleaud, *Syria*, 1932, p. 144 : cf. *tl'k* dans *RS*, 1929, n° 6,27.

11. Le complément indirect de *l'k* est *'my* « près de moi. » Nous retrouverons la

même expression *'my* à la l. 19. Cette interprétation, qui nous est suggérée par M. Dussaud, est préférable à la traduction *'my* « mes parents » que nous proposions pour *RS*, 1929, n° 15,4, dans *Rev. Biblique*, 1931, p. 49. Pas plus de résultat avec *'my* « mon oncle. »

12. « La main des dieux » pour signifier la puissance, plutôt que le châtiment (accadien *qât ili*). Préposition *p* (arabe *fî*), comme dans l'inscription araméenne de Sudjin (A, b, 9). Dans *kmtm* nous reconnaissons l'accadien *kêmtu* « famille », avec le suff. 3e pers. du pluriel.

13. Inutile d'insister sur ces mots hébreux.

14. Conjonction *ịm* (hébreu *'im*) au sens interrogatif. Verbe *nškp*, de même racine que l'accadien *sakâpu*, *šakâpu* « s'écrouler, être renversé, ruiné ».

15. Le mot *m'n* pourrait s'interpréter par *ma'anêh* « réponse » ou *mâ'ôn* « refuge ». Nous y voyons l'équivalent de l'hébreu *le-ma'an-kâ* « à cause de toi ». Comparer *Job*, XVIII,4 : « Est-ce que, à cause de toi, un pays sera abandonné ? »

16. Le mot *mnm* « d'eux, à leur sujet », préposition et suffixe.

17. Sur *rgm*, voir l. 3.

18. Adverbe *šmt* (arabe *tham* et *thammah*, hébreu *šâm* et *šammâh*, locatif).

Verbe *št* (hébreu *šâth*, de *šyt*).

19. L'expression *b spr*, hébreu *ba-sêphér* « par lettre » ou « par écrit ». Sur *'my*, cf. l. 11.

E. Dhorme.

22 mai 1933.

ANTIQUITÉS SYRIENNES

PAR

HENRI SEYRIG

13. — Le culte de Bêl et de Baalshamin.

Bêl et Baalshamin portent tous deux, dans les inscriptions grecques de Palmyre, le nom de Zeus [1]. Comme tous deux ont reçu l'empreinte qui caractérise le dieu suprême des religions hellénistiques, il est probable que les plus cultivés des Palmyréniens savaient ne voir en eux que deux formes d'une même personnalité divine. Mais les deux dieux n'avaient pas la même origine, et chacun tenait de la sienne une nuance particulière, qui attirait dans son temple une clientèle différente. La connaissance de ces deux aspects de la religion palmyrénienne est importante pour celle des cultes syriens en général. Des ouvrages récents témoignent qu'elle est encore obscure, et peu répandue. L'objet des pages que voici n'est pas d'en présenter un traité complet. J'ai seule-

[1] M. Rostovtzeff a tenté de montrer récemment (*American Journal of Archaeology*, XXXVII, 1933, p. 58 s.), par l'étude d'une série de tessères, que les Palmyréniens vouaient aussi un culte important à Hadad. Bien que je ne puisse entreprendre ici la discussion détaillée des témoignages allégués, je dois dire que presque toutes les tessères apportées au débat me semblent représenter des dieux certainement distincts de Hadad. Une seule, où l'on croit voir un dieu assis entre deux bovidés, représente *peut-être* Hadad. De même l'identification d'une série de déesses avec Atargatis reste-t-elle extrêmement problématique, même lorsque la déesse semble flanquée de lions, car ces animaux, à Palmyre, accompagnent certainement Allâth et Gad, et pourraient accompagner aussi bien Ishtar qu'Atargatis : il y a lieu d'être très circonspect dans l'exégèse des images que n'accompagne aucune inscription. La preuve du culte d'Atargatis à Palmyre, pour l'instant, n'est pas dans les représentations figurées, mais dans une inscription (où elle est même nommée πάτριος θεός : *CISem*, II, 3927) et sur une tessère (inédite, donnant simplement son nom). Quant à Hadad, il n'est nommé nulle part encore à Palmyre, bien qu'il semble naturel de penser qu'il fut associé à Atargatis. Au total, les témoignages relatifs au culte de ce grand couple divin sont encore rarissimes, malgré l'abondance des monuments. — La tessère publiée sous le n° 9 n'est pas inédite ; elle avait été publiée par Vogüé (n° 151) et par Mordtmann (n° 39). Elle n'a pas de rapport au culte de Hadad. Voir d'ailleurs plus loin, p. 281.

ment tenté d'en tracer le plus clairement que j'ai pu les grandes lignes, en laissant de côté ce qui est connu, ou évident, ou insuffisamment attesté.

∴

La découverte récente d'une inscription araméenne [1] a prouvé que le principal sanctuaire de Palmyre était voué à Bêl, à Iarhibôl, et à Aglibôl. Le groupe formé par ces trois dieux était déjà connu par deux inscriptions et cinq représentations figurées [2], et tous ces monuments sont échelonnés sur une longue période, qui va de l'an 32 après J.-C. jusqu'au IIIe siècle. Une hiérarchie immuable accorde à Bêl la présidence de la triade, et au dieu solaire Iarhibôl la préséance sur le dieu lunaire Aglibôl.

Le nom de Bêl est indiscutablement accadien, tandis que ceux de Iarhibôl, et d'Aglibôl sont proprement palmyréniens [3]. Au premier abord, cette diversité semble trahir le caractère composite de la triade, et l'on croit distinguer que Iarhibôl et Aglibôl appartiennent au milieu originel, local, dans lequel serait venu s'insérer un élément étranger. En considérant les choses de plus près, cependant, on ne peut manquer d'être frappé par le fait que cet élément étranger reste isolé. D'une part, en effet, le sanctuaire de la triade ne présente aucun rapport avec ceux de la Chaldée, mais ressemble beaucoup à ceux de la Syrie [4]. D'autre part, l'image même de Bêl ressemble étroitement à celle de ses parèdres, et bien loin de rappeler les idoles babyloniennes, elle est inséparable de la longue série des dieux syriens imberbes [5]. Ces caractères occidentaux du milieu palmyrénien ne sont pas inconciliables avec ce que l'on sait de la plus ancienne histoire de la ville, puisque celle-ci, lorsqu'elle est

[1] CANTINEAU, *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1932, p. 98 ; *Syria*, 14, 1933, p. 180 s. ; cf. DUSSAUD, *Syria*, 13, 1932, p. 313.

[2] *CISem.*, 2, 3904 = *IG.*, 14, 972. Le second texte est gravé sur le bas-relief du musée de Bruxelles, que j'ai discuté, ainsi que les cinq monuments figurés de la triade, dans *Syria*, 13, 1932, p. 191 s.

[3] L'élément *-bôl*, certainement sémitique, me semble peu favorable à l'hypothèse de M. HOPKINS (*Journal of the American Oriental Society*, 51, 1931, p. 130), qui pense que la triade est venue de Doura à Palmyre, et qu'elle est iranienne.

[4] L'analogie que l'on a relevée entre le plan du temple de Bêl et celui des temples babyloniens (ROSTOVTZEFF, *Caravan Cities*, p. 128), est superficielle. M. Amy et moi publierons très prochainement une discussion de ce point, telle que la permettent les dernières recherches.

[5] Notamment celle de Jupiter Héliopolitain.

nommée pour la première fois vers la fin du XIIe siècle, compte parmi les cités d'Amourrou [1] : l'analogie de son plus grand culte avec ceux des régions amorrhéennes de la Syrie centrale semble donc naturelle. Les linguistes estiment d'ailleurs, en général, que les noms de Iarhibôl et d'Aglibôl doivent être rattachés au groupe cananéen [2]. C'est donc dans un milieu franchement occidental que l'on suppose que Bêl a été importé de Babylone.

Il n'existe aucune raison plausible de croire que la population de Palmyre contînt un élément babylonien de quelque importance [3]. Nous n'en conclurons pas que les Palmyréniens n'ont jamais adoré de divinités babyloniennes, et il se peut qu'ils aient adopté quelques dieux étrangers, comme Nébo, Ishtar, ou Nanaï [4], encore qu'il soit malaisé d'affirmer que ces noms ne recouvrent pas certaines divinités locales. Mais il est bien plus paradoxal de croire que les Palmyréniens aient fait d'un dieu étranger, comme l'était pour eux Bêl de Babylone, leur divinité poliade par excellence. On trouvera difficilement à citer un exemple d'un tel fait, et il est légitime de se demander si le nom de Bêl n'a pas été donné par les Palmyréniens à leur dieu dans l'intention de l'assimiler au grand dieu babylonien.

On pourrait arguer d'abord en faveur de cette hypothèse, que les Palmyréniens n'ont jamais eu le sentiment de s'adresser à un dieu étranger lorsqu'ils s'adressaient à Bêl, puisque celui-ci recevait d'eux l'épithète de dieu ancestral [5]. Mais il semble même que l'on puisse approcher la vérité de plus près. Lorsque l'on considère les noms des deux dieux qui appartiennent en tout cas à l'élément originel du culte, Iarhibôl et Aglibôl, et que l'on se demande quel nom il serait naturel de supposer à leur chef, il paraît difficile d'en choisir un autre que celui de Bôl. Or, ce dieu est connu, mais il l'est uniquement par l'onomastique

(1) Dhorme, *Revue Biblique*, 33, 1924, p. 106 s. ; Ebeling, *Amurru* (*Reallexikon für Assyriologie*), p. 100 b ; 101 a ; Forrer, *Aramu* (*ibid.*), p. 131 b ; 132 a.

(2) Nöldeke, *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, 13, 1859, p. 474 ; Février, *Religion des Palmyréniens*, p. 48-52 ;

(3) M. Rostovtzeff, à vrai dire, estime que c'est de Babylone que sont venues à Palmyre les grandes familles commerçantes qui avaient pour dieux ancestraux ceux qui constituaient la triade (*Mélanges Glotz*, p. 809). Mais c'est une hypothèse, et l'on ne voit pas comment Iarhibôl et Aglibôl seraient les dieux ancestraux de familles babyloniennes.

(4) En tous cas, ce sont là des cultes secondaires, pour lesquels on peut admettre sans difficulté ce qui semble impossible pour le premier culte de la ville.

(5) *CISem.*, 2, 3904. De même pour Iarhibôl : Ingholt, *Syria*, 13, 1932, p. 279.

des Palmyréniens, où il occupe une place tellement éminente, que l'on s'est toujours demandé pourquoi l'on ne trouvait aucun monument de son culte[1]. Il ne me paraît pas douteux que le maître du panthéon palmyrénien ne fût justement cette mystérieuse figure, dont le nom se prêtait si bien à être troqué contre celui de Bêl par un clergé imbu de doctrines babyloniennes[2]. Comme il n'y avait en Chaldée ni Iarhibôl ni Aglibôl, les parèdres de Bôl conservèrent leurs noms indigènes, et sans doute les Palmyréniens savaient-ils encore très bien, lorsqu'ils appelaient leurs enfants Zabdibôl ou Bôrrepha, qu'ils les mettaient sous la protection de leur dieu ancestral. Bôl n'a donc probablement pas disparu du culte palmyrénien, mais changé de nom. Et le seul élément indiscutablement babylonien de ce culte n'est même pas Bêl, c'est le nom de Bêl.

Peut-être cette hypothèse peut-elle se targuer déjà d'un commencement de preuve. M. Cantineau a publié récemment une inscription qui nous enseigne le nom d'un dieu nouveau, Bôlastar[3]. Les composés de cette espèce passent généralement aujourd'hui pour désigner une variété occasionnelle de la divinité dont le nom constitue le premier élément du composé[4]. Nous aurions donc ici, pour la première fois, la mention d'une forme de Bôl : le Bôl d'Astar, c'est-à-dire peut-être le Bôl qui est le parèdre d'Astar, ou encore celui dont l'image se dresse dans le temple d'Astar. Mais l'existence de Bôlastar est rendue plus intéressante encore par la mention, sur une tessère[5], d'un autre dieu nommé Bêlastar. Il est assurément possible que Bôlastar et Bêlastar soient deux dieux distincts, mais on ne peut dire que la chose soit plausible dans une ville où les noms composés de cette manière sont tout à fait exceptionnels, et il semble plus probable qu'il s'agisse d'une seule et même divinité, dont le nom aurait encore donné lieu à quelques hésitations de la part des fidèles. On saisirait

[1] Voir les documents réunis par M. Février, *Religion des Palmyréniens*, p. 48 ; et ajouter l'inscription récemment publiée par M. Cantineau (*Syria*, 12, 1931, p. 131).

[2] On sait ce qu'a été l'influence babylonienne dans les cultes syriens, et la stèle de Sfiré vient encore d'en fournir un témoignage frappant : elle a dû s'exercer davantage à Palmyre, mais elle y a affecté plutôt les doctrines que le culte, comme en Syrie. Les cultes syriens de Bêl (Cumont, *Études syriennes*, p. 257 s.) sont-ils importés de Babylonie? Je serais porté à en douter, et le Bêl de Cilliza, notamment, avec ses deux taureaux, a plutôt l'air d'un Hadad que l'on aurait baptisé Bêl.

[3] Cantineau, *Syria*, 12, 1931, p. 131.

[4] Voir en dernier lieu Ed. Meyer, *Zeitschrift für die alttestamentliche Wissenschaft*, 8, 1931, p. 6 s.

[5] Cantineau, *Syria*, 14, 1933, p. 193.

alors comme sur le vif la transformation de Bôl en Bèl, et les flottements qui la marquèrent.

La triade de Bèl semble avoir été liée par une forte cohésion, car on ne connaît ni représentation de Bèl seul, ni dédicace faite à lui seul [1]. Sa composition paraît être raisonnée, puisqu'elle groupe aux côtés du dieu suprême, probablement conçu comme un dieu du ciel [2], les deux grands luminaires. La notion de cette triade céleste devait être essentielle aux yeux des Palmyréniens, car l'autre forme sous laquelle ils adoraient le dieu suprême, celle que l'on appelle le dieu anonyme et qui ne diffère sans doute pas de Baalshamîn, est flanquée elle aussi de la Lune et du Soleil [3]. Les Palmyréniens ne sont pas les seuls des Syriens à s'être figuré de cette manière la tête de leur Panthéon, mais il faut remonter très haut dans le cours de l'histoire pour en trouver les exemples. Le traité conclu au milieu du XIVe siècle entre Subbiluliuma de Hatti et Mattiwaza de Mitanni nomme au premier rang des dieux mitanniens qui seront garants du pacte *Téchoub, maître du ciel et de la terre, Sin et Shamash* [4]. Une inscription araméenne de Cilicie, qui remonte probablement au cinquième siècle, invoque aussi la garantie de *Baalshamîn le grand, Sahr et Shamash* [5]. Il n'est pas moins intéressant de noter qu'une conception semblable devait régner chez les peuples voisins des Juifs, puisque Josias, d'après le 2e livre des Rois, *chassa les prêtres... qui offraient l'encens à Baal, au Soleil, à la Lune et à toute l'armée des cieux* [6]. Ces témoignages, trop éloignés l'un de l'autre dans le temps et dans l'espace pour que l'on puisse supposer un lien entre eux, montrent combien il paraissait naturel à divers peuples syriens de subordonner au dieu du ciel le Soleil et la Lune, regardés comme ses plus éclatantes manifestations [7]. Les deux triades palmyréniennes reflètent cette conception.

[1] Les inscriptions qui mentionnent *le temple de Bèl*, ou encore *les prêtres de Bèl*, emploient des expressions abrégées, qui ne reviennent pas dans les dédicaces trouvées jusqu'ici. Seules quelques tessères nomment Bèl sans ses parèdres.

[2] C'est bien ce qui paraît ressortir des bas-reliefs de la *cella* du temple : voir plus bas, p. 253 s.

[3] Voir plus bas, p. 251 et 281.

[4] WEIDNER, *Politische Dokumente aus Kleinasien* (*Boghazköi Studien*, 8), p. 33, l. 54.

[5] LIDZBARSKI, *Ephemeris für semitische Epigraphik*, 3, p. 64.

[6] *II Reg.*, XXIII, 5.

[7] Cette tendance paraît étrangère à la religion babylonienne. La triade formée par Sin, Shamash et Adad répond par sa composition à celles que nous venons de citer, mais non par sa hiérarchie, ce qui est le plus important. Adad n'y est pas dieu suprême, mais seulement dieu de la foudre. Au reste cette triade

L'ancienneté de la triade de Bêl ne peut être qu'un sujet de conjectures. Parmi ces conjectures, il en est une cependant qui vient assez naturellement à l'esprit pour qu'il soit convenable de l'écarter ici. Dans les cultes gréco-orientaux de l'époque hellénistique et romaine, de nombreux bas-reliefs et des centaines d'intailles placent les images ou les symboles de Sol et de Luna de part et d'autre de la divinité suprême, quelle que fût d'ailleurs la forme de celle-ci, Jupiter de Baalbek ou Zeus Hagios de Tripolis, Jupiter Dolichénien ou Artémis de Pergé [1]. L'on pourrait donc être tenté de voir dans la triade de Bêl l'expression de cette même doctrine, ce qui ferait attribuer la formation de la triade à l'époque tardive où la doctrine en question s'est répandue. Il suffira d'observer que le Soleil et la Lune n'apparaissent dans les cultes auxquels nous venons de faire allusion que comme de simples attributs des divinités suprêmes, comme un commentaire théologique de l'image qu'ils accompagnent, et non comme les objets d'un culte propre [2]. L'extrême diffusion de tels symboles sur les monuments de ces divinités rend même plus remarquable encore le fait que le culte rendu à une triade formée du dieu suprême et des deux luminaires est un phénomène excessivement rare à l'époque hellénistique, au point que nous ne croyons en avoir rencontré aucun exemple hors de Palmyre. Dans cette ville au contraire, Iarhibôl et Aglibôl ont une personnalité bien

paraît se rencontrer très rarement : JASTROW, *Religion Babyloniens*, I, p. 143.

[1] J'ai cité un certain nombre de dieux syriens dans *Syria*, 13, 1932, p. 55, note 7. Voir les curieuses offrandes d'effigies solaires à Diane de Pergé : PACE, *Anatolian Studies presented to Sir William Ramsay*, p. 301 s. Autres exemples anatoliens publiés par RAMSAY, *Asianic Elements in Greek Civilisation*, p. 196 s. (Zeus et ses parèdres flanqués du Soleil et de la Lune) ; 279 (Cybèle flanquée de même). Le dernier de ces monuments présente une analogie frappante avec les deux autels libanais publiés naguère par M. CUMONT (*Syria*, 8, 1927, pl. XXXVIII et XXXIX), et qui traduisent la même idée. — Ayant eu l'occasion de revoir à Aqoura le second de ces autels, j'ai constaté qu'il représentait la même triade que le premier, car sa face gauche, très mutilée, ne représente pas une tête de bœuf, mais un buste muni aux épaules d'un énorme croissant.

[2] Ces attributs n'ont pas une autre signification que le zodiaque, dont la même époque se plait à entourer l'image des divinités cosmiques, par exemple Diane à Ptolemaïs (ROUVIER, *Numismatique des villes de la Phénicie*, n°s 1033 ; 1059) ; ou le bétyle de Sidon (*British Museum Catalogue, Phœnicia*, pl. 24, n° 10) ; ou Hélios (*Catalogue of Engraved Gems in the British Museum*, n° 1168) ; ou Sérapis (*ibid.*, n° 1668) ; cf. CUMONT, *Zodiacus* (Saglio-Pottier), p. 1048 a. — De même, les images des Dioscures, représentant les hémisphères célestes, accompagnent-elles l'image des dieux suprêmes, par exemple Atargatis ou Héra Ourania (FURTWAENGLER, *Antike Gemmen*, pl. 65, n° 54), et d'autres : cf. CUMONT, *Archiv f. Religionswiss.*, 9, 1906, p. 323 ; 328 ; et plus loin, p. 280, note 3.

marquée, et Iarhibôl, par exemple, rend des oracles. La triade de Bêl mérite donc une place à part dans les cultes de ce temps, et rappelle davantage les groupements plus anciens que nous avons nommés en premier lieu.

La suprématie de Bêl apparaît dans la présidence qu'il exerce sur ses parèdres et dans le nom de Zeus que lui donnent les inscriptions grecques [1]. Les sculptures qui tapissaient la niche de la statue du dieu [2] représentent également celui-ci comme un grand dieu cosmique, maître des planètes et du zodiaque. Il paraît assez probable que Bêl fût à l'origine un maître des cieux [3], comme Baalshamin en Phénicie, comme Téchoub en Mitanni, comme Hadad dans la Syrie du Nord. Il se distingue néanmoins de tous ces dieux par l'absence remarquable du foudre sur ses monuments, et cette particularité vient sans doute de ce qu'il est un dieu venu du désert avec un peuple nomade, peut-être celui des Amorrhéens, pour lequel le retour régulier des pluies en un point donné n'avait pas l'intérêt qu'il aurait eu pour une peuplade sédentaire. Plus tard, lorsque Palmyre devint en quelque mesure un centre agricole, et reçut avec la civilisation araméenne le culte de Baalshamin, c'est à ce dieu-là qu'allèrent les vœux des paysans. Cette absence de tout rapport avec la foudre, qui caractérise la divinité de Bêl, explique probablement la présence auprès de lui, sur le bas-relief du musée de Bruxelles [4], d'un dieu secondaire nommé Keraunos, *le tonnerre*. La présence de ce démon serait inconcevable aux côtés de Baalshamin, qui tient lui-même le foudre parce qu'il est un dieu du ciel d'orage, tandis qu'elle est naturelle aux côtés de Bêl, qui semble être un dieu du ciel serein.

On regarde généralement Bêl comme un dieu solaire [5]. Ce n'est là qu'une

[1] Le dieu s'appelle Zeus Bêlos dans les textes datés suivants : CANTINEAU, *Syria*, 12, 1931, p. 120 (193) ; *CISem.*, 2, 3970 (203) ; 3942 ; CANTINEAU, *Inventaire des inscriptions de Palmyre*, 3, 7 (266). Ailleurs, on lit *Bêlos*.

[2] Voir plus bas, p. 253 s.

[3] Bêl ne porte sur ses images aucun attribut. Seule une fresque de Doura lui met une sphère entre les mains, ce qui indique du moins un dieu céleste. Mais elle donne le même objet à Iarhibôl et à Aglibôl : CUMONT, *Fouilles de Doura*, pl. 55.

[4] *Syria*, 13, 1932, pl. XVIII, 1.

[5] En dernier lieu FÉVRIER, *Religion des Palmyréniens*, p. 55 : « *les Palmyréniens..... ont vu en lui essentiellement un dieu solaire* » ; ROSTOVTZEFF, *Journal of Roman Studies*, 22, 1932, p. 111 : « *Bêl, another form of Shamash* ». — Au contraire LAGRANGE, *Palmyrenes* (*Hastings's Encyclopaedia*, p. 593 a : « *it is unquestionable that Bêl is a supreme god rather than a solar god* » ; CUMONT, *Religions Orientales*, 4e éd., p. 263, note 82.

tradition, et si les partisans de celle-ci cherchaient à rassembler leurs arguments, ils ne pourraient invoquer que le témoignage d'une seule tessère, où le dieu est figuré avec un nimbe radié [1]. Or, les attributs solaires, dans le paganisme gréco-oriental, sont sujets à double interprétation : ils peuvent manifester un trait de la nature originelle du dieu ; mais ils peuvent n'être aussi que la marque du syncrétisme solaire dans lequel les cultes syriens ont fini par se fondre à la fin de l'époque romaine [2]. Il ne semble pas que l'on puisse hésiter entre ces deux solutions dans le cas du culte de Bêl. L'abondante décoration symbolique de la cella du temple ne contient aucune allusion à la nature solaire du dieu [3], et les bas-reliefs qui représentent Bêl ne lui donnent jamais aucun attribut solaire, bien que leurs auteurs connussent assez le nimbe radié pour en parer Iarhibôl, et parfois même Aglibôl [4]. Au silence de cette nombreuse et cohérente série de monuments officiels, inspirés par le clergé, un jeton émis par la famille des Bene-Zabdibôl ne saurait donner un démenti. Il prouve simplement que cette famille — et d'autres sans doute — se faisait de Bêl une idée qui était conforme aux tendances populaires du temps, mais qui n'était pas sanctionnée par la tradition du sanctuaire. Jusqu'à la ruine de Palmyre, Bêl et le Soleil sont restés parfaitement distincts dans le culte, et Aurélien, rapportant leurs deux statues à Rome, ne paraît nullement avoir confondu leurs divinités [5]. On dit communément que ce prince aurait pris surtout à Palmyre l'idée de la religion solaire qui allait imposer à l'empire : nous ne voyons pas quels arguments peuvent justifier cette opinion. S'il est un fait caractéristique dans la religion des Palmyréniens, c'est justement que

(1) Mordtmann, *Neue Beiträge zur Kunde Palmyras*, *Sitzungsberichte der bayrischen Akademie*, 1875, II, Supplementband III, p. 60, n° 69. On a souvent argué, en faveur de la nature solaire de Bêl, du prétendu *signe de Bêl*, formé comme un disque d'où partiraient vers le bas trois rayons. Mais cette explication est douteuse, et ce qui est sûr, c'est que ce symbole accompagne aussi les noms de Herta et de Nanaï (Chabot, *Choix d'inscriptions de Palmyre*, p. 132, n° 6 ; p. 136) ; de Nébo (Cantineau, *Inscriptions palmyréniennes*, n° 90) ; d'Arsou (*CISem.*, 2, 3975). On ne saurait donc en faire aucun cas dans la discussion.

(2) Ce serait le cas du nimbe radié donné à Bacchus, s'il faut bien reconnaître cet attribut sur la fresque publiée par M. Ingholt (*Acta archaeologica*, 3, 1932, pl. 4).

(3) Voir plus bas, p. 253 s.

(4) J'en ai cité des exemples dans *Syria*, 13, 1932, p. 192. Ajouter le monument cité plus bas, p. 247, note 4.

(5) C'est ce que prouve le texte souvent cité de Zosime (I, 61), où il est dit qu'Aurélien érigea dans le temple qu'il venait de construire à Rome *les statues de Bêl et d'Hélios*.

le Soleil, malgré son importance, y a toujours été tenu dans un rang absolument subordonné [1].

*
* *

Le temple de Baalshamin à Palmyre se dresse encore presque entier [2], mais sa cour n'est pas explorée. Les petites dimensions du temple et son site écarté montrent que les Palmyréniens ne regardaient pas le dieu comme une divinité poliade au même titre que Bêl. Baalshamin était d'ailleurs pour eux un étranger. Les plus anciens monuments de ce *maître des cieux* sont phéniciens. Au début du XII^e^ siècle, il semble être à la tête du panthéon de Byblos [3] ; au milieu du X^e^ siècle, Hiram lui consacre dans Tyr une stèle d'or [4] ; au VII^e^ siècle, il est invoqué dans le traité conclu par Assarhaddon avec le roi Baal de Tyr [5] ; au V^e^ siècle, un texte araméen de Cilicie met une frontière sous sa protection [6], et c'est lui qui survit dans les innombrables Zeus de la Phénicie à l'époque gréco-romaine [7]. Sans doute faut-il aussi reconnaître Baalshamin dans une série de monuments encore plus anciens que tous ceux-là, dans les tablettes mythologiques de Ras-Shamra, qui mettent son attribut caractéristique, le foudre, aux mains d'un dieu simplement nommé Baal [8]. Au reste, le culte de Baalshamin est aussi très ancien dans la Syrie centrale, où le dieu est le protecteur attitré d'un roi de Hamath dès l'an 800 [9]. Plutôt

(1) C'est en corrigeant les épreuves de cet article que je prends connaissance de l'étude de M. NILSSON (*Sonnenkalender und Sonnenreligion*, dans *Archiv für Religionswissenschaft*, 30, 1933, p. 141 s.), où le rôle subordonné des dieux solaires dans la religion syrienne est très justement souligné.

(2) Ce temple est étudié par SCHULZ dans la récente publication allemande : *Palmyra*, p. 122-126.

(3) DUNAND, *Revue Biblique*, 1930, p. 321 s.

(4) MENANDER EPHES. *apud* IOSEPH., *Antiqu. Iud.*, 8, 5, 3 ; cf. Ed. MEYER, *Geschichte des Altertums*, 2,2, 2^e^ édit., p. 124.

(5) WINCKLER, *Altorientalische Forschungen*, 2, p. 10 s. ; LUCKENBILL, *Ancient Records of Assyria*, 2, p. 587.

(6) LIDZBARSKI, *Ephemeris für semitische Epigraphik*, 1, p. 64.

(7) ED. MEYER, *Geschichte des Altertums*, 2,2, 2^e^ édit., p. 159, note 2. En 132 avant J.-C. Baalshamin est nommé dans une inscription de Laodicée de Canaan : *CISem.*, 1, 7.

(8) Dans les pages qu'il a consacrées à ce dieu, M. DUSSAUD (*Revue de l'histoire des religions*, 105, 1932, p. 255 s.) l'assimile à Hadad, ce qui est certainement juste si l'on se place au point de vue de ses fonctions. Et il est assurément possible que Hadad fût adoré, en effet, à Ras-Shamra. Mais je crois que c'est un dieu phénicien qu'il faut chercher sous une personnalité aussi marquante de la mythologie locale, qui est phénicienne.

(9) LIDZBARSKI, *Ephemeris für semitische Epigraphik*, 3, p. 1 s. ; GRESSMANN, *Altorientalische Texte*, p. 443 s.

qu'à Hadad, ce doit être à lui que s'adressait le culte (d'ailleurs si phénicien) de Baalbek, et les cultes de l'Hermon et de la Damascène; c'est à son propre nom qu'est dédié en tout cas le principal haut-lieu de la Batanée, le sanctuaire de Seeia [1]. Telles sont les régions d'où son culte a dû se propager vers Palmyre, en passant par Nazala, dont le *grand-dieu* [2] n'est probablement autre que lui.

Les monuments palmyréniens relatifs à Baalshamin remontent tous à une brève période comprise entre 67 et 134 [3]. Le dieu y est vénéré comme un dieu suprême, nommé Zeus dans les textes grecs : il n'est pas seulement le *maître des cieux*, mais le *maître du monde*, et en cette qualité, il gouverne le Soleil et la Lune [4]. Alors que Bêl, cependant, paraît n'avoir pas d'autre fonction que sa suprématie, Baalshamin a conservé un caractère particulier, il brandit la foudre [5] comme les deux autres grands dieux de la Syrie occidentale, Téchoub et Hadad. Tous trois avaient à protéger contre la sécheresse, par leurs orages périodiques, la végétation dont dépendait la vie de leurs adorateurs. Sans doute Baalshamin s'installa-t-il à Palmyre lorsque s'y développèrent les cultures et l'élevage, indispensables à la subsistance d'une ville. Son culte, comme le développement agricole en question, est probablement un don de la civilisation araméenne [6].

[1] Littmann, *Semitic Inscriptions* (*Princeton Expedition*), p. 85, n° 1.

[2] *CISem.*, 2, 3911 ; cf. Le Bas et Waddington, 2574 c.

[3] *CISem.*, 2, 3912 ; 3959 ; 3983 ; 3986-3988 ; Cantineau, *Inscriptions palmyréniennes*, n° 10. On trouvera commodément réunis dans l'*Inventaire des inscriptions de Palmyre*, de M. Cantineau, les textes du sanctuaire de Baalshamin, et parmi eux (n° 5) une importante dédicace qui ne figure pas encore au *Corpus*.

[4] M. Ingholt a décrit naguère (*Actes du V^e Congrès international d'histoire des religions*, Lund 1929, p. 146) un médaillon de la collection Froehner, où l'on voit un buste radié, avec le croissant aux épaules. La dédicace à Baalshamin, qui est gravée sur ce monument, ne me paraît pas prouver que le buste soit celui de ce dieu, comme le suppose M. Nilsson (*Arch. für Religionswissenschaft*, 30, 1933, p. 162). J'ai réuni ailleurs les monuments où Aglibôl est représenté ainsi, et le médaillon Froehner en est un de plus. Il prouve que l'on dédiait à Baalshamin, comme il était naturel pour un dieu cosmique, les effigies des luminaires célestes, et l'on rapprochera cet usage, par exemple, de celui que j'ai signalé plus haut (p. 243, note 1), d'après M. Pace, dans le culte d'Artémis de Pergé.

[5] C'est ce que prouve la bilingue de Tayibé où le dieu est appelé Zeus Keraunios (*CISem.*, 2, 3912 = Dittenberger, *Orientis graeci inscriptiones selectae*, 631), dont le témoignage est confirmé par une tessère que M. Ingholt et moi publierons prochainement.

[6] Lagrange, *Palmyrenes* (*Hastings' Encyclopaedia*), p. 593.

On voit apparaître dans les inscriptions de Palmyre [1], au début du IIe siècle, un dieu qui n'y est désigné par aucun nom, mais simplement par la formule de *celui dont le nom est béni pour l'éternité* [2]. Beaucoup d'encre a coulé pour prouver que ce dieu anonyme était identique à Baalshamin ou ne l'était pas. Ce problème n'est pas susceptible d'une solution indiscutable dans l'état présent de nos connaissances. L'analogie qui existe entre les deux dieux est certainement frappante. Tous deux sont des dieux du tonnerre [3], et les fonctions agraires que l'on met avec vraisemblance à l'origine du culte de Baalshamin, sont encore attestées formellement dans celui du dieu anonyme à l'époque où nous le connaissons [4]. Tous deux aussi sont désignés dans les inscriptions grecques par le nom de Zeus très-haut [5]. Enfin, tandis que les autres dieux de Palmyre recevaient fréquemment de leurs fidèles les épithètes de *bon* et de *rémunérateur*, Baalshamin et le dieu anonyme se distinguent par celle de *miséricordieux*, qui suppose chez leurs adorateurs un sentiment religieux d'une espèce particulière, fondé sur la croyance à la compassion et à l'amour du dieu. Les deux cultes se ressemblent donc aussi bien par la nature de leurs dieux que par la disposition de leurs fidèles, et ces remarquables affinités sont appuyées encore par certaines considérations chronologiques [6]. Les monuments de Baalshamin s'échelonnent de 67 à 134, et ceux du dieu anonyme de 103 à 268. Il est bien paradoxal de voir disparaître un dieu comme Baalshamin à l'époque même où les inscriptions de Palmyre sont les plus nombreuses, et au lendemain du jour où un temple vient de lui être construit. Aussi croirait-on volontiers que le dieu anonyme n'est qu'un aspect de Baalshamin, un aspect nouveau qui refléterait une orientation nouvelle de la piété. Mais les deux cultes diffèrent sur certains points qu'il est malaisé de né-

[1] Les dédicaces adressées au dieu anonyme sont au nombre de 120 environ : *CISem.*, 2, 3981 ; 3989 ; 3990 ; 3991-4100 ; quelques textes ont été publiés depuis lors, notamment CANTINEAU, *Syria*, 12, 1931, p. 136, n° 16 ; 14, 1933, p. 188. Ajouter quelques dédicaces rédigées en grec : LE BAS et WADDINGTON, 2571c-2574 ; voir également plus bas, p. 263 s.

[2] Les variantes de cette formule ont été recueillies par M. CHABOT : *CISem.*, 2, 3992 ; *Choix d'inscriptions de Palmyre*, p. 76.

[3] La foudre orne les autels de Karassi et le pyrée de Gdêm, dédiés au dieu anonyme : voir plus bas, p. 267.

[4] Voir plus bas, p. 267, la discussion du pyrée de Gdêm.

[5] Dans le culte du dieu anonyme, les bilingues (au nombre d'une quinzaine) nomment le dieu Ζεὺς ὕψιστος ἐπήκοος.

[6] Celles-ci ont été exposées d'abord par M. CHABOT, *Choix d'inscriptions de Palmyre*, p. 78.

gliger. On négligerait peut-être la différence de leur attitude à l'égard de l'anonymat divin, qui est rendue incertaine par l'existence de deux cippes[1] que leur dédicace voue simplement *au maître du monde :* si l'on choisit de les attribuer au seul dieu palmyrénien qui porte cette épithète, et qui est Baalshamin, on devra reconnaître que Baalshamin manifestait lui aussi une tendance à l'anonymat ; et si l'on préfère les attribuer au dieu anonyme, on sera conduit à parer celui-ci de l'épithète la plus usuelle de Baalshamin. Mais il reste singulier, si les deux dieux n'en font qu'un, que la ville de Palmyre ait dédié les autels de Karassi[2] en 114 au dieu anonyme, et qu'elle soit revenue au nom de Baalshamin dans sa dédicace de la statue de Malé Agrippa[3] en 131. De plus, le dieu anonyme reçoit de ses fidèles une offrande qui lui est tout à fait particulière, celle du pyrée de pierre[4], que l'on ne rencontre pas dans le culte de Baalshamin. Ces incertitudes montrent qu'il ne faut pas se hâter de conclure, et que la question ne sera vraiment tranchée que le jour où le sanctuaire de Baalshamin aura été fouillé. Au reste, il importe moins de savoir si les deux dieux étaient formellement identiques, c'est-à-dire adorés dans le même sanctuaire, que de savoir s'ils étaient identiques en fait, c'est-à-dire si leurs fonctions et l'attitude religieuse de leurs fidèles étaient semblables. Or, c'est là ce dont on ne peut guère douter : le dieu anonyme est ou bien Baalshamin lui-même, ou le dieu d'une secte liminaire de son culte, issu de lui ou formé d'après son modèle.

Les monuments du dieu anonyme portent certaines marques indiscutables d'une influence juive[5]. La formule de *celui dont le nom est béni pour l'éternité*, et l'invocation par laquelle s'ouvrent certaines dédicaces (*béni soit son nom pour l'éternité*), ont été introduites dans son culte par des personnes qui connaissaient le psaume LXXI[6] ; et l'analogie qui existe entre le psaume CXVIII[7] et une

[1] *CISem.*, 2, 3989 (daté de 235) ; 3990 (non daté).

[2] *CISem.*, 2, 3994.

[3] *CISem.*, 2, 3959.

[4] Voir plus bas, p. 263 s.

[5] Cette influence a été soulignée maintes fois : Lidzbarski, *Ephemeris für semitische Epigraphik*, 1, p. 256 ; Cumont, *Religions orientales*, 4e éd., p. 263, note 82 ; Chabot, *Choix d'inscriptions de Palmyre*, p. 80 ; Baudissin, *Kyrios*, p. 83 ; 447. — Cf. l'inscription du chapiteau d'Amwâs : Peterson, Εἷς θεός, p. 285 s. (avec la bibliographie) ; et les eulogies mandéennes citées par le même auteur, p. 291, note 1.

[6] *Ps.* 71, 19 : *béni soit à jamais son nom glorieux.* Cf. Daniel, II, 20 : *béni soit le nom de Dieu, d'éternité en éternité.*

[7] *Ps.* 117, 5 : *du sein de ma détresse j'ai invoqué Iahvé, et il m'a exaucé dans la dilatation.*

autre dédicace [1], dont les rédacteurs louent le dieu *parce qu'ils l'ont invoqué dans l'angoisse et qu'il les a exaucés dans la dilatation*, n'est pas fortuite non plus. Ces rapports avec le judaïsme sont naturels dans une ville où l'existence d'une colonie juive est attestée [2], et ils ne se sont probablement pas bornés à l'adoption de deux formules. Mais il est malaisé de distinguer ce que le culte du dieu anonyme a dû à ce contact et ce qu'il a pu tirer de son propre fonds. La notion de l'omnipotence divine est commune à cette époque dans beaucoup de cultes, par exemple dans celui de Bêl, dont le pouvoir embrasse toutes les destinées telles que le cours des astres les dessine dans le ciel ; nous avons vu que les fidèles de Baalshamin ne se figuraient pas autrement leur *maître du monde*, et le dieu anonyme ne s'en distingue guère lorsqu'il est flanqué du Soleil et de la Lune [3]. Quant à l'ineffabilité du nom divin, elle pourrait sans doute être attribuée, elle aussi, aux tendances philosophiques du temps, mais comme elle est exprimée dans une formule incontestablement empruntée au judaïsme, et qu'elle était de règle dans cette religion, il paraît probable de voir son origine dans cet emprunt même [4]. Nous serions portés à en dire autant de l'attribut de merci, qui est le plus caractéristique et le plus fréquent du dieu anonyme. S'il est vrai qu'on le trouve dans des cultes très divers [5], il semble avoir fait entièrement défaut aux dieux de Palmyre [6] : ceux-ci sont nommés *bons* et *rémunérateurs*, mais seul le dieu anonyme et Baalshamin sont *miséricordieux*, et cette épithète implique bien quelque chose de plus que les deux autres, un attribut plus permanent de la divinité, une sensibilité plus tendre du fidèle. Comme la miséricorde de Iahvé est souvent invoquée par les

[1] *CISem.*, 2, 4100.

[2] Inscriptions hébraïques de Palmyre : LANDAUER, *Sitzungsberichte der preussichen Akad.*, 1884, p. 933 ; EUTING, *ibid.*, 1885, p. 669 ; MITTWOCH, *Beiträge zur Assyriologie*, 4, 1899, p. 203 s. — Sur la colonie juive de Palmyre : CUMONT, *Religions orientales*, 4e éd., p. 263, note 82 ; LOOFS, *Paulus von Samosata*, p. 23. La découverte récente d'une synagogue du IIIe siècle à Doura ne manquera pas de jeter une nouvelle lumière sur l'histoire de la *diaspora* dans ces régions.

[3] Voir plus bas, p. 251 ; 281, les monuments de cette association.

[4] Une inscription de Béryte (*CIG.*, 8873) évite aussi de nommer le dieu, peut être dans la même intention que les inscriptions de Palmyre : τῷ κυρίῳ ἁγίῳ Εὐάνθης εὐχαριστῶν ἀνέθηκεν.

[5] FARNELL, *Attributes of God*, p. 177 s.

[6] On peut citer cependant un texte (*CISem.*, 2, 3974) qui donne ce titre à Azizou, mais M. INGHOLT a montré (*Studier over Palmyrensk Skulptur*, p. 45) qu'il fallait l'attribuer à l'année 213, près d'un siècle après la première mention de la miséricorde du dieu anonyme (*CISem.*, 2, 3996 ; en 125).

Juifs, il est probable que cette anomalie, dans un culte où l'influence juive est sensible par ailleurs, n'est pas fortuite.

Les inscriptions du dieu anonyme sont nombreuses, mais il est difficile de se faire une idée précise de leur contenu religieux. L'ineffabilité du nom correspond certainement à une notion large et sublime de la divinité, mais on aurait tort de voir en elle, par exemple, la marque d'une tendance décidée au monothéisme. L'association du dieu anonyme avec le Soleil et la Lune, sous la forme très personnelle d'Aglibôl et de Malakbêl, ne paraît pas avoir été rare ; et les *deux frères saints*, qui l'accompagnent ailleurs, donnent également au culte un aspect très païen [1]. Il faut en dire autant des attaches que le dieu anonyme avait conservées avec sa nature originelle, qui le faisait apparaître sous la forme très positive d'un Jupiter barbu, brandissant la foudre [2]. Il est vrai que nous croyons pouvoir lui attribuer une dédicace dont on lira le texte plus loin [3] et qui s'adresse *au dieu un, seul, miséricordieux*. Mais ce document reste extraordinaire, et ne caractérise pas le niveau général du culte. Il caractérise sa capacité d'accueillir, ou peut-être même de faire naître, certains actes de foi particulièrement avancés. C'en serait assez, d'ailleurs, pour montrer que c'est dans le culte du dieu anonyme que l'histoire religieuse de Palmyre a atteint son sommet.

Les monuments relatifs à Baalshamîn, d'ailleurs peu nombreux, nomment toujours le dieu seul. Parmi les très nombreuses dédicaces au dieu anonyme, il en est une ou deux, au contraire, qui associent à ce dieu des parèdres.

Une dédicace datée de 188 [4] et probablement aussi un bas-relief daté de 240 [5] donnent au dieu anonyme la compagnie de la Lune sous forme d'Aglibôl et du Soleil sous forme de Malakbêl. Cette triade répond exactement, par sa signification, à celle de Bêl. Mais plutôt que d'emprunter les parèdres de celui-ci, Iarhibôl et Aglibôl, il semble que l'on ait recouru à un culte distinct de celui de Bêl, celui que recevaient en commun dans un autre sanctuaire Aglibôl et Malakbêl.

[1] Voir plus bas, p. 251; 279; 281.

[2] Le visage du dieu anonyme n'est connu que par un seul monument, un pyrée daté de 240, qui se trouvait jadis dans la collection Euting et dont nous publions plus bas (pl. XXVI) la photographie. Sur l'attribution du foudre au dieu anonyme, voir plus bas, p. 267.

[3] Voir plus bas, p. 269.

[4] *CISem.*, 2, 3981; cf. *Syria*, 13, 1932, p. 193 s. (dédicace faite *au miséricordieux, au bon, au pitoyable... ainsi qu'à Aglibôl et à Malakbêl*). — Cf. *Syria*, 13, 1932, p. 193 s.

[5] Voir plus haut, note 2.

Ce culte, attesté par de nombreux documents [1], est très mal connu, comme tout ce qui a quelque rapport avec Malakbêl, et l'on ne voit pas ce qui a pu le lier avec celui du dieu anonyme. Il semble bien que cette triade, qui n'a probablement pas été l'objet d'un culte officiel, ait été créée pour répondre à celle de Bêl, et pour exprimer la puissance cosmique du dieu anonyme sous une forme qui était familière aux Palmyréniens [2]. C'est là tout ce que nous trouvons à en dire pour l'instant.

Trois autres textes sont dédiés au dieu anonyme et *aux deux frères saints* [3]. On identifie parfois [4] ces divinités avec Aglibôl et Malakbêl, ce qui est bien possible. Mais peut-être faut-il y reconnaître des génies acolytes, qui auraient joué auprès du dieu anonyme le même rôle que les Dioscures auprès de Jupiter Dolichénien et de diverses autres divinités orientales, celui de représenter les deux hémisphères du ciel [5]. De toute manière, nous ne sortons pas encore du cercle des acolytes cosmiques. On en peut dire presque autant du dernier texte [6] où le dieu anonyme ne soit pas nommé seul : il y est adoré avec la *Bonne époque*. C'est là, probablement, quelque équivalent de la *Felicitas temporum*, émanation de la divinité suprême qui régit le cours du temps.

[1] J'ai cité ces documents: *Syria*, 13, 1932, p. 193. Ajouter une inscription inédite, citée par M. Ingholt, *Syria*, 13, 1932, p. 289.

[2] Il paraît difficile de rattacher la triade du dieu anonyme à celle qu'une inscription araméenne de Cilicie groupe autour de Baalshamîn, et dont la hiérarchie est exactement la même (plus haut, p. 242, note 5). Cette triade ne paraît pas avoir constitué un aspect assez fréquent du culte du dieu pour qu'une telle hypothèse soit raisonnable.

[3] Voir plus bas, p. 279.

[4] Chabot, *ad CISem.*, 2, 4001 ; Cantineau, *Syria*, 13, 1932, p. 135.

[5] Voir plus bas, p. 280 s.

[6] Cantineau, *Syria*, 14, 1933, p. 192. Peut-être faut-il citer ici également un autre texte, récemment publié par M. Cantineau (*Syria*, 13, 1932, p. 137), et dont l'interprétation n'est malheureusement pas tout à fait claire. Il s'agit d'une dédicace araméenne à Baalshamîn et à une autre entité divine. La rédaction est la suivante : *A celui dont le nom est béni, et...* Après le mot *et*, vient un mot que M. Cantineau hésite à traduire par *au Roi* ou par *à ses anges*. — Le premier sens serait bien singulier. Le second, au contraire, aurait l'appui d'autres textes. Quatre dédicaces de Stratonicée de Carie s'adressent, en effet, à Zeus très-haut et à un *bon ange* ou *ange divin* (Le Bas et Waddington, n° 515 ; Hauvette-Besnault et Dubois, *Bulletin de correspondance hellénique*, 5, 1881, p. 182 ; cf. Cousin, *ibid.*, 15, 1891, p. 418), et bien que le Zeus très-haut de Stratonicée soit probablement plus voisin de Iahvé que de Baalshamîn, les influences juives qui sont sensibles dans le culte de ce dernier permettraient de supposer une relation entre le texte de Palmyre et les deux autres. Cf. Cumont, *Hypsistos*, p. 4 ; et 5, note 1. — Mais pour le moment la question posée par notre texte est d'ordre philologique, si bien qu'il est prudent d'éviter toute conclusion dans un autre domaine.

14. — Nouveaux monuments palmyréniens des cultes de Bêl et de Baalshamin.

1. *Bas-reliefs de la cella du temple de Bêl.* — La cella du temple de Bêl, à Palmyre, contient (fig. 1) à chacune de ses extrémités un ensemble architectural dans lequel s'ouvre une niche, où devaient être exposés à la vue des fidèles (sinon à leur accès permanent) d'importants objets de culte, peut-être les idoles du sanctuaire. Nous appellerons chacun de ces ensembles, pour lesquels la langue française paraît manquer d'un terme propre, du nom de *thalamos :* tel est, en effet, le mot qu'emploie Lucien pour décrire le lieu réservé, et surélevé, dans lequel apparaissaient aux visiteurs du temple de Hiérapolis les statues de Jupiter et de Junon [1]. Les niches des deux *thalamos* de Palmyre sont sculptées avec profusion. Mais alors que celle du *thalamos* du Sud est ornée d'un décor presque exclusivement géométrique et floral, celle du *thalamos* du Nord présente deux importants tableaux mythologiques. La seule édition que l'on ait de ces bas-reliefs a été donnée par Wood à la fin du XVIIIe siècle [2] : il y règne une telle fantaisie, qu'elle laisse son objet presque inédit, non sans avoir induit en erreur ceux qui y ont eu recours jusqu'ici. La description suivante, ainsi que le croquis que nous publions grâce à l'amabilité de son auteur, M. Cavro, permettront de se faire une idée correcte de ces documents. Pour ce qui est de la position des tableaux, dont l'un orne le linteau de la niche, et l'autre son plafond, je me borne à renvoyer le lecteur à l'étude du temple de Bêl, que Schulz a donnée dans la récente et magnifique publication des recherches allemandes sur Palmyre [3].

Le tableau sculpté au soffite du linteau (fig. 2) représente le ciel étoilé, porté sur les ailes d'un grand aigle, dont la tête faisait saillie en avant de la pierre. Parmi les étoiles, près du bord postérieur du linteau, se développe un serpent flanqué de six globules. A droite est un dieu cuirassé et radié, à côté duquel un astre se distingue des étoiles environnantes par sa forme discoïde. L'extrémité gauche du tableau est aujourd'hui tout à fait fruste. Il est aisé de reconnaître

[1] LUCIAN., *Dea syr.* 31.

[2] WOOD, *Ruins of Palmyra*, pl. XVIII et XIX.

[3] *Palmyra*, p. 127 s.

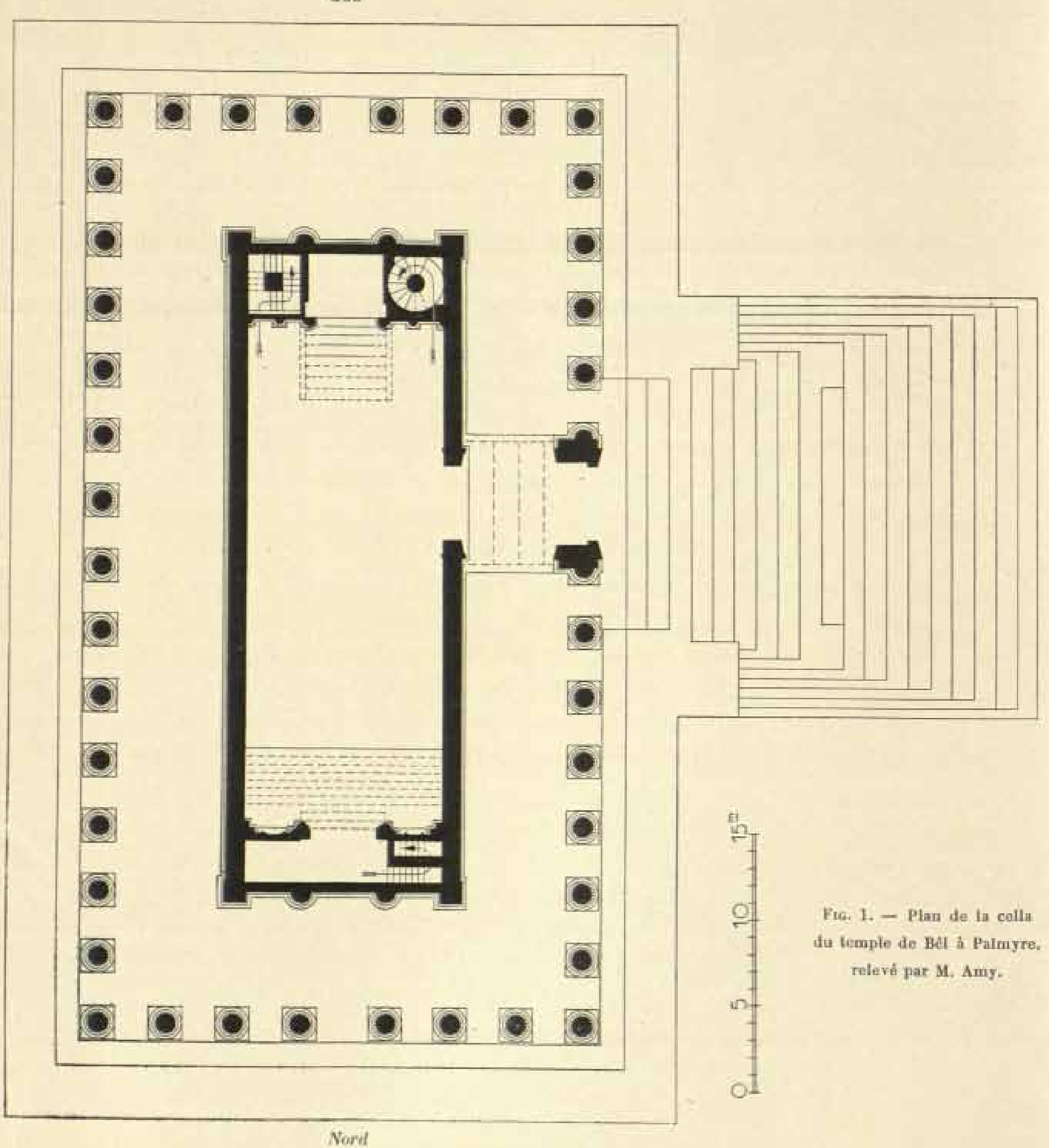


Fig. 1. — Plan de la cella du temple de Bêl à Palmyre, relevé par M. Amy.

Iarhibôl dans le dieu radié, et à côté de lui, figuré au naturel, le Soleil dont il était l'image humaine. On restituera donc sans grande chance d'erreur l'image d'Aglibôl et de la Lune à l'extrémité gauche du linteau. Quant à l'aigle, on sait que sa symbolique est souvent ambiguë en Syrie. Une tradition orientale fait de lui le représentant du Soleil, et cette doctrine est illustrée par nombre de monuments [1], mais d'autres monuments reflètent la tradition

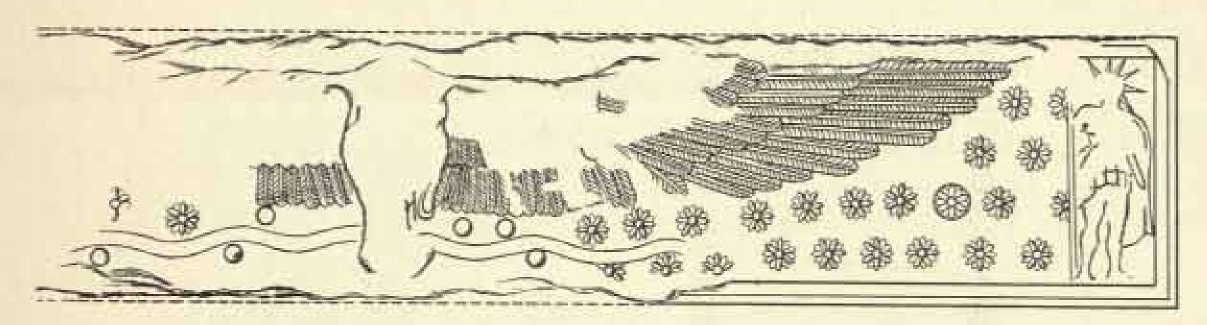


Fig. 2. — Linteau du *thalamos* Nord du temple de Bêl. Dessin de M. Cavro.

gréco-romaine, où l'aigle est l'oiseau de Jupiter [2]. J'inclinerais ici vers cette dernière exégèse, qui ferait apparaître sur notre linteau une image de la triade : l'aigle de Zeus Bêlos entre Iarhibôl et Aglibôl ; on verra tout à l'heure que le décor du plafond de la niche suppose lui aussi une tradition grecque.

Quant au serpent flanqué des six globules, il figure le système planétaire. Les six sphères représentent six des sept planètes connues des anciens (Saturne, Jupiter, Mars, Vénus, Mercure, et la Lune), et le serpent représente le Soleil qui était la septième. Cette symbolique du Soleil, fondée sur ce que le mouvement annuel apparent de cet astre décrit une courbe sinueuse, est attestée en Égypte [3], et notre linteau prouve qu'elle était reconnue en Syrie, où elle semble d'ailleurs avoir laissé sa trace sur plusieurs autres monuments, qui n'ont pas encore attiré l'attention des archéologues, et qu'il sera bon de citer ici.

Celui de ces monuments qui ressemble le plus au linteau de Palmyre est le

[1] C'est la théorie exposée par M. Cumont dans ses *Études syriennes*, (p. 35-112).

[2] Ronzevalle, *Mélanges de la faculté orientale*, 5, 1911, p. 1 s. ; Cumont, *Syria*, 8, 1927, p. 163 s.

[3] *Syria*, 13, 1932, p. 59.

linteau d'un temple de Rahlé [1], sur les pentes de l'Hermon. On y voit (fig. 3) un aigle tenant une couronne dans son bec et une palme dans ses serres. A l'extrémité gauche est un astre, et au-dessus de la palme est un long serpent, qui doit avoir la même signification que celui de Palmyre, bien que l'absence des six globes rende le tableau moins clair. — Un bas-relief hauranien, publié par M. Dunand [2], représente un aigle éployé, flanqué d'Hespéros et de Phosphoros

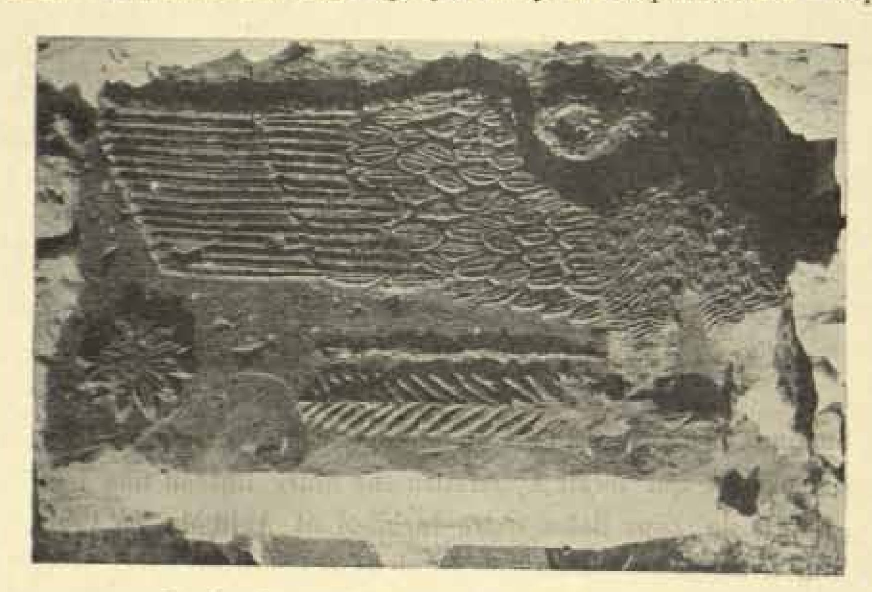


Fig. 3. — Linteau d'un temple de Rahlé, dans l'Hermon.

porteurs de torches. Ces génies attestent que l'aigle est celui du Soleil : or, l'oiseau tient dans son bec un long serpent, que je serais tenté d'expliquer comme ceux de Palmyre et de Rahlé. L'aigle tenant un serpent est d'ailleurs un motif fréquent de la sculpture religieuse du Hauran. — Il faut probablement interpréter de même le reptile qui s'avance sous les pas du dieu cavalier sur un bas-relief de Hama [3]. La représentation, à cet égard, est voisine des images égyptiennes du sphinx panthée [4], et je crois que le serpent fournit le meilleur des arguments en faveur du caractère solaire du cavalier. — Enfin,

[1] Ce monument m'a été signalé, comme tant d'autres, par l'inlassable obligeance du R. P. Mouterde, ce qui m'a permis d'aller le voir et le photographier. Il est mentionné par Burckhardt, *Travels in Syria and the Holy Land*, p. 49.

[2] Dunand, *Syria*, 7, 1926, p. 331, pl. 65.

[3] Dussaud, cité par Virolleaud, *Syria*, 5, 1924, p. 120, pl. XXXI.

[4] *Syria*, 13, 1932, p. 59.

M. Ploix de Rotrou a trouvé récemment, à Tell Arr, à quelque dix kilomètres au Nord-Est de la gare d'Akhterin, sur la frontière turque[1], un groupe de basalte qu'il veut bien me permettre de publier ici (fig. 4), et qui ajoute, si je ne me trompe, un exemple à notre série. Ce groupe, qui pourrait avoir constitué un acrotère de faîte[2], représente un aigle sous les ailes duquel se tiennent deux

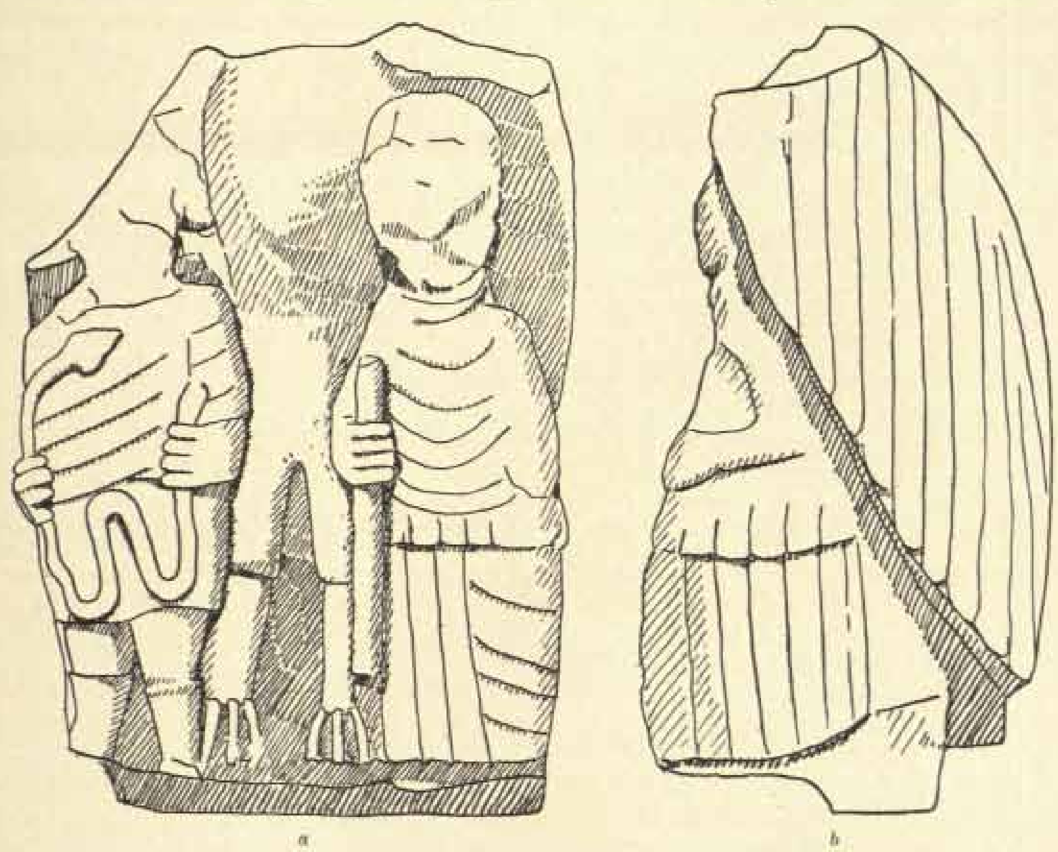


Fig. 4. — Groupe de basalte trouvé à Tell Arr : a) face ; b) profil.

figures. A droite une déesse, long-vêtue, tient dans sa main droite un objet allongé, qui ne descend pas jusqu'à terre, et que l'on ne saurait mieux comparer, vu la façon dont il est tenu, qu'à un cierge. Il s'agit presque certainement d'une torche. A gauche est un dieu court-vêtu et botté, qui tient dans

[1] Dussaud, *Topographie historique de la Syrie*, carte XII, C 2.

[2] Voir par exemple le monument analogue trouvé à Baalbek, et dont les architectes allemands ont fait un acrotère : *Baalbek*, 2, pl. 62 s. ; cf. p. 105, note 2. Des groupes analogues ont aussi été découverts au Hauran : Dunand, *Syria*, 7, 1926, pl. 64, n° 2.

ses mains un long serpent à tête plate, dont le sculpteur a figuré sans grâce les replis. Je serais porté à reconnaître dans ce groupe un symbole de Jupiter, conçu sans doute comme Jupiter Caelus, et flanqué des deux grands lumi-

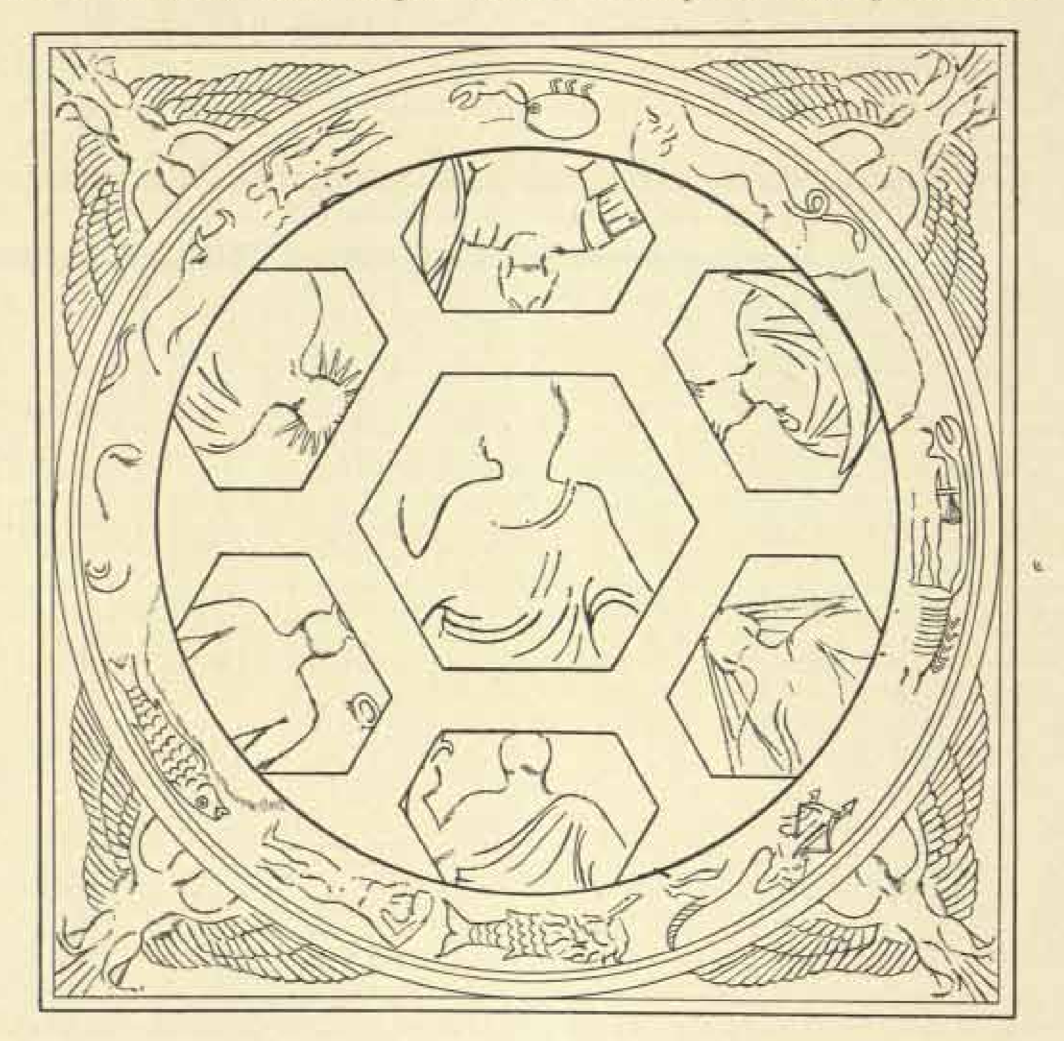


Fig. 5. — Plafond du *thalamos* Nord du temple de Bêl. Dessin de M. Cavro.

naires : la Lune, distinguée par une torche, et le Soleil, distingué par le serpent qui figure sa course. Tous ces exemples paraissent bien confirmer notre explication du linteau de Palmyre et prouvent que le serpent y figurait en vertu d'une tradition fort répandue en Syrie.

Le plafond de la niche de Bêl (fig. 5) est orné, comme le linteau, de sujets

astrologiques. Au milieu s'élève une coupole divisée en sept médaillons hexagonaux, dont chacun contient un buste. On identifie sans peine, dans les six médaillons de la périphérie, les bustes de Sol radié, de Mars armé et casqué, de Luna dans son croissant, de Vénus voilée (à la mode syrienne), de Saturne tenant la harpé, et de Mercure au caducée. Comme chacun de ces six dieux régit une planète, on reconnaîtra dans le buste du médaillon central, qui ne présente (ou ne présente plus) aucun attribut, le dieu de la septième planète, Jupiter.

Il est notable que la Lune soit figurée sous les traits de Séléné dans le temple même où elle était adorée sous forme d'une divinité mâle, conformément à la tradition des Sémites. En d'autres termes, c'est un modèle hellénistique qui a guidé les prêtres sur ce point. Il est remarquable aussi que Jupiter figure en tête des six autres dieux planétaires. Il semble au premier abord que cette place d'honneur devrait revenir plutôt au Soleil, que les astrologues se figuraient escorté par les autres planètes, dont il était le moteur, comme par ses gardes du corps. S'il en est autrement, c'est que la planète Jupiter devait passer pour l'astre de Bêl à Palmyre, comme elle passait pour celui de Marduk à Babylone, et pour celui de Zeus ou de Jupiter dans le monde gréco-romain [1]. De là sa place d'honneur.

Au pourtour de la coupole est un zodiaque, qui figure, par opposition aux bustes planétaires, les étoiles fixes, et complète ainsi le tableau du ciel. Ce zodiaque ne présente de remarquable que l'image du Scorpion, dont les pinces énormes embrassent le signe de la Balance, son voisin, sous forme d'un homme nu tenant une balance. Or le signe de la Balance n'a été introduit dans le zodiaque traditionnel qu'au Ier siècle avant J.-C., au lieu des Pinces du Scorpion [2]. Le zodiaque de Palmyre, qui remonte probablement à l'époque de Tibère [3],

[1] Sur Marduk et la planète Jupiter: JASTROW, *Religion Babyloniens* 2, I, p. 144 s.; JEREMIAS, *Handbuch der altorientalischen Geisteskultur*, p. 176; et le passage du poème de la création (GRESSMANN, *Altorientalische Texte*, p. 120) où Marduk crée les sept planètes et fixe le point d'exaltation de la sienne (Nibiru-Jupiter). Cf. l'usage des Sabéens, qui consacrent le 5e jour de la semaine à la planète Jupiter, sous le nom de Bal. EN-NADIM, *Fihrist*, 4. — Sur la relation des dieux planétaires grecs avec ceux de Babylone: BOLL und BEZOLD, *Sternglaube und Sterndeutung* 3, p. 48.

[2] La balance est mentionnée d'abord par VARRON (*De lingua lat.*, 7, 16). BOLL, *Sphaera*, p. 186; CUMONT, *Zodiacus* (Saglio-Pottier), p. 1050 b.; cf. WUILLEUMIER, *Revue archéologique*, 35, 1932, p. 59 s.; GUNDEL, *Libra* (Pauly-Wissowa), p. 116 s.

[3] C'est ce qui paraît résulter des études actuellement en cours, dont le résultat n'est pas encore, à vrai dire, tout à fait assuré.

reflète donc un compromis qui reconnaît la nouvelle doctrine sans négliger l'ancienne : on en peut, au reste, citer d'autres exemples [1].

Enfin, dans les écoinçons que ménage le cercle zodiacal, sont sculptés quatre aigles qui semblent porter cette représentation mythologique du firmament : leur fonction est donc la même que celle de leur majestueux congénère, sculpté au linteau.

On a supposé [2], en se fondant sur les dessins inexacts de Wood, que le zodiaque et la coupole des planètes composaient le thème de géniture d'un prince, ou celui de la fondation du temple. Mais il suffit d'observer que les bustes des planètes sont placés par rapport au zodiaque de telle sorte que le Soleil et Vénus accompagnent des signes opposés (le Taureau et le Scorpion), ce qui ne pourrait se produire dans un thème astrologique que s'il arrivait à la Terre de passer entre Vénus et le Soleil. Il n'est donc pas question d'un horoscope. De même que le linteau porte une image du ciel étoilé et du système solaire, de même le plafond représente les constellations et les sept astres errants. Les deux ensembles n'ont qu'un sens, et leur seul objet est de définir le caractère du dieu dont ils ornent la demeure. Ils montrent que Bêl était conçu par ses adorateurs de la même manière que tous les Jupiters de la Syrie hellénistique, comme un grand dieu cosmique, dont les décrets se manifestent dans le ciel. C'est ainsi que Jupiter Héliopolitain porte un vêtement orné des bustes planétaires [3] ; c'est ainsi que le bétyle de Sidon est parfois figuré au milieu du zodiaque [4]. C'est ainsi enfin qu'Alexandrie associait parfois à l'image de Sérapis les dieux des sept planètes et les douze signes zodiacaux [5].

*
* *

2. *Tessère commémorant le lectisterne de Bêl.* — Un texte daté de 51 après J.-C., et gravé sur une colonne du sanctuaire de Bêl [6], commémore la donation

[1] Autres exemples de ce compromis réunis par Gundel, *loc. cit.*, p. 121.

[2] Bouché-Leclercq, *Astrologie grecque*, p. 228, en note.

[3] Cumont, *Syria*, 2, 1921, p. 40.

[4] *British Museum Catalogue*, *Phoenicia*, p. 187, n° 250.

[5] *Catalogue of Engraved Gems in the British Museum*, n° 1668, pl. 22.

[6] *CISem.*, 2, 3923 Παλμυρηνῶν ἡ πόλις τὸν δ. — — — τοῖς θεοῖς διδόντα ἐξ ἰδίων εἰς τὸ ἱερὸν σπονδοφόρον καὶ θυμιατήριον χρυσᾶ — — — καὶ το[ρευτὰ

faite par un particulier d'une cruche à libation en or, de quatre patères ciselées du même métal, d'un coussin, et d'un couvert de table, le tout destiné *au lit*. Ainsi est attesté dans le culte de Bèl l'usage du lectisterne. Mordtmann a publié jadis une tessère [1], où il faut incontestablement reconnaître cette couche sacrée du dieu, ce *pulvinar*, couvert d'un épais matelas (fig. 6). Le lit, sous lequel est gravé le nom de Bèl, est si court, que l'on ne s'y figure pas un homme étendu, et que seule l'existence d'un chevet empêche d'y voir un trône. Peut-être faut-il attribuer ce raccourci à la maladresse du graveur, mais peut-être aussi répond-il à la réalité d'un meuble qui n'était pas fait pour l'usage d'un mortel. C'est là ce que suggère, en effet, le symbole, qui repose sur le matelas. Pour comprendre ce symbole il faut éliminer les deux globules qui occupent le champ de la tessère, comme il arrive souvent : l'un à gauche du symbole, au bout du matelas, l'autre dans l'angle supérieur droit de la tessère. Il reste alors un disque, flanqué de deux appendices sinueux qui sont probablement des uréus très dégénérés, tels qu'ils apparaissent fréquemment en Syrie à l'époque romaine [2]. La ligne horizontale qui traverse le symbole est due à une fissure du moule. — Le symbole ainsi reconnu est très ordinaire dans les cultes syriens, qui l'ont emprunté à l'Égypte et l'appliquent indistinctement à des dieux divers.

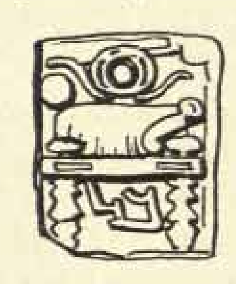


Fig. 6. — Tessère figurant le *pulvinar* de Bèl, chargé du symbole du Dieu.

Le lit tient une grande place dans le rituel des cultes sémitiques. Hérodote décrit [3], en termes qui méritent d'être cités, ce que l'on voyait au sommet de la tour de Babel : *Dans la plus haute tour est un grand temple, et dans le temple est dressé un grand lit superbement paré, et une table d'or est placée près du lit. Mais aucune image n'est érigée là, et nul mortel n'y passe la nuit sauf une femme indigène,*

φι]άλια (*restit.* Clermont-Ganneau) τέσσαρα χρυσᾶ — — — καὶ τ[ραπεζ]ώ[ματα κ]αὶ [π]ρ[οσ]κεφαλάδιον εἰς τὴν [— — — κ]λείνην.

[1] Mordtmann, *Neue Beiträge zur Kunde Palmyras* (*Sitzungsberichte der bayrischen Akademie*, 2, 1875, *Supplementband* 3, p. 60, n° 71. L'exemplaire que reproduit notre figure appartient au Cabinet des Médailles. D'autres existent au musée de Damas et dans plusieurs collections.

[2] Par exemple sur le bas-relief de Triptolème trouvé à Byblos (Renan, *Mission de Phénicie*, p. 229), et sur un bas-relief de Baalbek (*Baalbek*, I, pl. XCIV).

[3] Hérodote, 1, 181.

que le dieu a choisie lui-même entre toutes pour son usage, à ce que racontent les Chaldéens qui sont les prêtres de ce dieu. Ces gens racontent aussi, sans toutefois que leur discours me paraisse croyable, que le dieu pénètre quelquefois dans le temple et repose sur le lit, exactement comme il arrive à Thèbes d'Égypte si l'on en croit les Égyptiens : car là aussi, une femme dort dans le temple de Zeus Thébain. Ces deux femmes ne doivent jamais avoir commerce avec un mortel. De même à Patara de Lycie la prophétesse du Dieu — dans le temps de sa fonction, car l'oracle n'est pas permanent — est enfermée dans le temple avec (le dieu) pendant la nuit. Ce rapport d'Hérodote est confirmé par les documents babyloniens, qui placent au sommet de la tour un édifice nommé *Shahuru*, ce que les assyriologues interprètent comme le réduit le plus intime de l'habitation, la chambre à coucher [1]. Un autre local du sanctuaire, le *Bît-irshi*, ou maison du lit [2], contenait également un lit pour Marduk, et les textes vont jusqu'à donner les dimensions monumentales de ce meuble, long de neuf coudées, et large de quatre [3]. Hérodote insiste surtout sur la destination nocturne du lit de Bêl, et les textes cunéiformes attestent aussi son usage dans les rites de hiérogamie : on ignore si les Palmyréniens partageaient sur ce point la crédulité que l'historien grec raille chez les Babyloniens. Mais la présence d'une table d'or près du lit du dieu montre que ceux-ci lui offraient des collations analogues à celles que suppose le *couvert de table* dédié dans le temple de Palmyre.

Le rituel du lit divin n'est pas spécial aux cultes de la Babylonie : on le trouve à Palmyre dans le culte très syrien de Baalshamîn [4], ainsi que dans certains cultes du Hauran [5] et de la Palestine [6].

Il est bien probable que le lectisterne de Bêl à Palmyre fournissait aux

[1] Unger, *Babylon*, p. 176 ; cf. p. 177, sur le Bît-hammuti.

[2] *Ibid.*, p. 178.

[3] Sur les lits divins des Babyloniens, voir Schawe, *Bett* (*Reallexikon für Assyriologie*), p. 22, avec une série de références.

[4] *CISem.*, 2, 3912 : *à Baalshamîn, seigneur du monde, Agathangelos a offert cette niche et ce lit.* Διὶ μεγίστῳ κεραυνίῳ — — — Ἀγαθάγγελος Ἀβιληνὸς τῆς Δεκαπόλεως τὴν καμάραν καὶ τὴν κλίνην ἐξ ἰδίων ἀνέθηκεν (août 134). Voir aussi plus loin, p. 275, la possibilité d'un tel usage dans le culte du dieu anonyme.

[5] Dussaud, *Mission dans la Syrie moyenne*, p. 313, n° 19 ; Lidzbarski, *Ephemeris für semitische Epigraphik*, 2, p. 256 : *ceci est le lit qu'ont fait faire X. et Y.*

[6] C'est du moins ce que paraît impliquer Isaïe, LXV, 11 : *vous qui avez abandonné Iahvé, oublié ma montagne sainte, qui dressez une table à Gad et remplissez une coupe pour Meni.* Cf. Lagrange, *Études sur les religions sémitiques*, 2e éd., p. 509.

prêtres du dieu l'occasion d'un banquet, car les réjouissances de cette sorte tenaient une grande place dans leurs rites, comme on peut le conjecturer du fait que le grand-prêtre portait parmi eux le titre de symposiarque [1]. Plusieurs tessères portent la mention *Des prêtres de Bêl* [2], et ont servi aux distributions qui marquaient une fête du thiase. Certains de ces jetons portent aussi le nom d'un particulier, en qui il faut peut-être reconnaître le symposiarque qui faisait les frais de ces largesses. La tessère qui figure le *pulvinar* de Bêl porte aussi à son revers le nom d'un particulier, Ogilô fils de Bôrrepha, qui pourrait bien être le symposiarque sous la présidence duquel eut lieu le lectisterne.

*
* *

3. *L'offrande du cippe de pierre au dieu anonyme.* — Les deux textes suivants sont gravés sur deux pyrées de pierre, conservés à Palmyre au dépôt des antiquités.

Διὶ ὑψίστῳ καὶ ἐπηκό-
ῳ Ἀνανις Νεσα εὐξά-
[μ]ενος καὶ πακουσ- (*sic*)
[θεὶς ἀνέθη]κεν.

A Zeus très haut et secourable, Ananis fils de Nésa, ayant prié et ayant été exaucé, a dédié (ce monument).

[1] Le symposiarque des prêtres de Bêl est mentionné dans les sept textes suivants : *CISem.*, 2, 3919 (*pendant sa symposiarchie des prêtres de Bêl* ; avril 117) ; Cantineau, *Syria*, 12, 1931, p. 120 (ἀρχιερεὺς καὶ συμποσιάρχης ἱερέων μεγίστου θεοῦ ΔιὸςΒήλου, août 193 ; *CISem.*, 2, 3970 (bilingue ; mêmes titres, mais avec la forme συμποσίαρχος ; avril 203) ; Ingholt, *Syria*, 7, 1926, p. 141 (*pendant la symposiarchie de...* ; le nom du dieu n'est pas mentionné, mais il s'agit très probablement de Bêl comme dans les autres textes ; octobre 243) ; *CISem.*, 2, 3942 (συμποσίαρχος τῶν τοῦ θεοῦ Διὸς Βήλου ἱερέων ; avril 266) ; Cantineau, *Inscriptions palmyréniennes*, n° 31 (*pendant la symposiarchie de...* mars 272) ; *ibid.*, n° 14 (συμποσιάρχης ἱερέων Διὸς Βήλου ; sans date). — Malgré l'objection du R. P. Lagrange (*Revue biblique*, 41, 1932, p. 474), je serais porté à conclure du texte publié par M. Ingholt que la symposiarchie était annuelle, car pourquoi, sans cela, louer un symposiarque d'avoir donné du vin vieux aux prêtres *toute l'année* ?

[2] Lidzbarski, *Ephemeris für semitische Epigraphik*, 3, p. 34 ; *Ibid.*, p. 156 ; Cantineau, *Inscriptions palmyréniennes*, n° 105.

[Διὶ ὑ]ψίστω καὶ ἐ-
[πηκ]όω Σαλαμά-
[νης Ἰ]ουλιανοῦ εὐ-
χήν.

A Zeus très-haut et secourable, Salamanès fils de Julianus, action de grâces.

Zeus très-haut et secourable n'est autre, on le sait grâce aux textes bilingues, que le *dieu anonyme*, celui que les textes araméens de Palmyre appellent *celui dont le nom est béni pour l'éternité*. Les dédicaces faites à ce dieu sont les plus nombreuses qu'ait livrées le sol de Palmyre. Sauf les dédicaces de trois autels monumentaux, érigés par la ville sur la route d'Émèse, toutes sont gravées sur de petits cippes de pierre, moulurés, à base carrée, et dont la grande majorité se termine par une cupule très exiguë, dans laquelle on brûlait des grains d'encens [1]. J'ai pu m'assurer que tous les autels dédiés à d'autres dieux, et retrouvés jusqu'ici sur le site de Palmyre, sont des autels à surface plane, parfois divisée en compartiments, et destinée à recevoir d'autre chose que de l'encens [2]. La dédicace des pyrées et des cippes semble donc un rite particulier au culte du dieu anonyme.

Les ruines de Palmyre ont livré jusqu'ici cent vingt exemplaires à peu près de cet *ex voto* [3], et l'on peut bien évaluer à un chiffre égal le nombre de ceux qui ont dû disparaître depuis le sac de la ville. Aucun de ces objets n'ayant été découvert en place dans un sanctuaire, on pourrait songer à voir en eux les monuments d'un culte domestique très répandu. Mais cette hypothèse ne résiste pas à l'examen. Les dédicaces contiennent toujours les noms des donateurs, ce qui n'est pas usuel dans les cultes domestiques, et elles mentionnent souvent

[1] Voir, outre l'exemplaire reproduit sur notre planche, et nos figures 6 et 7, un certain nombre de profils dessinés par le R. P. Savignac, *ad CISem.*, 2, 3972.

[2] Il est souvent malaisé de contrôler le fait, car les éditeurs ont généralement négligé de noter la présence ou l'absence de la cupule. J'ai fait moi-même les recherches que j'ai pu, et ne conserve de doute que pour un seul monument (*CISem.*, 2, 3976), qui se trouve au musée de Constantinople, et dont je n'ai pas la reproduction. Il est probablement dépourvu de cupule comme tous ceux de ses congénères qui sont dédiés à d'autres que le dieu anonyme.

[3] *CISem.*, 2, 3989-3993 ; 3995-4108 ; Le Bas et Waddington, 2571-2574 ; à quoi il faut ajouter quelques textes dispersés dans diverses publications, ou inédits. Cf. p. 247, note 7.

VIENT DE PARAITRE :

LEXIQUE

DE LA

TERMINOLOGIE LINGUISTIQUE

PAR

J. MAROUZEAU

Professeur à la Sorbonne
Directeur d'Etudes à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes

Un volume de 205 pp., pet. in-8, 1933.

Prix : 45 fr.

Le présent Lexique est né d'abord du désir de rendre accessibles aux non-spécialistes les travaux des linguistes et des grammairiens.

La linguistique, science nouvellement constituée, s'est construit sa terminologie au hasard des découvertes et des inspirations, d'où une grande diversité et une grande incertitude de nature à empêcher les profanes de comprendre les spécialistes et parfois les spécialistes eux-mêmes de s'entendre exactement entre eux.

Cet inconvénient s'aggrave du fait que souvent les mêmes termes sont employés, sauf de légères différences de forme, dans plusieurs langues avec des sens divers, ou même opposés.

Il en résulte que deux tâches s'imposent : d'une part, définir avec précision le sens des termes employés, d'autre part, le fixer dans la mesure du possible en vue d'une unification.

Des efforts notables ont été faits en ce sens depuis un quart de siècle, soit avec la préoccupation de constituer une terminologie scientifique universelle, soit avec l'idée de faciliter dans les classes l'apprentissage de la grammaire.

Ces efforts ne peuvent aboutir qu'une fois collationné et mis à jour le matériel de la terminologie actuellement usitée, et c'est précisément l'objet du présent lexique.

Ce lexique comprend, rangés alphabétiquement, les termes français les plus communément employés avec les indications essentielles relatives à leur origine et leur histoire et les diverses acceptions qui leur sont données. Chaque terme est accompagné de sa traduction allemande (anglaise le cas échéant) ; les mots allemands sont repris dans un index alphabétique à la fin du volume.



l'occasion de l'offrande, laquelle se trouve n'avoir jamais de rapport au culte domestique. Un pyrée porte même un règlement interdisant sa pollution [1], ce qui ne se conçoit que dans un lieu public. Celui-ci paraît bien ne pouvoir être qu'un sanctuaire, et cette hypothèse semble confirmée par l'uniformité singulière que présentent, d'une part l'aspect des pyrées, d'autre part la rédaction des formules dédicatoires : une telle unité doit être plutôt l'effet du soin vigilant d'un clergé que celui de l'initiative individuelle d'un aussi grand nombre de donateurs.

Mais quel sanctuaire a pu avoir besoin de cent vingt pyrées — pour ne citer que le chiffre de ceux qui nous ont été conservés ? Comme ces monuments n'ont attiré jusqu'ici que l'attention des épigraphistes, la plupart n'ont pas été reproduits en image, et il est difficile de faire une statistique exacte de leurs formes, surtout lorsqu'ils sont dispersés dans les musées de l'Europe. Mais il en existe au moins un exemplaire dépourvu de cupule, et cet exemplaire se termine en pyramide, si bien qu'il était impossible d'y poser quoi que ce fût. Il semble donc que la combustion de l'encens ne correspondit qu'à un rite subsidiaire, par exemple à un rite d'inauguration, et que l'offrande du cippe lui-même constituât le rite principal. La présence des pyrées ne répond donc pas à un besoin pratique : ce sont de simples *ex-voto*, dont le nombre peut être illimité.

Il est difficile de se figurer quelle pensée particulière animait les donateurs d'objets aussi particuliers. Nous venons d'indiquer pourquoi l'offrande de l'encens sur les pyrées semblait constituer un rite subsidiaire : c'est aussi ce que porte à conclure une comparaison de ce rite avec ce qu'était l'offrande de l'encens dans les autres cultes palmyréniens. Ceux-ci n'ont laissé derrière eux aucun pyrée, mais leurs bas-reliefs, tout en montrant que l'encens était leur offrande de prédilection, expliquent que nous n'en ayons aucune trace : c'est que les réceptacles de l'encens, chez les autres dieux, semblent avoir toujours été des pyrées de métal, richement ciselés et godronnés, dont la matière était fatalement exposée à servir quelque jour à d'autres usages [2]. Cette dif-

[1] *CISem.*, 2, 3998 ; 4050.

[2] Bas-relief du musée d'Oxford, dédié à Shamash (*CISem.*, 2, 3978, pl. 21) ; bas-relief du musée de Damas, dédié probablement à la triade de Bêl (*Syria*, 13, 1932, p. 259, pl. LVI) ; bas-reliefs architecturaux du temple de Bêl (à paraître dans *Syria* en 1934). Ajouter la fresque du tribun à Doura (CUMONT, *Fouilles*

férence dans le mode d'oblation ne parait superficielle qu'au premier abord : elle trahit en réalité deux conceptions distinctes de l'offrande. Le pyrée (ou le cippe) du dieu anonyme est regardé comme un monument durable du sacrifice, et son poids, sa matière, sont prévus pour assurer sa permanence dans le lieu où il a été dédié : on ne voit rien de pareil dans les autres cultes palmyréniens, où l'on ne semble pas avoir éprouvé le besoin d'éterniser le souvenir d'une offrande aussi banale, et où il est plus que probable que le fidèle se bornait à apporter sa poignée d'encens pour la brûler sur un pyrée public. Je croirais même très volontiers qu'il y ait eu de tels pyrées dans le temple du dieu anonyme, pour servir aux offrandes occasionnelles des passants. Mais la dédicace du pyrée de pierre implique quelque chose de plus. Par son expression — je ne veux pas dire par son objet — elle rappelle un peu le rituel punique. On sait que les Carthaginois avaient coutume, après avoir offert leur premier né en holocauste à leurs dieux, d'enterrer sous une stèle, ou sous un cippe, ou sous un obélisque, la jarre qui contenait les cendres du sacrifice. Un sanctuaire voisin de Carthage [1] a fourni la preuve de ce rituel en montrant une forêt serrée de ces petits monuments, et l'on sait que lorsque la place venait à manquer dans l'enclos sacré, le tout était noyé sous une couche de terre pour que l'on pût recommencer, un mètre plus haut, une nouvelle plantation du même genre. Nos pyrées ont probablement rempli de même, de leurs rangs serrés, le sanctuaire du dieu anonyme, soit qu'ils fussent eux-mêmes la matière de l'offrande, soit qu'ils commémorassent l'holocauste que mentionnent certains textes. Rien n'indique du reste que ce sacrifice eût aucun rapport avec celui des Carthaginois.

de Doura, p. 91); et la dédicace d'un pyrée doré dans le temple de Bêl (*CISem.*, 2, 3923). — Le bas-relief de la collection Poche, où l'on voit un prêtre sacrifiant à Iarhibôl (Cumont, *Fouilles de Doura*, p. 128), représente un autel de pierre qui n'est pas un pyrée, et sur lequel le prêtre pose des fruits. Je serais tenté d'interpréter de même le bas-relief du musée de Damas qui figure un sacrifice à Arsou et Azizou, et dont les figures sont frustes (Chabot, *Choix d'inscriptions de Palmyre*, pl. 22, n° 1). Voir aussi l'offrande d'un pyrée de bronze, probablement à Shamash : Cantineau, *Inventaire des inscriptions de Palmyre*, 5, 3 = *CISem.*, 2, 3952. — Au reste, je ne prétends nullement formuler une règle si stricte qu'elle empêche de croire que l'on ait pu dédier exceptionnellement un pyrée de pierre à un autre que le dieu anonyme. Cela a pu se produire, encore que je n'en sache aucun exemple. Mais ce qui est notable c'est que le culte du dieu anonyme est le seul où une telle offrande, et le sentiment religieux qu'elle suppose, sont courants.

[1] Poinssot et Lantier, *Revue archéologique*, 87, 1923, p. 36 s.

∴

4. *Le pyrée de Gdêm.* — Sur la route d'Émèse, à une vingtaine de kilomètres de Palmyre, au lieu dit Karassi, se dressent dans la steppe trois autels monumentaux élevés en 114 par la ville au dieu anonyme [1]. Deux de ces autels sont ornés en bas-relief, sur leur face, d'un grand foudre. Mais ce que l'on n'a pas observé jusqu'ici, c'est qu'à défaut du dieu lui-même, le sculpteur a représenté la main du dieu, et que le foudre est tenu par elle. La main tenant le foudre est sculptée aussi sur un autre monument, encore inédit. C'est un petit pyrée de pierre (fig. 7), qui a été trouvé par un bédouin au village de Gdêm [2]. Ses faces latérales portent chacune une inscription, l'une grecque et l'autre araméenne. Mais ces textes, que M. Cantineau publie d'autre part [3], et qui ont été gravés en l'honneur du dieu anonyme, entre 187 et 195 après J.-C., ne sont qu'une surcharge, et remplacent un texte plus ancien, effacé pour leur faire place. C'est ce texte-là qui nous aurait renseignés sur les circonstances dans lesquelles a été sculpté le bas-relief qui orne la face antérieure de l'autel ; mais ses maigres vestiges ne permettent aucune conclusion.

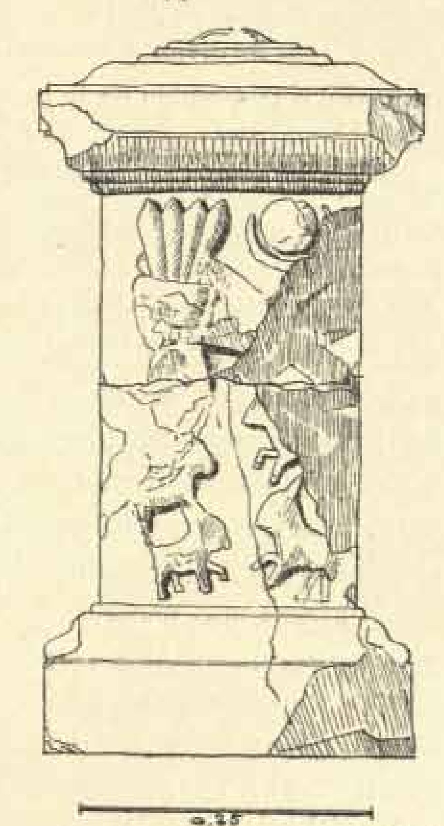


Fig. 7. — Pyrée de pierre, trouvé à Gdêm.

Le bas-relief est malhabile, et mutilé, mais clair. On y distingue une main tenant un foudre au-dessus de quatre animaux, qui m'ont paru ne pouvoir être que des chèvres. Dans l'angle supérieur droit est un disque contenu dans les branches d'un croissant. Je ne crois pas que ce dernier symbole figure sur

[1] Chabot, *Choix d'inscriptions de Palmyre*, p. 77, pl. 23; *CISem.*, 2, 3904.

[2] Gdêm est situé presque exactement au Nord de Palmyre, à quelque 55 km. de celle-ci, sur la piste qui se dirige de Soukhné vers Alep par Abou-Fayad et Isriyé.

[3] *Syria*, 14, 1933, p. 188 s.

aucun bas-relief palmyrénien, mais il est fréquent sur les tessères [1], où il ne paraît constituer l'attribut particulier d'aucun dieu. On l'interpréterait aisément sur notre pyrée comme figurant le Soleil et la Lune, que gouverne le dieu suprême, mais il est plus sûr, jusqu'à nouvel ordre, de ne lui donner aucune signification plus précise que celle qu'il a ailleurs en Syrie [2] : celle d'un attribut de divinité sans qualité spéciale.

Quant à l'ensemble de la scène figurée sur l'autel, son interprétation n'est pas évidente. J'ai pensé d'abord qu'elle commémorait la chute de la foudre sur un troupeau, et que l'autel avait été érigé comme une offrande propitiatoire. Ce que j'ai pu observer en Palmyrène au début de 1932 et de 1933 m'incline aujourd'hui vers une exégèse opposée : le tonnerre, loin d'être un agent de destruction, doit être ici le précurseur de l'orage bienfaisant, qui a procuré aux moutons et aux chèvres la pâture qu'une sécheresse prolongée avait empêchée de pousser. En 1932, puis de nouveau en 1933, les pluies ayant tardé, les terres qui s'étendent de Palmyre à l'Euphrate restèrent sèches ; les troupeaux, qui avaient brouté les derniers brins d'herbe dans les dépressions des *ouadi*, moururent en grande partie, et l'on pouvait voir çà et là sur le sol de la steppe, entourés d'une multitude d'oiseaux de proie, des groupes qui comprenaient parfois plus d'une centaine de cadavres. La catastrophe prit de telles proportions, que certains propriétaires, qui le pouvaient, transportèrent leurs troupeaux par camions vers les régions moins éprouvées de l'Ouest. Naturellement, les malheureux habitants ne se firent pas faute d'organiser des supplications. Il paraît probable qu'une circonstance analogue a fait dédier notre petit autel au maître des orages en témoignage de reconnaissance. Les catastrophes du genre de celles que nous venons de dire ont toujours été fréquentes en Syrie. On sait comment S. Porphyre de Gaza [3] en écarta une par ses

[1] Par exemple: DELAPORTE, *Catalogue des cylindres orientaux du musée du Louvre*, A 1476 ; LIDZBARSKI, *Ephemeris für semitische Epigraphik*, 3, pl. 5, n° 3 ; pl. 12, n° 8. — M. TORREY a publié récemment (BAUR, ROSTOVTZEFF, BELLINGER, *Excavations at Dura-Europos, Third Season*, p. 68 s. et pl. 19, n° 1) un bas-relief qui représente une enseigne divine en forme d'un croissant dont les branches renferment un petit disque. Ce monument a été trouvé en place, dressé dans le sanctuaire des dieux de Hiérapolis (PILLET, *ibid.*, p. 10), ce qui est fatal à l'hypothèse de l'éditeur, d'après qui il s'agirait d'une offrande chrétienne : l'enseigne en question est presque certainement celle de Hadad.

[2] Voir sur ce point les conclusions très prudentes et raisonnables du R. P. RONZEVALLE, *Mélanges de la faculté orientale*, 5, 1911, p. 63* s.

[3] MARC. DIACON., *Vita Porphyrii*, 49 s.

prières, et il serait facile de multiplier les exemples d'une intervention de la religion dans ces matières.

Si cette explication est correcte, elle jette sur la nature du dieu anonyme un jour intéressant. Une tendance naturelle porterait à ne voir en Palmyre que la ville du désert, dont la seule occupation aurait consisté au commerce et aux caravanes. En réalité, Palmyre est au milieu d'une oasis qui était plus considérable autrefois qu'aujourd'hui, et cette oasis n'est pas au milieu d'un désert, mais d'une steppe, qui se laisserait cultiver si elle était irriguée, et qui produit malgré tout, avec les quelques ondées qu'elle reçoit en hiver, une pâture suffisante pour de nombreux troupeaux de moutons et de chèvres. De plus — et c'est un mérite de l'observation aérienne que d'en permettre l'étude détaillée[1] — certains points de la contrée aujourd'hui stérile qui s'étend à l'ouest de Palmyre avaient été aménagés avec grand soin dans l'antiquité, et des systèmes de barrage, établis jusque dans la montagne, y captaient les torrents hivernaux en vue d'une irrigation prolongée. Il y avait donc dans le pays, et alentour de la ville même, une population de cultivateurs et de petits éleveurs, moins considérable que celle des marchands et des caravaniers, mais qui avait son importance, et sur qui reposait notamment en grande partie la charge de nourrir la ville. Le principal souci de ces gens, comme de nos jours celui des bergers et des jardiniers de Palmyre, devait être l'attente de la pluie, toujours rare, et dont le retard pouvait les ruiner complètement. Comme le culte de la foudre ne présente pas d'intérêt pour le commerce des caravanes, c'est probablement à cette partie terrienne de la population qu'il faut attribuer l'origine du culte agraire qu'est celui du dieu anonyme[2].

⁂

5. *Pyrée dédié au dieu un, seul, miséricordieux.* — Au nombre des monuments de toute provenance qui furent recueillis en démolissant les maisons arabes dans l'enceinte du sanctuaire de Bêl, figure un petit pyrée de pierre calcaire,

[1] Je dois la connaissance de ce fait au R. P. Poidebard, qui doit publier prochainement les documents qu'il a recueillis.

[2] Voir plus haut, p. 244, 247, ce qui a été dit de Baalshamin à cet égard.

que reproduit notre figure 8, et sur la face duquel est gravé le texte suivant :

εὐχαριστεῖ Μάλχος Βαρέα τοῦ Μαλίχου ἑνὶ μόνῳ ἐλεήμονι θεῷ.

Action de grâces de Malchos fils de Bareas fils de Malichos au dieu un, seul, miséricordieux.

La traduction que je donne de ce petit texte n'est pas absolument indiscutable, et j'en ai conscience [1]. On peut songer à donner aux adjectifs εἷς et μόνος un sens relatif, qui exclurait toute profession de foi monothéiste. Les exemples les plus notables de cette acception se trouvent dans certaines formules d'acclamation. Lucien, décrivant la réception de Pérégrinus par les gens de Parium, s'exprime ainsi [2] : ἀνέκραγον εὐθὺς ἕνα φιλόσοφον, *ils l'acclamèrent philosophe unique*, c'est-à-dire philosophe sans pareil, philosophe entre tous. Des formules analogues ont souvent été adressées à des divinités. Il est vrai que ces acclamations religieuses remontent toutes à l'époque du syncrétisme, si bien qu'il est impossible d'affirmer, pour aucune d'entre elles, qu'une certaine notion de l'unité divine ne s'y mêle pas à la simple intention d'exalter les mérites exceptionnels du dieu. Cette notion s'y mêle visiblement dans plusieurs textes chrétiens, et l'on sera toujours libre de l'y mêler dans ceux où le doute est permis, comme aussi dans les textes juifs et païens. Il n'en reste pas moins que l'usage profane de cette forme particulière d'acclamation a précédé incontestablement son usage religieux [2], de sorte que celui-ci a dû commencer

(1) La même difficulté se trouve lorsque l'on veut traduire l'acclamation εἷς θεός et les acclamations analogues ; M. PETERSON ne l'a presque jamais traduite dans son livre, dont elle a fourni le titre. On y lit (p. 134), à propos de l'expression liturgique εἷς ἅγιος, εἷς κύριος : « *Einzig heilig, einzig Herr, wenn die Übersetzung : Er allein ist heilig, etc., zu gewagt erscheinen sollte.* »

(2) LUCIAN., *de morte Peregr.*, 15. — Sur le double sens du mot εἷς dans les acclamations, voir LE BLANT, *750 inscriptions de pierres gravées* (*Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, 36, 1898, 1), p. 83 s. ; WEINREICH, *Neue Urkunden zur Sarapis-Religion*, p. 27 s. Plus récemment, les inscriptions où se rencontre la formule εἷς θεός ont été réunies et discutées en détail : PETERSON, Εἷς θεός 2e éd. (Göttingen, 1926). Les trouvailles de ces dernières années permettraient déjà d'ajouter à ce recueil un petit supplément. — Il existe à Palmyre un des textes en question : PETERSON, n° 68 ; CANTINEAU, *Inventaire des inscriptions de Palmyre*, 3, 30.

(3) Les plus anciens textes chrétiens datés où apparaisse la formule εἷς θεός appartiennent au IVe siècle (PETERSON, Εἷς θεός, p. 301). Quant à la formule εἷς Ζεὺς Σάραπις, elle apparaît presque uniquement sur des pierres gravées d'une espèce très tardive, dont aucune, je

tout au moins par avoir le même sens, où l'idée d'une unité formelle n'a aucune part. Il ne paraît donc pas absolument impossible de traduire la dédi-



Fig. 8. — Pyrée dédié par Malchos au dieu un, seul, miséricordieux.

pense, ne peut être considérée comme antérieure au IIe siècle (sinon au IIIe) ; peut-être trouve-t-on un vague reflet d'une telle acclamation dans un passage d'Aristide (*Sarap.*, § 20 s. Keil, cité par Weinreich, *Neue Urkunden zur Sarapis-Religion*, p. 26 s.). Au contraire l'usage profane du mot εἷς, qu'atteste le passage de Lucien cité plus haut, a ses antécédents chez les Latins : Martial. 5, 24, 15 ; *Hermes omnia solus et ter unus ;* Catull. 29, 11 *: imperator unice :* cf. Peterson, Εἷς θεός, p. 271, note 2.

cace de Malchos : *au dieu miséricordieux sans pareil*. Cette hypothèse, pour difficile qu'il paraisse de l'exclure formellement, a pourtant contre elle le fait que nous ne sommes pas en présence d'une acclamation, mais d'une dédicace, où l'on a sans doute peu de chances de trouver un cri échappé à l'enthousiasme religieux, et plus de chances de trouver des épithètes dont la signification soit objective. Elle a contre elle aussi l'emploi simultané de εἷς et de μόνος, où le second de ces adjectifs renforce le premier : ce renforcement doit exprimer une intention, d'autant plus qu'en langage d'acclamation, les deux adjectifs ne sont réunis que dans certains textes chrétiens, où leur réunion semble précisément destinée à rendre sensible la notion d'unité divine [1]. Elle aura contre elle enfin, comme on le verra, l'ensemble des conclusions que l'on peut tirer des autres éléments du texte.

Le dieu de Malchos n'étant pas nommé, plusieurs hypothèses se présentent à l'esprit. L'on peut réduire d'emblée le champ des conjectures en éliminant l'idée d'une offrande chrétienne. L'objet de la dédicace est un pyrée, et les premiers chrétiens semblent avoir eu en horreur l'offrande de l'encens, qui leur rappelait sans doute un rite auquel beaucoup d'entre eux avaient préféré le martyre. Tertullien, dans son *Apologétique* [2], dit formellement que les chrétiens ne brûlaient pas l'encens dans leurs cérémonies. Il est vrai que la dédicace de Malchos pourrait être postérieure de trois quarts de siècle à l'*Apologétique*, qui est datée de 197, et l'on sait que les chrétiens n'ont pas tardé à se montrer moins exclusifs. Arnobe par exemple, peu après la chute de Palmyre, combat encore l'usage de l'encens [3], mais le combat à la manière d'un usage qui se répand. Il n'en reste pas moins que ce rite, dans l'Église, s'est toujours borné à accompagner la liturgie, et n'en a jamais constitué l'acte essentiel comme il constituait celui de la liturgie païenne. Aussi les chrétiens brûlaient-ils l'encens dans de petits vaisseaux portatifs, simples accessoires du culte, tandis que les païens le brûlaient sur de véritables autels, centres de l'action rituelle au moment de l'offrande. Autant que je puisse voir, aucun

[1] Voir PETERSON, Εἷς θεός, p. 5, n° 5 ; p. 8, n° 10 ; p. 12, n° 33 ; etc. — Il arrive quelquefois, mais rarement, que le mot μόνος soit employé au lieu de εἷς dans l'acclamation : *ibid.*, p. 196.

[2] TERTULL., *Apologet.*, 42, 7, *tura plane non emimus* ; 30, 5 s. *(deo) offero opimam et majorem hostiam quam ipse mandavit orationem,... non grana turis unius assis, Arabicae arboris lacrimas.*

[3] ARNOB., *Adv. gentes*, 7, 26. Cf. MAC-CULLOCH, *Incense (Hastings' Encyclopaedia)*, p. 205 a-b.

monument chrétien ne rappelle, même de loin, notre pyrée, et ce fait mesure la probabilité qu'il y aurait à reconnaître en Malchos un chrétien. Il semble donc que notre choix ne puisse hésiter vraisemblablement qu'entre l'idée d'une offrande juive et celle d'une offrande païenne.

Il y a beaucoup à dire en faveur de la première, qui permettrait de donner aux épithètes d'*un* et *unique* leur plus forte acception, et expliquerait l'anonymat du dieu. En outre, plus d'un passage biblique[1] donne à Iahvé le titre de miséricordieux, que porte le dieu de Malchos. Le texte de la dédicace paraît donc, en lui-même, très favorable à cette hypothèse. En revanche, on n'admettra pas sans restrictions l'idée qu'un Juif ait offert à son dieu un pyrée. L'oblation de l'encens, aux yeux d'un observateur de la Loi, ne pouvait se faire qu'à Jérusalem, où était le seul temple ; et même après la destruction de cet unique lieu de culte, les Juifs de la Dispersion continuèrent, lorsqu'ils restaient fidèles à la règle, à n'avoir que des lieux de réunion et de prière, sans autels d'aucune sorte, ni sacrifices[2]. Si Malchos a dédié son pyrée à Iahvé, il est donc un Juif schismatique, adonné à certaines pratiques idolâtres. On sait qu'il y en avait. Mais cette hypothèse même se laisse peut-être préciser, puisque nous savons maintenant que les Palmyréniens réservaient l'offrande d'un pyrée de pierre au culte du dieu anonyme. Les pratiques idolâtres de Malchos — à supposer que celui-ci fût un Juif — lui ont donc sans doute été inspirées par l'exemple des fidèles de ce dieu. De même que l'on voit notamment les communautés juives de la Cappadoce corrompre la pureté de leurs cérémonies par certains usages perses[3], de même un Juif de Palmyre a pu se laisser attirer par les rites qu'il voyait accomplir pour le dieu anonyme, dont la nature était particulièrement apte à se confondre avec celle de Iahvé. Cette hypothèse n'a rien en soi que de plausible, mais elle souffre de la généalogie de Malchos. Les noms de Malchos et de Malichos ont été portés assurément par des Juifs de marque, mais ces Juifs portaient des noms araméens, qui, à Palmyre, font partie de la meilleure et de la plus courante onomastique

[1] Par exemple *Exod.*, XXXIV, 6 κύριος ὁ θεὸς οἰκτίρμων καὶ ἐλεήμων; *Psalm.* CXI, 4 ἐλεήμων καὶ οἰκτίρμων καὶ δίκαιος. Cf. SCHLATTER, *Geschichte Israels*, p. 54.

[2] Sur ces faits, voir LOISY, *Essai historique sur le sacrifice*, p. 513 s. ; SCHLATTER, *Geschichte Israels*, p. 344 s.

[3] SCHÜRER, *Sitzungsberichte der preussichen Akad.*, 13, 1897, p. 200 s. ; CUMONT, *Hypsistos* (*Supplément à la Revue de l'instruction publique en Belgique*) ; ID., *Hypsistos* (Pauly-Wissowa).

locale. Il n'y a donc pas de conclusion à en tirer. Le nom de Baréas au contraire, que je n'ai su trouver ailleurs, est un diminutif qui rappelle, par exemple, le nom de Mareas, et représente un nom comme Baraté [1]. On ne peut pas affirmer, ici non plus, que jamais aucun Juif ne se soit appelé ainsi. Mais il reste extrêmement invraisemblable que la généalogie d'un Juif, sur trois générations, ne comprenne aucun nom juif [2].

Si l'on préfère donc voir en Malchos un gentil, son offrande ne convient qu'au seul dieu palmyrénien dans le culte duquel se rencontrent le pyrée de pierre, l'anonymat divin et l'attribut de miséricorde. Le dieu anonyme est un dieu cosmique suprême, et cette suprématie a pu justifier, même dans le cadre du paganisme, les épithètes d'*un* et d'*unique*. Les philosophes donnaient ces titres au dieu universel dont ils reconnaissaient l'unité de fait, sinon l'unité d'aspect [3], et leur doctrine est descendue parfois jusque dans le rituel des magiciens, comme le montre un texte caractéristique, où le Soleil est invoqué en ces termes [4] : *Apparais-moi, Seigneur Soleil, toi qui dépends directement de l'Un et Unique ; c'est l'Éternel et Unique qui te l'ordonne.* Il n'en reste pas moins que l'anonymat divin se présente dans notre texte avec une nuance qui n'est pas habituelle dans les dédicaces faites au dieu anonyme. Si bien attesté que soit le respect de cet anonymat dans les textes araméens, il est notable qu'il est absent des textes grecs, qui ne manquent en aucun cas — on en possède une quinzaine [5] — de donner au dieu le nom de Zeus très-haut. Malchos, en rom-

[1] Les noms de Βαράτης, Βαργάτης, Βαράθης, sont communs à Doura : Cumont, *Fouilles de Doura*, p. 361, n° 6, où l'on trouvera divers rapprochements. Cf. Février, *Religion des Palmyréniens*, p. 128. — Dessau, *Inscript. latinae selectae*, 7063 : *Barates Palmyrenus.*

[2] Sur la présence d'un nom palmyrénien parmi les noms d'une famille juive (*CISem.*, 2, 4201), voir Février, *Religion des Palmyréniens*, p. 219 ; cf. Ed. Meyer, *Papyrusfund von Elephantine*, p. 38.

[3] Il suffit de rappeler l'appellation de ὁ εἷς chez Plotin, Jamblique, Julien. — Iamblich., *Myster.*, 8, 2 (p. 261 Parthey) : πρὸ τῶν ὄντως ὄντων καὶ τῶν ὅλων ἀρχῶν ἐστὶ θεὸς εἷς, πρότερος καὶ τοῦ πρώτου θεοῦ καὶ βασιλέως, ἀκίνητος ἐν μονότητι τῆς ἑαυτοῦ ἑνότητος μένων.

[4] *Papyri graecae magicae*, ed. Preisendanz, 13 (= *Leidensis W*) 253 s. : φάνηθί μοι... αὐθέντα Ἥλιε, ὁ ὑπ' αὐτὸν τὸν ἕνα καὶ μόνον τεταγμένος. προστάσσει σοι ὁ ἀεὶ καὶ μόνος. — Cf. 841 s. : ἐπικαλοῦμαί σε... τὸν ὄντα ἕνα, μόνον τῶν πάντων συνέχοντα τὴν ὅλην κτίσιν.

[5] Bilingues : *CISem.*, 2, 3994 ; 3994 ; 4003 ; 4034 ; 4066 ; Cantineau, *Inscriptions palmyréniennes*, n° 10. — Textes grecs : Le Bas et Waddington, n° 2571-2574 ; Sobernheim, *Mitteilungen der vorderasiatischen Gesellschaft*, 10, 1905, p. 40 (du tirage à part), n° 20. — En outre, les textes publiés dans le présent article, et quelques inédits

pant avec cette tradition, a évidemment tenu à marquer une pensée qui n'était pas celle de tout le monde, et il a chassé de son *ex-voto* la dernière trace de phraséologie païenne. Un tel soin n'est pas né des tendances propres du culte du dieu anonyme, culte païen que nous avons vu s'associer au culte d'autres dieux, et qui ne devait pas répugner au nom de Zeus, surtout si ce nom, comme on le dit volontiers, était vide de sens. On peut supposer que Malchos était un philosophe, qui aura cherché dans le plus épuré des cultes de Palmyre un terrain où sa doctrine paraissait se concilier avec la tradition de ses pères. Mais cette hypothèse, contre laquelle il n'est peut-être pas facile d'invoquer un argument positif, paraît moins bien étayée que celle qui verrait en Malchos un adorateur du dieu anonyme, fortement influencé par le judaïsme. La proclamation de l'unité de Dieu et de sa miséricorde, de même que la poursuite et l'élimination des termes païens, s'expliquerait aisément de la sorte, et nous nous résoudrions d'autant plus volontiers à le croire, que des traces probables d'influence juive ont déjà été signalées depuis longtemps, on l'a vu plus haut, dans le culte du dieu anonyme. Il est donc assez plausible que le pyrée de Malchos nous montre l'effet dernier de cette contamination, qui aura décidé le donateur à franchir la dernière étape qui le séparât encore du monothéisme absolu.

∴

6. *Débris de rituels.* — On a vu plus haut qu'un rite fréquent dans le culte du dieu anonyme consistait à offrir un cippe ou un pyrée de pierre en guise de mémorial. Peut-être le dieu recevait-il aussi, comme Bêl et Baalshamin, l'hommage du lectisterne. C'est du moins ce que je serais porté à conclure du bas-relief mutilé qui décore le troisième autel de Karassi (fig. 9), et qui n'a pas encore été interprété [1]. L'examen du monument lui-même m'a convaincu que le bas-relief figure un siège, dont les pieds seuls subsistent : ce doit être là un *pulvinar* analogue à celui que figure la tessère de Bêl.

Il existe au dépôt des antiquités, à Palmyre, deux fragments de calcaire,

[1] Chabot, *Choix d'inscriptions de Palmyre*, pl. 23, n° 7.

qui constituent l'angle supérieur gauche d'une plaque inscrite [1]. On y lit les mots suivants :

[Δὶι] ὑψίστῳ μεγίσ[τῳ — — — — — —
T..ΛΟΡΑΡΟΥΤΟCΥΝΤ — — — — —
τοῖς ἑκατέρωθεν — — — — — — — —
ЄѠΝΘΑCΤΟΠΟΥЄΥΧ — — — — —
χρε ἐλῶν ἐξ [ἰ]δίω[ν — — — — — — —
τῳ τῆς νηστε[ίας — — — — — — — —
ὁλοκαυστο[— — — — — — — — — —
καὶ ἀδελφ[— — — — — — — — — —

Le dieu auquel était dédié le monument, Zeus très-haut et très-grand, doit être notre dieu anonyme. Il est vrai que la seconde de ces épithètes ne lui est pas familière, mais elle est si banale à Palmyre qu'elle ne mérite sans doute pas de nous arrêter.

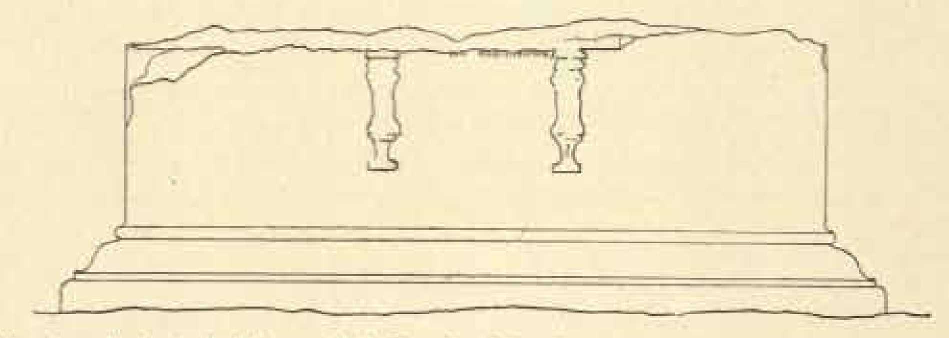


Fig. 9. — Restes du troisième autel de Karassi, où l'on distingue les pieds d'un siège ou d'un lit.

Le texte, dont il est difficile de restituer même les grandes lignes, contient deux mots intéressants : il atteste l'holocauste et le jeûne rituel. L'un et l'autre sont attestés dans les cultes sémitiques. Il est probable qu'ils appartenaient ici au rituel de quelque fête, à laquelle le jeûne servait de préparation, comme il semble que ce fût souvent le cas [2].

[1] Plaque moulurée. Dimensions actuelles : hauteur 23 cm., longueur 26 cm., épaisseur 5 cm. Hauteur des lettres, 8 mm.

[2] Robertson Smith (*Religion of the Semites*, p. 434 s., cf. Benzinger, *Fasting*, in *Encyclopaedia biblica*), cite le jeûne des Sabéens au 8e de Nisan, suivi d'un repas sacrificiel. Cf. en-Nadim, *Fihrist*, 1, § 4 ; Chwolsohn, *ad loc.* (*Die Ssabier*, 2, p. 72 s.).

L'holocauste est mentionné dans un second texte [1], qui mérite de retenir notre attention. Fort mutilé lui aussi, il est gravé sur l'architrave d'une stèle

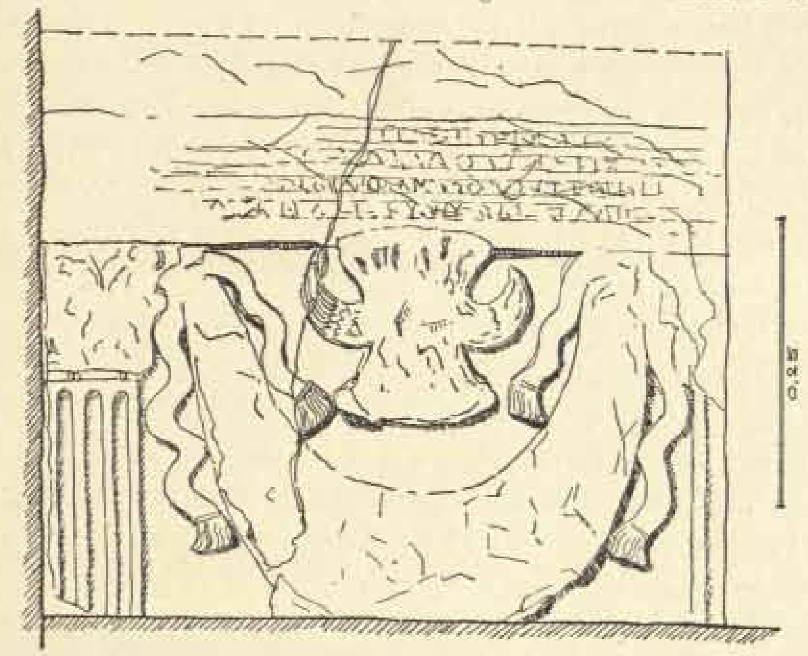


FIG. 10. — Fragment de stèle avec vestiges d'une loi sacrée, et représentation d'un foudre ailé.

dont la forme est celle d'un édicule corinthien (fig. 10), et sa teneur est la suivante :

– – – – CTI – – – – – – – – K · TIA · · ΩN – – – – – – – –
– – – – ЄICT – – *καρπου* · · · ΩNKAI · IΩNOYCC – – Є – –
[ὁλό]κ[α]υστ[ο]ν θ[υσία]ν κατ' ἔτος τῇ ἀγαθῇ ἡμέρᾳ διαπαντός · ἔ[τους]
vacat δου' μηνὶ Ξανδικῷ, ς. *vacat*

Il paraît bien s'agir d'une fondation ou d'une loi sacrée, promulguée le 6 avril 163, et qui avait pour objet de prescrire *un sacrifice holocauste chaque année au Bon Jour pour toujours*. Ici encore, le rite semble être prescrit à l'occa-

[1] CANTINEAU, *Inventaire des inscriptions de Palmyre*, 6, 13. — La lecture que je donne ici est plus sûre que celle que j'avais donnée en son temps à M. Cantineau, mais tous mes efforts n'ont pu l'améliorer : ils m'ont confirmé dans l'idée qu'il n'est pas question de restituer au début une dédicace à Zeus très-haut, et montré que la lecture même de la ligne 2, telle que j'avais cru pouvoir l'établir d'après un estampage, était aventurée. En revanche, ma restitution de la ligne 3 est certaine.

sion d'une fête. Je ne crois pas que l'on connaisse d'autres mentions de ce *Bon Jour*, mais une inscription de Coptos en Thébaïde [1] montre que les archers éméséniens établis dans cette ville célébraient en l'honneur de leurs dieux un *Beau Jour*. Cette manière de désigner une fête semble d'ailleurs avoir été répandue, au cours des premiers siècles de notre ère, dans des milieux religieux divers, car la fête de Pâques est appelée le *Grand Jour*, sans aucune autre explication, dans un canon du concile d'Ancyre [2]. D'autre part, une série de textes puniques d'époque romaine indique que des vœux furent acquittés, que des stèles furent érigées *au jour heureux et béni*, lequel pourrait avoir été une fête périodique [3]. De même que Pâques était pour les Chrétiens le grand jour entre tous, de même le jour bon par excellence devait être, pour les auteurs de notre texte, la principale fête de l'année. Mais de quel dieu était-ce la fête ?

Il est extrêmement remarquable que la date de promulgation de la loi soit le 6e de Nisan. On sait aujourd'hui que ce jour fut marqué, en l'an 32 de notre ère, par la dédicace solennelle du temple de Bêl [4], et l'on a fait observer avec raison que cette date coïncidait avec un des jours de la grande fête du nouvel an des Babyloniens ; que, d'autre part, les Juifs avaient choisi de dédier leur temple à la fête des Tabernacles ; que par conséquent les Palmyréniens avaient sans doute choisi eux aussi le moment de leur grande fête pour dédier le leur. Cette conclusion, qui paraît très juste, et que l'on pourrait fortifier encore en

[1] Dessau, *Inscriptiones latinae selectae*, 8882 : ὑπὲρ εὐχῆς τῶν ἀγγέλων Ἑμησηνοὶ ἀνέθηκαν ΝΟΟΙΣ τὸν ἀρχιερέα Διονύσιον ἐν τῇ καλῇ ἡμέρᾳ, κτλ.

[2] Mansi, *Sacrorum conciliorum nova et amplíss. collectio*, 2, col. 515, can. 6. — L'expression devait être assez usuelle, puisque les canons sont supposés intelligibles par eux-mêmes. Sans doute se rattache-t-elle aux locutions identiques que l'on rencontre chez les Septante (Isaï., 1, 13) et chez Clément d'Alexandrie (2.261 a Migne). Dans ces derniers textes pourtant, les mots μεγάλη ἡμέρα ne paraissent désigner aucune fête particulière, mais avoir un sens général (malgré ce qu'en dit l'exégète cité par Migne), celui qu'ils ont explicitement chez Jean, XIX, 31. Si elle désigne Pâques dans les canons d'Ancyre, c'est par une acception rare, et les commentateurs cités par Mansi (col. 537) éprouvent le besoin d'expliquer *Paschalis dies cur magnus dies appellatus sit.* — Cf. aussi Euseb. Alex., p. 385 (Migne), où les mots ἡ κακὴ ἡμέρα désignent, par une antinomie sensible, le dernier jour de ceux qui se sentent perdus.

[3] *Répertoire d'épigraphie sémitique*, 303-306 ; Clermont-Ganneau, *Recueil d'archéologie orientale*, 5, p. 105 s. ; Dussaud, *Bulletin archéologique du comité*, 1914, p. 45 ; Chabot, *Comptes rendus de l'académie des inscriptions*, 1916, p. 128-131 ; Cf. Lidzbarski, *Ephemeris für semitische Epigraphik*, 2, p. 68 ; Gsell, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, 4, p. 404, note 2.

[4] Plus haut, p. 239, note 1.

observant que le temple d'Anou et d'Antoum à Ourouk a été, sinon dédié, du moins fondé lui aussi au début de Nisan (exactement le 2e jour, en 182 avant J.-C.)[1], montre que la grande fête de Bêl était une fête de Nisan. On aurait seulement tort d'en conclure que cette fête avait une origine babylonienne, car il s'agit simplement d'une fête de printemps, d'un type aussi répandu en Syrie qu'en Chaldée. C'est ainsi que la principale fête du sanctuaire de Hiérapolis avait lieu dans cette saison[2], et que le mois de Nisan était encore chez les Sabéens le plus saint de l'année[3].

Cette dernière remarque doit nous mettre en garde contre une attribution trop rapide de notre texte au culte de Bêl, et cette attribution se trouve justement exclue par un autre détail du monument : entre les chapiteaux des pilastres de la stèle est suspendue une guirlande ornée d'un foudre ailé. Comme cet emblème est étranger, on l'a vu, au culte de Bêl, tandis qu'il est caractéristique des cultes de Baalshamîn et du dieu anonyme, c'est probablement à l'un de ces deux dieux qu'il faut attribuer notre texte.

⁂

7. *Pyrée dédié au dieu anonyme et aux deux frères saints.* — Un fragment de pyrée de pierre, conservé à Palmyre au dépôt des antiquités, porte le texte suivant :

Διὶ ὑψί[στῳ — — — — — — — — —
τοῖς δύο — — — — — — — — — —
ΜΟΥΘΕ — — — — — — — —
ΟΥΚΑΙΑ — — — — — — — —
ΟΑΙΜΑΗ — — — — — [Ζαβ-]
διβώλου — — — — — — — — — —
עלמע— — — — — — — — — —
ידרש— — — — — — — — — —

[1] Jordan, *Uruk-Warka*, p. 41.

[2] Lucian., *Dea Syr.*, 49 : fête de la *pyre*, avec holocaustes vivants.

[3] Les Sabéens célébraient pendant les trois premiers jours de Nisan des sacrifices dont les victimes étaient brûlées vives (Ibn al-Nadim, *Fihrist*, 5, § 1 ; Chwolsohn, *Die Ssabier*, 2, p. 186). La Pâque des Hébreux est elle aussi une fête de printemps, et la fête des Arabes au mois de Redjeb concorde avec celle de Nisan (Lagrange, *Études sur les religions sémitiques*, p. 298 s.). Probablement aussi faut-il citer le rituel cypriote de l'holocauste d'un mouton à Aphrodite, le 1er avril, dont l'ana-

Seules les deux premières lignes du texte grec sont susceptibles d'une interprétation, qui est d'ailleurs confirmée par les vestiges d'araméen que l'on distingue encore. Ce texte grec dit : *à Zeus très-haut* [*et secourable, et*] *aux deux...*; le texte araméen : [*à celui dont le nom est béni pour*] *l'éternité* [*et aux deux frères*] *saints* [1].

MM. Chabot et Cantineau [2], commentant cette association, ont pensé tous deux qu'il devait s'agir d'Aglibôl et de Malakbêl. Cette hypothèse est possible, mais on ignore si ces deux dieux étaient frères, et l'existence d'une triade formée par eux et le dieu anonyme ne lui donne que l'apparence d'une confirmation, puisque le texte qui mentionne cette triade nomme Aglibôl et Malakbêl en toutes lettres. Aussi est-il permis de se demander, sans nier absolument la possibilité de cette première exégèse, si *les deux frères saints* ne sont pas deux génies, deux acolytes du dieu suprême, dont l'individualité ne serait pas plus marquée, par exemple, que celle qui distingue Castor de Pollux. Cette exégèse aurait pour elle l'analogie de nombreux cultes orientaux [3], où la divi-

logie avec les rituels sémitiques n'est pas inattendue (Ioh. Lyd., *De mensib.*, 4, 65 ; Robertson Smith, *Religion of the Semites*, p. 310 ; 469 s. ; cf. Nilsson, *Griechische Feste*, p. 368).

[1] Cf. *CISem.*, 2, 4001 (juin 161) *bon souvenir à celui dont le nom est béni pour l'éternité, au bon, au miséricordieux, ainsi qu'aux deux frères saints.* — *Ibid.*, 4002 (sans date) : même formule.

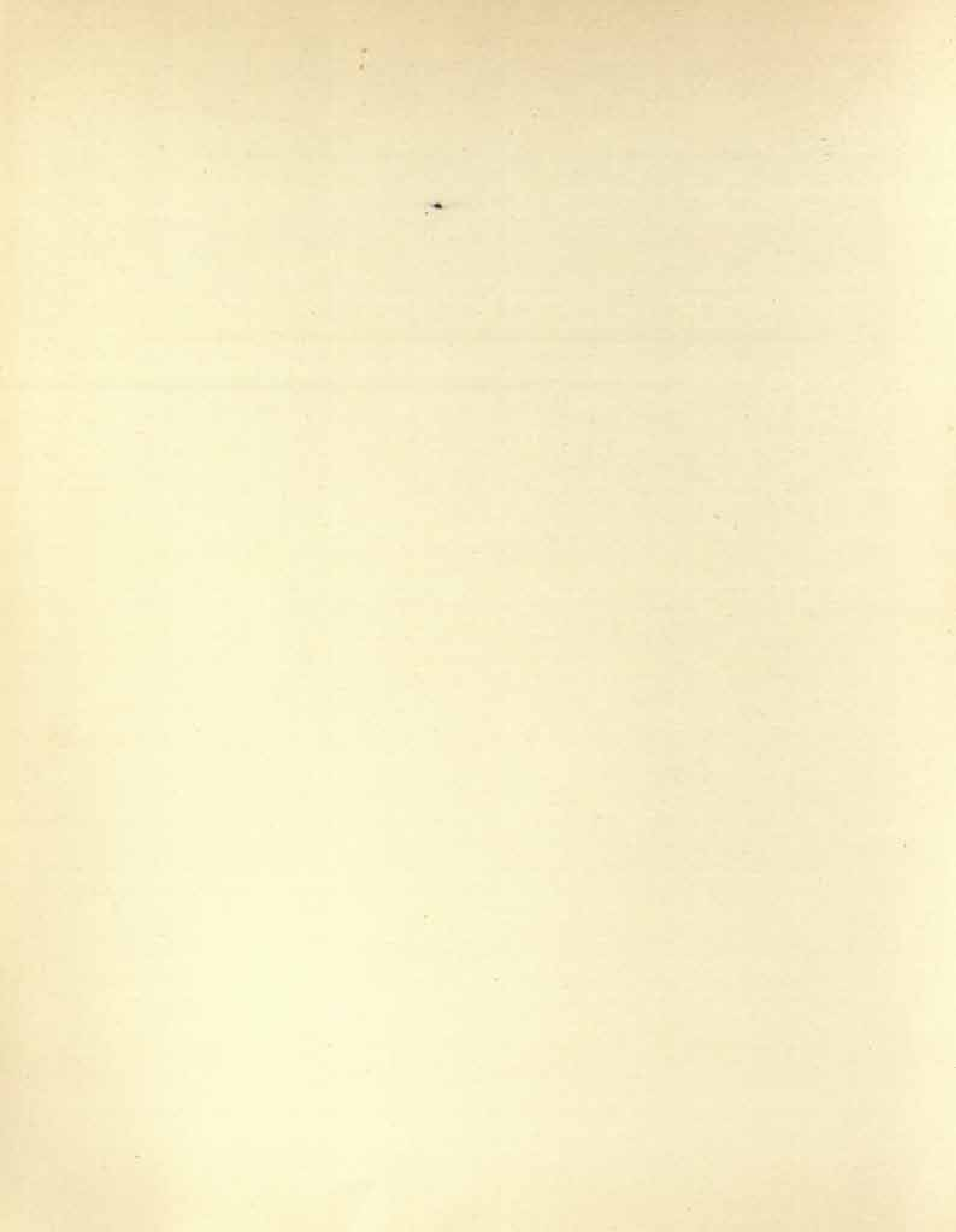
[2] Voir plus haut, p. 252, note 3.

[3] Cumont, *Archiv für Religionswissenschaft*, 9, 1906, p. 323 ; 328. — Les monnaies syriennes semblent témoigner souvent d'une association des Dioscures au dieu suprême : à Rhosos, les deux bonnets encadrent l'image du baal indigène (Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, p. 440, n° 8) ; à Tripolis, ils encadrent la tête de Zeus, qui est évidemment le grand dieu de la ville, Zeus Hagios (*ibid.*, *Phoenicia*, p. 202, n° 10) ; à Jérusalem, ils encadrent un aigle, qui représente probablement le dieu qui avait remplacé Iahvé et qui, malgré son nom de Jupiter, devait recevoir un culte modelé sur ceux de la province (*ibid.*, *Palestine*, p. 86, n° 21 s.) ; à Béryte, ils flanquent le trident de Poseidon, qui est le baal local (*ibid.*, *Phoenicia*, pl. 7, n° 6). Sur une intaille, les Dioscures accompagnent Atargatis chevauchant un lion, sous le nom de Héra Ourania (Furtwaengler, *Antike Gemmen*, pl. LXV, n° 54). Autres monuments du culte des Dioscures en Syrie : *British Museum Catalogue*, *Arabia*, p. 39, n° 13 (Philadelphie) ; Rouvier, *Numismatique des villes de la Phénicie*, n° 875 (Orthosie) ; Crowfoot, *Palestine Exploration Fund*, 1932, p. 23 (Samarie). — Il se peut qu'une partie de ces exemples ait trait plutôt aux Dioscures Cabires qu'à des dieux locaux, mais ce n'est évidemment le cas ni de Doliché, ni de Jérusalem, ni de Samarie, ni de Philadelphie ; et sur la côte même, l'association avec Zeus reste un trait frappant. — Il paraît bien probable d'autre part que ces acolytes du dieu suprême des Syriens ne sont pas sans rapport, au moins à l'origine, avec les acolytes semblables des divinités anatoliennes : Sabazios (Blinkenberg, *Archaeologische Studien*, pl. II ; Bruhl, *Revue archéologique*, 1932, 2, p. 42) ; la Grande-Mère (Chapouthier, *Bulletin de correspondance hellénique*, 53, 1929, p. 66 s.). — En revanche





AUTEL PALMYRÉNIEN AU DIEU ANONYME.



nité cosmique est flanquée de deux génies de cette espèce. Le culte dolichénien en fournit un bon exemple : Jupiter y est accompagné de deux démons mal distingués l'un de l'autre, les *Castores* [1]. Ceux-ci sont peut-être un héritage de l'ancienne religion indo-européenne où l'on vénérait un couple de dieux-jumeaux, mais la symbolique de l'époque romaine voyait probablement en eux, comme on sait qu'elle le voyait dans les Dioscures attachés à Mithra [2], la personnification des deux hémisphères célestes. Une compagnie de ce genre ne serait pas déplacée pour un Zeus très-haut comme le dieu anonyme, et bien que je n'ose entrer dans le détail d'une telle hypothèse, je serais porté à considérer de préférence sous ce jour la nature des *deux frères saints*. Et il n'est pas impossible que les deux génies représentés sur une tessère bien connue, vêtus à la perse et porteurs, l'un d'une torche levée, l'autre d'une torche abaissée, soient justement des acolytes cosmiques attachés à Bêl, à Baalshamin, ou au dieu anonyme [3].

∴

8. *Autel figurant le dieu anonyme et ses deux parèdres.* — L'autel que représente notre planche XXVI n'est pas inédit [4], mais les photographies qui en ont été publiées étaient destinées aux épigraphistes, et faisaient peu de cas du bas-relief qui orne une face du monument. Je dois à M. Schaeffer, conservateur adjoint du musée national de Saint-Germain, les deux vues excellentes que l'on trouvera ici, et suis heureux de l'en remercier. Le monument est conservé à la bibliothèque de Strasbourg, avec les autres objets qui proviennent, comme lui, de la collection du regretté Euting.

La dédicace inscrite sur l'autel, et datée de 240, est banale. Elle s'adresse, comme tant d'autres, au dieu anonyme. Mais le bas-relief qui l'accompagne est

les Dioscures sculptés sur le temple d'Isis à Pétra (Dalman, *Neue Petra-Forschungen*, p. 62) sont probablement les Dioscures alexandrins, c'est-à-dire les Cabires.

[1] Sur les *Castores* de Doliché, voir Cumont, *Religions orientales*, p. 119 ; *Études syriennes*, p. 353 ; A. B. Cook, *Zeus*, 2, p. 432 ; Kazarow, *Jahreshefte des österreichischen Instituts*, 27, 1932, p. 170 s.

[2] Cumont, *Mystères de Mithra*, p. 125.

[3] Vogüé, *Inscriptions sémitiques*, n° 152 ; Mordtmann, *Neue Beiträge zur Kunde Palmyras*, n° 39. Cf. Roztovtzeff, *American Journal of Archaeology*, 37, 1933, p. 61 (dont l'exégèse est peu probable).

[4] Chabot, *Choix d'inscriptions de Palmyre*, pl. XXIII, n° 3; *CISem.*, 2, 4037, et pl. XVII.

tout à fait unique en son genre. On y voit le donateur, revêtu d'un ample manteau, et coiffé de la tiare plate qui caractérise les prêtres palmyréniens, dans l'attitude de la prière : debout, il tient ses coudes collés au corps, et écarte les avant-bras en présentant ses mains grandes ouvertes [1]. Au-dessus de lui planent trois bustes divins. Celui du milieu est barbu, et son manteau couvre son épaule gauche pour passer sous l'aisselle droite, de sorte qu'il laisse visible la moitié de la poitrine du dieu. Cet accoutrement grec forme un contraste avec celui des deux dieux placés à droite et à gauche. Ceux-ci sont identiques entre eux, imberbes, nimbés d'un nimbe radié, vêtus de la cuirasse que couvre en partie le *paludamentum* agrafé sur l'épaule droite.

Il faut évidemment reconnaître au centre du groupe, dans ce Jupiter barbu, le dieu auquel est dédié l'autel, le dieu anonyme que les dédicaces grecques appellent Zeus Très-Haut. Quant à ses deux parèdres identiques, on pourrait songer à les identifier avec les *deux frères saints* que mentionnent certaines dédicaces au dieu anonyme [2]. Nous inclinerions davantage, pourtant, à y voir Aglibôl et Malakbêl, la Lune et le Soleil, qu'une autre dédicace [3] associe au même dieu. L'absence du croissant aux épaules de l'un d'eux nous empêchera, sans doute, d'être trop catégorique dans cette identification, mais elle peut provenir d'une négligence du tailleur de pierres. Il faut souhaiter que d'autres trouvailles prouvent un jour si cette triade était habituellement vénérée des Palmyréniens.

Henri Seyrig.

Beyrouth, 1933.

[1] Cette attitude rappelle la représentation des mains ouvertes, qui orne fréquemment les pyrées du dieu anonyme (voir les planches du *Choix d'inscriptions de Palmyre* de M. Chabot); un pyrée, encore inédit, porte même une main ouverte horizontale, au lieu des mains levées que l'on rencontre habituellement.

[2] Voir plus haut, p. 279 s.

[3] Voir plus haut, p. 251.

LES FORMES ANCIENNES DU CHAPITEAU CORINTHIEN EN SYRIE, EN PALESTINE ET EN ARABIE [1]

PAR

DANIEL SCHLUMBERGER

Introduction : théorie qui attribue à l'influence romaine, par l'intermédiaire des architectes de Baalbek, le remplacement du chapiteau libre par le chapiteau canonique dans l'architecture syrienne ; portée des découvertes récentes sur cette théorie. — I. Chapiteaux libres de Syrie ; origine alexandrine de leur diffusion. — II. Formes anciennes du chapiteau canonique en Syrie : A. les chapiteaux du sanctuaire de Bêl à Palmyre et leur chronologie ; B. chapiteaux isolés de Samarie, d'Antioche, de Palmyre, et de Kasr el-Heir ; C. les chapiteaux du temple de Jupiter à Baalbek, et comme quoi ils ne sauraient avoir servi de modèle aux catégories A et B. — III. Formes de transition entre le chapiteau libre et le chapiteau canonique. — Conclusion : origine probablement antiochénienne, et certainement indépendante de Baalbek, des formes canoniques en Syrie.

Le style des monuments classiques de la Syrie et des contrées qui la prolongent au Sud a fourni dès aujourd'hui aux voyageurs et aux archéologues

[1] Les abréviations suivantes désigneront quelques ouvrages fréquemment cités :

A. A. E. S. : *American Archaelogical Expedition to Syria in 1899-1900*, New-York, 4 v., 1903-1914.

Baalbek : *Baalbek, Ergebnisse der Ausgrabungen u. Untersuchungen, 1898-1905, herausgegeben von* Th. Wiegand, 3 vol., Berlin-Leipzig, 1921.

C. I. S. : *Corpus Inscriptionum Semiticarum.*

P. A. E. S. : *Syria, Publications of the Princeton University Archaelogical Expedition to Syria, 1904-1905*. Leyden, 6 vol., 1906-1930.

Palmyra : *Palmyra, Ergebnisse der Expeditionen von 1902 u. 1917, herausgegeben von* Th. Wiegand, Berlin, 2 vol., 1932.

Petra : *Wissenschaftliche Veröffentlichungen des deutschtürkischen Denkmalschutzkommandos, herausgegeben von* Th. Wiegand, Heft 3, *Petra*, Berlin-Leipzig, 1921.

Roncz. *Variantes* : K. Ronczewski, *Variantes des chapiteaux romains*, dans *Acta Universitatis Latviensis* VIII, Riga, 1923.

Roncz. *M. d'Alex.* : K. Ronczewski, *Description des chapiteaux corinthiens et variés du musée d'Alexandrie, ibid.* XVI, Riga, 1927.

Roncz. *Röm. Kap.* : K. Ronczewski, *Römische Kapitelle mit pflanzlichen Voluten*, dans *Jahrbuch des deutschen archäologischen Instituts*, 1931.

Roncz. *Hasne* : K. Ronczewski, *Kapitelle des el-Hasne in Petra, ibid.* 1932.

Weig. 14 : E. Weigand, *Baalbek u. Rom, die römische Reichskunst in ihrer Entwickelung u. Differenzierung, ibid.* 1914.

Weig. 24 : E. Weigand, *Baalbek, Datierung u. kunstgeschichtliche Stellung seiner Bauten*, dans *Jahrbuch für Kunstwissenschaft*, 1924.

la matière d'observations nombreuses [1]. Cependant il n'est guère qu'un savant qui ait cherché — dans trois études, consacrées principalement à des analyses minutieuses de la décoration sculptée des monuments de l'époque romaine [2] — à définir les caractéristiques générales de ce style.

Dans ces études une grande place revient, comme il est naturel, à cette forme importante de l'ornement architectural qu'est le chapiteau corinthien. L'histoire de cette forme, telle qu'on nous la retrace [3], paraît assez bien assurée pour le second siècle de notre ère [4]. De l'aveu de M. Weigand lui-même [5], elle est plus incertaine dans le premier siècle. Quant au chapiteau des temps hellénistiques, il est très mal connu : des observations sur le détail des formes n'existent que pour certains chapiteaux de Pétra [6], hellénistiques par le style, sinon sûrement par l'âge, et dans quelque mesure pour le chapiteau dit « nabatéen [7] » ; seule une pénétrante remarque, faite en passant par M. Weigand, nous révèle une particularité, à vrai dire fondamentale, des chapiteaux de cette période [8].

[1] En particulier A. A. E. S. II, chap. II, III, IX-XII ; P. A. E. S. II ; Roncz. Hasne ; S. B. Murray, *Hellenistic Architecture in Syria*, Princeton, 1917 ; *Petra; Baalbek.*

[2] E. Weigand dans Weig. 14 ; Weig. 24 ; et *Palmyra*, ch. XVI.

[3] Weig. 14. p. 43-50, 58-63, 68-69, 88-89 ; Weig. 24, p. 80-83, 88-91, 94-97.

[4] Elle ne l'est pas si bien que M. Weigand n'ait attribué au « début de l'époque impériale » un temple de Palmyre, qui pourtant, comme nous espérons le montrer ci-dessous p. 297, note 7, appartient incontestablement à ce siècle.

[5] Weig. 24, p. 91 : « während das erste Jahrhundert, das die östliche Form (des kor. Kapitells) schafft, nicht ganz eindeutig ist ; » cf. *Palmyra*, p. 156: » Da die stilgeschichtliche Entwicklung der syrischen Architektur im Verlauf des ersten nachchristlichen Jahrhunderts wegen des Fehlens genau datierter Denkmäler noch durchaus ungeklärt ist, etc.».

[6] Roncz., *Hasne.*

[7] Ci-dessous, p. 289, note 10.

[8] Cette incertitude croissante à mesure qu'on remonte dans le temps n'est que le reflet d'une pauvreté croissante aussi de notre documentation. C'est un fait que les ruines gréco-romaines de la Syrie et de la Palestine, sinon de l'Arabie, appartiennent dans leur très grande majorité à l'époque qui s'étend de l'âge des Flaviens à celui de Dioclétien. Il en est ainsi de presque tous les édifices que datent des inscriptions ; cf. par exemple (P. A. E. S. II B. p. 347), l'index des monuments datés relevés par l'expédition de Princeton (des sept inscriptions antérieures au second siècle citées dans cet index, quatre seulement, celles des temples de Si' et de Mouchannaf, celle de la Kalybé d'il-Haiyât, et celle de Sanamein, qui a trait non point à un « temple » mais à la construction d'une « partie du sanctuaire », se rapportent sûrement à des édifices). Les monuments non datés sont eux aussi — si l'on en croit les indications de leur style, que grâce aux travaux de M. Weigand l'on commence d'être en mesure d'apprécier — presque tous postérieurs à la période julio-claudienne. Nous ne saurions citer de monuments corinthiens datés de l'époque hel-

Cette remarque est la suivante : ces chapiteaux, à en juger par les exemples qu'en réunit l'archéologue allemand, et tout au moins dans la Syrie du Sud et dans l'Arabie ne sont pas des chapiteaux du type dit « normal[1] ».

Examinons au contraire les nombreux chapiteaux déjà publiés qui peuvent avec une entière certitude, soit par le témoignage d'inscriptions, soit par le style, être attribués à la période romaine[2] ; ajoutons à cette liste une longue liste de chapiteaux inédits de Palmyre : tous sont, sans aucune exception, des chapiteaux normaux.

Ainsi donc un certain nombre de types de chapiteaux corinthiens, hétérodoxes par rapport à la doctrine que formule Vitruve vers le début du règne d'Auguste, et jusqu'alors largement sinon exclusivement employés dans

lénistique ou du début de l'époque romaine, et subsistant encore aujourd'hui, qu'en trois endroits, tous trois excentriques par rapport à la Syrie du Nord et à la Phénicie, foyers de la vie urbaine et de la civilisation : 1° à Médaïn-Saleh, dans l'extrême Sud du royaume nabatéen, une série de tombeaux (cf. Jaussen et Savignac, *Mission arch. en Arabie* I, p. 307, p. 402, p. 500) ; 2° à Si', dans le Nord du même royaume, des parties du temple de Baalshamin (cf. P. A. E. S. II A 6, p. 374) ; 3° à Palmyre, le temple de Bêl (ci-dessous p. 291). A ces monuments l'on en peut ajouter quelques autres, non datés, mais que leur style place sans aucun doute dans la période considérée. Ce sont, dans l'ordre vraisemblable de leur chronologie : 1° le château d'Arak el-Emir (cf. P. A. E. S. II, A. 1) ; 2° le temple de Soueida (cf. A. A. E. S. II, p. 327) ; 3° presque tous les édifices et tombeaux de Pétra (cf. *Petra*) ; 4° Le grand temple de Baalbek dans certaines de ses parties (cf. Weig. 14, p. 43 ; Weig. 24, p. 88) ; 5° un édicule des environs de cette ville (cf. *Baalbek* I, p. 26-27 ; Weig. 24, p. 178.)

(1) Sur la répartition des chapiteaux corinthiens en deux familles, l'une dont l'ordonnance générale est conforme à la description que Vitruve donne de cette forme, l'autre qui comprend toutes les variétés de chapiteaux non conformes à cette description, cf. Delbrück, *Hellenist. Bauten in Latium* II, p. 159-162, Weig. 14, p. 42-43. Bibliogr. dans Roncz., *Variantes*, p. 115, note 1. Rappelons brièvement la caractéristique essentielle du chapiteau normal : au-dessus de la corbeille d'acanthes surgissent, de huit « calices » d'acanthes portées sur une tige, huit paires de « crosses » — soit huit crosses d'angle et huit crosses médianes — qui supportent l'abaque. Pour éviter toute erreur dans les mots, soulignons ici que les termes de « chapiteau normal » et de « chapiteau vitruvien » ne doivent pas être pris pour synonymes. Le chapiteau vitruvien est un chapiteau normal ; le chapiteau normal n'est pas nécessairement un chapiteau vitruvien : par ses origines, il remonte au IVe siècle avant J.-C. (Weig. 14, p. 42) ; dès le IIe siècle avant J.-C. (Delbrück, *loc. cit.*, p. 163, notes 2 et 3) il existe des chapiteaux normaux conformes dans leurs grandes lignes (mais dans leurs grandes lignes seulement) à la description que Vitruve, bien plus tard, donnera de ce type. C'est cette description qui créera, en fixant jusqu'aux détails, le type vitruvien.

(2) En Syrie ; en Arabie les formes « nabatéennes » survivront isolément jusqu'au second siècle (P. A. E. S. II. A., p. 243 ; ci-dessous, p. 317).

la région qui nous intéresse, font place — vers ce temps en Syrie [1], dans le courant du premier siècle en Arabie — à un type unique, au chapiteau normal. L'explication que M. Weigand a donnée de cette substitution n'est que l'un des arguments par lesquels il défend une thèse plus générale. Pour lui l'ornement architectural des édifices syriens de l'époque impériale procède pour une bonne part des constructions de Rome. Au temps d'Auguste, Rome a pris la tête du développement des arts dans ce monde méditerranéen avec lequel désormais se confond son empire. Les créations qui maintenant donnent le ton, même dans l'Orient grec, sont celles des architectes de la capitale latine. Elles sont l'origine commune des évolutions différentes que connaîtront, dans les siècles suivants, l'architecture classique de l'Orient et celle de l'Occident. L'élimination des formes hétérodoxes du chapiteau corinthien par la forme normale de ce chapiteau serait l'un des faits qui témoigneraient de l'influence prépondérante de Rome : en d'autres termes, c'est à Rome que la Syrie aurait emprunté le chapiteau normal, c'est de cette forme occidentale importée en Syrie que serait issue, dans le courant du premier siècle, la forme orientale du chapiteau impérial [2].

L'objet du présent travail est de soumettre à un nouvel examen le problème de la dite élimination, ainsi que l'évolution du chapiteau normal jusque vers le milieu du second siècle [3].

Les chapiteaux de l'un au moins des monuments mentionnés ci-dessus [4], ceux du temple de Soueïda, méritent d'être considérés plus attentivement qu'ils ne l'ont été jusqu'ici [5].

Plusieurs monuments de Palmyre attendent encore que l'on étudie leur décoration [6].

(1) Ou un peu plus tard (cf. ci-dessous, p. 317, note 1).

(2) Weig. 14, p. 90-91 ; Weig., 24, p. 179-182.

(3) Nous considérons uniquement dans la présente étude, les formes décoratives du chapiteau. La question des proportions devra faire l'objet d'une étude ultérieure. La difficulté de mesurer exactement les chapiteaux qui se trouvent encore *in situ*, alors qu'il est indispensable de ne raisonner que sur des mesures précises, nous a détournés de rechercher des conclusions que nous aurions dû modifier ensuite.

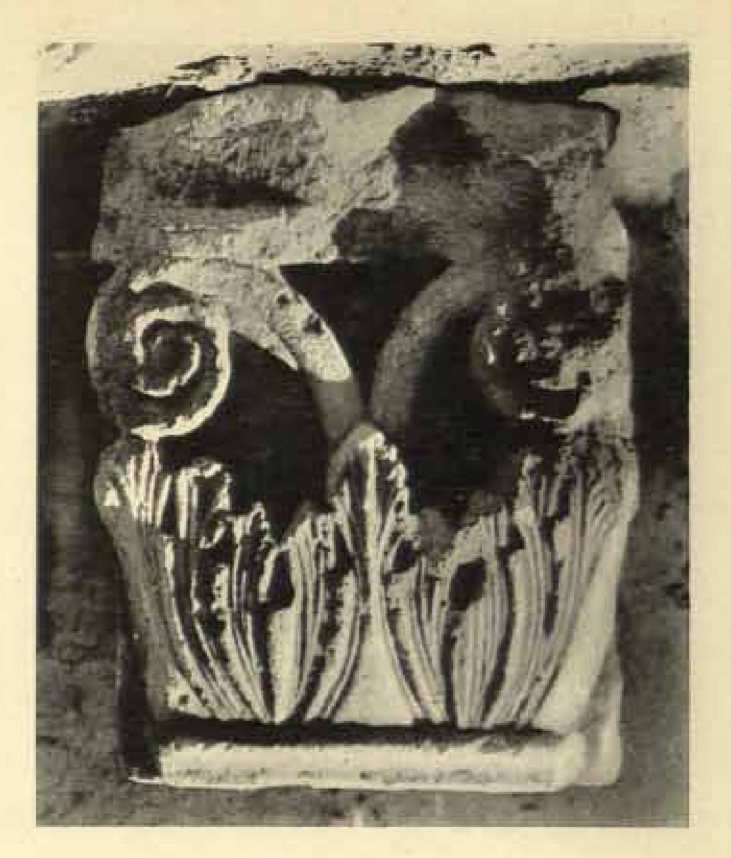
(4) P. 284, note 8.

(5) Cf. Weig. 24, p. 82-83, un commentaire de l'un de ces chapiteaux.

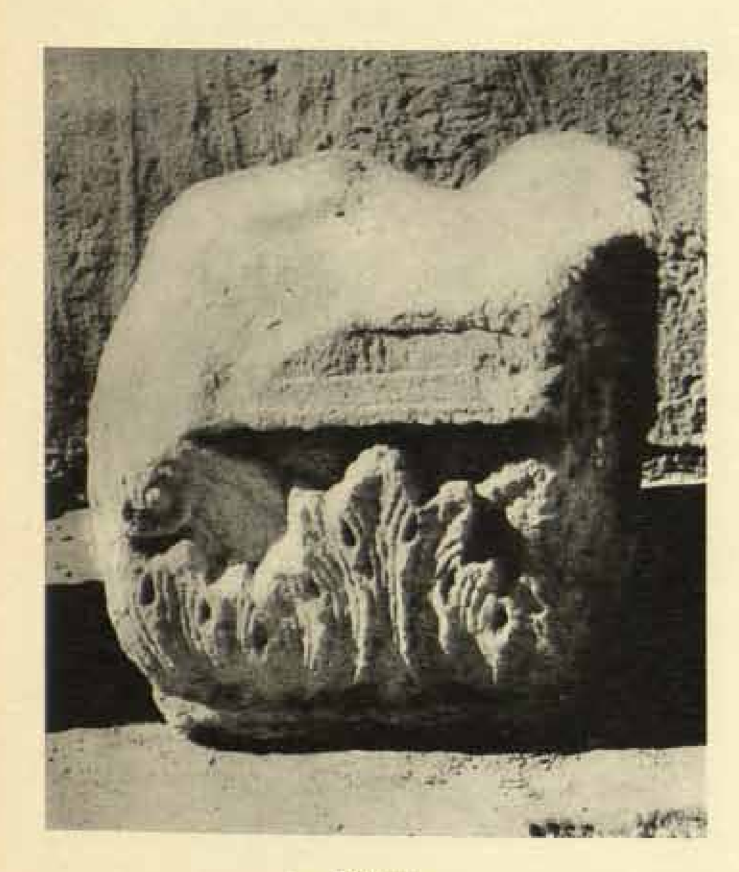
(6) Par exemple les tours funéraires de Jamblique et d'Elahbêl, dont les salles inférieures, avec leur belle ornementation, sont encore reproduites d'après Cassas dans la publication allemande (*Palmyra*, pl. XXX et XXXIV), et dans une large mesure le sanctuaire de Bêl



1. - Amathonte.



2. - Palmyre.

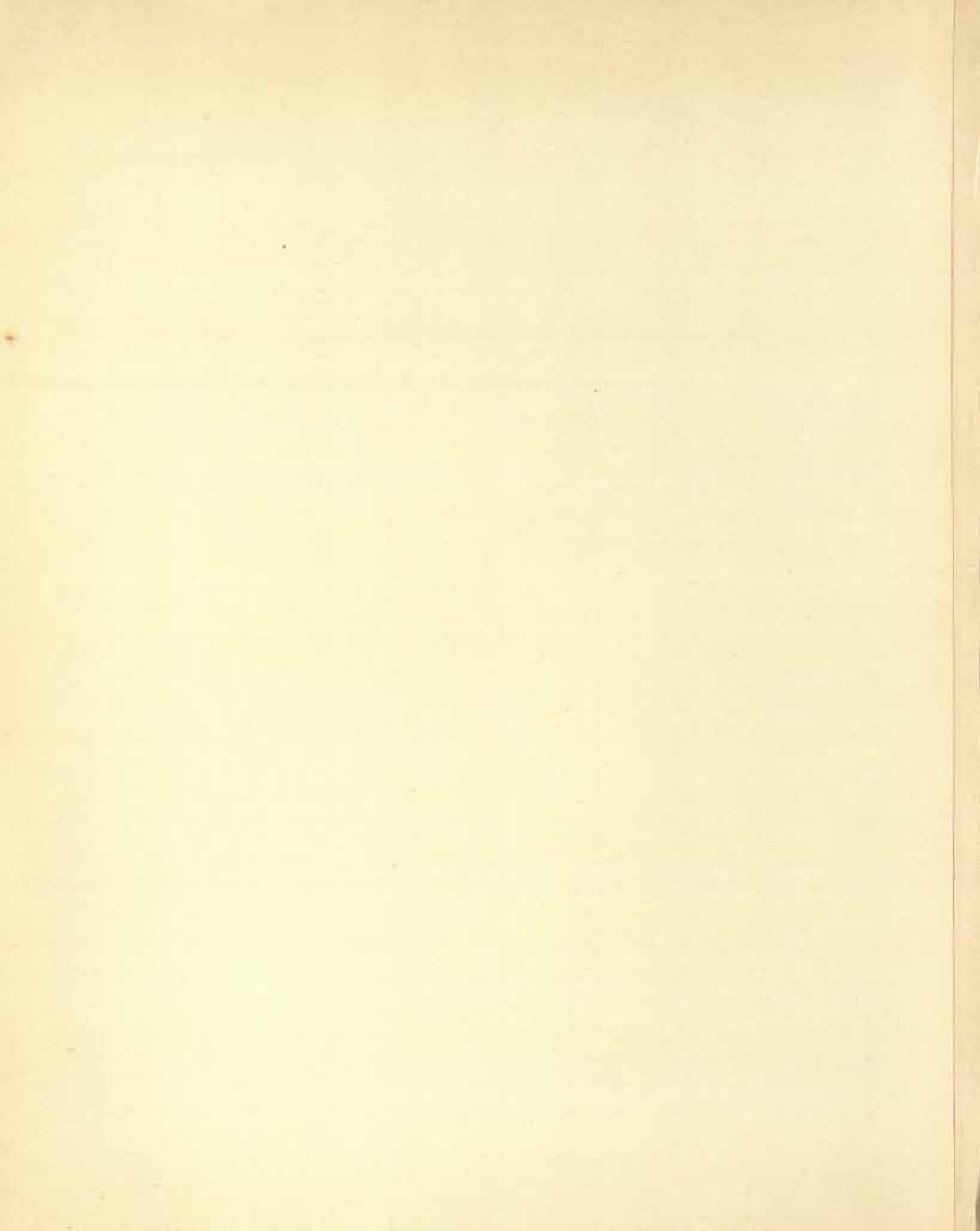


3. - Palmyre.



4. - Palmyre. Fragment.

CHAPITEAUX CORINTHIENS.



Enfin, il va de soi que les chapiteaux *in situ*, ou dont tout au moins la provenance est assurée, ne sont pas les seuls dont il faille tenir compte. De très nombreux chapiteaux isolés, épars dans les champs de ruines ou remployés dans des constructions de toutes époques, se rencontrent dans tous les pays d'Orient. M. Weigand a fait un large usage de documents de cette espèce. Or, il n'est pas rare que l'on découvre aujourd'hui encore de tels fragments : nous nous proposons d'en présenter ici quelques-uns, tous selon nous antérieurs à l'époque flavienne ou au plus tard flaviens, et que nous croyons inédits.

Nous passerons d'abord une brève revue des divers types de chapiteaux hétérodoxes. Nous étudierons ensuite les formes du chapiteau normal proprement dit; puis une troisième catégorie de chapiteaux, que son caractère de catégorie de transition, à mi-chemin des deux premières, rend particulièrement intéressante.

I. — Les formes hétérodoxes.

Les chapiteaux hétérodoxes qu'on rencontre en Syrie peuvent être répartis dans trois catégories, selon la décoration que reçoit, entre les crosses d'angle et sur chacune des faces du chapiteau, le haut du calathos. Cette décoration peut consister soit en crosses, qui se distinguent des crosses médianes du chapiteau normal en ce qu'elles ne surgissent pas de calices d'acanthes, soit en motifs végétaux, soit en bustes.

Le premier de ces trois types est celui dont la tholos d'Épidaure fournit l'exemple le plus ancien qui soit venu jusqu'à nous. L'Égypte hellénistique et, par survivance, l'Égypte romaine en ont fait un usage courant, comme le montrent une série de chapiteaux du musée d'Alexandrie [1], et ceux d'un monument de Denderah [2]. C'est à ce groupe alexandrin que se rattache [3] un chapiteau d'Amathonte, probablement hellénistique, que conserve aujourd'hui le musée de Nicosie, et que nous reproduisons ici (pl. XXVII, 1).

lui-même, sur lequel, faute d'une documentation suffisante, M. Weigand n'a pu présenter que des remarques incomplètes (*Palmyra*, p. 153-155).

[1] Roncz., *M. d'Alex.*, n^{os} 1 à 5. Chapiteaux que leur style daterait de l'époque romaine : n^{os} 6, 6 *bis*, 8, 10 etc...

[2] *Ibid.*, p. 8, fig. 5 *a* et 5 *b*.

[3] Par l'ordonnance générale de ses éléments, par le dessin de son acanthe, comparable par exemple à Roncz., *M. d'Alex.*, n° 3 (pl. II, 1); par la disposition des crosses médianes (cf. Roncz., *Hasne*, p. 72).

Le second type est fréquent en Occident [1], et encore en Égypte [2].

Quant aux chapiteaux à bustes nous n'en saurions guère citer, en dehors de la Nabatène, que des exemples occidentaux [3]. Mais à vrai dire aucun de ceux que nous connaissions n'est vraiment comparable aux étranges spécimens qu'en offre l'art nabatéen.

Ces trois catégories sont représentées, en Syrie et en Arabie, par les exemples suivants :

A) *Chapiteaux à crosses médianes :*

1. Château d'Arak el-Emir [4].
2. Mosquée de Baalbek (remploi) [5].

B) *Chapiteaux à motifs végétaux :*

I. *A fleur centrale :*

1. Chapiteau du pavillon de la canalisation de Baalbek [6].

II. *A enroulements :* chapiteaux de Pétra [7].

1. Hasné, grand ordre du rez-de-chaussée (deux rangs de feuilles) [8].

[1] Une série d'exemples occidentaux de chapiteaux de ce type dans RONCZ., *Variantes* et RONCZ., *Röm. Kap.*

[2] Nécropoles d'Alexandrie. E. BRECCIA, *Cat. général des antiquités égyptiennes*, Le Caire, 1912, pl. XIX, 21 ; SCHREIBER dans SIEGLIN. *Ausgr. in Alexandria*, p. 284 sq. fig. 214 et 215. Temple d'Auguste à Philae, BORCHARDT, *Jahrb. des arch. Instituts*, 1903, p. 73 sqq., fig. 6, pl. III, IV, V. Les enroulements végétaux manquent précisément, il est vrai, dans le chapiteau de Philae. Mais on peut penser qu'ils étaient peints, cf. *Petra*, p. 93. Ce qui rend le rapprochement avec les chapiteaux de Pétra (*ibid.*) très intéressant, c'est qu'un chapiteau de pilastre inachevé du temple de Philae a la forme même qu'ont, à Pétra et ailleurs, les chapiteaux inachevés dits « nabatéens ».

[3] *Archäol. Anzeiger*, 1925, p. 164.

[4] P. A. E. S. II A, 1 ; RONCZ., *Hasne*, p. 63-66, fig. 17-19.

[5] WEIG. 14, p. 41, fig. 1.

[6] *Baalbek*, I, p. 27 et pl. VI.

[7] Nous reproduisons ici trois petits chapiteaux (pl. XXVII, 2 et 3 ; XXVIII, 1) qui représentent assurément, avec un quatrième fragment (pl. XXVII, 4), ce que nous possédons aujourd'hui de plus archaïque en fait d'ornement architectural palmyrénien. Ces quatre fragments sont conservés au dépôt d'antiquités de Palmyre et proviennent de points indéterminés du site. On peut douter si le quatrième est même un morceau d'un chapiteau. Quant aux trois premiers, ils ne rentrent strictement dans aucune des catégories distinguées ici pour la grande architecture. Mais tous quatre ont l'intérêt de montrer, par le dessin de leur acanthe, une parenté certaine avec quelques chapiteaux de Pétra (RONCZ., *Hasne*, fig. 12 et 33), quelles que soient d'ailleurs les divergences qui les en séparent : l'extrémité non recourbée de la feuille, l'absence de motif végétal entre les crosses.

[8] RONCZ., *Hasne*, p. 40-55, fig. 1-10 et 29-31.

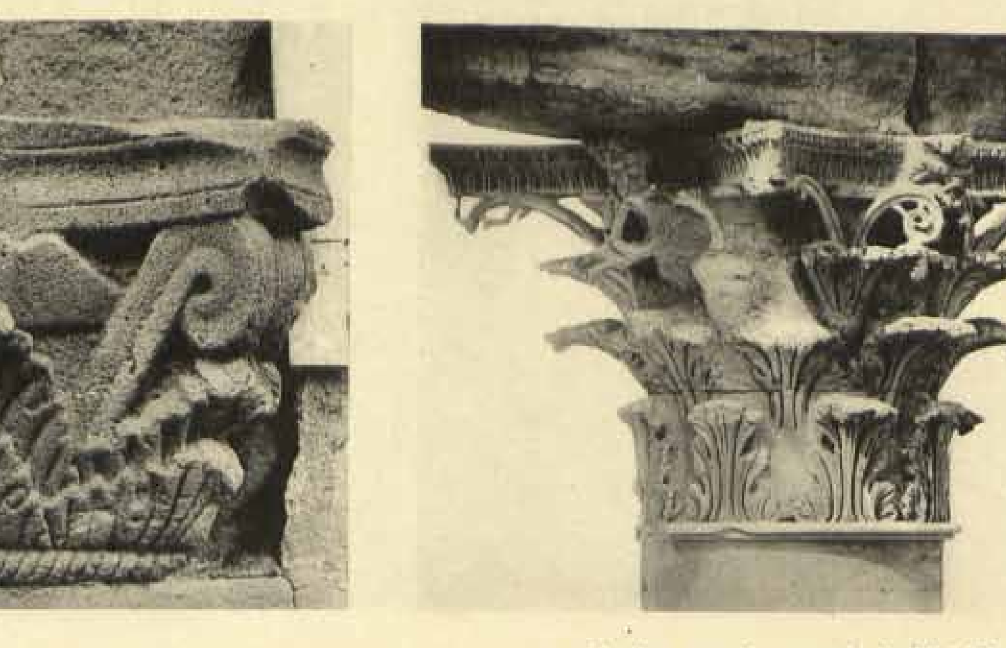


1. - Édifice indéterminé à Palmyre.



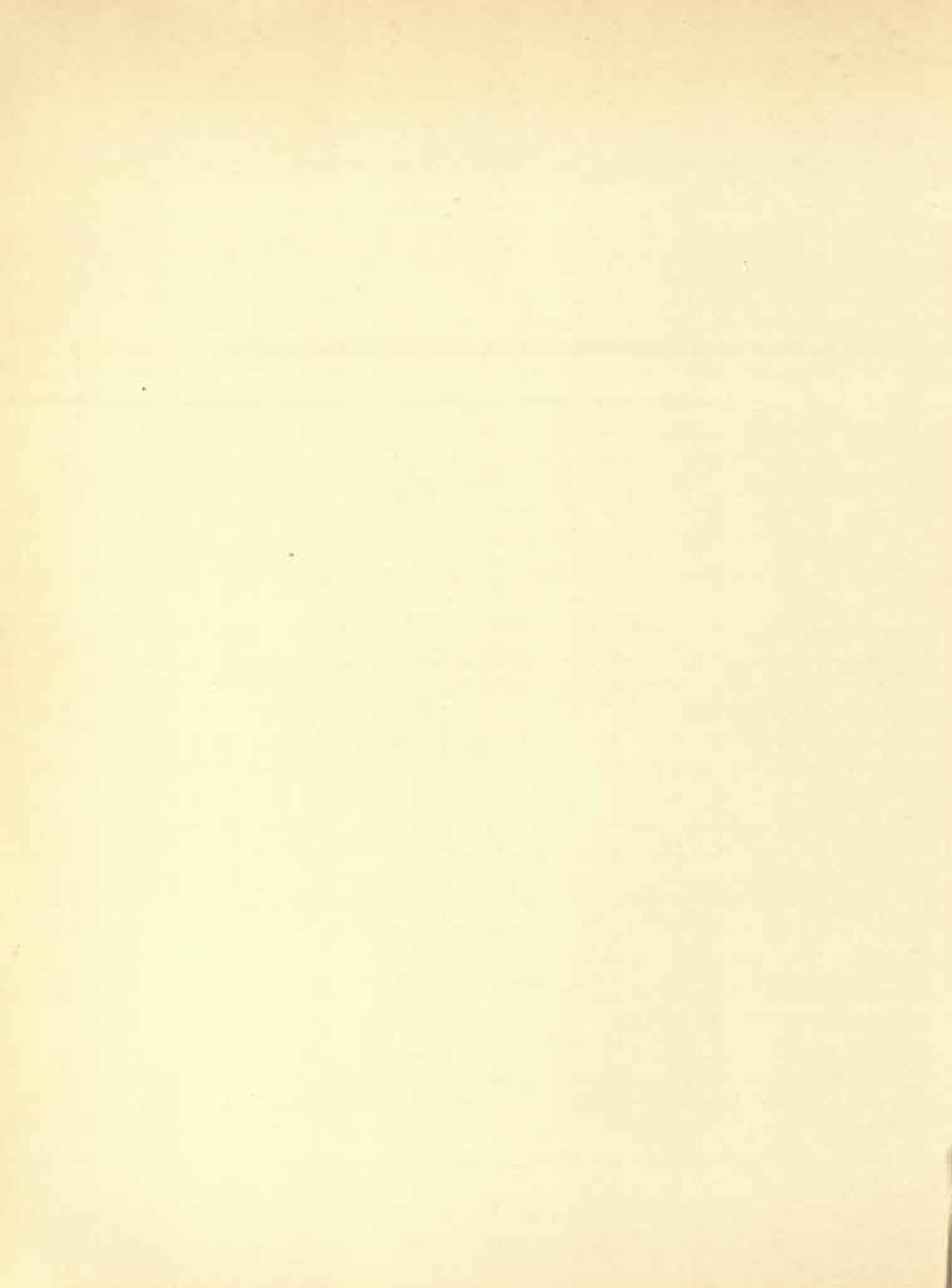
2. - Salkhad.

3. - Soueida.



4. - Portique ouest du sanctuaire de Bêl à Palmyre.

CHAPITEAUX CORINTHIENS.



2. Hasné, ordre des portes latérales du rez-de-chaussée et ordre de l'étage (un rang) (1).
3. Thermes (un rang) (2).
4. Porte monumentale (un rang) (3).
5. Tombeau (un rang) (4).
6. Kasr Firaoun (deux rangs ?) (5).
7. Temple périptère (deux rangs ?) (6).

A cette famille se rattache, en outre, la vaste catégorie des chapiteaux dits « nabatéens » de Petra (7), de Médaïn-Saleh (8), de Bosra (9), de Si' (10).

(1) *Ibid.*, p. 56-60, fig. 11-16.

(2) *Petra*, p. 47, fig. 40-41. — Roncz., *Variantes*, p. 171, fig. 69 ; Roncz., *Hasne*, p. 90, fig. 39.

(3) *Petra*, p. 53, fig. 45 ; Roncz., *Hasne*, p. 89, fig. 38.

(4) Brünnow u. v. Domaszewski, *Provincia Arabia*, I, n° 766, p. 388 ; fig. 192 et 435 ; Roncz., *Hasne*, p. 86-87, fig. 35.

(5) *Petra*, p. 61.

(6) *Ibid.*, p. 43.

(7) Brünnow u. v. Domaszewski, *Provincia Arabia*, I, p. 137 s.

(8) Jaussen et Savignac, *Mission arch. en Arabie*, I, p. 307 s.

(9) P. A. E. S. II A 4, p. 236 et 239.

(10) Temple Sud (P. A. E S. II A 6, p. 394, fig. 341). Comme l'a reconnu Vogüé, il y a près de cinquante ans (Lettre à C. M. Doughty dans Doughty, *Travels in Arabia*, I, p. 621) ; comme l'ont montré à leur tour H. Kohl (*Kasr Firaun*, p. 26) et C. Watzinger (*Petra*, p. 93), il est hors de doute que ces formes étranges sont de simples épannelages de chapiteaux corinthiens. Ce fait a été méconnu par G. Dalman (*Petra u. seine Felsheiligtümer*, p. 269), par H. C. Butler (P. A. E. C. II A 4., p. 237) ; nié par Jaussen et Savignac (*Mission*, I, p. 396) : c'est qu'en effet ils ne retrouvaient pas dans les chapiteaux « nabatéens » les bossages auxquels les avaient habitués les monuments de la Syrie romaine. (Exemples de chapiteaux épannelés d'époque romaine : *Baalbek*, II, fig. 35 e et pl. 28 ; *Syria*, X, p. 102, fig. 4 et 4 *bis*, et pl. XVIII ; *Palmyra*, p. 94, fig. 94). Quand les RR. PP. Jaussen et Savignac affirment qu'il serait absolument impossible de sculpter dans les chapiteaux de Médaïn-Saleh des chapiteaux corinthiens, ils songent sans doute au type normal, et alors ils ont raison, car les chapiteaux de Médaïn-Saleh sont trop évidés en effet pour que l'on puisse prendre aux dépens de leur masse les calices qui caractériseraient ce type. — Mais ils pourraient être transformés en chapiteaux du type du Hasné, tout au moins dans les tombeaux les plus anciens. La dégénérescence rapide de la forme « nabatéenne », dans le courant du premier siècle de notre ère (*Petra*, p. 93) montre qu'elle était devenue une fin en soi. Elle atteint dans certains tombeaux de Pétra, dans les chapiteaux de la porte Est de Chahba (probablement inédits), un dernier stade de son évolution. Les chapiteaux de ces monuments n'ont pas été laissés lisses. Mais le sculpteur qui les a décorés, bien loin de disséquer la forme nabatéenne, d'en extraire une abaque, des crosses, une corbeille d'acanthes, l'a scrupuleusement respectée (Brünnow u. v. Domaszewski, *Prov. Arab.*, I, n° 70, fig. 145 et 265 ; n° 462, p. 328, fig. 190 et 362). — Elle n'était à l'origine qu'une forme temporaire, de laquelle serait tiré le relief final du chapiteau ; elle est devenue une forme définitive, complétée seulement, à l'orientale, par une décoration des surfaces (H. Kohl, *loc. cit.*).

C) *Chapiteaux à bustes* [1] :

1. Si' : chapiteaux des temples dits de Baalshamîn et de Dusarès [2].
2. Salkhad : un chapiteau isolé (pl. XXVIII, 2).
3. Soueïda : un chapiteau isolé, remployé dans une maison (pl. XXVIII, 3).

Ce tableau donne la répartition géographique de nos trois groupes de chapiteaux. Le groupe A n'est représenté que par deux témoins isolés, dont le plus septentrional se trouve encore dans la Syrie du Sud. Les chapiteaux du groupe B II, qu'ils soient en feuilles ou seulement épannelés, sont généralement localisés dans une région qui, entre Medaïn-Saleh au Sud et Si' au Nord, répond assez exactement au royaume nabatéen dans sa période de plus grande extension ; quant aux chapiteaux B I, ils appartiennent encore, fait notable, à la Palmyrène et à la région libanaise, c'est-à-dire à la Syrie du Sud. Enfin les chapiteaux du groupe C sont particuliers à un petit district du Nord de la Nabatène, l'actuel Djebel Druze.

La parenté qui unit l'art des pays du Jourdain et de la Syrie méridionale à l'art alexandrin est bien attestée par les chapiteaux des groupes A et B II. Il n'en est pas de même des chapiteaux du groupe C. Ceux-ci appartiennent assurément à la même architecture « nabatéenne » où apparaissent les chapiteaux épannelés du groupe B ; ils sont employés en même temps que ceux-ci dans les temples de Si' ; mais il ne s'ensuit pas qu'ils dérivent de formes alexandrines, et l'art alexandrin n'offre rien qui les rappelle de près ou de loin. Il est vrai qu'ils n'ont de parallèles véritables nulle part. Si cependant il est une hypothèse probable sur leur origine, c'est, selon nous, celle qui les ferait dériver de la Phénicie [3].

Un fait capital, aperçu déjà par M. Weigand, ressort nettement de cette sommaire revue des types hétérodoxes du chapiteau corinthien de Syrie : c'est que le domaine de ces types (au moins dans l'état actuel de nos connaissances) se réduit à la Syrie méridionale, tandis que l'on n'en connaît aucun exemple dans la Syrie septentrionale.

[1] Un certain nombre de chapiteaux étroitement parents de ceux-ci, mais qui doivent être cependant regardés comme des formes de transition, seront discutés dans le chapitre relatif à ces formes : ci-dessous p. 311 s.

[2] P. A. E. S. II A 6, ill. 326, 1 (d'après Vogüé) et pl. XXVIII ; ills. 336 et 337.

[3] Nous nous réservons d'exposer ailleurs les arguments, fragiles à la vérité, qu'on peut alléguer en faveur de cette provenance.

II. — Les formes anciennes du chapiteau normal.

Nous disposons, pour la connaissance des formes anciennes du chapiteau normal en Syrie, des documents suivants :

A) Les chapiteaux du sanctuaire de Bêl à Palmyre.

B) Quelques chapiteaux isolés.

C) Certains chapiteaux du grand temple de Baalbek, dont M. Weigand a signalé déjà les remarquables particularités.

Nous allons étudier successivement ces trois catégories.

A. — **Chapiteaux du sanctuaire de Bêl à Palmyre** [1]. — Les chapiteaux du sanctuaire de Bêl peuvent être classés par leur style en trois groupes : *a*) les chapiteaux des six colonnes engagées dans la façade du thalamos Sud de la cella [2] ; *b*) les chapiteaux des portiques bas de la cour, et ceux des pilastres de l'extrémité Nord du portique haut ; *c*) les chapiteaux du portique haut de la cour (à l'exception de ceux qui viennent d'être cités), et ceux du propylée.

Le sanctuaire de Bêl offre une série d'inscriptions qui sembleraient devoir apporter un grand secours au problème de la datation de ses diverses parties. Ce sont :

1° Une inscription qui nous informe que le temple a été voué en 32 de notre ère [3].

2° Un groupe d'inscriptions honorifiques, gravées sur les colonnes des portiques bas, et dont les dates s'échelonnent entre 21 et 142 de notre ère [4].

[1] Le sanctuaire de Bêl est essentiellement constitué d'une vaste cour carrée, entourée d'une enceinte aux faces intérieures de laquelle s'adossent des portiques. Au Nord, à l'Est, et au Sud, la couverture de ce portique reposait sur une colonnade double et basse ; à l'Ouest, sur une colonnade simple et haute. — Un propylée, situé au milieu du côté occidental, donne accès dans la cour ; au centre de la cour, ou à peu près, le temple. — Cf. maintenant *Palmyra*, chap. xv et pl. LXVIII-C.

[2] Ainsi que les petits chapiteaux de la niche qui orne le panneau occidental de la façade du thalamos Nord.

[3] *Syria*, XIV, 1933, p. 170.

[4] 21 : *CIS.*, II, 3915 ; 24 : *Syria*, XII, 1931, p. 122, n° 4 ; 25 : *ibid.*, p. 123, n° 5 ; 28-29 : *CIS.*, II, 3922 ; 51 : *CIS.*, II, 3923 (pourrait être de 71 ; cf. *Répert. d'Ép. Sém.*, n° 810) ; 108 : *CIS.*, II, 3917 ; 117 : *CIS.*, II, 3919 ; 120-121 ; *CIS.*, II, 3921 ; 127 : *CIS.*, II, 3920 ; 128 : *Syria*, XII, 1931, p. 128, n° 9 ; 142 : *CIS.*, II,

3° Une inscription honorifique datée de 167 sur une colonne du portique haut [1]; des inscriptions datées de 175 [2], de 193 [3], de 272 [4] dans le propylée.

En fait un seul de ces textes, le premier, donne une date quasi certaine pour le sujet qui nous occupe : le moment où ont été sculptés les chapiteaux du temple est, selon toute vraisemblance, très voisin de celui où le temple a été dédié. Pour les inscriptions des portiques et du propylée, dont la plupart ne concernent pas l'histoire du sanctuaire, elles devraient, semble-t-il, permettre au moins une conclusion, c'est que les colonnes et les murs où elles sont gravées sont antérieurs à la date qu'elles mentionnent. Or nous croyons pouvoir montrer que s'il en est ainsi dans le portique haut et dans le propylée, cette conclusion doit être rejetée pour les portiques bas [5]. Nous voudrions le prouver par l'examen des chapiteaux eux-mêmes.

Si l'on cherche à dégager des travaux de M. Weigand sur la décoration des monuments de Baalbek [6] ce que l'on peut tenir pour acquis touchant l'évolution du chapiteau vitruvien de la Syrie romaine, l'on constate que cette évolution porte essentiellement sur quatre points : 1° l'ordonnance générale du chapiteau, et le rapport où sont entre elles ses trois zones ; 2° la tige du calice ; 3° la forme du calice ; 4° la recherche du relief, et les procédés employés pour l'obtenir.

1° Dès le début de l'époque impériale, conformément au canon de Vitruve, le rang supérieur des acanthes constitue nettement une zone en soi, intermédiaire entre la zone des feuilles inférieures et la zone des calices et des crosses. Pourtant la division horizontale en trois zones n'est pas encore rigoureuse. Les feuilles du rang supérieur ont encore leurs points de départ à la base même

3916. — Les trois inscriptions datées de 120, de 127 et de 128 ne sont plus *in situ*. Nous les mentionnons cependant ici, le lieu de leur remploi ainsi que la forme des consoles qui les portent ne permettant guère de douter qu'elles proviennent des portiques bas.

[1] *Répert. d'Ép. Sém.*, 2154.

[2] *CIS.*, II, 3914.

[3] *Syria*, XII, 1931, p. 119, n° 3.

[4] *Revue d'Assyriologie*, XXVII, 1930, p. 45, n° 31 ; *Syria*, XII, p. 117, n° 2.

[5] Ces lignes ont été écrites avant que je ne connusse celles où M. Weigand, après avoir noté que ces inscriptions donnaient tout au plus des *termini ante quos*, mentionne l'éventualité où l'on aurait en elles des textes regravés (*Palmyra*, p. 152). Cette réserve est d'autant plus remarquable que M. Weigand ne voit pas comme nous dans le style des chapiteaux des portiques bas un obstacle à une datation haute de ces portiques.

[6] Ci-dessus, p. 284, note 3.

du chapiteau, comme celles du rang inférieur, entre lesquelles elles intercalent leurs tiges dans d'étroits intervalles. Avec le temps, ces intervalles iront se rétrécissant, et ne laisseront plus la place de sculpter les feuilles supérieures, lesquelles, de moins en moins longues, naîtront de plus en plus haut, finalement presque au niveau du sommet des feuilles inférieures. Alors l'intervalle qui séparait les feuilles inférieures se réduit à rien ; les feuilles se soudent par les extrémités de leurs indentations, ce qui a pour effet un étagement de vides triangulaires, qui annonce déjà l'aspect de certains chapiteaux byzantins. En même temps, par une tendance des éléments inférieurs de la décoration à s'étendre vers le haut, les éléments supérieurs, calices et crosses, sont comme comprimés contre la tranche inférieure de l'abaque, et s'étiolent, resserrés sous elle.

2° La tige du calice, forte, souvent cannelée dans les exemples anciens, cesse d'être cannelée, s'amincit, se raccourcit, se réduit à une sorte de bourrelet informe, disparaît.

3° Les calices, bipartis, et qui le resteront, sont d'abord largement ouverts. Ils s'allongent ensuite en hauteur [1], et se ferment. Dans leur axe vertical les deux feuilles qui les constituent se soudent par les extrémités de leurs indentations, en sorte que ces axes sont marqués par l'étagement de trois, de quatre vides triangulaires. Par la suite les tendances envahissantes des éléments inférieurs du chapiteau ne laisseront plus de place à un tel développement en hauteur. Les calices reviendront à des formes plus étalées. Mais resserrés, atrophiés, ils ne retrouveront pas l'harmonieuse ampleur de ceux du premier siècle.

4° Le relief des divers éléments de la décoration est d'abord assez faible. Les acanthes, les crosses vigoureuses sont étroitement collées au calathos. Plus tard une recherche croissante des contrastes de la lumière et des ombres dégage feuilles et crosses, porte en avant le haut de la feuille, la détache dès

[1] En soi l'allongement en hauteur n'est pas l'indice d'une date. Les chapiteaux des tours de Jamblique et d'Elahbêl, par exemple, sont notablement plus récents que les chapiteaux de la façade intérieure Sud du temple de Bêl, ou que le premier chapiteau du portique Sud de la cour de ce temple (ci-dessous p. 296) : il n'en ont pas moins des calices beaucoup plus étalés. Ce qui importe c'est qu'antérieurement au second siècle le calice, même quand il est allongé en hauteur, n'est jamais fermé, en d'autres termes, qu'il n'y a pas dans son axe vertical de « vides étagés ».

la moitié de sa hauteur du calathos qui la supporte ; en brise parfois l'extrémité, qui pend alors verticalement, comme fanée[1] ; en accentue le relief par l'importance croissante qu'elle donne à une profonde rainure dans l'axe de chacune des folioles. Les crosses se détachent dans l'espace, et l'on aperçoit dans leur claire-voie, sur un second plan, le rebord du calathos. Une tendance à la richesse, aux formes fleuries est sensible dans le fleuron de l'abaque, dans les ornements additionnels, petites feuilles, rosettes, aigles même [2], qui prennent place dans les interstices laissés entre les éléments habituels de la décoration, et où apparaissait auparavant la surface nue du calathos. Plus tard encore, avec la décadence de la sculpture, le relief accentué, le fouillé, qui sont des difficultés techniques, disparaissent ; les éléments de la décoration, les crosses (mais menues, dépouillées de leur élasticité et de leur vigueur), les feuilles (mais anguleuses, privées de toute souplesse) se serrent à nouveau contre un calathos dont la forme cylindrique va se perdant.

En résumé, d'un chapiteau sans grand relief, aux formes à la fois vigoureuses, harmonieuses et discrètes, on passe progressivement à des formes fouillées, pittoresques, touffues, pour aboutir au IIIe siècle à un chapiteau aux crosses et aux calices atrophiés, à l'aspect général brouillé, anguleux, figé, et à nouveau sans grand relief.

Ce qui précède donne une signification chronologique claire à la plupart des traits par lesquels les divers groupes de chapiteaux du sanctuaire de Bêl se distinguent entre eux.

Les chapiteaux du portique haut et du propylée (*c*) sont très fouillés (pl. XXVIII, 4 ; XXIX ; XXX 3). Les acanthes ont les axes de leurs folioles soulignés de rainures profondes. Les feuilles du rang supérieur qui naissent au niveau de la deuxième ou même de la troisième foliole des feuilles inférieures, les crosses d'angle, les angles de l'abaque sont fortement portés en avant. L'extrémité ajourée du plan presque horizontal que forme le sommet de la feuille pend verticalement, comme fanée, brisée. Les crosses, même les crosses médianes, sont des nervures de pierre aux volutes ajourées, qui se

[1] Cette particularité est décrite comme suit par M. Weigand : « der Ueberfall..... erfasst ...später .. nur die mittlere Spitze, die dann oft wie abgeknickt und mit sägezackiger Berandung... gegeben wird ». WEIG. 24, p. 88.

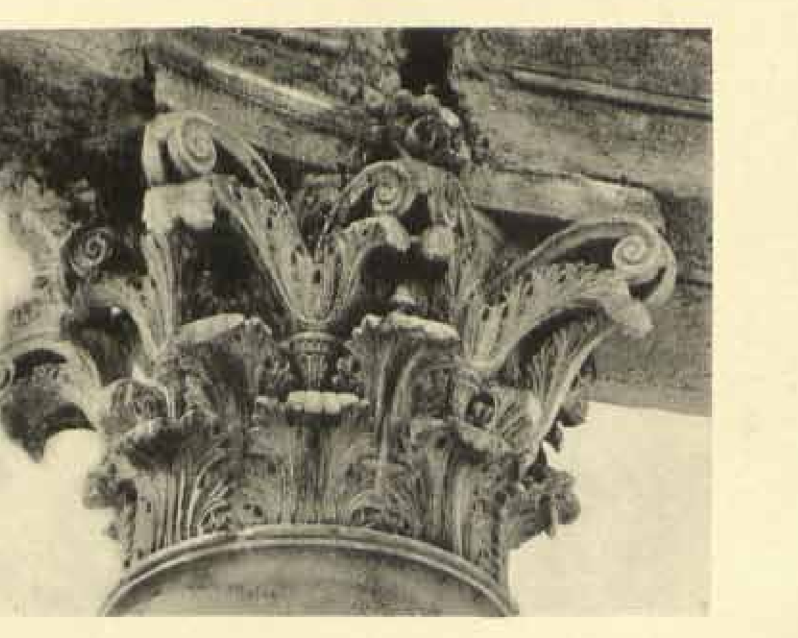
[2] Dans un chapiteau probablement inédit de Bosra.



1. - Portique ouest.



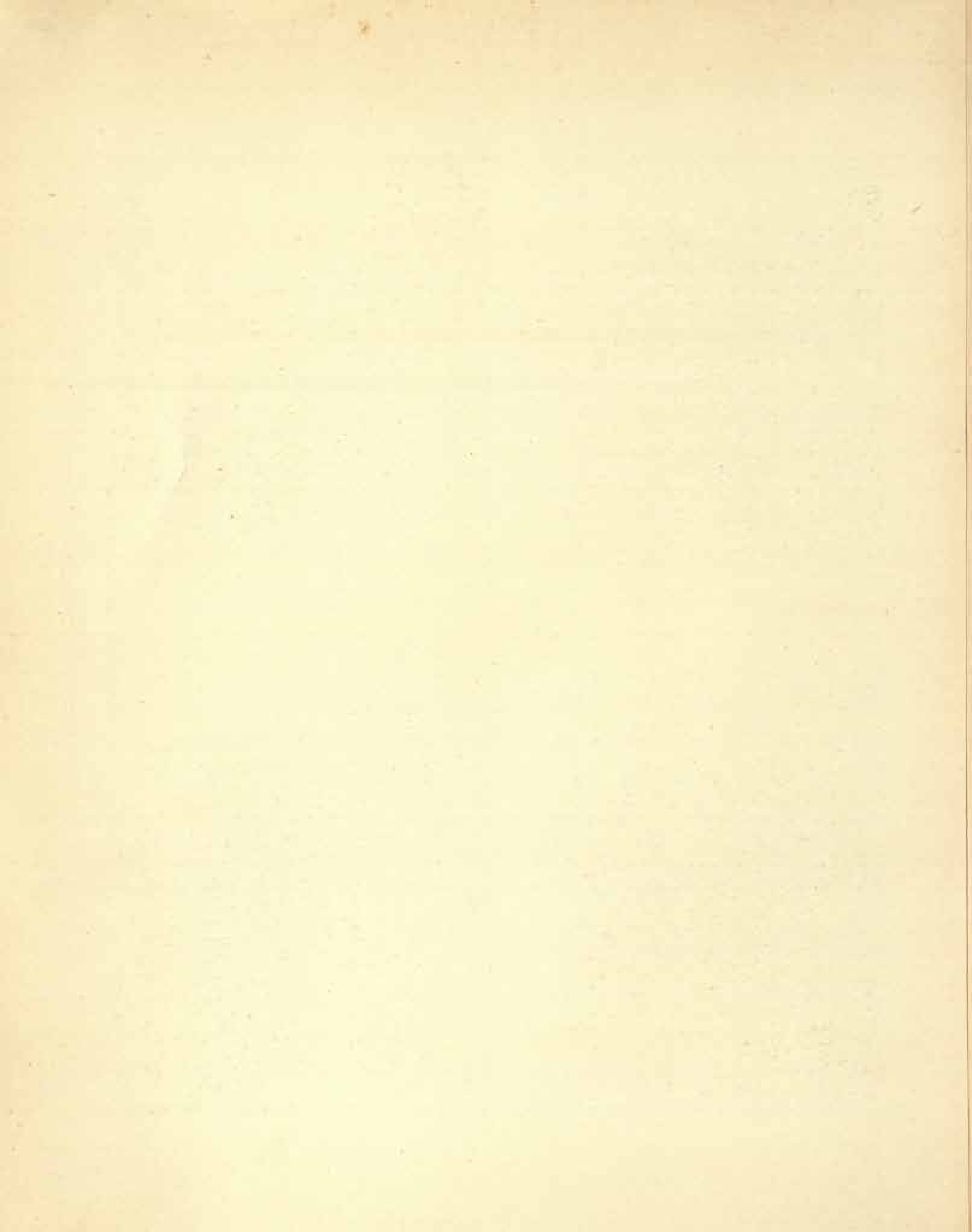
2. - Portique nord.



3 et 4. - Dernier chapiteau du portique sud.



CHAPITEAUX DU SANCTUAIRE DE BÊL A PALMYRE.





1. - Portique sud.



3. - Angle nord-ouest.

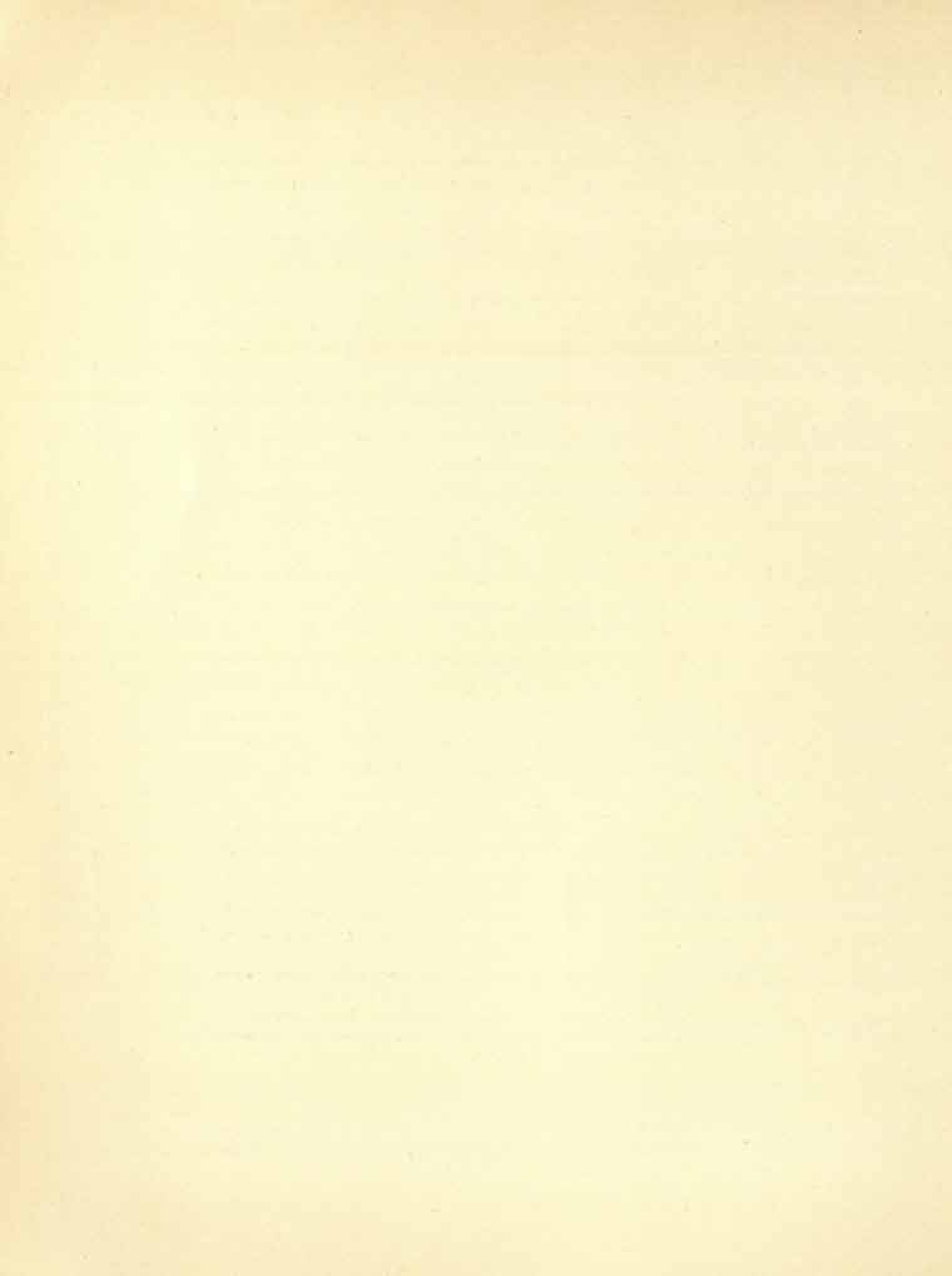


2. - Portique sud.



4. - Angle nord-ouest.

CHAPITEAUX DU SANCTUAIRE DE BÊL A PALMYRE.



détachent comme une dentelle devant le calathos dont la belle forme, cylindrique en bas, évasée en haut, reste cependant sensible encore derrière cette décoration. La tige du calice est très courte, parfois même masquée par des éléments secondaires, petites feuilles, rosettes, ou par les folioles inférieures des feuilles supérieures, qui, soudées entre elles, déterminent au-dessus de l'axe des feuilles inférieures un étagement de vides. Les calices sont très allongés en hauteur, et fermés : dans leur axe s'étagent trois, quatre vides triangulaires. Le fleuron de l'abaque est souvent d'une grande richesse. Tous ces caractères nous ramènent vers le milieu de l'évolution que nous venons de retracer. Les particularités des chapiteaux du portique haut reproduisent fidèlement celles du groupe si exactement décrit par M. Weigand à propos des chapiteaux du temple rond de Baalbek [1] et qu'il place entre 120 et 150 [2]. Ce sont plutôt les environs de cette seconde date que nous adopterions ; non pas que l'inscription de 166/167 conservée dans le portique haut nous paraisse un argument en faveur d'une date basse, puisque enfin elle n'offre qu'un *terminus ante quem*, mais les chapiteaux de Palmyre qu'on peut dater avec certitude des premières années du second siècle présentent encore des formes notablement moins évoluées [3]. Ce n'est pas avant 139 que l'on trouve un chapiteau qui s'apparente étroitement à ceux que nous venons d'étudier (pl. XXXI, 1) [4]. Par ailleurs la comparaison avec les chapiteaux datés de la seconde moitié du second siècle est instructive [5] : elle montre, comme on s'en convaincra facilement, qu'il n'est pas possible de placer aussi tard sinon ceux du propylée, au moins ceux du portique haut.

Comparés avec les chapiteaux que nous venons de décrire (groupe *c*), ceux des portiques bas (groupe *b*, pl. XXIX, 3, 4 ; XXX, 1-4 ; XXXI, 4 ; XXXIII, 1.) paraissent très différents. Le relief en est beaucoup moins marqué ; les feuilles, les crosses non ajourées et vigoureuses sont collées au calathos. L'extrémité recourbée de la feuille est plus massive. L'envers de la feuille, visible sur cette extrémité, présente assez l'aspect d'un coquillage côtelé. Les

[1] Weig. 24, p. 95.

[2] C'est ce que M. Weigand lui-même, dans sa récente étude (*Palmyra*, p. 155) ne reconnaît pas, faute sans doute de photographies suffisantes.

[3] Ci-dessous p. 297.

[4] Celui d'une colonne honorifique (Cantineau, *Inventaire*, II, 2; *CIS*, II, pl. V, 1).

[5] Cf. le chapiteau de Djerach, daté de 162 (Weig. 14, fig. 20), et le chapiteau de Sanamein, daté de 191 (*ibid.*, fig. 21).

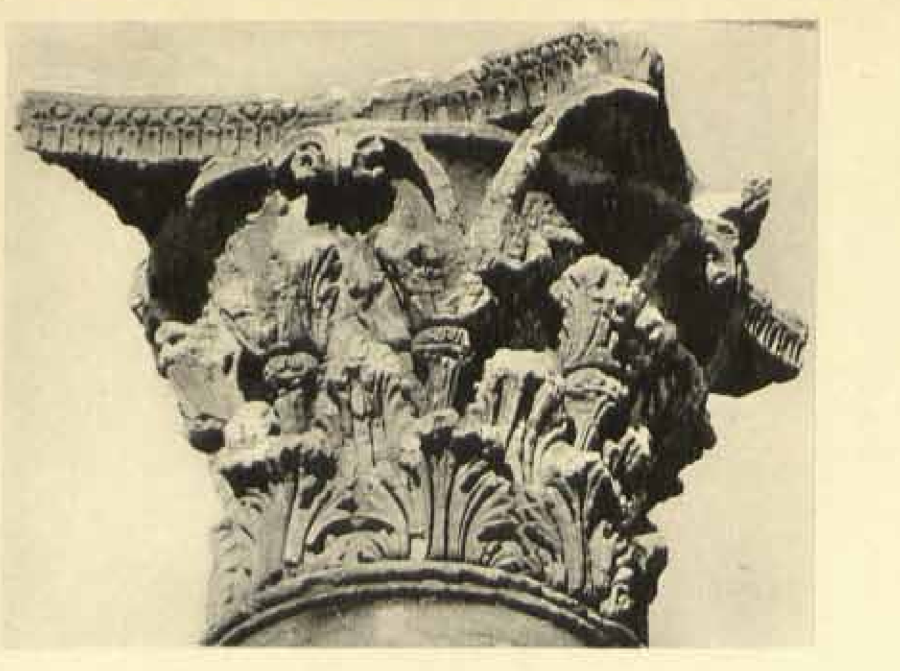
tiges cannelées des calices, partout apparentes, sont plus longues. Mais il convient de marquer à l'intérieur même de ce groupe de chapiteaux (notre groupe *b*) certaines subdivisions intéressantes. Nous y distinguerons deux types. Le premier (*b 1*) a pour représentants les chapiteaux des pilastres du mur Nord de l'enceinte (pl. XXIX, 2) et un chapiteau trouvé dans le portique Nord (pl. XXXIII, 1) [1], et, par une singularité que nous tenterons d'expliquer, le premier chapiteau de la façade du portique Sud (pl. XXIX, 3 et 4) [2]. Le second (*b 2*) comprend les chapiteaux des pilastres et des colonnes du portique Sud (pl. XXX, 1 et 2) ceux des pilastres et des colonnes du portique Est (pl. XXXI, 4), ceux de l'extrémité Nord du mur Ouest (pl. XXX, 3), auxquels il faut joindre le chapiteau du pilastre qui termine à l'Ouest le mur Nord (pl. XXX, 4). Aux feuilles raides du second de ces types, à ses contours anguleux où des rainures ne soulignent pas seulement la tige de la feuille mais aussi l'axe de chacune des folioles, le premier oppose une acanthe aux contours arrondis, aux folioles souples où la rainure axiale n'apparait pas encore. Dans le premier type, le vide qui subsiste entre les folioles a la forme d'un petit œil, parfois souligné d'une ride à la base [3] ; le calice n'a encore aucune tendance à se fermer ; dans le second, les vides s'agrandissent, s'allongent surtout, se font parfois triangulaires ; la petite ride à disparu ; le calice commence à se fermer, et déjà dans son axe deux vides se superposent.

Or, l'appréciation de la date de ces chapiteaux est facilitée par une circonstance heureuse : l'existence en dehors du sanctuaire de Bêl de monuments

[1] Ce chapiteau est plus petit que ceux des colonnades. Quelque incertitude pèse sur les circonstances de sa découverte. Pourtant il est probable qu'il provient du sous-sol du portique, à la construction duquel il serait donc antérieur (mais de peu). Lorsqu'il y fut remployé on avait commencé déjà de le débiter : car on ne peut guère douter que le coup de scie qui l'entaille ne soit antique.

[2] En partant de l'Ouest, et sans compter la colonne engagée par laquelle se fait le raccord du portique bas avec le portique haut. Cette colonne se voit dans *Palmyra*, fig. 170 (au second plan, et dans l'ombre entre deux colonnes du portique Ouest), et dans Chabot, *Choix d'inscriptions de Palmyre*, pl. IV, n° 1 (à droite des colonnes engagées jumelées qui occupent l'angle gauche de la photographie).

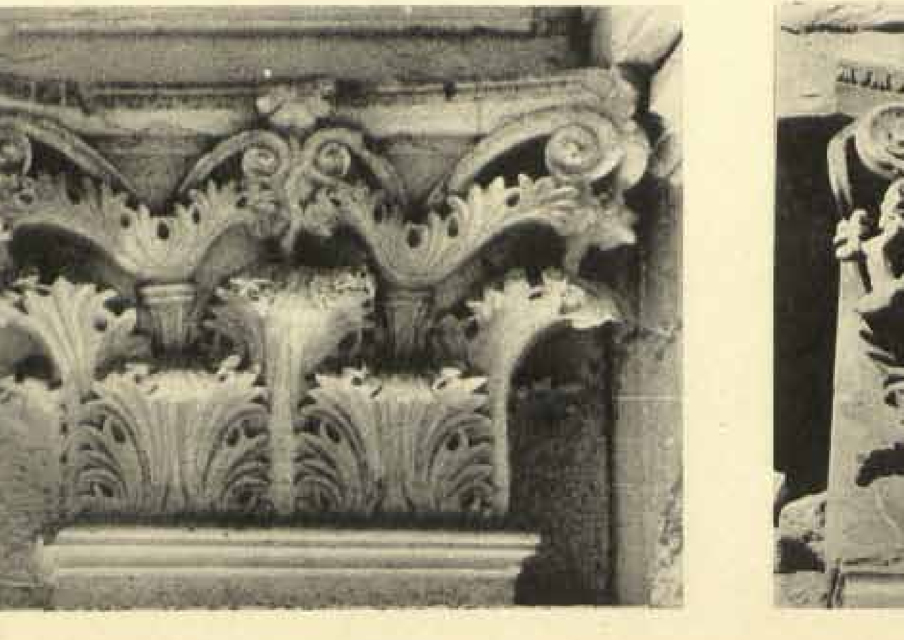
[3] Ce détail, quoique peu visible sur notre photographie, est constant dans les feuilles du premier chapiteau de la colonnade Sud, comme je m'en suis assuré en allant observer de près le chapiteau par le moyen d'une échelle de cordes. Il parait, par contre, absent des chapiteaux des pilastres du mur Nord.



1. - Colonne honorifique datée de 138.



2. - Tombeau de Jamblique.

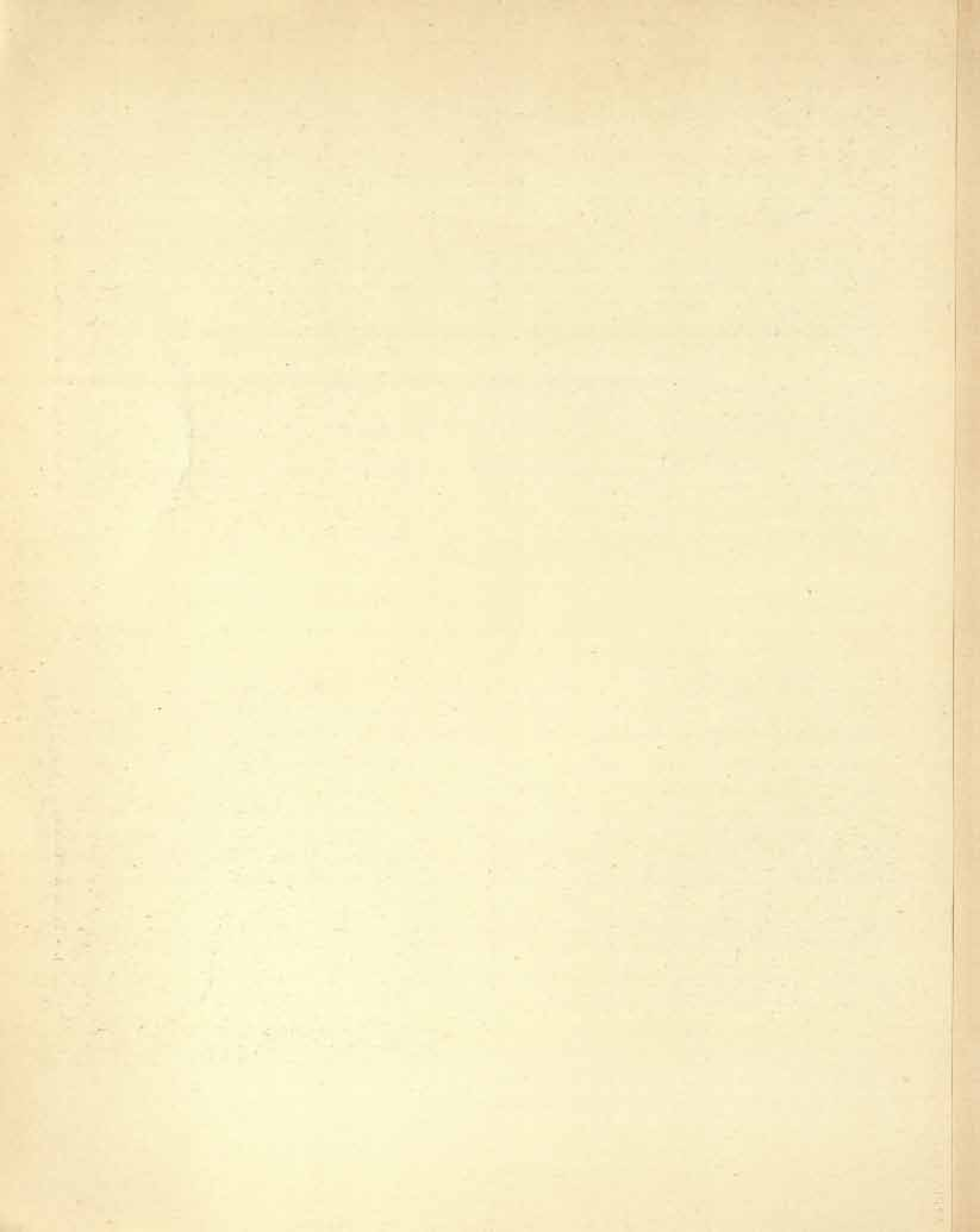


3. - Tombeau d'Elahbêl.



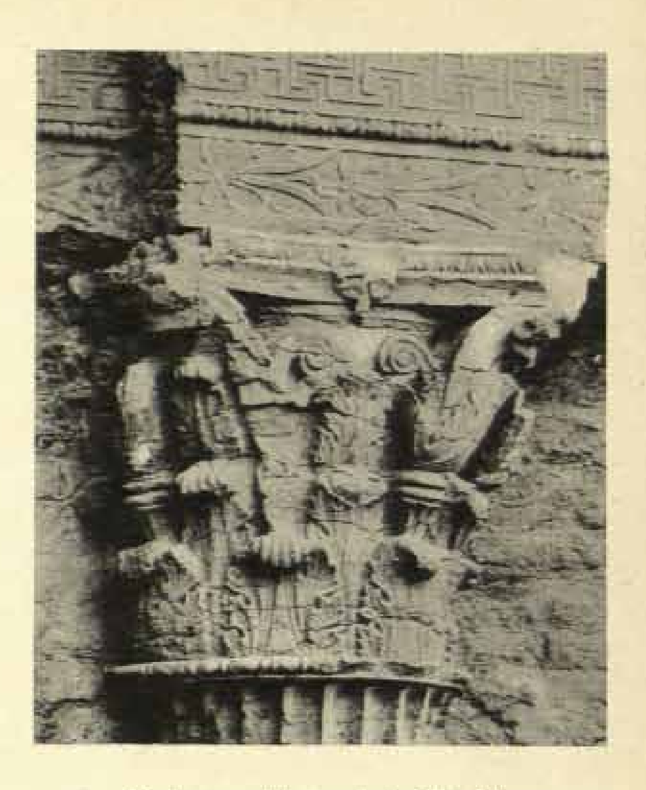
4. - Portique est du sanctuaire de Bêl.

CHAPITEAUX DE PALMYRE.





1. - Pronaos du temple de Baalshamin à Palmyre.



2. - Thalamos sud du temple de Bêl à Palmyre.

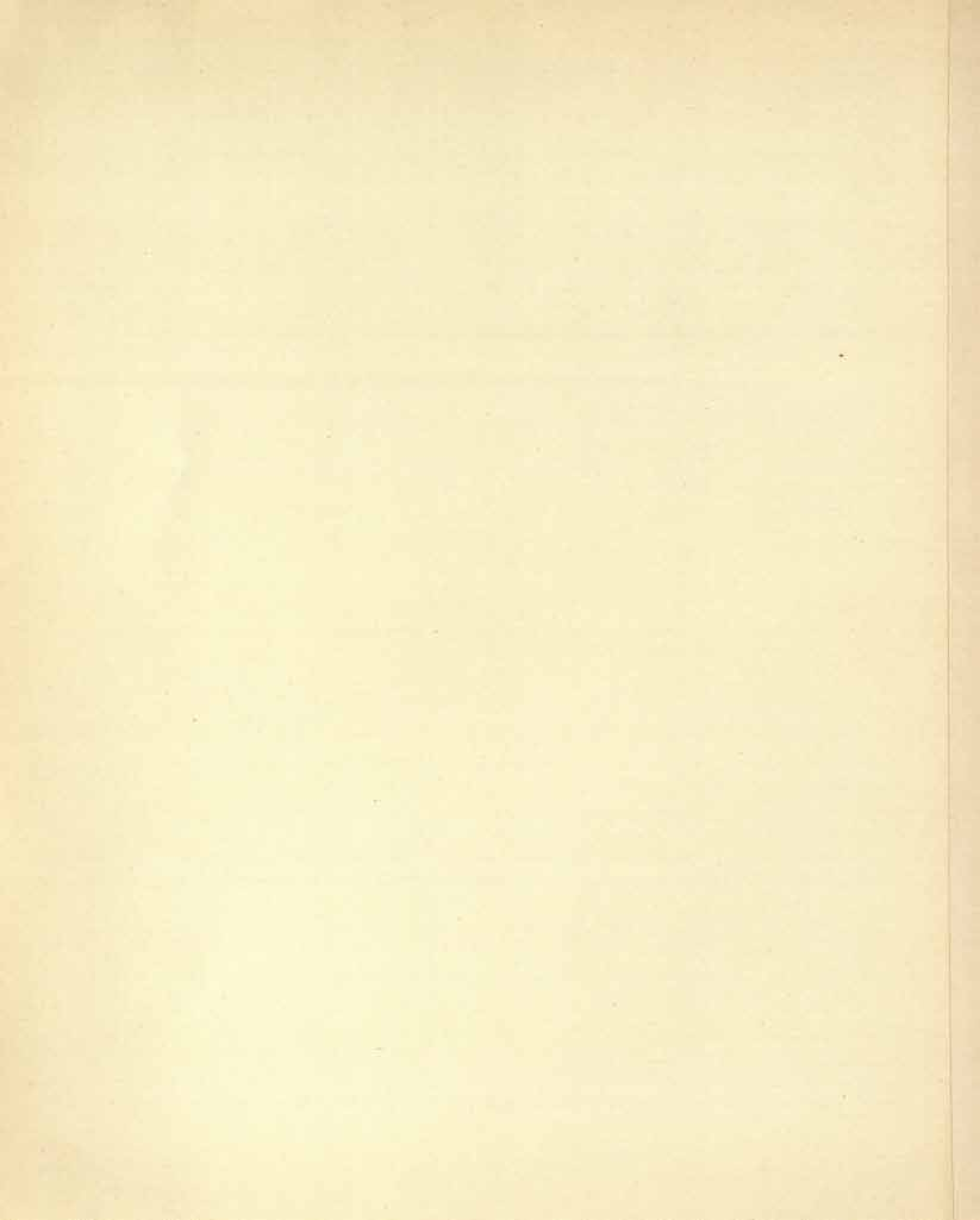


3. - Samarie.



4. - Antioche.

CHAPITEAUX CORINTHIENS.



datés dont les chapiteaux offrent une série très analogue et comme parallèle à celle des chapiteaux des portiques bas. La comparaison des deux séries donne les résultats suivants: 1° les chapiteaux *b 1* du sanctuaire de Bèl sont étroitement apparentés aux chapiteaux des tours funéraires de Jamblique et d'Elahbèl (pl. XXXI, 2 et 3) ; 2° un stade légèrement plus avancé [1] est représenté par un chapiteau du mur oriental du sanctuaire (pl. XXXI, 4) [2] ; 3° les chapiteaux *b 2* du sanctuaire de Bèl viennent ensuite ; 4° enfin, des chapiteaux encore plus avancés que ceux du type *b 2* se trouvent dans la colonnade de la rue dite de Damas [3] (qui, dans l'Ouest de la ville, longe la limite orientale du camp de Dioclétien) et dans le pronaos du temple de Baalshamîn (pl. XXXII, 1). Or, le tombeau de Jamblique date de 83 [4], celui d'Elahbèl de 103 [5], les colonnes de la rue de Damas au plus tard de 129 [6], le temple de Baalshamîn au plus tard de 131 [7]. Si l'on en juge par le style, c'est donc

[1] Deux vides déjà dans l'axe vertical du calice, alors que les calices des chapiteaux du mur Nord et des deux tours funéraires n'en offrent jamais qu'un seul.

[2] Le seul de ce mur qui soit conservé *in situ*.

[3] Voir la publication allemande, *Palmyra*, p. 19-20.

[4] *CIS.*, II, 4123 et 4123 *bis*.

[5] *Ibid.*, 4134. Dans une comparaison des chapiteaux des deux tours, les détails suivants trahiraient la date plus basse de la tour d'Elahbèl :

1° Dans le chapiteau de la tour de Jamblique, la feuille médiane du rang supérieur a encore pour point de départ la base même du chapiteau. Il n'en est plus partout ainsi dans la tour d'Elahbèl.

2° Dans les feuilles inférieures, le dessin triangulaire de la tige, par lequel le point de départ des folioles est repoussé vers la droite et vers la gauche, est plus marqué dans la tour de Jamblique que dans celle d'Elahbèl.

3° L'acanthe de l'un des chapiteaux de la tour de Jamblique, celui que nous reproduisons, présente encore des « vides » soulignés d'une petite ride. Il n'en est plus ainsi dans aucun chapiteau de la tour d'Elahbèl; mais les « vides » y ont une tendance à prendre plus d'importance. Les chapiteaux *b 1* du sanctuaire de Bèl ressemblent par certains traits (les petites rides de certains, ci-dessus p. 296, note 3; le dessin de la feuille, pl. XXXIII, 1) à ceux de la tour de Jamblique; par d'autres (le dessin de la feuille ; la tige des feuilles supérieures disparue avant d'atteindre la base du chapiteau pl. XXIX, 2), à ceux de la tour d'Elahbèl.

[6] *CIS.*, II, 3955.

[7] L'argumentation par laquelle M. Weigand (*Palmyra*, p. 152) met en doute le témoignage de l'inscription *CIS.*, II, 3959, touchant la date du temple, ne paraît pas acceptable : le mot « *a construit* » manque dans le texte grec, mais existe dans le texte araméen, comme veut bien me le confirmer M. Cantineau (cf. l. 5 de la traduction latine). Male Agrippa a fait, au plus tard en 131, un don destiné à l'édification et à l'ornementation du temple : tel est l'enseignement irrécusable qu'apporte l'inscription. D'autre part, d'accord ici avec M. Weigand (*Palmyra*, p. 156), je doute qu'il faille dater de la même époque les chapiteaux des colonnes du pro-

approximativement entre 80 et 120 qu'il faudrait placer les chapiteaux des portiques bas du sanctuaire de Bêl.

Comment concilier ces résultats avec les inscriptions d'où paraissait résulter que les portiques bas étaient en construction dès le premier quart du premier siècle ? Les observations de M. Cantineau [1] sur l'évolution de l'alphabet araméen à Palmyre sont venues à point pour résoudre cette apparente contradiction : par la forme de leurs lettres ces inscriptions ne seraient pas antérieures au début du second siècle, et l'on serait en présence de textes regravés [2]. La datation que nous venons de proposer ne rencontrerait donc plus d'obstacle [3].

naos et ceux des pilastres du pourtour de la cella (pl. XXXIII, 2). Mais je ne crois pas que le style des premiers indique le premier siècle : M. Weigand lui-même a noté l'une des difficultés de cette datation : « Schwerer vereinbar damit (cette datation) ist der Umstand, dass die Kranzblätter bis fast zum Überfall zusammengreifen, so dass die Kranzblätter nicht einmal mit der Mittelrippe zwischen sie hinabreichen. » Et les crosses à gorge et à méplat, les calices à tiges cannelées, se trouvent, à Palmyre et ailleurs, jusque vers le milieu du second siècle. La date approximative de 130 convient aux chapiteaux du pronaos, une date plus basse à ceux du pourtour de la cella, soit que le don de Male Agrippa n'ait pas suffi à l'exécution de toute l'ornementation du temple, soit simplement que les travaux aient été lents.

[1] *Syria*, XIV, 1933, p. 195.

[2] M. Weigand, qui envisage cette éventualité (ci-dessus 292, note 5), admet des regravements de cette espèce pour certaines inscriptions de Pompeiopolis et d'Olba (*Palmyra*, p. 162, note 5). J'ai vu les chapiteaux de Pompeiopolis et suis d'accord avec M. Weigand sur l'impossibilité de les dater plus haut que le second siècle en dépit d'inscriptions d'Auguste et de Tibère.

[3] Les conclusions de M. Cantineau (*ibid.*, p. 202), sur lesquelles mon ignorance de l'araméen m'interdit de porter aucun jugement, ne sont fondées que sur l'étude d'un petit nombre de textes. En attendant qu'elles soient confirmées par une enquête plus large, nous voudrions donc n'en faire état que comme d'une suggestion, d'un moyen plausible de résoudre une difficulté. Si jamais elles n'étaient pas confirmées, en d'autres termes si vraiment les portiques bas étaient construits ou en construction dès l'an 21 de notre ère, je pense qu'il faudrait admettre que la décoration sculptée n'en a été exécutée qu'avec un retard considérable. De tels retards se sont produits, et dans le cas plus surprenant de petits monuments, comme par exemple le temple rond de Baalbeck, Weig. 24, p. 98 (l'estimation de ce retard à *plus d'un siècle* me paraît d'ailleurs excessive). Cf. aussi, *ibid.*, p. 92, des raisons plausibles d'un retard de même espèce dans la décoration des grands sanctuaires héliopolitains. Délais dans la décoration du temple de Soueida ci-dessous, p. 315. Somme toute un fait, mais qui est pour nous le fait principal, me semble hors de discussion, de quelque façon qu'on l'explique : c'est que les chapiteaux des portiques bas, si différents des chapiteaux du temple, qui sont du temps de Tibère, mais si semblables à une série de chapiteaux bien datés de l'époque flavienne et de celle de Trajan, n'ont été sculptés que dans ces dernières périodes.

Nous en venons maintenant aux chapiteaux de notre groupe *a*, ceux de la façade du thalamos du temple de Bél (pl. XXXII, 2), qui se rapprochent du chapiteau *b 1* par plus d'un trait : leur acanthe présente la même petite ride, le même « œil » ; le point de départ des tiges des feuilles supérieures est à la base du chapiteau. Mais un contraste notable se marque, d'une part, dans une exécution moins soignée, d'autre part, dans les particularités suivantes : 1° de petites feuilles sont placées au niveau et dans l'intervalle des calices, aussi bien sur les faces du chapiteau (soit dans l'axe des fleurons) que sous les angles de l'abaque [1] ; 2° les crosses médianes, timides et comme mal développées, ne supportent pas l'abaque et ne sont pas tangentes entre elles ; 3° l'astragale est fait d'un rang de perles [2] ; 4° les acanthes ont leurs tiges élargies à la base, et les rainures peu marquées qui soulignent cette tige, et sur lesquelles se greffe le départ des folioles, s'écartent pour laisser entre elles une surface plane de forme allongée, à peu près triangulaire, dont la base repose sur l'astragale. Ces traits constituent des archaïsmes indiscutables [3], et les trois premiers en particulier sont les témoins d'un temps où le chapiteau normal n'avait pas encore parcouru toute l'évolution, pas encore subi toutes les épurations, qui allaient en faire le chapiteau vitruvien.

Reste à discuter un problème, celui que pose le premier chapiteau de la colonnade Sud. La présence d'un chapiteau du type *b1* dans cette colonnade où tous les autres chapiteaux sont du type *b2*, et précisément au point où elle se raccorde avec le portique haut (chapiteaux *c*), est indéniablement un fait singulier. Nous voudrions suggérer un moyen plausible de l'expliquer.

Les différences que l'on constate à l'intérieur du groupe *b* admettent, nous semble-t-il, une interprétation simple : c'est que la décoration des portiques bas, commencée dans l'angle Nord-Ouest du péribole, s'est faite dans le portique Nord, vers l'Est ; dans le portique Est, dont les chapiteaux sont plus avancés, vers le Sud, où sont les chapiteaux les plus évolués [4]. Or, un fait

[1] Tout comme dans certains chapiteaux hétérodoxes, par exemple, RONCZ., *Hasne*, p. 48, fig. 6 ; et p. 65, fig 20.

[2] M. WEIGAND (*Palmyra*, p. 154) note que l'astragale fait corps avec le chapiteau. En fait, le chapiteau, l'astragale et le fût ne font qu'un bloc avec la paroi à laquelle ils sont adossés : ce qui fait perdre à cette remarque son intérêt.

[3] C'est ainsi que les interprète M. WEIGAND, *loc. cit.*

[4] Le progrès de cette évolution, ci-dessus, p. 297, est tout à fait net dans les chapiteaux des pilastres de l'enceinte : cf. pl. XXIX, 2 (Nord) ; XXXI, 4 (Est) ; XXX, 1 (Sud). Quant

paraît montrer que cette marche de la décoration ne fait que reproduire la marche de la construction même : le raccord maladroit par lequel se fait, dans l'angle Sud-Ouest, le contact des colonnades haute et basse. En ce point, le pilier d'angle qui termine au Sud la colonnade du portique haut et qui reçoit sur une demi-colonne engagée l'entablement de la colonnade basse, venant de l'Est, se trouve, par suite d'une erreur de mesure, n'être pas dans l'alignement de cette dernière. Pour compenser cette erreur, l'on n'a trouvé d'autre ressource que d'imprimer à l'entablement, entre la demi-colonne adossée au pilier et la dernière colonne du portique bas, une déviation [1]. Le recours à une solution aussi imparfaite ne se comprend que si la colonnade haute a commencé d'être construite par l'extrémité opposée en partant de l'angle Nord-Ouest du sanctuaire : c'est par le raccord manqué de l'angle Sud-Ouest que se seront terminés les travaux. Or, il est singulier que l'on trouve justement à cet endroit, qui serait le plus récent de l'enceinte, un chapiteau du type le plus ancien [2]. Il

aux chapiteaux des colonnades, l'on ne relève entre ceux qui en subsistent *in situ* que de très petites différences (par exemple, dans la décoration que reçoit la tranche de l'abaque, et qui consiste le plus souvent, mais pas toujours, en un rang d'oves superposé à des palmettes), différences que j'hésiterais à interpréter comme des indices chronologiques. Une circonstance très regrettable est la disparition du portique Nord, dont aucun chapiteau n'est plus en place, à l'exception des deux derniers à l'Est, tout à fait semblables déjà à ceux du portique Est. Mais il faut signaler qu'un certain nombre de fragments, trouvés dans la région Nord-Ouest de la cour pendant le déblaiement, et qui ne peuvent guère être attribués qu'au portique Nord, offrent des formes beaucoup moins avancées, et assez semblables (pour autant que leur état actuel permet d'en juger) à celles des chapiteaux des pilastres de la partie correspondante de l'enceinte. La décoration de la colonnade Nord se serait donc faite en même temps que celle du mur Nord; celle de la colonnade Est, au contraire, qui est notablement plus avancée que celle du mur Est, après celle-ci. Le chapiteau du mur Sud, qu'aucune différence sensible ne sépare des chapiteaux des colonnades Est et Sud, pourrait être légèrement antérieur, auquel cas les murs Est et Sud auraient été achevés au moment où fut commencée la décoration des colonnades.

[1] Cette déviation est bien visible, aujourd'hui surtout que les maisons qui cachaient les bases des colonnes ont disparu. Mais elle s'apercevait auparavant : elle apparaît à qui regarde attentivement, dans la figure 170 de la publication allemande (*Palmyra*, p. 145), les bandeaux des deux blocs de l'architrave du portique bas (au second plan dans l'ombre, entre deux colonnes du portique Ouest).

[2] Cas très particulier : le retard, quand il se produit, est ordinairement de sens inverse : c'est un retard de la décoration sur la construction (cf. ci-dessus, p. 298, note 3). Il n'est guère de monument antique de la Syrie qui ne présente quelque chapiteau, quelque ornement inachevé (cf. ci-dessus p. 289, note 10; on pourrait citer une infinité d'autres exemples), par où l'on voit que l'usage tout à fait général était de n'exécuter la décoration des monuments, qu'après leur cons-

paraît bien probable que ce chapiteau est celui qui a servi de modèle pour tous les autres et qui n'a été mis en place que lorsque son rôle fut achevé, à la fin des travaux de construction de l'enceinte. Il est intéressant, pour préciser cette hypothèse, de comparer ce modèle présumé avec les plus anciens chapiteaux qu'il aurait inspirés, ceux des pilastres du portique Nord (pl. XXIX, 2).

Les différences que l'on distingue ne paraissent être que celles qui séparent naturellement du modèle les copies. Dans notre chapiteau-modèle, les crosses médianes sont disposées dans des plans obliques par rapport à la face qu'elles décorent, c'est-à-dire qu'elles forment entre elles un angle très prononcé, en forte saillie vers l'extérieur, et sous les enroulements de ces crosses, les feuilles intérieures des calices inclinent dans les mêmes plans leurs extrémités harmonieusement recourbées. Dans les chapiteaux du mur Nord, les crosses médianes forment bien aussi un angle entre elles, mais beaucoup moins prononcé : elles sont comme collées au calathos, ainsi que les feuilles des calices, dont les extrémités ne se retournent pas. Ces divergences ne peuvent être considérées comme des indices chronologiques, car des crosses médianes, des calices appliqués au calathos comme dans les chapiteaux du mur Nord, existent dans la majorité des chapiteaux à toutes les époques [1] : les divergences en question sont bien plutôt le signe de traditions régionales différentes. Or, les particularités ci-dessus signalées du chapiteau-modèle n'existent, à ma connaissance, nulle part dans la Syrie méridionale ou centrale [2], mais elles se trouvent, par contre, en deux endroits de la Syrie du Nord, où pourtant subsistent si peu d'édifices classiques : à Apamée [3] et à Laodicée *ad mare* [4]. Dans ces conditions, nous ne trouverions pas invraisemblable que le chapiteau-modèle fût l'œuvre de quelque artiste de la Syrie du Nord, que les sculpteurs de Palmyre auraient

truction. Au contraire, le premier chapiteau du portique Sud a dû être sculpté avant d'être incorporé au monument qu'il orne.

[1] Exemples anciens : pl. XXXII, 2, 3 et 4 ; exemples du second siècle : pl. XXXII, 1 ; XXXIII, 2 ; XXXV, 3, etc.

[2] Ni en Égypte, où les chapiteaux alexandrins sans calices ont toujours leurs crosses posées à plat sur le calathos : cf. Roscz., *M. d'Alex.* Dans la mesure où j'en puis juger, les chapiteaux de la Grèce et de l'Italie présentent presque toujours, eux aussi, des crosses et des calices appliqués au calathos.

[3] Dans une série de chapiteaux que j'attribuerais au milieu du second siècle. Je tiens à remercier ici M. Mayence, directeur de la mission d'Apamée, de l'amabilité avec laquelle il m'a autorisé à mentionner ici ces chapiteaux.

[4] Dans une colonnade (reproduite pl. XCIX des *Antike Denkmäler aus Syrien* publiés par ordre d'Ahmet Djemal Pacha, où d'ailleurs ce détail ne s'aperçoit pas).

reproduite en la déformant selon leur tempérament particulier, leurs habitudes, d'abord dans les chapiteaux du portique Nord [1] (groupe *b1*), puis, à mesure qu'avançait le temps, et conformément à l'évolution générale du chapiteau corinthien, dans les portiques Est et Sud. Les travaux étant au point de se terminer, on aurait fait l'économie du dernier chapiteau en utilisant le modèle.

Quelle que soit la valeur de cette explication, nous ne doutons pas que ce dernier chapiteau de la colonnade Sud ne soit, avec ceux du mur Nord, le plus ancien chapiteau des portiques bas. Nous le mettrions, comme nous l'avons fait pour eux, dans les premières années de l'époque flavienne.

La chronologie des trois parties du sanctuaire de Bêl, tout au moins pour ce qui est de sa décoration, s'établirait donc comme suit :

1° Décoration de la cella du temple sous Tibère (chapiteaux du groupe *a*, normaux, mais encore irréguliers au regard du canon vitruvien dans certains détails) [2].

2° Décoration des portiques bas de la cour dans le dernier tiers du premier siècle et dans les premières années du second (chapiteaux du groupe *b*, vitruviens).

3° Décoration du portique haut de la cour sous Hadrien et sous Antonin le Pieux (chapiteaux du groupe *c*, vitruviens), et du propylée sous Marc-Aurèle et Commode.

[1] C'est à une habitude sans doute héritée de l'époque hellénistique (cf. ci-dessous, p. 314, le chapiteau du castrum de Dioclétien) qu'il faut rapporter l'aspect particulier de la tige du fleuron, qui, dans ces chapiteaux, est complètement détachée du calathos et portée en avant, sur l'extrémité de l'acanthe médiane. La plupart des chapiteaux des portiques bas (pl. XXIX, 2; XXXI, 4) présentent ce trait ou quelque chose d'analogue : une sorte de soudure de l'extrémité des feuilles du calice au sommet de la feuille médiane (pl. XXX, 1 et 3).

[2] Le sommet du mur Nord vient masquer la partie inférieure, entièrement achevée, du chapiteau terminal du mur du portique Ouest (pl. XXX, 4) : ce qui semblerait évidemment indiquer que c'est le mur Ouest qui a été construit le premier. Je m'étais attaché d'abord à cette idée comme à une quasi-certitude. Si je l'ai abandonnée ce n'est pas seulement parce qu'elle met, selon moi, dans l'impossibilité de fournir une explication satisfaisante de l'évolution stylistique des chapiteaux du sanctuaire, mais aussi parce qu'il est alors surprenant que ce soient les portiques bas qui contiennent toutes les inscriptions anciennes (regravées, mais sans doute dans leurs emplacements primitifs), alors que celles du portique haut et du propylée sont toutes postérieures au milieu du second siècle (ci-dessus p. 291).

B. — **Chapiteaux isolés de types normaux anciens.** — Nous voudrions maintenant attirer l'attention sur quelques chapiteaux isolés que des archaïsmes analogues à ceux des chapiteaux du groupe *a*, ou du moins les particularités de leur style, obligent à placer soit à l'époque hellénistique, soit dans les débuts de l'époque impériale. Ces chapiteaux, au nombre de quatre, proviennent respectivement de Samarie (pl. XXXII, 3), d'Antioche (pl. XXXII, 4), de Palmyre (pl. XXXIV, 1) et de Kasr el-Heir (pl. XXXIV, 2). Chacun d'eux est très différent des trois autres. Nous ne nous attarderons pas à la description de dissemblances si manifestes. Notre raison de rapprocher cependant ces chapiteaux, c'est que tous quatre sont préflaviens ou au plus tard flaviens. Les traits où leur ancienneté se reconnaît particulièrement sont pour chacun d'eux les suivants :

1° *Chapiteau de Samarie* [1].

a) L'ordonnance des éléments de ce chapiteau est loin d'être vitruvienne. L'extrémité des feuilles supérieures dépasse de très peu celle des feuilles inférieures. C'est à peine si la zone des acanthes occupe la moitié du chapiteau qui, par là, est encore près des modèles hellénistiques.

b) Les tiges des calices sont très différentes de tout ce que nous offre l'époque impériale. Vigoureuses, aussi larges à la base qu'à la naissance du calice, elles apparaissent cannelées; mais peut-être seraient-elles mieux décrites comme un faisceau — retenu par un lien en forme d'anneau double — des nervures des feuilles qui, au-dessus de l'anneau, s'épanouissent dans le calice [2].

c) Les crosses médianes peu développées, qui ne devaient pas s'élever jusqu'à l'abaque et qui ne sont pas tangentes entre elles, sont assez comparables à celles du chapiteau *a* du sanctuaire de Bêl.

d) L'acanthe présente une tige élargie à la base, semblable à celle du chapiteau *a*. L'extrémité retournée de la feuille est large et massive. Les vides en

[1] L'autorisation de publier ce document (d'après une photographie que nous devons à l'amabilité de M. Richmond) nous a été obligeamment accordée par M. Crowfoot, directeur de la mission de Samarie.

[2] Cette forme rappelle assez celle que présente le chapiteau du monument de Laodice à Milet (Wiegand, *Milet*, I, 7, fig. 274). Nous ne suggérons naturellement pas que le chapiteau de Samarie remonte à l'époque à laquelle on attribue celui de Milet (IIIe siècle avant notre ère : *ibid.*, p. 278).

forme d'yeux, visibles même sur cette extrémité, sont petits, ronds, bien marqués et comme soulignés de deux traits parallèles, formes rustiques des petites rides des chapiteaux *a* et *b1* du sanctuaire de Bêl. Les divisions de la feuille sont très nombreuses. Les folioles de l'acanthe romaine, qui, en Syrie tout au moins, ne dépassent jamais le nombre de sept (trois de part et d'autre, plus l'extrémité recourbée de la feuille), sont une douzaine ici, dont trois à quatre rien que dans ladite extrémité. Il en résulte qu'elles sont beaucoup plus resserrées et constituées chacune d'une sorte de languette unique, bien différente de la foliole à indentations de l'époque romaine.

e) De petites feuilles placées entre les calices, au milieu des faces du chapiteau, surmontent la feuille médiane du rang supérieur, tout comme dans les chapiteaux *a* du sanctuaire de Bêl.

2° *Chapiteau d'Antioche.*

Ce chapiteau, d'exécution médiocre, présente quelques analogies avec le chapiteau *a* du sanctuaire de Bêl. Les principales sont : 1° la position déjà resserrée des feuilles du rang inférieur, qui ne laissent aux tiges des feuilles supérieures qu'un très étroit espace par où atteindre la base du chapiteau; 2° la petite feuille qui surmonte la feuille médiane du rang supérieur et s'oppose à l'épanouissement des feuilles inférieures des calices; 3° les crosses médianes, un peu plus vigoureuses peut-être, et tangentes à l'abaque, mais non tangentes entre elles et disproportionnées au regard des crosses d'angle. Mais, en revanche, plusieurs particularités décèlent sans doute une date plus haute. La plus frappante est le volumineux faisceau de tiges qui supporte le calice, un peu de la même façon que dans le chapiteau de Samarie, mais sans l'anneau qui souligne la base du calice. Par l'absence de cet anneau, le calice apparaît plus nettement encore comme l'épanouissement du membre, végétal comme lui, et non pas encore architectural, qui le supporte. Les tiges cannelées des fleurons, l'aspect étriqué des folioles des acanthes, resserrées entre les renflements que forme le tissu de la feuille dans l'intervalle des folioles; le dessin du « vide » auquel aboutit ce renflement [1], l'astragale et l'extrémité du

[1] Par l'absence de la petite ride qu'on pourrait attendre à la base des « vides », par la forme anguleuse desdits vides, dont les côtés extérieurs sont comme doublés d'une

fût cannelé faisant corps avec le chapiteau, sont autant d'archaïsmes, même par rapport au stade représenté par le chapiteau *a*. La date la plus vraisemblable serait la fin du premier siècle avant notre ère.

3° *Chapiteau de Palmyre* [1].

Ce chapiteau ne présente plus qu'un trait archaïsant : la petite feuille qui surmonte la feuille médiane du rang supérieur. Pour le reste, il montre d'étroites analogies avec le chapiteau *b1* du sanctuaire de Bêl : même position relative des deux rangs de feuilles, même dessin de l'acanthe, de ses folioles, de ses « yeux » soulignés d'une double ride, même tige cannelée, même développement harmonieux des calices où ne paraît encore aucune tendance à la forme fermée du second siècle. Or, notre chapiteau a été découvert au point de chute d'une colonne dont un tambour, encore *in situ*, porte une inscription honorifique trilingue de l'an 74 de notre ère [2]. L'érection de la colonne pourrait, il est vrai, être antérieure à cette date. En fait, nous ne croyons pas qu'il en soit ainsi : les aspects de ce chapiteau se rapprochent bien plus de celui du tombeau de Jamblique, daté de 82, que des chapiteaux *a* du sanctuaire de Bêl, datés de 32. Il doit être contemporain de l'inscription et les ressemblances qu'il présente avec les chapiteaux *b1* nous paraissent une confirmation de la date que nous avons proposée pour ces derniers.

rainure encadrante, l'acanthe du chapiteau d'Antioche se rapproche de celle de certains chapiteaux de Pétra. Cf. Roncz., *Hasne*, p. 78, fig. 31 : un vide de cette espèce est visible dans l'extrémité recourbée de la feuille inférieure de droite. — Ces vides sont très différents de ceux des acanthes du second siècle, plus ou moins anguleux aussi, mais toujours bien plus allongés.

[1] Les auteurs de la publication allemande, où le haut de ce chapiteau est reproduit (*Palmyra*, pl. 52 *b*), lui donnent pour origine le même point du *castram* de Dioclétien où s'est trouvé l'un des chapiteaux « de transition » que nous étudierons plus loin (*ibid.*, pl. 52 *c*; cf. ci-dessous, p. 311), alors qu'il provient en réalité d'un point situé à quelques mètres du mur Sud de l'ouvrage dans lequel la « porte de la rue du théâtre » (*Palmyra*, p. 31) est aujourd'hui englobée. C'est là qu'a été prise la photographie de la publication allemande : les pierres qui se voient à l'arrière-plan se trouvent aujourd'hui encore en cet endroit, dans la même position. C'est de là que le chapiteau a été récemment transporté dans le dépôt d'antiquités de Palmyre pour y être remonté comme le montre notre figure.

[2] *Syria*, XIV, 1933, p. 174 s.

4° *Chapiteau de Kasr el-Heir (près Soukhné)* [1].

C'est encore des chapiteaux *a* et *b1* du sanctuaire de Bêl qu'il faut rapprocher ce beau fragment. Dans l'un et dans l'autre, la tige cannelée du calice a la même forme évasée vers le haut; dans l'un et dans l'autre, la tige de la feuille supérieure part de la base du chapiteau. Par la forme de sa tige, triangulaire à la base en sorte que les premières folioles sont comme repoussées vers la droite et vers la gauche, l'acanthe du chapiteau de Kasr el-Heir s'apparente à celle des chapiteaux *a;* par la beauté de l'exécution, le dessin régulier des folioles, elle s'apparente aux chapiteaux du type *b1;* par les « vides » presque circulaires, soulignés de petites rides, elle rappelle les uns et les autres. Ce fragment daterait du milieu du premier siècle.

*
* *

La chronologie la plus plausible de nos exemples anciens de la forme corinthienne normale serait, en résumé, la suivante :

Chapiteau de Samarie : époque hellénistique. — Chapiteau d'Antioche : dernières décades du premier siècle avant notre ère. — Chapiteaux *a* du sanctuaire de Bêl : vers 32 de notre ère. — Chapiteau de Kasr el-Heir : avant le début de l'époque flavienne. Vers ce moment, le chapiteau de la colonne à l'inscription trilingue, et les chapiteaux *b 1* du sanctuaire de Bêl. — Sous Domitien et sous Trajan, les chapiteaux des tombeaux de Jamblique et d'Elahbêl et les chapiteaux *b 2* du sanctuaire de Bêl. — En 129, le chapiteau de la rue de Damas ; vers cette date, et pas plus tard que 131, ceux du pronaos du temple de Baalshamin.

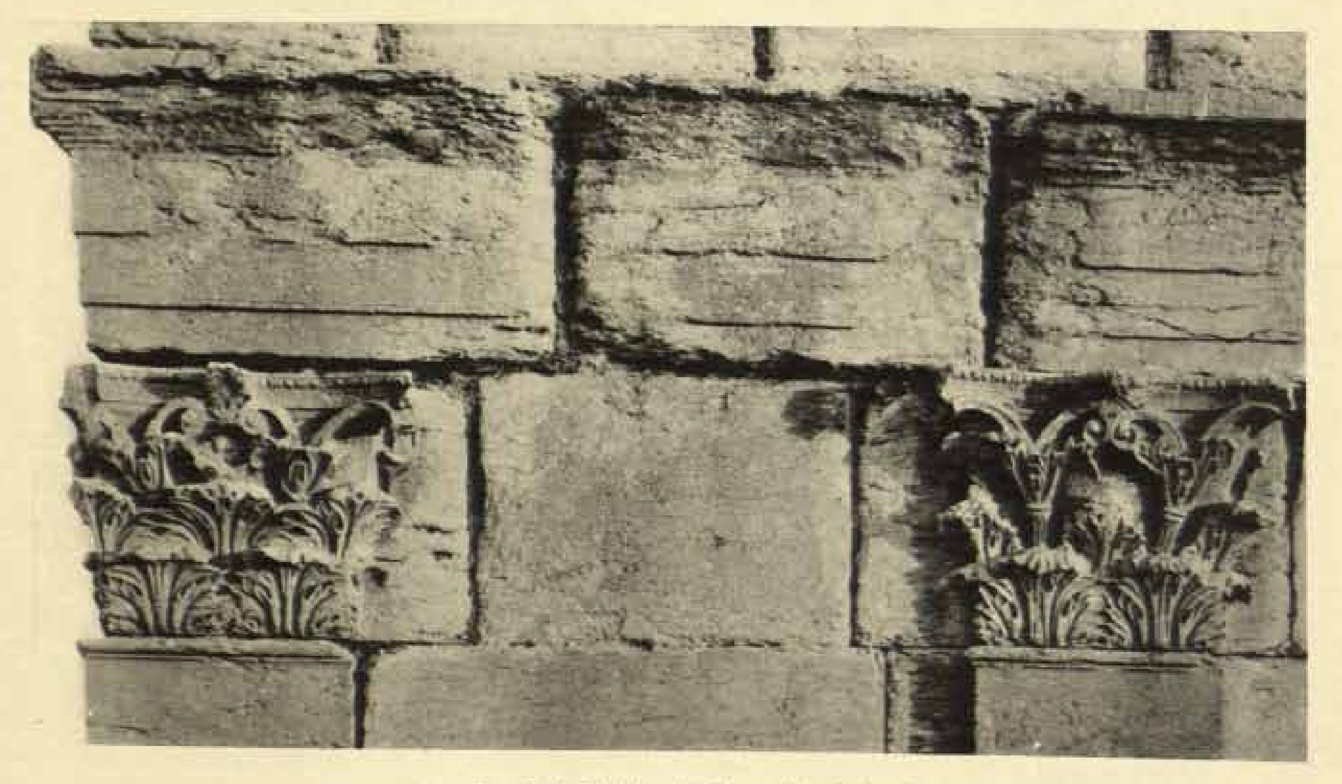
La comparaison de ces chapiteaux permet les conclusions suivantes, touchant l'évolution de la forme normale :

1° Pour ce qui est de l'ordonnance, tous, sauf les deux premiers, présentent déjà cette division en trois zones d'importance à peu près égale qui est une caractéristique du chapiteau vitruvien. Le chapiteau d'Antioche, où

[1] Mentionné par GABRIEL, *Syria*, VIII, 1927, p. 318, fig. 12 (qui le regarde comme byzantin) et par MUSIL, *Palmyrena*, p. 77, fig. 19.

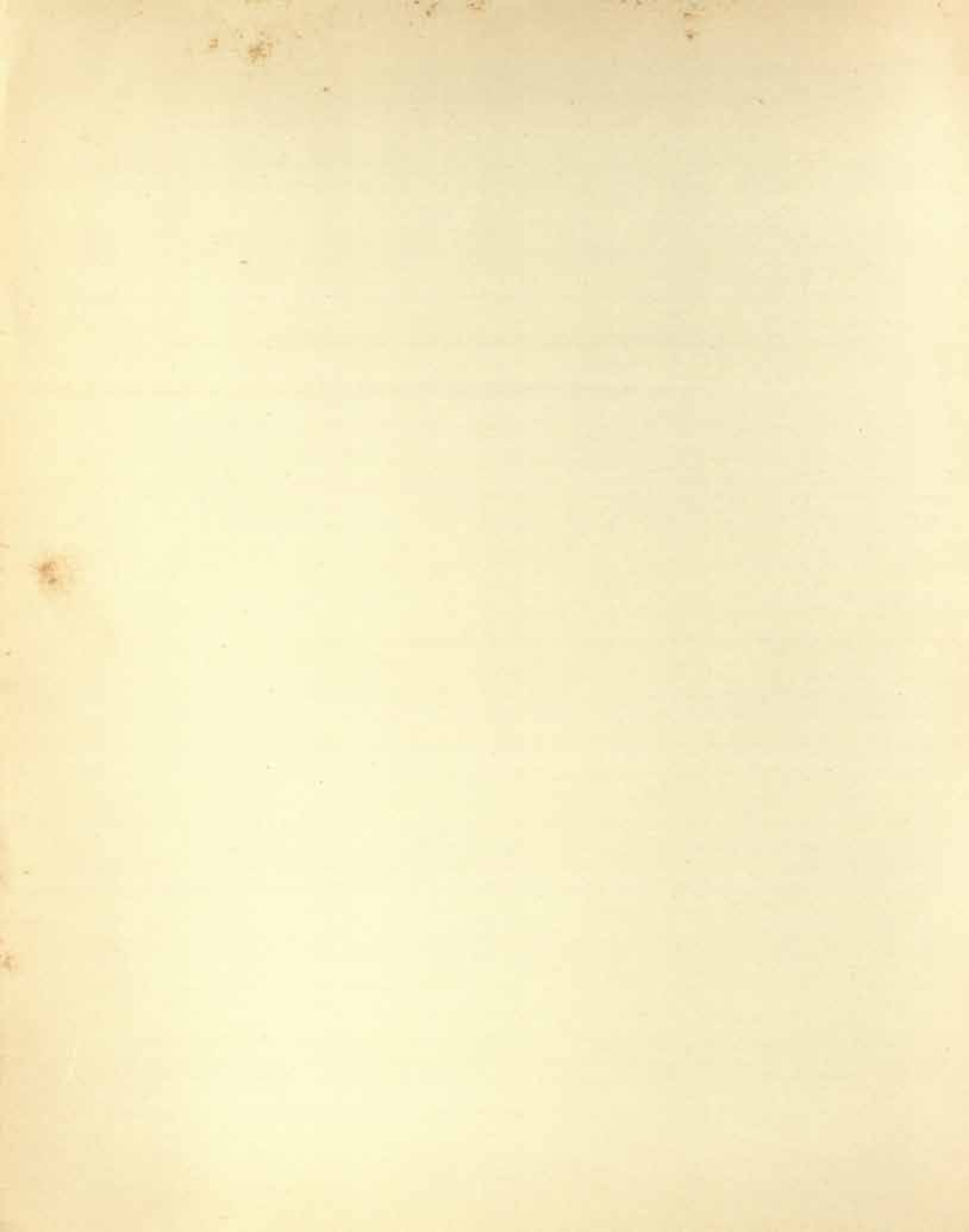


1. - Chapiteau trouvé dans le portique nord du sanctuaire de Bêl.



2. - Temple de Baalshamin. Mur arrière de la cella, vu de l'extérieur et du N.-O.

CHAPITEAUX DE PALMYRE.



les feuilles du rang supérieur dépassent à peine vers le haut la moitié du chapiteau, mais où la tendance à une division de la corbeille en deux couronnes de feuilles superposées est déjà nette, peut être considéré comme la dernière étape de l'évolution qui mène à l'ordonnance vitruvienne en trois zones. Cette ordonnance est de règle avant le milieu du premier siècle. Au cours du premier siècle la netteté de la division en trois zones s'accentuera par la disparition progressive de la tige que les feuilles supérieures poussaient dans la zone inférieure.

2° Une petite feuille existe dans les plus anciens de nos chapiteaux au-dessus de la couronne supérieure des acanthes et à hauteur des calices, dans chacune des faces, parfois aussi sous les crosses d'angle. La disparition de ce détail doit certainement être mise en rapport avec les modifications ci-dessus décrites de l'ordonnance du chapiteau, qui ont rendu moins nécessaire cette décoration secondaire en réduisant l'étendue de la zone des crosses. Elle se produit dans la seconde moitié du premier siècle : la petite feuille paraît encore dans le chapiteau à l'inscription trilingue, mais n'existe plus, à une exception près (pl. XXXIII, 1), dans les chapiteaux *b*, ni dans celui du tombeau de Jamblique.

3° Le calice, dont les exemples les plus anciens présentent une disproportion extrême entre la feuille d'angle et la feuille intérieure, prend dans le cours du premier siècle, un équilibre nouveau par le développement de cette dernière. La disparition de la petite feuille qui se plaçait entre les calices a seule permis ce développement. Le chapiteau de la colonne à l'inscription trilingue, où les feuilles médianes du calice sont déjà pleinement épanouies au-dessus d'une feuille secondaire de dimensions réduites, représente un stade de transition.

4° La disproportion, symétrique de celle des feuilles du calice, qui existe dans les chapiteaux les plus anciens entre des crosses médianes peu développées et de vigoureuses crosses d'angle, disparaît vers le milieu du premier siècle. Très nette encore dans le chapiteau *a*, elle n'existe plus dans le chapiteau *b*, ni dans le chapiteau à l'inscription trilingue.

5° La tige du calice, vigoureuse et encore végétale dans nos exemples les plus anciens, prend au premier siècle un aspect architectural, s'amincit du bas, se raccourcit. Elle disparaîtra dans le cours du second siècle.

6° Le dessin de l'acanthe, enfin, subit de profondes transformations. La

tige repose d'abord sur une large base triangulaire, qui ira s'effaçant. Les chapiteaux *b 1*, celui du tombeau de Jamblique, l'offrent encore atténuée, mais elle a disparu des acanthes des chapiteaux *b 2*, dans lesquelles les rainures axiales des folioles tendent parfois déjà à converger vers le milieu de la base de la feuille, au lieu de s'en écarter. Elles dessineront bientôt un V à la pointe tournée vers le bas, alors qu'au début du premier siècle elles en formaient un de sens contraire. Cette tendance s'accentuera dans le courant du second siècle.

Les folioles à une ou deux indentations des chapiteaux de Samarie et d'Antioche se développent pour atteindre au plein épanouissement et à la forme la plus harmonieuse dans la seconde moitié du premier siècle au chapiteau de Kasr el-Heir, au chapiteau *b 1*, et au chapiteau à l'inscription trilingue. A ce stade les folioles s'accompagnent d' « yeux » ovales, soigneusement dessinés, et soulignés de petites rides. Mais bientôt les petites rides disparaissent : le dernier exemple s'en trouve dans certains chapiteaux du tombeau de Jamblique. Un peu plus tard, dans les premières décades du second siècle, les rainures sombres dans lesquelles va peu à peu se concentrer tout l'effet de relief, font leur apparition. En même temps, la feuille se fige : les contours se font anguleux, la division en folioles devient moins apparente. Elle le sera de moins en moins, car les « yeux », qui dans l'intérieur de la feuille marquaient cette division, vont perdant leur forme, deviennent eux aussi anguleux, s'allongent et déjà tendent à se confondre avec les rainures.

C. — **Chapiteaux de Baalbek**. — Nous n'avons jusqu'ici fait état que très accessoirement des chapiteaux de Baalbek. Le moment est venu de comparer avec nos résultats, ci-dessus exposés, ceux des recherches de M. Weigand sur ces chapiteaux.

Trois points essentiels y sont mis en lumière : 1° quelques-uns des chapiteaux du grand temple de Baalbek sont sans parallèle dans l'architecture romaine de la Syrie. Ce n'est pas qu'ils n'en aient ailleurs : fait surprenant mais indéniable, ils sont parents d'une série de chapiteaux augustéens de Rome ou de villes de l'Occident [1]. Le chapiteau du pavillon de la canalisation de Baal-

[1] Weig. 14, p. 44-45, p. 67 ; *Baalbek*, 1, p. 73. — Cette parenté porte M. Weigand à considérer lesdits chapiteaux de Baalbek et de Rome comme contemporains. Par ailleurs (*Palmyra*, p. 154), il admet que les chapiteaux *a* du sanctuaire de Bêl sont d'une époque un

bek [1] s'apparente lui aussi à des types occidentaux, tant par l'ordonnance de ses éléments que par les particularités de son acanthe ; 2° d'autres chapiteaux du grand temple sont tout différents. Leur acanthe est de ce type oriental qu'offrent tous les chapiteaux syriens, « du premier au troisième siècle [2] » ; 3° les chapiteaux du petit temple et ceux des cours présentent des formes intermédiaires : d'un chapiteau à l'autre toutes les nuances, toutes les combinaisons possibles des deux types sont réalisées [3].

Les recherches de M. Weigand l'amènent donc à reconnaître en Syrie, d'une part, au second siècle, un type du chapiteau normal nettement distinct du type occidental de la même période, d'autre part, au début du premier siècle, un chapiteau particulier à Baalbek, très analogue aux chapiteaux occidentaux du même temps. Cette observation a conduit M. Weigand à conclure que ce dernier chapiteau, élaboré à Rome, et exporté de Rome en Syrie, avait subi en Orient et en Occident une évolution différente, qui expliquait la dissemblance des chapiteaux orientaux et des chapiteaux occidentaux au IIe siècle. Au contraire de cette théorie, nous pensons avoir montré par l'étude des chapiteaux de Samarie, d'Antioche, de Palmyre et de Kasr el-Heir, que le chapiteau vitruvien de Syrie est sorti, dans le cours du premier siècle de notre ère et par une évolution progressive, de chapiteaux plus anciens, orientaux eux aussi, ornés des huit paires de crosses issues de calices d'acanthes qui définissent la forme normale, et simplement archaïques au regard du canon vitruvien.

Dans cette évolution, telle que nous la présentons, le chapiteau de Baalbek n'a pas sa place [4]. Ceux des chapiteaux étudiés qui doivent en être approxi-

peu plus haute que ceux de Baalbek. Je partage assez cette manière de voir, qui conduit, maintenant que l'on sait que les chapiteaux *a* ne se placent que vers 32 de notre ère, à chercher la date de ceux de Baalbek dans les débuts du second tiers du premier siècle.

[1] Ci-dessus, p. 288.

[2] Weig. 14, p. 49.

[3] *Ibid.*, p. 62 s.

[4] Le seul chapiteau syrien qui puisse en être rapproché — non par l'âge, car il n'est certainement pas antérieur au IIe siècle, mais par le style occidental de ses acanthes, — est à ma connaissance un chapiteau récemment trouvé par M. Mayence à Apamée. Ce chapiteau gît parmi les débris d'édifices où se voient par ailleurs quantité de chapiteaux purement orientaux. Il est manifestement, comme celui de Baalbek, l'œuvre d'un sculpteur d'Occident, la contre-partie de cette série de chapiteaux à acanthe orientale, trouvés à Rome (Weig. 14, p. 89), à laquelle M. Weigand aurait pu joindre un chapiteau à bustes de Vienne (*ibid.*, fig. 11), aux acanthes si évidemment orientales aussi.

mativement contemporains, comme les chapiteaux *a* et *b 1* du sanctuaire de Bèl, le chapiteau de la colonne à l'inscription trilingue, et celui de Kasr el-Heir, en diffèrent tout autant que ceux du second siècle, et l'on n'y retrouve en aucune façon les traits spécifiquement occidentaux de l'acanthe de Baalbek, la tige aux rebords ondulés qui souligne l'axe vertical de la feuille [1], ces folioles si remarquables constituées chacune par une seule surface concave. Il est vrai qu'il existe à Baalbek même des formes intermédiaires entre les types occidentaux et les types orientaux, mais l'existence de ces formes ne suffit pas à prouver que les seconds types soient sortis des premiers. Elles ne sont rien de plus que des formes de contamination, qui montrent ce qu'a été la dégénérescence de la forme occidentale transplantée en Syrie, son absorption par le milieu oriental [2].

Il est vrai d'autre part que le premier chapiteau normal daté que nous connaissions en Syrie (le chapiteau *a* de Palmyre) ne se place que vers la fin du règne de Tibère, et que l'intervalle qui sépare cette date des dates vraisemblables des chapiteaux hellénistiques de Samarie et d'Antioche correspond précisément à la période à laquelle M. Weigand attribue le chapiteau de Baalbek. Le chapiteau encore archaïque de l'époque de Tibère ne nous étant connu, somme toute, que par un seul monument, il se pourrait qu'on eût là une forme périmée, conservée en ce lieu écarté qu'est Palmyre. Les archaïsmes ayant disparu des chapiteaux suivants, leur disparition et le caractère désormais vitruvien du chapiteau normal, pourraient être regardés précisément comme les signes d'une influence de l'Occident.

On peut opposer à cette vue une objection grave : la feuille du chapiteau *a* du sanctuaire de Bèl présente déjà les caractères de l'acanthe impériale orientale [3]. Si jamais elle procédait de la forme occidentale, l'évolution par

[1] Weig. 14, p. 43 : *ein ganz schmaler Fieder mit gewellten Rändern.*

[2] Certaines expressions de M. Weigand (Weig. 14, p. 63 : les formes mixtes de Baalbek *stellen eben eine Durchdringung des östlichen und westlichen Typus dar*) pourraient faire croire que tel est son point de vue. Il n'en est rien, comme on l'a vu (Weig. 14, p. 90-91, cité ci-dessus, p. 286, note 2). — Par ailleurs, pour une autre forme du décor architectural, la coquille, il résulte avec une complète netteté de l'exposé de l'archéologue allemand (Weig. 14, p. 63-67) que les formes occidentales de Baalbek ne sont en Orient que des formes isolées, exceptionnelles. Ces faits nous paraissent en contradiction avec les conclusions de M. Weigand (cf. aussi *ibid.*, p. 67, en bas).

[3] La comparaison (*Palmyra*, p. 154) avec l'acanthe du temple de Castor à Rome (Weig.



1. - Palmyre. Colonne honorifique datée de 74.

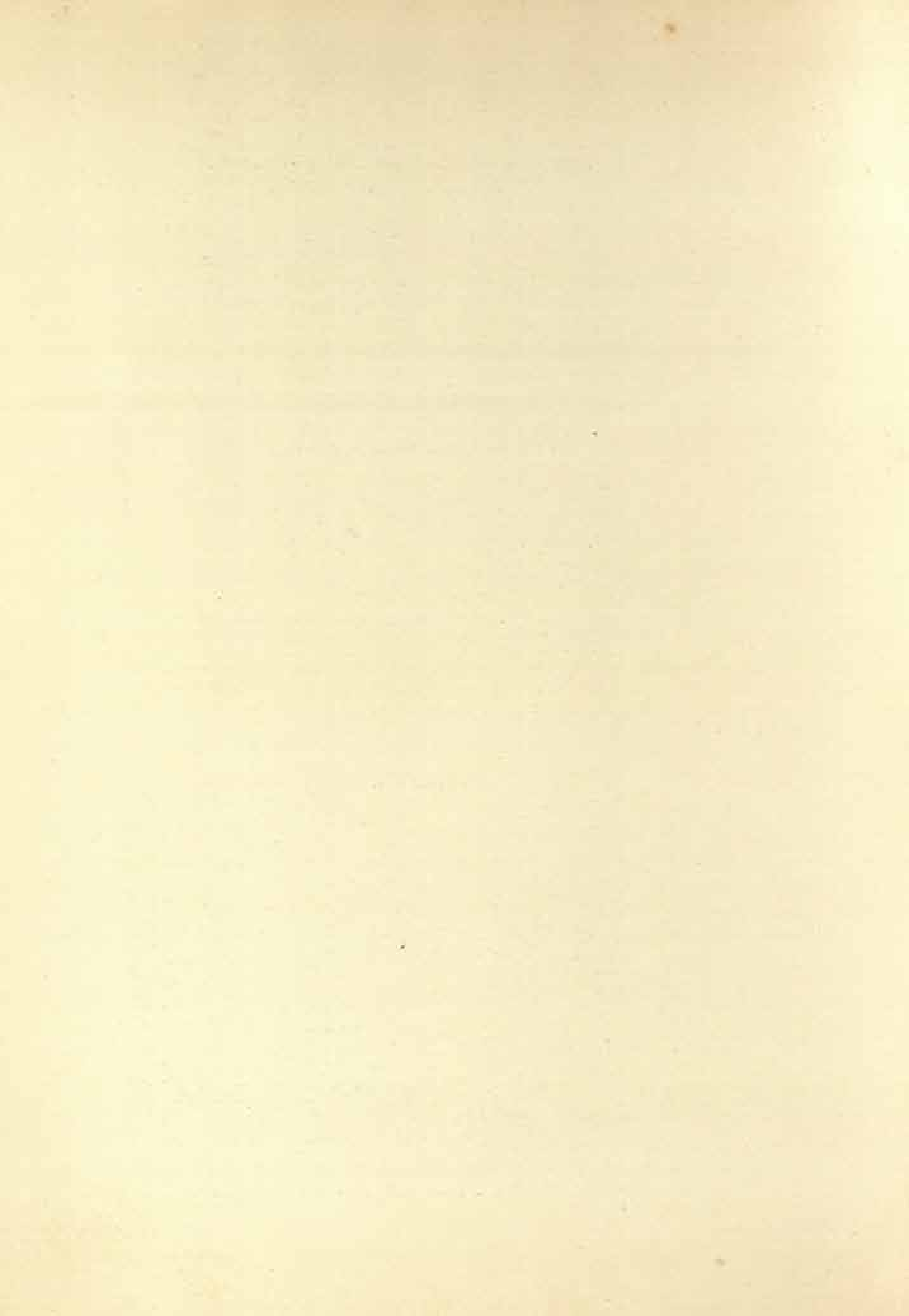


2. - Kasr el-Heir.



3. - Temple de Soueida.

CHAPITEAUX CORINTHIENS.

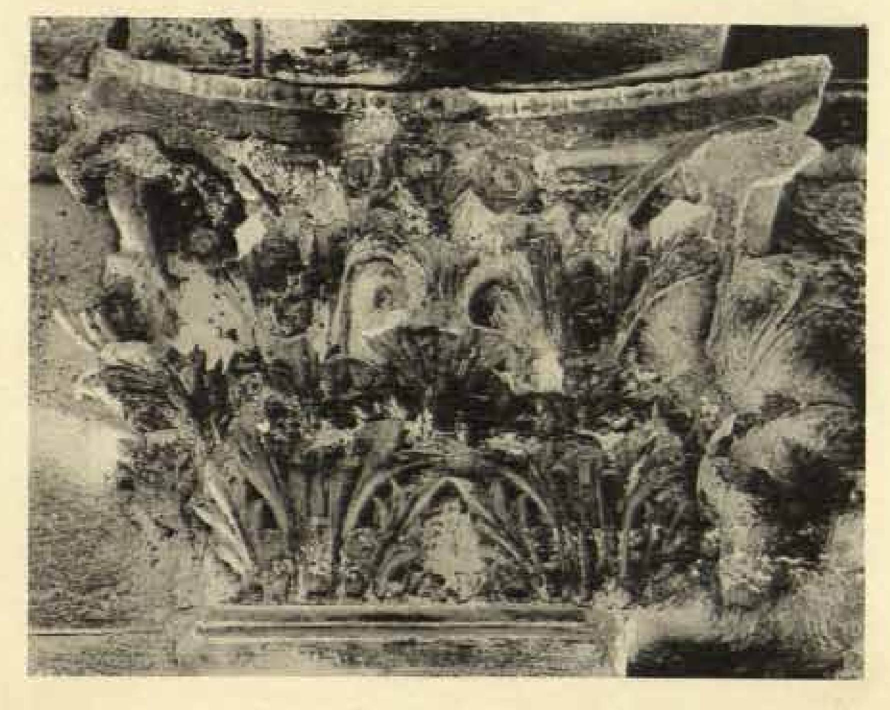




1. - Chapiteau du temple de Soueida.

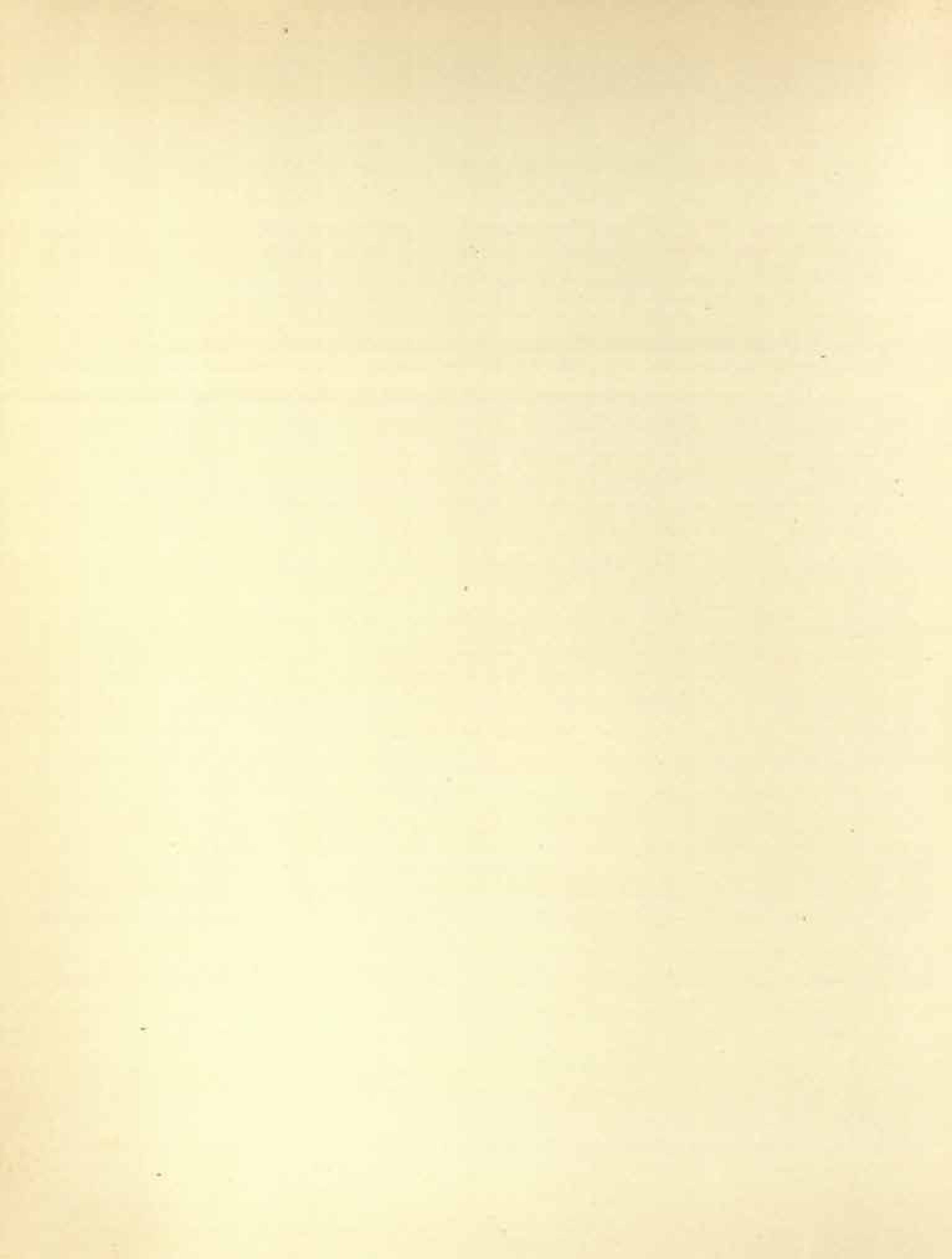


2. - Autre vue du même chapiteau.



3. - Palmyre. Propylée du sanctuaire de Bêl
(actuellement à l'intérieur du bastion arabe).

CHAPITEAUX CORINTHIENS.



laquelle elle se serait éloignée de cette origine se placerait singulièrement tôt.

Mais surtout il est possible de remonter plus haut, jusqu'au temps même où les formes hellénistiques aberrantes survivaient encore dans la Syrie méridionale. Une série de chapiteaux nous permettent de saisir ces formes au moment où elles vont disparaître, de préciser comment s'est faite leur élimination : il y a eu dans certains cas un véritable envahissement des chapiteaux hétérodoxes par les formes normales. Or, comme on va le voir, ces chapiteaux de transition ne présentent rien qui de près ou de loin rappelle les formes occidentales.

III. — Les formes de transition.

Ces formes paraissent dans les chapiteaux suivants : A) à Soueida : 1° les chapiteaux du temple (pl. XXXIV, 3 ; XXXV, 1 et 2 ; XXXVI, 1 et 2) ; 2° deux chapiteaux naguère publiés par Kondakoff [1], et provenant d'un édifice voisin du temple (pl. XXXVI, 3 et 4) ; 3° un chapiteau remployé dans une église (pl. XXXVII, 1) ; 4° un chapiteau du musée, de provenance inconnue (pl. XXXVII, 2). — B) A Djérach, un chapiteau retrouvé dans les ruines d'une église où il avait été remployé [2] (pl. XXXVII, 3). — C) A Palmyre, les chapiteaux (pl. XXXVII, 4) d'un monument compris dans l'aire du castrum de Dioclétien [3].

De notables divergences les séparent :

1° Le chapiteau de Djérach et la plupart de ceux de Soueida sont ornés de bustes ; cette décoration fait défaut dans le chapiteau de Palmyre et dans quelques-uns de ceux de Soueida.

2° Certains chapiteaux de Soueida présentent des crosses médianes (chapiteau Kondakoff). Parfois ces crosses sont placées sur les bustes (chapiteaux

14, fig. 6), qui est occidentale et très analogue, par exemple, à celle du temple de la Fortune à Pompéi (*ibid.*, fig. 7), ou à celle de Baalbek (*ibid.*, fig. 4), ne nous paraît pas justifiée.

[1] *Voyage en Syrie* (en russe), p. 101, fig. 15, et p. 259, fig. 65.

[2] Nous devons à l'amabilité de M. Horsfield, directeur des antiquités en Transjordanie, la permission de publier cet intéressant monument.

[3] *Palmyra*, p. 89 et 153 ; pl. 52 *c*. — Mon appréciation de ces chapiteaux diffère de celle de M. Weigand en ce que leurs acanthes me paraissent être précisément ce qu'ils ont de moins hellénistique (ci-dessous, p. 314).

du musée, certains chapiteaux du temple, l'une des faces de l'un des chapiteaux Kondakoff). Quelque bizarres qu'elles soient dans le chapiteau de Palmyre, où elles ont l'aspect d'une sorte de ruban posé à plat sur le calathos, quelque minuscules qu'elles soient dans celui de Djérach, il est certain qu'elles y existent. Mais à Soueida, elles manquent au chapiteau de l'église, et à certains des chapiteaux du temple.

3° L'acanthe allongée, étroitement collée au calathos du chapiteau de Djérach et de celui de l'église de Soueida, rappelle encore certaines formes hellénistiques [1]. Celle du chapiteau de Palmyre se rapproche beaucoup du feuillage de certains chapiteaux normaux de la même ville. Enfin, l'on ne voit guère de parallèles à l'acanthe des chapiteaux du temple et du chapiteau Kondakoff.

4° Les éléments de nos chapiteaux sont très diversement ordonnés. Par exemple les extrémités des feuilles supérieures et inférieures sont très rapprochées dans les chapiteaux de l'église et du temple de Soueida : disposition par laquelle ces chapiteaux se rapprocheraient des types hétérodoxes étudiés ci-dessus, ou des types anciens du chapiteau normal. Au contraire les extrémités des feuilles sont à des niveaux notablement différents dans les chapiteaux de Djérach, de Palmyre et dans le chapiteau Kondakoff de Soueida, où la tendance à une division en trois zones apparaît déjà clairement.

Malgré ces différences ces chapiteaux ont cependant ceci de commun :

1° Tous présentent des traits archaïsants qui interdisent de les dater plus bas que le début du premier siècle de notre ère.

2° Surtout, si différents qu'ils soient des chapiteaux normaux auxquels nous sommes accoutumés, tous, à l'exception du chapiteau du musée de Soueida, offrent l'élément qui caractérise le chapiteau normal, le calice d'acanthes. En d'autres termes, nos chapiteaux sont à mi-chemin des types hétérodoxes étudiés ci-dessus et du chapiteau normal.

On pourrait ne voir en eux que de simples formes de contamination. Les formes hétérodoxes, au moins celles de la famille d'Épidaure, et la forme normale coexistent dans le monde grec depuis le quatrième siècle [2]. Il n'y aurait rien de surprenant à découvrir des formes intermédiaires, des témoins de l'influence qu'auraient eue l'une sur l'autre deux séries destinées par ailleurs

[1] Cf. par ex. *Milet*, I, 7, fig. 274; également *Jahrbuch des deutschen archäologischen Instituts*, 36, 1921, p. 82, fig. 7.
[2] Weig. 14, p. 42.



1. - Temple.



3 - Chapiteau Kondakoft.

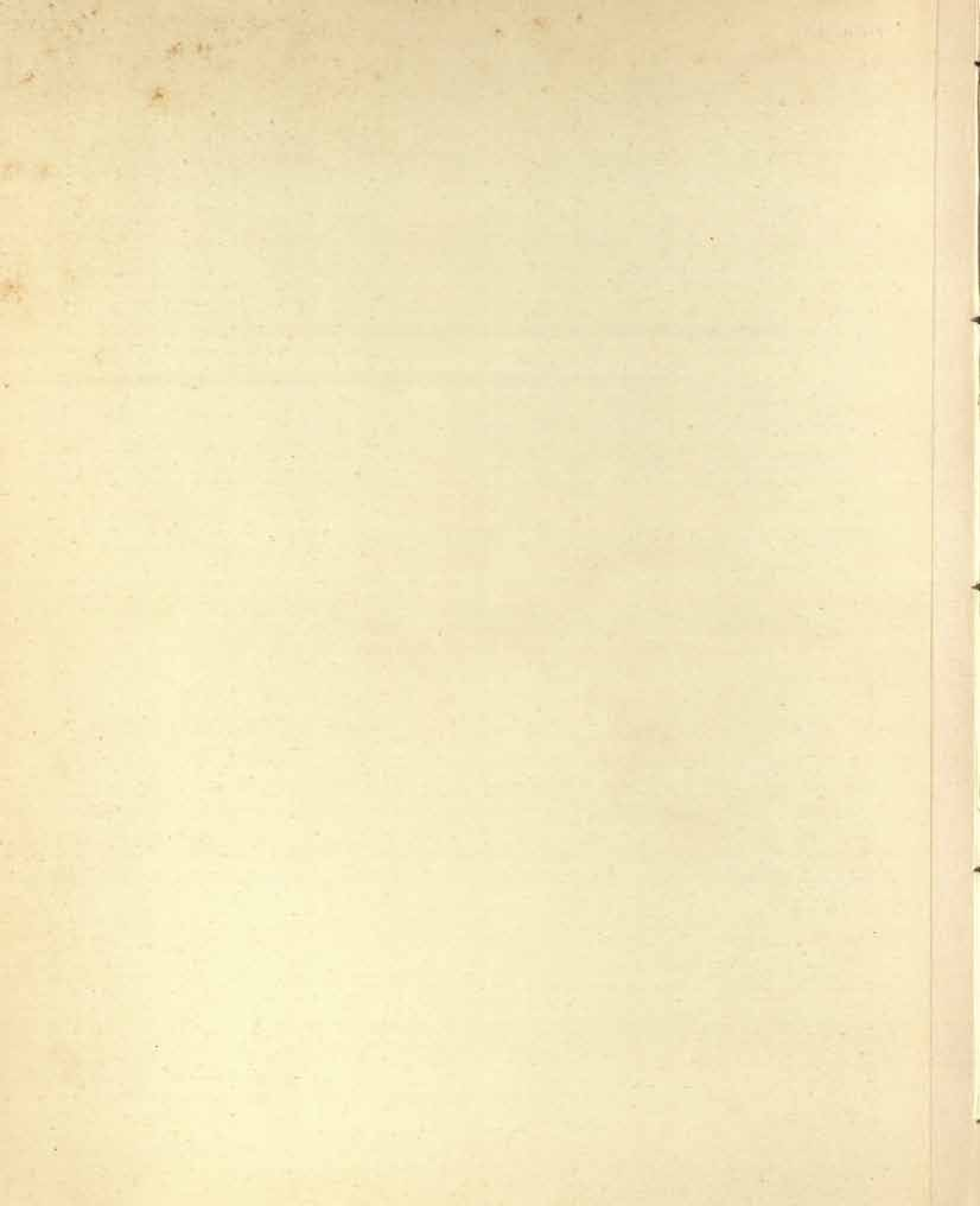


2. - Temple.



4. - Chapiteau Kondakoft.

CHAPITEAUX DE SOUEIDA.



1. - Soueida, église.

2. - Musée de Soueida.

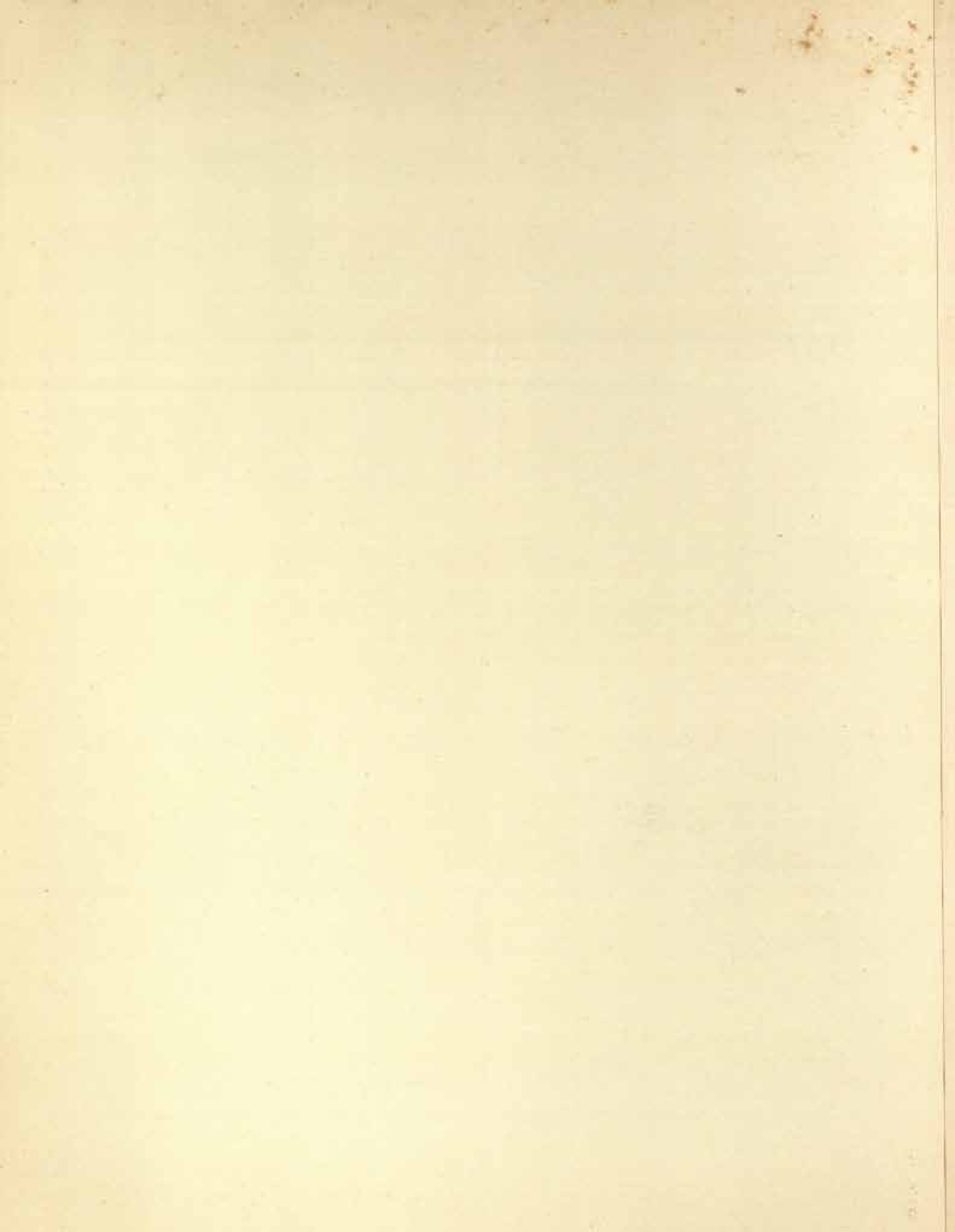


3. - Gérasa.



4. - Palmyre, près de l'édifice de Dioclétien.

CHAPITEAUX CORINTHIENS.



à poursuivre une évolution séparée [1]. Nous croyons que nos chapiteaux sont quelque chose de plus : des documents sur la façon dont s'est fait le passage des types hétérodoxes qui disparaissent au type normal qui devient exclusif, sur la façon dont le second a éliminé les premiers.

Isolons ce qui dans nos chapiteaux est étranger au type vitruvien : ce sont avant tout, dans la décoration des faces : 1° les bustes ; 2° la petite feuille qui surmonte la feuille médiane de la couronne supérieure des acanthes, tout comme dans certains exemples anciens du chapiteau normal. A l'exception du chapiteau Kondakoff, et y compris ceux mêmes de nos exemples qui possèdent des crosses médianes (chapiteaux de Djérach, de Palmyre) tous nos chapiteaux ont l'abaque porté sur quatre paires de crosses d'angle, et non sur huit paires de crosses.

Examinons maintenant les traits « normaux » de nos chapiteaux, soit la tige et la feuille du calice, ainsi que les crosses médianes ; dans presque tous les cas ces traits nous apparaîtront comme des éléments secondaires au regard de ceux que nous venons d'étudier. Souvent il semblerait qu'on n'ait en vérité pas su où les placer : ainsi en va-t-il de ces toutes petites crosses médianes qui apparaissent sous le buste du chapiteau de Djérach ; des feuilles des calices dans les chapiteaux de l'église et du temple de Soueida, décoration à peine visible du calathos derrière une puissante feuille médiane ; enfin, de ces crosses médianes si bizarrement superposées aux bustes dans le chapiteau du musée de Soueida, dans certains chapiteaux du temple, et sur la quatrième face du chapiteau Kondakoff. S'il en est ainsi, c'est que ces éléments, qui dans le chapiteau vitruvien, forment à eux seuls la décoration de la partie supérieure des faces du chapiteau, trouvent ici un obstacle à leur développement : précisément les éléments non-vitruviens. Nos chapiteaux sont d'un temps où déjà des crosses médianes issues d'un calice à tige cannelée apparaissent comme des éléments indispensables du chapiteau corinthien, et où pourtant se conserve encore l'habitude de faire porter l'abaque sur quatre paires de crosses et non point sur huit, ou bien de décorer les faces du chapiteau de feuilles supplémentaires, de bustes. Les bizarreries de nos chapiteaux résultent de ce qu'ils juxtaposent des éléments qui ne sont pas faits pour être juxtaposés. Dans les chapiteaux de Soueida, il faut naturellement porter au compte de la barbarie naba-

[1] Cf. *Ibid.*, une particularité du chapiteau de la mosquée de Baalbek, expliquée de cette façon.

téenne la maladresse avec laquelle ont été réalisées ces juxtapositions. Mais c'est précisément là ce qui fait l'intérêt de ces chapiteaux : dans un milieu plus hellénisé, le sculpteur eût trouvé le moyen de concilier ses habitudes, qui le portaient à dessiner un chapiteau à personnages, avec son désir d'être moderne, qui l'inclinait à doter son œuvre de crosses médianes, autrement qu'en plaçant celles-ci sur la poitrine de ceux-là. Il aurait compris que les crosses médianes ne devaient plus désormais surgir derrière le buste central, mais du calice. La naïveté avec laquelle il a combiné le neuf et le vieux fait bien saisir le caractère de sa création, qui est celui d'une somme disparate.

Nos chapiteaux de transition présentent la trace manifeste d'une évolution : nous voudrions, avant de conclure, essayer de la reconnaître.

Les plus anciens doivent être celui de la basilique de Soueida, et celui de Djérach. Non seulement la décoration de la face y est encore essentiellement constituée par l'élément hétérodoxe, par les bustes, mais, comme nous l'avons dit, les corbeilles d'acanthes, aussi bien par leur ordonnance que par la nature de leurs feuilles, sont encore loin de présenter les aspects de l'époque romaine.

Dans le chapiteau de Palmyre, comme dans les précédents, l'élément non vitruvien, ici la feuille médiane supplémentaire, sur laquelle prend appui la forte tige du fleuron, forme l'ornement principal de la face, derrière lequel les crosses sont reléguées à l'arrière-plan. Mais le calice avec ses grandes feuilles d'angle est infiniment plus développé, et la disposition de la corbeille d'acanthes, le dessin de la feuille, font penser déjà aux chapiteaux impériaux.

Enfin, sept des faces des deux chapiteaux Kondakoff offrent un stade encore plus avancé : elles ont pour décoration essentielle des calices bipartis, d'un mouvement analogue à celui des calices palmyréniens, du milieu ou de la fin du premier siècle, et de vigoureuses crosses médianes qui supportent l'abaque tout comme les crosses d'angle. L'élément secondaire est la feuille médiane supplémentaire, qui s'est tellement atrophiée qu'elle ne gêne plus l'épanouissement des calices. L'évolution particulière de cet élément est en tous points comparable à celle que nous avons retracée à Palmyre dans le chapiteau normal ancien, à celle par exemple qui sépare le chapiteau *a* du sanctuaire de Bêl du chapiteau à l'inscription trilingue [1].

[1] Pl. XXXII, 2 et XXXIV, 1. La coexistence d'une acanthe relativement aussi avancée que celle du chapiteau de Palmyre avec un dessin aussi anormal de la zone supérieure est évi-

Un monument, le temple de Soueida, nous offre comme un raccourci de cette évolution. Nous avons fait allusion déjà aux délais que paraît avoir souffert parfois la décoration des édifices religieux. Si l'on admet [1] que le temple de Soueida est une construction de la fin du premier siècle avant notre ère, l'on datera de cette époque le chapiteau que publie M. Weigand [2], et où les éléments normaux, à peine reconnaissables tant ils sont défigurés, ne consistent que dans le calice et sa tige, et ne tiennent pas plus de place que dans le chapiteau de Djérach ou dans celui de l'église de Soueida. Un second stade nous montre des chapiteaux peu différents à première vue, mais auxquels pourtant un élément s'est ajouté : les crosses médianes qui figurent sur le buste (pl. XXXVI, 1 et 2). Dans un troisième stade enfin il n'y a plus de bustes : les crosses médianes s'y sont substituées (pl. XXXV, 1 et 2). A vrai dire un examen attentif montre qu'elles sont établies sur une sorte de bosse. Cette particularité ne peut guère s'interpréter que d'une façon : c'est que les crosses ont pris la place qui, dans ce chapiteau même, avait été prévue pour un buste. Entre l'épannelage du chapiteau, contemporain de l'édification du temple, et l'achèvement de sa décoration, la mode aura changé, la forme corinthienne normale se sera imposée, et c'est ainsi que du bossage d'un chapiteau destiné à être exécuté comme l'avaient été ceux du premier stade, on se sera efforcé de tirer un chapiteau normal. La date très tardive du chapiteau se reconnaît en particulier à l'aspect des acanthes, dont les contours anguleux, le relief marqué uniquement par des rainures, forment un contraste complet avec l'acanthe des chapiteaux du premier stade. Si, par ailleurs, notre chapiteau présente des traits qui s'accordent fort mal avec une date basse, des feuilles supérieures qui naissent de la base même du chapiteau et dont les extrémités dépassent à peine celles des feuilles inférieures, c'est que ces traits sont déterminés par l'épannelage, qui remonte, lui, à une date haute.

demment frappante. Il n'est pas moins étonnant de voir une zone supérieure ordonnée comme l'est celle du chapiteau Kondakoff voisiner avec des acanthes aussi aberrantes. Dans des endroits écartés, comme Palmyre et Soueida, on ne peut guère douter que ce ne soit d'après leurs éléments les plus avancés qu'il faille dater les chapiteaux ; en d'autres termes ces éléments ne sont pas en avance sur leur temps : ce sont les éléments archaïsants qu'il faut considérer comme retardataires.

[1] Weig. 24, p. 81.

[2] *Ibid.*, fig. 2 ; reproduit ici (pl. XXXIV, 3).

CONCLUSION

Dans les dernières décades du premier siècle avant notre ère, une transformation profonde se fait dans l'architecture classique. Au goût des combinaisons inédites, à la fantaisie, à l'extrême liberté qui avaient été la tendance de la création artistique dans ce *siècle des révolutions de l'Occident et de la complète désagrégation des états grecs de l'Orient* [1], succède sous Auguste un retour à l'ordre, à la règle. Ce mouvement, dont le *De Architectura* de Vitruve est l'expression littéraire, se traduit dans les monuments par l'emploi de proportions strictes, par une épuration qui est aussi un appauvrissement du répertoire des formes.

A la même époque Auguste rend, dans le domaine politique, l'ordre et la paix au monde romain.

Il est tentant d'attribuer à Rome aussi le retour à l'ordre dans l'art. Nous l'avons dit, c'est la solution de M. Weigand. Le néo-classicisme de l'âge d'Auguste est pour lui chose romaine. Les deux grands rétablissements, le politique et l'artistique, ont les mêmes auteurs, les maîtres de Rome. Rome assure sa puissance par la création de colonies, comme Béryte et Héliopolis en Syrie, et celles-ci seront les intermédiaires par lesquels elle établira la suprématie de son art. La discussion d'une thèse de cette importance dépasse infiniment le cadre de notre étude.

Nous espérons cependant avoir montré que, sur un point, — mais sur un point dont M. Weigand fait à vrai dire l'un de ses principaux arguments — cette thèse doit être soumise à révision : on peut douter que le chapiteau corinthien impérial de la Syrie, de la Palestine et de l'Arabie, ait bien une origine occidentale. Tous les stades de l'épuration par laquelle le chapiteau vitruvien est sorti des formes plus anciennes du chapiteau normal, tous les stades de l'évolution au cours de laquelle il a supplanté les formes hétérodoxes, nous les avons reconnus dans les monuments de ces régions. Les formes de Baalbek se comportent dans cet ensemble comme un corps étranger, de même que la colonie d'Héliopolis dans le milieu syrien.

Sans doute, ce mouvement est parallèle aux progrès de la domination romaine. Il est frappant de constater que le chapiteau normal, en Syrie, règne

[1] Weig. 24, p. 81.

sans partage dès le milieu du Ier siècle [1], alors qu'en Arabie les formes hétérodoxes restent d'un emploi courant jusqu'à l'époque flavienne au moins [2] et apparaissent isolément plus tard encore [3]. Mais nous ne pensons pas que ce parallélisme oblige à voir dans le chapiteau vitruvien une forme occidentale. Nous avons noté, en effet, dans notre revue des chapiteaux hétérodoxes [4], que ceux-ci n'étaient pas représentés, jusqu'ici, dans la Syrie du Nord. D'autre part, un chapiteau au moins, celui d'Antioche [5], témoigne de l'ancienneté relative de la forme normale dans cette région. Enfin, le *chapiteau-modèle* de Palmyre [6], qui est sans doute le plus ancien chapiteau véritablement vitruvien que l'on ait dans cette ville, présente quelques particularités [7] étrangères à la tradition palmyrénienne et à celle de la Syrie du Sud, mais vraisemblablement communes dans la Syrie du Nord.

S'il fallait présenter une hypothèse, la suivante nous paraîtrait la plus plausible. A l'époque hellénistique, la parenté qui lie les formes alexandrines à celles de la Syrie du Sud [8] ne s'est pas étendue aux formes de la Syrie du Nord. Les architectes de cette région ont dû user du chapiteau normal. C'est là, c'est à Antioche, qu'il est apparu d'abord en Syrie [9], soit qu'il y ait pris naissance, soit qu'il y soit venu d'Anatolie. C'est là qu'il a pris, ou repris, vers le temps d'Auguste, sa forme classique, d'où sont dérivés par la suite tous les chapiteaux de la Syrie romaine, forme qui ressemble à la forme vitruvienne de Rome par la disposition et la nature de ses éléments, mais qui en diffère dès l'abord par le dessin de l'acanthe. C'est de cette région, la plus hellénisée de la Syrie, qu'il se sera propagé en même temps que la domination des Romains, sauveurs de l'hellénisme, vers la Syrie du Sud et vers l'Arabie.

DANIEL SCHLUMBERGER.

[1] Sinon plus tôt. Ce qui m'inciterait surtout à la prudence en cette matière, ce sont les éléments avancés des chapiteaux Kondakoff et du chapiteau « de transition » de Palmyre (p. 315, note 1), qui pourraient bien n'être pas antérieurs au milieu du premier siècle.

[2] El-Hegra. Les derniers chapiteaux nabatéens datés sont de l'an 75 (JAUSSEN et SAVIGNAC, *Mission archéol. en Arabie*, I, p. 344, et fig. 160).

[3] Tombeau de Sextius Florentinus : BRÜNNOW und DOMASZEWSKI, *Provincia Arabia*, I, p. 382, n° 763 ; RONCZ., *Hasne*, p. 89, attribue la porte monumentale de Petra à l'époque de Trajan.

[4] Ci-dessus, p. 287.

[5] Ci-dessus, p. 304.

[6] Du type *b* 1 : ci-dessus, p. 301.

[7] Ci-dessus, p. 301.

[8] Ci dessus, p. 290.

[9] DELBRÜCK, *Hellenistische Bauten in Latium*, 2, p. 163.

LE DAUPHIN AU TRIDENT
SUR LE SARCOPHAGE SIDONIEN « AU NAVIRE »

PAR

CH. PICARD

Le petit musée d'étude installé à l'Institut d'art et d'archéologie de la Sorbonne doit à la générosité du Gouvernement de Syrie et des Musées nationaux, plus particulièrement à l'aimable entremise de M. R. Dussaud, conservateur des antiquités orientales au Musée du Louvre, de posséder, depuis 1931, des reproductions moulées du grand et du petit côté du sarcophage dit « au Navire » (fig. 1), trouvé à Sidon en 1914, dans les fouilles de M. G. Contenau et Th. Macridy-bey [1].

Ce précieux dépôt — dont je suis heureux, en cette occasion, de remercier la Direction des Musées nationaux, et plus particulièrement M. R. Dussaud, — a permis, sinon de remarquer [2], de préciser du moins, la valeur d'un détail apparent *au-dessous du navire*. « Dans les flots, observait justement M. G. Contenau, se jouent de gauche à droite : un dauphin, un poisson, *puis un dauphin enroulé autour d'un trident ;* il ne s'agit pas d'une scène de pêche, car on ne voit personne à bord du bateau et le dauphin n'est pas traversé par le trident autour duquel il s'enroule. La représentation de poissons au milieu des flots est toute naturelle : *celle-ci l'est moins.* »

L'auteur de la publication a eu tout à fait raison d'attirer l'attention sur ce détail singulier. Mais il ne l'explique pas; il relève seulement que, « parmi les emblèmes que les premiers chrétiens adoptaient pour se reconnaître sans attirer l'attention, figure le dauphin, et le dauphin enroulé autour du trident, témoin la pierre *antique* ornant au XIe siècle l'anneau de l'évêque d'Angoulême,

[1] Cf. *Syria*, 1920, t. I, p. 16 sqq., et *Miss. archéol. à Sidon*, 1914, t. à part (G. Contenau), Paris, 1921, p. 20-32, et pl. II, à la p. 22; cf. aussi *La Syrie antique et médiévale illustrée*, par R. Dussaud, P. Deschamps, H. Seyrig, Paris, 1931, pl. XXXIII, et commentaire.

[2] Cf. G. Contenau, *l. l.* (t. p.), p. 28, 29.

Adhémar, et une fresque du cimetière de Calliste [1] ». M. G. Contenau ajoute : « Dans ce groupe, le trident remplace l'ancre, dont la vogue comme symbole paraît dater de la seconde moitié du IIe siècle. S'ensuit-il que le sarcophage [de Sidon] soit celui d'un chrétien ? »

Je ne pense pas, pour ma part, qu'il soit nécessaire de recourir à cette explication, qui aurait peut-être le désavantage de faire trop abaisser la date du sarcophage sidonien.

A l'occasion de ce document, il me semble qu'on peut rappeler ici l'existence, dans une île de l'Archipel particulièrement fréquentée, dès l'époque hellénistique, par les navigateurs de Tyr, de Sidon, de Bérytos, l'existence de *symboles* comparables et datés du temps même des rapports maritimes et religieux des ports de Phénicie avec l'Ægée. Dans le péristyle (de type « rhodien ») de la *Maison dite du Trident*, à Délos — une des plus ingénieusement aménagées — deux mosaïques se font pendant : l'une sur le côté Ouest, l'autre sur le côté Nord, chacune en face de l'entrée d'un couloir donnant accès vers le péristyle [2]. Sur ces mosaïques, inscrites dans des cadres quadrangulaires, il y a, d'un côté, un dauphin s'enroulant *autour d'une ancre* et, d'autre part, un trident *indépendant* noué d'une ténie.

M. M. Bulard a fait observer que l'ancre se retrouve aussi à Pompéi, soit seule, soit associée au dauphin (Reg. V, insula IV, n° 13 : *Not. Scavi*, 1905, p. 92), sur des mosaïques toujours situées au voisinage de l'entrée de la maison ou du seuil d'une salle. — Une mosaïque pré-chrétienne d'Hadrumète associe, de son côté, un peu de la même manière, le trident et le dauphin [3].

Il n'y a plus lieu, semble-t-il, étant donné le motif délien (qui doit dater au plus tard de la fin du IIe siècle avant notre ère), et le rapprochement avec le cartouche de la mosaïque païenne d'Hadrumète, et les comparaisons qu'on peut faire à Pompéi — avant 79 de notre ère — de faire descendre jusqu'à la seconde moitié du IIe siècle de notre ère la vogue du symbolisme prophylactique attesté par les rapports du dauphin avec le trident ou l'ancre.

[1] P. 29 et n. 1-2 (références).

[2] M. Bulard, *Monum. et Mém. Fond. Piot*, XIV, 1908, p. 192, et pl. X. A, en haut (mosaïques trouvées en 1894) ; cf. J. Chamonard, *Explor. archéol. de Délos*, VIII, 1, p. 27-29, p. 139-152.

[3] De la Blanchère, P. Gauckler, *Mus. Alaoui*, pl. I et p. 9 (bibliographie : *le cortège de Neptune*) : groupes de deux dauphins, avec un seul trident.

J'attire, d'autre part, l'attention sur le fait que nous avons à Délos les preuves de l'activité de mosaïstes phéniciens, auxquels on devra peut-être rapporter le curieux ensemble dionysiaque de la *Maison des masques*, découvert en 1930 [1].

M. M. Bulard a signalé très justement la présence au centre d'une mosaïque délienne (vestibule de la *Maison des Dauphins*) d'un signe qui se retrouve fréquemment sur les stèles des sanctuaires puniques de l'Afrique du Nord, et où l'on a cherché, soit l'interprétation phénicienne de l'hiéroglyphe de la vie égyptien ☥, soit une représentation de la déesse phénicienne Tanit [2]. Ce signe reparaît sur des amulettes, et à Délos sur une lampe ; au vestibule de la *Maison des Dauphins*, il aurait eu aussi une valeur prophylactique.

Or, la mosaïque centrale du péristyle de la *Maison des Dauphins*, à Délos, est l'œuvre d'un artiste originaire d'une ville d'Arados, qui est vraisemblablement Arados de Phénicie. On lit, en effet, dans la zone de feuillages voisine de la partie centrale : Ἀσκληπιάδης Ἀράδιος ἐποίει [3].

Ne faut-il pas considérer dès lors le dauphin enroulé sur trident, du sarcophage sidonien « au navire », comme une sorte de blason — et d'*apotropaion !* — de ces armateurs de la côte syro-phénicienne, dont les navires s'en allaient hardiment commercer jusqu'en Italie, et qui avaient pour entrepôt dans les Cyclades Délos même, où nous connaissons diverses sociétés marchandes syro-phéniciennes, d'Héracléistes tyriens, de Poseidoniastes bérytiens [4] ?

En raison de ces rapprochements, il ne semble pas qu'il y ait lieu de poser la question d'un sarcophage *importé à Sidon*, pour la *thèkè* dite « au Navire » ; cela à cause même, disait-on, de la forme de ce navire, évoquant les bateaux romains des deux premiers siècles. Mais l'emprunt est plutôt *venu d'Occident* ; et, si l'un des motifs ornementaux — celui du dauphin au trident — est resté « d'usage courant à Rome parmi les chrétiens qui l'ont emprunté à l'antiquité », le symbolisme prophylactique, du moins, avait été créé avant notre ère, dans les pays voisins de ceux où le christianisme a pris naissance.

Faut-il bien accorder enfin que, sur le sarcophage de Sidon, déjà, le dauphin et le trident ne sont plus l'emblème des divinités marines, mais que « leur

[1] M. J. Chamonard, *Expl. arch. de Délos*, XIV, 1933, *La Maison des Masques*.

[2] M. Bulard, *l. l.*, p. 192-193 (bibliographie).

[3] M. Bulard, p. 197-198, et pl. XII-XIII.

[4] Le dauphin au trident figure encore sur les monnaies impériales de Bérytos.

association symbolise une promesse d'heureuse navigation [1] », sinon peut-être « le voyage de l'âme après la mort, que les Anciens ont souvent représenté comme une traversée [2] » ?

Je ne crois pas indispensable d'orienter ainsi l'utilisation du motif. M. G. Contenau aurait pu en effet ajouter, aux types à représentation de navires qu'il a si justement cités, celui d'une stèle funéraire de Sinope, au Musée de Stamboul [3]. Le titulaire de la stèle, Ioulios Kallineikos, avait été *ναύκληρος*, comme les Bérytiens de l'Établissement des Poseidoniastes à Délos. Il est censé parler lui-même sur son épitaphe et il explique que la mer, où il a fait de nombreux voyages, lui a été moins dangereuse que la terre, sur laquelle il est mort de maladie à trente-deux ans :

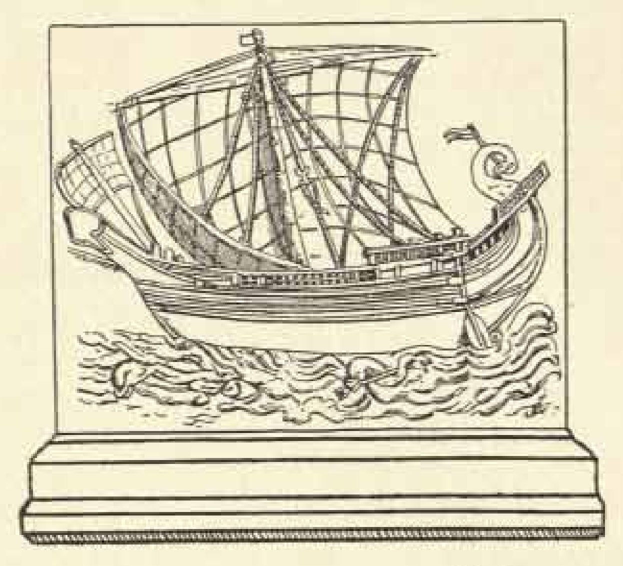


Fig. 1. — Petit côté du sarcophage sidonien, dit « du navire ».

Ὁ *πολλὰ πλεύσας* Καλλίνεικος | *κύματα*
ἔπλευσα Λήθης *ἐσχά|την ναυκληρίαν*, etc.

Or, le navire de la stèle de Sinope rappelle d'assez près celui du sarcophage de Sidon, et non moins celui de la peinture de Pompéi, où une Tyché tient le gouvernail [4]. Ces divers documents — païens — doivent être encore proches du début de l'ère impériale ; la décoration des longs côtés (guirlandes) le prouverait aussi [5].

Ch. Picard.

Mars 1933.

(1) G. Contenau, *l. l.*, p. 29.

(2) *La Syrie antique et médiévale*, pl. XXXIII.

(3) Cf. en dernier lieu, A. Salatch, *BCH*, XLIV, 1920, p. 354 sqq., fig. 1 à la p. 355. Il y a sur la stèle un grand navire (*avec pilote*) et une barque. L'inscription était signalée (par M. D. Robinson), depuis 1906.

(4) G. Contenau, *l. l.*, p. 27-28 et fig. 12, C.

(5) C'est plus tard qu'à Palmyre, le dauphin au trident est symbole d'immortalité marine, *avec la Néréide* (niche sculptée d'un tombeau).

BIBLIOGRAPHIE

H. Frankfort. — **Archeology and the Sumerian Problem** (*The Oriental Institute of the University of Chicago. Studies in Ancient Oriental Civilization*, n° 4), 1932.

Pour M. Frankfort, on peut distinguer par leur céramique, à l'époque énéolithique, trois foyers de culture en Asie Antérieure. Le premier, en Syrie, est caractérisé par une poterie à décor orange brillant, sur épais engobe crémeux. Le second va des premières installations mésopotamiennes jusqu'au Balutchistan, en passant par le plateau Iranien ; sa céramique est peinte, comme celle du troisième foyer qui comprend l'Asie Mineure, le Caucase, le nord de l'Iran et le Turkestan russe. Au deuxième foyer appartient la période de Tell-el-Obéid, au troisième la période dite d'Uruk rencontrée à Warka. Et M. Frankfort se pose cette question : à quel moment les Sumériens ont-ils pénétré en Mésopotamie ? A la période d'Uruk ou bien à celle d'el-Obéid ? Il conclut que les Sumériens sont non seulement les auteurs principaux de la civilisation mésopotamienne, mais aussi les plus anciens occupants de la contrée.

M. Frankfort poursuit son enquête à travers les quatre grandes périodes archaïques que l'on a délimitées dans l'archéologie de la Mésopotamie. A l'époque de la première dynastie d'Ur et à celle des Tombes Royales, période qui a bien son individualité, et pour laquelle il rejette à bon droit les dates trop basses de M. Christian, les Sumériens sont en Sumer; les inscriptions le prouvent, mais les fouilles montrent, par les crânes exhumés, que les races sont déjà très mélangées.

A la période de Jemdet-Nasr, nombre de caractères de la période précédente se retrouvent ; le monument Blau, le « personnage aux plumes », les colonnettes de la tombe de Tépé-Ali-Abad si semblables comme technique à celles d'el-Obéid, le langage des tablettes, tout cela est sumérien [1].

A la période d'Uruk, dont la céramique se retrouve à Gawra, Ninive, Kish, Ur, Tello et Suse, un sceau de Warka montre que les modes qui seront en faveur en Sumer sont déjà en usage ; on se sert des cachets et des cylindres comme marques de propriété ; les bâtiments, faits d'argile crue, sont déjà décorés de panneaux longitudinaux ou de cônes fixés dans les murs, et dont les têtes forment dessins.

[1] Cf. G. Contenau, *La chronologie en Asie Occidentale ancienne et le couteau de Gébel-el-Arak* : *Revue d'Assyriologie*, XXIX (1932), p. 31-38.

L'auteur y voit encore une preuve de la présence des Sumériens.

Mais à l'époque de Tell-el-Obéid? La céramique qui caractérise cette période a été recueillie sur le sol non remanié à Ur, Suse, Khazineh, Samarra, Uruk ; donc en ces différents points il s'agit de la céramique des premiers occupants ; pour M. Frankfort, c'est à Suse, dans le style I, qu'il faudrait chercher la période antérieure à celle d'el-Obéid. Mais l'auteur, pour conclure à la présence des Sumériens à cette époque, fait état de l'opinion du docteur Andræ qui explique beaucoup de particularités de l'architecture mésopotamienne par le développement des principes de construction de cette période. La démonstration est ingénieuse et, si quelques preuves sont assez fragiles et résultent plus des conditions du milieu où vivaient les habitants que de leur libre choix (écriture sur argile, constructions en argile de l'époque d'Uruk), M. Frankfort sait rendre sa théorie très plausible par une accumulation de détails impressionnants. Cependant, même en admettant un substratum sumérien, il n'en reste pas moins que le fait caractéristique des périodes d'el-Obéid, Uruk et Jemdet-Nasr, cette céramique peinte, répandue sur une aire si vaste, ne semble pas l'œuvre des Sumériens, d'abord en raison de sa dispersion, ensuite parce que, lors de l'apparition des Sumériens au premier plan de la scène historique, la céramique peinte a disparu.

Plusieurs appendices accompagnés de tableaux démonstratifs ont trait à la stratigraphie comparative des divers sites, à la distribution de certains types primitifs d'outils en métal, à celle de vases probablement anatoliens.

Abordant la période de Suse II, M. Frankfort essaie de distinguer les divers éléments qui la constituent ; il remarque que Suse I et Suse II sont, comme il l'avait pensé jadis, nettement séparés [1] et que la poterie trouvée à Obéid n'est pas antérieure à Suse I, mais lui est postérieure, et qu'entre Suse I et Suse II, on a retrouvé des céramiques de la période d'Uruk. Certains décors animaux, comme les ibex, les taureaux de Suse II, auraient, selon lui, leur source dans la poterie énéolithique du Seistan et du Balutchistan.

Ce travail, comme tout ce que nous donne M. Frankfort, est riche de faits, et suggère mille pensées ; il fait au mieux sentir la quantité de problèmes souvent contradictoires, que ces questions soulèvent. N'avons-nous même pas chance, si nous admettons la présence des Sumériens en Sumer dès les plus hautes époques, de pouvoir un jour nous orienter de nouveau, pour leur berceau et pour l'origine de leur civilisation, vers la mer, ce Golfe Persique dont leurs propres traditions nous garantissent l'importance ? La succession de ces poteries peintes serait un apport étranger au fond de la civilisation sumérienne élaborée sur place ! Autant de questions qu'il nous faut actuellement laisser sans réponse. Je crois cependant que sur certains points (la succession des styles Suse I, el-Obéid et Suse II, l'âge de la céramique noire lustrée), les fouilles de Néhavend dont les

[1] La couche « de transition » qui sépare Suse I de Suse II (et correspond à la couche dite d'Uruk) ne se rencontre pas sur tous les points à Suse, ni avec la même épaisseur ; parfois Suse II succède à Suse I presque immédiatement.

résultats viennent à peine d'être publiés [1] pourront apporter quelques modifications assez notables.

G. Contenau.

Adolphe Lods. — **Israël. Des origines au milieu du VIII[e] siècle.** Un vol. in-8° de 596 pages, 3 cartes, 38 fig. et 12 planches. Paris, La Renaissance du Livre, 1930.

Nous sommes bien en retard pour signaler cet important ouvrage de la collection Henri Beer. Du moins, cela nous permet d'annoncer qu'il vient d'en paraître une seconde édition où la conscience de l'auteur se marque par quelques additions destinées à tenir son œuvre au courant des découvertes.

L'*Israël* de M. Lods est remarquable non seulement par la connaissance complète du sujet lui-même, mais aussi par celle des civilisations avoisinantes. Les résultats des fouilles archéologiques y sont utilisés et aussi l'histoire comparée des religions.

Tout l'intérêt d'une étude d'Israël repose sur sa religion, mère du christianisme, du judaïsme et de l'islamisme. Il y faut faire preuve à chaque pas d'une singulière perspicacité critique comme d'un jugemennt sain et pondéré. Les conceptions ont fait leur temps qui ne reposaient pas sur un triage scrupuleux des documents. Dans sa préface, M. H. Beer note justement : « Ad. Lods transpose en histoire positive des conceptions ou trop métaphysiques ou trop littéraires. » Le succès de ce livre fait l'éloge du maître qui l'a écrit, mais il témoigne aussi des progrès de l'esprit public.

(1) Cf. *Syria*, 1933, p. 1 et suiv.

Le plan adopté est tout un programme. Une première partie traite de Canaan avant l'établissement des Israélites. On y étudie l'état religieux de la Palestine vers le temps de l'établissement des Israélites. La deuxième partie brosse un tableau qui fait pendant à la civilisation cananéenne, c'est celui de la civilisation hébraïque avant l'installation en Palestine.

Ces lignes bien arrêtées, on aborde le développement d'Israël en Palestine jusqu'aux invasions assyriennes. La précision, la clarté, la solidité de ces pages témoignent de la maîtrise de l'auteur.

Une grave question que M. Lods a abordée avec sa franchise coutumière est celle des emprunts que les Israélites ont faits aux Cananéens au milieu desquels ils se sont installés. Le savant exégète n'admet pas des emprunts aussi larges que l'a proposé M. Dussaud [1] ; il les réduit à quelques fêtes agraires. Cependant, la récente publication des textes phéniciens de Ras-Shamra, par M. Virolleaud, rend la position de M. Lods difficile à maintenir. Quand le savant professeur à la Sorbonne envisagera une reprise de son œuvre pour la mettre au courant des dernières découvertes, il semble qu'il devra fondre ensemble les deux premières parties de l'ouvrage, car au temps du culte commun du dieu El, il est impossible de distinguer les Israélites des Cananéens [2].

Maggie Rutten.

(1) Voir *Revue de l'Hist. des Religions*, 1931, I, p. 201-220.

(2) Voir R. Dussaud, *Les Phéniciens dans le Négeb et en Arabie*, dans *Revue de l'Hist. des Religions*, 1933, II, p. 5-49.

A. Roes. — **Greek Geometric Art,** *its symbolism and its origin.* Un vol. in-8° de 128 pages avec 105 figures. Londres, Humphrey Milford (Oxford University Press), 1933.

L'auteur recherche avec une remarquable application le sens et l'origine des éléments décoratifs qui constituent l'art géométrique grec. A part les funérailles et les batailles navales des vases du Dipylon, le répertoire du style géométrique est peu varié et se limite à un petit nombre de sujets : un personnage dressé entre deux chevaux affrontés, un oiseau tenant un poisson ou un serpent au bout de son bec, un oiseau et un cheval précédés de deux serpents, un oiseau devant un poisson ou encore un poisson entre deux oiseaux affrontés. Des étoiles, svasticas, disques pleins ou pointillés, cercles concentriques sont placés dans le champ du motif principal.

Mlle Roes cherche en Orient, notamment sur les cylindres hittites et mésopotamiens, le sens de ces symboles qu'elle estime représenter le soleil. Elle note que, sur les poteries proto-élamites, les bronzes perses, les bas-reliefs syriens, les oiseaux accompagnent le soleil. Ces rapprochements tendent à établir la prédominance des cultes solaires dans l'art géométrique grec.

D'autre part, plusieurs analogies sont à noter au commencement de l'âge du fer avec l'art de Villanova et la civilisation de Halstatt. Mais c'est en Perse, en Syrie, en Mésopotamie que Mlle Roes relève le plus d'analogies avec les éléments décoratifs de l'art grec géométrique. De nombreux dessins viennent appuyer ces constatations. Nous hésitons toutefois à déduire de la présence de signes solaires auprès d'oiseaux, de chevaux ou de poissons, que ces animaux sont par là caractérisés comme solaires.

Souhaitons, avec le savant auteur, que des travaux et des découvertes viennent éclairer ses intéressantes déductions qui mettent en jeu des comparaisons très étendues. Précisément M. Charbonneaux vient de publier dans *Préhistoire* une étude qui nous paraît décisive en ce qui concerne l'identification du dieu dressé entre deux chevaux affrontés.

M. D. B.

Eleazar L. Sukenik. — **The ancient synagogue of Beth Alpha.** Un vol. in-4° de 58 pages, 50 figures et 36 planches hors texte. Jérusalem, University Press (Londres, Oxford University Press), 1932.

Découverte en 1928, la synagogue de Beth Alpha, située dans la vallée qui de Yezréel descend à Beisan, au pied des monts Gilboa, fut fouillée en 1929 par M. Sukenik pour le compte de l'Université hébraïque de Jérusalem.

L'édifice est de plan basilical à trois nefs et trois portes, avec une abside où l'on devait déposer l'armoire (*aron* ou *théba*) renfermant les rouleaux qu'on se proposait de lire au cours de la cérémonie.

M. Sukenik pense que cette basilique est du v° siècle ; on ne l'aurait décorée d'une mosaïque formant pavement qu'au vi° siècle. Vers la fin du vi° siècle on aurait installé, pour le lecteur, le *béma* de pierre placé sur la gauche. A ce propos le savant archéologue rappelle le *béma* de la mosquée al-Hayat à Alep, primitivement une synagogue.

Une mosaïque décore la nef centrale de la synagogue de Beth Alpha. D'abord, en entrant, est figuré le sacrifice d'Isaac, puis le zodiaque disposé en cercle autour du char du soleil avec les quatre saisons dans les angles, enfin, apparaissant entre deux rideaux écartés, l'arche sainte accostée de deux lions, de deux oiseaux et de deux chandeliers à sept branches.

M. Sukenik note que, pour la première fois, sont apparues à Beth Alpha des représentations de sujets bibliques, ce qu'on ne connaissait jusqu'ici que dans l'art chrétien. Les synagogues de Kefar Bir'im et de Na'aran n'utilisaient que le zodiaque. Depuis, on a découvert à Djérash une autre synagogue avec une autre scène de l'Ancien Testament : la sortie de l'arche.

Ces découvertes sont venues à point pour montrer que la synagogue de Doura-Europos, entièrement décorée de peintures, n'était exceptionnelle que par l'ampleur de la décoration. Elle est aussi la plus ancienne (245 ap. J.-C.).

La publication de M. Sukenik est admirablement illustrée et avec les reproductions de pièces de comparaison, elle groupe une excellente documentation.

R. D.

Bedrich Hrozny. — **Les inscriptions hittites hiéroglyphiques**, livraison I. In-8° de 119 pages. Prague, Orientalni Ustav ; Paris, Geuthner ; Leipzig, Harrasowitz, 1933.

Cette première livraison d'un ouvrage qui en comptera deux ou trois contient, d'après le sous-titre, un « essai de déchiffrement, suivi d'une grammaire hittite hiéroglyphique en paradigmes et d'une liste d'hiéroglyphes ».

Le déchiffrement des hiéroglyphes hittites est entré dans une voie nouvelle, ces dernières années, grâce aux travaux simultanés de Sayce, Carl Frank, Meriggi, Bossert, Gelb, Forrer. J'ai l'intention de présenter prochainement aux lecteurs de cette revue les résultats qui me paraissent acquis. L'étude de Hrozny, dont le nom reste attaché à la première interprétation des textes hittites de Boghaz-Keui, est conduite avec la sûreté de méthode qui caractérise les travaux du savant maître. L'imprimerie d'État de Prague a fait graver des caractères spéciaux pour la reproduction des hiéroglyphes asianiques. Ainsi a pu être établie la liste des 63 signes, avec leurs variantes, leur valeur phonétique ou idéographique, dont l'importance sera appréciée de tous ceux qui se sont adonnés à la poursuite de cette écriture maintenant traquée. Hrozny ne se prononce qu'à bon escient. Il rejette les conclusions de Jensen dans la nouvelle position qu'il a prise en contradiction avec ses *Hittiter und Armenier* de 1898. Il contrôle, critique, admet ou conteste les autres opinions. Nous verrons bientôt, dans une confrontation des divers auteurs, les déchiffrements qui offrent le plus de garanties scientifiques.

E. Dhorme.

D. Sidersky. — **Les origines des légendes musulmanes dans le Coran et dans les vies des prophètes**. In-8° de VIII + 161 pages. Paris, Geuthner, 1933.

C'est à l'instigation du regretté Clément Huart que M. Sidersky a entrepris

le présent travail. La question des sources orales ou écrites du Coran et de ses commentateurs a été souvent reprise depuis que Th. Nœldeke a montré l'influence qu'ont exercée sur Mahomet et ses adeptes les traditions des Juifs d'Arabie. Après une courte, mais très suffisante introduction, dans laquelle l'auteur insiste sur l'Aggadah juive, telle que nous la connaissons par le Talmud et les Midrashim, on passe en revue les grandes lignes des légendes bibliques et des récits apocryphes de l'Ancien et du Nouveau Testament. Chaque sujet est décomposé en ses principaux éléments. Au cycle d'Adam appartiennent la création de l'homme, le paradis, la qualité de prophète, la chute de l'homme, la sortie du paradis, le parler des animaux, Caïn et Abel, Adam et David. Les figures d'Abraham, de Joseph, de Moïse, de Salomon sont auréolées par l'imagination juive et musulmane d'une foule de traits qui amplifient le texte de la Bible.

L'auteur se contente de citer les passages du Coran qui font allusion à tel ou tel récit légendaire et de mettre en regard la source juive, ou plutôt l'anecdote qu'on trouve parallèlement dans la littérature midrashique. Ce qui frappe le plus dans ces comparaisons, c'est la quantité d'emprunts ou de plagiats qu'on rencontre non pas tant dans le Coran lui-même que dans les commentateurs du Prophète, surtout *al-Kissaï* et *Tabari*. Un coup d'œil sur l'index alphabétique montre que ces deux noms sont partout cités. La table des Sourates du Coran (p. 154) permettra de se rendre compte du folklore judéo-chrétien de l'Arabie, tel qu'il nous est conservé par les disciples immédiats de Mahomet. Car M. Sidersky ne s'est point limité aux personnages de l'Ancien Testament. Les légendes musulmanes sur la Vierge Marie et sur Jésus, sur les sept dormants, telles qu'elles apparaissent dans le Coran et les Apocryphes, sont signalées et commentées. Nous avons donc un précieux recueil, très objectif et complet, des formes sous lesquelles se sont transmis ces récits merveilleux, souvent d'une naïveté déconcertante, qui ont charmé les oreilles des enfants juifs, chrétiens, musulmans, avant de se fixer dans l'Aggada des rabbins et les Légendes Dorées des moines, comme dans le Coran et dans les Hadiths des premiers âges de l'Islam.

E. Dhorme.

Hayford Peirce et Royall Tyler. — **L'Art byzantin**, des origines au déclin. Cinq volumes in-4° contenant mille phototypies tirées par Daniel Jacomet. Paris, Librairie de France, 1932.

Les trésors d'églises, les musées, les collections particulières d'Europe et d'Amérique se partagent les objets d'art byzantins qui, dès l'époque des Croisades, avaient émigré de leur lieu d'origine. Cette dispersion rendait infiniment désirable la publication d'un ouvrage d'ensemble. Durant de longues années, MM. Hayford Peirce et Royall Tyler ont exploré les collections, étudié quantité d'objets et amassé une énorme documentation photographique, d'où ils ont extrait plus d'un millier de planches. Dans leur introduction générale, où ils dégagent en un excellent raccourci les caractères de l'art byzantin, les auteurs font remarquer que les œuvres généralement comprises dans la catégorie des arts mineurs sont,

pour l'époque byzantine, exactement sur le même plan que la grande sculpture ou la grande décoration murale, tant par leur qualité que par l'originalité de leur conception. Aussi ont-ils adopté l'ordre chronologique, sans aucune hiérarchie de genre.

Le premier volume se rapporte aux IVe et Ve siècles ; MM. H. P. et R. T. y distinguent quatre phases de développement — époque des Tétrarques, de Constantin, seconde moitié du IVe siècle comprenant l'époque de Théodose, enfin Ve siècle — et ils en définissent les caractères. Cet exposé stylistique, concis et savant, étayé sur les monuments datés, est précédé d'un utile résumé des événements historiques se rapportant à la même époque et il est suivi de la description de tous les objets reproduits.

On sent, dans ce bel ouvrage, un acte de foi, où la parfaite probité scientifique n'a pas étouffé l'enthousiasme. Mais comme il n'y a guère de grand amour sans partialité, les auteurs n'ont pu se défendre d'isoler leur sujet sur un piédestal. Sans doute, ils sont dans leur droit en faisant débuter l'art byzantin avec le IVe siècle ; pourtant, la fusion Orient-Occident remonte à l'hellénisation du Proche-Orient par suite des conquêtes d'Alexandre, la colonisation romaine n'ayant fait qu'accentuer cette pénétration. Les fresques de Doura-Europos, que *Syria* publia pour la première fois en 1922, en sont un témoignage indiscutable. Ce style graphique, ces personnages vus de face et dont les pieds s'inclinent en avant, cet allongement des figures emprunté aux Arsacides perses, autant de caractères qui seront plus tard proprement byzantins.

Parfois aussi, leur admiration a porté les auteurs à prendre une technique instinctive pour une conception raisonnée : si les yeux énormes des Tétrarques de Venise (pl. 2 et 3) sont une déformation voulue « parce qu'il y a une échelle commandée par la distance entre le spectateur et l'objet », comment expliquer la même déformation sur des pièces d'orfèvrerie, comme la médaille de Constant (pl. 20), ou la coupe d'argent de Kertsch (pl. 27) ?

Notons encore qu'il eût été bon de signaler l'origine de certains motifs ; ainsi la statuette d'argent (pl. 57) est une transcription abâtardie, mais évidente, de la Tyché d'Antioche, exécutée au IVe siècle av. J.-C. par Eutychidès de Sicyone.

Ces observations de détail ne touchent en rien d'ailleurs à la valeur foncière de l'œuvre. Les auteurs eux-mêmes sollicitent le contrôle du lecteur qui contribuera ainsi « à éclairer un domaine encore plein d'inconnu ». Tel sera bien le double rôle de ce magnifique ouvrage d'être une mise au point de ce qu'on sait actuellement de l'art byzantin et un instrument de recherches dont aucun travailleur en ce domaine ne saurait désormais se passer.

M. Chevallier-Vérel.

F. Volbach, Georges Salles et Georges Duthuit. — **Art byzantin.** Cent planches reproduisant un grand nombre de pièces choisies parmi les plus représentatives des diverses tendances. Un vol. in-4° de 79 pages et 100 planches. Paris, les éditions Albert Lévy, s. d.

Cet ouvrage n'est pas un album servant de manuel, car il y manque des repro-

ductions de la grande peinture, mais un souvenir fort utile et bien présenté de l'exposition byzantine au Pavillon de Marsan, dont le succès, en 1931, fut la meilleure récompense des organisateurs. Trois d'entre eux se sont associés pour présenter un choix des pièces exposées.

Dans l'introduction, M. Georges Salles brosse un large tableau des caractéristiques de l'art byzantin, cherchant à justifier certaines imprécisions ou maladresses voulues, par l'exemple des artistes modernes. M. Duthuit s'occupe des techniques ; cette mise au premier plan de la matière est instructive, car les artistes byzantins ont eu le mérite de travailler ou d'utiliser d'innombrables matériaux, avec une recherche tout orientale d'éclat et de richesse.

M. F. Volbach a rédigé les notices descriptives et bibliographiques des 100 planches classées par matière : sculpture sur pierre, dont la décadence est aussi rapide que totale, ivoires, dont la vogue a maintenu l'usage et perfectionné le style (pl. XXVI-XXIX, coffret en ivoire de la cathédrale de Troyes ; pl. XXXIII *b*, le Christ couronnant Romain et Eudocie), camées, cristal taillé, verre, monnaies du IVe au XIIe siècle, d'intérêt surtout historique, le calice d'Antioche attribué au IVe siècle[1], le beau disque de l'Académie d'histoire de Madrid où, à côté des figures de l'époque (dernier quart du IVe siècle) traitées à la mode de Byzance, on conserve dans l'allégorie le souvenir de la manière classique (pl. XLVI-XLVII), divers bijoux, la patène Bliss (pl. LVI, classée VI-VIIe s. dans l'argenterie syrienne), les émaux cloisonnés sur or de la couronne de Constantin Monomaque, la croix-reliquaire en or émaillé de la cathédrale de Cosenza (pl. LXI-LXIII), le reliquaire en argent doré de la cathédrale d'Esztergan (pl. LXV, détail bien venu sur pl. LXVI), plats en faïence, dont certains surprenants, mosaïque naturellement peu représentée, feuillets de manuscrits, enfin, une précieuse collection de tissus (pl. LXXX-C), où l'influence sassanide est si marquée.

Les planches, fort réussies d'après de bons clichés, permettent vraiment l'étude des monuments reproduits.

R. D.

[1] La planche XLV reproduit le Christ à l'agneau, la restauration du bras gauche supprimée ; cf. *Syria*, 1931, p. 307 et suiv., pl. LIX et LX.

ANOUAR HATEM. — **Les poèmes épiques des Croisades** (genèse, historicité, localisation). — In-8° ; XIII + 427 p. Paris, Geuthner, **60** fr.

Cet ouvrage, solidement documenté et élaboré selon une méthode rigoureuse, est incontestablement un de ceux qui font le plus grand honneur à la jeunesse syrienne. L'auteur y étudie d'une manière systématique, en s'attachant spécialement à la *Chanson d'Antioche*, à la *Chanson de Jérusalem* et aux *Chétifs*, le cycle des Croisades, dont il propose une interprétation nouvelle, à la vérité fort séduisante.

Après avoir consacré à la *Genèse de l'idée de Croisade* (p. 29-78) un chapitre dont l'importance est sans doute hors de proportion, mais qui ne paraîtra pas inutile si l'on se représente combien de données périmées circulent encore à ce sujet, l'auteur procède à une *étude comparée des manuscrits* (p. 79-116). Abor-

dant ensuite la *Chanson d'Antioche*, il conclut qu'il a existé effectivement un poème de ce nom, qui ne nous a été conservé qu'à travers un remaniement de Graindor de Douai (p. 117-130), précise la part qui doit être attribuée à ce dernier (p. 131-154), puis analyse la « chanson » primitive, œuvre de Richard le Pèlerin : celui-ci aurait été un témoin oculaire de la première croisade, ce qui rendrait compte du caractère historique de certains passages qui ne doivent rien aux chroniqueurs (p. 155-235). Les *Chétifs* et la *Chanson de Jérusalem* font ensuite l'objet de résumés (p. 237-257 et 258-278) qui mettent en valeur leur caractère légendaire. La partie capitale de l'ouvrage est celle où l'auteur, après avoir donné un tableau de *la vie franque en Syrie* (p. 279-325), cherche à démontrer qu'*à l'origine les poèmes primitifs des Croisades ont été composés en Orient, par des Français d'Orient et pour des Français d'Orient* (p. 326-406). Cette conclusion lui paraît justifiée, en ce qui concerne la *Chanson d'Antioche*, par l'originalité même du poème et par certains indices tirés des textes ; pour les deux poèmes légendaires, par des détails (éloge des rois de Jérusalem, mention de pèlerinages célèbres de Terre-Sainte, traits de mœurs, légendes, etc.), qui demeurent inexplicables si l'on ne tient pas compte du milieu dans lequel vivaient les Français d'Outre-Mer.

L'auteur n'a point, à notre avis, donné à sa démonstration le caractère péremptoire qu'on pouvait attendre : en procédant trop souvent par affirmations que rien ne vient étayer, en indiquant par des références, au lieu de les citer, bien des traits qu'il considère comme probants (ainsi : p. 372, l. 11), il a donné à sa thèse une apparence spécieuse qui laisserait sceptique sur sa solidité si elle n'avait pour elle la vraisemblance historique. Les arguments manquent parfois de portée ; il en serait cependant d'excellents, tels que la mention des sables auxquels la ville de Ramleh doit son nom (p. 367, dernier vers cité), ou l'énumération du bétail razzié par des Croisés (p. 367 : *de brebis et de kièvres et de maint cras moton, — de camels et de bugles et si ot maint asnon ;* noter l'absence caractéristique de bœufs et de vaches). On aimerait rencontrer, au cours de la lecture, plus de détails concrets, immédiatement contrôlables, semblables à ceux que nous venons de souligner.

Ces légères critiques n'entachent en rien le mérite de M. A. Hatem, ni les qualités de son œuvre : son travail demeurera une contribution des plus importantes à l'étude de la littérature épique du moyen âge, d'une part, à notre connaissance de la vie des colonies franques en Terre-Sainte, d'autre part, et on ne pourrait qu'avoir foi en l'avenir de l'Université Syrienne si ses étudiants nous donnaient plus fréquemment des travaux aussi distingués.

J. Sauvaget.

The Damascus Chronicle of the Crusades, extracted and translated from the **Chronicle** of Ibn al-Qalānisī by H. A. R. Gibb. Un vol. in-8° de 368 p. Londres, Luzac, 1932.

Alors que, dans les rangs des Croisés, plusieurs d'entre eux ont raconté les phases diverses de la première Croisade, on a cru longtemps qu'il n'existait pas de

chronique arabe rédigée par un contemporain de cette grande campagne militaire. On avait cependant observé que les historiens orientaux, qui en parlaient, avaient puisé à une source très sûre, œuvre d'un témoin immédiat des événements qu'il rapportait.

La *Continuation de la chronique de Damas*, par Ibn al-Qalānisī, dont il n'existe qu'un manuscrit, passait à tort pour ne relater que des faits postérieurs à la 2e Croisade, alors que cet ouvrage commence avant l'arrivée des Francs en Orient et se termine en 1160. Ibn al-Qalānisi, qui fut un important fonctionnaire de la chancellerie de Damas, naquit vers 1070 et mourut en mars 1160. Il continua la chronique de l'historien Hilal ibn al-Muhassin al-Sābi', qui s'arrête à 1056. Le texte arabe avait été publié par Amedroz.

M. H. A. R. Gibb, voulant apporter un instrument de travail aux érudits s'occupant des Croisades, n'a entrepris sa traduction qu'à partir de l'année 1097, où la lutte entre Croisés et Musulmans va commencer en Asie Mineure.

Cette chronique donne maints renseignements sur l'occupation de la Syrie par les Croisés, et sur les nombreuses opérations militaires des princes latins et de leurs adversaires pendant la première moitié du XIIe siècle. M. Gibb observe que beaucoup des événements relatés étaient déjà connus, puisque les principaux historiens arabes tels qu'Ibn al-Athir et Abu Chama firent dans leurs compilations de fréquents emprunts à Ibn al-Qalānisi. Cependant, cet auteur a le mérite d'être tout à fait original et de rapporter des faits qu'il tenait souvent de témoins oculaires ; en outre, on trouve dans son œuvre des détails qu'ont négligés ses successeurs. C'est ainsi que, très souvent, il indique le jour de la semaine où s'est passé tel événement et cette indication peut être précieuse pour l'établissement rigoureux de la chronologie. On rencontrera dans cette histoire des indications qui ne figurent pas ailleurs, par exemple, sur le siège de Tyr en 1111-1112, sur la secte des Assassins, sur les combats entre l'atabek de Damas Togtekin et les rois de Jérusalem Baudoin Ier et Baudoin II. Les relations étroites que Damas entretenait à cette époque précise avec la cour fatimite d'Égypte, ont permis à Ibn al-Qalānisi de donner d'abondants renseignements sur la part prise par les Égyptiens dans la lutte contre les chrétiens, et il est possible de trouver là des aperçus nouveaux pour l'histoire des premiers temps de l'occupation franque.

Cette chronique ne donne pas un tableau d'ensemble de la guerre sainte en Syrie, en Palestine et en Egypte : cette œuvre d'un damasquin n'envisage souvent les événements que de Damas et pour ce qui concerne Damas. Les épisodes rapportés concerneront donc surtout le voisinage du royaume de Jérusalem et il sera fait beaucoup moins de place à tout ce qui intéresse la Syrie du Nord, la lutte des comtes d'Édesse et des princes d'Antioche avec les émirs d'Alep ou de Mossoul. L'Histoire d'Alep de Kamal ad-din, qui, d'ailleurs, a fait, lui aussi, des emprunts à Ibn al-Qalānisī, apportera là-dessus beaucoup plus d'informations.

M. Gibb a fait précéder sa traduction d'une excellente préface qui pourrait servir d'introduction à une histoire des colonies franques d'Orient. Il s'est attaché à montrer l'état de la Syrie musulmane au

moment de l'arrivée des Francs et à prouver que l'anarchie qui la déchirait alors facilita beaucoup la progression des chrétiens. Quelques années plus tôt, la tâche eût été presque impossible; les troupes latines se seraient heurtées à des chefs puissants, capables de les empêcher de prendre Antioche et, à plus forte raison, en mesure de leur barrer la route de Jérusalem.

Mais au moment où commence l'ère des Croisades, non seulement les califes abbassides de Bagdad et les califes fatimides d'Égypte se disputaient la domination lointaine et illusoire de la Syrie, mais sur son sol même les Turcs Seldjoucides, qui se faisaient les champions du califat de Bagdad, étaient divisés entre eux; leurs atabeks, c'est-à-dire les tuteurs des princes, véritables maires du palais, s'attribuaient le pouvoir, tandis que de grands seigneurs syriens se déclaraient souverains indépendants de certaines cités. Ces rivalités, que les Croisés exploitèrent adroitement, empêchèrent l'union de l'Islam qui aurait pu briser l'effort des Occidentaux.

Paul Deschamps.

J. Sauvaget. — **Les Monuments historiques de Damas.** Un vol. in-8° de vii et 116 pages avec 6 planches. Beyrouth, Imprimerie Catholique, 1932.

Le secrétaire général de l'Institut français de Damas donne ici un pendant à son *Inventaire des monuments musulmans de la ville d'Alep* (voir *Syria*, 1932, p. 311), mais sous une forme un peu plus développée, ce qui s'explique parce que la matière est plus complexe et qu'il n'est pas toujours facile de distinguer le musulman de l'époque précédente. L'auteur a bien défini son plan : « On y trouvera essentiellement une liste d'édifices classés par ordre chronologique, l'indication brève des particularités qui leur donnent une valeur documentaire ou artistique, enfin, un certain nombre de dessins fixant quelques aspects caractéristiques de l'art syrien à l'époque musulmane. » Une connaissance approfondie des monuments et des inscriptions, une expérience peut-être unique de la topographie de Damas donnent une valeur exceptionnelle à ce répertoire que les archéologues devront consulter au même titre que le *Damaskus* de MM. Wulzinger et Watzinger, ou le récent *Early muslim architecture*, I, de M. K. A. C. Creswell.

La difficulté de démêler le plan ancien ou l'organisation ancienne sous les constructions musulmanes est illustrée par la citadelle de Damas, dont M. Sauvaget a traité d'une façon très complète dans *Syria*, 1930, p. 59 et 216. Au cours de l'impression de son nouveau travail, M. Sauvaget s'est pris à douter de l'origine antique de la citadelle, dont la fondation lui avait jusque-là apparu comme devant remonter à Dioclétien, à la fin du iii° siècle. Dans les « additions et corrections », il abandonne ce point de vue : « Il est probable, dit-il, que la fondation de la forteresse ne remonte qu'au x° siècle : elle aurait alors été construite en brique crue; les parties les plus anciennes de l'édifice actuel seraient dues à une reconstruction du xi° siècle. »

Bien des monuments sont signalés ici pour la première fois; c'est le cas, croyons-nous, du moins sous une forme détaillée, pour la maison de As'ad-Pacha el-'Azm, autrement dit « palais Azem »,

dont la construction remonte à 1749. M. Sauvaget dit fort bien l'intérêt capital de cette demeure syrienne comme témoin d'une disposition traditionnelle, bien que des modifications, mais surtout dans la décoration, aient été introduites au milieu du XIXe siècle et que l'incendie de 1925 ait endommagé notamment la grande salle de réception.

R. D.

Laurence Binyon, Wilkinson et Gray. — **Persian Miniature Painting**, gd. in-quarto, XVI-212 p., CXIII pl. dont 12 en couleurs, Oxford University Press.

En dehors du catalogue itinéraire et d'un petit volume illustré, qui ne prétendait être qu'un souvenir, aucune publication ne rappelait les fastes de l'Exposition d'art persan de Burlington House. Cette lacune est désormais comblée pour la peinture, qui a été choisie à bon escient, comme la manifestation la plus complète et la plus représentative de l'Exposition.

Par une révision et une mise à jour des études antérieures et des matériaux connus, auxquels viennent s'ajouter ceux révélés par l'Exposition, les auteurs nous donnent une histoire de la peinture persane, que seules les œuvres exposées illustrent.

Une introduction esthétique, d'une belle tenue littéraire, où les vues ingénieuses abondent, représente la contribution de l'artiste délicat qu'est M. Binyon, tandis que deux orientalistes distingués, MM. Wilkinson et Gray, donnent une analyse érudite et minutieuse des écoles et des miniaturistes, du XIIIe au XVIIIe siècle.

Dans un champ aussi vaste et qui soulève d'innombrables problèmes, il est difficile d'être toujours d'accord avec les auteurs sur les solutions adoptées.

Pour la période ilkhanienne, l'*Histoire des Mongols* de la Bibliothèque nationale est ramenée du commencement du XIVe au XVe siècle, sur la base hypothétique qu'il s'agit d'une copie. Or, ce manuscrit forme non seulement un chaînon dans le développement de l'école du XIVe siècle, entre les œuvres parfois hybrides du *Djami-et-Tevarikh* arabe, de Londres et d'Édimbourg, de 1306, et les miniatures si évoluées de Djunéid Nakkach, de 1397; mais aucune infiltration timouride ne décèle une réplique postérieure. La graphie n'est pas non plus le *nestalik*, dont on suit l'évolution au cours de tout le XVe siècle, mais correspond à l'écriture linéaire et difforme de la période antérieure.

Au sujet de la question cruciale de l'œuvre de Behzad, des peintures authentiquement signées Kassim Ali, sont attribuées à Behzad, des rapports de maître à élève étant considérés comme une justification suffisante; tandis que toute une suite de portraits qui sont au nombre des plus belles productions de la fin du XVe et de l'aube du XVIe siècle, et qui possèdent ce caractère « monumental et serein » auquel il est fait allusion dans l'introduction de M. Binyon, sont contestés à Behzad. L'authenticité des inscriptions de ces effigies semble mise en doute sans raison probante; quant à la divergence que l'on invoque de leur style avec celui des manuscrits enluminés, elle n'est que naturelle dans un genre qui s'oppose à l'illustration anecdotique, et dont les dimensions mêmes sont différentes.

On se trouve en présence du même

phénomène avec le portrait de Mir Ali Chir par Mahmoud Muzéhib, dont personne ne songe à mettre la paternité en doute.

Pour ce qui est de la question Aka Riza et Riza-i-Abbassi, les auteurs acceptent la distinction entre le calligraphe *Ali* Riza Abbassi et le miniaturiste Riza-i-Abassi (la confusion de ces deux artistes avait permis de prêter au second une grande notoriété et de le situer sous Chah Abbas), reconnaissent la différence de style des pièces respectivement signées Aka Riza et Riza-i-Abassi, admettent que le titre d'Aka peut faire partie intégrante d'un nom (les exemples contemporains en Orient sont nombreux); mais leurs conclusions n'en restent pas moins flottantes.

On constate d'une façon générale, comme dans ce dernier cas, une tendance à ne pas trahir, autant que faire se peut, les idées de Sir Thomas Arnold. Malgré les services que cet éminent orientaliste a rendus à la miniature persane, surtout par des traductions de textes, il est difficile de ne pas convenir qu'il a été malheureux dans ses jugements et appréciations sur les artistes. Au point de vue critique, la piété témoignée à sa mémoire n'est pas sans présenter certains inconvénients.

Ces quelques réserves faites, nous devons être très reconnaissants à la brillante équipe du British Museum, pour le beau travail dont elle a enrichi les études d'art persan, et qui restera un monument digne de la prestigieuse exhibition qu'il commémore.

L'*Oxford University Press*, par sa typographie impeccable, la netteté et les valeurs de ses planches en noir, ainsi que la perfection de la plupart de ses reproductions en couleurs, s'est avérée à la hauteur de sa tâche.

ARMÉNAG SAKISIAN.

PÉRIODIQUES

F. THUREAU-DANGIN. — **La stèle d'Asharné,** ext. de *Revue d'Assyriologie*, XXX, 2, p. 53-56, avec une planche.

Le savant assyriologue publie et commente un fragment de stèle en basalte, trouvé en 1924 par le commandant Maignan, près du pont d'Asharné, sur l'Oronte, non loin d'Apamée. La pièce est aujourd'hui au Musée de Beyrouth. Sur trois de ses faces elle porte une inscription cunéiforme qui s'étendait probablement aussi sur la quatrième.

M. Thureau-Dangin y a reconnu un monument commémorant la bataille de Qarqar remportée par Sargon II, en 720, contre les troupes syriennes coalisées qui avaient à leur tête Yau-bidi, roi de Hama. On y trouve mentionnée la ville de Hadrak et une ville de lecture mal assurée, *Ṡadu-'-a*.

Comme la stèle de Chypre, le nouveau texte signale simplement que Yau-bidi fut emmené avec sa famille en captivité. Dans les fastes inscrits sur les murs de Khorsabad, on nous apprend que le personnage fut écorché vif et le supplice est même représenté. Le supplice eut-il lieu après l'érection des stèles d'Asharné et de Chypre, ou bien faudrait-il voir là une concession aux sentiments des populations asservies ?

R. D.

Noel Aimé-Giron. — **Un naos phénicien de Sidon** (avec 4 planches). Extrait du *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale*, t. XXXIV, p. 31-42. Le Caire, 1933.

Le savant orientaliste consacre une étude détaillée au naos sidonien [1] entré au Louvre en 1890 et constitué par un parallélépipède calcaire que caractérise, sur sa face principale, une niche qui devait porter une représentation divine en bronze. Sur les deux faces latérales figure l'image d'un personnage debout, coiffé du bonnet pointu, imitant la haute couronne égyptienne.

L'identité de fonctions est certaine entre les deux personnages latéraux du naos et l'acolyte figuré derrière l'Astarté d'un curieux bas-relief conservé au Musée du Caire et dont on doit la publication au savant archéologue [2]. Le rapprochement avait déjà été fait, lors de la publication d'un fragment de naos analogue, par M. Maurice Dunand qui y reconnaissait le pharaon lui-même [3]. Pour M. Giron, l'acolyte, qui pratique à la fois la libation et l'encensement, serait un dieu — dédoublé dans le naos du Louvre — et précisément le dieu-fils qui accompagne naturellement la déesse. Dans le cas du naos des Musées de Stamboul, où des

(1) La provenance sidonienne n'est pas douteuse, le naos (AO. 2060) ayant été acquis avec un lot d'un habitant de Saïda. C'est à tort que M. Giron tire d'un soi-disant *Catalogue manuscrit du Musée*, un renseignement qu'il n'a pas su d'ailleurs utiliser complètement et qui figure dans le *Livre d'entrée* du département des Antiquités orientales dont le seul souci est de donner un numéro d'inventaire aux objets entrant dans les collections nationales.

(2) Voir *Syria*, 1925, p. 97.

(3) *Syria*, 1926, p. 127.

déesses ailées apparaissent sur les faces latérales, nous aurions la déesse-mère accompagnant l'image du dieu-fils. L'explication est ingénieuse, malheureusement incontrôlable par suite de la perte des idoles en métal qui garnissaient l'intérieur des naos [1], mais à vrai dire peu vraisemblable.

Au risque de multiplier les propositions incertaines, on peut se demander si l'acolyte en question ne serait pas plutôt une représentation du roi de Sidon. Nous savons, tout au moins pour la dynastie d'Eshmounazar, que le roi de Sidon était grand-prêtre d'Astarté [2]. Cette hypothèse — à l'inverse de la précédente — peut s'appuyer d'un rapprochement qui nous semble décisif. On distingue très nettement sur certaines monnaies de Sidon, frappées au IVe siècle avant notre ère, marchant derrière le char du roi de Perse, le roi de Sidon tenant de la main droite le sceptre court à tête d'animal et de la main gauche une œnochoé. Non seulement l'identité des attributs — sur certains exemplaires de bonne frappe [3], le sceptre, auquel est attaché l'encensoir, est surmonté du disque aux *uraei* — et du

(1) Un autre naos de construction semblable au Louvre (AO. 4090 : Ledrain, *Catalogue*, n° 114) ne porte aucune figure sur les faces latérales.

(2) Le titre de prêtre d'Astarté est porté par Tabnit sur son épitaphe et précède son titre de roi des Sidoniens. La reine Amashtart porte également le même titre, mais non son fils Eshmounazar II, qui était mineur. Voir aussi Josèphe, *C. Ap.*, I, 18.

(3) Très net dans Babelon, *Les Perses achéménides*, pl. XXX et surtout G. F. Hill, *Brit. Mus. Cat. of Phœnicia*, pl. XIX, 5, avec peut-être la variante d'une tige ou fleur plantée dans l'œnochoé.

geste, mais aussi celle du costume et de la coiffure sont telles, si complètes et si précises, qu'on ne peut mettre en doute qu'il s'agit sur les monnaies et sur les reliefs du même personnage ou plutôt de la même classe de personnages.

Des variantes interviennent suivant les règnes, qui témoignent que ce personnage ne peut être le pharaon. Si on adopte le classement d'E. Babelon, on constate que, dans la première moitié du IVe siècle, le personnage à la suite du char est coiffé de la tiare plate — ce qui est, en effet, la mode de l'époque. Plus tard, il est tête nue et cela s'explique si, avec Babelon, on y reconnaît un grec, Evagoras de Salamine. Ce ne serait que dans la seconde moitié du IVe siècle, avec Straton II (346-332), que le roi de Sidon, toujours avec les attributs caractéristiques, porterait le haut bonnet pointu. On rejoint ainsi la date présumée du bas-relief conservé au Caire.

On en déduira une série d'observations que nous ne pouvons indiquer ici que fort brièvement. D'abord, s'il en était besoin, on y verrait la confirmation de l'attribution de ce monnayage à Sidon, attribution, longtemps contestée, que l'on doit à la perspicacité d'Ernest Babelon.

D'autre part, il est intéressant de constater que le roi de Perse reçoit à Sidon les honneurs dus à la divinité, ce qui s'accorde avec le titre d'*adon melakim* « Seigneur des rois », qui lui est attribué dans l'inscription d'Eshmounazar et dont on saisit ainsi toute la valeur.

On notera que la position rituelle des personnages est constante et ne vérifie pas non plus les propositions de M. Giron : nulle part l'acolyte ne se présente de profil par rapport à la déesse posée de face. Le roi de Sidon est toujours représenté derrière la déesse ou derrière son suzerain.

Enfin, le rapprochement avec les monnaies fournit une indication utile pour la date, assez incertaine jusqu'ici, de nos monuments qu'on a proposé de placer, tout au moins pour les naos, depuis le début du Ve siècle jusque vers le milieu du IIIe. On peut tenir fermement pour le IVe siècle, plus probablement la seconde moitié du siècle, tout comme le relief du Caire, mais naturellement avant 332.

R. D.

J. Cantineau. — **Inventaire des Inscriptions de Palmyre.** Fasc. VII et VIII, in-8°. Beyrouth, Imp. Catholique, 1931 et 1932.

Le premier de ces fascicules groupe 15 textes relevés dans les nécropoles Nord-Ouest et Nord de Palmyre. La plupart de ces textes étaient connus, mais le savant épigraphiste apporte des améliorations à plusieurs d'entre eux.

Le fascicule VIII groupe 54 textes appartenant à des stèles funéraires individuelles, conservées dans le Dépôt des antiquités de Palmyre. Ces textes très simples offrent une grande variété de noms propres. Trois d'entre eux (nos 6, 8 et 37) portent une formule nouvelle :

הא נפשא דה מליא בשמש

que nous sommes tenté de comprendre : « Cette stèle (est) celle de l'affranchi (Yarḥai) par Šams. » Yarḥai aurait été affranchi, comme il est de règle, en même temps que ses deux fils à qui appartiennent les épitaphes nos 8 et 37.

R. D.

Orientalistische Literaturzeitung, février 1933. Sous le titre *Zur Lesung der «hethitischen» Hieroglyphenschrift*, P. Meriggi publie (col. 73-85) une importante mise au point des résultats obtenus par Sayce, Frank, Gelb, Forrer, surtout Bossert, et lui-même. Les terminaisons du nominatif et de l'accusatif, découvertes par Sayce, celle du datif sont assurées. On serait en présence non du véritable hittite, mais d'un dialecte apparenté syro-cappadocien. En somme, Meriggi enregistre un progrès considérable fait dans la lecture de ces hiéroglyphes. Comptes rendus de S. Ronzevalle, *Venus lugens et Adonis Byblius* et R. Mouterde, *Le Glaive de Dardanos* (H. Thiersch) ; André Berthelot, *L'Asie ancienne, centrale et sud-orientale d'après Ptolémée* (Hans von Mozik) ; A. Bruno, *Der Rhythmus der alttestamentlichen Dichtung* (Cart Kuhl).

Idem. mars 1933. — Comptes rendus : Dr Julius Jordan, *Zweiter und Dritter vorläufiger Bericht über die von der Notgemeinschaft der Deutschen Wissenschaft in Uruk unternommenen Ausgrabungen* (H. Frankfort insiste sur les édifices de haute époque qui constituent la particularité des découvertes de Warka et la maîtrise de J. Jordan à les dégager). Blanckenhorn, *Geologie Palästinas nach heutiger Auffassung* (G. Dalman) ; H. A. Winkler, *Salomo und die Karina* (C. Brockelmann) ; G. Contenau, *L'Archéologie de la Perse des origines à l'époque d'Alexandre* (O. G. von Wesendonk).

Idem. avril 1933. — M. Pieper, *Eduard Meyers letztes Werk* (rend compte de la 2e éd. du tome II, 2 (1931) de l'*Histoire de l'Antiquité*). Martin David, *Beiträge zu den altassyrischen Briefen aus Kappadokien* (textes publiés par Julius Lewy en 1929 et 1930). Richard Hartmann, *Das Institut français de Damas und seine Veröffentlichungen* (compte rendu favorable de l'activité déployée par cette institution sous la direction de M. Montagne). — Comptes rendus : Böhl, *Palestina* in het licht der jongste opgravingen E. Sellin) ; W. Borée, *Die alten Ortsnamen Palästinas* (K. Galling : les toponymes non-sémitiques sont comparés avec les vocables d'Asie Mineure antérieurs au grec et sont rattachés à l'invasion des Hyksos) ; R. Montagne, *Villages et Kasbas berbères* (W. Caske).

Idem. mai 1933. — Comptes rendus : H. Th. Bossert, *Geschichte des Kunstgewerbes aller Zeiten und Völker*, t. III et IV (Robert Schmidt) ; R. Bernheimer, *Romanische Tierplastik und die Ursprünge ihrer Motive*, utilise les monuments de l'ancien Orient (Valentin Müller) ; H. de Genouillac, *Textes religieux sumériens du Louvre*, I et II (A. Falkenstein) ; Charles-F. Jean, *Larsa d'après les textes cunéiformes* (M. San Nicolò) ; Edmond Pottier, *L'Art hittite*, fascicule II (A. Götze a rendu compte du fascicule I dans *OLZ*, 1928, 108, consacré à la sculpture ; il estime que cet art ne dépend pas des Hittites de Boghazkeui, mais plutôt des Khurrites (Subaréens) ; par contre, le second fascicule traite bien de céramique hittite, puisque les pièces examinées proviennent de Cappadoce. Le recenseur signale en passant la très curieuse céramique polychrome de Tell Halaf) ; Peter Thomsen, *Palästina und seine Kultur in fünf Jahrtausenden*, 3e éd. 1931 (G. Dalman) ; J. Garrow Duncan, *Corpus of dated*

Palestinian Pottery (Peter Thomsen); Dhorme, *Langues et écritures sémitiques* (H. Bauer estime qu'à Zendjirli le passage du cananéen à l'araméen dans les textes officiels eut lieu sous Bar-Rekoub et correspond au changement protocolaire de « roi de Yadi » en « roi de Samal »).

R. D.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

Un bol au nom d'un prince seldjoukide du Kirmân. — Dans un récent fascicule du *Burlington Magazine* (mai 1933), M. Mehmet Aga-Oglu faisait connaître un magnifique bol persan de style minaï, orné d'un éléphant portant son cornac, un personnage assis dans une litière, et un esclave noir cramponné sur la croupe. L'auteur attribuait cette pièce à la fin du x[e] siècle de notre ère, croyant reconnaître dans une inscription qui court sur la face extérieure du bol le nom d'un prince bouïde du Fars. Il concluait de cette indication chronologique à la haute ancienneté de l'industrie céramique à Reyy, terrain sur lequel on ne peut le suivre, toute son argumentation reposant sur une interprétation erronée de l'inscription.

En raison de l'intérêt que présentent les pièces datées pour assurer le classement des faïences musulmanes, il ne sera pas inutile de proposer une version plus correcte de ce petit texte épigraphique, dont je donne ici une nouvelle lecture, d'après la photographie publiée par le *Burlington Magazine*, mais en négligeant les lettres restituées par M. Mehmet Aga-Oglu dans les lacunes : on a tout lieu de douter de leur ancienneté, malgré toutes les précisions que l'auteur apporte à ce sujet. Les quatre derniers mots (à l'exception de l'avant-dernier) me paraissent de même être des retouches modernes. On lit :

عزّ للأمير الأجلّ العالم العادل المؤيد
المظفّر المنصور عماد الدين محى الاسلام

عضد الدولة ا [1 ou 2 mots] را جلال
لامرآء أبو (sic) نصر كرمانشا[ه] ... الدين ...

Gloire à l'émir très considérable, instruit dans les sciences musulmanes, juste, assisté de Dieu, vainqueur, victorieux, 'Imâd ad-Dîn, le vivificateur de l'Islam, le bras droit de la dynastie, .. , la grandeur des émirs, Aboû Naṣr Kirmân-Châ[h],....

On croit pouvoir identifier le personnage mentionné dans cette inscription avec un prince seldjoukide du Kirmân : *Kirmân-Châh*, qui régna de 466/1073 à 467/1075 (Zambaur, p. 222). Cette attribution nouvelle me paraît justifiée par les caractères de la titulature, qui relève du cycle sunnite ; — par le type de l'écriture, où l'on reconnaît la calligraphie souple et très cursive du temps des atabegs ; — enfin, dans une certaine mesure, par le nom même du personnage. Les textes historiques, que je n'ai malheureusement pas sous la main, doivent permettre de confirmer définitivement cette identification par une vérification du surnom en *ad-Dîn* et de la *kounya*. En tout cas, on ne saurait lui opposer l'absence du titre de *soulṭân*, qui a surpris M. Mehmet Aga-Oglu : des personnages aussi considérables que les atabegs de la Haute-Mésopotamie et les souverains ortokides ne portent point, à pareille date, ce titre réservé au grand-seldjoukide, « l'associé du Prince des Croyants » : on ne saurait l'attendre davantage dans le protocole d'un seldjoukide du Kirmân.

J. Sauvaget.

Liste des rois assyriens. — M. H. Frankfort annonce qu'il vient de faire une heureuse et importante découverte dans le temple de Nebo à Khorsabad, celle d'une liste complète des rois assyriens, ayant régné depuis le IIIe millénaire jusqu'au VIIIe siècle, avec les années de règne. Ce document ne présentant aucune lacune, certaines difficultés chronologiques, notamment celle touchant la première dynastie babylonienne, pourront être définitivement réglées. L'histoire du proche Orient y gagnera une précision fort utile.

Stèle d'el-Balou'a (Moab). — M. G. Horsfield et le P. Vincent ont publié (*Revue Biblique*, 1932, p. 417-444, pl. IX-XV) et savamment commenté une stèle en basalte, récemment découverte, de forme conique, portant une inscription de 4 lignes dont on n'a pu fixer la nature. Au-dessous, un personnage est représenté entre deux divinités, un dieu qui le protège et une déesse qui l'assiste. Le dieu est vêtu à l'égyptienne (pagne, double couronne munie de la tête de gazelle et du fanon tombant du sommet de la couronne), comme c'est la coutume à cette époque, qui doit être celle de Ramsès II ou de Ramsès III. Le personnage, vraisemblablement un roi ou un grand sheikh local [1], est tourné vers le dieu, les deux mains levées en signe d'adoration. Ce détail est très net sur les deux photographies reproduites. Le disque que les auteurs prennent pour une tête de massue (la tige serait beaucoup trop courte) est un troisième astre. Si cette interprétation est exacte, il en résulte que ces trois astres ne s'appliquent pas néces-

[1] Le costume est-il apparenté au costume égyptien, comme on y incline p. 432 ? Compte tenu de la gaucherie du sculpteur, ce vêtement ne peut-il se rattacher à la mode cananéenne du deuxième millénaire : longue robe serrée à la ceinture et, jeté par-dessus, le manteau à franges (détail bien asiatique) dont l'extrémité, qu'on laisse pendre ici, est généralement rabattue sur l'épaule gauche ?

sairement aux deux divinités ou, du moins, que nous ne pouvons les répartir entre elles.

On suggère, étant donné que la stèle a été découverte dans le pays de Moab, au sud de l'Arnon, qu'elle figure Camosh et sa parèdre Ashtart. C'est possible ; mais, dans ce cas, comme il y a vraiment peu de rapport entre le dieu de la stèle de Balou'a et celui du relief de Roudjm el-'Abed, dit encore de Shiḥan, conservé au Louvre, cette dernière figure ne peut, elle aussi, représenter Camosh. Il y avait plus d'un dieu en Moab.

Enfin, les considérations (p. 440) sur la coiffure du personnage doivent être écartées pour faire place à un rapprochement plus significatif. Cette coiffure caractérise notamment un des prisonniers qui, à Médinet Habou, symbolise une des contrées conquises par Ramsès III [1].

R. D.

P. S. — M. Drioton (*Revue Bibl.*, 1933, p. 353 et suiv.) vient de reprendre l'étude de la stèle de Balou'a. Il a bien vu que l'orant avance les deux mains vers le dieu. Celui-ci tiendrait d'une main le sceptre *was* et de l'autre la croix ansée. Le costume de l'orant est expliqué comme étant égyptien. La « chéchia » est bien commentée d'après les reproductions qu'en donnent les monuments égyptiens ; elle caractérise la coiffure des Shasou, non des Horites, comme le pensait Wrezinski. Enfin, le savant égyptologue conclut que le monument date du début du XII[e] siècle avant notre ère.

[1] Voir la publication de l'*Oriental Institute* de Chicago, *Medinet Habu*, t. II, pl. XCVIII et pl. CXXV, registre B.

British Museum. — La direction nous demande d'insérer cet avis :

An extensive scheme of reconstruction on the northern wing of the British Museum will involve the closing of all the rooms on the upper floor in the Department of Egyptian and Assyrian Antiquities, save the First, Second and Third Egyptian Rooms. The objects from these exhibition galleries will for the most part have to be packed away, and will be inaccessible until the reconstruction is completed. The attention of scholars is requested to this point, and they are informed that these galleries will be shut on October 1 st.

This reconstruction will also necessitate the demolition of the present Students' Room. It is hoped to provide temporary accommodation elsewhere, so that scholars may have access to tablets and papyri ; but this work will take several months. The Students' Room will be shut as from Monday, October 16th, 1933, a statement as to re-opening may, it is hoped, be made in *the British Press in March*, 1934.

Le Gérant : Paul Geuthner.

7479-33. — Tours, Imprimerie Arrault et C[ie].

OÙ EN EST LE DÉCHIFFREMENT DES HIÉROGLYPHES HITTITES ?

PAR

E. DHORME [1].

Depuis ces toutes dernières années, des travaux d'une importance capitale sont en voie d'arracher leur secret aux nombreuses inscriptions hiéroglyphiques qui illustrent les monuments hittites d'Asie Mineure et de Haute Syrie. Le moment me semble venu de faire le point, ce qui me permettra de rendre hommage à la sagacité et à la méthode des quelques chercheurs qui ont assumé cette besogne d'Œdipe.

On sait que l'écriture de ces textes se présente sous une double forme : la lapidaire et la cursive. La dernière est le mieux représentée sur les tablettes de plomb exhumées par les fouilles allemandes à Assur et publiées en 1924 par W. Andræ [2]. La dénomination de « hittites » pour ces hiéroglyphes restés jusqu'ici indéchiffrables a été préconisée dès la première heure par le regretté A. H. Sayce. Ce qui justifiait le terme de « hittites », c'est que la zone où se rencontraient les hiéroglyphes était précisément celle où les Ḫatti avaient étendu leur domination dans la seconde moitié du deuxième millénaire avant notre ère. Aux matériaux anciennement connus et qui avaient été admirablement colligés par L. Messerschmidt dans son *Corpus inscriptionum hettiticarum* (1900-1906) [3] s'ajoutaient les nombreux textes lapidaires, exhumés par les fouilles anglaises à Karkemish (*Djerabis*) et publiés par C. L. Woolley en 1921 [4].

[1] J'exprime ici toute ma reconnaissance à M. B. Hrozný et à l'Imprimerie d'État de Prague, dont la bienveillance a facilité l'impression de cet article, par un prêt des caractères typographiques hittites qui n'existent point en France. J'attire l'attention des lecteurs sur la date (22 août 1933) où j'ai terminé ce premier article. Je n'ai pu qu'utiliser en note les études parues depuis.

[2] *Hettitische Inschriften auf Bleistreifen aus Assur*. Un essai d'interprétation de ces textes vient d'être proposé par B. Hrozný dans *Archiv Orientalni*, vol. 5 (1933), n° 2, p. 208 ss.

[3] *Mitteilungen der vorderas. Gesellschaft*, 1900, 1902 (1er supplément), 1906 (2e supplément).

[4] Dans le deuxième volume de *Carchemish*.

Or la ville de Carchemish ou Gargamish a toujours été la tête de pont des Hittites sur l'Euphrate. Les découvertes de l'expédition Woolley-Lawrence confirmaient le parallélisme entre l'écriture hiéroglyphique et l'art hittite.

Le matériel scripturaire n'a cessé de s'accroître, comme on peut le voir par la carte annexée à l'article de H. von der Osten, *Four Sculptures from Marash*, dans *Metropolitan Museum Studies*, II, 1929, p. 119. Le même explorateur a édité un certain nombre d'inscriptions inédites dans les « Communications » de l'Institut Oriental de Chicago (nº 2, 1927 ; nº 6, 1929 ; nº 8, 1929) et dans les « Publications » du même Institut (vol. 6, 1930). La stèle de Restan a été éditée par S. Ronzevalle dans les *Mélanges* de la Faculté Orientale de Beyrouth (1908), celle de Tell Aḥmar par Thureau-Dangin dans *Syria*, X (1929).

Julius Lewy a publié « une nouvelle stèle avec écriture hiéroglyphique hittite » dans *Archiv für Orientforschung* (III, 1926). Un texte d'Angora (*Ankara*, Ancyre) a été édité par A. Cameron dans le *Journal* de la *Royal Asiatic Society* (1927). C'est dans ce même périodique que Sayce étudie, en 1931, le monument hittite de Karabel. Herzfeld apporte sa contribution au Corpus des inscriptions hittites par sa communication, *Hettitica*, dans les *Archæologische Mitteilungen aus Iran* (II, 1930). Signalons encore la nouvelle édition de l'ouvrage si intéressant et si bien illustré de John Garstang, *The hittite Empire* (1929).

La glyptique fournissait aussi une documentation intéressante. Nous aurons l'occasion de signaler les plus importants des sceaux ou empreintes, parfois bilingues, dont les quelques signes ont suggéré ou confirmé les hypothèses des chercheurs. Les publications de Ward, Zalitsky, Hogarth, Delaporte, Weidner, Von der Osten et Schmidt sur cet inépuisable sujet ont été cataloguées et utilisées par Gelb dans ses *Hittite hieroglyphs* [1]. Forrer a édité pour la première fois, dans *Die hethitische Bilderschrift* (1932), le sceau de Labarna (p. 8) et l'empreinte de Ziti (p. 30). Le premier de ces documents se retrouve maintenant sur la couverture du fascicule 9 de la *Revue hittite et asianique*.

Dès la première heure les historiens et les épigraphistes ont été attirés par cette écriture bizarre et déconcertante. Les signes ont souvent gardé l'aspect de la figure primitive, têtes d'hommes et d'animaux, membres divers, fleurs, plantes, vases, ornements linéaires, symboles plus ou moins intelligibles. Nous

[1] Voir la page XVIII de la bibliographie.

avons dit qu'une écriture cursive, spécifiquement reconnaissable sur les tablettes de plomb d'Assur, s'était développée à côté de la graphie lapidaire. Ce double aspect est clairement sensible dans le tableau qui accompagne le premier fascicule des *Hittites hieroglyphs* d'Ignace J. Gelb, paru en 1931 [1], et dans la liste dressée par Hrozný, à la fin de la première livraison de son ouvrage *Les Inscriptions hittites hiéroglyphiques*, parue en 1933. D'autre part, suivant les dates et les lieux, les hiéroglyphes présentent des silhouettes assez variées, comme on le constate aisément en jetant un coup d'œil sur les signes que Bossert a rangés d'après leur évolution chronologique et leur origine locale dans la table qu'il a annexée à sa brochure *Šantaš und Kupapa*, parue en 1932. Grâce à la réduction des variantes à un hiéroglyphe type, on a réussi à diminuer de près de moitié le nombre des caractères qu'on évaluait d'abord à environ deux cents. Il en restait assez pour permettre de conjecturer qu'on était en présence d'une écriture complexe mi-idéographique, mi-syllabique. Nous verrons ci-dessous comment les idéogrammes étaient discernables grâce à un signe particulier et comment les syllabes composant un mot étaient distinguées aussi par une marque conventionnelle.

L'un des traits marquants de cette écriture pictographique est la disposition en boustrophédon. La seconde ligne se lit en sens inverse de la précédente, de gauche à droite, si la première est à lire de droite à gauche, et vice versa. Comme chez les Égyptiens, les figures font face au début de la ligne, ce qui ne laisse point place au doute, quand on veut savoir par quel bout commencer.

Tous ceux qui se sont occupés de déchiffrement savent le rôle important que jouent certains détails extérieurs de la graphie pour l'intelligence des textes. Les plus récents travaux sur les hiéroglyphes hittites ont mis en lumière les déterminatifs des noms propres et des idéogrammes.

Un trait oblique ⸜ annonce un nom de personne, quel qu'en soit le sexe.

Un signe spécial ⋈ dénote qu'on se trouve en présence d'un idéogramme.

Les mots peuvent être séparés par l'indice ⌗. C'est la plus précieuse des indications. On sait que les barres de séparation ont été le guide le plus sûr dans l'élaboration du déchiffrement des tablettes alphabétiques de Ras Shamra.

[1] Dans les *Studies in ancient oriental civilization* de l'Institut Oriental de Chicago.

Forrer préfère considérer ⋈ comme une jointure ou une articulation (*Gelenk*) destinée à emboiter les membres de phrase les uns dans les autres [1]. Conjonctif ou disjonctif, le signe ⋈ remplit l'office d'une véritable ponctuation. Son utilité ne saurait être exagérée.

II. — Les étapes du déchiffrement.

Une double tâche s'imposait aux savants qui se sont attelés au déchiffrement de cette écriture hiéroglyphique. Il fallait discerner la valeur des idéogrammes et, en même temps, chercher à identifier les syllabes. L'un de ceux qui se livrèrent avec le plus d'ardeur à ce labeur ingrat fut le vétéran de l'assyriologie britannique, Sayce, dont le nom restera attaché à l'histoire du déchiffrement [2]. Les dernières tentatives de ce pionnier paraissaient dans le *Journal* de la *Royal Asiatic Society* (1922, 1925, 1930). L'Angleterre avait vu naître, à côté des publications ininterrompues de Sayce, de pénétrantes études de Thompson [3] et de Cowley [4].

En Allemagne, Jensen, le fameux assyriologue de Marbourg, posait déjà, en 1894, les bases d'un déchiffrement vaille que vaille [5]. En 1898, il se flattait de ramener la langue des inscriptions hittites à l'arménien [6]. Mais les progrès dans le déchiffrement et l'interprétation ont été, durant toute une génération, si lents, si désespérants, que le même savant brûle maintenant ce qu'il a adoré et ne veut plus voir dans les signes hiéroglyphiques que de purs idéogrammes [7].

Un pas sérieux était fait vers les solutions définitives par Carl Frank, dans ses brochures *Die sogenannten hettitischen Hieroglypheninschriften* (1923) et *Studien zu den « hittitischen » Hieroglypheninschriften*, I (1924). Quelques valeurs syllabiques, découvertes par lui, ont été confirmées depuis, comme on peut le cons-

[1] *Die hethitische Bilderschrift*, p. 4.

[2] Les quelques identifications heureuses de Sayce sont signalées dans une note de Hrozný, à la page 19 de son livre, *Les Inscriptions hittites hiéroglyphiques*, I (1933).

[3] *A new decipherment of the Hittite hieroglyphics* (1913).

[4] *The Hittites* (1920).

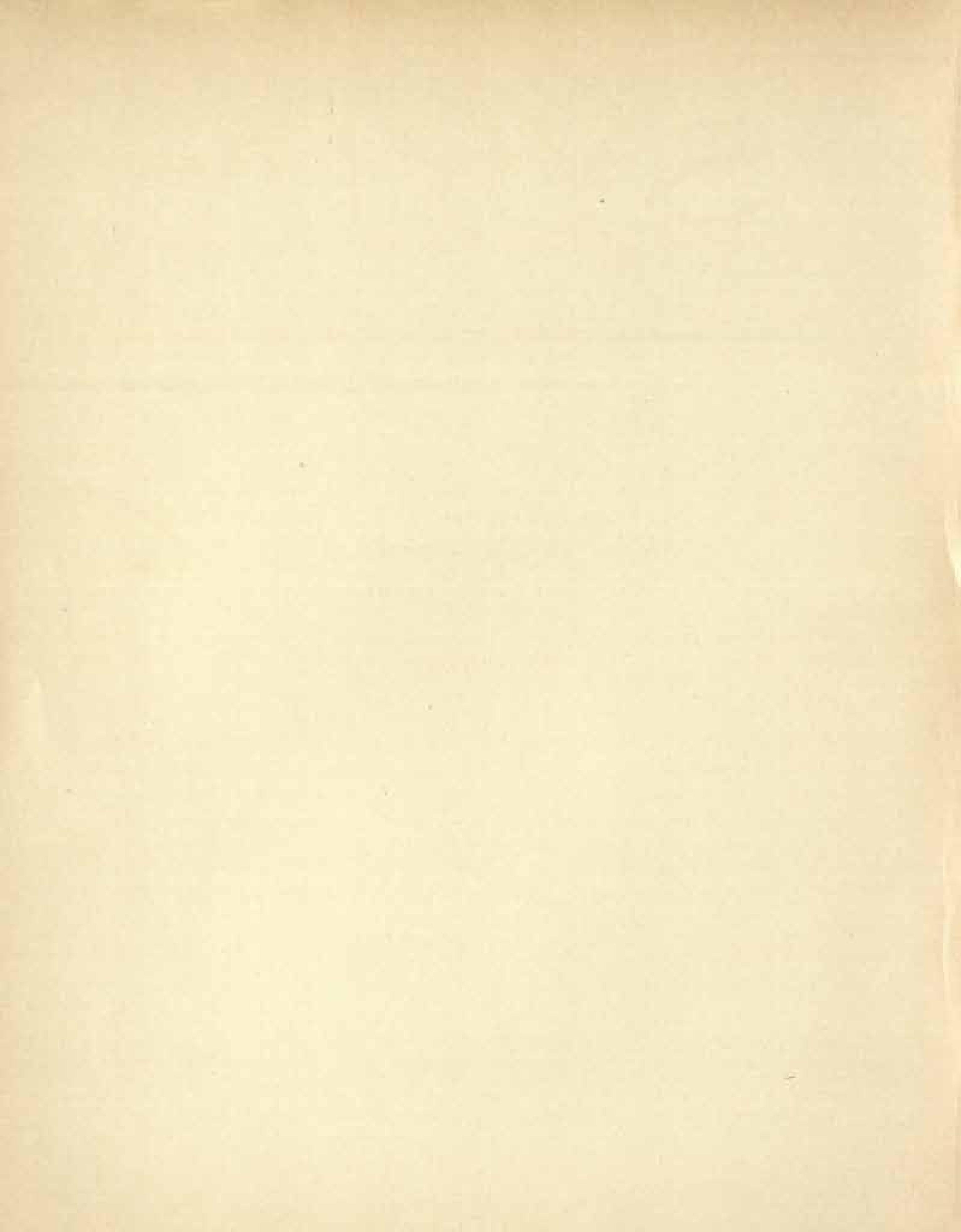
[5] Dans *Zeitschr. der deutsch. morgenl. Gesellschaft*, XLVIII (1894).

[6] *Hittiter und Armenier* (1898).

[7] *Zeitschrift für Assyriologie*, N. F. I (1924), p. 245 ss.; *Kleinasiatische Forschungen*, I (1930), p. 462 ss.

SYRIA

REVUE D'ART ORIENTAL ET D'ARCHÉOLOGIE



SYRIA

REVUE D'ART ORIENTAL ET D'ARCHÉOLOGIE

publiée sous le patronage
du Haut-Commissaire de la République française en Syrie

TOME XIV

Avec de nombreuses figures et 43 planches hors texte.



PARIS
LIBRAIRIE ORIENTALISTE PAUL GEUTHNER
13, RUE JACOB (VIe)

1933

La direction de la Revue *Syria* est assurée par MM. Edmond Pottier, membre de l'Institut, conservateur honoraire des Musées Nationaux, et René Dussaud, membre de l'Institut, conservateur des Musées Nationaux.

tater par le tableau qu'a dressé P. Meriggi dans *Orientalistische Literaturzeitung*, 1933, col. 83 s.

Nous venons de mentionner P. Meriggi. En août 1928, ce docte orientaliste avait lu un mémoire sur le déchiffrement des hiéroglyphes hittites, au cinquième Congrès des orientalistes allemands. Les conclusions de ce mémoire étaient justifiées dans un article publié, en 1930, dans la *Zeitschrift für Assyriologie*, N. F., V, p. 165 ss., qui attira sur l'auteur les foudres de Jensen. Meriggi ne s'est point laissé impressionner par les réflexions de son contradicteur. Dans une série d'articles, en allemand ou en français, il a eu la bonne idée de reviser lui-même ses premières hypothèses, gardant ce qui était reconnu juste, renonçant à ce qui s'avérait insoutenable, en particulier à son groupe *syennesis* qui l'avait mal aiguillé. Dans le tableau d'*OLZ* (1933, col. 83 s.) il pouvait mettre en vedette les valeurs syllabiques proposées par lui et confirmées par la suite. Qu'il me soit permis de le remercier d'avoir bien voulu m'adresser les différents travaux qu'il a publiés depuis sa première étude parue en 1930. On y sent le souci permanent d'une mise au point très objective et rationnelle [1]. J'exprime en même temps ma reconnaissance à MM. Gelb, Bossert, Forrer, Hrozný, dont je dois parler ci-dessous. Ils ont eu, eux aussi, l'amabilité de me faire parvenir leurs importantes contributions au déchiffrement des hiéroglyphes hittites.

Grâce à l'utilisation méthodique des travaux de ses devanciers, de Sayce à Meriggi, Ignace J. Gelb a pu entreprendre une publication d'ensemble sous le titre *Hittite Hieroglyphs*, dont la première partie a vu le jour, en 1931, dans la collection des études sur l'ancienne civilisation orientale éditées par l'Université de Chicago. C'est dans la même collection que parait, en 1932, l'ouvrage fondamental de Forrer, *Die hethitische Bilderschrift*. Je suis obligé, pour la précision de mon exposé, de commencer par Gelb, tout en reconnaissant que la première partie du travail de Forrer, intitulée « le déchiffrement de l'écriture », avait fait l'objet d'une communication au Congrès des orientalistes de Leyde,

[1] Voir les articles d'*OLZ.*, 1932, col. 562 ss. (sur l'ouvrage de Gelb, *Hittite Hieroglyphs*, I), col. 656 ss. (sur l'ouvrage de Bossert, *Šantaš und Kupapa*); 1933, col. 73 ss., *Zur Lesung der « hethitischen » Hieroglyphenschrift*. Dans la *Revue Hittite et Asianique* ont paru deux longs articles de Merriggi, l'un en octobre 1932, l'autre en avril 1933, à propos du travail de Forrer, *Die hethitische Bilderschrift* (1932). Voir encore *Die « hethitischen » Hieroglypheninschriften* dans la *Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes*, XL.

le 9 septembre 1931, et avait été publiée, presque dans sa forme actuelle, dans l'*American Journal of semitic languages*, XLVIII (1931-1932). Chose plus déconcertante, Forrer déclare que les constatations qu'il synthétise sur le déchiffrement lui sont venues, en une seule semaine, au mois de juin 1923 [1]. Les phases de cette découverte sont décrites dans le *Vorwort* à la *Tabalische Grammatik*, qui est signé du 11 juillet 1933. L'intérêt de cette étude rétrospective est de montrer comment, par des voies tantôt parallèles, tantôt divergentes, les savants arrivent à des résultats similaires. Il serait vain de contester la priorité sur tel ou tel point. Ce qu'il faut regretter, c'est que les circonstances n'aient point permis à Forrer de publier aussitôt les données certaines de son enquête. La tâche eût été singulièrement facilitée aux autres chercheurs.

Non content de retracer les étapes de son déchiffrement, dans cette préface qui est un plaidoyer *pro domo* et qui provoquera certainement une contre-offensive, Forrer esquisse toute une grammaire de la langue qu'il appelle *Tabalische*, parce qu'il ne voit en elle que l'idiome des peuples issus du pays de Tabal (le *Tubal* de la Bible). Cette grammaire a été polycopiée avant la préface. Elle est un exposé méthodique, et surchargé de références, d'un système que seul un minutieux contrôle pourra rendre définitif. Ce n'est point l'objet de notre présent travail que nous voulons limiter à la détermination de ce qui nous paraît hors de conteste dans la lecture des signes. A cette grammaire, parue en 1932, il y aura lieu de comparer celle de Hrozný, publiée en 1933 et dont nous parlerons ci-dessous.

Sur ces entrefaites paraissait dans les *Mitteilungen der altorientalischen Gesellschaft* (VI, 3), en 1932, la brochure de Bossert, dont le titre bizarre, *Šantaš und Kupapa*, suggérait que le nom d'un couple divin avait servi de point de départ à l'auteur pour une lecture des hiéroglyphes hittites. Par une analyse minutieuse et complète des groupes de signes syllabiques ou idéographiques, les identifications de termes géographiques et onomastiques devenaient définitives. Les derniers doutes sont enlevés par l'application d'une méthode des plus suggestives.

Les travaux de Meriggi, Gelb, Bossert, Forrer sont mentionnés, à la suite de ceux de Thompson, Cowley, Sayce, Frank, Jensen, dans la liste des essais

[1] *Die hethitische Bilderschrift*, p. 31.

de déchiffrement que le célèbre orientaliste de Prague, B. Hrozný, publie au début de son ouvrage fondamental, *Les Inscriptions hittites hiéroglyphiques*, dont la première livraison vient de paraître en 1933 [1]. La méthode de l'auteur est empirique. Il commence par une traduction et un copieux commentaire de l'inscription de Karaburun. Vient ensuite, sous forme de paradigmes, une grammaire de la langue. La partie la plus utile, du point de vue pratique, est sans contredit la liste des principaux signes phonétiques, avec la justification des valeurs adoptées (pp. 101-116). En cette même année 1933, Hrozný, dans une petite brochure, *Die Entdeckung eines neuen indoeuropäischen Volkes im alten Orient*, formulait lui aussi des conclusions sur le peuple « hiéroglyphique ».

On voit que, parallèlement à la lecture des signes, les considérations sur la langue transmise par cette écriture se développaient spontanément. Déjà Gelb croyait discerner un mélange d'indo-européen et de caucasique dans ce langage à peine entrevu (p. 82). Pour nous, qui voulons éviter toute aventure dans cette enquête purement objective, nous nous contenterons, comme nous l'avons dit, de préciser ce que nous croyons acquis à la science dans la lecture des hiéroglyphes dits hittites.

II. — Les idéogrammes.

La forme des signes est souvent un précieux indice de leur valeur idéographique, puisque l'image évoque l'idée et le mot qui l'exprime. Une méthode de déchiffrement aurait pu s'inspirer de la comparaison avec les autres écritures pictographiques. Mais les hiéroglyphes hittites diffèrent sensiblement des hiéroglyphes égyptiens, comme aussi des pictogrammes sumériens qui sont à l'origine des écritures cunéiformes.

Des rapprochements assez suggestifs avec les anciens signes des syllabaires crétois ont été proposés presque simultanément par Gelb [2] et Bossert [3]. Mais on sait que les écritures crétoises n'ont pas encore livré leur secret. Elles ne peuvent donc aider au déchiffrement des hiéroglyphes hittites.

[1] A Paris, chez Paul Geuthner.

[2] *Hittite Hieroglyphs*, I (1931), p. 80, avec un tableau comparatif à la page 81.

[3] *Šantaš und Kupapa* (1932), p. 7 ss. Bossert n'a connu le travail de Gelb que durant l'impression de sa brochure (p. 22, note).

Quant à l'analogie avec le syllabaire chypriote, ainsi formulée par Gelb [1] : « Le système général du syllabaire hittite correspond exactement à celui du syllabaire chypriote, hormis que, dans l'écriture hittite, les idéogrammes ou signes-mots continuent d'être employés en même temps que le syllabaire », c'est là une constatation empirique, dont rien d'utile ne peut être déduit pour l'interprétation des caractères hittites qui diffèrent radicalement des signes chypriotes.

Ce n'est donc pas dans la comparaison avec d'autres écritures que les hiéroglyphes hittites devaient trouver leur explication. Une bonne bilingue aurait ouvert la porte du déchiffrement. Mais la fatalité a voulu que les textes ne se présentent que dans leur rédaction unique. Il y avait bien le sceau, ou plutôt l'empreinte de sceau dite de Tarkondémos, qu'on ne connait plus que par des moulages. Ce document représente un homme debout, coiffé d'une sorte de casquette ronde et portant les souliers à la poulaine. Le vêtement et l'équipement du personnage l'apparentent aux guerriers hittites des reliefs de Boghaz-Keui [2]. De chaque côté du personnage se répète symétriquement un groupe de six signes hittites. Dans le cercle qui entoure la figure et les hiéroglyphes court une inscription cunéiforme, dont il est facile de discerner, à première vue, la composition. En tête le signe vertical, marquant les noms de personnes, puis un nom propre, suivi de l'indication courante dans les textes babyloniens de Boghaz-Keui, *šar mât âli :* « roi du pays de la ville de... », enfin le nom de la ville ou du pays en question.

Par malheur, les assyriologues qui se sont occupés de la légende cunéiforme ont été trompés par l'apparence des syllabes qui composent le nom du roi et celui de la ville ou du pays. Le nom du roi a été lu *Tar-kum-dim-me*, qui a fait naitre toute une littérature sur Ταρκόνδημος. Le terme géographique a été lu tantôt *Me-e*, tantôt *Me-tan*, ce dernier fournissant un si intéressant rapprochement avec le Mitanni.

Or il semble bien acquis par les dernières études sur cet inépuisable sujet que le nom de roi est à lire *Tar-qu-mu-wa* et le nom de ville *Me-ra* [3].

On devine à combien de méprises pouvait conduire l'erreur initiale. Et

[1] *Loc. cit.*, p. 3.

[2] Voir Contenau, *Manuel d'archéologie orientale*, II, p. 944 s. et fig. 650.

[3] Albright, *Archiv für Orientforschung*, IV (1927), p. 137 s. ; J. Friedrich, *Kleinasiat. Forschungen*, I (1930), p. 367.

pourtant le sceau fatidique permettait d'identifier l'hiéroglyphe de « roi », dans l'écriture hittite, à savoir le signe , qui est le bonnet conique des anciens Asianiques.

Un autre idéogramme était fourni par le même document, c'était l'hiéroglyphe de pays représenté par un double pic, .

Par une discrimination facile à comprendre, un seul pic représentait une ville, le pays étant composé de plusieurs villes. On aboutissait ainsi à l'hiéroglyphe de ville, .

Sayce, dont il faut reconnaître le travail du pionnier, avait abouti à ces identifications sommaires. Il avait aussi, par l'analyse des textes unilingues, reconnu que l'idéogramme de « dieu » était exprimé par .

Les travaux de Meriggi, Gelb et Forrer, ont singulièrement allongé cette liste d'idéogrammes. Meriggi a eu la bonne fortune de reconnaître dans le signe l'idéogramme de « fils » ou plutôt « enfant », qui a permis de reconstituer les listes généalogiques, cet idéogramme se développant par des désinences dans les sens de « petit-fils », « arrière-petit-fils », etc. [1]. Les sceaux bilingues de Labarna et de Ziti ont fourni à Forrer l'idéogramme « pierre » et celui de « sceau [2] ». Le même déchiffreur reconnait un monument, une stèle, dans un signe [3] où Bossert verrait plutôt un autel [4]. L'accord est fait sur l'emploi de la volute au-dessus de l'idéogramme de roi pour signifier « grand roi » et au-dessus de la figure féminine pour signifier « grande reine ». Nous aurons l'occasion de revenir sur l'édicule qui sert de cartouche aux noms de rois (ci-dessous, à propos de *Hattusil*) et sur l'idéogramme , dans lequel Forrer voudrait voir une mer, Gelb plus justement un fleuve (ci-dessous, à propos de *Sagur*). Certaines représentations figurées, telle la tour [5], comportent avec elles leur explication. Meriggi a soumis à une critique serrée les hypothèses de Forrer et a facilité ainsi au lecteur le discernement entre le certain et l'incertain dans les lectures idéographiques [6]. La petite liste d'idéogrammes de Gelb [7] appelle aussi un certain nombre de cor-

[1] Voir Forrer, *op. cit.*, p. 21.
[2] *Ibid.*, p. 8 et 30.
[3] *Ibid.*, p. 11.
[4] *Šantaš und Kupapa*, p. 84.
[5] Forrer, *op. cit.*, p. 15, n° 23.
[6] *OLZ.*, 1933, col. 73, n. 1 ; *Revue hittite et asianique*, fasc. 9 (octobre 1932), p. 12 s.
[7] *Hittite Hieroglyphs*, I, p. 86.

rectifs. C'est seulement dans la deuxième livraison de son ouvrage sur *Les inscriptions hittites hiéroglyphiques* que Hrozný donnera son interprétation des principaux idéogrammes. Mais déjà, au cours de son exposé, il laisse deviner son système, qui, dans les grandes lignes, concorde avec celui des autres déchiffreurs. Pour type de déclinaisons (p. 78 ss.) il donne simplement les idéogrammes de « dieu », « roi », « pays », suivis de déterminatifs phonétiques et de désinences casuelles. L'idéogramme ⩚ dans lequel Forrer reconnait le sens de « pierre de taille [1] » est, selon lui, un « niveau de maçon », avec la signification « pierre de construction » (p. 33). Le personnage debout, soit en entier, soit en buste, qui ouvre certaines incriptions, en portant la main à la hauteur de la bouche, est justement considéré comme signifiant le pronom « je, moi ». Hrozný accumule les exemples de cette entrée en matière [2]. Il est pleinement d'accord avec les autres déchiffreurs sur les idéogrammes de « fils », « petit-fils », etc. [3]. Plusieurs de ses trouvailles sont suggérées par la physionomie des signes. Quelques-unes restent sujettes à caution. Attendons la liste définitive avant d'enregistrer toutes les identifications proposées.

La combinaison de l'écriture idéographique et de l'écriture syllabique donne lieu parfois à des constatations du plus haut intérêt. C'est ainsi que l'idéogramme ♆, dans lequel Thompson proposait de voir un arbre, a été heureusement identifié par Gelb [4] avec un rameau de vigne, un pampre. Or; ce signe, dans une même inscription, est deux fois suivi du même groupe de trois syllabes. D'après ses lectures syllabiques, Gelb proposait la leçon *ti* — (*ı* + *ri*) — *sa*. En fait, il faut lire *tu* — *wa* + *r* — *sa*. Mais le rapprochement de Gelb avec le grec θύρσος, thyrse, n'en garde pas moins toute sa valeur.

III. — Les syllabes.

C'est dans le domaine des lectures syllabiques que la connaissance des hiéroglyphes hittites a été complètement renouvelée durant ces trois dernières années.

[1] *Op. cit.*, p. 11.
[2] *Op. cit.*, p. 50 ss.
[3] *Ibid.*, p. 52 ss.
[4] *Op. cit.*, p. 10.

Sayce, dont nous avons plusieurs fois cité le nom, avait deviné, en raisonnant sur la déclinaison probable des noms propres, que le signe , si fréquent en fin de groupe, devait contenir la sifflante *s* (nominatif), et que le signe , qui joue un rôle analogue, correspondait à la nasale *n* (accusatif).

Cowley avait pressenti qu'un trait oblique ou parfois perpendiculaire, souvent accolé au signe précédent, représentait le son *r*, s'ajoutant à la voyelle de la syllabe exprimée par le signe. Cet appendice, qu'on appelle tantôt l'épine, tantôt la queue, remplit vraiment, comme nous le verrons ci-dessous, la fonction que lui assignait Cowley. Cependant Forrer [1] tendrait à le représenter par une apostrophe et Hrozný voudrait n'y voir que la désignation de la longueur d'une voyelle. Mais ce dernier consent à y voir parfois l'indice d'un *r* « qui suit (rarement) ou précède (?) une voyelle [2] ».

Le sol s'est affermi sous les pas quand on a consenti à faire une étude méthodique des noms propres. C'est par eux seulement qu'on pouvait arriver à une détermination sûre des valeurs syllabiques. Nous avons dit que Frank avait déjà réussi à fixer quelques syllabes. Depuis 1930, les travaux de Merrigi, Gelb, Bossert, Forrer, Hrozný, ou plutôt la publication des recherches entreprises par ces savants durant de longues années, ont amené la question à son point de maturité. Je me contenterai dans les pages qui suivent de montrer par quelle méthode les noms géographiques d'abord, les noms de personnes ensuite, les noms divins enfin, ont pu être reconnus, identifiés, décomposés en leurs syllabes essentielles. Ce sera, je l'espère, rendre service aux déchiffreurs futurs.

A) *Les noms géographiques.*

1. — Karkemish.

Dans un groupe de syllabes, dont les variantes sont alignées par Gelb [3] et Bossert [4], Jensen, l'un des premiers, avait flairé le nom de la célèbre citadelle de Karkemish. La provenance des inscriptions, le nombre de signes, la présence des désinences casuelles, tout concourait à rendre cette lecture plus que

[1] *Op. cit.*, p. 27.
[2] *Op. cit.*, p. 101.
[3] *Op. cit.*, p. 27.
[4] *Op. cit.*, p. 23.

vraisemblable. Si Jensen, dont nous avons signalé le complet revirement, a renoncé à cet atout dans son jeu, il n'en reste pas moins que sa première hypothèse a été reconnue exacte par tous les déchiffreurs d'aujourd'hui.

Le premier signe du groupe est, avec quelques nuances de graphie, l'hiéroglyphe . Gelb et Bossert s'accordent à lui reconnaître la valeur *karka*, en admettant que le signe suivant, qui a pour valeur *ka* ou *ga*, forme un complément phonétique de *karka*. Bossert raisonne longuement sur la forme de l'hiéroglyphe et, par comparaison avec les signes crétois, voudrait y voir la « palanche » des porteurs d'eau. Il évoque le mot *καρκαρίς* qui est mentionné par Hesychius avec les sens de *φορτίον* « faix » et de *δεσμός* « lien ».

Si Gelb et Bossert postulent pour le signe en question la valeur complexe *karka*, c'est que dans deux cas la syllabe *ga* ou *ka*, dont il est habituellement accompagné pour l'écriture syllabique de *Karkamish* ou *Gargamish*, a été omise. Mais c'est une exception qui peut s'expliquer par une erreur du scribe. En fait, le nom de la ville commence régulièrement par . Or, le premier signe porte un indice, qui n'est autre que le petit trait (à droite) dont nous avons vu qu'il avait la valeur *r*. Nous pouvons donc y reconnaître une syllabe finissant par *r*, c'est-à-dire *ka* + *r* (Meriggi) ou simplement *kar* (Frank), *gar* (Forrer). Contrairement à l'opinion de Bossert, Hrozný voudrait voir dans l'aspect du signe *kar* « une image de remparts » et rapprocher du babylonien *kâru* « rempart, levée, quai ». Mais il est d'avis, lui aussi, que le trait, autrement dit « l'épine », est adventice [1]. Il faudrait donc lire *ka* + *r* = *kar* (voir ci-dessus la lecture de Meriggi).

La valeur *ka* du signe , sous ses différentes formes, est logiquement admise par Gelb et Bossert, tandis que Frank, Meriggi, Forrer ont opté pour la valeur *ga*. L'ambiguïté des orthographes *Karkamish* et *Gargamish* explique ces hésitations. Hrozný donne les deux valeurs *ka* et *ga* [2].

La troisième syllabe du nom géographique est exprimée par le signe . C'est précisément le signe qui figure au début du nom géographique dans la bilingue de *Tarqumuwa*. Il est accompagné alors de l'indice *r* qui fixe la lecture *me* + *r* = *Mer*, correspondant à *Me-ra* du texte babylonien. L'unanimité est

[1] *Les inscrip. hitt. hiéroglyphiques*, I, p. 109.
[2] *Ibid.*

faite sur la lecture *me* (Frank, Gelb, Forrer, Hrozný) ou *mi* (Meriggi, Bossert)[1].

La quatrième syllabe apparait sous deux formes : [hieroglyph] et [hieroglyph] qui, l'une et l'autre, doivent représenter le son *s*. Le premier signe est celui qui figurait dans l'une des graphies de *tu-war-sa*. Meriggi et Gelb sont d'accord pour une lecture *sa*, que Hrozný transcrit *sá* (ou s_2), tandis que Forrer préfère lire *si*. La différence ne porte que sur la voyelle. Quant à l'autre signe, [hieroglyph], auquel Frank attribuait la valeur *eš*, il est transcrit *si* par Meriggi, *sá* par Gelb, *sà* par Hrozný, *es* par Forrer.

Parmi les variantes orthographiques colligées par Gelb et Bossert il en est une qui intercale entre le signe *me* et la sifflante [hieroglyph] l'hiéroglyphe [hieroglyph]. Meriggi, Gelb et Hrozný s'accordent pour y reconnaître la voyelle *a*, tandis que Forrer lit *e*. Ce signe apparaît en tête du nom géographique de Ḥamath, ce qui a induit Bossert à lui donner la valeur *ḫa*. Nous allons examiner le problème en étudiant le groupe des hiéroglyphes représentant Ḥamath. Ainsi nous restons dans la sphère d'influence des Hittites.

2. — Ḥamath.

Dans deux textes provenant de Ḥamah, l'ancienne Hamath, les idéogrammes de pays et de roi sont précédés de cinq signes qui doivent contenir le nom du pays[2]. Les deux derniers de ces cinq signes, à savoir [hieroglyph] et [hieroglyph], reparaissent ailleurs[3] comme désinences après des noms géographiques et représentent ce que Forrer appelle justement une terminaison ethnique[4]. Restent donc les trois premiers signes pour désigner Ḥamath. Le tout premier est précisément [hieroglyph] sous sa forme lapidaire. Bossert a voulu le lire *ḫa*, ce qui enlève à ce signe sa valeur de voyelle exigée par l'une des orthographes de *Karkames* (ci-dessus) et par le rôle que jouera ce même signe dans la flexion grammaticale[5].

[1] Dans le *Vorwort* à sa *Tabalische Grammatik* (p. 2), daté du 11 juillet 1933, Forrer déclare que la lecture *gar-ga-me* avait été trouvée par lui en juin 1923.

[2] Voir les reproductions de BOSSERT, *loc. cit.*, p. 25, Abb. 15, n^{os} 2-3, les variantes graphiques dans GELB, *loc. cit.*, p. 17 et HROZNÝ, *loc. cit.*, p. 21.

[3] Voir le tableau de BOSSERT, p. 25.

[4] *Die hethitische Bilderschrift*, p. 24.

[5] HROZNÝ, *loc. cit.*, p. 21.

Par contre, la lecture *a*, reconnue par Meriggi, Gelb, Hrozný, remplit toutes les conditions désirables. Il suffit de retenir que les inscriptions cunéiformes ont parfois transcrit *Amat* le nom de la grande capitale syrienne. Nous avons dit que Forrer préférait la valeur *e* qui satisfait moins aux différents contextes.

Il va sans dire que le second signe du trisyllabe aura la valeur *ma*. Il se présente sous deux formes, tantôt la tête de mouton , tantôt la réduction cursive . Alors que Frank proposait *am*, la lecture *ma* est reconnue par Meriggi, Gelb, Bossert, Forrer, Hrozný.

La troisième syllabe, représentée par le signe ou sa variante , est évidemment *tu* (Frank, Meriggi, Bossert, Forrer, Hrozný). Gelb a opté pour *ti*, mais par une fausse interprétation du sceau d'Indilimma [1].

3. — Gurgum.

L'un des noms géographiques les plus suggestifs est celui du pays de *Gurgum* ou *Kurkum*. La répétition de la syllabe *Gu* ou *Ku* nécessite la répétition du même hiéroglyphe. C'est de Marash, l'ancienne *Marqasi*, capitale du pays de *Gurgum* [2], que proviennent précisément les textes qui mentionnent ce nom de pays, suivi de la désinence ethnique dont nous avons parlé à propos de Hamath. Le groupe se présente ainsi : [3]. La différence entre les deux premiers signes consiste en ce que le signe du début est accompagné de l'appendice qui marque la consonne *r*. Le troisième signe a la valeur *ma*, que nous avons trouvée dans *A-ma-tu*. Nous avons donc x (+ consonne *r*) + x + *ma*, ce qui se résout par *gu* + *r* + *gu* + *ma*, c'est-à-dire *Gur-gu-ma*, ou peut être *Kur-ku-ma*. Le nom, pressenti par Thompson, est admis par tous. Le signe acquiert donc la valeur *gu* ou *ku*. Gelb et Forrer optent pour *gu*, Meriggi et Bossert pour *ku*. Hrozný hésite entre *ku* et *gu*. On voit comment les valeurs acquises sont génératrices de nouvelles identifications. Nous avançons d'un pas sûr à travers le conflit des hypothèses.

[1] Voir MERIGGI, *OLZ.*, 1932, col. 564.

[2] Voir mon ouvrage *Les pays bibliques et l'Assyrie*, p. 26.

[3] GELB, p. 18; BOSSERT, p. 25, Abb. 15, n^os 5-7; FORRER, p. 24; HROZNÝ, p. 60.

4. — **Tuwana.**

La terminaison ethnique, dont nous avons déjà parlé, figure à la suite de trois syllabes et devant l'idéogramme de ville dans une inscription de Bor, localité au nord de l'ancienne Tyana. Les trois syllabes sont représentées de la façon suivante : [1].

Le premier signe est la syllabe *tu* du groupe *a-ma-tu* (ci-dessus). Le troisième est la terminaison *n* déjà déterminée par Sayce, comme nous l'avons dit. La vocalisation de cette consonne est douteuse : *na* (Frank, Forrer), *ni* (Gelb), *nu* ou *an* (Meriggi), *nu* (Bossert), *nu*, *nà*, *n*, peut-être aussi *ni* (Hrozný). Quoi qu'il en soit, le second signe doit représenter la syllabe interne de l'ancien nom de Tyana (Θοανα de Xénophon). Cet ancien nom a été repéré par Hrozný dans les textes cunéiformes de Boghaz-keui sous la forme *Tu-u-wa-nu-wa* qui détermine la lecture *wa* pour le signe . Frank lisait *a* et Gelb lit *i*. Mais la lecture *wa* (ou *va*) est sérieusement appuyée par les observations de Meriggi, Bossert, Forrer, Hrozný.

5. — **Alep.**

Un groupe de signes, suivi de la désinence ethnique et de l'idéogramme de ville ou de pays, a été très heureusement reconnu par Gelb (p. 20) comme représentant le nom d'Alep. C'est de cette ville, d'ailleurs, que provient l'une des inscriptions où le groupe apparaît. Les deux premiers hiéroglyphes forment un idéogramme composé dont voici l'aspect ordinaire : . Le troisième hiéroglyphe, qui a la forme d'un vase , est une syllabe que Gelb voudrait lire *pi*, mais qui a certainement la valeur *pa*, comme l'a prouvé Bossert par l'analyse du nom divin *Ku-pa-pa* (p. 35 ss.). Meriggi préfère la lecture *ba*, mais Hrozný propose les valeurs *pa*, *ba*, *p*, *b*. La question des articulations *p* et *b* dans les langues asianiques est toujours délicate. Si l'on songe que l'ancien nom d'Alep était *Ḫalpa* dans les textes hittites rédigés en cunéiformes [2], mais qu'on pouvait lire aussi *Ḫalba*, *Ḫalab*, on aura le choix entre *ba* et *pa*.

[1] Gelb, p. 18; Bossert, p. 25, Abb. 15, n° 8.

[2] Voir mon article *La plus ancienne histoire d'Alep*, dans *Syria*, 1927, p. 38.

6. — Sagur.

Parmi les idéogrammes qui amènent un nom géographique il en est un dont la forme est celui de l'eau courante. C'est le signe auquel Gelb (p. 14) et Hrozný (p. 29 s.) donnent, à juste titre, le sens de « rivière, fleuve ». Forrer est moins heureux en y voyant la « mer » (p. 57). Dans un texte de Karkemish cet idéogramme est suivi des deux signes . La valeur *sa* du premier signe est connue par la lecture du nom de Karkemish. Le signe suivant est *gu* + *r* ou *ku* + *r* que nous avons trouvé dans le mot *Gurgum* (ci-dessus). Nous sommes donc, comme l'ont reconnu Gelb, Hrozný, Meriggi (*OLZ.*, 1933, col. 80), en présence du fleuve *Sa-gur*, aujourd'hui le *Sarudj*, affluent de l'Oronte [1].

7. — Musku.

Dans un texte de Karkemish l'idéogramme de ville est précédé d'un groupe de quatre signes : . Le second signe est la syllabe *sa* de *Kar-ga-me-sa* (ci-dessus) et le troisième signe a la valeur *ga* ou *ka* dans ce même mot (ci-dessus). Gelb a reconnu dans le groupe le nom de *Musku* (p. 33), mais il se méprend sur la valeur du premier signe qu'il lit *mi*, alors que la lecture *mu* (Bossert, Meriggi, Forrer, Hrozný) est garantie par le nom de roi *Mu-wa-ta-li*, dont nous parlerons ci-dessous. Le dernier signe exprime la syllabe *ia*, par combinaison de , *i*, et du signe , *a*, placé horizontalement (Hrozný). Nous pouvons donc lire *Mu-sa-ka-ia*, avec Hrozný (p. 68), plutôt que *Mi-sa-ka-wa* de Gelb (p. 33). Une variante intéressante est signalée par Hrozný dans une autre inscription de Karkemish. C'est le gentilice *Mu-sa-a-ka-wa-na-ia* (p. 68).

Le peuple et le pays dont il s'agit sont à identifier avec *Musku*, *Mušku* des textes cunéiformes, *Moshée* de la Bible, Μόσχοι d'Hérodote [2].

A noter que les chars des *Musku* sont sous la conduite de *Katuvas*, l'un des princes mentionnés par une inscription de Karkemish [3].

[1] *Les pays bibliques et l'Assyrie*, p. 6.

[2] Voir mon article *Les peuples issus de Japhet...*, dans *Syria*, 1932, à la page 39 s.

[3] Hrozný, *op. cit.*, p. 70 s. Voir ci-après, p. 363, le nom de *Katuwas*.

8. — Musi.

A côté du nom de *Musku* le texte de Karkemish que nous venons de citer porte le groupe [hieroglyphs], suivi de l'idéogramme de ville. Nous avons donc un nom géographique commençant et finissant comme *Mu-sa-ka-ia*, que nous avons mentionné ci-dessus. Nous pouvons donc écrire *Mu*-x-*ia* et chercher la valeur de *x*. Gelb (p. 32 s.) et Hrozný (p. 20) ont constaté que le signe [hieroglyph] prend parfois la place de la sifflante [hieroglyph]. Aussi Gelb propose-t-il de lire *su* le signe en question, tandis que Hrozný hésite entre la consonne *s* et les syllabes *sa, su*. Meriggi propose de transcrire *ś*, sans exclure *si* [1]. De toute façon la comparaison s'impose avec Μύσιοι, les Mysiens, comme le soupçonnait Cowley, sans oser pourtant l'affirmer : *hardly Mysians* [2]. La lecture qui nous semble la plus sûre est *Mu-si-ia*.

B. — *Noms de personnages.*

1. — Urballa.

La plus intéressante et la plus féconde des découvertes de Bossert dans l'étude des noms propres a été de retrouver en plusieurs passages des inscriptions hiéroglyphiques hittites la mention d'un roi connu par les annales d'Assyrie. C'est un groupe de quatre syllabes suivi de désinences casuelles. Il se présente ainsi : [hieroglyphs]. Nous pouvons déjà lire *Wa* + *r-ba*-x-*wa*, d'après les constatations que nous avons faites sur les noms de *Tu-wa-na* et de *Ḫalpa*, *Ḫalba* (Alep). Le signe restant est à lire *la*, comme l'a proposé Bossert, lecture confirmée par les observations de Hrozný (p. 26, n. 1). Nous obtenons ainsi *War-ba-la-wa* dans lequel Bossert a reconnu *Urballâ* le roi de *Tuḫana*, qui figure, à partir de 738 avant J.-C., parmi les tributaires de Téglath-phalasar III (746-728 av. J.-C.) [3]. Dans une inscription de Bor, étudiée par Hrozný

[1] *OLZ.*, 1933, col. 80, n° 5 ; *Rev. hitt. et asianique*, n° 9 (1932), pl. I ; *WZKM.*, XL, p. 237.

[2] Cité par Meriggi, *OLZ.*, 1933, col. 80.

[3] Voir Luckenbill, *Ancient Records of Assyria and Babylonia*, I, p. 276, n° 772. Sur la liste elle-même, voir *Les pays bibliques et l'Assyrie*, p. 38 ss.

(p. 58 s.). *Warbalawa* est roi de la ville de *Tu-wa-nu-wa* que nous avons déjà pu lire dans les textes hiéroglyphiques hittites. Ainsi avons-nous un point de repère chronologique de tout premier ordre pour dater les inscriptions de Bor et des environs. Par analogie avec ces inscriptions d'autres seront échelonnées dans le temps. Le tableau que Bossert a annexé à la fin de son travail donne déjà les variantes d'écriture des textes de Karkemish (entre 860 et 750 av. J.-C.), de Hamath (entre 850 et 825), de Gurgum (entre 835 et 735), d'Ivriz (en 735). Rien de plus utile pour ramener à l'unité les variantes de la graphie initiale.

2. — Muwatali.

Sur deux inscriptions de Marash, en plein pays de Gurgum, se rencontre un même nom avec deux orthographes différentes : et . Suivent alors des désinences casuelles [1].

Nous connaissons les syllabes du début *Mu-wa*. Gelb, qui lit *Mi-i* les deux premiers signes, n'a pas hésité à reconnaître dans le groupe le nom de *Mut-tal-lu*, connu par les annales de Sargon d'Assyrie (721-705 av. J.-C.) comme assassin et successeur de son père, *Tarhulara*, roi de Gurgum [2]. Cette identification, admise par Forrer (p. 20) et Hrozný (p. 49), semble hors de conteste d'autant plus que le troisième signe a la valeur *ta* (Bossert, p. 48). Le second groupe finit par la voyelle *a* que nous connaissons bien, ce qui impose la lecture *la* pour le signe . D'autre part, le quatrième signe du premier groupe a la valeur *li*, reconnue par Gelb, Bossert, Forrer, Meriggi, Hrozný. Nous lisons donc *Mu-wa-ta-li* (1°) et *Mu-wa-ta-la-a* (2°). Nouveau point de repère chronologique, dont l'importance est capitale pour le déchiffrement.

Dans son *Vorwort* à sa *Tabalische Grammatik*, daté du 11 juillet 1933, Forrer déclare (p. 2 s.) qu'il avait déjà en juin 1933 identifié le groupe *Mu-wa-ta-li*, ainsi que le groupe *Kalparunda* dont nous nous occuperons ci-dessous. L'éminent auteur ajoute qu'il avait alors fait part de sa découverte à feu E. Meyer, qui l'avait signalée à C. Frank.

[1] Voir les tableaux de Bossert, Abb. 41 et 42, p. 68 s.

[2] *Les pays bibliques et l'Assyrie*, p. 55 s.

3. — Urḫileni.

A la bataille de Qarqar, en l'an 853-852 av. J.-C., figure, à côté du roi de Damas, un roi de Hamath, dont le nom nous a été conservé par les annales de Salmanasar III. Ce nom est écrit tantôt *Irḫulêni*, tantôt *Urḫilêni* [1]. Déjà Thompson avait proposé de reconnaître ce nom dans un groupe de signes d'une inscription de Hamath, groupe qui se répète sur une inscription de Restan [2]. Quatre signes le composent : . Le premier signe est une forme cursive de la tête de bœuf (Hrozný, p. 110, n° 40), avec l'appendice (entre les deux traits sinueux) pour marquer la consonne *r*, ce qui nous donne *Mu* + *r*. Le troisième signe est *li* de *Mu-wa-ta-li*, le quatrième est le signe dont la valeur consonantiqne *n* est depuis longtemps reconnue et dont la valeur syllabique pourrait être *ni* [3].

Nous obtenons ainsi *Mur-x-li-ni*, dont la lecture *Wur-ḫi-li-ni* s'impose. Gelb lisait *mi* + *ri-ḫa-li-ni*, tout en admettant l'identification avec *Urḫileni* (p. 47 et 68). La lecture *ḫi* du signe a été confirmée d'éclatante façon par Bossert, grâce à la lecture du nom de la déesse , *Ḫi-pa-tu* [4].

4. — Kalparunda.

Les inscriptions de Salmanasar III mentionnent deux *Kalparuda*, l'un roi de Ḫattin, l'autre roi de Gurgum [5]. Le premier porte aussi le nom de *Kalparundi* [6].

Dans les inscriptions généalogiques de Marash, donc du pays de Gurgum, se rencontrent plusieurs mentions de rois dont les noms commencent par , groupe de signes correspondant à l'idéogramme de *Ḫalpa*, avec le complément phonétique *pa* ou *ba* [7]. Ce début *Ḫalpa* fait naturellement songer au nom de personne *Ḫalparuda* ou *Ḫalparunda* (pour *Kalparuda*). En comparant les

[1] *Les pays bibliques et l'Assyrie*, p. 11 et p. 14.

[2] Bossert, p. 62, Abb. 35.

[3] Voir ce que nous avons dit au sujet de *Tu-wa-nu*.

[4] *OLZ.*, 1933, col. 85-86.

[5] Luckenbill, *loc. cit.*, I, p. 222, n° 610.

[6] *Ibid.*, p. 240, n° 655 ; *Les pays bibliques et l'Assyrie*, p. 17, où il faut lire *Ḫattin* au lieu de *Patin*.

[7] Ci-dessus, à propos du nom d'Alep.

diverses orthographes [1], Bossert a reconnu que, dans les cas d'écriture syllabique, le dernier signe était toujours le pied, [hieroglyph], dont la valeur phonétique comportait une dentale (p. 48, 73). La lecture *da* était donc suggérée pour cet hiéroglyphe. Le signe entre *Ḫalpa* et *da* est tantôt un cercle avec échelle inscrite [hieroglyph], tantôt un bois de cerf [hieroglyph]. Le cercle à l'échelle aura la valeur *ru* (Bossert, Meriggi, Hrozny). Par contre, le bois de cerf est très probablement l'idéogramme du dieu *Runda*, *Ruda*, dont l'existence est signalée par Meriggi (*OLZ.*, 1933, col. 81). Ainsi le second élément de *Ḫalparunda* ou *Ḫalparuda* serait écrit tantôt par les syllabes *ru-da*, tantôt par l'idéogramme de *runda* ou *ruda*, suivi du complément phonétique *da*. Il est à retenir que la valeur *da* du signe [hieroglyph] est confirmée par les observations de Hrozný sur les variations orthographiques de certaines inscriptions (p. 49).

Grâce aux noms de *Ḫalparuda* et de *Muwatali*, les inscriptions généalogiques de Marash ont permis à Hrozný [2] de reconstituer toute une dynastie des princes de *Gurgum*, dont la ville principale était *Marqasi* (Marash). Voici cette liste, dont l'importance historique n'échappera à personne :

Laiamas I,
Muwaias, fils du précédent,
Ḫalparutas I, fils du précédent,
Muwatalis, fils du précédent,
Ḫalparutas II, fils du précédent [3],
Laiamas II, fils du précédent,
Ḫalparutas III, fils du précédent, auteur du lion de Marash.

5. — Ḫattusil.

Les *Forschungen und Fortschritte* du 10 janvier 1933 publiaient une courte notice de Bossert intitulée *Die Datierung des Heiligtums von Yasili-Kaya* [4]. On sait que le sanctuaire de Yasili-Kaya se trouve à environ 3 km. au N.-E. de Boghaz-keui, l'ancienne Ḫattusas, capitale de l'empire hittite. La mission

[1] Voir GELB, p. 39, et BOSSERT, p. 72, Abb. 47.
[2] *Op. cit.*, p. 63.
[3] C'est l'inscription de ce roi qui est étudiée par HROZNÝ, *op. cit.*, p. 60 ss.
[4] L'auteur a bien voulu m'envoyer un exemplaire de ce numéro. Je l'en remercie vivement, comme aussi des autres publications qu'il a eu l'obligeance de m'adresser.

Chantre en Asie Mineure a jadis étudié les reliefs hittites qui ornent les parois rocheuses de cette installation cultuelle [1]. Depuis longtemps on a remarqué que le sculpteur rupestre a inscrit les noms des rois dans une sorte d'édicule ou de niche, dont le toit est formé par le disque solaire aux ailes éployées et les colonnes latérales par l'hiéroglyphe de roi surmonté de la volute, pour signifier « grand roi » : [2]. En comparant cinq des inscriptions gravées dans ces édicules (trois à Yasili-Kaya, une à Emir-Ghazi, une autre à Karakuyu), Bossert a constaté que les signes étaient arrangés de telle sorte que, à partir de la ligne médiane qui contient deux hiéroglyphes superposés, on pouvait continuer soit à gauche, soit à droite [3]. C'est le procédé employé dans les textes gravés sur cachets. Il se trouve que, des deux signes superposés dans la ligne médiane, le premier seul varie, tandis que le second est partout le même. On arrive ainsi à deux groupes dont l'initial seul diffère. Sur deux des reliefs de Yasili-Kaya, ce signe initial est le dieu-montagne. Son corps est constitué, des pieds jusqu'à la ceinture, par le symbole d'un pic montagneux, d'où émerge le buste. L'un des bras est levé, l'autre tendu. Le menton porte une barbiche. La tête est coiffée du bonnet conique des divinités hittites. Dans un autre relief de Yasili-Kaia, dans ceux d'Emir-Ghasi et de Karakuyu, le dieu-montagne est remplacé par un hiéroglyphe beaucoup plus simple et dont voici la forme courante : .

Les trois signes qui complètent le nom se présentent dans l'ordre suivant : . Le dernier signe, la fleur, est celui qui termine le nom d'Urballa [4]. Le nom finit donc par la syllabe *la*. Le premier signe, la jambe couchée, a la valeur *tu*, comme on le voit clairement dans le nom de la déesse *Ḫe-pa-tu*, à Yasili-Kaya [5].

[1] Voir la procession des dieux et déesses dans Contenau, *Manuel d'archéologie orientale*, I, p. 215, fig. 131 ; les guerriers, *ibid.*, II, p. 969 ; le dieu-épée, *ibid.*, II, p. 971. Description du sanctuaire, *ibid.*, II, p. 965 ss. Photographie de deux des reliefs royaux avec les édicules onomastiques dans Forrer, *Die hethitische Bilderschrift*, p. 3, Abb. 1 et 2.

[2] Voir Forrer, *Die hethitische Bilderschrift*, p. 2 s.

[3] Voir les dessins de Bossert, Abb. 1, à la p. 19 de l'article cité.

[4] Voir les variantes graphiques dans Hrozný, *Les inscript. hitt. hiéroglyphiques*, p. 110, n° 31. Pour le nom d'*Urballa*, voir ci-dessus, p. 357.

[5] Voir les graphies que Bossert a groupées dans *OLZ.*, 1933, col. 85-86.

Le nom de roi est donc à lire x-*tu*-x-*la*, que Bossert a immédiatement complété en *Ḫa* (ou *Ḫat*)-*tu*-*ši*-*la*. Il se trouve ainsi amené à conclure que la figure du dieu-montagne et le signe , qui peut lui être substitué, sont des désignations idéographiques du dieu *Ḫattu*. On rencontre, d'ailleurs, l'hiéroglyphe précédé du déterminatif divin dans quelques passages [1].

Si les sculpteurs ont usé de deux signes différents pour la première syllabe, c'est que le même nom représentait deux personnages distincts. L'un des deux rois de Yasili-Kaya [2] est, en effet, perché sur deux pics de montagne, ce qui signifie qu'il est mort [3], tandis que l'autre foule du pied le sol [4].

Nous avons donc affaire à deux *Ḫattušiliš*. L'auteur des reliefs et inscriptions est évidemment le vivant. Or nous savons que « la date du XIII[e] siècle, pour ces images, a été le plus souvent admise [5] ». Il nous semblerait assez logique, malgré les hésitations de Bossert, de reconnaître dans le *Ḫattušiliš* vivant de Yasili-Kaya le fameux *Ḫattušiliš III*, qui signa avec le pharaon Ramsès II le traité sur tablette d'argent, aux environs de l'an 1271 avant J.-C. [6].

6. — Subbiluliuma.

Sous le titre *Das Siegel des Hethiter-Königs Suppiluliuma* [7], Weidner a publié un sceau bilingue du grand roi des Hittites.

Malheureusement, la partie hiéroglyphique est très dégradée. Seul le signe dont nous connaissons la valeur *li* (voir ci-dessus *Muwatali* et *Irḫuleni*) est encore visible [8].

7. — Sanduari.

Quand nous examinerons les noms divins, nous verrons comment Bossert est arrivé à identifier l'idéogramme composé avec le nom du dieu

(1) Reproduits Abb. 2 de *Forschungen und Fortschritte*, 10 janvier 1933, col. 19.

(2) Forrer, *loc. cit.*, p. 3, Abb. 2.

(3) Tel est le sens de l'accadien *emêdu šaddâ-ša* : « parvenir à sa montagne ».

(4) Forrer, *loc. cit.*, p. 3, Abb. 1.

(5) Contenau, *Manuel d'archéologie orientale*, II, p. 963.

(6) *Revue biblique*, 1931, p. 170 s.

(7) *Archiv für Orientforschung*, IV (1927), p. 135 ss.

(8) Voir Gelb, p. 37 ; Meriggi, *OLZ.*, 1933, col. 78.

Santa ou *Sanda*, qui correspond à Sandas, Sandès, Sandon des Asianiques. Or l'on rencontre cet idéogramme composé comme premier élément de noms propres. L'un de ces noms est représenté par le groupe , suivi de désinences casuelles [1].

La valeur *wa* + *r* du dernier signe nous est connue par le nom de *Warbala* (= *Urballa*, ci-dessus).

La lecture est donc *Sandu-war*, qui correspond, comme désignation onomastique, à *Sanduari*, roi de Cilicie au temps d'Asaraddon [2]. A propos de ce nom et du nom de *Sandasarme*, successeur de *Sanduari*, je faisais remarquer, il y a plus de vingt ans, qu'ils contenaient « l'élément *Sand* (le dieu des Ciliciens, Sandon, Sandès [3]) ».

8. — **Katuwas.**

Hrozný [4] relève dans une inscription de Karkemish le nom d'un prince représenté par le groupe . Si l'on se reporte à la transcription de Karkemish, de Hamath, de Tuwana (ci-dessus), on n'aura pas de peine à lire *Ka-tu-wa-s*, qui apparaît sous la forme *Katovas* dans les inscriptions lydiennes. C'est ce prince qui a sous sa conduite les chars des *Musku* (ci-dessus).

9. — **Kamanas.**

Le groupe , nom de personne sur les reliefs de Karkemish, est bien lu par Hrozný [5] *Ka-ma-na-a-s*. Nous connaissons les valeurs *ka* (ci-dessus) et *ma* (voir *Hamath*, ci-dessus). La valeur *ma* du signe était déjà fixée par Gelb [6]. La sifflante finale nous est connue par le nom de *Musi* (ci-dessus).

[1] Bossert, *Šantaš und Kupapa*, p. 47, nos 5-6.
[2] *Les pays bibliques et l'Assyrie*, p. 89 s.
[3] *Ibid.*, p. 111, n. 1.
[4] *Op. cit.*, p. 15 s.
[5] *Op. cit.*, p. 23.
[6] *Op. cit.*, p. 22 s.

C. — *Les noms divins.*

1. — La déesse Kupapa.

L'une des plus remarquables trouvailles de Bossert, dans sa brochure *Šantaš und Kupapa*, est d'avoir discerné sous les multiples graphies des hiéroglyphes hittites, le couple divin que vénérait l'Asie Mineure sous les noms de Sandas et Kubebe (Cybèle). Un coup d'œil sur les pages 32-33 permet de reconnaître les diverses façons dont on représentait la déesse. L'idéogramme ◎, qui est le déterminatif des noms divins, est suivi parfois du seul hiéroglyphe de la colombe, l'oiseau sacré de la déesse. Mais le plus souvent, la colombe est intercalée entre le signe losangulaire ◈ dont nous savons la valeur *ku* (voir *Gurgum* ci-dessus) et les deux signes ☐ ☐, c'est-à-dire *pa-pa* ou *ba-ba* (voir ci-dessus *Alep*). La lecture *Ku-pa-pa* ou *Ku-ba-ba* est désormais acquise. On pourra abréger le nom, en écrivant simplement l'initiale *Ku*, soit seule, soit accompagnée de la colombe. On pourra aussi n'inscrire qu'une fois le signe de *pa* ou *ba*, à la suite de *ku* et de la colombe. Le lecteur ne pouvait s'y tromper. Il s'agissait bien de *Kupapa* ou *Kubaba*, c'est-à-dire de Cybébé-Cybèle.

2. — Le dieu Teshup.

Le déterminatif divin, dans certains passages alignés par Bossert, à la page 37, est suivi simplement du signe ☐, dont nous connaissons la valeur *pa*. Or cette désignation figure sur le socle d'une statue de Karkemish, qui représentait un personnage porteur du sceptre et de la double hache. C'est évidemment le dieu *Teshup*. Dans les textes hittites, le nom de *Teshup* est très souvent employé pour signifier un dieu quelconque. On dit « le *Teshup* de telle localité », pour parler du dieu local. Nous croyons donc que le déterminatif divin prend ici la valeur de *Teshup*, la syllabe *pa* déterminant la lecture *Teshupa*. Il nous semble inutile d'admettre, avec Bossert, que le signe idéographique ◎ ait pris la valeur phonétique *tes*, qui serait même l'origine de θεός [1].

[1] *OLZ.*, 1933, col. 85-86.

3. — Le dieu Sandas.

Nous avons anticipé le nom de ce dieu, en traitant du nom de personne *Sanduari* (ci-dessus). Comme pour la déesse *Kupapa*, Bossert commence à aligner toutes les variantes graphiques (p. 44-45). Le déterminatif divin est suivi tantôt d'un idéogramme simple , tantôt d'un idéogramme composé . Il se trouve que ces deux formes du même nom illustrent trois reliefs de provenance diverse, l'un d'Arslan-Tepe (cf. p. 42, Abb. 25 a), l'autre de Babylone (*ibid.*, Abb. 25 b), le troisième d'Ivriz (*ibid.*, Abb. 25 c). Le dieu représenté est un personnage barbu et moustachu. Sur le relief de Babylone, il s'identifie avec *Teshup*, dont il a toutes les caractéristiques : coiffure en cône tronqué, foudre dans la main gauche et hache dans la main droite, pagne et courte épée, souliers à la poulaine. De même type, le dieu d'Arslan-Tepe ; mais son arme est une faucille et il tient de la main gauche les rênes d'un attelage qui tire son char de guerre. C'est à Ivriz que le personnage se différencie nettement de son émule, *Teshup*. Il porte des grappes de raisin à la ceinture et dans la main droite, des épis dans la main gauche. C'est bien le dieu de la moisson et de la vendange, le dieu de la fertilité du sol. Sur les monnaies de Tarse, le baal de Tarse, c'est-à-dire le dieu Sandas [1], se présente sous le double aspect du dieu de la foudre (= *Teshup*) et du dieu de la végétation. Il était donc de bonne logique de le reconnaître dans l'idéogramme ou . Et il se trouve que parfois ces écritures sont suivies du déterminatif phonétique , le pied, dont la valeur *da* est bien attestée (voir ci-dessus *Kalparunda*). La lecture *Sanda* s'impose. On aura *Sandas* ou *Sandan*, suivant les exigences de la déclinaison.

4. — La déesse Hepat.

La déesse *Hepat* est bien connue de tous ceux qui se sont occupés de la langue des Hurrites [2]. Elle a tenu une grande place dans le panthéon d'Asie

[1] La Cilicie, comme on pouvait le deviner d'après les noms en *Sandu* (ci-dessus), fut l'un des centres les plus importants du culte de Sandas.

[2] Voir Thureau-Dangin, *Syria*, 1931, p. 258 s. ; Hrozný, *Archiv orientalni*, 1932, p. 121.

Mineure. On ne s'étonnera donc point de la retrouver dans les textes hiéroglyphiques hittites. Une note concise de Bossert dans *OLZ.*, 1933, col. 85-86, ne laisse pas de doute à cet égard. En trois endroits d'une inscription de *Gürün* le déterminatif divin est suivi de . La valeur *tu* du dernier signe est connue par le nom de Hamath (ci-dessus). Le second signe est *pa* ou *ba*, nous le savons de reste. Quant au premier signe, sa valeur est bien ḫi, comme nous l'avons vu dans *Urḫileni* (ci-dessus). Lisons donc *Ḫi-pa-tu*. Une variante du plus haut intérêt est fournie par le nom de la déesse principale de Yasili-Kaya. Le déterminatif divin est suivi de . Le signe du milieu est toujours *ba* ou *pa*. La jambe couchée, à la fin, a la valeur *tu* comme dans l'écriture de *Ḫattusil* (ci-dessus). Reste le signe initial, dont la valeur *ḫe* est confirmée par l'orthographe *ḫe-pa* (nom de la déesse *Ḫepa*, succédané de *Ḫepat*), du second élément d'un nom de reine à Fraktin. Ces constatations ont une importance exceptionnelle. Elles permettent de donner à sa valeur *ḫe*, qui rejoint celle de *ḫa*, postulée par Forrer (p. 30 s.), alors que Gelb et Hrozný lisent *u*, *w*, *wi*. Dans une note très érudite de Holger Pedersen, qui vient de paraître [1], c'est la valeur *ḫa* qui est mise en vedette pour le signe litigieux.

IV. — Conclusions.

Ceux qui auront eu la patience de lire les pages qui précèdent seront convaincus, je l'espère, que le déchiffrement des hiéroglyphes hittites est désormais entré dans sa phase définitive. Le travail le plus urgent, celui de la lecture des idéogrammes et des signes syllabiques, n'attend plus que des compléments de détail et quelques perfectionnements. Par prudence, je m'abstiendrai de me prononcer sur les traductions et grammaires qui ont été proposées. Les textes les plus simples étaient déjà transcrits, avec une première interprétation, par Gelb, dans les pages 66-71 de sa brochure. Aux traductions de Forrer se juxtaposent, et parfois s'opposent, celles de Meriggi [2]. Quant à Hrozný, nous constatons qu'il applique à l'intelligence des textes cette acribie et cette érudition qui lui ont rendu accessibles les textes hittites cunéiformes de

[1] *Hittitische Etymologien*, dans *Archiv Orientalní*, V (1933), n° 2, p. 183 ss.

[2] *Revue hittite et asianique*, avril 1933, p. 109 ss.

Boghaz-keui, avant tout autre savant [1]. Mais des différences sur certains points essentiels de lecture doivent rendre circonspect quiconque voudrait utiliser dès maintenant les grammaires établies par Hrozný et Forrer. Plus encore convient-il d'attendre avant de chercher à déterminer le peuple, ou les peuples, dont émane l'écriture qui est en train de livrer ses secrets. Ce qu'il faut retenir, c'est que l'aire de diffusion de ces hiéroglyphes concorde en général avec celle de la culture hittite. Même quand les Hittites ont disparu comme empire asianique, ils n'ont cessé de se survivre à eux-mêmes dans ces principautés entre l'Euphrate, la Méditerranée, le Taurus, l'Halys, où les Assyriens ne cessent de rencontrer sur leur chemin des princes dont les noms gardent une saveur hittite. N'oublions pas que la désignation du pays de Ḫatti a subsisté durant toute la première moitié du premier millénaire avant notre ère. Les Sargonides distingueront entre le vaste pays d'*Amurru* et le pays de *Ḫatti* [2]. Au temps de Sargon (721-705 av. J.-C.) et de Sennachérib (704-681), on bâtit des maisons à fenêtres qui reproduisent un palais du pays de Ḫatti, qu'on appelle en amorrhéen *bît-ḫilani*, hébr. *bayth ḥallôn* : « maison à fenêtre [3] ».

Cette persistance de la civilisation hittite nous incite à penser que, suivant la toute première désignation, la langue exprimée par les hiéroglyphes d'Asie Mineure et de Syrie septentrionale est bien la langue des Hittites. La question, selon nous, serait de reconnaître auquel des dialectes attestés par les textes hittites de Boghaz-keui pourrait s'apparenter la syntaxe des inscriptions hiéroglyphiques. Il sera temps alors de remonter aux origines et de chercher quelle est celle d'entre les multiples populations asianiques qui a recouru, la première, aux symboles figurés pour exprimer sa pensée par le langage écrit.

E. Dhorme.

22 août 1933.

[1] Voir, en particulier, sa traduction et son commentaire de l'inscription de *Karaburun*, dans *Les inscriptions hittites hiéroglyphiques*, I, p. 9 ss.; du texte hittite hiéroglyphique *Karkemish*, I. A, 6, dans *Archiv Orientalni*, 1933, p. 114 ss.; des lettres sur les tablettes de plomb d'Assur (*ibid.*, 1933, p. 208 ss.); des inscriptions de Karkemish (*ibid.*, vol. VI, p. 207 ss.).

[2] Voir mes articles sur *Les Amorrhéens* (*Revue Biblique*, 1931, p. 179).

[3] *Ibid.*, p. 179 s.

ANTIQUITÉS SYRIENNES

PAR

HENRI SEYRIG

15. — De Junon Dolichénienne à Dionysos.

L'aspect de Jupiter Dolichénien, debout sur un taureau et tenant la bipenne et le foudre, est assez constant. Celui de Junon, sa parèdre, varie davantage, de sorte qu'il semblait encore impossible, il y a peu de temps, d'en déterminer le type primitif [1]. Les notes suivantes, fondées principalement sur deux bas-reliefs nouveaux, ont pour objet de remédier à cette confusion. Je m'efforcerai en même temps de déceler dans certaines images trouvées en Occident la physionomie des idoles qu'abritait le temple de Doliché, d'où le culte s'est répandu sur l'Europe, et de rattacher ce couple divin, plus clairement qu'on ne l'a fait jusqu'ici, à certaines images syriennes plus anciennes d'un millier d'années.

La dame de Doliché est généralement figurée debout sur une biche, à laquelle la maladresse des artisans a parfois donné l'air d'une génisse [2]. Dans un cas, elle est montée sur une lionne qui trahit manifestement l'influence du

[1] Sur le couple dolichénien, voir le recueil de KAN, *De Jovis Dolicheni cultu* (Groningue, 1901); A. B. COOK, *Zeus*, 1, p. 605 s.; ED. MEYER, *Reich und Kultur der Chetiter*, p. 120; CUMONT, *Études syriennes*, p. 174-202; ID., *Syria*, I, 1920, p. 183-189; ID., *Religions orientales*, p. 105. Quelques monuments ont été publiés depuis lors : DOBIAS, *Musée belge*, 26, 1922, p. 119; BOEHRINGER, *Archäologischer Anzeiger*, 1928, p. 119; KAZAROW, *Annuaire du Musée national de Sofia*, 1922-1925, p. 121; ID., *Jahreshefte des œsterreichischen Instituts*, 27, 1932, p. 168 s. L'article de JACOBI, *Bericht des Saalburgmuseums*, 6, 1914-1924, p. 168 s., m'est inaccessible. Le musée du Pirée possède un taureau de marbre, sans doute inédit, dont le dos porte la trace des pieds du dieu. Un élève de M. Charles Picard, M. Merlat, prépare actuellement un recueil des monuments du culte dolichénien.

[2] Sur le bronze de Kömlöd (LEIPOLDT, *apud* HAAS, *Bilderatlas zur Religionsgeschichte*, 9, n° 121), Junon monte une chèvre.

culte de Cybèle. Quelques monuments enfin la placent sur le dos d'un daim [1], et ce sont eux que je voudrais énumérer et discuter ici.

1. — Tablette de bronze décrite par le faussaire Ligorio [2]. A gauche, Jupiter debout sur un taureau, tenant de la main gauche une bipenne, de la droite un sceptre ; à droite, Junon debout sur un daim, tenant de la main gauche un sceptre, de la droite un miroir discoïde. Dédicace à Jupiter Dolichénien et à Junon Assyrienne.

2. — Le Hollandais Martin De Smet rapporte [3] qu'il a vu, vers 1550, dans la vigne du cardinal Ferrari sur le Quirinal, un bas-relief qui représentait, devant un autel chargé d'un cône de pin, un taureau sur lequel se tenait un dieu barbare vêtu de braies [4], et en face de lui, sur une éminence, un animal qui pouvait être un bélier. Le même monument a été vu vers le même temps par Pighius, dont le dessin est d'accord avec la description de De Smet, et montre que le dieu n'était conservé que jusqu'à la ceinture : l'absence du torse explique que De Smet n'ait mentionné que les braies. Enfin, un dessin de Dupérac (fig. 1), qui remonte à Ligorio [5], représente évidemment le même bas-relief, mais au complet. Le dieu apparaît maintenant vêtu de la cuirasse ; il brandit la bipenne dans sa droite et tient dans sa main gauche un foudre ; un glaive court est suspendu à son côté ; sa tête porte une espèce de couronne radiée, ou peut-être une tiare ornée de pointes, et de sa nuque descend

[1] Je désigne à dessein, dans cet article, la monture de Junon comme étant un daim. Cet animal est le seul cervidé à grande ramure que l'on trouve en Anatolie et en Syrie. Aujourd'hui, il n'existe plus en Syrie, mais, comme on voit encore beaucoup de bois de daim chez les habitants d'Alep, sa disparition doit être récente : à moins encore que ces trophées ne proviennent du Taurus, maintenant séparé d'Alep par la frontière turque. Il est caractéristique que la chasse au daim soit une de celles que figurent les bas-reliefs du monument de Hermel (Anus, *Syria*, 13, 1932, p. 297 et pl. LVIII *bis*), et l'on peut en conclure que le daim habitait les forêts du Liban vers le début de notre ère. Voir O. Keller, *Tiere des klassischen Altertums*, p. 73 s. ; Orth, *Hirsch* (Pauly-Wissowa).

[2] Décrite et commentée par Kan, *De Jovis Dolicheni cultu*, p. 80, n° 91. Je ne vois pas de raison de douter de l'authenticité de ce monument, sinon la fâcheuse réputation de Ligorio.

[3] De Smet et Pighius ne me sont pas accessibles et je les cite d'après Kan, *op. cit.*, p. 78, n° 90.

[4] C'est-à-dire d'anaxyrides. Je reviendrai prochainement sur le port de ce vêtement par les dieux syriens.

[5] Publié par Froehner, *Musées de France*, p. 33. Cet ouvrage m'est inaccessible aussi, mais je dois à la grande obligeance de M. Dussaud le calque du dessin que reproduit la figure 1.

jusqu'à hauteur de ses reins une longue chevelure ; sa figure est imberbe, et près de son épaule droite un oiseau qui semble un corbeau, mais qui doit être un aigle, lui porte une couronne. La partie droite du relief contient l'image de Junon. La déesse porte un vêtement talaire et sa nuque est voilée. De la main gauche elle s'appuie sur un sceptre long, de la droite elle tient un



Fig. 1. — Relief romain, d'après Ligorio.

miroir circulaire, et le croissant de la lune brille à son front. Ses pieds reposent sur un daim et non sur le bélier que De Smet hésitait à reconnaître, et l'on voit sous cet animal, non pas le monticule décrit par De Smet, ni les vagues indications de terrain dessinées par Pighius, mais bien une haute base sur laquelle est gravée une dédicace à Jupiter Dolichénien. Les épigraphistes n'ont jamais regardé ce texte sans soupçon.

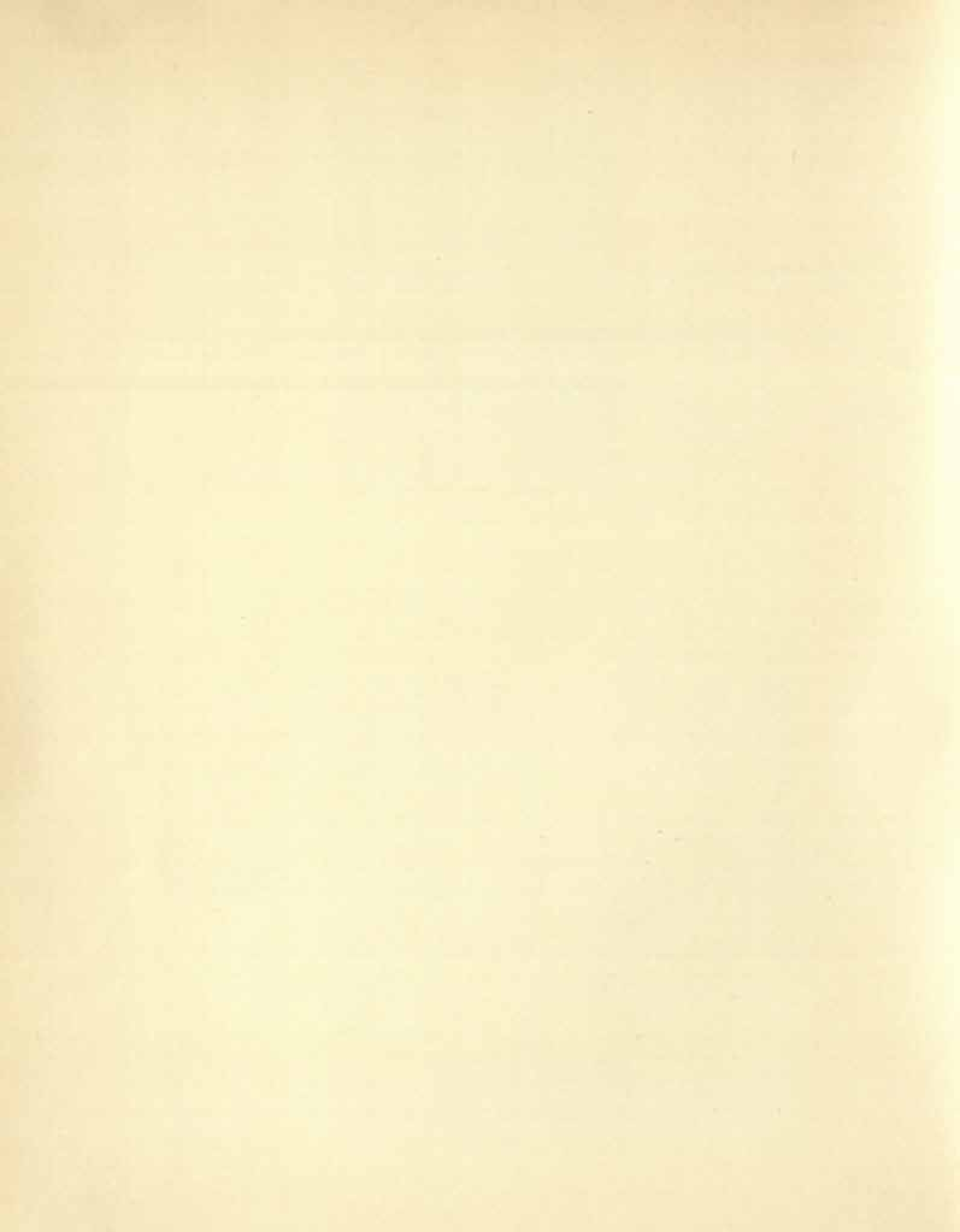
Mais que penser du bas-relief tel que Ligorio le représente ? Ligorio l'a-t-il restitué grâce aux ressources de son imagination ? L'a-t-il restitué en s'inspi-



1 - Tiare sur un bas-relief d'Alep.



2 - Bas-relief de l'Antiquarium de Berlin (trouvé à Rome).



rant d'un monument analogue? Ou l'a-t-il par hasard copié sincèrement, dans un temps où la pierre n'avait pas encore subi les mutilations qui la défigurent dans les rapports de De Smet et de Pighius?

L'*Antiquarium* de Berlin possède la partie supérieure d'un bas-relief de provenance romaine [1], qui ressemble tellement au dessin de Ligorio que la première de ces hypothèses se trouve immédiatement éliminée. Il faut ou bien que Ligorio ait restitué le relief du cardinal Ferrari d'après un monument semblable à celui de Berlin, ou bien que les deux reliefs n'en constituent qu'un seul, que Ligorio aura vu avant sa mutilation. La question ne semble guère pouvoir être tranchée que dans le second sens, et j'indique en note [2] les raisons qui me paraissent presque décisives à cet égard. Quelque solution que l'on choisisse, personne n'hésitera à restituer la partie inférieure du relief de Berlin d'après le dessin de Ligorio, tout au moins pour ce qui est du taureau sur lequel se tient Jupiter.

Le relief de Berlin (pl. XXXVIII, 2) représente encore le dieu jusqu'à mi-cuisse. Son torse est moulé dans une cuirasse collante, ornée sur la poi-

[1] H. : 60 cm.; l. : 66 cm.; ép. : 13 cm. LEIPOLDT, dans HAAS, *Bilderatlas zur Religionsgeschichte*, fasc. 9, n° 116. Je dois notre excellente photographie à M. Zahn, qui m'a aussi donné, avec son amabilité coutumière, tous les renseignements dont il disposait sur l'origine du monument. Celui-ci (inventaire n° 1778) est entré à l'Antiquarium avec la collection d'antiques léguée à ce musée par Dressel, qui l'avait acquis à Rome en vente publique (*Catal.* Corsivieri et Cie, *Vendita Lord Currie*, etc., 14-26 avril 1903, n° 675, pl. I). Le dos porte les traces d'un bas-relief plus ancien (pan de manteau d'un homme debout) dans lequel a été taillé le bloc actuel.

[2] La composition du relief de Berlin est identique à celle du relief de Ligorio, sinon que celui-ci est un peu moins serré, ce qui peut tenir à la commodité du dessinateur. Je ne vois que deux différences importantes : Jupiter est imberbe sur le dessin et barbu sur le relief; Junon porte un croissant au front sur le dessin et n'en porte pas sur le relief. Les manches de la tunique et le deuxième glaive ont pu être omis par inadvertance de Ligorio. Quant à la coiffure de Jupiter, que Ligorio traduit comme une espèce de couronne radiée, il est bien tentant d'y reconnaître seulement l'effet d'une méprise de la part de ce dessinateur : la tiare du dieu, sur le relief de Berlin, est mutilée de telle sorte que sa forme devait rester inintelligible à un érudit du XVI^e siècle, qui n'avait aucune connaissance des tiares « hittites », et je croirais que la couronne radiée traduit l'embarras de Ligorio. Cette explication me paraît même si probable que j'y verrais un argument plus décisif en faveur de l'identité des deux images que ne le seraient en faveur de leur diversité la présence d'un croissant et l'absence d'une barbe sur le dessin de Ligorio. Enfin les bois du daim figurent seulement dans le fragment supérieur du bas-relief, ce qui explique très bien pourquoi De Smet, qui n'a connu que le fragment inférieur, a cru y voir, plus ou moins, un bélier.

trine d'un masque de Méduse, et sur l'abdomen de deux griffons affrontés. Les lambrequins qui garnissent le bas de la cuirasse laissent apercevoir ce qui semble être le bord inférieur d'une tunique, légèrement plus longue qu'eux, et dont les manches couvrent les bras jusqu'aux poignets. On distingue enfin quelques plis des anaxyrides qui revêtaient les jambes. La face du dieu est barbue, et la chevelure abondante paraît être attachée sur la nuque, d'où elle s'échappe en un long flot qui descend le long du dos. Le sommet de la tête porte une haute tiare conique, côtelée, à base très étroite. Derrière la tête, enfin, un aigle apporte une couronne. Le dieu brandit de la droite une bipenne, et tient le foudre dans sa gauche. En outre, il porte un glaive à chaque côté, usage dont nous ne connaissons pas d'autre monument [1]. La déesse, vêtue d'une tunique longue, est coiffée d'un calathos très déprimé, en partie caché sous un voile qui couvre aussi la nuque. Elle tient dans sa main droite un miroir rond, et s'appuie de la gauche sur un long sceptre. Beaucoup plus petite que le dieu, elle se tient sur un animal dont le dos n'est plus visible qu'à peine, mais qu'une ramure assez abondante permet d'identifier comme un daim.

3. — Bas-relief de l'ancienne collection Ludovisi [2]. Junon Dolichénienne, le diadème au front, debout sur un daim; sa main gauche s'appuie sur un sceptre, sa main droite est brisée. La dédicace de ce petit monument a été faite par un chevalier romain, un certain Aurelius Julianus, qui a dédié aussi un cippe à Jupiter Dolichénien [3].

4. — Le sanctuaire dolichénien de l'Esquilin a fourni une base de marbre [4]

[1] Il vient à l'idée d'invoquer ici l'usage iranien — adopté aussi par les peuples qui ont pris le costume de la Perse, comme les Palmyréniens — de porter au côté droit une courte dague, alors que le côté gauche était réservé au glaive, qu'il fallait pouvoir dégainer de la main droite. Voir par exemple la coupe sassanide trouvée près de Perm : Sal. Reinach, *Répertoire des reliefs*, 3, p. 511, n° 1, et le bas-relief palmyrénien que reproduit notre figure 3. Ce morceau, conservé à Palmyre, provient du tombeau n° 75 (*Palmyra*, p. 58) et représente un serviteur de banquet tenant une cruche. Le même usage de deux armes est attesté sur d'autres reliefs (par exemple J.-B. Chabot, *Choix d'inscriptions de Palmyre*, p. 27, 13). On sait, d'autre part, que les légionnaires romains portaient souvent, eux aussi, la dague à droite et le glaive à gauche (par exemple Lindenschmit, *Alterthümer unsrer heidnischen Vorzeit*, 1, 104, 1). Mais nulle part on ne voit le port d'un glaive à droite et d'un autre glaive ou poignard à gauche.

[2] Schreiber, *Die antiken Bildwerke der Villa Ludovisi*, n° 337; je décris d'après Kan, *De Jovis Dolicheni cultu*, p. 75, note 1.

[3] Kan, *ibid.*, n° 86.

[4] Visconti, *Bulletino della Commissione archeologica municipale*, 1875, p. 210 s.,

sur laquelle est posée une tête de daim aux bois opulents ; sur cette tête est perché un aigle éployé et la base porte une dédicace d'un marin misénate au dieu de Doliché (fig. 2). Comme le daim est l'animal de Junon et l'aigle celui de Jupiter, ce petit ex-voto combine les symboles du couple divin [1].

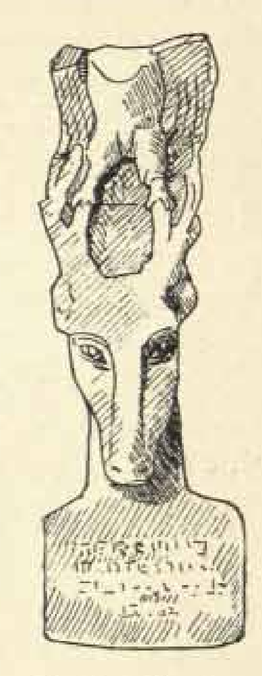


Fig. 2. — Base trouvée sur l'Esquilin.

Les monuments que l'on vient de voir sont les seuls, je crois, où Junon ait un daim pour attribut, et ils sont tous de provenance romaine. Cette particularité est-elle due à la fantaisie des Romains, ou représente-t-elle, au contraire, une tradition plus correcte, que les deux sanctuaires dolichéniens de la capitale auraient plus fidèlement conservée que n'ont fait les communautés provinciales ? Le bas-relief de l'Antiquarium de Berlin ne permet guère d'hésiter sur ce point.

La figure que donne à Jupiter ce précieux monument diffère des autres images du dieu par deux remarquables objets. Le premier est une tiare d'une espèce haute et effilée, formée comme un pain de sucre et ornée de fortes côtes : cette coiffure, passée de mode en Syrie depuis de longs siècles, a son parallèle exact dans les sculptures de Yasilikaïa [2] et se montre pour la dernière fois dans l'imagerie syro-hittite des débuts du premier millénaire (pl. XXXVIII, 1) [3]. Le second est l'abondante chevelure qui descend en flots ondulés jusqu'aux reins du dieu et dans laquelle il est impossible de ne pas reconnaître la lourde tresse qui tombait de la nuque des dieux hittites et churrites [4]. Ainsi l'image de Jupiter, mal-

pl. 21, n° 3. De là notre dessin. L'original est au palais des Conservateurs : je n'ai jamais pu en obtenir la photographie. Kan, *De Jovis Dolicheni cultu*, p. 66, n° 67.

[1] Cette image a probablement un certain rapport avec une nombreuse série de petits bronzes anatoliens, dont le sujet est analogue : Cumont, *Byzantion*, 6, 1931, p. 528.

[2] Voir par exemple l'excellente photographie donnée par Otto Weber, *Hethitische Kunst* (*Orbis pictus*, n° 9), pl. 32.

[3] Bas-relief découvert dans la citadelle d'Alep : *Syria*, 12, 1931, p. 95.

[4] Ed. Meyer, *Reich und Kultur der Chetiter*, p. 12 ; cf. p. 67, fig. 56 et 57 (Techoub de Babylone et de Sindjirli), etc. Il y a comme un souvenir de cette tresse, prise pour un manteau, sur le bronze dolichénien de Kömlöd en Hongrie : Leipoldt, *apud* Haas, *Bilderatlas zur Religionsgeschichte*, 9, n° 121.

gré son style romain, reproduit une idole qui avait conservé certains traits extrêmement archaïques. Il est plausible de croire que les particularités de l'image de Junon s'expliquent de même, et c'est là ce qu'il est possible de montrer en effet.

Le fragment que reproduit notre planche XXXIX, 1, et qui constitue la moitié inférieure d'une stèle de basalte, a été recueilli à 1 km. de la grosse bourgade d'Azaz par le capitaine Larrieste, aux soins intelligents duquel tant de monuments de la Syrie septentrionale doivent leur conservation. Ce bas-relief, qui est entré au musée d'Alep, représente une déesse en longue robe, dont les pieds reposent sur le dos d'un daim. L'aspect ridicule de cet animal, ses membres chancelants, ses yeux marqués à fleur de tête par des cercles concentriques, ses bois que l'on prendrait pour des touffes de plumes, semblent déceler plutôt une main rustique qu'un art à ses premiers débuts, mais le style de la robe, et le défaut de modelé dans le relief, qui est traité en deux plans, paraissent caractériser une œuvre de l'art syro-hittite, soit du IIe millénaire, soit des débuts du premier. Une récente trouvaille de céramique dite hittite au pied du tell d'Azaz montre que ce site était occupé dès cette haute époque. Azaz ne se trouve qu'à une cinquantaine de kilomètres d'Aïntab, qui n'est autre que Doliché. L'existence d'une déesse au daim à Azaz, en des temps aussi reculés, montre que la présence du daim à côté de Junon Dolichénienne constitue probablement, comme la tresse et la tiare de Jupiter, un archaïsme par lequel les bas-reliefs cités plus haut se rapprochent des idoles que contenait le temple de Doliché, et que nous ne possédons plus. Cette conclusion est fortifiée par celle que suggère un autre attribut donné à la déesse par le bas-relief de Berlin : le miroir.

Le miroir ne se rencontre pas seulement dans les images qui donnent à la déesse de Doliché un daim, mais parfois aussi dans celles qui lui donnent une biche [1]. Souvent il est remplacé par un sistre [2]. Comme cet attribut décèle nécessairement un emprunt récent au culte d'Isis, le miroir doit être la parure primitive de Junon, et il se trouve, en effet, qu'il figure dans ses mains sur de très anciens bas-reliefs commagéniens. Les stèles funéraires des environs de

[1] Par exemple, le bronze de Jassen en Bulgarie, récemment publié par M. Kazarow, *Jahreshefte des œsterreichischen Instituts*, 27, 1932, p. 168, fig. 105.

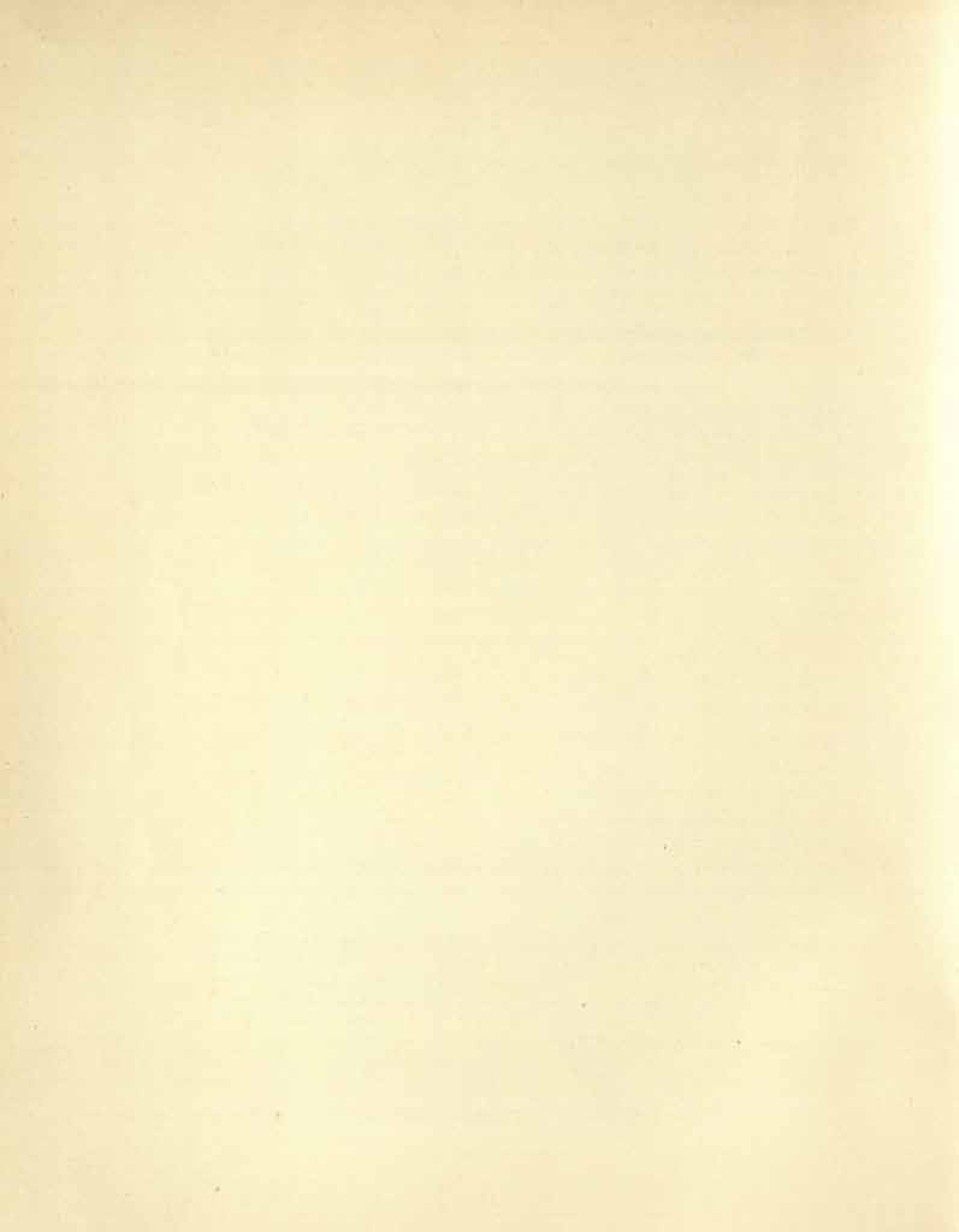
[2] Bronze de Heddernheim : Ed. Meyer, *Reich and Kultur der Chetiter*, p. 119, etc.



1 - Bas-relief trouvé près d'Azaz.



2 - Statuette en bronze d'un daim.



Marache [1] (Germanicia, à quelque 60 kilomètres au Nord-Ouest de Doliché) représentent fréquemment une déesse, ou peut-être une défunte divinisée, attablée devant un repas, et tenant un miroir rond, identique à celui de la dame de Doliché. Mais ce sont les monuments de Sindjirli qui permettent la conclusion la plus rigoureuse, car le miroir y est l'attribut de la parèdre de Téchoub. Il est impossible de trouver au bas-relief de Berlin un parallèle plus saisissant que deux orthostates [2] provenant de ce palais, et où le dieu, coiffé de la tiare et paré de longues boucles de cheveux qui descendent de sa nuque, tient la bipenne et le foudre, tandis que la déesse, coiffée du *calathos* et d'un long voile qui couvre son dos, tient dans sa main droite le miroir rond. Ainsi la représentation du couple divin, à quelque mille ou douze cents ans d'intervalle, a conservé les mêmes éléments, et le dieu et la déesse de Sindjirli sont ceux-là mêmes que les légions romaines prirent non loin de là, dans leur sanctuaire de Doliché, pour les conduire dans les camps de l'Europe. L'aspect des deux images, et surtout celui de la déesse, se modifia sous l'influence de l'art occidental, mais un des sanctuaires dolichéniens de Rome, dont les traditions étaient sans doute puisées à une source plus authentique, dut conserver avec soin le costume barbare et les montures caractéristiques qui marquaient l'origine de ses dieux.

On vient de voir que la parèdre de Téchoub (celle que les textes nomment du nom churrite de Hepet [3], par exemple, à Alep), était représentée dans la région de Doliché comme une déesse au daim. Aussi est-il bien probable qu'il faille rapporter à son culte le joli petit daim de bronze, d'époque gréco-romaine, que le musée de Damas vient d'acquérir à Alep, et que reproduit notre planche XXXIX, 2. Quoi qu'il en soit, Junon Dolichénienne, sous la forme primitive que nous venons de lui reconnaître, devait être la reine des forêts qui ombrageaient les montagnes de la Commagène et de la Cyrrhestique, où le daim s'est conservé jusqu'en des temps récents. Le

[1] Humann und Puchstein, *Reisen in Kleinasien und Nordsyrien*, pl. 45 et 47; Ed. Meyer, *op. cit.*, p. 36 s.

[2] *Ausgrabungen in Sendschirli*, pl. 41; Pottier, *Syria*, 2, 1921, p. 35 s., fig. 77.

[3] Hrozny, *Archiv Orientalni*, 4, 1932, p. 121 (à propos de la mention de Hepet dans une tablette de Ras-Shamra); Dhorme, *Syria*, 8, 1927, p. 40 (sur Hepet parèdre de Téchoub, à Alep); Götze, *Kleinasien*, dans *Kulturgeschichte des alten Orients* (Iwan v. Müller's Handbuch), p. 124 s.

fait de donner à la déesse la compagnie d'un daim, et non celle d'une biche, remonte évidemment à une époque où l'on ne se souciait pas du tout d'accorder le sexe de l'animal avec celui de la divinité. De même la déesse de Pessinonte et celle de Hiérapolis ont-elles toujours eu pour acolytes des lions, et non des lionnes. Rien ne montre plus clairement, au contraire de ce qu'on lit souvent, que ces divinités ne sont pas issues de l'adoration d'un animal. On se les figurait bien plutôt comme les maîtresses de la nature sauvage, les dominatrices des fauves, et cette idée ne se pouvait mieux traduire qu'en les montrant victorieuses du plus puissant, qui était le mâle. Ce n'est que lorsqu'un symbolisme relativement tardif [1] se fut emparé des attributs divins, que l'animal de la déesse lui fut parfois assimilé jusque dans son sexe : on donna des mamelles au sphinx d'Astarté et au griffon de Némésis, on posa la déesse de Doliché sur une biche, et même une fois sur une lionne. Mais ces accommodements ne donnent qu'une expression tout à fait infidèle des idées qui présidèrent à la genèse des images.

*
* *

L'association de la grande déesse avec le daim n'est pas spéciale à la région de Doliché. Les monnaies de Laodicée sur la mer [2] représentent une déesse qui brandit la hache et se protège d'un bouclier, tandis que deux daims se tiennent à ses côtés : sans doute faut-il reconnaître en elle l'Athéna que nomme un texte de Porphyre [3] où il est dit que son culte comprenait le sacrifice du daim, et c'est probablement elle aussi que Pausanias [4] a prise pour Artémis Braurônia. A Néapolis de Palestine, les monnaies [5] portent l'image d'une déesse flanquée de daims, qui semble avoir été — comme Junon Dolichénienne — la parèdre d'un dieu aux taureaux. De même un fort beau cachet

(1) Peut-être cette tendance se fait-elle déjà sentir dans la sculpture de Tell Halaf, où les deux dieux sont figurés respectivement sur un taureau et sur un lion, la déesse sur une lionne : Oppenheim, *Der Tell Halaf*, p. 104 s.

(2) *British Museum Catalogue, Galatia*, etc., pl. 31, n° 5.

(3) Porphyr., *De abstin.*, 2.56 : ἐθύετο γὰρ καὶ ἐν Λαοδικείᾳ τῇ κατὰ Συρίαν τῇ Ἀθηνᾷ παρθένος, νῦν δὲ ἔλαφος.

(4) Pausan., 3.16.8 ; cf. Frazer, *ad loc.*

(5) *British Museum Catalogue, Palestine*, p. 54, n° 61, etc. ; voir *ibid.*, p. 49, n° 27 s., les monnaies où figure un dieu, engainé comme la déesse, et flanqué de taureaux.

anatolien[1], dont l'origine exacte n'est malheureusement pas connue, semble représenter une déesse qui se tient, comme la Dolichénienne, sur un daim aux bois rameux. Mais ces exemples n'atteignent pas la célébrité de ceux que fournissent les cultes lydiens, celui de la fameuse Artémis d'Éphèse, toujours accotée de daims, et ceux dont on trouve la trace au pied du Tmole et dans les montagnes de la Méonie. Le daim semble avoir été intimement associé au culte de la Grande Mère à Philadelphie[2], et il accompagne son image sur une stèle de Gieuldé[3], près de Coula ; on le trouve aussi avec la grande déesse sur une stèle de Mossyna en Phrygie[4], non loin du Méandre et de la Méonie. Il est malaisé d'établir avec précision les rapports qui peuvent unir des cultes aussi distants les uns des autres, et sans doute le choix du daim, comme compagnon de la déesse, n'implique-t-il nullement à lui seul une relation d'origine : ce grand habitant des forêts a pu frapper l'imagination de peuples divers. Cependant le culte rendu à la grande déesse en Cyrrhestique ne ressemble pas seulement par la présence du daim à celui que lui rendait la Lydie, mais peut-être encore par le nom même de la divinité. La parèdre de Téchoub, à Alep et dans tout le domaine churrite, s'appelle Hepet[5], et l'un des noms de la grande déesse, en Méonie, se trouve être celui de Hipta[6]. Certains linguistes ont cru reconnaître un rapport entre les deux appellations[7], et il est possible, bien que la Lydie soit toujours restée en dehors du domaine proprement churrite, que cet accord de l'icono-

[1] Newell, *Myriandros*, etc., p. 6, fig. 5. La photographie est malheureusement imparfaite, ce qui empêche d'en voir les détails. Cette belle pierre mériterait une autre publication.

[2] Monnaies avec Artémis et le daim : *British Museum Catalogue, Lydia*, p. 190, n° 27 (la ressemblance de cette image avec celle d'Éphèse ne permet pas de conclure qu'elle représente l'Éphésienne : le type de cette dernière n'est qu'une forme locale d'un type commun à la région) ; Imhoof-Blumer, *Kleinasiatische Münzen*, 1, p. 180, n° 5, avec la note (déesse assise, coiffée d'une tour ; à ses pieds un lion, sur ses genoux un daim).

[3] Cumont, *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1915, p. 270 s. ; *Revue archéologique*, 1915, 2, p. 72.

[4] Ramsay, *Asianic Elements in Greek Civilisation*, p. 274.

[5] Voir plus haut, p. 375, note 3.

[6] Mêtêr Hipta est nommée dans trois textes, l'un de Coula (Buckler, *Annual of the British School of Athens*, 21, 1914-1916, p. 169 : Διὶ Σαβαζίῳ καὶ Μητρὶ Εἵπτα) ; un autre de la ville de Méonie (Keil und Premerstein, *Bericht über eine zweite Reise in Lydien*, p. 85, n° 169 : Μητρὶ Ἵπτα) ; le troisième de Gieuldé (*ibid.*, p. 96, n° 188 : Μητρὶ Ἵπτα καὶ Διὶ Σα[βαζίῳ]). En outre, dans deux hymnes orphiques et chez Proclus : voir plus bas, p. 380, note 2.

[7] Kretschmer, *Glotta*, 15, 1926, p. 76 s.

graphie avec l'onomastique trahisse une unité plus profonde. Les progrès que fait l'ethnologie de l'Asie Antérieure permettront sans doute un jour de préciser l'origine de ces ressemblances.

Le culte de la déesse au daim a peut-être aussi laissé des traces jusque dans les lointaines montagnes du Pont. Au cours d'une étude récente [1], M. Cumont a su extraire de la *Vie* d'un martyr assez obscur, saint Athénogène de Pédachtoë (au Nord de Sébastée du Pont), le souvenir d'un rite païen où les fidèles s'assemblaient pour consommer la chair d'un faon. Il ressort également de ce récit que des biches étaient entretenues dans un enclos pour fournir la victime, ce qui rappelle les parcs ménagés dans plusieurs grands sanctuaires de l'Asie pour les animaux consacrés aux dieux [2]. La *Vie de saint Athénogène* ne mentionne malheureusement pas la divinité à laquelle étaient voués les faons et les biches. Aussi M. Cumont a-t-il rappelé la série des cultes anatoliens où des cervidés apparaissent avec un caractère sacré, et y a-t-il ajouté certains tétradrachmes de Mithridate Eupator où l'on voit un daim paissant. Ce dernier cas est regardé par M. Cumont comme lié lui aussi au culte de la grande déesse, ce qui porterait à interpréter de même le rite dont la *Vie de saint Athénogène* conserve le souvenir.

Si plausible que puisse sembler par ailleurs cette hypothèse, nous ne croyons pas qu'il faille s'interdire de distinguer entre le daim et le faon, le second étant le petit du premier. Il se trouve en effet que d'autres monnaies [3], frappées par un ancêtre de Mithridate, Pharnace I, représentent un dieu perse, probablement Mithra, assimilé à Hermès par l'octroi du caducée, et tendant une branche de vigne à un petit faon. Or, cette rencontre du faon et du rameau de vigne est l'indice certain d'un élément dionysiaque. Que l'on admette une identification locale d'Hermès-Mithra avec Dionysos — ce qui n'est pas sûr — ou simplement une relation mythique entre les deux dieux, telle qu'elle apparait dans les textes et les monuments plus tardifs des mystères de Mithra, il faut croire en tout cas que le dieu perse avait subi

[1] Cumont, *L'archevêché de Pédachtoë et le sacrifice du faon* (*Byzantion*, 6, 1931, p. 521-533).

[2] Outre le témoignage de Lucien (*Dea Syr.*, 41), on peut citer celui d'Arrien (*Anab.*, 7, 20 4) sur un sanctuaire d'Artémis aux bouches de l'Euphrate, où l'on entretenait des daims en l'honneur de la déesse.

[3] Waddington, Babelon, Reinach, *Recueil général des monnaies grecques d'Asie Mineure*, pl. I et pl. A.

dans le Pont certains contacts avec Dionysos. La chose n'est pas surprenante, car le culte dionysiaque est abondamment attesté dans cette région [1]. Mais on en vient alors à se demander si le sacrifice du faon à Pédachtoë ne serait pas simplement le sacrifice des mystères de Dionysos, suivi du banquet non moins classique auquel prenaient part les mystes, vêtus de la peau du faon, et tatoués au signe du faon. — Cette explication, que je crois la plus simple, n'exclut pas nécessairement, d'ailleurs, l'idée que le daim ait été consacré dans le Pont à la grande déesse, et les monnaies de Mithridate semblent indiquer en tout cas qu'il y jouait un rôle dansla mythologie [2].



Fig. 3. — Bas-relief palmyrénien d'un porteur de cruche.

* * *

On ne connait encore aucune image de Mêtêr Hipta qui soit expressément identifiée par une inscription, de sorte que l'on ignore si les Lydiens se figuraient la déesse comme une déesse aux daims, ou si son type avait subi, comme celui de presque toutes les hypostases de la Grande Mère anatolienne, l'influence de l'image de Cybèle flanquée de lions. Il n'en reste pas moins que le culte de Hipta est circonscrit au Tmole et aux montagnes de la Méonie, et que cette région est également celle où subsistent, à côté du culte

[1] On le constatera en feuilletant le recueil cité à la note précédente.

[2] Waddington, Babelon, Reinach, *Recueil général des monnaies grecques d'Asie Mineure*, I, pl. II et III; Théodore Reinach (*Essai sur la numismatique des rois de Pont*, p. 38) regarde le daim comme « un type emprunté, sans copie servile, aux drachmes éphésiennes *que le commerce répandait alors dans toute l'Asie* » : cette explication serait plus probable si la copie était servile, et comme par ailleurs le daim broutant n'apparaît pas dans le monnayage d'Éphèse au temps de Mithridate, l'intérêt de l'imitation que l'on suppose est plus que douteux. J'inclinerais plutôt, avec M. Cumont, à voir dans le type du daim une allusion à un culte du royaume.

fameux de l'Éphésienne, divers cultes où la Grande Mère est accompagnée de daims : il y a donc, *a priori*, quelques chances pour que le type et le nom soient liés, d'autant plus que nous avons fait la même constatation en Commagène, et que cette rencontre trahit peut-être une certaine relation entre les cultes commagéniens et ceux de la Lydie. Si cette conjecture devait sembler plausible, elle pourrait éclairer un autre point des cultes lydiens.

On sait aujourd'hui que la patrie de Dionysos est la Lydie [1], mais il ne semble pas que l'on se soit demandé pourquoi Dionysos était un dieu au faon. Or, cette question paraît avoir sa réponse dans l'histoire de Hipta. La place de cette déesse dans les mythes lydiens nous est connue d'un côté par les inscriptions méoniennes [2], qui font d'elle la parèdre de Zeus Sabazios ; de l'autre, par les hymnes orphiques [3] qui la rabaissent au rang d'une nymphe du Tmole, mais d'une nymphe dont la fonction exceptionnelle trahit la haute origine, car Hipta n'y est autre que la nourrice du petit Dionysos, rôle dévolu ailleurs à la Grande Mère elle-même [4]. Si l'on ajoute que les hymnes orphiques regardent Dionysos comme le fils de Sabazios [5], on reconnaîtra que leur témoignage s'accorde exactement avec celui des inscriptions pour nous présenter l'image d'une triade composée de Zeus Sabazios, de Mêtêr Hipta, et de leur fils Dionysos. Et si Hipta est une déesse au daim, il paraîtra naturel que l'on se soit représenté son fils comme un petit dieu au faon.

Henri Seyrig.

Beyrouth, novembre 1933.

[1] Inscription de Sardes : *Sardis*, 6, 1, p. 39 ; cf. Wilamowitz, *Pindar*, p. 45 ; Nilsson, *Minoan-Mycenaean Religion*, p. 499 s.

[2] Voir plus haut, p. 377, note 6.

[3] Kern, *Orphicorum fragmenta*, p. 222 s., : hymn. 48 Σαβάζιε... ὃς Βάκχον Διόνυσον... μηρῷ ἐγκατέραψας ὅπως τετελεσμένος ἔλθῃ Τμῶλον ἐς ἠγάθεον παρὰ θ' Ἵπταν καλλιπάρηιον ; hymn. 49. — Cf. Proclus, *in Tim.* (les passages cités par Kern, p. 221 s.). — Je ne doute pas que ce ne soit l'allaitement du petit Bacchus par Hipta, dans un antre du Tmole, que figurent les mains de bronze sabaziaques, ornées d'une petite scène sur laquelle j'ai naguère attiré l'attention : *Syria*, 10, 1929, p. 323 s.

[4] Par exemple Nonnus, *Dionys.*, 34, 214 : Ῥείη παιδοκόμος Βρομίοιο ; cf. 21, 154, etc.

[5] Kern, *Orphicorum fragmenta*.

DEUX MONUMENTS DES CULTES SOLAIRES

PAR

M. FRANZ CUMONT

Nous devons à d'aimables prévenances de M. Henri Seyrig de pouvoir publier ici deux monuments intéressants, récemment découverts en Syrie et qui sont entrés au Musée de Damas. Avec une libéralité scientifique dont nous nous plaisons à le remercier, il nous en a transmis successivement l'année dernière les photographies en nous invitant à les commenter. L'un de ces monuments est un bas-relief votif, l'autre une épitaphe, mais nous les réunissons ici parce qu'ils apportent chacun une preuve nouvelle de la puissance du culte du Soleil, qui à l'époque romaine absorbe ou domine tous les autres dieux en Orient.

I. — Bas-relief mithriaque d'Arsha-wa-Qibar.

Les monuments mithriaques découverts en Syrie sont jusqu'ici très peu nombreux et tous de date tardive. Lorsque, à la fin du siècle dernier, je m'occupai de les réunir, je ne pus recueillir de preuves de la présence du dieu perse que sur la côte de Phénicie, où il paraît avoir été introduit sous l'empire romain par les marchands : le beau mithréum de Sidon, dont les marbres, datés de 188 ap. J.-C., ont passé dans la collection De Clercq [1] ; une inscription des environs de Tortose, où le nom de Mithra a été restitué avec vraisemblance par Renan, et qui est de l'an 208 [2]. Pour Antioche, on ne pouvait citer que le témoignage douteux d'une légende hagiographique [3]. Les noms de Mithrès ou de Mithradate, portés par des Syriens, étaient des indices encore moins sûrs [4].

La découverte que fit connaître Butler, en 1916, d'un bas-relief de Mithra

[1] De Ridder, *Marbres de la collection De Clercq*, 1906, p. 52 ss.

[2] Renan, *Mission de Phénicie*, p. 103. Cf. mes *Mon. Myst. de Mithra*, II, inscr. n° 5.

[3] *Confession de Saint Cyprien*. Cf. *Mon. Myst. Mithra*, II, p. 54.

[4] Cf. *Mon. Myst. Mithra*, I, p. 242, n. 2.

tauroctone, exhumé des ruines d'un temple de Doushara (Dusarès) à Si (Seeia), dans le Haurān [1], apporta la preuve que le dieu dont les soldats avaient largement répandu les mystères le long du Danube et du Rhin, s'était aussi établi à la frontière orientale de l'Empire [2].

Mais entre la côte de la Méditerranée et le *limes*, sur toute l'étendue de la Syrie, prise au sens le plus large, une tache blanche, vide de tout nom, s'étendait sur la carte de la diffusion du culte persique.

Cependant, il est infiniment probable que le dieu iranien avait pénétré dans ce pays avant même d'être transporté en Occident. Car Bérose nous apprend qu'Artaxerxès Ochus fonda à Damas un temple de la déesse Anâhita [3], qui déjà dans ses inscriptions des Achéménides est étroitement unie à Mithra. Sous cette dynastie, les colonies de mages, ou, pour leur donner leur nom sémitique, de maguséens ((μαγουσαῖοι), étaient puissantes en Babylonie comme en Cappadoce [4]; il serait invraisemblable qu'elles n'eussent pas essaimé aussi dans la Syrie du Nord. Plus tard, au temps des diadoques, nous trouvons en Commagène des rois qui prétendaient faire remonter à Darius leur origine et qui pratiquaient un mazdéisme hellénisé, dont Mithra-Hélios-Apollon-Hermès était une des principales divinités syncrétiques [5]. Enfin, les pirates de Cilicie, vaincus par Pompée, pratiquaient les mystères de ce dieu mazdéen [6], et Tarse resta toujours un des foyers de la dévotion envers lui [7]. On pouvait donc s'attendre à ce que le culte exotique se fût aussi introduit entre l'Amanus et l'Euphrate dans une région toute voisine de la Commagène.

La preuve vient d'en être fournie par le bas-relief (L.: 0 m. 98; H.: 0 m. 54)

[1] BUTLER, *Expedition to Syria*, section A (Southern Syria), part 6, Leyde, 1916, p. 38. Ce bas-relief, aujourd'hui au Musée de Damas, a été publié aussi par FROTINGHAM, *Journal of Archaeology*, XIII, 1918, p. 54 ss., et par WATZINGER et WULZINGER, *Damaskus*, Berlin, 1921, p. 109, n° 7. Cf. mon article sur *Mithra et Dusarès*, dans *Rev. de l'hist. des religions*, LXXVII, 1918, p. 207 ss.

[2] A propos de la fondation du château de Qasr-ibn-Wardân (Seriane? Cf. DUSSAUD, *Topographie*, p. 211; HONIGMANN, *Realenc.* s. v.), les Bédouins racontent une légende de laquelle Nöldeke a conclu que c'était un fort du *limes* et qu'il s'y trouvait un mithréum (LITTMANN, *Ruinenstätten und Schriftdenkmäler Syriens*, Leipzig, 1916, p. 16), mais cette interprétation est très douteuse (cf. HONIGMANN, *Realenc.* s. v. « Syria », col. 1579, 60).

[3] CLEM. ALEXANDR., *Protrept.*, IV, 65, 3. Cf. SCHNABEL, *Berossos*, 1923, p. 275.

[4] *Mon. Myst. Mithra*, I, p. 8 ss.; cf. *Religions Orientales* [4], p. 134 ss.

[5] *Mon. Myst. Mithra*, II, p. 79, 90, 187 ss.

[6] PLUTARQUE, *Pompée*, 24; cf. *M. M. M.*, I, p. 240, n. 5; 244, n. 3.

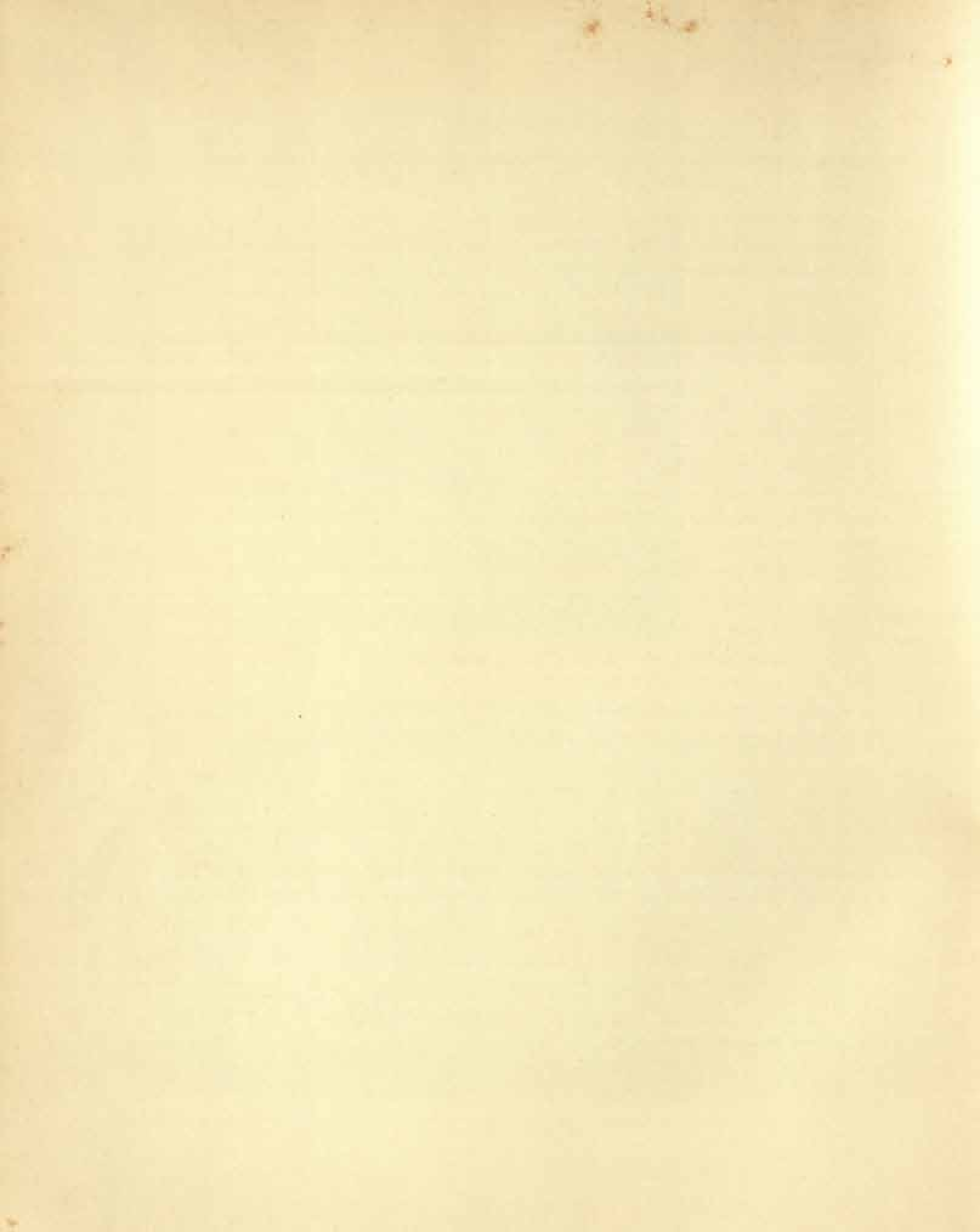
[7] *M. M. M.*, II, p. 189, n° 3.



1 - Stèle de Kamechliéh.



2 - Bas-relief mithriaque.



que nous reproduisons ici (pl. XL, 2). Comme beaucoup d'autres antiquités de la Syrie du Nord, il a été recueilli par le capitaine Larrieste, qui l'a trouvé, en 1932, à Arsha-wa-Qibar [1], sur la rive gauche de l'Afrin (Chalus), près d'un pont au delà duquel la route romaine venant d'Antioche bifurquait, conduisant vers le Nord à Cyrrhus et en Commagène, vers le Nord-Est à Zeugma et en Mésopotamie. Près d'un nœud aussi important de voies de grande communication, il n'est pas étonnant que la religion étrangère ait pu prendre pied. L'absence de toute inscription ne nous permet pas de savoir si elle fut pratiquée par des esclaves importés d'Orient, des marchands qui trafiquaient en ce lieu ou des soldats qui occupaient ce point stratégique. La grossièreté du travail de ce monument votif tend à faire croire qu'il a été consacré par de petites gens.

L'excellente photographie que je dois à M. Seyrig permet de distinguer à peu près tous les détails de cette œuvre maladroite. Dans un encadrement rectangulaire, on voit, au milieu, Mithra immolant le taureau dont il saisit une corne [2] de la main gauche, tandis que de la droite il lui enfonce un couteau au défaut de l'épaule. L'inexpérience du sculpteur a produit un dieu ridiculement petit, non terrassant sa victime, comme il le devrait, en pesant d'un genou sur son garrot, mais perché à genoux sur son échine. Il est vêtu, comme de coutume, d'une tunique à manches, d'un pantalon, peu reconnaissable, et d'un manteau qui flotte derrière ses épaules, et il a la tête coiffée d'un bonnet phrygien, mais son visage a été mutilé par quelque musulman, comme celui de tous les autres personnages. Le taureau n'a pas, comme de coutume, la queue dressée dans un spasme douloureux ; elle se recourbe entre ses pattes postérieures. Derrière l'animal sacrifié, se dresse un gros serpent, dont la tête plate apparaît contre le bord inférieur [3] ; il ne boit donc pas le sang coulant de la blessure. Le scorpion paraît avoir été omis. Le corbeau vole à droite vers la tête du dieu tauroctone et semble lui parler à l'oreille : c'est sur l'ordre de ce messager du Soleil que l'immolation s'accomplit [4].

[1] DUSSAUD, *Topogr. historique de la Syrie*, p. 228 et carte XII (B, 3).

[2] Ordinairement, en Europe, Mithra saisit les naseaux du taureau, mais cf. *Mon. M. Mithra*, I, p. 179, n. 3, et STACE, *Theb.*, I, 720 : *torquentem cornua Mithram*.

[3] Je dois l'observation de ce détail à M. Seyrig, ainsi que d'autres remarques dont j'ai pu profiter.

[4] Cf. *M. M. M.*, I, p. 192, 305.

Dans les coins supérieurs, on voit, selon la règle ordinaire, à gauche, le buste du Soleil radié, et à droite, celui de la Lune dans un croissant.

La scène centrale est comme encadrée par les deux dadophores tenant verticalement, l'un de la main droite, l'autre de la main gauche, une grande torche, dont on ne distingue plus la flamme. De la main restée libre, chacun saisit un objet ovoïde, peu reconnaissable, qui me paraît être un vase[1]. M. Seyrig y voit une patère présentée de face avec maladresse. Les deux porte-flambeau feraient donc une libation, motif qui serait nouveau. La loi de l'isocéphalie a fait représenter ces deux acolytes non comme des enfants, mais plus grands que Mithra lui-même[2]. Ils portent, comme lui, une tunique serrée à la ceinture et un pantalon, mais on ne distingue pas leur manteau et ils ont la tête coiffée d'un bonnet phrygien, dont les fanons s'écartent à droite et à gauche.

L'intérêt de ce pitoyable morceau de sculpture est de nous montrer que, malgré certaines différences de détail, il reste fidèle au type du Mithra tauroctone avec les animaux, les dadophores, le Soleil et la Lune, tel que nous le connaissons en Occident par une multitude de bas-reliefs. Cette image hiératique, partout reproduite, a été créée en Asie Mineure à l'époque hellénistique en utilisant le type de la Niké *βουθυτοῦσα*, imaginé par l'art grec du v^e siècle[3]. Elle a été reproduite partout où des mystes adoraient le dieu mazdéen, et cette uniformiié est la meilleure preuve de l'identité générale du culte mithriaque dans les diverses régions de l'Empire. Mais les variantes de notre ex-voto, notamment dans la disposition des dadophores, prouvent que cette œuvre ne dérive pas de quelque modèle occidental, mais remonte à l'archétype commun de toutes les représentations du dieu tauroctone. Les mystères de Mithra, nés selon toute probabilité en Asie Mineure, se sont propagés, d'une part, en Europe, de l'autre, en Syrie, où une ancienne diffusion du mazdéisme avait, en certains lieux, préparé les esprits à les accueillir.

[1] Dadophores avec un vase auprès d'eux, *M. M. M.*, II, *Mon.*, n° 68 et n° 86. *Cf.* t. I, p. 211, n. 7.

[2] Les dadophores sont au contraire minuscules sur le bas-relief du Haurân cité plus haut.

[3] *M. M. M.*, I. 179 ss. *Cf.* Fritz Saxl, *Mithras, typengeschichtliche Untersuchungen*. Berlin, 1931, qui, étudiant l'image du Mithra tauroctone, note avec raison (p. 14) qu'un bas-relief trouvé à Isbarta, en Asie Mineure, prouve « dass der Nyketypus bereits in Vorderasien für die Mithrasdarstellung Verwendung gefunden hat ».

II. — Invocation au Soleil accompagnée des « mains supines ».

Le second monument dont M. Seyrig a bien voulu nous communiquer la photographie est une stèle (L.: 0 m. 45 ; H.: 0 m. 66) que M. Ploix de Rotrou, inspecteur des antiquités d'Alep, a trouvée chez un officier à Kamechlieh, la petite ville qui a grandi au sud de la frontière turque en face de Nisibis, c'est-à-dire aux confins extrêmes de l'ancien empire romain.

Un double encadrement, dont le sommet forme un angle obtus, divise la pierre en deux parties (Pl. XL, 1). Dans la moitié supérieure, on voit jusqu'à mi-corps la figure d'un enfant, dont le visage est mutilé. Il est vêtu d'une simple tunique à manches et a les deux bras ramenés symétriquement sur la poitrine. On ne distingue plus clairement ce que tenaient les mains. Peut-être dans la gauche, doit-on reconnaître l'oiseau familier qui apparaît si souvent sur les tombes d'enfant[1]. Une paire de mains gigantesques, l'une à droite, l'autre à gauche de ce torse, se dressent ouvertes, la paume en avant, avec une portion du bras. Au-dessous dans le champ inférieur, se lit l'épitaphe, composée de quatre hexamètres, dont la métrique est correcte, sauf celle du dernier, dont la fin est boiteuse.

> Ἥλιε τὴν μοῖραν ζητήσῃ | ἐμήν, λιτανεύω,
> νήπις ὢν | ἀνόμοις χερσὶν φο|νέων διόλωλα. |
> κεῖμ[αι δ'] ἐν παρόδῳ, | γόνεων δ' ὀλόλυγμα ὑπάρχω. |
> Ἡμέτερον γλυκὺ τέκνον, | Λούκι, καὶ κατὰ γαῖαν θ[άρ]|σει.

« Soleil, tu rechercheras quel fut mon trépas, je t'en supplie. Étant enfant je péris par les mains iniques de meurtriers. Je gis au bord du chemin et suis un sujet de lamentations pour mes parents. — Lucius, notre fils chéri, aie courage même sous terre. »

Cette inscription très simple n'exige pas de longs commentaires. — Vers 1. M. Seyrig corrige ζητῆσαι, ce qui simplifierait en effet la construction, mais ζητήσῃ peut se comprendre, bien que l'emploi de ζητέω au moyen soit exceptionnel. Il y a, semble-t-il, un petit o dans le sigma, mais c'est, je crois, un défaut de la pierre.

[1] Cf. par ex. mon *Catal. des sculptures du Musée du Cinquantenaire*, 2e édit., n° 71, et *infra*, p. 392, n° 8 b.

Μοῖρα, « sort », s'emploie souvent pour une mort violente depuis la poésie homérique. — V. 2, pour finir le vers avec la ligne, le lapicide a gravé sa fin entre deux feuilles de lierre. — V. 3, πάροδος semble désigner l'accotement de la route plutôt qu'un chemin de traverse, où l'enfant aurait trouvé la mort. — V. 4, la restitution θ[άρ]σει, due à M. Seyrig, est certaine. Nous avons eu un nouvel exemple du vœu si fréquemment adressé au mort par les survivants d'avoir bon courage dans ce monde souterrain où il est entré. La formule implique la croyance à une survie de l'âme ou de l'ombre, mais elle manifeste aussi la crainte vague de dangers obscurs que celle-ci devra affronter dans l'autre monde. Les βιαιοθάνατοι y étaient surtout exposés, cf. *infra*, p. 396. — Cf. Εὐθύμει, Μάρρει, οὐδεὶς ἀθάνατος avec les deux mains supines à Zeugma, *Memorie*, p. 79, n° 41. De même *ibid.*, p. 76, n° 4, à Rome. La formule est très fréquente, notamment en Syrie, cf. par exemple Prentice, *Archaeol. Expedition, Greek inscr.*, p. 206, n° 241 (Θάρσι ψυχή, οὐδὶς ἀθάνατος) et les exemples cités par Mouterde et Jalabert, *Inscr. Syrie*, n°ˢ 114, 157. Pour l'époque chrétienne, cf. Jean Chrysost., *Or. de sanctis Berenice et Prosdoce*, 3 (Migne, P. G., L, col. 634) : Ψάλλομεν ἐπὶ τοῖς νεκροῖς ψαλμοὺς θαρρεῖν ὑπὲρ τῆς τελευτῆς παρακελευομένους.

L'intérêt principal de cette stèle funéraire que M. Ploix de Rotrou a découverte au bout du monde romain, sur le territoire d'une cité frontière de la Mésopotamie, est de nous apporter une preuve de plus de l'origine orientale des invocations au Soleil, vengeur des crimes, et de la représentation des deux mains supines, qui accompagnent ces prières.

J'ai tenté, il y a dix ans, de dresser une liste des monuments où apparaît ce symbole [1], et elle montrait déjà qu'il était fréquent en Syrie [2]. Au moment où parut mon mémoire, M. Paul Wolters m'informa qu'il avait commencé à recueillir de son côté des notes sur l'emploi de ces figures des mains dressées, et, avec une libéralité dont je lui suis sincèrement reconnaissant, il voulut bien me communiquer ses fiches. C'est surtout grâce à lui que je puis compléter mon catalogue provisoire dans l'appendice de cet article où j'ai mentionné aussi les monuments récemment publiés. Cet inventaire, qui n'est certainement pas tout à fait complet, suffira à montrer combien fut répandu dans le monde gréco-romain l'usage de sculpter à côté des dédicaces ou des épitaphes

[1] *Il sole vindice dei delitti ed il simbolo delle mani alzate*, dans *Memorie della Pontificia Accademia Romana di Archeologia*, série III, vol. I, 1923, p. 65 ss., cf. les *Rendiconti* de la même Académie, V, 1927, p. 69 ss.

[2] Zeugma : Les mains levées des deux côtés d'un aigle, symbole solaire, *Memorie*, p. 79, n° 41 ; cf. *infra*, n° 10 b. — Antioche : *Memorie*, *ibid.*, n° 40. — Délos : A côté d'une invocation au Soleil et la déesse syrienne, *Memorie*, p. 74, n° 8. — Palmyre : Cf. *infra*, p. 389. — Hauran : Cf. *infra*, app. n° 41 a. — Tyr : *ibid.*, 41 b. — Baalbek : *ibid.*, 41 c.

cet emblème probablement d'origine sémitique. Sans reprendre toutes les considérations que nous avons développées dans notre mémoire, nous résumerons brièvement les résultats essentiels auxquels nous a conduits l'étude d'inscriptions et de bas-reliefs dont le nombre ne cesse de s'accroître.

Depuis le XVIII^e siècle, époque où les monuments portant les deux mains allégoriques attirèrent d'abord l'attention de Paciaudi [1] et de Mongez [2], bien des auteurs en ont parlé incidemment, à mesure que se multipliaient les découvertes [3], mais ils n'ont pas toujours distingué assez nettement ce symbole d'autres analogues.

En Orient, la main droite levée, la paume en avant, est un geste rituel d'adoration ou de révérence que fait le fidèle en présence des dieux, mais il est aussi un geste de protection prêté aux dieux eux-mêmes [4]. Blinkenberg a démontré définitivement que les mains de bronze portant des symboles divers et des inscriptions votives, dont on a recueilli un grand nombre d'exemplaires, figurent pour la plupart la dextre du dieu Sabazius bénissant ses adorateurs et les préservant ainsi des maux qui les menaçaient [5]. La main droite *isolée* a pris ainsi une signification apotropaïque dans la magie antique, et elle l'a conservée jusqu'à nos jours [6].

Les deux mains accolées ont, à l'origine, un caractère tout différent. Ce ne sont pas celles d'une divinité, mais celles du fidèle nommé dans l'inscription qui les accompagne. Elles expriment d'une façon abrégée l'attitude du suppliant

[1] PACIAUDI, *Diatribe qua Graeci anaglyphi interpretatio traditur*, Rome, 1751. « Licebat numina diris precationibus defigere, si mors acerba homines vita expelleret. Quam querimoniam hoc symbolo exprimebant. » Cf. PACIAUDI, *Monumenta Peloponnesia*, 1761, II, p. 232.

[2] MONGEZ, *Notice sur quelques inscriptions au-dessus desquelles sont gravées des mains levées*, dans *Mémoires Acad. Inscr.*, VII, 1824, p. 88-91. MONGEZ avait parlé précédemment de cet emblème dans l'*Encyclopédie méthodique* de PANCKOUCKE, *Antiquités*, t. III (Paris, 1790), p. 615 s. v. « Mains », cf. *Recueil d'Antiquités*, pl. 379, 7 ; 380, 1.

[3] Voir notamment les observations érudites que fait à ce propos M. DEONNA, *Revue de l'hist. des Religions*, t. LXXX, 1919, p. 39 ss., p. 73 s.

[4] Cf. Nos *Fouilles de Doura*, p. 70 ss. — A la fin du paganisme, on interpréta ce geste comme celui d'un ordre donné. Cf. DÖLGER, *Sol Salutis*, 2^e éd., 1925, p. 374.

[5] BLINKENBERG, *Archäologische Studien*, 1904, p. 66 ss.

[6] *Fouilles de Doura*, *l. c.* ; KERAMOPOULOS, 'Ο ἀποτροπιασμός, Athènes, 1923, p. 88 ss. ; *Handworterbuch des deutschen Aberglaubens*, s. v. « Hand », col. 1396 ; SELIGMAN, *Der böse Blick*, 1910, II, 160 ss. ; ma note *Revue archéol.*, 1897, V, p. 103, cf. ; WUILLEUMIER, *ibid.*, XXXV, 1932, p. 53 ss. ; GRENFELL, *Proceedings of the Society of bibl. Archäology*, 1902, p. 25 ss. Sur notre n° 17 b, cf. *infra*, p. 389 n. 2.

qui invoque les puissances supérieures les deux bras tendus vers le ciel. C'est un geste de prière. Nous avons montré dans notre étude précédente que les textes épigraphiques rendent certaine cette interprétation. La comparaison des monuments figurés conduit à la même conclusion. Fréquemment ce n'est pas une paire de mains qui est gravée sur la pierre, ce sont deux avant-bras qui se dressent parallèlement (fig. 1). Une curieuse stèle découverte récemment dans le Hauran porte l'épitaphe d'un homme égorgé dans la campagne par un gendarme « à propos de rien ». L'inscription est surmontée par le buste de la victime qui lève désespérément deux gros bras, les mains ouvertes, des deux côtés de sa tête crépue [1].



Fig. 1. — Bas-relief d'Enkomi (Chypre). [cf. *infra*, n° 21a].

Sur une stèle du Musée d'Athènes, une femme est assise, de face, sur un siège sans dossier, et elle écarte les deux avant-bras les mains ouvertes [2]. Le même type se retrouve sur une pierre sépulcrale de Cyzique, mais la défunte appuie les deux coudes sur les genoux et dresse parallèlement les deux avant-bras, tels que nous les trouvons si souvent reproduits séparés du corps [3]. Enfin, sur un cippe funéraire d'un enfant de dix ans, trouvé à Cavalla, en Macédoine, les premières lignes de l'épitaphe sont coupées en deux tronçons par une représentation grossière « d'un personnage debout de face, les bras détachés du corps et les mains levées [4] ». Les éditeurs de ce monument ont bien

[1] Mouterde, *Syria*, t. V, 1925, pl. XXIII, cf. *infra*, app. n° 41 a.

[2] Conze, *Die Attischen Grabreliefs*, IV, n° 1837 (Musée d'Athènes, n° 1259). L'épitaphe donne les simples noms Ἀσκληπιὰς Καστρικία.

[3] Hasluck, *Journal of hellenic Studies*, XXIII, 1903, p. 81.

[4] Collart et Devambez, *Bull. hell.*, LV, 1931, p. 204 ss. L'inscription dit : « P. Veneteius Phoebus, qui et Heronianus, ann. X

reconnu que ce suppliant rendait sensible par son attitude la même idée que les mains coupées au poignet exprimaient ailleurs en raccourci. Nous allons voir qu'on en a un autre exemple à Palmyre.

Il est donc bien établi que la représentation des mains levées, comme pourrait l'être aujourd'hui celle des mains jointes, exprime une prière adressée au ciel. Mais quel est le but de cette invocation, et dans quels cas la trouve-t-on ainsi figurée ? Parfois elle accompagne une dédicace faite à une divinité. Ainsi à Palmyre, sur les petits autels consacrés au dieu inconnu par des particuliers, souvent on voit, au-dessus de l'inscription ou sur une autre face, les deux mains supines. « Lorsqu'il y a deux dédicants, on trouve quatre mains ; on rencontre aussi l'image du dédicant lui-même, debout les bras tendus et les mains ouvertes [1]. » Aucun doute par conséquent que ces mains ne rappellent ou plutôt ne prolongent la supplication qui a accompagné l'offrande. De même en Occident, dans l'île de Paros et à Apulum en Dacie, on trouve une paire de mains accompagnant une dédicace à Esculape et à Hygie : le malade en dédiant quelque ex-voto aux dieux de la santé implore sa guérison, ou plutôt rend grâces de celle qu'il a obtenue [2]. Parfois la même image est jointe à une dédicace au dieu « Saint et Juste » Ὅσιος καὶ Δίκαιος. C'est un appel muet à cette déité d'Anatolie pour qu'elle redresse quelque iniquité [3].

Mais l'emblème des deux mains dressées apparaît le plus ordinairement sur les monuments funéraires et le dieu qu'on y invoque à côté d'elles est, sinon exclusivement, du moins généralement, le Soleil. Déjà en Babylonie, Shamash était depuis la période la plus reculée le dieu du droit, celui de qui

h(ic) s(itus) e(st). Veneteius Heronianus et Licinia Valeria fil(io) dulc(issimo) v(otum) f(aciendum) c(uraverunt). »

[1] Chabot, *Choix d'inscriptions de Palmyre*, 1922, p. 79, et pl. XXIII, 4 ; XXIV, 1*a*, 2, 4, 5, 11*a*.

[2] *Infra*, p. 393 s., nos 7*a* et 20*b*. — Il est impossible de ranger ces mains dans la catégorie nombreuse des membres ou organes consacrés dans les temples des dieux guérisseurs par un dévot délivré de quelque affection (Rouse, *Greek votive offerings*, 1902, p. 214 ss.), car il faudrait admettre que ces dédicants étaient affligés d'une maladie aux deux mains à la fois. — Plus douteuse est l'interprétation de la main isolée sur un bas-relief de Messénie avec la dédicace (17*b*) : Εὐνομία Διὶ τυχῶσα. Peut-être faut-il y voir avec Kéramopoulos un emblème apotropaïque, mais il semble que ce soit plutôt une représentation abrégée des deux mains et que les I. G. l'aient interprétée avec raison comme un remerciement d'Eunomia pour avoir été exaucée.

[3] No 48 : Λουκιφέρα Ὁσίῳ Δικαίῳ. Voir aussi *Mem.*, p. 74, no 14 ; p. 79, no 32. Cf. *infra*, p. 394, no 21 *b*.

émanent des lois inviolables et qui châtie ceux qui les transgressent [1]. A l'époque gréco-romaine, Hélios garda cette fonction de dieu justicier dans tout l'Orient [2]. Rien de surprenant donc à ce que nous le trouvions invoqué comme tel sur notre stèle de Nisibis.

Quel crime lui demande-t-on de poursuivre et de châtier? Parfois l'invocation au Soleil, qu'elle soit formulée dans l'épitaphe ou simplement représentée par les mains supines, accompagne une imprécation contre les violateurs de la sépulture et alors le mort appelle le courroux de l'astre vengeur sur ceux qui porteraient atteinte au repos sacré de sa tombe [3]. Une curieuse épitaphe de Parium souhaite à celui qui aura endommagé le portrait décorant le monument funéraire, de ne point échapper à Hélios, mais de souffrir le même mal que cette image mutilée [4].

Mais l'emploi de beaucoup le plus fréquent de la prière verbale ou figurée adressée au Soleil, est celui que nous trouvons sur la stèle nouvelle de Mésopotamie. Le mort dont les bras se tendent vers le ciel, supplie Hélios de poursuivre ceux qui ont provoqué son trépas [5]. Il s'adresse au dieu qui voit tout (παντεπόπτης [6]), parce qu'aucun crime ne peut lui être célé. Le Soleil est le révélateur de la fraude et du mensonge, celui qui fait éclater la vérité [7], et qu'on invoque comme garant de celle-ci dans les serments [8]. Si le défunt a péri de mort violente, ce βιαιοθάνατος réclamera, comme à Nisibis, le châtiment de ses meurtriers [9]. Mais il n'est pas nécessaire, pour qu'on fasse ainsi appel à la

(1) *Memorie*, p. 66 ss. Cf. W. von Baudissin, *Kyrios*, 1929, t. III, p. 401.

(2) Alliance de Hélios et de Dikè même en Grèce, cf. Aillien, fr. 631.

(3) *Memorie*, p. 74 ss., nos 11, 13, 17 ss., 38, etc., *infra*, nos 12*a*, 20*a*, 20*b*, cf. p. 394, 35*b*.

(4) *Infra*, no 10*a*, Cf. no 8*b*.

(5) Pour tout ce qui suit, cf. *Memorie*, p. 67 ss.

(6) *Memorie*, p. 65, n. 3; cf. l'hymne de Suse, *Mém. de la Mission de Perse*, XX, 1928, p. 95, l. 31 note, et l'inscr. de Gérasa, *Journ. Rom. Stud.*, 1928, p. 173, no 42. — Reitzenstein, *Tefnut-legende* (Heidelberger Akad., 1923, 2) : Ἥλιος ὃς πάντ' ἐφορᾷς, etc.

(7) *Memorie*, p. 67, n. 24. Cf. Vett. Valens, *Cat. codd. astr.*, VIII, 1, p. 168, 12 : Ὁ Ἥλιος τὰ κρυπτὰ φανερὰ ποιεῖ. — Le dieu qui connaît tous les secrets est le plus sûr des confidents; cf. *Cat. astr.*, III, p. 33, 23 : Τῆς καρδίας αὐτοῦ τὸ μυστήριον μή τινι λεγέτω, μήτε τῷ Ἡλίῳ.

(8) *Memorie*, p. 69. — Cf. Philon, *De special. Leg.*, IV, 34 (t. V, p. 217, 1, Cohn-Wendland) : Ἀνατείνας τὰς χεῖρας εἰς οὐρανὸν ὀμνύτω et les passages cités dans l'index s. v. Χείρ. *Acta Pilati* (dans Tischendorf, *Evangelia apocr.*, p. 229) : Μαρτύρα ἔχω τὸν ἥλιον, ὅτι οὐδεμίαν αἰτίαν εὑρίσκω ἐν τῷ ἀνθρώπῳ. — Pour l'habitude de jurer ainsi en brandissant un glaive (*Memorie, ibid.*); cf. Virgile, *Enéide*, XII, 172 ss., et la note de Lejay, VIII, 641.

(9) Cf. *infra*, nos 21*d*, 41*a*.

justice, qu'un assassinat ait été constaté. Il suffit qu'un enfant ou un adolescent ait été enlevé à la fleur de l'âge pour qu'on soupçonne le poison ou un maléfice ou quelque machination impie d'avoir causé sa perte. L'ἄωρος suppliera donc le juge céleste de punir les auteurs d'un tel forfait. Le tort qu'ont subi les ἄωροι et les βιαιοθάνατοι n'est pas seulement d'avoir été privés violemment ou prématurément de la lumière du jour [1]. Une croyance très répandue dans l'antiquité et certainement d'origine astrologique, c'est-à-dire orientale, voulait que les âmes de ceux qui étaient décédés avant le terme naturel fixé à leur vie, errassent misérablement, sans pouvoir trouver le repos, tout le temps qu'aurait dû normalement durer leur existence terrestre [2]. L'épitaphe trouvée à Chypre, d'une jeune femme de vingt-huit ans [3] (fig. 1), s'exprime ainsi : « Seigneur Soleil [4], comme tu te lèves en justicier [5], que ne t'échappe pas celui qui a attenté à la vie de Calliope, mais envoie-lui les gémissements des morts par violence. » Calliope souhaite donc que ce meurtrier supposé soit occis lui-même et se lamente comme elle et ses pareilles, dans l'autre monde [6]. Les esprits inquiets qui souffrent ainsi, âmes en peine, errant invisibles et proches de nous, devinrent dans l'imagination populaire des démons malfaisants, dont les magiciens pouvaient tourner la malignité contre ceux à qui ils voulaient nuire. Le Soleil restera le grand maître de ces βιαιοθάνατοι et par son intermédiaire on espérera obtenir leur assistance [7].

(1) M. Wolters me signale à ce propos le texte de Ptolémée, Περὶ διαφορᾶς λέξεων, publié par Heilbutt, *Hermes*, XXII, p. 388 : Πρὸ μοίρας μὲν ἀπέθανεν ὁ βιαίως ἀποθανών, πρὸ ὥρας δὲ ὁ ἐν νεότητι.

(2) Cf. mon *Afterlife in Roman paganism*, New Haven, 1922, p. 128 ss. ; *Memorie*, p. 68.

(3) *Infra*, n° 21*a*.

(4) Κύριε Ἥλιε. Nulle part ne s'affirme avec plus de netteté que dans les pays sémitiques la conception de la divinité comme un « maître », dont ses fidèles sont les esclaves (δοῦλοι), et c'est probablement en Syrie qu'a d'abord été employée l'épithète de κύριος comme traduction de *adon* ou *mârâ*. Cf. W. von Baudissin, *Kyrios*, II, 266 ss., III, 70 ss., et Montgomery, *Aramaic Incantation texts from Nippour*, Philadelphie, 1913, p. 233 ss. (מריא שמיש).

(5) Sur l'invocation du Soleil *Oriens*, cf. *Rendiconti*, *l. c.*, p. 71. Prudence, *Cathem.*, I, 37 ss. « Ferunt vagantes daemonas | laetos tenebris noctium | gallo canente exterritos | sparsim timere et cedere. | Invisa nam vicinitas | lucis, etc. M. Sabbadini, *Memorie dell'Accademia di Mantova*, XXII, 1930, a rapproché cette épitaphe de Chypre des imprécations de Didon contre Énée (Virg., *Aen.*, IV, 607). Elle invoque le Soleil au moment où il se lève contre son amant infidèle.

(6) Ce sens paraît assuré par la fréquence des imprécations où l'on souhaite au criminel de souffrir le mal qu'il a causé, cf. *Rendiconti*, *l. c.*, et *supra*, p. 390.

(7) Pour l'invocation en magie des ἄωροι καὶ βιαιοθάνατοι, cf. Audollent, *Defixionum tabellae*, 1904, Index, p. 465 ; Hopfner, *Griech.*

La foi en un soleil révélateur et punisseur des crimes était si répandue en Occident comme en Orient, qu'elle survécut à la destruction du paganisme, et l'on pourrait retrouver dans la superstition et le folklore modernes bien des vestiges des antiques croyances dont nous avons tenté de préciser ici le caractère [1].

APPENDICE

(Supplément à la liste des *Memorie.*)

I. — INVOCATIONS AU SOLEIL JUSTICIER

8a **Délos**. Inscription mutilée, inédite, signalée par ROUSSEL, *Revue études gr.*, 1929, p. 202. Invocation contre une femme ἵνα με[τε]λθῇ αὐτὴν ὁ Ἥλιος.

8b **Thessalie**. DAIN, *Inscr. inédites du Louvre*, 1933, p. 27, nº 22. Buste d'un enfant portant la bulla et tenant une colombe : ... Εἴ τίς μου στήλης τὴν εἰκό]ναν ἂν ἀδικήσει, Ἥλιε, μή σε |λαθὼν χεῖρον ἐμοῦ παθέτω.

10a **Parium** (Troade). LEGRAND, *Bull. hell.*, 1893, p. 51. Cf. WILHELM, *Arch. epigr. Mitth. Oesterr.*, XX, 1897, p. 85. Épitaphe qui se termine par la formule : Ὁ κακώσας τὴν εἰκόνα μὴ λάθῃ τὸν Ἥλιον, ἀλλὰ π[ά]θῃ ἃ καὶ αὕτη, c'est-à-dire : « ce qu'a souffert l'image ». Cf. *supra 8b*.

10b **Philippopoli**. Plaque votive aujourd'hui au Musée de Sofia. KALINKA, *Antike Denkmäler*, 1906, p. 121, nº 130 ; SEURE, *Revue des études anciennes*, 1823, p. 31 ss. Jupiter faisant une libation sur un autel. A dr. un second autel portant un aigle avec l'inscr. ἐν τῷ σῷ δρόμῳ, qui se continue sur la plinthe : ἐκ τῶν δειράντων με ἐκδίκησον. Il semble bien que l'aigle soit ici le représentant du Soleil ; cf. nos *Études syriennes*, 1917, p. 57 ss., et *Memorie*, p. 79, nº 41 et *infra*, nº 12*a*, 20*b*.

Offenbarungszauber, I, 1921, p. 165 ss., § 643 et *passim*. — Domination du Soleil sur ces démons, cf. Papyrus de Paris dans PREISENDANZ, IV, 1930 ss. L'opérateur tourné vers l'Orient doit invoquer le Soleil : Ἐπικαλοῦμαί σε, κύριε Ἥλιε, ... δέομαι, δέσποτα Ἥλιε, ἐπάκουσόν μου καὶ δός μοι τὴν κατεξουσίαν τοῦ βιοθανάτου πνεύματος, οὗπερ ἀπὸ σκήνους κατέχω < τόδε > κ. τ. λ.

[1] M. Paul Wolters a attiré mon attention sur une ballade du poète romantique Chamisso où « Maître Nicolas » se voit contraint par le Soleil de confesser un meurtre commis dans sa jeunesse et la malédiction que lui a lancée sa victime mourante se trouve ainsi réalisée. Le refrain « Die Sonne bringt es an den Tag » est certainement emprunté à la tradition populaire, mais Chamisso, Champenois d'origine, ayant vécu surtout en Allemagne, il est difficile de savoir où il a appris ce dicton. — Un ami m'a raconté avoir assisté dans le Nord de l'Italie aux derniers instants d'une jeune phtisique, qui était d'une famille juive. Immédiatement après sa mort, sa vieille mère, écartant les rideaux de la fenêtre, pria à voix basse, les deux bras tendus vers le Soleil.

12 **Kormasa**. Cf. WOLTERS, *Amer. Journ. Archaeol.*, VI, 1889, p. 47; WILHELM, *Beiträge*, p. 201.

12*a* **Bas'hara** (Phrygie). CALDER, *Monum. Asiae Minoris*, I, p. 208, n° 399. Dalle sculptée provenant d'un héroon. L'inscription est divisée en deux parties par une paire de mains levées. L'épitaphe se termine par les mots : Ἐάν τις τούτῳ τῷ ἡρωείῳ χεῖρα κακὴν [προσοίσει], Ἥλιε Τειτὰν τὴν αὐτὴν χάριν ἀντίπεδος.

14 **Kara-Hodja** (Galatie). Cette inscr. est commentée par ZINGERLE, *Œsterr. Jaresh.*, XXIII, 1926, *Beiblatt*, p. 50 ss., qui interprète ἐρεᾶν (ἐσθῆτα) « un vêtement de laine ». WOLTERS lit, au lieu de TINIEPEAN, περιδέρεον.

19-20. Les Ἀραί sont les Euménides; cf. ESCHYLE, *Eum.*, 417; *Sept.* 70; ROSCHER, I, p. 469, l. 29 [Wolters].

20*a* **Cilicie**. Environs de Séleucie. KEIL et WILHELM, *Monumenta Asiae Minoris*, III, 1931, p. 40, n° 56 : Νέων Ἐγγόλεως ὁρκίζω τοὺς χθονίους | θεοὺς καὶ τὸν πάτριον Ἥλιον μηδένα τε|θ[ῆναι] ἐπάνω ἐμοῦ κ[αὶ γυ]να[ι|κός] μου. Αἶδε Ἀραί. Sur le sens de la formule finale, cf. ZINGERLE, *Œsterr. Jahresh.*, XXIII, 1926, Beibl., 17, 20, 31, mais voyez plus haut 19-20.

20*b* — Près d'**Efrenk** (vallée du Lamos). KEIL et WILHELM, *ibid.*, p. 98, n° 111. Rocher sculpté : Figure d'un cavalier armé d'un glaive et d'une lance. A côté : Ὅς δ' ἂν βάλῃ ἢ ἀφαιρήσῃ τὸ [ἡ]ρῷιον, βάλοι αὐτ[ὸν] ὁ Ἥλιος καὶ ἡ Σελήνη.

20*c* **Korykos**. KEIL et WILHELM, *ibid.*, p. 134, n° 225. Epitaphe d'une jeune fille se terminant par la formule : Μηδενὶ ἐξέστω | κακοποιῆσαι ἢ δολοποιῆσαι |, ἐπ(ε)ὶ ἤτω ἠσεβηκὼς εἰς τὸν Ἥλιον καὶ τοὺς ὑπὸ γῆν θεούς.

21*a* **Enkomi** (Chypre). *Rendiconti Acc. Archeol.*, V, 1926, p. 69 et fig. 1 : *Suppl. Epigr. Gr.*, VI, 803. Plaque de marbre avec deux avant-bras levés, *supra*, p. 391 et fig. 1 : Κύριε Ἥλιε, | ὡς δικαίως ἀνατέλ|λις, μὴ λάθοιτό σε | ὁ ἐπίβουλος γενά|μενος τῆς ψυχῆς | Καλλιόπης ἀλλὰ ἐπί|πεμψον αὐτῷ τὰς στεναγὰς τῶν βιαθανά|των. Καλλιόπη χρησ|τή, (ἣ) ἐθάνη (ἐτῶν) κη'.

II. — MONUMENTS AVEC LA REPRÉSENTATION DES MAINS SUPINES

7*a* **Apulum** (Dacie). JUNG, *Arch. epigr. Mitt. aus Œsterr.*, XVII, 1894, p. 9 = CIL, III, Suppl. 12558 : « Escula | peo et Y | geae | Resti | tuta. » De chaque côté, une main dressée la paume en avant.

7*b* **Phœnice** (Epire). *Rendiconti*, p. 76, fig. 3 : Ἀφροδεισία Καλλιστοῦς χαῖρε. Au-dessous, deux mains.

17. **Athènes**. CONZE, *Die Att. Grabreliefs*, IV, 1995 et pl. CCCCXXXIII.

17*a* **Messénie** (auj. à Sparte). *Athen. Mitt.*, II, 1877, p. 380, n° 196 = IG, V, 1, n° 1302 : Δαμάτριος, Ἐπιγέ|νεια Ἀθανάτῳ. Au-dessous, deux mains avec une partie des bras.

17*b* **Pherae** (Kalamata). IG, V, 1, n° 1363. KERAMOPOULOS, Ἀποτυμπανισμός, 1923, p. 89, fig. 15 : Εὐ]νομία Διὶ τυχῶσα. Au-dessous, une main droite : « Iupiter preces Eunomiae exaudivit », dit l'éditeur. Cf. *supra*, p. 389, note 2.

20 **Rhénée**. Décrite : HOMOLLE, *Bull. hell.*, II, 1878, p. 184.

20*a* **Paros**. Loewy, *Arch. epigr. Mitt. Œsterr.*, XI, 1887, p. 175 : « Wahrscheinlich sepulchrale Verwendung hatte ein Relieffragment mit zwei erhobenen Händen (H. 0 m. 27)... auf einem andren (H. 0 m. 18) ist nur eine erhalten. »

20*b* **Paros**. Μουσεῖον τ. εὐαγγ. Σχ. II, 2-3, 1878, p. 7 = IG, V, 1, n° 158 : ... | Ἰσμηνίου Ἀσ|κληπιῷ | καὶ Ὑγίᾳ. Au-dessus, deux mains.

21 **Salonique** ; cf. Avezou et Picard, *Bull. hell.*, XXXVII, 1913, p. 109 et fig. 6. Les mains sont au-dessus de l'épitaphe de Pitholaos.

21*a* — Avezou et Picard, *Ibid.*, p. 110 et fig. 7. — Cippe de marbre. Face antérieure : Σεξτιανὴ | Σωζομέν|η Ἕκτορι τ|ῷ ἰδίῳ συ|μβίῳ ἐκ τῶν | ἰδίων ἔστησ|α τὸν βωμόν. Face latérale de droite : « Mains levées, séparées par la partie supérieure d'un caducée », Ἕκτορι βο|ηθῷ ταβλα|ρίου. Χαῖ|ρε παροδῖ|τα — L. 1-3 = *adiutor tabularii.*

Nous mentionnons encore l'existence, dans la même collection, d'une plaque funéraire de marbre blanc (H. 0 m. 185) : « Deux mains levées; aucune inscription. »

21*b* **Salonique**. *Comptes rendus Acad. Inscr.*, 1913, p. 695 (rapport sur un mémoire d'Avezou). « Signalons deux mains levées, séparant deux inscriptions, dont la seconde est certainement une épitaphe et la première une injonction qu'il faut lire : Πόε τὸ ὅσιν (= ὅσιον) καὶ τὸ δίκην (δίκαιον) — cf. *infra*, n^os^ 32 et 48.

21*c* **Bérée**. Woodward, *Annual British School Athens*, XVIII, 1911-1912, p. 155, n. 20. Stèle surmontée d'un fronton : Femme assise avec enfant debout devant elle, derrière lui, un homme avec sa famille. De chaque côté, une main dressée : Δημητρία Ἀμμιανῷ τῷ ἰδί|ῳ ἀνδρεὶ μνείας χάριν.

21*d* **Bérée**. Woodward, *Ibid.*, p. 158, n° 30. Épitaphe du gladiateur (rétiaire) Phlammeatès : ... Θνήσκω οὐχ ὑπὸ ἀντιπάλου ἀλλ' ὑπὸ βία[ς], ἑπτὰ στεφανωθεὶς ἡττῶμε οὐχ ὑπὸ ἀντιδίκου ἀλλ' ὑπὸ βίας. — Dans le fronton deux mains.

31. M. Wiegand pense que ces deux « mains » placées au milieu d'objets de toilette pourraient en réalité être une paire de gants. Mais l'autre interprétation paraît préférable, la morte étant une jeune femme de 28 ans, ce qui motive l'appel à la vengeance céleste (*supra*, p. 391). — La même question se pose à propos du n° 36.

32 **Alexandria Troas**. Stèle avec dédicace Ὁσίῳ καὶ Δικαίῳ. Elle est reproduite par Choiseul-Gouffier, *Voyage pittoresque*, II, pl. 44 (d'après lui *Wiener Vorlegeblätter*, VII, pl. 10, 7).

35*a* **Appa**, près d'**Apamée** de Phrygie. Legrand et Chamonard, *Bull. hell.*, XVII, 1893, p. 249 : Stèle funéraire présentant deux mains grossièrement sculptées et peintes en rouge : Ἱεροκλῆς καὶ Ἀπολλώδοτος | ἥρωες χρηστοὶ παρόδοις χαίρειν. | Τρυφῶσα ἀνδρὶ κὲ τέκνῳ | τὴν στήλην ἐπόησεν.

35*b* **Atlandy** (Phrygie orientale). Calder, *Monum. Asiae Minoris*, I, p. 156, n° 294. Stèle portant l'épitaphe : Ἡρακλί|α Εὐτυχι|άδι μητρὶ | καὶ πατρὶ Ἀ|γάθωνι | μνήμης | χάριν. | Καί τις τού|τῳ κακὸν | ποτε μνή|ματι ποι|ήσει ὀρφα|νὰ τέκνα λίποιτο... « On the back of the stele, two forearms with outstreched hands, the thumbs inward, in upright position ».

35*c* **Mermer-Yaïla** (Phrygie orientale). Calder, *Ibid.*, p. 176, n° 335. Pilier portant deux mains avec les avant-bras qui sont croisés. Au-dessous, une courte inscription, peut-être phrygienne.

37*a* **Ancyre**. G. de Jerphanion, *Mélanges archéol. anatolienne*, 1928, p. 261, n° 33 = S. E. G. VI, 41 : Stèle de grès, sur le fronton un fleuron et une pomme de pin (?). Sur chaque acrotère une main levée, la paume en avant : Αὐξίμῳ καὶ | Ἀθηνοδώ|ρῳ Ἥλιος | τέκνοις | ἀτελέσ|τοις ἑπτα|ετεῖς [*sic*] μνή|μης χάριν.

37*a* **Alisa** (Isaurie). Buckler-Calder, *Journal Roman studies*, XIII, 1924, p. 62, n° 72 et pl. XII = S. E. G., VI, 502 : Stèle avec couronnement cintré, dans lequel on voit deux mains levées : Ἡ δεῖνα ἀ]νέσ[τ]ησεν | ἄνδρα αὐ|τῆς Θῆν καὶ Βᾶν μ(νήμης) χ(άριν).

38*a* **Sidyma** (Lycie). Robinson, *Journal hell. studies*, XXXIV, 1914, p. 3, n° 7 : « On one side of the stone is carved a pair of hands. » Χρύσιππος Ζω|σίμου δὶς Φρό|νιμον τὸν | γλυκύτατον | υἱὸν μνείας | χάριν ἥρωα.

39*a* **Enkomi**, Chypre ; cf. *supra*, p. 393, 21*a*.

41*a*. **Haurân** (Syrie). Mouterde, *Syria*, V, 1925, p. 243, n° 32 et pl. XXIII, 1 ; Vollgraff, *Ibid.*, VII, 1926, p. 283 ; *Rendiconti Acc. Arch.*, V, 1927, p. 73 et fig. 2. Buste d'un personnage levant les deux bras, les mains ouvertes la paume en avant : Ἀγγαῖος Ἴλλου ἐσ|φάγη ἐτῶν λ' | ἐν τῇ χώρᾳ ὑ|πὸ δεκαδάρχη (*sic*) | Σουδαίας περὶ | μηδενός.

41*b* **Tyr** (environs de). Clermont-Ganneau, *Études Arch. orient.*, II, p. 144 : Pierre stuquée avec une inscription peinte en noir sur le stuc : Τηλευεθος (Τηλέφειος ?) ἐπικαλῖτε. Au-dessous deux mains supines peintes également en noir.

41*c*. **Baalbek**. Schulze, Winnefeld, *Baalbek*, I, p. 40. Sur une stèle aujourd'hui perdue, deux avant-bras levés.

48. *Provenance inconnue*. Musée de Trieste. Cette dédicace Ὁσίῳ καὶ Δικαίῳ est reproduite *Rendiconti*, *l. c.*, p. 77. Sur l'origine de la pierre, cf. Sticotti, *Archeografo Triestino, volume del Centenario*, XLIV, 1931, p. 437.

49. *Provenance inconnue*. Musée de Stamboul. Arif Mufid, *Jahrb. des Instituts*, XLVIII, 1933, p. 126, n° 25. Stèle funéraire. Dans le fronton, deux mains dressées. Au-dessous, buste de la morte dans une guirlande. Plus bas, l'inscription : Στρατόνεικος πατὴρ καὶ Μαρκία μήτηρ καὶ ἀδελφὴ [κ]αὶ ἀδελφοὶ Ἀντι...

Fr. Cumont.

PREMIÈRES RESTAURATIONS A L'ARC MONUMENTAL DE PALMYRE

PAR

ROBERT AMY

L'arc monumental est ce qui subsiste d'un édifice situé sur un coude de la grande colonnade [1]. L'emplacement de cette construction explique le parti adopté. L'ensemble affecte en plan la forme générale d'un V dont les branches sont respectivement perpendiculaires aux parties de la colonnade qui y aboutissent. En élévation, chacune de ces branches était composée d'un grand arc, correspondant à l'allée centrale découverte de la voie, flanqué de deux autres arcs plus petits, correspondant aux passages couverts situés de part et d'autre de l'allée centrale entre les alignements de colonnes et les maisons ou souks qui bordaient cette grande artère. Intérieurement, entre les branches du V, deux murs coudés reliaient les deux grands arcs centraux soutenant vraisemblablement une voûte couvrant le passage [2].

Appelé à Palmyre par le Service des Antiquités, en avril 1930, ma mission consista à restaurer les ruines de cet édifice.

Il ne restait alors de l'ensemble primitif (plan, fig. 1) que : 1° sur la face N.-O., le grand arc *AB* et le petit *BD ;* 2° sur la face S.-E., les petits arcs *DE* et *FG ;* 3° à l'intérieur du V, les murs *AF* et *BE*, arasés environ à la naissance de la voûte centrale. Le grand arc *AB* nécessitait une intervention que je considérais comme urgente. C'est à son maintien que je m'attachai.

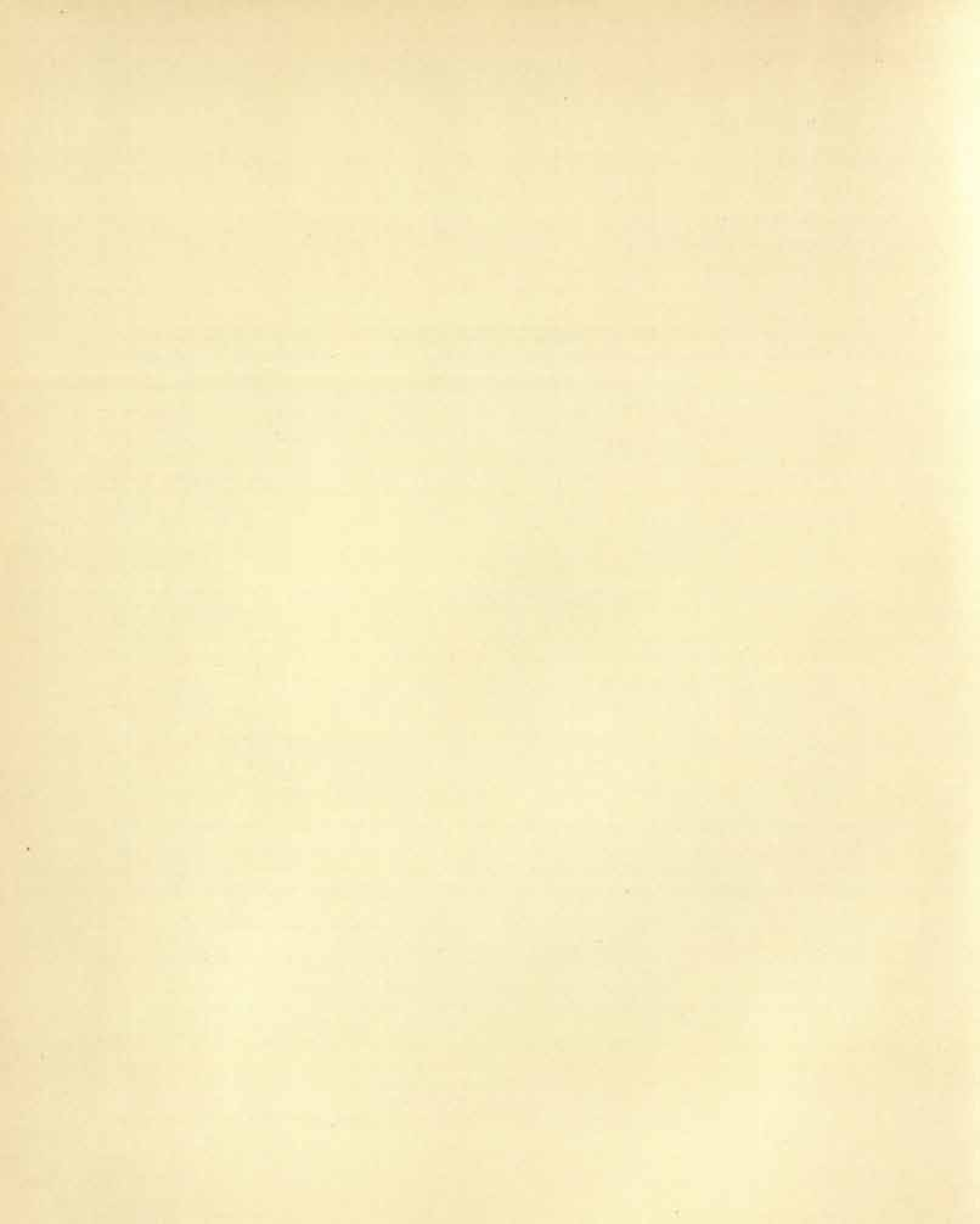
Vraisemblablement à la suite d'un tremblement de terre, le petit arc *AC* s'est écroulé, et la pile *A* s'est inclinée dans le sens indiqué par la flèche (élé-

[1] La grande colonnade de Palmyre est divisée en 3 tronçons rectilignes, formant une ligne brisée et suivant le parcours : Temple funéraire, Tétrapyle, Arc monumental, Propylées du Temple de Bêl.

[2] Une description plus détaillée de l'édifice, accompagnée de relevés complets, devant être donnée par M. Gabriel, professeur à l'Université de Strasbourg et directeur de l'Institut français de Stamboul, je ne donne ici que les grandes lignes, nécessaires à la compréhension de l'ensemble.



Arc triomphal de Palmyre après les travaux.
Au fond l'enceinte du temple de Bél.



vation, fig. 2). Il s'agit là d'un déversement général sans joint de rupture, allant de la base au sommet, et provoqué par la poussée du grand arc. La pile ne présente aucune fracture. Un mouvement de terrain et le mauvais état des fondations peuvent expliquer ce phénomène [1]. Il en résulta une rotation qui, petite à la base, provoqua 12 mètres plus haut un déplacement de la maçonnerie beaucoup plus important. L'arc fut rompu au joint *m'n'*, créant un vide de près de 0 m. 20.

La clef centrale, composée de deux pierres accolées et liées au ciment, glissa vers le bas, tout en restant horizontale, et vint combler cet intervalle, en maintenant cependant les deux côtés *pn* et *p'n'* de l'arc, qui s'appuyèrent sur elle par des surfaces très réduites, dont les contacts étaient d'ailleurs mauvais. Les pressions exercées sur ces surfaces pouvaient faire éclater la clef et provoquer la ruine totale de l'édifice. De plus, la base de la pile *A* était entièrement rongée à sa base et je découvris à l'intérieur, masqué par des pierres et de la terre, un trou de près de deux mètres cubes [2]. Avant mon arrivée, M. le capitaine du génie Pouille avait consolidé toutes les bases de l'édifice en les empâtant dans une couche de béton de ciment. Il avait aussi monté une pile pour soutenir les trois premiers claveaux subsistants du petit arc écroulé *AC*, assurant ainsi une plus grande stabilité à la pile *A*.

Il fallait : 1° étayer le grand arc par un échafaudage ; 2° le contre-buter sur sa gauche ; 3° remettre la clef à son ancienne place. Pour contre-buter le grand arc, il y avait tout intérêt à reconstruire le petit arc *AC*. Toute autre solution conduisait à une adjonction sans rapport avec l'ancienne façade et nécessairement gênante à la vue d'ensemble [3]. J'eus l'avantage d'être guidé dans

[1] Le péristyle du grand Temple montre des déversements analogues dus aux réactions de la colonnade au moment de la chute des poutres et plafonds de pierre. Le pylône d'entrée, penché en avant, en est un exemple caractéristique. Une portion du mur du péristyle Sud de la cour s'est inclinée sous la poussée des terres amoncelées pour former la plate-forme de la cour du Temple.

[2] L'attaque des monuments de Palmyre par leur base peut se décrire succinctement de la façon suivante : de fortes différences de température créent au niveau du sol des condensations ; l'eau par infiltration pénètre dans la pierre et dissout des sels de magnésium (carbonate) ; aux heures chaudes il y a évaporation et l'eau chargée de ces sels vient les déposer en surface où la pierre devient plus friable et se détache en minces pellicules aux moindres intempéries.

[3] En réalité, la façade restituée totalement, quant à sa partie basse, telle qu'elle existe aujourd'hui, n'a jamais eu cet aspect-là puisqu'elle était coupée en trois par les deux alignements de colonnes. L'aspect actuel permet cependant de s'en faire une idée très exacte.

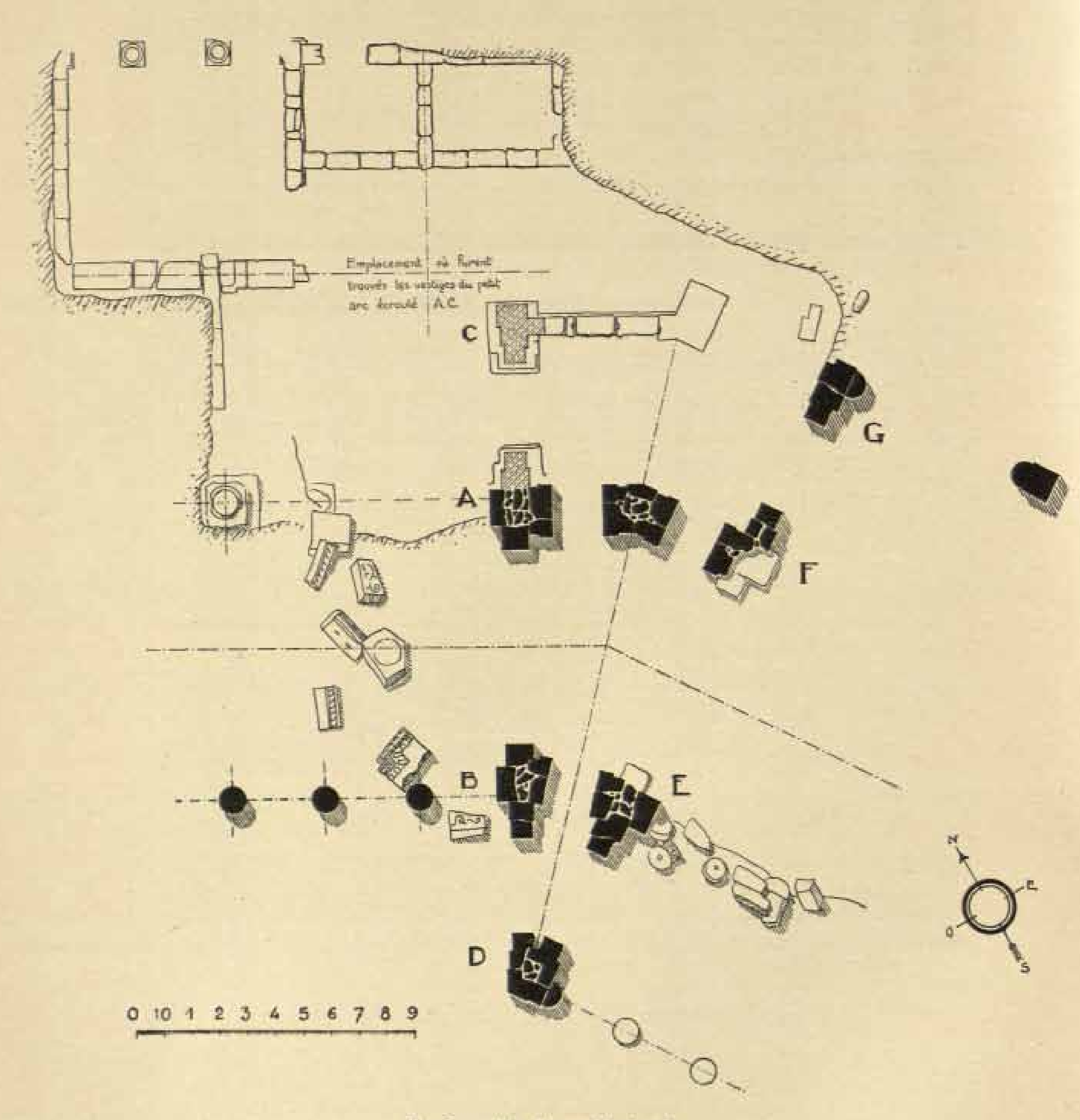


Fig. 1. — Plan d'ensemble du site.

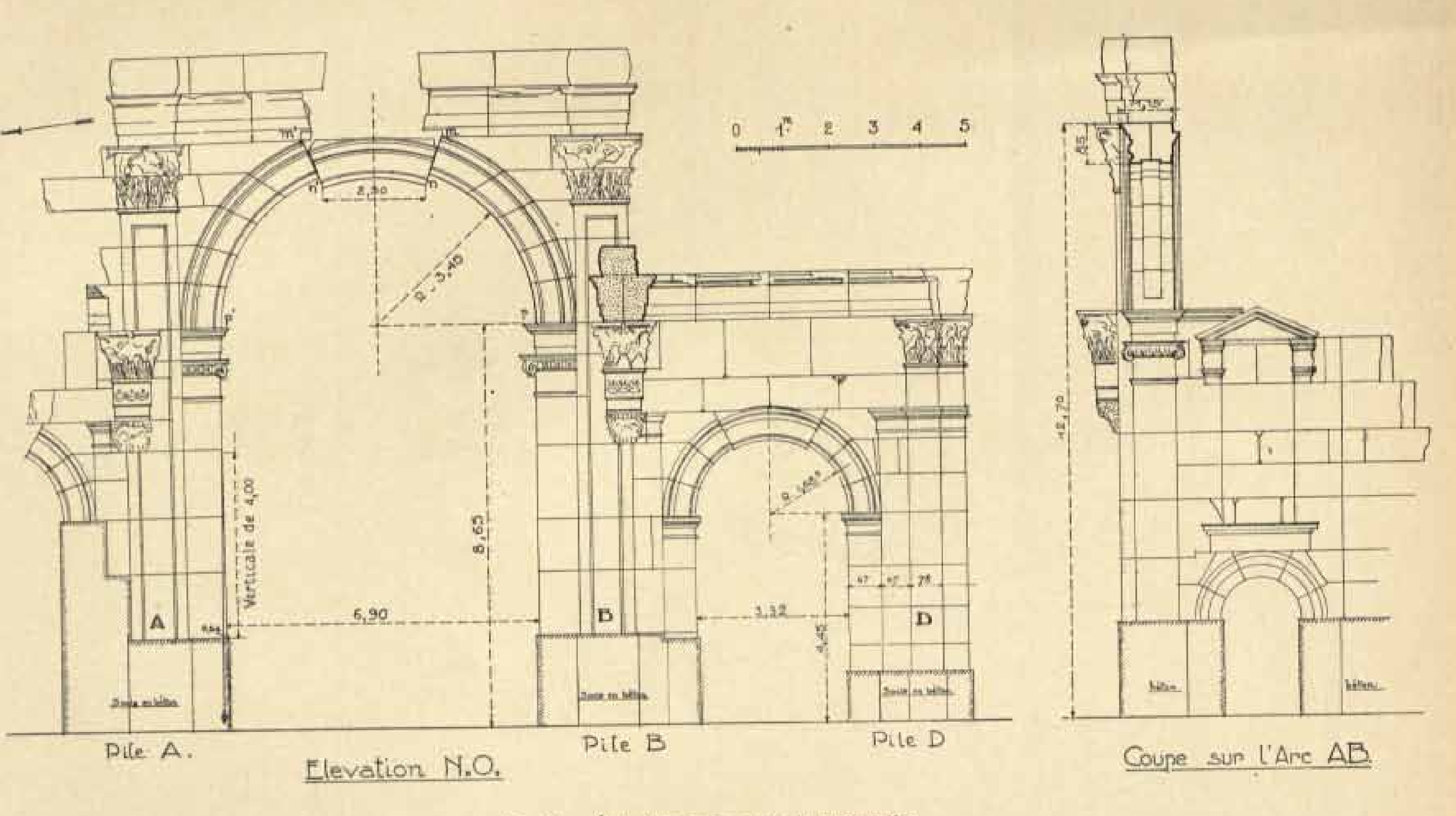


Fig. 2. — État de la ruine avant la restauration.

les grandes lignes de mon travail par un rapport relatif à cette restauration, déposé au Service des Antiquités, en mai 1925, par M. Albert Gabriel.

Étaiement de l'arc. — Le but de cette opération était de soutenir l'arc par un cintre au moment où la clef devait être remise en place. Le cintre fut à cet effet composé de trois parties (fig. 3) : deux fixes soutenant les reins *pn* et *p'n'* de l'arc (poteaux 1, 2, 5 et 6), et une mobile qui devait suivre le mouvement de la clef et la soutenir pendant la manœuvre (poteaux 3 et 4). Il

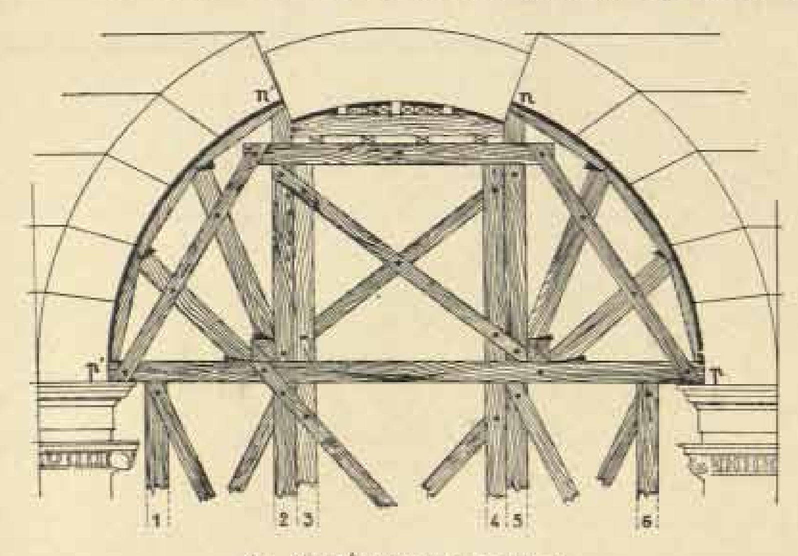


Fig. 3. — Étaiement du grand ar .

importait de déterminer dès le début de cette étude comment cette clef devait être remise en place, car c'est de là que devait découler le principe d'échafaudage à adopter pour son levage.

M. Gabriel proposait dans son rapport de la lever verticalement. Les joints entre clefs et contre-clefs devaient être remplis à l'aide de feuilles de plomb que la clef écraserait par son propre poids, assurant ainsi un contact parfait. Il suffisait alors de disposer sous la partie mobile du cintre une batterie de vérins. Cette solution était simple, mais je m'aperçus, après un relevé exact de la ruine, que les joints à remplir auraient été très épais (0 m. 09 environ), ce qui rendait difficile l'emploi de feuilles de plomb. D'autre part, l'arc aurait présenté deux coupures, étant formé de trois arcs de cercle de même rayon mais de centre différent.

Je préférai remettre la clef réellement à son ancienne place et n'avoir qu'une coupure, en appliquant exactement les faces nm et n_1m_1 l'une sur l'autre (position hachurée n_1m_1 $n_1'm_1'$ de la fig. 4). L'idéal aurait évidemment été de redresser toute la pile *A* pour retrouver le plein cintre parfait. Je ne disposais pas à Palmyre des moyens nécessaires pour une entreprise aussi difficile.

Je remarquai que l'une des deux pierres formant la clef n'était plus placée dans son plan et faisait légèrement saillie vers l'extérieur. Il fallait donc

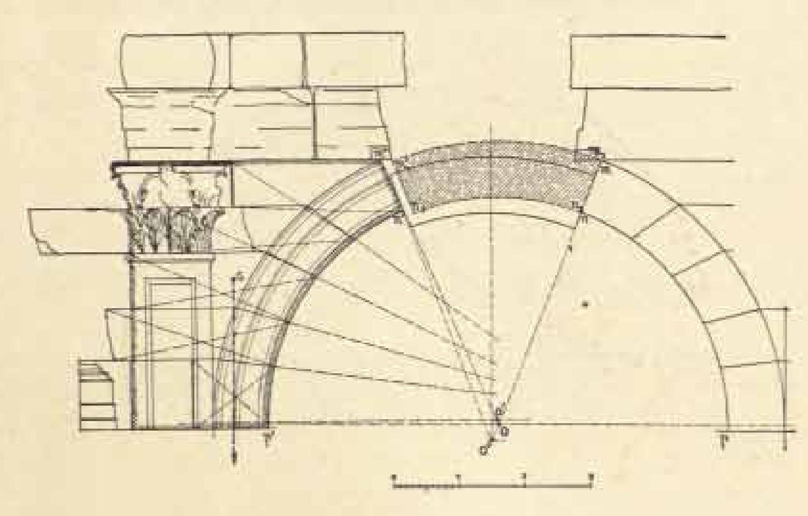


FIG. 4, montrant l'emplacement primitif de la clef et indiquant le décentrement des joints.

obtenir un mouvement dans les trois dimensions : verticalement, vers la droite, et repousser cette pierre dans son plan. On construisit pour cela une sapine à cheval sur les étaiements et fortement liaisonnée avec eux (voir Pl. XLIII, 2). Un palan suspendu tout en haut permettait ainsi cette triple manœuvre avec le minimum de risques.

Restauration du petit arc. — Il fallait d'abord déterminer le plan et l'élévation de ce monument.

La présence des trois premiers claveaux de droite, encore encastrés dans la pile *A*, prouvait son existence (fig. 2). L'arrachement de la ruine au-dessus de ces claveaux indiquait exactement la même ordonnance que celle qui couronnait l'arc *BD*. La décoration de l'archivolte des trois claveaux était absolu-

ment identique à celle de l'arc *BD*. On pouvait donc considérer qu'il y avait symétrie avec la partie droite de l'ensemble de cette façade.

De la pile *A* il ne manquait que le pilastre recevant l'arc. Ses trois dimensions en plan furent données par l'examen du lit de pose du premier claveau formant sommier. On constate, en effet, dans les autres arcs encore existants, que le pilastre et le départ de l'arc correspondent exactement l'un à

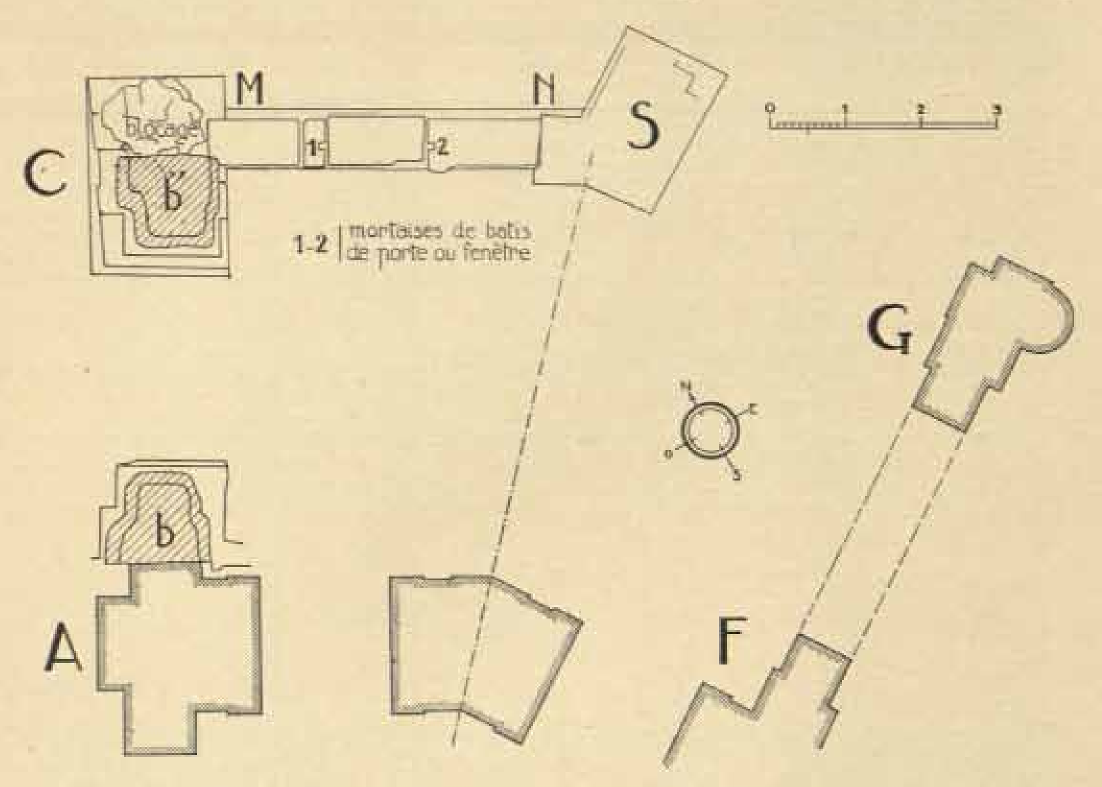


FIG. 5. — Plan partiel. (Les lettres majuscules désignent les piles.)

l'autre, malgré le chapiteau qui les sépare. La pile de béton construite à cet endroit fut détruite et remplacée par un système d'étais en chevalet, qui allait permettre sa reconstruction en pierre jusqu'au chapiteau exclusivement. Cette démolition dégagea la base moulurée (pierre *b*, fig. 5), malheureusement en fort mauvais état.

Il n'y avait plus d'hésitation pour la pile *C*, dont il ne restait qu'une portion de base (pierre *b'*), elle aussi extrêmement rongée. Au cours du déblaiement, le soubassement de la pile apparut, ainsi que la première assise d'un mur *MN*,

perpendiculaire à la branche *CABD* du V et reliant ce soubassement à un deuxième *S*, situé dans l'axe du V. Nous étions ainsi renseignés sur la façade N.-E. de l'édifice et sur l'attache de la pile *C* à cette façade.

Avant d'imaginer quoi que ce fût, il importait de faire une fouille complète au pied de la pile *C*. Un déblaiement poussé jusqu'à 4 mètres de profondeur mit à jour un grand nombre de blocs, entre autres deux pierres P_1 et P_2 (fig. 6) ; les trois claveaux manquant de la partie gauche de l'arc ; une pierre provenant de la deuxième assise au-dessus de la clef ; et une pierre d'architrave. Ces précieuses découvertes précisaient le détail du plan. La pierre P_1 en certifiait plus de la moitié : elle vérifiait les trois dimensions du pilastre recevant l'arc, et donnait la saillie et la largeur du pilastre adjacent encadrant l'arc, cette dernière mesure se déduisant de l'axe *xy*. La pierre P_2 s'adaptait juste au-dessus. Les trois claveaux retrouvés permettaient de mesurer l'ouverture de l'arc avec une plus grande précision que ceux qui se trouvaient encore en place.

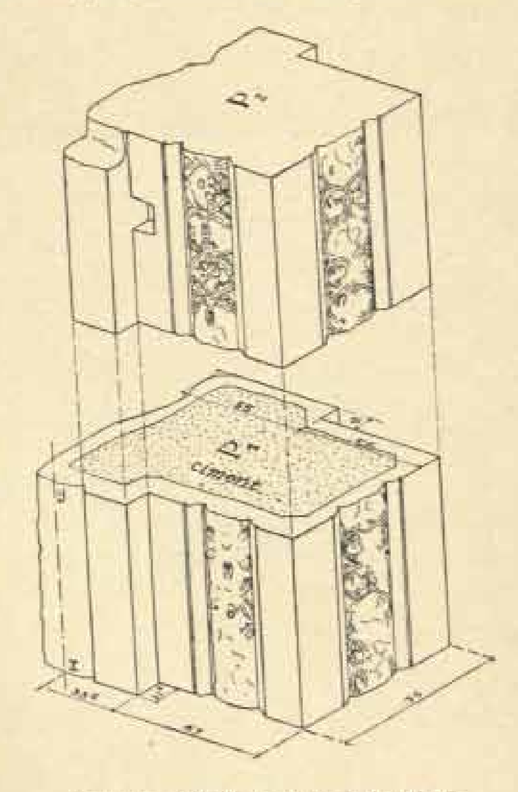


FIG. 6. — Pierres P_1 et P_2 de la pile *C*.

On pouvait dès lors commencer la nouvelle implantation (fig. 7). La première assise du mur *MN* étant encore en place, la largeur du pilastre d'angle intérieur se déterminait d'elle-même. Il était logique de supposer sa saillie (9 cm.) égale à celle de son symétrique de la pile *A*.

Toute la partie arrière restait à déterminer. A côté de la pierre de base *b* (fig. 5 et 7) se trouvait un blocage en pierres crayeuses liées au plâtre. Les pierres de fondation situées au-dessous étaient de la même espèce. Ce calcaire tendre (éocène), très différent du calcaire dur (dolomitique du cénomanien) utilisé à Palmyre pour tous les monuments importants, est d'une extraction

facile. L'importance de la carrière d'où il est tiré [1] laisse supposer que son emploi était fréquent, et il est probable, quoiqu'il n'en reste aucun mur debout, que toutes les maisons des quartiers centraux étaient construites avec ce matériau, à l'exclusion cependant des fondations, des piédroits et linteaux, et des colonnes quand il s'en trouvait, tous éléments taillés en pierre dure. La présence de ce blocage pouvait faire croire que l'arc était primitivement accolé à une autre construction. Deux solutions pouvaient alors être envisagées : soit (fig. 8) un mur en pierre tendre dans l'alignement de la façade (croquis 1), soit un même mur perpendiculaire à cette façade (croquis 2). Or, la fouille permit de retrouver des fondations de murs appartenant à des boutiques ou à des maisons (fig. 1), et aucun de ces murs, prolongés, n'aboutit à

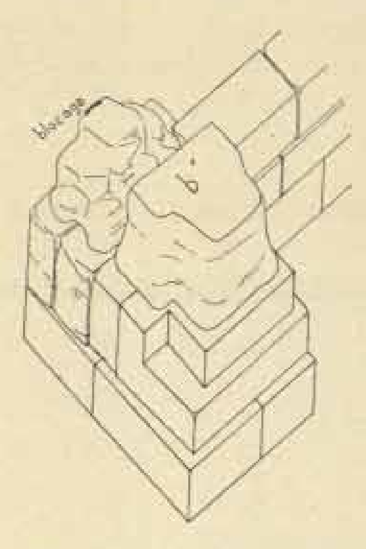


Fig. 7. — Base de la pile *C*; état de la ruine.

la pile *C*, ni ne peut occuper une des deux positions en question. Il fallait donc, ou bien inventer un raccord sans relation avec les fondations trouvées, ou bien voir dans ce blocage le vestige d'une construction postérieure à la destruction du petit arc, ou bien encore conclure à une malfaçon.

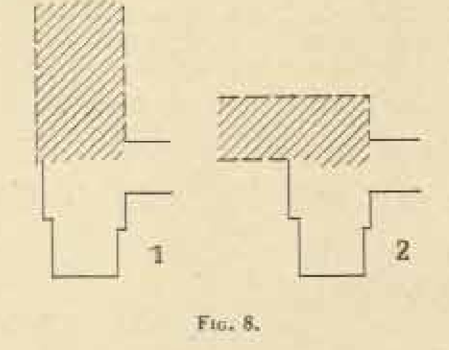


Fig. 8.

En dégageant avec précaution le bas de l'édifice enduit de ciment, je parvins à me rendre compte que les pilastres de la façade extérieure se terminaient par une base ionique ordinaire de 0 m. 25 de saillie, tandis que les pilastres des

[1] Palmyre avait deux carrières : l'une à dix kilomètres au Nord pour la pierre dure, dans un affleurement d'une couche du cénomanien, l'autre à cinq kilomètres à l'Ouest du château arabe pour la pierre tendre, dans les falaises qui dominent la vallée des tombeaux. Cette dernière s'étend sur 600 m. environ et à certains endroits le roc a été taillé sur près de 15 m. de haut. On doit supposer qu'elle ne fut exploitée que par les Palmyréniens, si l'on considère le système d'extraction qui se révèle le même tout le long de la falaise et le fait qu'une inscription en palmyrénien a été trouvée sur une de ses parois taillées.

petits arcs, ainsi que les murs intérieurs, se terminaient par une mouluration plus simple, en talon de 0 m. 15 de saillie. En portant ces dimensions sur le soubassement de la pile *C* (fig. 9), je constatai que si l'on cherchait à faire retourner la mouluration de base du dernier pilastre sur la face N.-E., il fallait supposer que celui-ci n'avait que 0 m. 52 de large, alors que son symétrique de la pile *D* mesure 0 m. 75. Si l'on adoptait, au contraire, cette dernière mesure (cas de la figure 9), il ne restait, entre l'extrémité du pilastre et l'aplomb du soubassement, que 2 à 3 centimètres, de sorte qu'il devenait impossible de faire retourner la mouluration. De toutes façons, le problème n'était pas soluble. On ne pouvait donc que choisir l'hypothèse la plus favorable. Le pilastre manquant reçut 0 m. 75 de largeur et 0 m. 08 de saillie, ce qui donne à l'ensemble de la façade une symétrie totale[1] et présente, au point de vue construction, l'avantage de bien contre-buter l'arc par une pile plus large. Pour ce qui est de la taille, les blocs venant se poser à cette extrémité ne furent que piquetés, et les épannelages furent conçus le plus largement possible pour bien indiquer qu'il n'y a pas là une restauration affirmée, mais seulement l'indication d'une hypothèse.

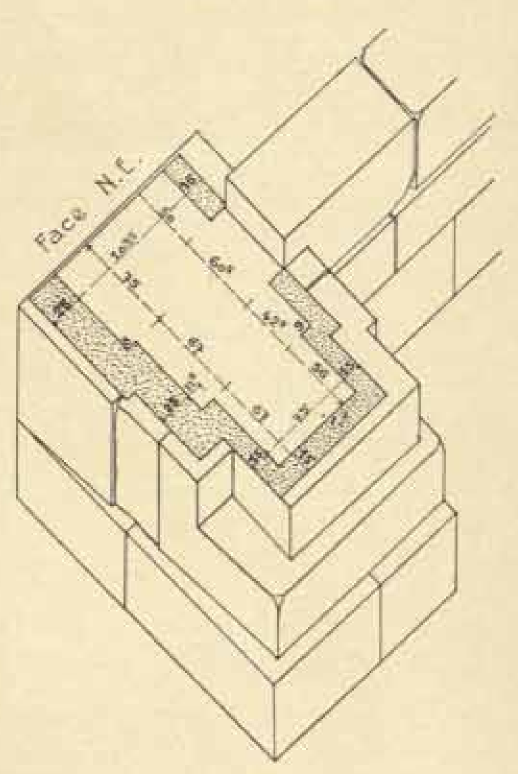


Fig. 9. — Base de la pile *C* ; plan de restitution.

Ce parti adopté, les façades pouvaient se déterminer avec plus de facilité. Bien qu'elles fussent en fort mauvais état, le profil des bases existantes pouvait se retrouver. A remarquer la pénétration peu classique, en plan et en élévation, des deux moulurations différentes. Le profil ionique fut taillé sans épannelage, ce qui évitait les formes trop lourdes des tores taillés par plan. Je

[1] Ainsi qu'il a été remarqué plus haut, il s'agit seulement là d'une symétrie de plan ; les deux pilastres extrêmes ne pouvaient être vus en même temps.

jugeai que la présence, dans une même pierre, d'un épannelage (celui de la base en talon) et d'une mouluration finie ne pouvait laisser aucun doute, à l'avenir, sur la date récente de celle-ci.

Les pierres P_1 et P_2 pouvaient fort bien être remises en place. P_1 cependant présentait un lit d'attente en mauvais état : il fallut l'évider intérieurement jusqu'à ce que le marteau sonnât clair, et remplir le trou de ciment. La hauteur de l'emplacement de ces pierres put se déterminer grâce aux restes de décoration sculptés sur deux de leurs faces, en les comparant aux motifs analogues de l'arc *BD*. Sur les chapiteaux recevant l'arc, les feuilles d'acanthe furent indiquées lisses, en demi-épannelage, comme elles le sont sur certains chapiteaux (peut-être non terminés) de l'édifice de Dioclétien, à Palmyre (Pl. XLII, 2). Les claveaux ne purent être remis en place qu'avec quelques bouchons, à cause de leurs trop nombreuses cassures. Notons en passant le système statique de leur superposition (fig. 10).

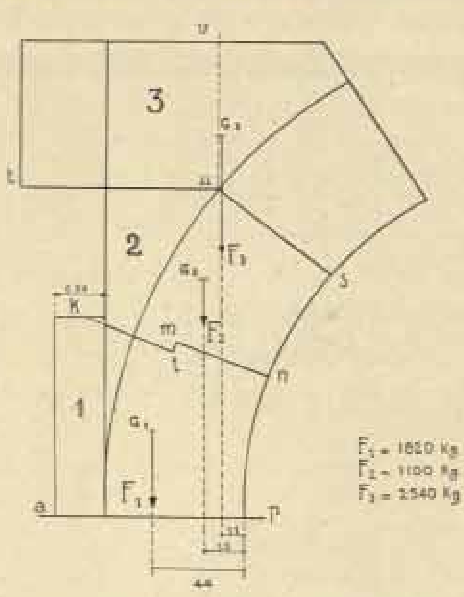


Fig. 10. — Système statique des trois claveaux de gauche de l'arc *AC*.

On voit que les lignes d'action des forces F_1, F_2 et F_3, qui représentent les poids des claveaux, tombent toutes trois à l'intérieur du piédroit. La construction peut se faire ainsi sans l'intermédiaire d'un cintre. Le claveau 1 empiète sur le pilastre adjacent de 0 m. 24, ce qui lui donne une plus forte assiette, et reporte son centre de gravité vers la gauche, la ligne d'action de F_1 venant couper *ap* à peu près en son milieu. Son lit d'attente supérieur est composé de deux plans différents *kl* et *mn*, le ressaut *lm* étaut de 0 m. 05. Le claveau 2 s'arrête au droit du pilastre adjacent. Il était inutile de l'alourdir en queue, le ressaut *lm* suffisant à l'empêcher de glisser. Le claveau 3, au contraire, possède une grande queue qui ramène la ligne d'action de F_3 sur le piédroit. On peut remarquer que cette ligne d'action passe pratiquement par la verticale *uv* du coude de la pierre, ce qui facilite singulièrement la pose. La pierre suspendue

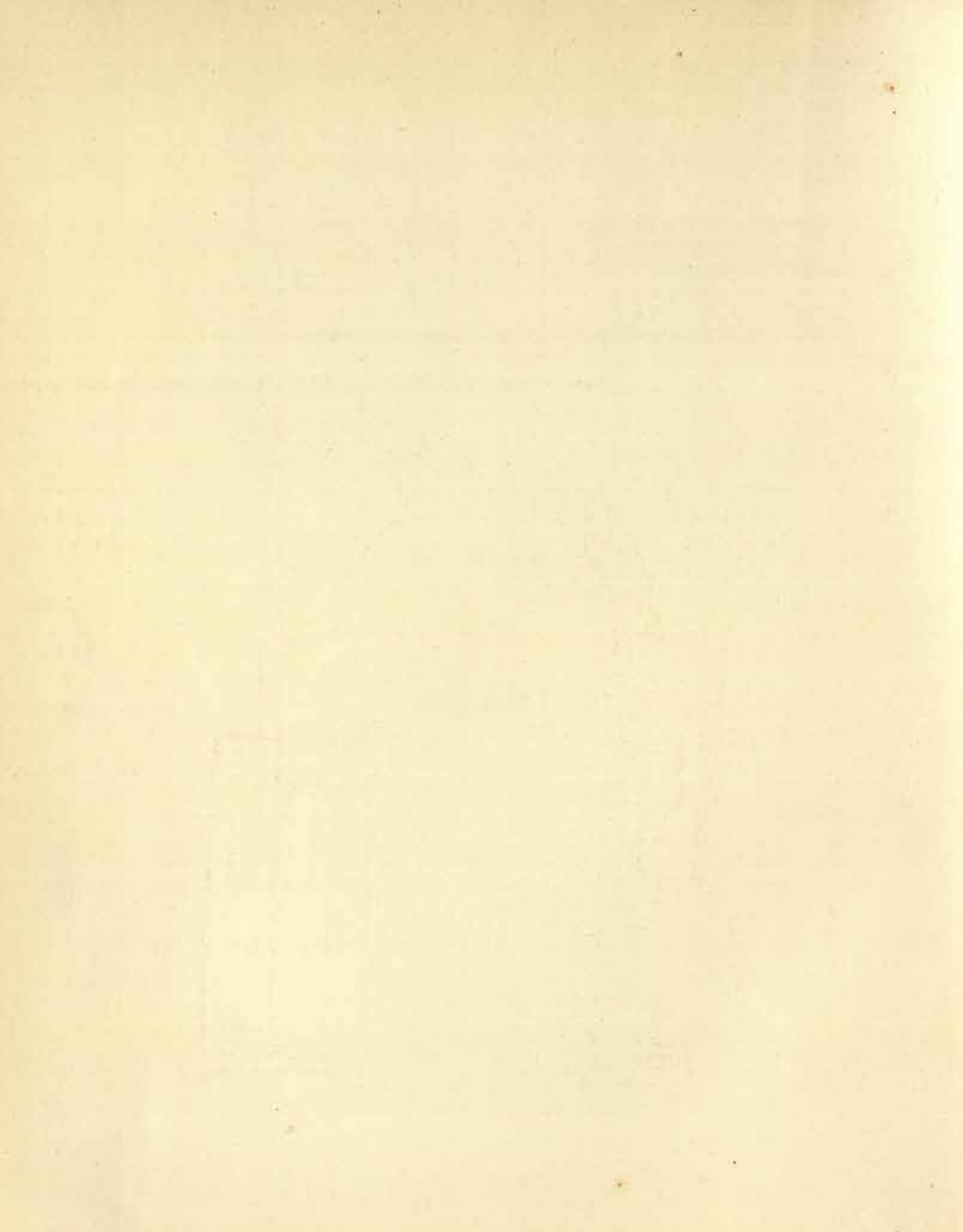


1 - Façade latérale N.-E.



2 - Chapiteau recevant l'arc de la pile C.

ARC TRIOMPHAL DE PALMYRE.



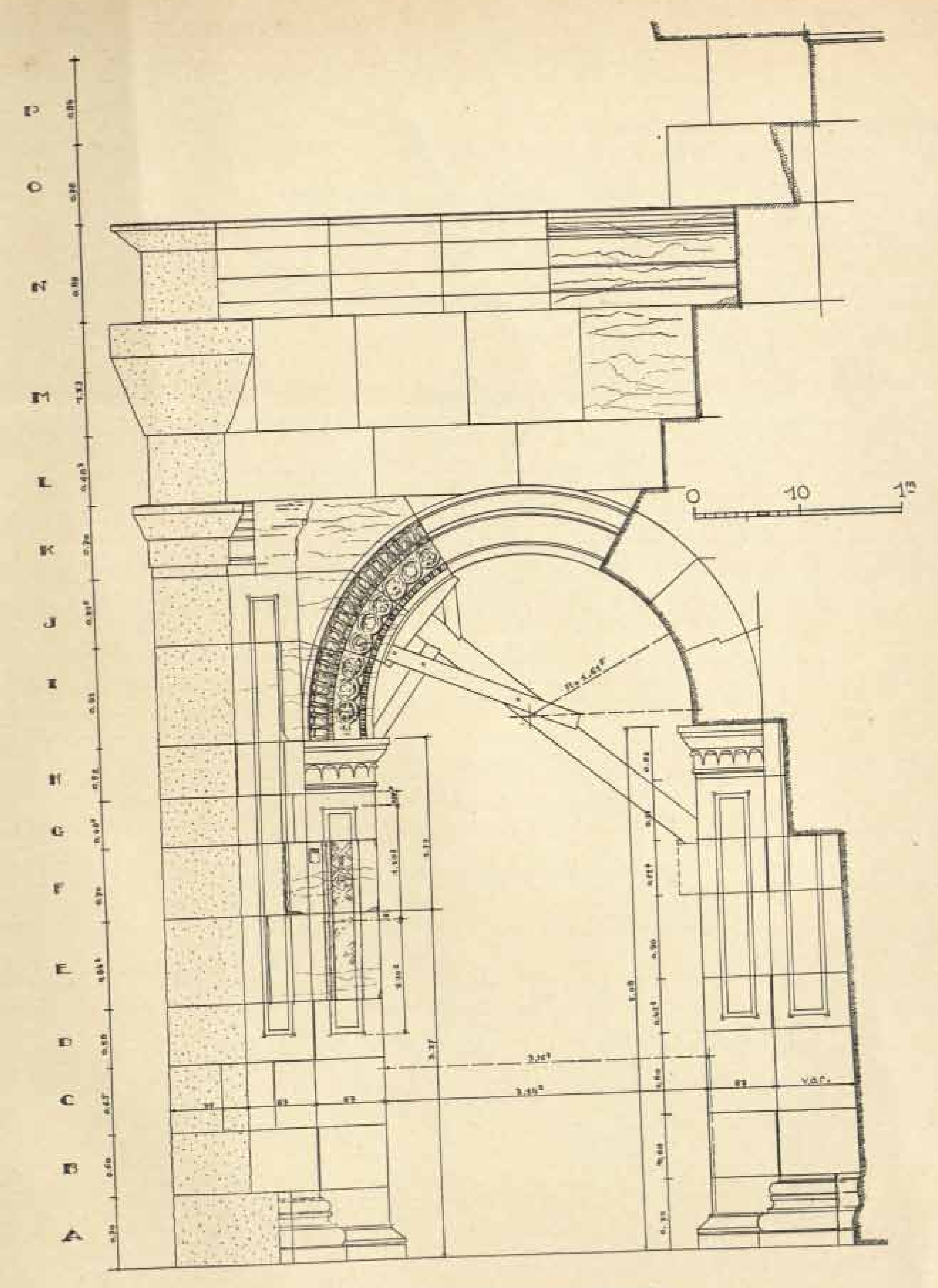


Fig. 11. — Façade extérieure de la restauration.

par une louve fixée dans une mortaise en *e*, occupe dans l'espace la position exactement voulue pour sa pose, et en la faisant descendre, les lits de pose et d'attente *tu* et *us* viendront coïncider. De très petites pesées à chaque extrémité suffisent à parachever cette pose[1].

La main-d'œuvre du pays ne nous permettait pas d'utiliser ces facilités de construction. La figure 11 montre cependant la simplicité du cintre adopté (se reporter Pl. XLIII, 4).

Symétriquement, à droite, l'arc est appareillé de la même façon. Les 6 claveaux en place, il n'y a plus qu'à encastrer la clé. Celle-ci était faite de deux pierres juxtaposées, ce qui est un excellent principe de construction et offre une grande facilité pour le levage.

Il fut naturellement impossible d'obtenir un plein cintre parfait puisque les trois claveaux de gauche ont leur centre abaissé. La courbe de la clef fut calculée pour obtenir le meilleur effet et rendre pratiquement invisible le raccord obligatoire. La pierre provenant de l'assise M (fig. 11) et la pierre d'architrave purent aussi être remises en place. Leur séjour prolongé dans la terre leur ayant donné une patine peu colorée, elles furent placées entre les pierres anciennes et les pierres neuves blanches, ce qui, en ces endroits, donne un contraste moins fort.

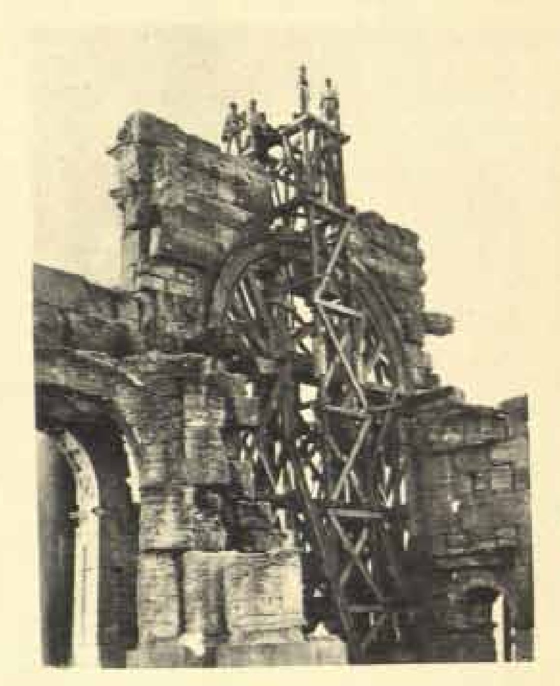
Façade intérieure (fig. 12). — La fouille avait mis à jour deux fragments très mutilés, qui furent reconnus comme provenant d'un chapiteau de pilastre de l'ordonnance intérieure du passage *ACGF* (fig. 5). On peut, en effet, reconnaître l'amorce d'une demi-guirlande de lauriers, qui ne laisse aucun doute à ce sujet.

La mouluration se profile sur une surface plate de près de 0 m. 20, qui ne peut appartenir qu'à un mur. Il est normal de situer ces fragments ainsi qu'il est indiqué figure 13, et de restituer ainsi tout le chapiteau en épannelage. Cela donne, d'autre part, la certitude que le mur *MN* montait jusqu'à ce niveau, et il devient normal de le supposer couronné, comme celui qui était

[1] On n'est guère habitué, à Palmyre, à de telles précisions dans la pose des pierres, et les mortaises de bardage sont souvent mal disposées. J'ai tenu cependant à parler de ce point de détail, car on peut fort bien supposer que pour un arc, construction rare ici, on ait fait appel à un maître appareilleur de qualité. L'état du lit d'attente du claveau 3 étant en fort mauvais état, il a été impossible de vérifier cette hypothèse.



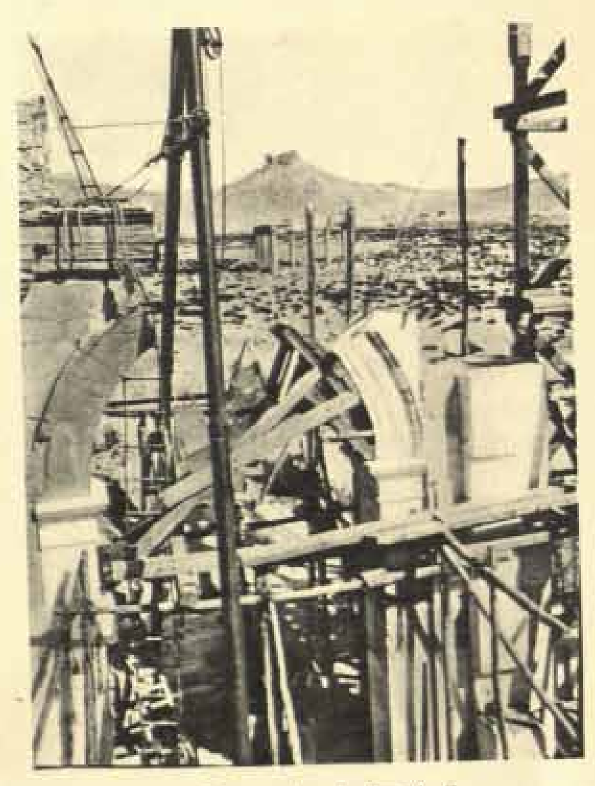
1 - Façade extérieure.



2 - Étaiment du grand arc
et construction de la sapine.

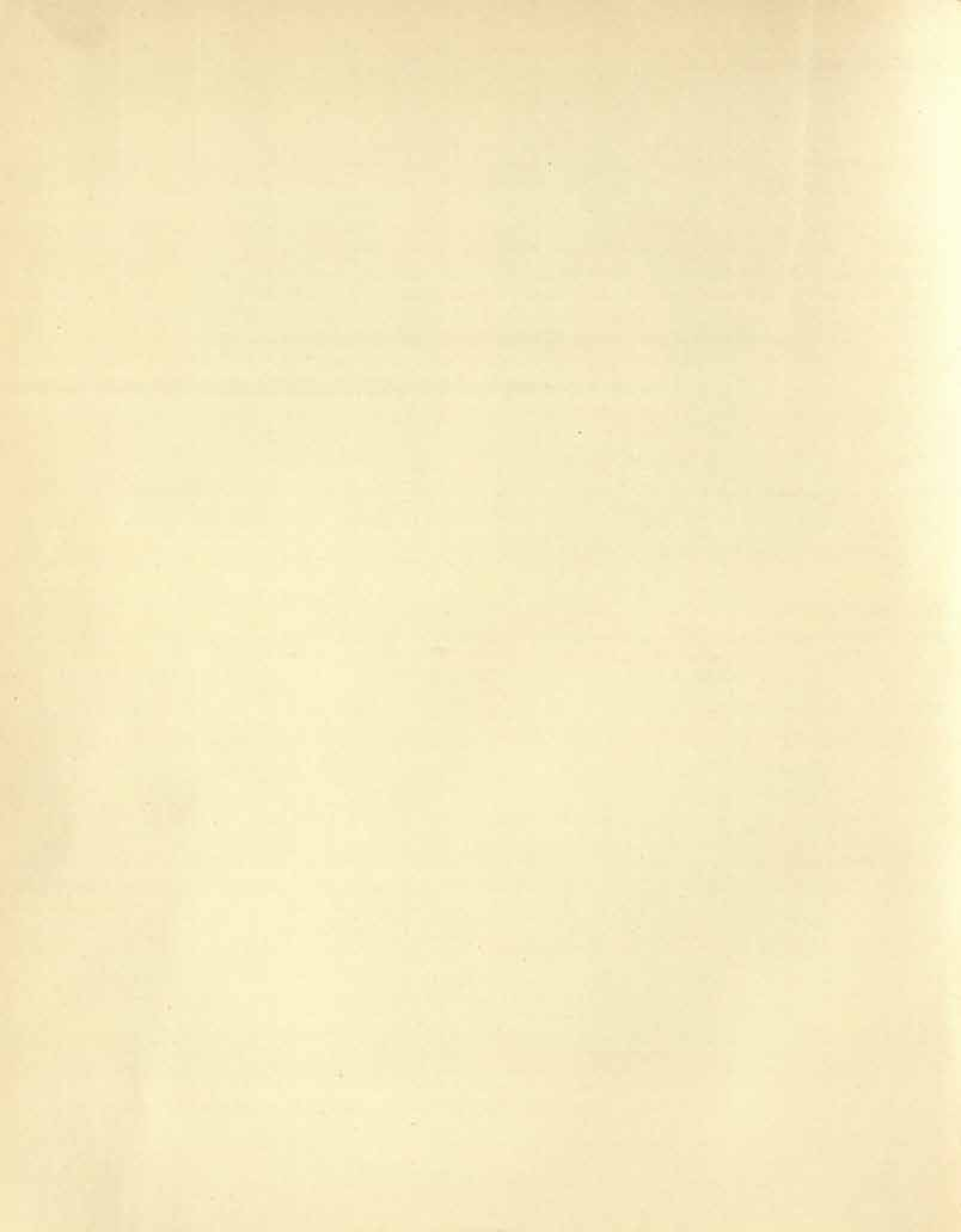


3 - Façade intérieure.



4 - Construction de l'arc A. C.
Pose de claveaux.

ARC TRIOMPHAL DE PALMYRE.



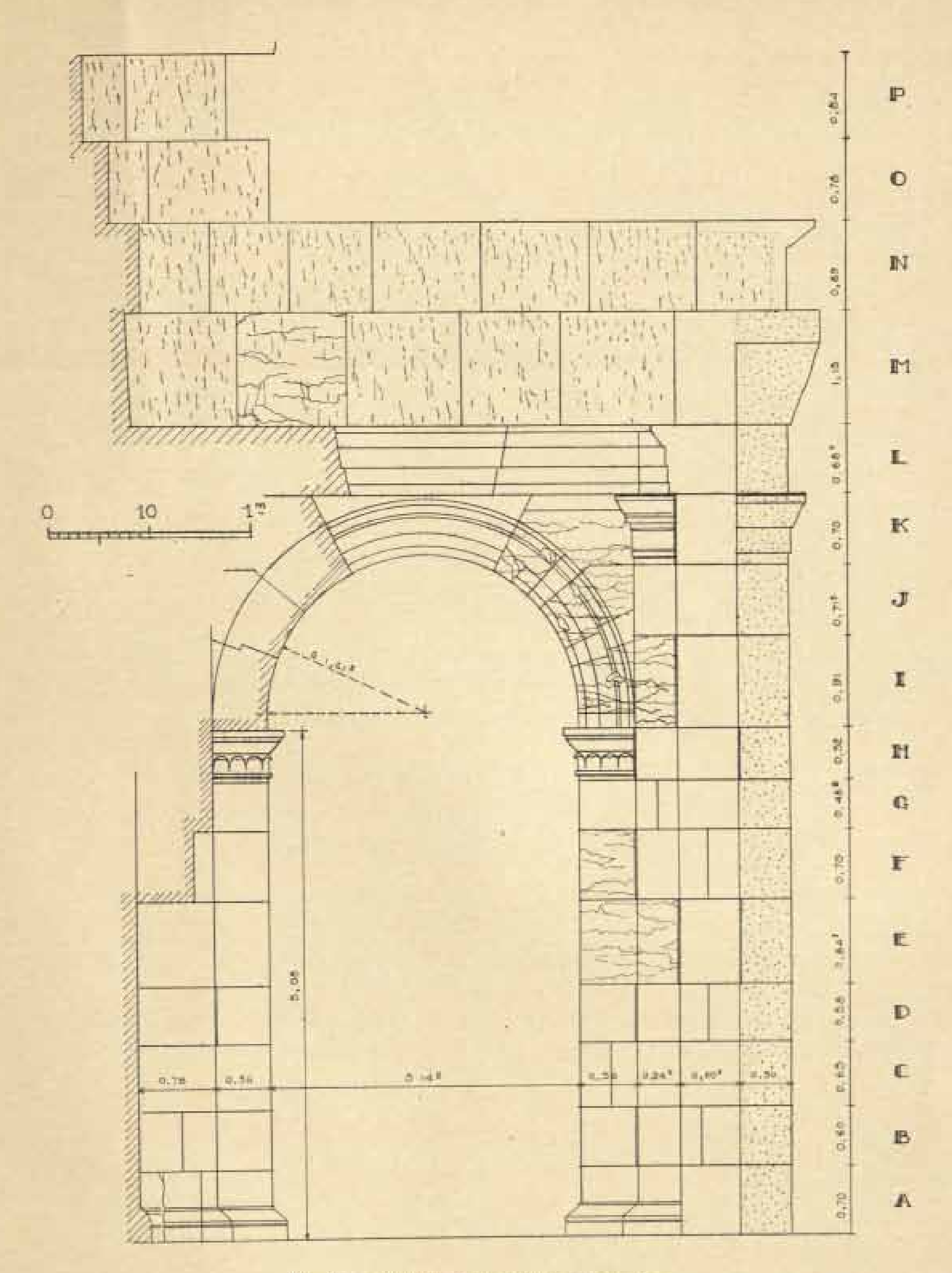


Fig. 12. — Façade intérieure de la restauration.

situé en face de *A* en *F*, de l'architrave qui se retourne déjà dans l'angle intérieur de la pile *A* (fig. 5 et Pl. XLIII, 3). C'est vraisemblablement au-dessus de celle-ci (qui faisait tout le tour du passage) et sur sa saillie que venaient reposer les poutres horizontales supportant le plafond, car les pierres situées au-dessus ne sont plus parées, mais seulement dégrossies au pic. Les quatre dernières assises M, N, O et P, restituées, furent donc elles aussi taillées de cette façon.

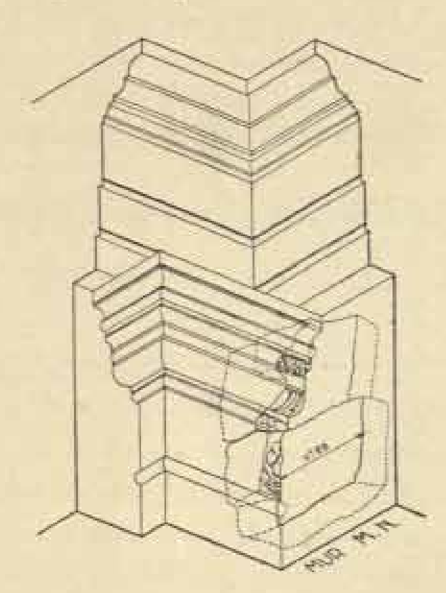


Fig. 13. — Chapiteau de pilastre de la pile *C* située dans l'angle intérieur du mur *MN*.

Toute cette construction fut faite à joints secs. La main-d'œuvre du pays ne permit cependant pas d'atteindre la perfection du travail ancien, surtout pour les joints horizontaux, qui sont si remarquables dans cette construction. Les massifs de maçonnerie furent construits par assises horizontales, avec blocage en béton de ciment au centre, les joints verticaux étant dressés avec anathyrose de 10 à 15 centimètres,

Les pierres de l'assise L, accolées deux à deux dans l'épaisseur du mur, furent rendues solidaires par des crampons en cuivre rouge laminé [1]. Les pierres furent extraites de l'ancienne carrière.

Levage de la clef. — Le grand arc étant contre-buté, il ne restait plus qu'à remettre la clef à son ancienne place et l'y fixer. L'opération se fit normalement, après un calage complet de tout l'échafaudage.

Pour combler le vide $n'm'm_1'n_1'$ (fig. 4) il était impossible de rajouter un simple petit claveau supplémentaire, la pierre d'architrave placée juste au-dessus empêchant toute manœuvre. Un simple joint au ciment avec plaquettes de pierres n'offrait pas la garantie suffisante de résistance à l'écrasement. Le système adopté fut le suivant. Les deux pierres formant clef étant maintenues en place par le cintre mobile et par des cales en bois, on engagea dans le vide deux appareils correspondant à chacune des clefs et composés chacun

[1] L'arc monumental est une construction faite sans aucun crampon ni goujon.

de deux plaques de tôle d'acier de 0 m. 02 d'épaisseur. Ces plaques venaient prendre appui sur les faces des joints, et étaient maintenues écartées par des vis opposées et de pas inversés, rendues solidaires deux à deux par des manchons filetés en forme d'écrou. Entre les plaques de tôle et la pierre, on interposa des feuilles de plomb. En agissant sur les manchons, les plaques s'écartèrent, écrasèrent le plomb et l'ensemble de chaque appareil s'incrusta dans le vide. Les cales et le cintre mobile furent enlevés, et après un examen minutieux de plusieurs jours, rien n'ayant bougé, il fut disposé une série de plaquettes en pierre, épannelées suivant la mouluration des clefs et servant de coffrage permanent. A l'intérieur de ce coffrage, un béton riche de ciment fut coulé, noyant entièrement les appareils, et maintenant les plaquettes munies vers l'intérieur de goujons en crochets.

Avant de terminer cet exposé, notons le système de construction du grand arc, très analogue à celui des petits. Les claveaux sont munis de grandes queues (fig. 4). Pour ne pas avoir d'angles trop fermés, ce qui nuirait à leur solidité, les constructeurs ont décentré les joints (ce qui n'était pas nécessaire pour les petits arcs). On voit que là encore le centre de gravité de toute la partie dont le pourtour est hachuré tombe dans la pile et que l'on pouvait exécuter ce montage sans cintre. La clef aurait donc pu être remise en place sans aucun étai si les pierres avaient été en bon état.

Cette suite d'opérations ayant sauvé la partie du monument en danger, il y aurait lieu d'entreprendre une deuxième restauration, comprenant :

1° Le grattage du ciment enrobant les bases et son remplacement par des blocs de pierre ou des plaquettes ;

2° La pose de pierres neuves pour compléter l'architrave et la frise. Il y aura lieu de prévoir une décharge, au-dessus de la clef, dans l'architrave, par l'interposition d'une poutre en ciment armé ;

3° Le remontage des pierres de corniche et de fronton tombées à terre, et encore en bon état.

Je termine en présentant mes vifs remerciements à tous ceux qui voulurent bien me prêter leur aide et en particulier à M. F. Anus, architecte du Service des Antiquités, dont les conseils et la haute compétence me facilitèrent la tâche en toutes occasions.

Robert Amy.

Décembre 1932.

BIBLIOGRAPHIE

James Henry Breasted. — **The Oriental Institute**. Un vol. in-8° de xxiii et 455 pages avec nombr. illustr. Chicago, University of Chicago, 1933.

L'activité de l'Oriental Institute, auprès de l'Université de Chicago, est ici résumée avec une remarquable précision. Dans sa préface M. J. H. Breasted trace, avec de larges vues d'historien, le labeur qui incombe aux orientalistes dans le proche Orient et montre qu'il est considérable et d'une haute portée. L'étude de l'influence des civilisations orientales sur le monde antique n'en est qu'à ses débuts. Même on n'est pas très avancé au sujet de l'influence réciproque exercée par les grands centres de civilisation de l'Orient ancien. C'est donc une conception très élevée qui trace leur tâche aux nombreuses expéditions de l'Oriental Institute en Égypte, en Asie Mineure (notamment à Alishar), en Syrie (fouilles à Tell Djedeidé et Tshatal Huyuk, non loin de Rihaniyyé, à la recherche de Kunulua), en Palestine (Megiddo, où l'on vient d'atteindre les couches profondes), en Perse.

Signalons que, à côté de Persépolis, M. Herzfeld a dégagé un village dit néolithique avec céramique polychrome où apparaissent les motifs du style I de Suse, notamment le bouquetin aux cornes en volutes démesurées, la croix qu'on retrouve à l'époque cassite et qui se maintient jusque dans la céramique du Louristan. M. Herzfeld place cette activité céramique vers 4000 av. J.-C., puis viendrait Suse I, el-Obeid, Uruk (période dite intermédiaire) et Djemdet Nasr.

R. D.

Pierre Montet. — **Les nouvelles fouilles de Tanis** (1929-1932). Un vol. in-8° de 188 pages et 90 planches hors texte (Public. de la Faculté des Lettres de Strasbourg). Paris, Les Belles-Lettres, 1933.

Après Mariette et Flinders Petrie, M. Pierre Montet s'est, depuis quelques années, attaché au site de Tanis situé à 42 kilomètres à l'Ouest du Canal de Suez, presque à la hauteur d'el-Kantara. Ses découvertes prennent un intérêt particulier du fait qu'il a définitivement établi que Tanis était Avaris, la capitale des rois Hyksos et qu'elle devint Pi-Ramsès, la résidence de Ramsès II. Les fouilles établissent que « Tanis qui est la ruine la plus considérable de la région nous offre à la fois de grandes et belles constructions de Ramsès II et les traces des Hyksos. On lit sur ses monuments le nom de Pi-Ramsès et celui d'Avaris ». M. Gar-

diner, qui penchait pour Péluse, s'est rallié à l'opinion de M. Montet, qui était déjà celle des anciens égyptologues.

Aussi n'est-il pas surprenant que M. Montet ait relevé des traces nombreuses d'influence asiatique. Il a bien mis en évidence que, sous Ramsès II, Seth est le grand dieu de Tanis, aux côtés duquel les Égyptiens ont vénéré la déesse Anta : « Tous deux sont associés sur un obélisque où Ramsès se proclame le nourrisson d'Anta, le taureau de Seth. Les fouilles nous ont rendu deux statues d'Anta, les seules connues dans l'art égyptien. La compagne de Seth se trouvait chez elle sur l'emplacement de l'ancienne Avaris. »

Ces constatations sont importantes pour la diffusion des cultes syriens. La déesse Anta n'est autre, en effet, que 'Anat dont les textes de Ras Shamra ont montré l'importance au IIe millénaire, alors qu'elle n'avait pas encore été supplantée par Ashtart ou englobée avec elle dans le nom d'Atargatis.

Quant à Seth, c'est le dieu que les tablettes de Ras Shamra désignent comme étant Ba'al, autrement dit Hadad. Ces identifications sont confirmées par les deux stèles de l'Isthme de Suez publiées par Clédat (*Bull. Institut fr.*, XVI, p. 207-208) : l'une associe 'Anat aux dieux Ba'al et Soped, l'autre aux dieux Seth et Soped. Mais alors qu'Anta gardera longtemps des dévots, Seth sera banni de Tanis sous la XXIe dynastie ; son nom fut martelé partout où il était gravé.

A signaler sur un obélisque la mention du pays des Shasou, asservi par Ramsès II, et celle fort rare de la montagne *S'ri*, où M. Montet a reconnu le Se'ir biblique.

Au cours de ces campagnes, des édifices ont été mis au jour ainsi que nombre de monuments sculptés. Les collaborateurs de M. Montet, notamment M. Fougerousse et M. Bucher, ont apporté leur contribution aux recherches et à la rédaction de ce volume.

R. D.

John Garstang. — **Jericho : city and necropolis** (extr. de *Annals of Archaeology and Anthropology*, de Liverpool, t. XIX, nos 3-4).

Dans ce fascicule faisant suite à celui publié l'an dernier, l'auteur résume sa troisième campagne de fouilles à Jéricho, en 1932.

Les recherches ont porté principalement sur la nécropole à l'Ouest de la cité où, en 1931, une vaste grotte, la tombe A, avait été partiellement mise au jour ; l'exploration en a été achevée. Vingt-quatre nouvelles tombes, la plupart intactes, ont été découvertes. Certaines, du type classique en Canaan, sont creusées dans le roc, avec ou sans puits d'accès. D'autres sont de simples fosses recouvertes par des pierres. En beaucoup de cas, l'emploi de grottes comme sépulture représente un nombre de générations sinon de siècles.

Les dépôts recouvrent les trois périodes de l'Age du Bronze, depuis l'Ancien Bronze jusqu'au Récent Bronze (2300-1400 av. n. ère). Cette dernière époque est attestée par des scarabées aux noms royaux de Thoutmès III et d'Aménophis III. D'autres investigations dans la cité donnèrent des résultats parallèles au point de vue chronologique.

Le mobilier funéraire se composait essentiellement de poterie à laquelle

s'ajoutaient des armes et outils de bronze et divers menus objets, parmi lesquels des scarabées de type hyksos.

La grande tombe A est datée du début du Moyen Bronze entre 2000 et 1800. Les formes les plus avancées des vases appartiennent sans conteste à cette époque, mais la céramique de cette sépulture marque surtout la transition de l'Ancien au Moyen Bronze par le nombre important de pièces dont les caractéristiques rappellent celles de la période ancienne. Les reproductions sont instructives à cet égard. La cruche est en évolution évidente ; par contre, les bols et écuelles sans pied et de formes peu développées sont assez archaïques. A noter les figurations anthropomorphes sur plusieurs cruches et la pointe cylindrique, parfois très allongée, dont s'orne le fond de quelques-unes (fig. 2 et 3). Ce trait local ne survivra pas au début du II^{e} millénaire, car, postérieurement, les cruches ovoïdes ont une base en bouton ou un pied annulaire. Des lampes en terre épaisse et de forme rudimentaire apparaissent dans cette même tombe.

Les autres sépultures, sauf la tombe 24 appartenant à l'Ancien Bronze, s'échelonnent à partir de 1700 environ avant notre ère. Elles comportent les types courants de céramique cananéenne de cette époque, pauvre en décor ; quelques vases seulement sont ornés de cercles et de zigzags peints en rouge. Dans les pièces représentées les influences étrangères sont encore imprécises.

On remarquera l'apparition hâtive à Jéricho de la coupe à pied surélevé, forme compotier (fig. 1) dont un spécimen se trouve dans la tombe A au XIX^{e} siècle environ. Ce type est généralement beaucoup plus tardif en Canaan et courant à partir du XIV^{e} siècle. La pièce céramique la plus originale de ces trouvailles est un rhyton à face humaine monté sur haut pied incurvé. Les cheveux et la barbe sont indiqués par des incisions en pointillé. M. Garstang suppose que cette figure reproduisait un type familier dans la contrée à cette époque.

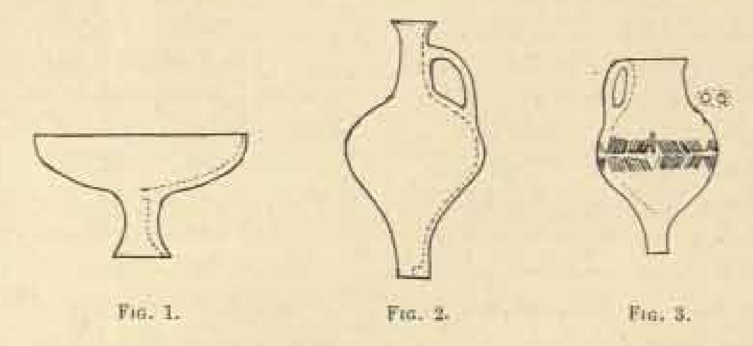


Fig. 1. Fig. 2. Fig. 3.

Les armes de bronze, poignards à soie et rivets, hache à lame allongée, sont en synchronisme avec la céramique du Moyen Bronze.

M. Meurdrac.

Edmond Pauty. — **Les palais et les maisons d'époque musulmane au Caire** (*Mémoires publiés par les membres de l'Institut Français d'Archéologie Orientale*, t. XLII, 4°, XII + 92 p., 43 figures,

14 + 48 pl. Le Caire, 1933 : 225 piastres égyptiennes.

Cet ouvrage est loin d'apporter sur la maison musulmane du Caire toute la documentation que laissait espérer la personnalité de son auteur, architecte-expert du Comité des Monuments de l'Art arabe.

Plus que tout autre, M. Pauty se trouvait qualifié pour dégager le type de l'habitation urbaine en Egypte, en analyser les éléments constitutifs, définir le sens et la portée de son évolution à chacune des époques considérées. On peut donc regretter qu'il n'ait pas délibérément fait œuvre de technicien, et que son ouvrage ne nous apporte, à côté des belles photographies groupées dans les planches, ni plans d'ensemble, ni coupes, ni détails de construction et de décoration. La *Description de l'Égypte* et les notes substantielles publiées il y a quelques années par Clerget (dans *Annales de Géographie*, XL, 1931, p. 527-543) demeurent encore les sources fondamentales pour l'étude de l'habitation cairote, sources auprès desquelles l'œuvre de M. Pauty apparaît, à l'examen, comme bien superficielle, malgré sa présentation luxueuse.

Ce caractère superficiel provient, croyons-nous, de ce que l'auteur n'a pas considéré la maison cairote du point de vue de l'architecture, mais du point de vue artistique : il a ainsi été amené à laisser de côté toutes les habitations n'offrant qu'un caractère utilitaire (c'est-à-dire le plus grand nombre des monuments) et à sacrifier, dans les grandes demeures, tous les organes essentiels de l'habitation (chambres, cuisine, W.-C., organes d'alimentation en eau et d'évacuation) au profit des pièces pourvues d'une ornementation. Ajoutons qu'on chercherait en vain dans l'ouvrage la moindre comparaison entre les maisons décrites et les édifices religieux contemporains, comparaison qui n'eût sans doute pas manqué d'intérêt, l'architecture privée étant presque toujours, en pays d'Islam, plus archaïsante que l'architecture « officielle ». Enfin, la documentation historique et archéologique est parfois flottante : « les salles capitulaires des châteaux normands » (p. 7), la suprématie des Ottomans sur la Perse (p. 10), le narthex des églises byzantines considéré comme un organe de dégagement (p. 24) sont de simples bévues qu'un peu d'attention aurait fait éviter ; mais l'influence persane sur l'architecture fatimide (p. 5 et 7), l'origine syrienne des loggias (p. 50) et des salles à trois iwans (p. 52) sont autant d'affirmations qu'on eût aimé voir discuter et étayer à l'aide d'exemples précis, peut-être difficiles à trouver. Que penser enfin de traductions d'inscriptions arabes où l'on relève des titres comme « le déiste » et « le gladiateur » (p. 85) ?

J. Sauvaget.

Jean Sauvaget. — **Poteries syro-mésotamiennes du xiv^e siècle. Documents d'études orientales de l'Institut français de Damas.** Vol. I, 26 p., 40 pl. Librairie Ernest Leroux, 1932.

La collection de poteries décrites dans ce fascicule provient de fouilles clandestines, effectuées à Damas, dans les alentours du mausolée de Sitti Khatoun. M. Sauvaget nous offre de ces pièces, acquises par M. E. de Lorey, un catalogue

d'autant plus méthodique qu'il a dû lui-même les inventorier et les classer.

Toutes les pièces examinées ont été fabriquées sur le lieu de la trouvaille, ce qui est établi par la découverte d'un four de potier, par la présence de pièces inachevées et de fragments de moules. Car il s'agit uniformément de pièces moulées, en terre non vernissée.

Elles appartiennent à une série communément appelée *gourdes de pèlerin*, ce qui attire une réplique de M. Sauvaget, car inscriptions et blasons montrent qu'elles étaient destinées à une clientèle profane. L'objection nous paraît assez dangereuse, car, sous les Mamlouks, les édifices religieux ainsi que leur mobilier portent aussi des blasons, des inscriptions vantant la valeur et la générosité du fondateur. Il faut prendre son parti d'une antinomie un peu gênante : si l'on consulte un recueil de traditions du Prophète, on s'aperçoit que tous les actes de la vie courante sont envisagés sous l'angle des rapports de l'homme avec Allah ; d'autre part, toutes les manifestations artistiques des peuples musulmans sont essentiellement profanes et il n'y a pas de thèmes proprement religieux. Nous ne trouvons aucun inconvénient à nommer ces objets gourdes de pèlerins puisque ces récipients étaient utilisés pendant le pèlerinage aux lieux saints.

Il en est de deux types : gourdes à panse convexe, en pâte grossière, sommairement décorées ; à panse aplatie, en terre plus fine, couvertes d'une ornementation plus soignée et plus variée.

Certains décors sont franchement syriens, mais d'autres trahissent une influence mésopotamienne, ce qui n'est pas étonnant, puisque la fabrication au moule n'est pas dans la tradition syrienne. M. Sauvaget rattache ce fait au grand mouvement d'émigration qui s'est produit au cours du XIIIe siècle sous la pression de l'invasion mongole, et, de même que les artistes en cuivre sont venus de Mossoul à Damas et au Caire, des potiers de la région de Rakka ont bien pu venir s'établir dans la capitale syrienne.

Ces pièces tiennent, sans doute, comme les filtres de gargoulettes, de l'art populaire : quelques pièces portent néanmoins des signatures, et cinq procurent le nom Sa'diya « dont il n'est pas besoin de souligner la physionomie spécifiquement israélite ».

La décoration nous présente des thèmes connus, qui par leur répétition voulue de motifs symétriques, attirent et fixent irrésistiblement le regard, tout comme les thèmes musicaux s'imposent à l'oreille en revenant sans cesse. On la comparera utilement à celle des filtres de gargoulettes du musée arabe du Caire : on y trouvera des losanges, étoiles, tresses, fleurettes, motifs tournoyants, motifs en amande.

Certains agencements généraux se rencontrent sur les filtres : un carré, inscrit dans un cercle, barré de bandes diagonales, décorées de spirales (SAUVAGET, pl. VI, n° 19 ; OLMER, *Catalogue*, pl. VI) ; des rosettes lobées (pl. V, n° 25 ; pl. VIII).

Le catalogue comprend la description de 163 pièces, dont la plupart sont reproduites dans les planches. Ces poteries doivent être attribuées à la première moitié du XIVe siècle, à cette période du régime mamlouk caractérisée par une prospérité invraisemblable. Nous ne saurions oublier, précisément, que la province de Damas fut alors administrée,

pendant 28 années consécutives, par le célèbre et fastueux émir Tankiz. Ses constructions furent nombreuses et soignées ; il s'y intéressait personnellement, visitait les chantiers et ne ménageait pas son admiration lorsqu'il était content. Il a donc pu accueillir les artisans chassés par la ruée mongole.

Ces humbles poteries sont, elles aussi, un précieux témoignage de civilisation, et nous devons être reconnaissants à M. Sauvaget de sa monographie, prudente et claire.

G. Wiet.

PÉRIODIQUES

Noel Aimé-Giron. — **Un diptyque-écritoire araméen** (extr. de *Bull. de l'Institut français d'archéol. orient.*, t. XXXIV, p. 83-91). Le Caire, 1933.

Il s'agit d'un ustensile de scribe constitué par deux planchettes de bois dur réunies par une charnière. La planchette supérieure est munie du godet destiné à recevoir l'encre noire solidifiée dont une partie subsiste. Une encoche servait à serrer les roseaux à écrire. S'appuyant sur quelques caractères araméens encore reconnaissables, M. Aimé-Giron tient cette écritoire pour un ustensile araméen d'époque perse.

Une des stèles du roi Barrekoub, trouvée à Zendjirli, montre un scribe avec une écritoire, formée d'une seule planchette, dans la main gauche, et tenant sous le bras, comme le reconnaît M. Aimé-Giron, deux tablettes réunies par une charnière. Si nous comprenons bien les explications du savant orientaliste, l'objet du Louvre, comportant à la fois l'écritoire et une tablette servant de memento, serait à l'usage personnel du scribe.

R. D.

Paul Deschamps. — **Deux positions stratégiques des Croisés à l'Est du Jourdain : Ahamant et el-Habis**, dans *Revue historique*, t. CLXXII, juillet-août 1933, p. 42-57.

Le savant directeur du Musée de sculpture comparée apporte des précisions décisives sur deux positions stratégiques des Croisés, dont l'une faisait partie de la ligne qui s'étendait depuis Aïlat sur le golfe d'Aqabah, par Montréal et Kérak de Moab jusqu'au Nord de l'ancien pays de Moab, et l'autre représentait un poste avancé à l'Est du lac de Tibériade.

On trouvera ici la démonstration qu'Ahamant ou Haman n'est pas Ma'an, mais 'Amman, l'ancienne Philadelphie, c'est-à-dire Rabbat Amman de l'antiquité.

M. Deschamps a écrit une notice très complète sur el-Habis, constitué par de simples grottes dans la vallée du Yarmouk.

R. D.

British Museum Quarterly, VIII, 1, juillet 1933. Londres, Humphrey Milford.

M. S(idney) S(mith) décrit avec précision un vase en terre cuite peinte de Khafadji (pl. VIII ; détails du décor fig. 1-3), fort remarquable, qu'il attribue à l'époque sumérienne. Il s'agit d'une de ces jarres sans anse, à panse carénée, comme le modèle se rencontre fréquemment au temps du style II de Suse. Non seulement la forme, mais nombre d'éléments du décor se retrouvent dans un beau vase de

Tépé Moussian (Tépé Ali Abad) [1] : deux triangles peints en noir, joints par un sommet, séparés d'un groupe semblable par des traits verticaux ; feuillage stylisé, etc. Cependant, le vase de Khafadji présente un tout autre intérêt par les scènes représentées : hommes affrontés buvant au chalumeau, personnage debout entre un bouc et une chèvre dressés, scène de chasse (?) au sanglier (?), mais surtout la représentation d'un char à roues pleines et dentées, portant deux hommes et attelé de quatre chevaux ou mulets, car ce ne sont certainement pas des ânes. La question du cheval en pays de Sumer a souvent été mal posée : les populations en bordure de Sumer et d'Accad ont élevé le cheval dès une très haute époque, et cet animal a pu de bonne heure être importé et utilisé en Mésopotamie. Toutefois, sa présence dans cette dernière région était exceptionnelle, car on n'y pratiquait que l'élevage de l'âne.

Une tête d'époque sumérienne (pl. IX, *a* et *b*) a tous les caractères des figures découvertes à Khafadji, avec le nez très allongé et le traitement particulier de l'oreille. Six cylindres, dont deux (pl. IX, *c* et *g*) d'époque sumérienne archaïque, le premier avec une divinité au foudre debout sur un animal (formule dont on a, à tort, voulu faire une caractéristique hittite), un autre (*e*) de la troisième dynastie d'Ur, deux autres (*d* et *f*) du Nord de la Syrie.

Une plaque babylonienne en terre cuite (pl. X, *a*) est interprétée par M. S. S. comme figurant un dieu guerrier, coiffé du turban, dans un char attelé de quatre lions.

(1) Voir Contenau, *Manuel d'archéologie orientale*, p. 307, fig. 212.

On annonce la création au British Museum d'un nouveau département des Antiquités orientales et d'ethnographie. Il s'agit des antiquités orientales postérieures à celles que conserve le département des Antiquités égyptiennes et assyriennes. L'ethnographie constitue un sous-département destiné à prendre un jour son indépendance.

Orientalistiche Literaturzeitung, juin 1933. — A. Baumstark, *Altsyrische Profandichtung in gereimten Siebensilbnern*. Comptes rendus : M. Sprengling, *The Alphabet*, its Rise and Development from the Sinai Inscriptions, publication de l'Oriental Institute (H. Jensen estime qu'on est encore très loin de comprendre ces textes) ; Erich F. Schmidt, *Anatolia through the Ages*. Discoveries at the Alishar Mound 1927-29 (St. Przeworski) ; W. Andrae, *Kultrelief aus dem Brunnen des Asurtempels zu Assur* (C. Frank ne pense pas que ce relief soit d'art assyrien, si on doit l'attribuer au milieu du IIe millénaire, car cet art n'était pas constitué, mais plutôt de l'art que révèlent les plus anciens monuments de Tell Halaf) ; E. Cavaignac, *les Annales de Subbiluliuma* (E. Tenner) ; Mayer Lambert, *Traité de grammaire hébraïque*, I (E. Kuhr).

Idem, juillet 1933. — G. Bertram, *Gott und Hölle*, d'après l'important ouvrage portant ce titre de Joseph Kroll. Comptes rendus : Ch. Boreux, *Département des Antiquités égyptiennes*. Guide-catalogue sommaire (G. Roeder l'accueille avec faveur) ; L. Legrain, *Terra-Cottas from Nippur* (A. Moorgat) ; K. Tallqvist, *Der assyrische Gott* (W. v. Soden) ; R. Koldewey et Fr. Wetzel, *Die Königsburgen von Babylon*

II. Teil (Th. Dombart); Stanley A. Cook, *The Religion of Ancient Palestine in the light of archaeology* (C. Kuhl); H. Odeberg, *Die mandäische Religionsanschauung*, et Hans Lietzmann, *Ein Beitrag zur Mandäerfrage* (R. Strothmann). Ce dernier travail s'élève contre les hypothèses inspirées par les travaux de Lidzbarski, en montrant notamment que les anciens textes magiques des Mandéens, et aussi leur liturgie, ignorent saint Jean-Baptiste. Alazard, Albertini, Bel, etc..., *Histoire et historiens de l'Algérie*, archéologie et histoire; Ch.-A. Julien, *Histoire de l'Afrique du Nord*; C. de Chavrebière, *Histoire du Maroc*; Robert Montagne, *les Berbères et le Makhzen dans le Sud du Maroc* (Edgar Pröbster).

Idem, août-septembre 1933. — H. Bauer rapproche le phénicien *adôn*, seigneur, du sud-arabe *'dhan*, ordre. Otto Eissfeldt rend compte de Lagrange, *le Judaïsme avant Jésus-Christ*. Comptes rendus : Rostovtzeff, *Skythien und der Bosporus*, traduit du russe (E. Bickermann); A. R. Anderson, *Alexander's Gate, Gog and Magog and the Inclosed Nations* (R. Hartmann); A. Giannini, *le Costituzioni degli Stati del Vicino Oriente* (G. Jäschke); Ch.-F. Jean, *la Religion sumérienne*, d'après les documents sumériens antérieurs à la dynastie d'Isin (G. Furlani estime que l'auteur a comblé une lacune en se préoccupant du point de vue chronologique, et que son travail répond à l'attente des savants); G. Dossin, *la Pâleur d'Enkidu* (Albert Schott); Ch.-F. Jean, *Tell Sifr* (San Nicolo : le site, à 20 km. à l'Est de Larsa, est peut-être l'ancienne Kutalla); E. Douglas van Buren, *Foundation Figurines and Offerings* (V. Christian); G. A. Smith, *The historical geography of the Holy Land* (1931) (G. Dalman); A. Jirku, *Geschichte des Volkes Israel* (W. Baumgartner fait des réserves); Möhlenbrink, *Der Tempel Salomos* (H. Thiersch); Crowfoot, *Churches at Jerash* (E. Honigmann); Noël Aimé-Giron, *Textes araméens d'Égypte* (C. Brockelmann); Gaudefroy-Demombynes et Platonov, *le Monde musulman et byzantin jusqu'aux Croisades* (C. Brockelmann); Marcel Cohen, *Études d'Ethiopien méridional* (C. Brockelmann).

Correspondance. — Nous recevons de M. Creswell la lettre suivante :

Le Caire, 21 octobre 1933.

« Monsieur le Directeur,

« Tout en étant fort sensible aux éloges que M. Gabriel veut bien accorder à mon livre *Early Muslim Architecture*, je me dois à moi-même de protester contre certaines opinions qu'il m'attribue et que je ne professe nullement. J'aurais cru que l'acceptation de faire un compte rendu d'un ouvrage pour une revue aussi importante que *Syria* entraînerait l'obligation de lire attentivement cet ouvrage.

« Voici quelques-unes de ces interprétations erronées :

« 1° Je ne prétends pas que la coupole en bois de la Qubbat as Sakhra de Jérusalem se trouve dans son état originel ; au contraire, je cite sa chute en 1016-1017, sa reconstruction en 1027-1028, et une inscription à cet effet (p. 65-67); une demi-page de texte est consacrée à l'explication de ce délai d'une dizaine d'années.

« 2° Je ne donne pas le plan de la coupole avec les dimensions « à 1 millimètre près »; M. Gabriel m'accuse donc d'une

absurdité dont je ne suis pas coupable. Les dimensions inscrites sur mon plan (fig. 4) sont données jusqu'au dernier centimètre, comme M. Gabriel pourra le constater s'il en a le loisir.

« 3° Ce ne sont pas « les différents systèmes de voûtes » que j'examine à la fin du chapitre VI, mais seulement le système singulier que l'on peut voir à Qusayr 'Amra, et dont je tente de retracer les origines. Ayant moi-même déjà publié ces pages dans le *J. R. I. B. A.*, en 1918, je ne peux que trouver naturel qu'aujourd'hui « elles n'apportent rien de nouveau à nos connaissances ».

« 4° Je n'affirme pas que le plan triconque soit originaire de l'Égypte, je dis que « le plan triconque fut utilisé d'abord dans les salles chaudes des bains romains dans les provinces, et à Rome dans les mausolées ».

« 5° Je n'ai pas voulu dire que l'expression « spherical triangle pendentive » soit une traduction exacte de « calotte sur pendentif », mais qu'elle définit le pendentif en question, ce que ne fait pas le terme français. Et je ferai remarquer que je suis du même avis que M. Gabriel quant aux expressions « continuous sphere » et « non continuous spherical dome », que je rejette expressément (p. 322), au lieu de les admettre comme il a cru le comprendre.

« 6° Et, une fois de plus, l'unanimité règne entre M. Gabriel et moi quant à l'impossibilité de fixer le plan du sanctuaire de la grande mosquée de Harrân, puisque j'écris, page 407 : « Ce n'est qu'au moyen de fouilles que l'on peut s'assurer du véritable plan du sanctuaire », tandis que M. Gabriel nous déclare : « J'ai pu me convaincre récemment (avril 1933) qu'à la mosquée de Harrân, les fouilles seules pourraient restituer les éléments d'une restitution complète. »

« Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, mes salutations empressées. »

K. A. C. Creswell.

Jean Ebersolt. — Le savant et sympathique byzantiniste est mort prématurément le 9 décembre 1933, à l'âge de 54 ans, au moment même où l'Université de Bruxelles l'appelait à elle. Il s'était particulièrement consacré à l'histoire de l'art byzantin et avait recherché avec autant de précision que de pénétration les influences byzantines en Occident. Plusieurs de ses ouvrages ont été signalés dans cette revue, et *Syria* (t. IX, p. 32) a publié son étude décisive sur *L'aiguière de Saint-Maurice-en-Valais*. Les études byzantines en France font avec Ebersolt une perte très sensible.

R. D.

TABLE DES MATIÈRES DU TOME QUATORZIÈME

I. — Articles.

II. — Comptes rendus.

III. — Nouvelles archéologiques.



Le Gérant : PAUL GEUTHNER.

7519-34. — Tours, Imprimerie ARRAULT et Cie.

